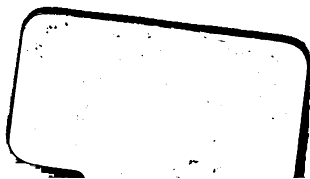




ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

Par

M. H. LECOCQ,

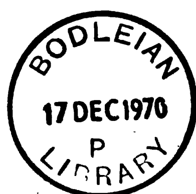
CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.



A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE, Grand'Place. | CHEZ L. DANEL, IMPRIMEUR, rue Nationale.

53e ANNÉE. — 1881.


BODLEIAN
17 DEC 1970
P
LIBRARY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Présidence de la République.

M. Jules GRÉVY, G. ✻, Président de la République

MM. F. Pittié, (C. ✻), général de brigade, *Chef de la Maison militaire*, *Secrétaire-général ;* L. Duhamel, *Chef du Cabinet*, Fourneret et Monnot, *Secrétaires-particuliers.*

MAISON MILITAIRE.

MM. Bruyère, (O. ✻), *Lieutenant-colonel d'artillerie ;* Lichtenstein (O. ✻), *Chef d'escadron de cavalerie* ; Dessirier, (✻), *Chef de bataillon du 19e régiment d'infanterie* ; Fayet, (O. ✻), *Chef d'escadron d'artillerie, hors cadre* ; Weïs, *Sous-lieutenant au 19e régiment d'infanterie.*

MINISTRES SECRÉTAIRES D'ETAT.

M. Jules Ferry, député, *Ministre de l'Instruction publique, et des Beaux-Arts*, Président du Conseil.

M. Barthelémy-Saint-Hilaire, membre de l'Institut, *Ministre des affaires étrangères.*

M. Cazot, sénateur, *Garde des Sceaux*, *Ministre de la Justice.*

M. Constans, député, *Ministre de l'Intérieur et des Cultes.*

M. Magnin, sénateur, *Ministre des Finances.*

M. Farre, (C. ✻), général de division, *Ministre de la Guerre.*

M. Cloué, (G. O. ✻), sénateur, vice-amiral, *Ministre de la Marine et des Colonies.*

M. Carnot (Sadi), député, *Ministre des Travaux publics.*

M. Tirard, député, *Ministre de l'Agriculture et du Commerce.*

M. Cochery, député, *Ministre des Postes et des Télégraphes.*

Sénat.

Le Sénat se compose de 300 membres, dont 75 élus par l'Assemblée nationale et 225 élus par les départements et les colonies.

Les membres du Sénat élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles. En cas de vacance par décès, démission ou autre cause, il est pourvu au remplacement des membres sortants par le Sénat lui-même.

Bureau du Sénat.

Président : M. Léon Say.

Vice-Présidents : MM. le comte Rampon ; Calmon ; Eugène Pelletan.

Secrétaires : MM. C. Fournier, Bernard, Mazeau, Barne, baron Lafond-de-St-Mûr, Clément.

Questeurs . MM. Toupet des Vignes, Baze, général Pélissier.

Liste alphabétique des Sénateurs élus par l'Assemblée nationale.

MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, *Orne*; Barthélemy St-Hilaire, *Oise :* Baze, *Lot-et-Garonne;* Bérenger, *Drôme:* Bertauld, *Calvados;* général Billot, *Corrèze;* Calmon; *Seine-et-Oise;* Carnot père, *Seine-et-Oise;* Cazot, *Gard;* general de Chabron, *Haute-Loire;* colonel de Chadois, *Dordogne ;* général Chanzy, *Ardennes;* général de Cissey, *Ille-et-Vilaine;* Corbon, *Seine;* Cordier, *Seine-Inférieure ;* Corne, *Nord;* comte de Cornulier-Lucinière, *Loire-Inférieure;* Denormandie, *Seine* ; comte de Douhet, *Puy-de-Dône* ; Duclerc, *Basses-Pyrénées* ; Dumon, *Gers* ; amiral Fourichon, *Dordogne* ; Foubert, *Manche* ; Fourcand, *Gironde* ; général Frébault, *Seine*; Gauthier de Rumilly, *Mayenne*; Gouin, *Indre-et-Loire*; Hervé de Saisy, *Côtes-du-Nord*; Humbert, *Haute-Garonne*; amiral Jaurès, *Tarn*; Kolb-Bernard, *Nord* ; Krantz, *Seine* ; Laboulaye, *Seine* ; O. de La Fayette, *Seine-et-Marne* ; de Lasteyrie, *Seine-et-Marne*; Laurent-Pichat, *Seine* ; Le Royer, *Rhône*; Littré, *Seine*; vicomte de Lorgeril, *Côtes-*

du-Nord; Luro, *Gers*; Magnin, *Côtes-du-Nord*; marquis de Maleville, *Dordogne*, Martel, *Pas-de-Calais*; amiral de Montaignac, *Allier* Pajot, *Nord*; amiral Pothuau, *Seine*; Rampont, *Yonne*; comte Roger, *Nord*; Scherer, *Seine-et Oise*, Scheurer-Kestner, *Seine*, Schœlcher, *Martinique*; J. Simon, *Marne*; Testelin, *Nord*; Théry, *Nord*; comte de Tréville, *Aude*; Tribert, *Deux-Sèvres*; Wallon, *Nord*.

Sénateurs élus par le Sénat.

MM. Baragnon; F. Barrot; Lucien Brun; Buffet; Dufaure; de Carayon Latour; Général de Chabaud-Latour; Chesnelong; Dupuy de Lôme; Général Farre; Grandperret; Général Gresley; Albert Grévy; amiral Jauréguiberry; d'Haussonville; de Larcy; John Lemoinne; de Vallée.

Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements.

MM. Adam, *Seine-et-Marne;* Adnet, *Hautes-Pyrénées;* baron d'Alexandry, *Savoie;* Ancel, *Seine-Inférieure;* général comte d'Andigné, *Maine-et-Loire*; général comte d'Andlau, *Oise;* Anglade, *Ariége*; Emmanuel Arago, *Pyrénées-Orientales;* Arbel, *Loire;* général Arnaudeau, *Vienne;* Audren de Kerdrel, *Morbihan.*

Barne, *Bouches-du-Rhône;* de Barante, *Puy-de-Dôme;* Batbie, *Gers;* Bazille, *Hérault;* Béraldi, *Aude;* Bernard. *Meurthe-et-Moselle*: Bertrand, *Cantal;* X. Blanc, *Hautes-Alpes;* Bocher, *Calvados;* Boffinton, *Charente-Inférieure;* Boisse, *Aveyron;* comte de Bondy, *Indre;* Bonnet, *Ain;* Bozérian *Loir-et-Cher;* général Bremond d'Ars, *Charente*; duc de Broglie, *Eure;* Ch. Brun, *Var;* Brunet, *Corrèze.*

Caillaux, *Sarthe;* Callen, *Gironde;* Canrobert, *Charente*; de Carné, *Côtes-du-Nord*; D[r] Cazalas, *Hautes-Pyrénées;* comte du Chaffaut, *Basses-Alpes;* Camparan, *Haute-Garonne;* Challemel-Lacour. *Bouches-du Rhône;* H. de Champagny, *Cotes-du-Nord;* de Chantemerle, *Allier;* Chardon, *Haute-Savoie;* Charton, *Yonne;* Chaumontel, *Haute-Savoie;* Chavassieu, *Loire;* Claude, *Vosges;* Clément, *Indre*, comte de Cornulier, *Vendée;* Cherpin, *Loire;* Combescure, *Hérault;* Cuvinot, *Oise.*

Daguenet, *Basses-Pyrénées*; Dauphin, *Somme;* Dauphinot, *Marne;* Daussel, *Dordogne;* Delacroix, *Eure-et-Loir;* Delbreil, *Tarn-et-Garonne;* Delsol, *Aveyron;* Delord, *Lot;* Demolle, *Saône-et-Loire;* Denis, *Mayenne;* C[te] Desbassayns de Richemont, *Indes-Françaises;* Desmazes, *Martinique;* Dieudet-Defly, *Alp Maritimes;* de Dompierre-d'Hormoy, *Somme;* général Duboys-

Fresnay, ***Mayenne;*** Dubrulle, ***P-de-Calais;*** Dufay, ***Loire-et-Cher;*** Dufournel, ***Haute-Saône;*** Dufresne, ***Manche;*** Dumesnil, ***Loiret;*** Dupouy, ***Gironde***; Dutilleul, *Nord*; Dewal, *Cs-du-Nord*.

Espinasse, *Tarn;* général Espivent de la Villeboisnet, ***Loire-Inférieure***; Eymard-Duvenay, ***Isère***.

Faidherbe, *Nord;* Faye, ***Lot-et-Garonne***; Fayolle, ***Creuse;*** comte Ferrouillat, *Var;* Feray, ***Seine-et-Oise;*** comte de Flers, ***Orne;*** vicomte de Forsanz, ***Finistère;*** Fouché de Careil, ***Seine-et Marne***; Fournier, ***Cher***; Casimir Fournier, *Nord;* Fournier, ***Indre-et-Loire***; de Fourtou, de Bosredon, ***Dordogne;*** de Freycinet, ***Seine***; Fresneau, ***Morbihan.***

Gailly, ***Ardennes***; Galloni d'Istria, ***Corse;*** Garnier, ***Alpes-Maritimes;*** Gazagne, ***Gard***; Gaudineau, ***Vendée;*** de Gavardie, ***Landes;*** George, ***Vosges;*** Gilbert-Boucher, ***Seine-et-Oise;*** vicomte de Gontaut-Biron, ***Basses-Pyrénées;*** Granier, ***Vaucluse;*** gén. Grévy, ***Jura***; Griffe, ***Hérault***; Guiffrey, ***Hautes-Alpes***; général Guillemaut, ***Saône-et-Loire***; Guinot, ***Indre-et-Loire***; Guyot-Lavaline, ***Puy-de-Dôme.***

Halgan, ***Vendée;*** Hébrard, ***Haute-Garonne;*** Hérold, ***Seine;*** Victor Hugo, ***Seine;*** Huguet, ***Pas-de-Calais;*** Honoré, ***Meuse.***

Issartier, ***Gironde.***

Jobart, ***Haute-Saône;*** Jouin, ***Ille-et-Vilaine;*** Joubert, ***Maine-et-Loire.***

Labiche, ***Manche;*** Labiche, ***Eure-et-Loir;*** Lacave-Laplagne, ***Gers;*** Lacomme, ***Côte-d'Or;*** général de Ladmirault, ***Vienne;*** de La Fayette, ***Haute-Loire;*** Lafond de Saint-Mur, ***Corrèze;*** Lagache ***Oise;*** Laget, ***Gard;*** général vicomte de la Jaille, ***Guadeloupe;*** Lambert de Sainte-Croix, ***Aude;*** Lamorte, ***Drome;*** baron de Lareinty, ***Loire-Inférieure;*** Laserve, ***Réunion;*** de Lavrignais, ***Loire-Inférieure;*** baron Le Guay, ***Maine-et-Loire;*** Lebastard, ***Ille-et-Vilaine;*** Leblond, ***Marne***, Lelièvre, ***Alger;*** de Lestapis, ***Basses-Pyrénées;*** Lenoël, ***Manche***; Lucet, ***Constantine***; de Lur Saluces, ***Gironde.***

Malens, ***Drome***; Mathey ***Saône-et-Loire;*** Mangini, ***Rhône;*** Martenot, ***Allier***; Martin, ***Aisne***; Masson de Morfontaine, ***Aube***; Paul Massot, ***Pyrénées-Orientales:*** Massé, ***Nièvre;*** Massiet-du-Biest, ***Nord;*** Mayran, ***Aveyron***; Mazeau, ***Côte-d'Or;*** colonel Meynadier, ***Gard;*** Merlin, ***Nord;*** de Mérode ***Doubs***; Michal Ladichère, ***Isère***; Michel, ***Basses-Alpes***; Millaud, ***Rhône***; Monjaret de Kerjégu, ***Finistère***; Monnet, ***Deux-Sèvres***; comte de la Monneraye, ***Morbihan.***

Nissard, ***Haute-Vienne.***

Oudet, ***Doubs.***

Palotte, ***Creuse***; Parent, ***Savoie***; de Parieu, ***Cantal;*** Paris, ***Pas-de-Calais***; Paulmier, ***Calvados***; gén. Pélissier, ***Hte-Marne***; Perret, ***Rhône***; Peyrat, ***Seine***; Pin, ***Vau-***

cluse ; Pomel, ***Oran*** ; Poriquet, ***Orne*** ; Pouyer-Quertier, ***Seine Inférieure*** ; Pons , ***Lot-et-Garonne***; Cte de Preissac, ***Tarn-et-Garonne*** ; Pelletan , ***Bouches-du-Rhône*** ; Piétri, ***Corse.***

Vic^te^ de Rainneville, ***Somme*** ; de Raismes.***Finistère*** ; Bon de Ravignan, ***Landes*** ; P. de Rémusat, ***Haute-Garonne*** ; Ribière, ***Yonne***; duc de Rivière, ***Cher*** ; Robert de Massy, ***Loiret*** ; général Robert, ***Seine-Inf.***; Robert Dehault, ***Hte-Marne*** ; Robin, ***Ain*** ; Roger Marvaise,***Ille-et-Vilaine***; amiral baron de la Roncière-le-Noury, ***Eure*** ; de Rosamel, ***Pas-de-Calais*** ; Roques, ***Lot*** ; Roussel, ***Lozère*** ; de Rozière, ***Lozère***, Ronjat, ***Isère*** ; Roy de Loulay, ***Charente-Inférieure.***

Vicomte de Saint-Pierre, ***Calvados*** ; comte de Saint-Vallier, ***Aisne***; Salneuve, ***Puy-de-Dôme***; Léon Say, ***Seine-et-Oise*** ; de la Sicotière; ***Orne***; Soubigou, ***Finistère.***

Tailhan, ***Ardèche*** ; Taillefer, ***Deux-Sèvres***; Mis de Talhouet, ***Sarthe*** ; Tenaille-Saligny, ***Nièvre***; Teisserenc de Bort, ***Hte-Vienne*** ; Thurel, ***Jura***; Tolain, ***Seine***; Toupet des Vignes, ***Ardennes***; Cte de Tréveneuc, ***Côtes-du-Nord.***

Vallier, ***Rhône*** ; Varroy, ***Meurthe-et-Moselle*** ; baron Vast-Vimeux, ***Charente-Inférieure*** ; baron de Veauce, ***Allier*** ; Vétillart, ***Sarthe*** ; Viellard-Migeon, ***Belfort***; Vigarosy, ***Ariège***; Vissaguet, ***Hte-Loire*** ; de Voisins-Lavernière, ***Tarn*** ; Vivenot, ***Meuse.***

Waddington, ***Aisne***.

Nous croyons devoir indiquer, en outre, par département, les noms de MM. les Sénateurs élus par les collèges départementaux :

Ain. MM. Bonnet, Robin.

Aisne. H. Martin, Waddington, comte de Saint-Vallier.

Allier. De Chantemerle, baron de Veauce, Martenot.

Alpes (***Basses***). Michel, comte du Chaffaut.

Alpes (***Hautes***). Guiffrey ; Xavier Blanc.

Alpes-Maritimes. Dieudé-Defly, Joseph Garnier.

Ardèche. Comte Rampon, Tailhand.

Ardennes. Gailly, Toupet-des-Vignes.

Ariége. Vigarosy, Anglade.

Aube. N..., Masson de Morfontaine.

Aude. Beraldi, Lambert de Sainte-Croix.

Aveyron. Boisse, Delsol, Mayran.

Bouches-du-Rhône. Barne, Challemel-Lacour, Pelletan.

Calvados. Bocher, Paulmier, vicomte de Saint-Pierre.

Cantal. Bertrand, De Parieu.

Charente. Général Brémont d'Ars, Canrobert (maréchal).

Charente-Inférieure. Boffinton, Roy de Loulay, Baron Vast-Vimeux,

Cher. H. Fournier, duc de Rivière.

Corrèze. Brunet, Baron Lafond de St-Mur.

Corse. Galloni d'Istria, Piétri.
Côte-d'Or. Lacomme, Mazeau.,
Côtes du Nord. Vicomte de Champagny, comte de Treveneuc, de Carné, Sylvain Duval.
Creuse. Fayolle, Palotte.
Dordogne. Daussel, de Fourtou, de Bosredon.
Doubs. de Mérode, Oudet.
Drôme. Lamorte, Malens.
Eure. duc de Broglie, Amiral baron de la Roncière Le Noury.
Eure-et-Loir. Delacroix, Labiche.
Finistère. de Forsanz, Montjaret de Kerjégu, de Raismes, Soubigou.
Gard. Gazagne, Laget, colonel Meinadier.
Garonne (Haute). Camparan, Hébrard, Paul de Rémusat.
Gers. Batbie, Lacave-Laplagne.
Gironde. Callen, Dupouy, de Lur-Saluces, Issartier.
Hérault. G. Bazile, Dr Combescure, Griffe.
Ille-et-Vilaine. Le Bastard, Jouin, Roger-Marvaise.
Indre. comte de Bondy, Clément.
Indre-et-Loire. Fournier, Guinot.
Isère. Michal-Ladichère, Eymard-Duvernay, Ronjat.
Jura. Général Grévy, Thurel.
Landes. Baron de Ravignan, de Gavardie.
Loir-et-Cher. Bozérian, Dufay.
Loire. Arbel, Chavassieu, Cherpin.
Loire (Haute). E. de Lafayette, Vissaguet.
Loire-Inférieure. Baron de Lareinty. général Espivent de la Ville-Boisnet, de Lavrignais.
Loiret. Dumesnil, Robert de Massy.
Lot. Delord, Roques.
Lot-et-Garonne. L. Faye, Pons
Lozère. T. Roussel, de Rozière.
Maine-et-Loire. Général d'Andigné, baron Le Guay, A. Joubert.
Manche. Dufresne, Labiche, Lenoel.
Marne. Dauphinot, Leblond.
Marne (Haute). Général Pélissier, Robert-Dehault.
Mayenne. Général Duboys-Fresney, G. Denis.
Meurthe-et-Moselle. Bernard, Varroy.
Meuse. Honnoré, Vivenot.
Morbihan. Audren de Kerdrel, comte de la Monneraye, Fresneau.
Nièvre. Massé, Tenaille-Saligny.
Nord(1). Dutilleul, général Faidherbe, C. Fournier, Massiet du Biest, Merlin.
Oise. Colonel comte d'Andlau, Cuvinot, Célestin Lagache.
Orne. De Flers. Poriquet, de la Sicotière.
Pas-de-Calais. Dubrulle, Huguet, Paris, de Rosamel.
Puy-de-Dôme. Baron de Barante, Guyot-Lavaline, Salneuve.
Pyrénées (Basses). De Lestapis, Daguenet, vicomte de Gontaut-Biron.
Pyrénées (Hautes). Adnet, docteur Cazalas.

---

(1) Adresses des sénateurs du Nord, à Paris, page 7.

Pyrénées - Orientales. Em. Arago, Paul Massot.

Rhin (Haut). Belfort, Viellard-Migeon.

Rhône. Mangini, Perret, Vallier, Millaud.

Saône (Haute). Dufournel, Jobard.

Saône-et-Loire. Général Guillemaut, Demolle, Mathey.

Sarthe. Marquis de Talhouet, Cailleaux, Vetilart

Savoie. baron d'Alexandry, Parent.

Savoie (Haute). Chardon, Chaumontel.

Seine. De Freycinet, Hérold, V. Hugo, Peyrat, Tolain.

Seine-et-Marne. Adam, Fouché de Careil.

Seine-et-Oise. Léon Say, Feray, Gilbert-Boucher.

Seine - Inférieure. Ancel, Pouyer-Quertier, général Robert, N...

Sèvres (Deux). Monnet, Taillefert.

Somme. Dauphin, amiral de Dompierre d'Hornoy, vicomte de Rainneville.

Tarn. Espinasse, de Voisins-Lavernière.

Tarn-et-Garonne. Delbreil, Comte de Preissac.

Var. Ch. Brun, Ferrouillat.

Vaucluse. Granier, Pin.

Vendée. Gaudineau, comte de Cornulier, Halgan.

Vienne, général Arnaudeau, général de Ladmirault.

Vienne (Haute). Teisserenc de Bort, Nissard.

Vosges. Claude, George, N...

Yonne. Charton, Ribière.

ALGÉRIE. *Alger*, Leliévre; *Constantine*, Lucet; *Oran*, Pomel.

MARTINIQUE. Desmazes.

GUADELOUPE. Général vicomte de la Jaille.

RÉUNION. Laserve.

INDE FRANÇAISE. Comte Desbassyns de Richemont.

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE DU SÉNAT.

MM. Sorel (Albert), ✻, *secrétaire-général;* Didier, *sous-chef.*

CABINET DU PRÉSIDENT : M. le comte de Montebello, *chef du cabinet*; M. De la Laurentie, *chef-adjoint.*

DOMICILES DES SÉNATEURS DU NORD, A PARIS.

Sénateurs inamovibles.

M. CORNE, rue d'Assas, 76.
M. KOLB-BERNARD, rue de Tournon, 14.
M. PAJOT, rue de Rennes, 87 *bis*.
M. le comte ROGER, Cours la Reine, 30.
M. TESTELIN, rue d'Amsterdam, 36.
M. THÉRY, rue de Rennes, 87 *bis*.
M. WALLON, Quai Conti, 25.

Sénateurs élus par le Département.

M. DUTILLEUL, rue d'Amsterdam, 36.
M. le général FAIDHERBE, au Palais de la Légion-d'Honneur.
M. C. FOURNIER, rue de l'Odéon, 20.
M. MASSIET DU BIEST, rue du Four-St-Germain, 53.
M. MERLIN, rue d'Assas, 15.

Chambre des Députés.

La Chambre des députés se compose de 633 membres élus conformément à la loi du 30 novembre 1875, par le suffrage universel.

BUREAU DE LA CHAMBRE.

Président : M. Gambetta

Vice-Présidents : MM. H. Brisson, Senard, comte Durfort de Civrac, N....

Secrétaires : MM. Crozet-Fourneyron, Pellet, Jean David, Louis Legrand, Drumel, Fréminet, de Valfons, C[te] Le Gonidec de Tressan.

Questeurs : MM. de Mahy, Margaine, Madier de Montjau.

Liste alphabétique de Messieurs les Députés.

Abbattucci, *Corse;* Achard ; *Gironde* ; Agniel, *Hérault ;* Allain-Targé, *Seine* ; Allègre, *Var ;* Allemand, *Basses-Alpes ;* Amat, *Bouches-du-Rhône*; Ancel, *Mayenne* ; Andre (Jules), *Charente;* Andrieux, *Rhône*; Anisson-Duperon, *Seine-Inférieure ;* Anthoard, *Isère* ; d'Arenberg (le prince d'), *Cher ;* Ariste (d'), *Basses-Pyrénées ;* Armez, *Côtes--du-Nord;* Arnoult, *Finistère;* Arrazat, *Hérault* ; Audiffred, *Loire* ; Aulan (d'), *Drôme* ; Azémar, *Aveyron.*

Baduel d'Oustrac, *Aveyron;* Baïhaut, *Haute-Saône ;* Ballue, *Rhône* ; Bamberger, *Seine* ; Barascud, *Aveyron* ; Barbedette, *Charente-Inférieure;* Bardoux. *Puy-de-Dôme;* Barodet, *Seine*; Barthe (Marcel) *Basses-Pyrénées ;* Bastid, *Cantal;* Baudry-d'Asson, *Vendée;* Baury, *Haute-Vienne* ; Beauchamp (de), *Vienne ;* Beauquier, *Doubs* ; Beaussire. *Vendée*; Bel, *Savoie ;* Vicomte de Bélizal, *Côtes-du-Nord* ; Belle, *Indre-et-Loire* ; Bélon, *Lozère*; Benazet, *Indre* ; Benoist, *Maine-et-Loire ;* Berger, *Maine-et-Loire* ; Bergerot, *Nord ;* Berlet, *Meurthe-et-Moselle ;* Bernard *Doubs ;* Bernier, *Loiret ;* P. Bert, *Yonne;* Bertholon, *Loire ;* Bianchi, *Orne* ; Bienvenu, *Vendée* ; De la Billais, *Loire-Inférieure* ; Binachon, *Haute-Loire* ; Bizarelli, *Drôme*; Bizot de Fonteny, *Haute-Marne ;* Blachère, *Ardèche;* P. Blanc, *Savoie*; L. Blanc, *Seine ;* Blandin, *Marne ;* Blin de Boudon, *Somme*; baron Boissy d'Anglas, *Ardèche;* Bonnaud, *Allier*; Bonnet-Duverdier, *Rhône;* Borriglione, *Alpes-Maritimes ;* Bosc, *Gard*; Bouchet, *Bouches-du-Rhône ;* Boudeville, *Oise*; Boulard, *Cher ;* Boulart, *Landes* ; Bouquet, *Bouches-du Rhône* ; Bourgeois, *Vendée* ; Bousquet, *Gard*, Bouteille, *Basses-Alpes*, Bouthier de Ro-

chefort, *Saône-et-Loire*; Comte de Bouville, *Gironde*; Boyer, *Gard*; Boysset, *Saône-et-Loire*; G. Brame, *Nord*; Bravet, *Isère*; Brelay, *Seine*; Bresson, *Vosges*; Mis de Breteuil, *Hautes-Pyrénées*; R.Brice, *Ille-et-Vilaine*; Brierre, *Loiret*; Brisson, *Seine*; Brossard, *Loire*; Bruneau, *Mayenne*; Buyat, *Isère*.

Cadot, *Somme*; Caduc, *Gironde*; Cantagrel, *Seine*; Carnot, *Côtes-d'Or*; Casabianca (vte de), *Corse*; G. Granier de Cassagnac, *Gers*; Paul de Cassagnac, *Gers*; Casimir-Périer (Jean), *Aube*; Casimir-Périer (Paul), *Seine-Inférieure*; G. Casse, *Seine*; Castaignède, *Landes*; Caurant, *Finistère*; Cavalié, *Tarn*; Caze, *Haute-Garonne*; Cazeaux, *Hautes-Pyrénées*; Cesbron, *Vienne*; Chaix, *Hautes-Alpes*; Chalamet, *Ardèche*; Chaley, *Ain*; de Chanal, *Corrèze*; Chantemille, *Allier*; Charlemagne, *Indre*; Charpentier, *Seine-et-Oise*; Chauveau, *Oise*; Chavanne, *Rhône*; Chavoix, *Dordogne*; Chevallay, *Savoie*; Chevandier, *Drôme*; Chevreau *Oise*; Chiris, *Alpes-Marres*; de Choiseul, *Seine-et-Marne*; Choron, *Aisne*; Christophle, *Orne*; Cibiel, *Aveyron*; Cirier, *Nord*; Clémenceau, *Seine*; de Clercq, *Pas-de-Calais*; Cochery, *Loiret*; de Colbert-Laplace, *Calvados*; Combes, *Tarn*; Constans, *Haute-Garonne*; Corentin Guyho, *Finistère*; Corneau, *Ardennes*; Cornil, *Allier*; de Cossé-Brissac, *Oise*; Costes, *Puy-de-Dôme*; Cotte, *Var*; Couturier, *Isère*; Crozet-Fourmeyron, *Loire*.

Daguilhon-Pujol, *Tarn*; Danelle-Bernardin, *Haute-Marne*; Daron, *Saône-et-Loire*; Datas, *Allier*; Daumas, *Var*; Dautresme, *Seine-Inférieure*; David, *Indre*; baron Jérôme David, *Gironde*; David (Jean), *Gers*; Debuchy, *Nord*; Defoulenay, *Allier*; Delafosse, *Calvados*; Deluns, *Lot-et-Garonne*; Deniau, *Loir-et-Cher*; Desbons, *Hautes-Pyrénées*; Descamps, *Gers*, Deschanel, *Seine*; Desloges, *Calvados*; Desseaux, *Seine-Inférieure*; Dethou, *Yonne*; Deuzy, *Pas-de-Calais*; Devade, *Loiret*; Devaux, *Pas-de-Calais*; Develle, *Eure*; Devès, *Hérault*; Diancourt, *Marne*; Cte de Douville-Maillefeu *Somme*; Dréo, *Var*; Dréolle, *Gironde*; Dreux-Linget, *Eure-et-Loir*; Dreyfus, *Seine-et-Oise*; Drumel, *Ardennes*; du Bodan *Morbihan*; Dubois, *Côte-d'Or*; Duchasseint, *Puy-de-Dôme*; Duclaud, *Charente*; Ducroz, *Hte-Savoie*; du Douët, *Seine-Inférieure*; Dufour, *Lot*; Dugué de la Fauconnerie, *Orne*; Dupont, *Haute-Savoie*; Duportal, *Haute-Garonne*; Durand, *Ille-et-Vilaine*; de Durfort de Civrac, *Maine-et-Loire*; Durieu, *Cantal*; Duvaux, *Meurthe-et-Moselle*.

Escanyé, *Pyrénées-Orientales*; Escarguel, *Pyrénées-Orientales*; baron Eschasseriaux, *Charente-Inférieure*; Eschasseriaux fils, *Charente-Inférre*; d'Espeuilles, *Nièvre*; Even *Côtes-du-Nord*.

Fallières, *Lot-et-Garonne;* Farcy, *Seine;* Faure, *Marne;* Fauré, *Gers*; Favand, *Gard*; Duc de Feltre, *Côtes-du-Nord*; Ferrary *Hautes-Alpes*. J. Ferry, *Vosges*; Flandin, *Calvados*; Fleury, *Nièvre*; Floquet, *Seine*; Folliet, *Haute-Savoie*; Forné, *Pyrénées-Orientales*; Fouquet, *Aisne*; Fourot, *Creuse*; Fousset, *Loiret*; Franconie, *Guyane*; Frébault, *Seine*; Fréminet, *Aube*; Freppel, *Finistère*.

Gagneur, *Jura*; Galpin, *Sarthe*; Gambetta, *Seine*; Ganivet, *Charente*; Ganne, *Deux-Sèvres*; Garrigat, *Dordogne*; Gasconi, *Sénégal*; Gaslonde, *Manche*; Gassier, *Basses-Alpes*; de Gasté, *Finistère*; Gastu, *Alger*; Gatineau, *Eure-et-Loir*; Gaudin, *Loire-Inf.*; Gaudy, *Doubs*; Gautier, *Charente*; Gavini, *Corse*; Gent, *Vaucluse*; Germain, *Ain*; Gevelot, *Orne*; Gilliot, *Saône-et-Loire*; comte Ginoux de Fermon, *Loire-Inférieure*; Girard, (Alfred), *Nord;* de Girardin (Emile) *Seine*; Giraud, *Deux-Sèvres*; Girault, *Cher*; Girerd, *Nièvre*; Girot-Pouzol, *Puy-de-Dôme*; Giroud, *Nord*; Goblet, *Somme*; Godelle, *Seine*; Godin, *Inde française*; Godissart, *Martinique*; Gonidec de Traissan, *Ille-et-Vilaine*; Greppo, *Seine*; Grollier, *Orne*; Gros-Gurin, *Ain*; Guichard, *Yonne*; Guillemin, *Nord*; Guillot, *Isère*; Guillcutet (de), *Landes*; Guyot, *Rhône*; Guyot-Montpayroux, *Haute-Loire*.

Haentjens, *Sarthe*; Hamille, *Pas-de-Calais*; Duc d'Harcourt, *Calvados*; Harispe, *Basses-Pyrénées*; Baron Haussmann, *Corse*; Marquis d'Havrincourt, *Pas-de-Calais*; Hemon, *Finistère*; Hérault, *Vienne*; Hérisson *Seine*; d'Hermary, *Pas-de-Calais*; Horteur, *Savoie*; Hovius, *Ille-et-Vilaine*; Hugot, *Côte-d'Or*; Huon de Penanster, *Côtes-du-Nord*.

Jacques, *Oran*; Jametel, *Somme*; Janvier de la Motte, *Eure*; Janvier de la Motte fils, *Maine-et-Loire*; baron de Janzé, *Côtes-du-Nord*; Jeanmaire, *Vosges*; Jenty, *Vendée*; Joigneaux *Côte-d'Or*; Jolibois, *Charente-Inférieure*; Joly, *Seine-et-Oise*, Joubert, *Indre-et-Loire*; Jouffrault, *Deux-Sèvres*; Jozon, *Seine-et-Marne*; Comte de Juigné, *Loire-Inférieure*.

Keller, *Belfort*; de Kermenguy, *Finistère*; de Klopstein, *Meuse*.

Labadié, *Bouches-du-Rhône*; Labadié, *Aude*; La Bassetière (de) *Vendée*; Labat, *Basses-Pyrénées*; Labitte, *Somme*; Labuze, *Haute-Vienne*; La Caze, *Basses-Pyrénées*; de Lacretelle, *Saône-et-Loire*; de Ladoucette, *Meurthe-et-Moselle*; Laffitte-Lajoanneque, *Lot-et-Garonne*; de Lagrange, *Nord*; Laisant, *Loire-Inférieure*; Lalanne, *Gironde*; Lamy, *Jura*; Lanaux, *Dordogne*; Lanel, *Seine-Inférieure*; Langlois, *Seine-et-Oise*; de Laporte, *Deux-Sèvres*; de Largentaye, *Côtes-du-Nord*;

La Rochefoucauld duc de Bisaccia, *Sarthe*; Laroche-Joubert, *Charente*; de La Rochette, *Loire-Inférieure*; Baron Larrey, *Hautes-Pyrénées*; Lasbaysses, *Ariége*; Laserre, *Tarn-et-Garonne*; Latrade, *Corrèze*; Laumond, *Corrèze*; Laurençon, *Hautes-Alpes*; Bernard-Lavergne, *Tarn*; Lavieille, *Manche*; Lebaudy, *Seine-et-Oise*; Le Cherbonnier, *Corrèze*; Lecomte, *Mayenne*; Leconte *Indre*; Le Faure, *Creuse*; A. Legrand, *Manche*; L. Legrand, *Nord*; P. Legrand, *Nord*; Lelièvre, *Jura*, Le Maguet, *Morbihan*; Comte Le Marrois, *Manche*; Le Monnier, *Sarthe*; Lenglé, *Haute-Garonne*; Prince de Léon, *Morbihan*; Le Peletier d'Aunay, *Nièvre*; Lepère, *Yonne*; Lepouzé, *Eure*; Le Provost de Launay, père, *Calvados*; Le Provost de Launay, fils, *Côtes-du-Nord*; Leroux, *Aisne*; Leroy, *Côte-d'Or*; Lesguillon; *Loir-et-Cher*; Le Vavasseur, *Oise*; Lévêque, *Côte-d'Or*; Levert, *Pas-de-Calais*; Levet, *Loire*; Liouville, *Meuse*; Lisbonne, *Hérault*; Livois, *Pas-de-Calais*; Lockroy, *Bouches-du-Rhône*; Logerotte, *Saône-et-Loire*; Lombard, *Jura*; de Loqueyssie, *Tarn-et-Garonne*; Lorois, *Morbihan*; Loubet, *Drôme*; Loustalot, *Landes*;

Baron de Mackau, *Orne*; Madier de Montjau, *Drôme*; Magniez, *Somme*; de Mahy, *La Réunion*; Maigne, *Haute-Loire*; de Maillé, *Maine-et-Loire* Malézieux, *Aisne*; de Marcère, *Nord*; Marcou, *Aude*; Maréchal, *Dordogne*; Margaine, *Marne*; Margue, *Saône-et-Loire*; Marion, *Isère*; Marmottan, *Seine*; Marquiset, *Haute-Saône*; Martin-Feuillée, *Ille-et-Vilaine*; Mas, *Aveyron*; Masure, *Nord*; Mathé, *Yonne*; Mathieu, *Morbihan*; Maunoury, *Eure-et-Loir*; Mayet, *Savoie*; Maze, *Seine-et-Oise*; Médal, *Aveyron*; Méline, *Vosges*; Ménard-Dorian, *Hérault*; Ménier, *Seine-et-Marne*; Mention, *Nord*; Mercier, *Ain*; Mestreau, *Charente-Inférieure*; Michaut, *Meurthe-et-Moselle*; Mingasson, *Cher*; Mir, *Aude*; Mittchell, *Gironde*; Montane, *Haute-Garonne*; Monteils, *Lozère*; Moreau, *Creuse*; Morel, *Haute-Loire*; Morel, *Manche*; Mougeot, *Haute-Marne*, Comte Joachim Murat, *Lot*.

Nadaud, *Creuse*; de Nalèche, *Creuse*; Naquet, *Vaucluse*; de Nédellec, *Finistère*; Neveux, *Ardennes*; Niel, *Haute-Garonne*; Noël Parfait, *Eure-et-Loire*; Noirot, *Haute-Saône*.

Ollivier, *Côtes-du-Nord*; Ornano (Cunéo d'), *Eure*; D'Osmoy, *Eure*; Oudoul, *Cantal*.

Duc de Padoue, *Corse*; Papon, *Eure*; Parry, *Creuse*; marquis de Partz, *Pas-de-Calais*; Pascal Duprat, *Seine*; L. Passy, *Eure*; Patissier, *Allier*; Paulon, *Basses-Alpes*; Pellet (Marcellin), *Gard*; Pénicaud, *Haute-Vienne*; Périn, *Haute-Vienne*; Péronne, *Ardennes*- Perras, *Rhône*; comte de Perrien, *Morbihan*; de Perrochel, *Sarthe*; Petitbien, *Meurthe-et-*

Moselle ; Peulevey, *Seine-Inférieure* ; Philippe, *Haute-Savoie ;* Philippoteaux, *Ardennes ;* Alph. Picart, *Marne* ; Arthur Picard, *Basses-Alpes* ; Pinault, *Ille-et-Vilaine ;* Plessier, *Seine-et-Marne ;* Plichon, *Nord ;* de Ponlevoy, *Vosges ;* Poujade, *Vaucluse* ; Pouliot, *Haute-Vienne* ; Pradal, *Ardèche* ; Prax-Paris, *Tarn-et-Garonne ;* Antonin Proust, *Deux-Sèvres.*

Rameau, *Seine-et-Oise ;* B. Raspail, *Seine ;* Rhatier, *Yonne ;* Rauline, *Manche ;* Raynal, *Gironde* ; baron Reille, *Tarn ;* Recipon, *Alpes-Maritimes* ; Reaux, *Guadeloupe* ; L. Renault, *Seine-et-O*se ; Renault-Morlière, *Mayenne* ; Reymond, *Loire* ; Reyneau, *Saône-et-Loire ;* Riban, *Ille-et-Vilaine* ; Ribot, *Pas-de-Calais* ; Richarme, *Loire ;* Riondel, *Isère ;* Riotteau, *Manche ;* Rivière, *Indre-et-Loire* ; Roissard de Bellet, *Alpes-Maritimes ;* Roger, *Dordogne ;* Rollet, *Cher ;* Roques, *Aveyron* ; des Rotours, *Nord* ; Roudier, *Gironde* ; Rougé, *Aude* ; Rouher, *Puy-de-Dôme* ; Rouvier, *Bouches-du-Rhône ;* Rouvre, *Aube ;* Roux, *Puy-de-Dôme* ; Roy de Loulay, *Charente-Inférieure ;* Royer, (commandant), *Meuse* ; C[te] de Roys, *Aube ;* Rubillard, *Sarthe.*

De Saint-Martin, *Indre ;* Saint-Martin, *Vaucluse* ; Sallard, *Seine-et-Marne* ; Salomon, *Vienne ;* Sarlande, *Dordogne* ; Sarrette, *Lot-et-Garonne ;* Sarrien, *Saône-et-Loire ;* Savary, *Manche* ; Savoye, *Seine-Inférieure* ; Screpel, *Nord ;* C. Sée, *Seine* ; Seignobos, *Ardèche* ; Senard, *Seine-et-Oise ;* Sentenac, *Ariége ;* de Septenville, *Somme ;* Serph, *Vienne ;* F. Simon, *Loire-Inférieure ;* de Soland, *Maine-et-Loire ;* de Sonnier, *Loir-et-Cher* ; de Soubeyran, *Vienne ;* Souchu-Servinière, *Mayenne ;* Sourigues ; *Landes* ; Soye, *Aisne* ; Spuller, *Seine ;* Swiney, *Finistère.*

Taillefer, *Dordogne ;* Talandier, *Seine* ; Tallon, *Puy-de-Dôme* ; Tardieu, *Bouches-du-Rhône* ; Tassin, *Loir-et-Cher ;* Teilhard, *Lot ;* Teissèdre, *Cantal ;* Telliez-Béthune, *Nord ;* Tézenas, *Aube ;* Thiessé, *Seine-Inférieure ;* Thirion-Montauban, *Dordogne ;* Thoinet de la Turmelière, *Loire-Inférieure* ; Thomas, *Marne ;* Thompson, *Constantine* ; Tiersot, *Ain ;* de Tillancourt, *Aisne ;* Tirard, *Seine* ; Trarieux, *Gironde* ; Trouard, *Seine-Inférieure* ; Tondu, *Ain ;* Tron, *Haute-Garonne* ; Trubert, *Tarn-et-Garonne* ; Truelle, *Eure-et-Loir* ; Trystram, *Nord* ; Turigny, *Nièvre* ; Turquet, *Aisne.*

Vacher, *Corrèze* ; de Valfons, *Gard* ; de Valon, *Lot* ; Varambon, *Rhône* ; Voschalde, *Ardèche* ; de Vendeuvre, *Calvados* ; Vernhes, *Hérault* ; Versigny, *Haute-Saône* ; Viette, *Doubs* ; Vignancour, *Basses-Pyrénées* : Villain, *Aisne* ; Villiers, *Finistère.*

Waddington, *Seine-Inférieure* ; Waldeck, *Ille-et-Vilaine* ; Wilson, *Indre-et-Loir.*

Nous donnons ci-après les noms de MM. les membres de la Chambre des députés par département.

Ain. MM. Tiersot, Tondu, Chaley, Gros-Gurin, Mercier, Germain.

Aisne. Leroux, Fouquet, de Tillancourt, Villain, Malézieux, Choron, Soye, Turquet.

Allier. Datas, Patissier, Bon naud, Cornil, Chantemille, Defoulenay.

Alpes (*Basses*). Allemand, Gassier, Arthur Picard, Bouteille, Paulon.

Alpes (*Hautes*). Laurençon, Ferrary, Cyprien Chaix.

Alpes-Maritimes. Borriglione, baron Roissard de Bellet, Chiris, Recipon.

Ardèche. Chalamet, Blachère, Vaschalde, Seignobos, baron Boissy-d'Anglas, Pradal.

Ardennes. Drumel, Neveux, Philippoteaux, Péronne, Corneau.

Ariége. Lasbaysses, Sentenac, N...

Aube. Fréminet, Tézenas, comte de Roys, Rouvre, Casimir-Périer.

Aude. Marcou, Mir, Rougé, Labadié.

Aveyron. Azémar, Roques, Baduel-d'Oustrac, Mas, Barascud, Cibiel, Médal.

Belfort. Keller.

Bouches-du-Rhône. Bouquet, Amat, Rouvier, Bouchet, Lockroy, Labadié, Tardieu.

Calvados. Général de Vandeuvre, Desloges, Le Provost de Launay père, duc d'Harcourt, comte de Colbert - Laplace, Flandin, Delafosse.

Cantal. Raymond Bastid, Teissèdre, Oudoul, Durieu.

Charente. Laroche-Joubert, Ganivet, André Jules, Cunéo d'Ornano, Duclaud, Gautier.

Charente-Inférieure. Barbedette, Eschassériaux fils, Mestreau, baron Eschassériaux, Jolibois, Roy de Loulay, fils.

Cher. Prince D'Arenberg, Boulard, Girault, Rollet, Mingasson.

Corrèze. général de Chanal, Vacher, Le Cherbonnier, Latrade, Laumond.

Corse. Baron Haussmann, vicomte de Casabianca, duc de Padoue, Gavini, Abbattucci (Charles).

Côte-d'Or. Dubois, Lévêque, Joigneaux, Sadi-Carnot, Leroy, Hugot.

Côtes-du-Nord. Armez, vicomte de Bélizal, Even, de Largentaye, duc de Feltre, Huon de Penanster, Le Provost de Launay, bar. de Janzé, Ollivier.

Creuse. Moreau, Fourot, Le Faure, Martin Nadaud; Parry.

Dordogne. Maréchal, Chavoix, Garrigat, Thirion-Montauban, Sarlande, Taillefer, Lanauve, Roger.

Doubs. Gaudy, Bernard, Viette, Beauquier, N...

Drôme. Madier de Montjau, Bizarelli, Chevandier, Loubet, d'Aulan.

Eure. Lepouzé, Papon, L. Passy, Janvier de la Motte, Develle, comte d'Osmoy.

Eure-et-Loir. Noël Parfait, Maunoury, Dreux, Gatineau, Truelle.

Finistère. Hémon, Arnoult, de Gasté, Villiers, Nedellec,

Swiney, vicomte de Kermenguy, Corentin-Guyot, Freppel, Caurant.

Gard. Boyer, Bousquet, Favand, de Valfons, Pellet, Boscq.

Garonne (haute). Constans, Duportal, Montané, Niel, Lenglé, Tron, Caze.

Gers. Fauré, David (Jean), Granier de Cassagnac (Georges), Descamps, Paul de Cassagnac.

Gironde. Achard. Caduc, Trarieux, baron Jérôme David, Dréolle, Robert Mittchel, comte de Bouville, Roudier, Lalanne, Raynal.

Hérault. Menard-Dorian, Lisbonne, Vernhes, Devés, Arrazat, Agniel.

Ille-et-Vilaine. Waldeck-Martin-Feuillée, Riban, Pinault, René Brice, Hovius, Durand, comte Le Gonidec de Traissan.

Indre. Charlemagne, David, Benazet, Leconte, de St-Martin.

Indre-et-Loire. Belle, Joubert, Wilson, Rivière.

Isère. Bravet, Anthoard, Guillot, Marion, Riondel, Buyat, Couturier.

Jura. Lelièvre, Gagneur, Lamy, Lombard.

Landes. De Guilloutet, Castaignède, Loustalot, Boulart, Sourignes.

Loir et Cher. Deniau. Tassin, Lesguillon; de Sonnier.

Loire. Bertholon, Crozet-Fourneyron, Richarme, Levet, Reymond (Francisque), Audiffred, Brossard.

Loire (haute), Guyot-Montpayroux, Morel, Maigne (Jules), Binachon.

Loire-Inférieure. Laisant, Gaudin, de la Biliais, Thoinnet de la Turmeilière, comte Ginoux de Fermon, comte de Juigné, F. Simon, de La Rochette.

Loiret. Fousset, Bernier, Devade, Cochery, Brierre.

Lot. Comte Joachim Murat, de Valon, Teilhard, baron Dufour.

Lot et Garonne. De Laffite de Lajoannenque, Deluns, Fallières, Sarrette.

Lozére. Monteils, Belon, N...

Maine-et-Loire. De Soland, Maillé, Benoist, comte Durfort de Civrac, Janvier de la Motte fils, Berger.

Manche. Rauline, Morel, Lavieille, Gaslonde, Savary, Riotteau, A. Legrand, comte Le Marrois.

Marne. Faure, Blandin, Diancourt, Thomas, Margaine, Alph. Picart.

Marne (haute). Mongeot, Bizot de Fonteny, Danelle-Bernardin.

Mayenne. Souchu-Servignière, Lecomte, Ancel, Renault-Morlière, Bruneau.

Meurthe-et-Moselle. Duvaux, Berlet, de Ladoucette, Petitbien. Michaut.

Meuse. Develle, Liouville, de Klopstein, Royer.

Morbihan. Du Bodan, Lorois, comte de Perrien, prince de Léon, Le Maguet, Mathieu.

Nièvre. Girerd, Turigny, comte d'Espeuilles, comte Le Peletier d'Aunay, Fleury.

Nord (1). P. Legrand, Masure, Screpel, Des Rotours, Brame, Debuchy, Guillemin, de Marcère, Telliez-Béthune, Cirier, Mention, Trystram, baron de Lagrange, Plichon, L. Legrand, Girard, Giroud, Bergerot.

Oise. Boudeville, Chevreau, de Cossé-Brissac, Franck-Chauveau, Le Vavasseur.

Orne. Grollier, baron de Mackau, Christophle, Gévelot, Dugué de la Fauconnerie, Bianchi.

Pas-de-Calais.— Deuzy, marquis d'Havrincourt, Hermary, de Clerq, Livois, Ribot, Hamille, Devaux, Levert, marquis de Partz.

Puy-de-Dôme. Bardoux, Tallon, Costes, Girot-Pouzol, Rouher, Roux, Duchasseint.

Pyrénées (*basses*), Barthe (Marcel), d'Ariste, Labat, Harispe, L. La Caze, Vignancour.

Pyrénées (*hautes*). Cazeaux, marquis de Breteuil, baron Larrey, Desbons.

Pyrénées - Orientales. Escarguel, Forné, Escanyé.

Rhône. Bonnet - Duverdier, Chavanne, Andrieux, Varambon, Guyot, Perras, Ballue.

Saône (*haute*). Noirot, Versigny, Baïhaut, Marquiset.

Saône-et-Loire. Margue, de Lacretelle, Gilliot, Reyneau, Boysset, Daron, Bouthier de Rochefort, Sarrien, Logerotte.

Sarthe. Rubillard, Haentjens, Galpin, de la Rochefoucauld, de Perrochel, Le Monnier,

Savoie. Bel, Blanc, Mayel, Horteur, N...

Savoie (*haute*). Philippe, Ducroz, Dupont, Folliet, Chevally.

Seine. Tirard, Brelay, Spuller, Barodet, Louis Blanc, Hérisson, Frébault, Godelle, E. de Girardin, Floquet, Greppo, Cantagrel, G. Casse, Farcy, Marmottan, Pascal Duprat, Clémenceau, Alain-Targé, Gambetta, Camille Sée, Bamberger, Deschamel, B. Raspail, Talandier, Brisson.

Seine-et-Marne. De Choiseul (Horace), Plessier, Jozon, Menier, Sallard.

Seine-et-Oise. Albert Joly, Rameau, Léon Renault, Charpentier, Lebaudy, Sénard, Langlois, Maze, Dreyfus, N...

Seine-Inférieure. Desseaux, Dautresme, Waddington, Lanel, Trouard, Peulevey, Casimir Périer (Paul), du Douët, Thiessé, Anisson - Dupeyron, Savoye.

Sèvres (*Deux-*). Antonin Proust, de La Porte, Giraud, Ganne, Jouffrault.

Somme. Goblet, baron de Septenville, Labitte, comte de Douville-Maillefeu, vicomte Blin de Bourdon, Jametel, Cadot, Magniez.

Tarn. Cavalié, Combes, Bernard Lavergne, Daguilhon-Pujol, Baron Reille.

Tarn-et-Garonne. Prax-Paris, de Loqueyssie, Laserre, Trubert.

Var. Cotte, Dréo, Daumas, Allègre.

Vaucluse. Saint-Martin, Naquet, Poujade, Gent.

Vendée. Jenty, Bourgeois, Baudry-d'Asson, de la Bassetière, Bienvenu, Beaussire.

Vienne. Salomon, Cesbron,

---

(1) Adresses des députés du Nord, à Paris, page 16.

Hérault, Serph, baron de Soubeyran, de Beauchamp.
Vienne (Haute). G. Périn, Pénicaud, Pouliot, Labuze, Baury.
Vosges. Jeanmaire, Bresson, de Ponlevoy, Méline, J. Ferry.
Yonne. Lepère, Paul Bert, Mathé, Dethou, Guichard, Rathier.

ALGÉRIE. — *Alger*, Gastu, *Constantine*, Thomson; *Oran*, Jacques.
LA GUADELOUPE, Réaux.
INDE FRANÇAISE, Godin.
MARTINIQUE, Godissart.
LA RÉUNION, de Mahy.
GUYANE, Franconie.
SENÉGAL, Gasconi.

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE.

MM. Poudra, O. ✠, *Secrétaire-Général*; — Garreaud, ✠, *Sous-Chef*; — Pierre, *Secrétaire-Rédacteur*; —Serrière-Dupré et Lefebvre, *Commis principaux.*

CABINET DU PRÉSIDENT.

MM. Richard, C. ✠, *Chef du Cabinet*; — Arnaud, *Secrétaire particulier*.

DOMICILES DES DÉPUTÉS, A PARIS.

M. Pierre LEGRAND, rue de la Ferme-des-Mathurins, 9.
M. MASURE, quai de Billy, 54 *bis*
M. SCRÉPEL, rue Montmartre, 132.
M. DES ROTOURS, r. de l'Université, 29.
M. G. BRAME, rue Tronchet, 25.
M. DEBUCHY, rue du Départ, 1.
M. GUILLEMIN, rue de la Vieille-Estrapade, 15.
M. DE MARCÈRE, rue Montaigne, 23.
M. TELLIEZ-BÉTHUNE, r. de Rivoli, 166.
M. CIRIER, rue Jean-Jacques-Rousseau, 5.
M. GIROUD, rue Jacob, 12.
M. MENTION, r. d'Angiviller, 20 (Versailles)
M. TRYSTRAM, carrefour de la Croix-Rouge, 2.
M. le baron DE LA GRANGE, avenue Montaigne, 32.
M. PLICHON, rue de Lisbonne, 2.
M. L. LEGRAND, rue du Rocher, 25.
M. GIRARD, rue de Rome, 68
M. BERGEROT, rue de la Boëtie, 21.

Conseil d'Etat.

Constitué par la loi du 13 juillet 1879.

Conformément à l'article 4, paragraphe 4, de la loi précitée, un décret en date du 2 août 1879 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qui devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

Composition du Conseil d'État.

Section de la justice, de la législation et des affaires étrangères. — M. Charles Ballot, *Président.* — *Conseillers d'État en service ordinaire* : Courcelle-Seneuil, Victor Chauffour, Delmas, Dubost, Durand Desormeaux.—*Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. le baron de Courcel, Herbette, Tanon.— *Maîtres des requêtes* : MM. Boiteau, Léon Béquet, Dédebat. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Bize, Gueret Desnovers; — *de 2e classe* : MM. Peyrot, Passion. — *Secrétaire* : M. Salin.

Section de contentieux.— M. Lafferrière, *Président. Conseillers d'Etat* : MM. Lamé-Fleury, Paul Dupré, Bertout, Braun, Tirman, Colonna-Ceccaldi. — *Maître des requêtes* : MM. Mayniel, Matheus, Marguerie, Gervais de Rouville, Gauwain, Krantz, Bousquet, Flourens. — *Maître des requêtes, commissaires du gouvernement* : MM. Gomel, Le Vavasseur, de Précourt, Chante-Grellet, Cazallus. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Vallon, Baudenet, Sanzey, Vandal. — *Auditeurs de 2e classe* : MM. Saint-Paul, Villetard de Prunières, de Mouy, Labiche, Bénac, Quennec, Guillemin.— *Secrétaire* : M. Caille.

Section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux-arts. — M. Collet, *président. Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. Castagnary, du Mesnil, Hippolyte Duboy, Flourens, Roussel. *Conseillers d'Etat en service extraordinaire :* MM. Zévort, Camescasse. *Maîtres des requêtes :* MM. de Salverte, Cotelle, Bonthoux, Hébrard de Villeneuve, Valabrègne. — *Auditeurs de 1re classe :* MM. Lyon, Sevène. — *Auditeurs de 2me classe* : MM. Blondot, Cottu. — *Secrétaire* : M. De Gislain.

Section des finances, des postes et télégraphes, de la guerre et des colonies. — M. l'intendant général Blondeau, *président.* — *Conseillers d'Etat en service ordinaire :* MM. le colonel Mojon, le capitaine de vaisseau Gougeard, le vice-amiral Bourgeois, Clama-

geran, Hély-d'Oissel.— *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. Ambaud, Dufrayer, de Roussy, Roucou, Lecler, de Chapotin, le général Cosseron de Villenoisy, l'intendant militaire Coulombeix, Michaux.— *Maîtres des requêtes*: MM. de Richemont, Marques di Braga, Vergé, Dislère, Bérard-Varagnac. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Jagerschmidt, Marcel. — *Auditeurs de 2me classe* : MM. Ducos, Turrel. — *Secrétaire* : M. Jamet.

Section des travaux publics, de l'agriculture et du commerce. — M. Gendarme de Bévotte, *président*.— *Conseillers d'État en service ordinaire* : MM. Berger, Béral, Chauchat, Tétreau, Dunoyer. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. Véron-Duverger, Rousseau, Boyetet de Bagnaux. *Maîtres des requêtes* : MM. Fabas, Alicot, Chabrol, Roze. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Auburtin, Colson. — *Auditeur de 2me classe* : M. de Loménie.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

MM. Rigaud, ✻, *président*; Bidoire, Collin, ✻, administrateurs de l'enregistrement; Gerand, ✻, directeur de l'enregistrement et du timbre; Housset, ✻; Gonse, ✻, Griolet, ✻; Caille, ✻, secrétaire de la section du contentieux, *secrétaire-délégué*.

Tribunal des Conflits.

Le tribunal des conflits rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'État qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire.

Membres du Tribunal.

MM. le garde des sceaux, ministre de la justice, *président*; Laferrière, O. ✻, présid. de section au Conseil d'Etat; *vice-président*; Barbier, O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, Collet, ✻, idem; Alméras-Latour, O. ✻, idem; Paul Pont, C. ✻, membre de l'Institut, idem; Berger, conseiller d'État et Guyho, conseiller à la cour de cassation.

Commissaires du Gouvernement.

M. Gomel, maître des requêtes au Conseil d'État.
M. Ronjat, ✻, avocat général à la Cour de cassation.
Secrétaire : M. Lallement, docteur en droit.

MINISTÈRES.

MINISTÈRE de L'INSTRUCTION PUBLIQUE et des BEAUX-ARTS

M. Jules Ferry, député, *ministre*, *président du Conseil.*

Sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, M. Turquet, ✻, député.

CABINET DU MINISTRE. — M. Rambaud, ✻, *chef du cabinet.*

Secrétaire particulier du ministre, M. Roujon.

Chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat, M. Hecq, *chef du cabinet.*

Service de l'Instruction publique.

DIVISION DU SECRÉTARIAT. — M. Charmes, *chef de division.*

1[er] Bureau : *Travaux historiques et sociétés savantes.*—2[e] Bureau: *bibliothèques et souscriptions.*

1[re] DIRECTION. — ADMINISTRATION ACADÉMIQUE ET INSTRUCTION SUPÉRIEURE. — M. Dumont, ✻, *directeur.* — 1[er] bureau : *inspection générale, facultés et écoles.*—2[e] bureau: *administration académique, établissements scientifiques et littéraires, enseignement libre.* — 3[e] bureau : *matériel et comptabilité.*

2[e] DIRECTION. — INSTRUCTION SECONDAIRE.—M. Zévort, C. ✻, *dir.* — 1[er] bureau : *enseignement classique et enseignement spécial.* — 2[e] bureau : *personnel.* — 3[e] bureau : *matériel et comptabilité.*

3[e] DIRECTION. — INSTRUCTION PRIMAIRE. — M. Buisson, ✻, *dir.* — 1[er] bureau : *personnel de l'enseignement primaire.* — 2[e] bureau : *contentieux et discipline de l'enseignement primaire.* — 3[e] bureau : *administration et matériel de l'enseignement primaire.* — 4[e] bureau : *comptabilité de l'enseignement primaire.* — 5[e] bureau : *bibliothèques scolaires.*

DIVISION DE COMPTABILITÉ. — M. Magnabal, ✻, *chef de division.* — 1[er] bureau : *comptabilité générale.* — 2[e] bureau : *pensions de retraite.*

Service des Beaux-Arts.

Secrétaire-Général : M. de Ronchaud, ✻. — Bureau des monuments historiques. — Bureau des Théâtres. — Bureau des manufactures nationales. — Bureau du personnel et de la comptabilité. — Bureau de l'encouragement des Arts. — Bureau de l'enseignement des Arts.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. Barthélemy-Saint-Hilaire, sénateur, ***Ministre des Affaires Etrangères.***

M. le comte Horace de Choiseul, député, ***sous-secrétaire d'Etat.***

CABINET DU MINISTRE ET SECRÉTARIAT. — M. Réné Millet, ***chef***; M. Jusserand, ***sous-chef.***

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ETAT. — M. Louis, ***chef.***

PROTOCOLE. — M. Mollard, ***sous-directeur faisant fonctions de directeur.***

DIRECTION DU PERSONNEL ET DE LA COMPTABILITÉ — M. le comte H. de Choiseul, ***sous-secrétaire d'Etat, faisant fonctions de directeur*** Sous-direction du personnel : M. Blanchart, ***sous-directeur.***— Sous-direction de la comptabilité : M. Brédif, ***sous-directeur.***

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET DES ARCHIVES. — M. le B[on] de Courcel, conseiller d'État, ministre plénipotentiaire de 1[re] cl., ***directeur.***— Sous-direction du Nord : M. Francis Charmes, ministre plénipotentiaire de 2[e] cl., ***sous-directeur.*** — Sous-direction du Midi : M. de Coutouly, ***sous-directeur.*** — Sous-direction des Archives. M. Girard de Rialle.

DIRECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES. — M. Mariani, ***directeur.*** — Sous-direction du Nord : M. Clavery, ***directeur-adjoint***, chargé de la sous-direction. — Sous-direction du Midi : M. Bourcier-St-Chaffray, ***sous-directeur.***— Sous-direction des chancelleries diplomatiques et consulaires : M. Belliard, ***sous-directeur.***

DIRECTION DU CONTENTIEUX POLITIQUE ET COMMERCIAL. — M. Billot, ministre plénipotentiaire de 2[e] cl., ***directeur.*** — Sous-direction du Contentieux de droit public : M. Cogordan, ***sous-directeur.***— Sous-direction du Contentieux de droit privé : M. Chevrey-Rameau, ***sous-directeur.***

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

M. Cazot, sénateur, ***Garde des Sceaux, Ministre.***

M. Martin-Feuillée, député, ***sous-secrétaire d'Etat.***

CABINET DU MINISTRE. MM. Dussand, ✱, ***chef***; Armand Durand, ***sous-chef***; Mola, ✱, ***chef de bureau.***

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ETAT.—M. Blondot, ***chef.*** M. Ferré, ***secrétaire particulier.***

DIVISION DU PERSONNEL. — M. Jacquin, *chef de division.* — 1er bureau. *Personnel des Cours, Tribunaux, etc.*, 2e bureau. *Personnel des justices de paix, etc.*

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DES ARCHIVES. — M. Graziani, O ✻, *directeur.* — 1er bureau, *Comptabilité ;* 2e bureau, *Pension et secours*; 3e bureau, *Archives et service intérieur.*

DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES. — M. Duvergier, O ✻, *directeur.* — Bureau d'administration et de législation. — Bureau du notariat et des officiers ministériels.

DIVISION DU SCEAU. — MM. Gauthier de Bieuzat, ✻, *chef de division* ; Eyrand, *chef de bureau.* — 1re section. Naturalisation. Admission des étrangers au domicile en France. Autorisation de servir à l'étranger. Dispenses d'âges et de parenté. — 2e section. Titres nobiliaires, majorats, dotations, changements et additions de noms, etc.

DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES. — M. B. Tanon, ✻, *directeur.* — 1er bureau. Affaires criminelles. — 2e bureau. Grâces. — 3e bureau. Statistique. — 4e bureau. Frais de justice.

IMPRIMERIE NATIONALE. — MM. Haureau, O. ✻, de l'Institut, *directeur*; de Picamilh, ✻, *sous-directeur.*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES CULTES.

M. Constans, député, *Ministre.*

M. Fallières, député, *sous-secrétaire d'Etat.*

CABINET DU MINISTRE. — M. Granet, ✻, *directeur du Cabinet et du personnel* ; M. Couzinet, *chef du secrétariat particulier.*

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT. — M. H. Marcel, auditeur au Conseil d'État, *chef du cabinet.*

SERVICES PLACÉS SOUS LES ORDRES IMMÉDIATS DU MINISTRE. — Bureau de la correspondance générale : M. Fleury, O. ✻, *chef.* — Bureau du personnel : M. Farcinet, O. ✻, *chef.* — Bureau des secours généraux : M. Gallo, ✻, *chef.* — Service de la presse : M. Carles, *sous-directeur.*

DIRECTION DU SECRÉTARIAT DE LA COMPTABILITÉ. — M. Rousseau, ✻, *directeur.*

SECRÉTARIAT. — 1er Bureau : *Secrétariat* ; *Archives départementales, communales et hospitalières* ; *bibliothèque* ; *service intérieur de l'hôtel.* — 2e bureau : *Etablissements généraux de bienfaisance.* — 3e bureau : *Sociétés de secours mutuels.*

COMPTABILITÉ. — M. Borde, ✻, *sous-directeur.* — 1er bureau : *Opérations et écritures centrales.* — 2e bureau : *Ordonnancements.* — 3e bureau : *Comptabilité départementale.*

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE. — M. Camescasse, O. ✻, *directeur, Conseiller d'Etat en service extraordinaire*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DÉPARTEMENTALE. — 1er bureau : *Administration générale, élections, pensions.* — 2e bureau : *Administration départementale.* — 3e bureau : *Aliénés, enfants assistés, mendicité.*

ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE. — 1er bureau : *Administration financière des communes.* — 2e bureau : *Contentieux des communes.* — 3e bureau : *Voirie urbaine et vicinale.* — 4e bureau : *Construction et comptabilité des chemins vicinaux.* — 5e bureau : *Hospices communaux, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété.*

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE. — M. Michon, ✻, *directeur.* — 1er bureau : *Contrôle des dépenses et de la comptabilité; affaires diverses.* — 2e bureau : *Maisons centrales et pénitentiers agricoles.* — 3e bureau : *Maisons d'arrêt, de justice et de correction, établissements affectés aux individus condamnés pour faits insurrectionnels, etc.* — 4e bureau : *Jeunes détenus, patronage de libérés, personnel.* — 5e bureau : *Transfèrements.*

DIRECTION DE LA SURETÉ GÉNÉRALE. — M. Cazelles, ✻, *directeur.* — 1er bureau : *Correspondance politique et personnelle.* 2e bureau : *Police spéciale.* — 3e bureau : *Police administrative.* —4e bureau : *Imprimerie et librairie.*

SERVICE DE L'ALGÉRIE. — M. Delabarre ✻, *chef du service.*

Service des Cultes.

M. Flourens, O. ✻, Conseiller d'État, *directeur général.*

1re DIVISION. — 1er bureau : *personnel du clergé; pensions et secours; organisation et régime des chapitres, séminaires et fabriques; contentieux.* — 2e bureau : *biens des fabriques, cures et succursales; congrégations; dons et legs; contentieux administratif.*

2e DIVISION. — M. Charles Rozan, ✻, *chef de division.* 1er bureau : *Administration temporelle des intérêts diocésains.* — 2e bureau : *Travaux diocésains.*

3e DIVISION. — M. Hepp (Eugène), *chef de division.* — Bureau : *Cultes non catholiques.*

4e DIVISION. — *Comptabilité centrale.* — M. Hippolyte Blanc, ✻,

chef de division. — 1er bureau : *Opérations centrales, liquidation, ordonnancement* — 2e bureau : *Ecritures centrales, tenue de livres, pensions, service du matériel et des bureaux.*

MINISTERE DES FINANCES.

M. Magnin, sénateur, *ministre.*

M. Wilson, député, *sous-secrétaire d'Etat.*

DIRECTION DU CABINET, DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL. — M. Boutin, ✻, *sous-directeur chargé de la direction.*

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT. — M. Dreyfus, ✻, *chef du cabinet.*

SECRÉTARIAT DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT. — M. Piédoye, *chef du secrétariat.*

Administration centrale du Ministère.

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES. — M. Le Blant, ✻, *inspecteur des finances, chargé du bureau de l'inspection générale.*

INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES. — MM. de Maisonneuve, C ✻, Harmand, O ✻, Tronson du Coudray, O ✻, de Colmont, ✻, Cavailhon, O ✻, marquis de Marguerie, O ✻, de Vergès, O ✻, Druilhet, O ✻, Rouget, ✻, Duparge, ✻, Jacquême, O ✻, Le Blant, ✻, Brodin, ✻, *inspecteurs généraux.*

DIRECTION DU CONTENTIEUX, DE L'INSPECTION GÉNÉRALE, DE LA STATISTIQUE ET DE L'ORDONNANCEMENT. — M. Pallain, ✻, *directeur, agent judiciaire du Trésor.* — 1er bureau : *inspection générale des Finances.* — 2e bureau : *agence judiciaire, affaires contentieuses, règlement des frais dûs aux officiers ministériels, recouvrement des débets des comptables, etc.* — 3e bureau : *actions judiciaires intentées ou défendues par le Trésor.* — 4e bureau : *examen et conservation des oppositions.* — 5e bureau : *bureau de statistique.* — 6e bureau : *ordonnancement et comptabilité des dépenses du Ministère.*

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS. — M. Musnier de Pleignes, O ✻, *directeur.* — M. Gay, ✻, *sous-directeur.* — Section des opérations de trésorerie. — Bureau central. — Section des ordonnances. — Bureau du service extérieur. — Bureau des écritures.

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE. — M. Thiboust, O ✻, *directeur*, M. Grimprel, O ✻, *sous-directeur.* — Bureau central, 1re section, contentieux et correspondance ; 2e section, contrôle adminis-

tratif et comptabilité centrale. — Bureau du Grand-Livre. — Bureau du double du Grand-Livre. — Bureau des transferts et mutations. — Bureau des pensions. — Bureau des cautionnements.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE. — M. de Roussy, G.O. ✵, conseiller d'État, *directeur-général*.— M. Couder, O ✵, *sous-directeur*. — Bureau central, écritures centrales du Trésor. — Budget général de l'État et affaires générales. — Bureau de la comptabilité des trésoriers payeurs généraux. — Bureau de la perception des contributions directes et de la comptabilité des percepteurs et receveurs des communes et établissements publics. — Bureau de la comptabilité des trésoriers-payeurs de l'Algérie, des colonies et des corps d'armée

Bureau de la comptabilité des régies et administrations financières.

CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR PUBLIC. — MM. Chazal, O ✵, *caissier-payeur-central*. — Bureau central et de Comptabilité. — Contrôle des dépenses. — Opérations en numéraire. —Portefeuille du Trésor.

SERVICE DU PAYEUR-CENTRAL DE LA DETTE PUBLIQUE. — M. de Marcillac, O ✵, *payeur-central*. — Bureau central. — Bureau des paiements. — Bureau de la comptabilité.

DIVISION DU CONTRÔLE CENTRAL. — M. de Boisdeffre, O ✵, *contrôleur central du Trésor, chef de la division*. — 1er bureau : contrôle des recettes et dépenses journalières de la caisse du Trésor. — 2e bureau : contrôle et visa des certificats d'inscription de rentes, des certificats de pensions et de secours, des cautionnements, etc.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. le général de division Farre, G. O. ✵, *Ministre*.

ÉTAT-MAJOR PARTICULIER. — MM. Jung, O ✵, *lieutenant-colonel d'artillerie hors cadre* ; Brunet, ✵, *chef de bataillon d'infanterie hors cadre* ; Peloux, ✵, *idem*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Richard, ✵, *colonel du génie, chef du cabinet*. — 1er bureau : *ouverture des dépêches, centralisation du travail pour le Président de la République, affaires réservées, etc.*, M. Ray, ✵, *ffons de chef*. — 2e bureau : *enregistrement et départ des dépêches, audiences publiques*, M. Jeanson, O. ✵, *chef*.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — MM. Blot, G.O. ✵, *général de division, chef d'état-major général*; Marthelin, ✵, *général de brige*; de France, O. ✵,

colonel, sous-chefs d'état-major général. — 1er bureau*: organisation et mobilisation générale de l'armée.* — 2e bureau: *statistique militaire.* — 3e bureau: *opérations militaires et instruction générale de l'armée.* — 4e bureau: *service des étapes, mouvements de troupes, etc.* — 5e bureau: *dépôt de la guerre.*

1re DIRECTION, (Infanterie). — M. Thibaudin O. ✲, *général de brigade, directeur, Personnel de l'infanterie, instruction technique et matériel particulier de l'arme de l'infanterie, recrutement, réserves et armée territoriale.*

2e DIRECTION, (Cavalerie). — M. Loizillon, O. ✲, *général de brigade, directeur, cavalerie, remonte, justice militaire, gendarmerie.*

3e DIRECTION, (Artillerie et équipages militaires), M. Sempé; O. ✲, *général de division, directeur, Personnel et matériel de l'artillerie et des équipages militaires.*

4e DIRECTION, (Génie). — M. Cosseron de Villenoisy, O. ✲, *général de division, directeur. — Personnel, matériel.*

5e DIRECTION, (Services administratifs). — M. Coulombeix, O ✲, *intendant militaire directeur. — Personnels administratifs et transports généraux, subsistances militaires, chauffage, fourrage, hôpitaux, invalides, lits militaires, habillement et campement.*

6e DIRECTION, (Poudre et Salpêtres). — M. Maurouard O ✲, *inspecteur général des poudres et salpêtres, directeur.*

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE ET DE LA COMPTABILITÉ. — M. de Panafieu, O ✲, *directeur-général*; M. de Beaucourt, *sous-directeur.*

1er SERVICE. — 1er bureau: *contrôle des dépenses, contentieux, budgets généraux, liquidation de la dotation de l'armée, liquidation des dépenses des armées.* — 2e bureau: *fonds, ordonnances et comptes généraux.* — 3e bureau: *comptes, matières, état des approvisionnements généraux.* — 4e bureau: *solde, revues de comptabilités, indemnités de route.*

2e SERVICE. — M. Arbory de Mamony, O ✲, *sous-directeur.* — 5e bureau: *pensions et secours.* — 6e bureau: *archives.* — 7e bureau: *service intérieur. — Agence comptable.*

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

M. le vice-amiral Cloué, G O ✲, *ministre.*

ÉTAT-MAJOR DU MINISTRE. — MM. Peyron, C ✲, contre-amiral, *chef d'état-major.* — Richier, O ✲, capitaine de vaisseau, *aide-de-camp;* Courrejolles, capitaine de frégate, *officier d'ordonnance*; Rouvier, ✲, lieut. de vaisseau, *idem;* Reclus, ✲, idem, *idem*; Leherle,

✻, capitaine en premier d'artillerie de marine, *idem*; Chevalier, ✻, capitaine d'infanterie de marine, *idem*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Peyron, C ✻, contre-amiral, *chef du cabinet*. — 1[er] bureau ; *cabinet*. — M. Morel , ✻, *chef*. — M. Mainot, ✻, commissaire-adjoint de la marine, *secrétaire particulier du ministre*. — 2[e] bureau : *mouvements de la flotte et opérations militaires*, M Sallot-Desnoyers, O ✻, capitaine de vaisseau, *sous-directeur*.

1[re] DIRECTION. — PERSONNEL. — M. Martineau Des Chesnez, G O ✻, ✪ I, contre-amiral, *directeur*. — 1[er] bureau : *état-major de la flotte*. — 2[e] bureau : *corps entretenus et agents divers*. — 3[e] bureau : *équipages de la flotte et justice maritime*. — 4[e] bureau : *troupes de la marine*.

2[e] DIRECTION. — MATÉRIEL. — M. Sabatier, C ✻, directeur des constructions navales, *directeur*. — 1[er] bureau : *constructions navales et travaux hydrauliques*. — 2[e] bureau : *artillerie*. — 3[e] bureau : *approvisionnements généraux*.

3[e] DIRECTION. — SERVICES ADMINISTRATIFS. — M. Cousin, O ✻, commissaire général de la marine, *directeur*. — 1[er] bureau : *inscription maritime et police de la navigation*. — 2[e] bureau : *pêche et domanialité maritime*. — 3[e] bureau : *solde, habillements et revues*. — 4[e] bureau : *subsistances, hôpitaux*.

4[e] DIRECTION — COLONIES. — M. Michaux, O ✻, ✪ I, *directeur*. — 1[er] bureau : *administration générale et municipale*. — 2[e] bureau : *cultes, instruction publique, travaux publics, colonisation, affaires militaires et maritimes*. — 3[e] bureau : *justice et régime pénitentiaire*. — 4[e] bureau : *fonds, hôpitaux, vivres*.

5[e] DIRECTION. — COMPTABILITÉ GÉNÉRALE. — M. Charles de Chappotin, *directeur*. — 1[er] bureau : *fonds et ordonnances*. — 2[e] bureau : *dépenses d'outre-mer*. — 3[e] bureau : *comptabilité centrale des fonds*. — 4[e] bureau : *comptabilité des matières*. — 5[e] bureau : *service intérieur, archives et bibliothèques*. — 6[e] bureau : *conservation des archives*.

INVALIDES DE LA MARINE. — M. Fournier, O ✻, ✪, commissaire général de la marine, *directeur*. — Bureau central des invalides. — Bureau des pensions et secours. — Bureau des prises, bris et naufrages, et du service des *gens de mer*.

CONTRÔLE CENTRAL. — MM. Vermot, C. ✻. *Inspecteur en chef*; Bideau, ✻, Gestin, ✻, Châtelain, ✻, *Inspecteurs*.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. Sadi-Carnot, député, *Ministre.*

M. Raynal, député, *sous-secrétaire d'État.*

Direction du Cabinet et du Secrétariat : M. Picard, ✻, *chef du cabinet.*

1° CABINET DU MINISTRE. — M. Colson, *sous-chef*; M. Debray, *sous-chef adjoint. — Affaires d'un caractère intime et confidentiel. — Demandes d'audience. — Réceptions. — Rapports personnels avec les Chambres. — Communications avec la Presse. — Affaires réservées.*

2° DIVISION DU SECRÉTARIAT.— MM. Marin, *chef de bureau faisant fonctions de chef de division*; Gonse, *chef de bureau*; Nobécourt, *chef du service intérieur.*

Direction du personnel et des mines : M. Demanche, ✻, *directeur.*

1re DIVISION. — M. Nobecourt, *chef de division. — Nominations, promotions et mouvements.* — M. Michelot, *chef de bureau.*

2e DIVISION. — M. Bizé, ✻, *chef de division. — Frais et indemnités, pensions, secours, contrôle et statistique du personnel.* — M. Lesage, *chef de bureau.*

DIVISION DES MINES. — M. Dequet, ✻, *chef de division. — Mines et usines.* — M. Chahuet, *chef de bureau.—Statistique de l'industrie minérale.*— M. Keller, ✻, *ingénieur chargé du service*; M. Odent, *chef de bureau.*

Direction de la comptabilité : M. Boyer, ✻, *directeur.*

1re DIVISION.— M. Bouteiller, ✻, *chef de division*; M. Traversa, *sous-chef faisant fonctions de chef de bureau*; M. Debled, *caissier.*

2e DIVISION. — M. Génué, ✻, *chef de division*; M. Maucourt, *chef de bureau.*

Direction des cartes, plans et archives et de la statistique graphique : M. Cheyson, ✻, *ingénieur en chef, directeur.*

DIVISION DES CARTES, PLANS ET ARCHIVES ET DE LA STATISTIQUE GRAPHIQUE. — M. Charle, ✻, *chef de division*; 1er bureau : *cartes et plans*; 2e bureau : *archives*, M. Morel, *chef de bureau*; 3e bureau : *statistique graphique*, M. Hugo, *chef de bureau.*

Direction des routes et de la navigation : M. Rousseau, ✻, *conseiller d'Etat, ingénieur-en-chef des ponts-et chaussées, directeur.*

DIVISION DES ROUTES ET PORTS. — M. Grancoin, ✻, *chef de division.* — 1er bureau : *routes nationales*, M. Bescherelle, *chef de bureau.*— 2e bureau : *routes départementales* ; *police du roulage* : M. Rouget, *chef de bureau.* — *Service spécial de statistique* : M. Storez, *rédacteur.*

DIVISION DE LA NAVIGATION. — M. Caulet de Longchamp, O. ✻, *chef de division.* — 1er bureau : *ports maritimes, phares et balises*, M. Mayer, *chef de bureau.* — 2e bureau : *rivières navigables et flottables*, M. Beaurin, *chef de bureau.* — 3e bureau : *canaux de navigation*, M. Charpentier, *chef de bureau.* — *Service spécial de statistique* : M. Godebski, *rédacteur.*

DIVISION DU SERVICE HYDRAULIQUE. — M. Chenou, ✻, *chef de division.*— 1er bureau : *irrigations et services divers :* M. Fayolle, *chef de bureau.*— 2e bureau : *usines, dessèchements, assainissements* : M. Boitard, *sous-chef faisant fonctions de chef de bureau.*

Direction générale des chemins de fer : M. Véron-Duverger, O. ✻, Conseiller d'Etat, *inspecteur-général des ponts-et-chaussées*, *directeur-général.*

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION. — M. Fournié, ✻, *ingénieur-en-chef des ponts-et-chaussées*, *directeur.*

1re Division.— *Etudes et travaux des chemins de fer non concédés :* M. Gouzay, ✻, *chef de division.* —1er bureau : M. Schelle, *chef de bureau.*— 2e bureau : M. Condamin, *chef de bureau.*

2e Division. — *Etudes et travaux des chemins de fer concédés :* M. de Muizon, ✻, *chef de division.* — 1er bureau : M. Gaillard, *chef de bureau.* — 2e bureau : M. Rizzetti, *chef de bureau.*

3e Division. — *Contrôle des comptes des Compagnies et statistique des chemins de fer :* M. Systermans, ✻, *chef de division.*— 1er bureau : *contrôle des comptes des Compagnies des chemins de fer :* M. Moreau, *chef de bureau.* — 2e bureau : *statistique des chemins de fer :* M. Cochin, *chef de bureau.*

DIRECTION DE L'EXPLOITATION.— M. Schlemmer, O ✻, *Ingénieur-en-chef des ponts-et-chaussées*, directeur.

DIVISION DE L'EXPLOITATION. — M. Rougeot de Briel, ✻, *chef de division.* — 1er bureau : *exploitation commerciale :* M. Dumay, *chef de bureau.* — 2e bureau : *exploitation technique :* M. Allary-Bernet, *chef de bureau.* — 3e bureau : *rapports avec les autres départements ministériels ; conventions internationales* ; *services extérieurs des Compagnies* ; *inventions :* M. Moullé, *chef de bureau.*

Direction des bâtiments civils et palais nationaux : M. Langlois de Neuville, O. ✻, *directeur.*

1re Division : M. Poulin, ✻, *chef de division* — 1er bureau : *bâtiments civils :* M. Lambert, *chef de bureau.* — 2e bureau : *comptabilité :* M. Joannis, ✻, *chef de bureau.*

2e Division. — M. de Boissieu, ✻, *chef de division.* — 1er bureau : *palais nationaux*; *services des eaux :* M. Fouraignan, *chef de bureau.* — 2e bureau : *mobilier national et régies des palais :* M. Joly, *chef de bureau.*

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

M. Tirard, député, *Ministre.*

M. Cyprien Girerd, député, *sous-secrétaire d'État.*

Cabinet du ministre. — M. Boyetet de Bagnaux, conseiller d'Etat, *directeur du secrétariat et de la comptabilité*, *chargé du cabinet.*

Cabinet du sous-secrétaire d'état. — M. Thévenet, *chef du cabinet.*

Direction du secrétariat et de la comptabilité. — MM. Boyetet de Bagnaux, conseiller d'État, *directeur* ; Grison, ✻, *sous-directeur.* — 1er bureau : *secrétariat,* M. Soubies, *chef.* —2e bureau : *personnel*, M. Edme, *chef.* — 3e bureau : *comptabilité centrale* (budgets, ordonnancement, écritures centrales et comptes), M. Gauthier (Léon), *chef.* — 4e bureau : *comptes matières* ; *secours*, M. Gauthier (Jules), *chef.*— 5e bureau : *statistique*, M. Loua, *chef.*

Direction de l'agriculture. — M. Tisserand, C. ✻, *inspecteur général de l'agriculture*, *directeur.*

1re Division : M. Signard, ✻, *chef de division.* — *Bureau de l'enseignement agricole* (dirigé par le chef de division). — *Bureau du service vétérinaire,* M. Leblond, *chef.*

2e Division : M. Challot, ✻, *chef de division.* — *Bureau des encouragements à l'agriculture*, M. Marchand, *chef. Bureau des subsistances* (dirigé par le chef de division).

Direction des haras. — M. de Cormette, O. ✻, *inspecteur général, directeur.*— 1er bureau : *administration des dépôts d'étalons*, M. Cocheris, ✻, *chef.* — 2e bureau : *encouragements à l'industrie chevaline,* M. de Beauvert, ✻, *chef.*

Direction du commerce intérieur. — MM. Girard, O. ✻, *directeur*; Rougeot, *sous-directeur.* — 1er bureau : *commerce*, M. Vannacque, *chef.* —2e bureau : *industrie et brevets d'invention*, M. Du-

moustier de Frédilly, *chef.* — 3e bureau : *police sanitaire et industrielle*, M. Nicolas, ✻, *chef.* — 4e bureau : *enseignement professionnel et travail des enfants dans les manufactures*; M. Roux, ✻, *chef.*

Direction du commerce extérieur. — MM. Marie, C. ✻, *directeur*; Hédouin, O. ✻, *sous-directeur.* — 1er bureau : *législation commerciale et tarifs de douanes en France*, M. Fréauff-Ozenne, *chef*, ✻. — 2e bureau : *législation commerciale et tarifs de douanes à l'étranger*, M. Ris, ✻, *chef.* — 3e bureau : *mouvement général du commerce et de la navigation*, M. Thibault, ✻, *chef.*

Administation des forêts. — *Conseil d'administration* : Le sous-secrétaire d'Etat, *président du Conseil*; MM. Lorentz, O. ✻, Colin, ✻, Bedel, ✻, Clément de Granprey, ✻, Serval, ✻, Beurnier, *inspecteurs généraux des forêts*; Carraud, O. ✻, *inspecteur général, secrétaire du Conseil.*

1er service. — *Personnel*; *contrôle*, M. Carraud, O. ✻, *inspecteur général*, chargé en outre de la direction des trois autres services.

2e service. — *Aménagement*; *exploitation*, M. Sée, ✻, *conservateur, chef de service.*

3e service. — *Reboisement*; *travaux*, M. de Gayffier, O. ✻, *conservateur, chef de service.*

4e service. — *Contentieux*; *comptabilité*, M. Bellaud, *conservateur, chef de service.*

MINISTÈRE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

M A. Cochery, député, *ministre.*

Direction du cabinet et du service central. — M. G. Cochery, *directeur.* — Cabinet, contentieux, service intérieur, conventions internationales concernant les télégraphes, baux, copies de dépêches, mandats télégraphiques

Personnel. — M. Fribourg, ✻, *chef.*

Direction technique des lignes télégraphiques. — M. Bergon, O. ✻, *administrateur.* — Construction et entretien des lignes aériennes, matériel des bureaux, construction et entretien des lignes spéciales, liquidation des dépenses et comptabilité, matières. — *Section de la télégraphie militaire*, M. Morris, ✻, *inspecteur-ingénieur.*

Exploitation télégraphique. — M. Boussac, ✻, *chef de bureau.* Organisation du réseau et correspondance, service auxiliaire de télégraphie privée, mandats télégraphiques, franchises, tarifs.

EXPLOITATION POSTALE. — 1re Division : M. Chassinat, O ✻, *administrateur.* — Correspondance intérieure, M. Verdun, *chef de de bureau.* — Service local et rural, M. Desgranges, ✻, *chef de bureau.* — Franchises, tarifs et contraventions, M Rojare, *chef.*

2e Division : M. A. Besnier, O. ✻, *administrateur.* — Correspondance étrangère et services maritimes, M. Ansault, ✻, *chef de bureau.* — Matériel, M. Dursens, ✻, *chef de bureau.*

DIVISION DE LA STATISTIQUE, DES RENSEIGNEMENTS ET DES RÉCLAMATIONS. — M. Lefebvre de la Boulaye, ✻, *administrateur.* — Statistique et enseignement, M. de Lander, ✻, *chef de bureau.* — Réclamations, M. Jocottey, *chef de bureau.*

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.— M. Godefroy, ✻, *administrateur.* — Ordonnancement des dépenses, M. Guérard, *chef de bureau.* — Vérification des produits, M. Bax, *chef de bureau.* — Articles d'argent, M. Blanchon, *chef de bureau.*

Administrations et Services financiers.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — M. Coppens d'Hondschoote, O. ✻, *directeur général.*

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES. — M. Lecler, *directeur général.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES. — M. Ambaud, *directeur général.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.— M. Roucou, *directeur général.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT.— M. Rolland, C. ✻, *directeur général.*

TABLEAU DES PRÉFECTURES ET ÉVÊCHÉS DE FRANCE.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Ain	Bourg	Stéhélin, ✻	Soubiraune	Belley.
Aisne	Laon	Sebline, ✻, ❦ A	Thibaudier, ✻	Soissons.
Allier	Moulins	Le Mallier	De Dreux-Brézé	Moulins.
Alpes (B.)	Digne	Danican-Philidor, ✻, ❦ A.	Vigne	Digne.
Alpes (H.)	Gap	Vernet, ❦ A	Roche	Gap.
Alpes-Marit.	Nice	Cte Brancion, C ✻	Balïan	Nice.
Ardèche	Privas	Robert, O ✻	Bonnet	Viviers.
Ardennes	Mézières	Blondin, ✻	Langénieux	Reims (Marne).
Ariége	Foix	Girard	Bélaval, O ✻	Pamiers.
Aube	Troyes	Rondineau, ✻	Cortet, ✻	Troyes.
Aude	Carcassonne	Bossu	Leuillieux	Carcassonne.
Aveyron	Rhodez	André	Bourret	Rodez.
Bouches-du-Rhône	Marseille	Poubelle, ✻, ❦ I	FORCADE, O ✻	AIX, Arles et Embrun.
			Robert	Marseille.
Calvados	Caen	Monod, ✻	Hugonin, ✻	Bayeux.
Cantal	Aurillac	Vimont, O ✻, ❦ A	Baduel	Saint-Flour.
Charente	Angoulême	Cleiftié	Sebaux	Angoulême.
Charente-Inf.	La Rochelle	Lagarde, ✻	Thomas, ✻	La Rochelle.
Cher	Bourges	Mahias, ✻, ❦ I	Marchal	BOURGES.
Corrèze	Tulle	Gragnon	Dénechaux	Tulle.
Corse	Ajaccio	Le Guay, ✻	De la Foata	Ajaccio.
Côte-d'Or	Dijon	Duval, ✻	Rivet, O ✻	Dijon.
Côtes-du-Nord	Saint-Brieuc	Bertereau	David, O ✻	Saint-Brieuc.
Creuse	Guéret	Périgois	Duquesnay	Limoges (Haute-Vienne).
Dordogne	Périgueux	Catusse	Dabert, ✻	Périgueux.
Doubs	Besançon	Galtié	Paulinier ✻	BESANÇON et Haute-Saône.
Drôme	Valence	Najean	Cotton	Valence.
Eure	Évreux	Firbach, O ✻	Grolleau	Évreux.
Eure-et-Loir	Chartres	Floret	Regnault ✻	Chartres.
Finistère	Quimper	Lagrange de Langre, ✻	Nouvel	Quimper.
Gard	Nîmes	Dumarest	Besson	Nîmes.
Garonne (H.)	Toulouse	Merlin, ✻, ❦ A	DESPREZ, O ✻	TOULOUSE et Narbonne.
Gers	Auch	Joubert	GÉRAULT DE LANGALERIE, ✻	AUCH.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Gironde.....	Bordeaux ...	Doniol O ✻.............	S. E. le Cardinal DONNET, G. C ✻. Roullet de la Bouillerie, ✻, archev. de Perga *in partibus, coadjuteur.*	BORDEAUX.
Hérault.....	Montpellier..	Fresne, ✻	De Cabrières.......	Montpellier.
Ille-et-Vilaine	Rennes......	P. André, ✻	Place	RENNES.
Indre.	Châteauroux	Proudhon	Marchal	BOURGES (Cher)
Indre-et-Loire	Tours.......	Daunassans, O ✻, ✿ A...	COLET, O ✻	TOURS.
Isère	Grenoble....	Ribert..................	Fava	Grenoble.
Jura........	Lons-le-Sauln	Berniquet	Marpot	Saint-Claude.
Landes......	Mont-de-Mars	Maréchal Lebrun, ✻	Delannoy, ✻.......	Aire.
Loir-et-Cher.	Blois	Léon Cohn, ✻	Laborde...........	Blois.
Loire	St-Étienne...	Thompson, ✻, ✿ A	Caverot	Lyon (Rhône).
Loire (Haute)	Le Puy......	De Lamer, ✻	Lebreton, O ✻.....	Le Puy.
Loire-Infér ..	Nantes......	Herbette, ✻, ✿ A........	Le Coq............	Nantes.
Loiret	Orléans.	Regnault, ✻............	Coullié	Orléans.
Lot.........	Cahors......	Bargeton, ✻............	Grimardias, ✻	Cahors.
Lot-et-Garon.	Agen........	Henry, ✻	Fonteneau, ✻......	Agen.
Lozère	Mende	Jourdan.	Costes.............	Mende.
Maine-et-Loir	Angers......	Assiot, ✻	Freppel, ✻........	Angers.
Manche	St-Lô	Filipini, ✻, ✿ A	Germain...........	Coutances.
Marne	Châlons.	Delasalle, O ✻..........	LANGENIEUX, ✻...	REIMS (Arr. de Reims et Arden.
			Meignan, ✻	Châlons.
Marne (H) ...	Chaumont...	Pointu, ✿ A	Bouange...........	Langres.
Mayenne	Laval.......	Genouille...............	Le Hardy du Marais	Laval.
Meurthe et Moselle	Nancy.......	Baile Martial	Foulon, ✻	Nancy.
Meuse.......	Bar-le-Duc ..	Robert de Massy	Hacquart, O ✻	Verdun.
Morbihan ...	Vannes......	De Montluc	Bécel, ✻..........	Vannes.
Nièvre	Nevers......	Levaillant	Lelong............	Nevers.
Nord........	Lille........	Paul Cambon, O ✻, ✿ I..	S. E. le Cardinal RÉGNIER, C. ✻ Monnier, évêque *in partibus* de Lydda.	CAMBRAI.
Oise........	Beauvais....	Jabouille, ✻, ✿ A	Dennel............	Beauvais.
Orne	Alençon.....	Reboul..................	Rousselet, O ✻....	Séez.
Pas-de-Calais.	Arras.......	Ribourd.................	Lequette, ✻	Arras.
Puy-de-Dôme	Clermont-F..	P. Glaize, ✻, ✿ A	Boyer.............	Clermont
Pyrénées (B).	Pau	Laurens, ✻, ✿ A........	Ducellier..........	Bayonne

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Pyrénées (H).	Tarbes......	Brouin..................	Jourdan, ✠.........	Tarbes.
Pyrénées-Or.	Perpignan...	Rivaud..................	Caraguel..........	Perpignan.
Rhin (Haut)..	Belfort......	Poulet..................	Foulon............	Nancy.
Rhône......	Lyon........	Oustry, O ✠............	CAVEROT, O ✠....	LYON et Vienne.
Saône (H)....	Vesoul......	Michel..................	Paulinier, ✠.......	Besançon (Doubs)
Saône-et-Loire	Mâcon......	Hendlé, ✠, ✪ A........	Perraud, ✠........	Autun.
Sarthe......	Le Mans.....	Chapron.................	D'Outremont.......	Le Mans.
Savoie......	Chambéry...	Saisset-Schneider, O ✠...	PICHENOT, ✠..... Rosset............ Turinaz..........	CHAMBÉRY. St-Jean de Maurienne Tarentaise.
Savoie (H.)..	Annecy.....	Lefebvre du Grosriez.....	Isoard............	Annecy.
Seine.......	PARIS......	Hérold, sénateur.........	S. E. le Cardinal GUIBERT, O ✠... Richard, év. *coadjut.*	PARIS.
Seine-Infér...	Rouen.......	Renaud, ✠.............	DE BONNECHOSE, C ✠............	ROUEN.
Seine-et-Marn	Meaux......	Patinot, O ✠...........	Allou, O ✠....... de Briey, *coadj*[r]....	Meaux.
Seine-et-Oise	Versailles...	Bon Cottu, ✠, ✪ I.......	Goux.............	Versailles.
Sèvres (Deux)	Niort........	Barrême................	N................	Poitiers (Vienne et Deux-Sèv.)
Somme.....	Amiens......	Spuller, ✠.............	Guilbert, ✠.......	Amiens.
Tarn.......	Alby........	Galtié..................	RAMADIÉ, ✠.......	ALBY.
Tarn-et-Gar..	Montauban..	de Selves................	Legain, ✠.........	Montauban.
Var.........	Draguignan..	A. Rey, ✠...............	Terris............	Fréjus et Toulon.
Vaucluse....	Avignon.....	Schnerb, O ✠, ✪ A......	Hasley............	AVIGNON.
Vendée......	La Roche-s.-Yon.	De Girardin, ✠.........	Cateau............	Luçon.
Vienne......	Poitiers.....	Obissier-St-Martin........	N................	Poitiers (Vienne et Deux-Sèv.)
Vienne (H.)..	Limoges.....	Massicault, ✠, ✪ A......	Duquesnay, ✠......	Limoges.
Vosges......	Épinal......	Bœgner, ✠, ✪ A.........	De Briey..........	Saint-Dié.
Yonne.......	Auxerre.....	Maulmond..............	BERNADOU, O ✠...	SENS et Auxerre

Administration départementale de l'Algérie.

Département d'Alger, M. de Lestaubière, préfet; — Département d'Oran, M. Petrelle, préfet; Département de Constantine, M. Graux, ✠, préfet

Evêchés des Colonies, suffragants de l'archevêché de Bordeaux.

Saint-Denis (Ile de la Réunion, Afrique)........................ Mgr. Soulé
Basse-Terre (Guadeloupe, Antilles)............................ Blanger.
St-Pierre et Port-de-France (Martinique, Antilles)................ Carméné.
Sénégal.. Dubois.

Évêchés d'Algérie, suffragants de l'archevêché d'Alger.

Archevêque d'Alger, Mgr. Allemand-Lavigerie, O ✠; Duserre, *coadjuteur*.
Évêque d'Oran, Mgr. Ardin. — Évêque de Constantine, Mgr. Gillard, ✠.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements de sous-préfectures ayant pour chefs-lieux Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

ANCIENS PRÉFETS.

Le département a eu successivement pour Préfets :

M. Joubert, ex-constituant, nommé à la création, puis, commissaire général des relations commerciales en Hollande.

M. Dieudonné, officier de la Légion-d'Honneur, membre du tribunat, nommé le 3 pluviose an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV.

M. de Pommereul, général de division, baron de l'Empire, membre de la Légion-d'Honneur, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, puis, Conseiller d'État, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

M. Duplantier, baron de l'Empire, officier de la Légion-d'Honneur, auparavant préfet des Landes, nommé le 30 novembre 1805, décédé à Paris, le 6 février 1814.

M. le comte Beugnot a administré le département pendant le premier trimestre de 1814, comme conseiller d'État en mission.

M. le baron Siméon, grand-officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre royal de Saint-Hubert de Bavière, nommé le 2 mai 1814, puis, pair de France et ministre d'État.

M. Dupont-Deleporte, maître des requêtes au Conseil d'État, nommé le 22 mars 1815.

M. Dupleix de Mézy, commandeur de la Légion-d'Honneur, nommé le 12 juillet 1815, puis, conseiller d'Etat, directeur-général des postes.

M. le comte de Rémusat, grand'croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, chevalier de la Légion-d'Honneur, auparavant préfet de la Haute-Garonne, nommé le 5 février 1817.

M. le comte H. de Murat, conseiller d'État, commandeur de la Légion-d'Honneur, nommé le 3 janvier 1822, puis pair de France.

M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, conseiller d'État, officier de la Légion-d'Honneur et chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, puis député du Nord.

M. le vicomte de Villers du Terrage, ancien préfet, officier de la Légion-d'Honneur, nommé le 19 août 1830; puis pair de France.

M. le baron Méchin, conseiller d'État, membre de la Chambre des députés, ancien préfet, grand-officier de la Légion-d'Honneur, officier de l'ordre de Léopold, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte de Saint-Aignan, conseiller d'État, officier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Léopold, nommé le 30 janvier 1839; puis, conseiller d'État en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron Maurice Duval, pair de France, conseiller d'État, grand-officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, nommé le 15 mai 1845.

M. Ém. Desmousseaux de Givré, officier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M. Anthony-Thouret, commissaire du Gouvernement, préfet provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. Delescluse et D. Pillette ont administré le département, le premier comme commissaire-général de la République, le second comme commissaire-adjoint, depuis le 10 mars 1848, jusqu'au 18 mai suivant.

M. Durand-St-Amand, auparavant maire du 7e arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

M. David, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. Vaïsse, commandeur de la Légion-d'Honneur, auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849; ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller d'État et sénateur, décédé en 1864.

M. Besson, grand-officier des ordres de la Légion-d'Honneur et de Léopold de Belgique, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire, et de la Haute-Garonne, puis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'État.

M. Collet-Meygret, commandeur des ordres de la Légion-d'Honneur et de Léopold de Belgique, grand'croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, nommé le 30 juin 1857; auparavant préfet et directeur-général de la sûreté publique.

M. VALLON (Paul-Louis-Marie-Athanase-Léonard), grand-officier de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'ordre de Léopold de Belgique, officier de l'Instruction publique ; auparavant préfet de Maine-et-Loire, nommé le 20 octobre 1857 ; décédé en fonctions le 5 novembre 1865.

M. PIÉTRI, commandeur de la Légion-d'Honneur, nommé le 12 novembre 1865 ; auparavant préfet de l'Hérault, puis, préfet de police.

M. L. SENCIER, grand-officier de la Légion-d'Honneur, nommé le 19 février 1866 ; auparavant préfet de la Loire, puis conseiller d'État, directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur, puis, conseiller d'État chargé de l'Administration du département du Rhône.

M. DE SAINT-PAUL, grand-officier de la Légion-d'Honneur, officier de l'Instruction publique, grand'croix de divers ordres, etc, nommé le 23 décembre 1868, sénateur, chargé de l'Administration du département du Nord, auparavant directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur.

M. Léon MASSON, chevalier de la Légion-d'Honneur, nommé le 30 janvier 1870.

.M. A. TESTELIN, membre du Conseil général, nommé le 6 septembre 1870 ; puis, Commissaire de la Défense des départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

M. Pierre LEGRAND, avocat, nommé le 16 septembre 1870.

M. Paul BERT, nommé le 22 janvier 1871.

M. Ernon HENDLÉ, nommé le 7 février 1871.

M. BARON, avocat, *Préfet par intérim*, nommé le 7 février 1871.

M. CLEENEWERCK DE CRAYENCOUR, vice-président du Conseil de Préfecture, nommé par décret du 6 mars 1871, *Préfet par intérim.*

M. BARON, réintégré dans les fonctions de *Préfet par intérim*, par décision ministérielle du 6 mars 1871.

M. le baron SÉGUIER, officier de la Légion-d'Honneur, nommé le 20 mars 1871.

M. LIMBOURG, nommé le 19 décembre 1873. N'a pas été installé.

M. le baron LE GUAY, (O ✻), conseiller d'État, nommé le 21 décembre 1873 ; depuis sénateur.

M. LIZOT (O ✻), nommé le 21 mars 1876, puis Préfet de la Seine-Inférieure.

M. WELCHE (C ✻), conseiller d'État, nommé le 19 mai 1877, puis ministre de l'Intérieur.

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

PRÉFECTURE.

Le Préfet est le seul représentant légal de l'État et du Département ; il est le chef supérieur de tous les services publics généraux et départementaux.

Il fait exécuter les lois et actes du Gouvernement et, en vertu de ses pouvoirs de haute police, assure l'ordre et la liberté publics ; il administre le département ; enfin, il exerce un pouvoir de tutelle sur les communes et établissements publics du Département.

Préfet : M. Paul Cambon, O ✻, I ✪, O ✠.

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL.

Le secrétaire-général signe les expéditions des actes de l'autorité publique et garde les papiers et archives. Il est le chef supérieur des bureaux de la Préfecture et le suppléant ordinaire du Préfet : Il est, à titre permanent, chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet. — Il est commissaire du Gouvernement près le Conseil de préfecture.

Secrétaire-général : M. Gabriel Bouffet, A ✪.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Le Conseil de préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge et réduction de contributions directes et taxes assimilées; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes d'indemnités pour dommages causés par l'exécution de travaux publics à raison d'extraction de matériaux dans les propriétés privées pour lesdits travaux ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les réclamations contre les élections de maires, conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, prudhommes délégués sénatoriaux ; sur les réclamations contre les décisions des municipalités, en matière de logements insalubres ; sur la comptabilité des communes et établissements de bienfaisance dont le revenu ordinaire est inférieur à 30,000 francs ; sur les procès-verbaux pour contravention de grande voirie ; sur les demandes d'autorisation de plaider des communes et établissements de bienfaisance, etc. — Le Conseil de préfecture n'est pas *juge ordinaire* du contentieux

administratif et un texte formel de loi est nécessaire pour lui attribuer compétence : Ses arrêtés peuvent toujours être attaqués suivant les cas, devant le Conseil d'Etat ou la cour des comptes.

Toutes les requêtes et mémoires, soit en demandant, soit en défendant, sauf en matière électorale et en matière de contributions quand il s'agit de cotes inférieures à 30 francs, doivent être rédigés sur papier timbré et adressés ou déposés au greffe du Conseil.

Les audiences du Conseil de préfecture, statuant en matières contentieuses, sont publiques, mais les parties ne sont prévenues du jour où les affaires sont appelées que si elles en ont exprimé préalablement le désir. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des conseillers, les parties peuvent présenter des observations orales, soit en personne, soit par mandataire, après quoi le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions. — Les comptes des communes et établissements de bienfaisance ne sont pas jugés en séance publique, mais le président et le conseiller rapporteur peuvent ouïr en son cabinet les observations orales des intéressés. (Loi du 21 juin 1865 et décret du 12 juillet suivant).

La présence de trois conseillers est nécessaire à la validité des délibérations. Lorsque le Préfet assiste à la séance du Conseil, il le préside ; il a voix prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de préfecture tient ses séances les lundi, mercredi et vendredi, à une heure : séances publiques ordinaires les mercredi, séances publiques extraordinaires suivant les besoins du service.

COMPOSITION DU CONSEIL.

MM. le Préfet, *président* ; Arnauld de Praneuf, I. ✪, *vice-président* ; Delpech, Delaporte et Joppé, *conseillers*.

En cas d'empêchement, les membres du Conseil de préfecture sont suppléés par des membres du Conseil général.

Commissaire du Gouvernement, M. le secrétaire-général et, à son défaut, un des conseillers,

GREFFE. — MM. Bury, *chef de bureau, secrétaire - greffier*, Leplus, *commis-greffier* ; Bassé, *employé*.

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT (1).

Le *Conseil général* a, chaque année, deux sessions ordinaires qui s'ouvrent, l'une le premier lundi qui suit le 15 août, l'autre au jour fixé par le Conseil dans sa session d'août. La première ne peut durer plus d'un mois; la seconde plus de quinze jours.

(1) Voir à la 3e partie de l'Annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.

Le Conseil général nomme, parmi ses membres, le président, les vice-présidents et les secrétaires.

Il exerce les attributions qui lui sont déférées par la loi du 10 août 1871.

Le nombre des membres du Conseil général est 61, un par canton, et répartis comme suit entre les sept arrondissements, savoir: Dunkerque, 7; Hazebrouck, 7; Lille, 17; Cambrai, 7; Avesnes, 10; Douai, 6; Valenciennes, 7.

Conformément à la loi du 10 août 1871, il a été procédé, le 16 septembre suivant, le 8 novembre 1874, le 4 novembre 1877 et le 4 juillet 1880, à l'élection des membres du Conseil général et des Conseils d'arrondissement.

Le Conseil général est composé comme suit :

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes-Nord,	Ernest Legrand, avocat à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Jules Hiroux, industriel, à Sains.
Bavai,	Gravis, ancien notaire à Bavai.
Berlaimont,	Evrad Eliez, notaire et maire, à Berlaimont.
Landrecies,	Marie-Soufflet, A. ✪, propriétaire à Landrecies.
Le Quesnoy-Est,	Boulangé, A. ✪, agriculteur, maire de Salesches.
Le Quesnoy-O.,	Baron de l'Epine, propr. à Wargnies-le-Petit.
Maubeuge.	Sculfort, industriel à Maubeuge.
Solre-le-Château,	Duponchel, maître de verreries à Sars-Poteries.
Trélon,	Boussus, ✻, filateur à Wignehies.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai-Est,	Cirier, député, avocat à Cambrai.
Cambrai-Ouest,	Bernard, fabric. de sucre à Aubencheul-au-Bac.
Carnières,	Telliez, ✻, député, propriétaire à Carnières.
Clary,	Dutemple, notaire à Walincourt.
Le Câteau,	Ch. Seydoux, O. ✻, I. ✪, ✠, manuf. au Câteau.
Marcoing,	Crépin, ✻, propriétaire, cultivateur et maire à Noyelles-sur-l'Escaut.
Solesmes,	Macarez, ✻, industriel à Saint-Python.

Arrondissement de Douai.

Arleux,	Ch. Mention, député, à Douai.
Douai-Nord,	Alain-Chartier, ✻, A ✪, industriel à Douai.
Douai-Ouest,	Giroud, ✻, A. ✪, député à Douai
Douai-Sud,	Ed. Fiévet, fabric. de sucre à Sin.
Marchiennes.	Baron de Bouteville, propriétaire à Hornaing.
Orchies.	Des Rotours, propriétaire, député, maire d'Avelin.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues,	Claeys, maire de Bergues.
Bourbourg,	Demeunynck, ✻, ancien maire de Bourbourg, docteur en médecine, à Lille.
Dunkerque-Est,	Gustave Lemaire, avocat, à Dunkerque.
Dunkerque-O.,	Trystram, deputé, négociant et président de la Chambre de Commerce, à Dunkerque.
Gravelines,	Goussard, O. ✻, ancien président de section au Conseil d'Etat (à Watten).
Hondschoote,	Goudaert, ancien notaire, à Hondschoote.
Wormhoudt,	Bergerot, député, maire à Esquelbecq.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul-N.-E.,	Biesval, propriétaire à Bailleul.
Bailleul-S.-O.,	Plichon, O. ✻ C ✠, député, à Bailleul.
Cassel,	Desmyttère, ✻, propriétaire et maire à Cassel.
Hazebrouck-N.,	Joets de Metershof, propriétaire à Hazebrouck.
Hazebrouck-S.,	Massiet du Biest, sénateur, maire à Hazebrouck
Merville,	Duquenne, négociant à La Gorgue.
Steenvoorde,	Outters, notaire à Steenvoorde.

Arrondissement de Lille.

Armentières.	Aug. Mahieu, manufacturier, maire d'Armentières.
Cysoing,	Georges Brame, ✻, député, propriétaire à Hem.
Haubourdin,	Auguste Potié, agriculteur à Haubourdin.
La Bassée,	Édouard Chombart, maire d'Herlies.
Lannoy,	Bouchery, maire de Sailly.
Lille-Centre,	P. Legrand, avocat, député, à Lille
Lille-Nord-Est,	Jules Dutilleul, ✻, A. ✿. sénateur, propriétaire et maire de Lille.
Lille-Ouest.	Albert Legrand, industriel, maire de St-André.
Lille-Sud-Est,	Chéri Dumez, à Lille.
Lille-Sud-Ouest,	Testelin, docteur en médecine, sénateur à Lille.
Pont-à-Marcq,	Desmoutier, ✻, cult. et propr. à Mons-en-Pévèle
Quesnoy-sur-D.,	Meurillon, notaire à Comines.
Roubaix-Est,	Pierre Catteau, ✻, manufacturier à Roubaix.
Roubaix-Ouest,	Emile Moreau, ingénieur à Roubaix.
Seclin,	Van der Straeten I ✿ ✠, propriétaire et maire à Vendeville.
Tourcoing-Nord,	Ch. Jonglez, à Tourcoing.
Tourcoing-Sud,	Desurmont, ✻, propriétaire à Tourcoing.

Arrondissement de Valenciennes.

Bouchain, Caullet, fabricant de sucre, maire à Haspres.
Condé, Dervaux, ✻, industriel à Condé.
St-Amand, r. d., Sirot, maître de forges à St-Amand.
St-Amand, r. g., L· Legrand (de Lecelles), avocat à Douai.
Valenciennes-E., Bultot, ✻, A ✪, maire de Valenciennes.
Valenciennes-N, Jules Rousseau, propriétaire à Valenciennes.
Valenciennes-S., Louis Legrand (de Valenciennes), avocat, docteur en droit, docteur ès-lettres et député, à Valenciennes.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

Instituée par la loi du 10 *août* 1871.

La Commission départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent, élus dans le sein du Conseil, sont au nombre de sept, savoir :

MM. Rousseau, ✻, *président* ; Alain-Chartier, *secrétaire* ; Dutemple, Boulanger, Potié, Joets de Metershof et Claeys.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les Conseils généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Par délibération du 6 novembre 1871, le Conseil général a divisé les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées :

1re Série. 30 cantons. — Avesnes-Sud, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy-Ouest, Trélon, Cambrai-Ouest, Clary, Marcoing, Douai-Nord, Marchiennes, Orchies, Bourbourg, Dunkerque-Ouest, Hondschoote, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Merville, Steenwoorde, La Bassée, Haubourdin, Lille-Centre, Lille-Ouest, Lille-Sud-Ouest, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Nord, Saint-Amand (rive gauche), Condé, Valenciennes-Nord, Valenciennes-Sud.

2e Série. 31 cantons. — Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies,

Le Quesnoy-Est, Solre-le-Château, Cambrai-Est, Carnières, Le Câteau, Solesmes, Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Est, Gravelines, Wormhoudt, Bailleul-Nord-Est, Cassel, Hazebrouck-Nord, Armentières, Cysoing, Lannoy, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Pont-à-Marcq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Sud, Saint-Amand (rive droite), Bouchain, Valenciennes-Est.

Par suite d'un tirage au sort auquel il a été procédé dans la même séance du 6 novembre 1871, la 1re série a été désignée pour être renouvelée la première. — Cette opération a eu lieu le 8 novembre 1874 pour la 1re série et le 4 novembre 1877 pour la seconde

Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 1re série, ont été renouvelés le 4 juillet 1880. Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 2e série expireront en 1883.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de neuf heures à onze heures et demie du matin, et de une heure à cinq heures de l'après-midi.

Toutes les lettres ou pièces doivent être déposées sous bande ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passe-ports qui peuvent être remis aux garçons de bureaux pour être portés aux bureaux respectifs.

CABINET DU PRÉFET. — MM. Bompard, ✪ A., *chef du cabinet* ; Bourgoin, *secrétaire particulier* ; Révei, *employé de 1re classe.*

ATTIBUTIONS. — Ouverture et classement de la correspondance. — Audience du Préfet. — Personnel administratif, personnel des commissaires de police. — Légion-d'Honneur. — Belles actions. — Distinctions honorifiques. — Secours individuels. — Bureaux de tabac.

Organisation des bureaux.

Chefs de division honoraires. : MM. A. Deblock ✻, A. Druez ✻, Ch. Vincent, ✻, A. ✪, Baillœuil.

Première division. — M. Charrier, *chef de division.*

1er Bureau. — Secrétariat-général. — MM. Breton, père, *chef de bureau ;* Plouvier, *sous-chef* ; Delesalle fils, employé *de* 3e *classe.*

Attributions. — Administrations municipales, maires, adjoints. conseils municipaux. — Agriculture, Affaires générales. — Chambres consultatives. — Associations agricoles. — Concours. — Fermes-écoles. — Pesée des grains. — Statistique des récoltes. — Bascules publiques. — Alsaciens-Lorrains. — Archives départementales, communales et hospitalières. — Art de guérir ; médecins, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens, inspection des pharmacies, drogueries et épiceries, remèdes secrets. — Beaux-arts : élèves artistes, musées, théâtres, monuments historiques, bibliothèques publiques, bibliothèques administratives. — Boulangerie, boucherie. — Brevets d'invention. — Bureaux de placements. — Bureaux de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Bureaux de conditionnement publics. — Chancellerie : consulats et vice-consulats. — Colportage. — Commerce et industrie : Tribunaux et chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, bourses de commerce, budgets des chambres et bourses de commerce, agents de change, courtiers, courtiers-interprètes et conducteurs de navires, Statistique industrielle, Affaires diverses. — Commission météorologique. — Commissions cantonales de statistique. — Conseils d'hygiène et de salubrité. — Commissions cantonales d'hygiène. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Commission départementale. — Conseil d'État, concours pour la nomination d'auditeurs. — Conseils de prud'hommes. — Cultes, personnel. — Congrégations religieuses, personnel. — Douanes. — Ecoles, supérieure du commerce, d'arts et métiers, centrale des arts et manufactures, d'agriculture, des ouvriers mineurs de Douai, de St-Etienne et d'Alais, nationale des mines, forestières, d'horlogerie, des haras, vétérinaires. — Elections : Sénat et chambre des députés. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Enseignement professionnel. — Epidémies. — Epizooties : Ouverture des bureaux de douane à l'importation des bestiaux, inspection sanitaire. — Etablissement thermal de St-Amand : Admission des indigents. — Etrangers : admissions à domicile, naturalisations. — Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Grèves. — Hospice des quinze-vingts. — Imprimeries et librairies. — Institut industriel, agronomique et commercial du Nord de la France, à Lille. — Légalisations. — Listes électorales. — Listes du jury criminel, convocation des

jurés. — Logements insalubres. — Lycées et colléges, création, bourses. — Médecine vétérinaire.— Marchés aux bestiaux, grains, légumes, etc. — Orphelins de la guerre. — Préfecture, personnel des bureaux. — Population, mouvement et dénombrement. — Postes et télégraphes. — Ports maritimes, pêche à la morue, allocation de primes.—Presse, journaux et écrits périodiques.—Presses de petites dimensions. — Prix de vertu. — Publications officielles. Race chevaline : concours, courses de chevaux. — Réunions publiques. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés de tir ; munitions. — Sociétés particulières. — Sociétés savantes. — Sociétés industrielles. — Sociétés d'agriculture. — Sociétés de secours mutuels. — Sociétés de charité muternelle ; crêches. — Sociétés subventionnées. — Sourds-muets et jeunes aveugles ; commission de surveillance, bourses. — Subsistances : mercuriales de quinzaine. — Tabac. — Travail des enfants dans les manufactures. — Travail des adultes. — Vaccine ; envoi de vaccin, statistique des vaccinations, récompenses.

Affaires militaires. — MM. Plumecocq, *chef de bureau adjoint* ; Lesaffre, *employé de 2e classe.*

Attributions. – Recrutement de l'armée. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Contrôle des non-disponibles. — Mariage des militaires. — Mouvements de troupes. — Casernement, logement. — Gîtes d'étapes. — Subsistances militaires. — Prytanée militaire. — Ecole spéciale militaire. — Ecole polytechnique. — Ecole navale. — Ecole de cavalerie de Saumur. — Recensement des chevaux et mulets et des voitures attelées. — Réquisitions militaires. — Etrangers : questions d'extranéité. — Secours aux anciens militaires. — Invalides de la marine : pensions. — Demandes d'admission à l'hôtel des Invalides. — Canonniers sédentaires de Lille et de Valenciennes.

2e Bureau. — police. MM. Breton fils, *chef de bureau* ; Torck, *sous-chef* ; Lefebvre, *employé de 2e classe* ; Demade et Telliez, *employés de 3e classe.*

Attributions. — Algérie. — Colonisation. — Asiles d'aliénés, personnel, admissions et sorties. — Armes et poudres, transport. — Chasse. — Colonies agricoles et pénitentiaires. — Condamnés libérés soumis à la surveillance. — Crimes. — Délits. — Evènements. — Incendies. — Débits de boissons. — Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Echenillage. — Etat-civil. — Transmission des actes. — Expulsions. — Extraditions.— Gardes-

champêtres, gardes-messiers, gardes particuliers.— Gendarmerie. création de brigades. — Inhumations, transport de corps. — Loteries. — Louveterie. — Maisons centrales de force et de correction. — Maisons de justice, d'arrêt et de correction et chambres de sûreté. — Maison de refuge du Bon-Pasteur. — Passeports à l'étranger. — Passeports gratuits, passeports avec secours de route et moyens de transport. — Police générale, municipale et rurale. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Réfugiés. — Réhabilitations. — Secours de toute nature pour évènements malheureux. — Service sanitaire des ports de Gravelines et de Dunkerque. — Statistique des incendies, grêles, inondations, etc. — Voitures publiques.

Deuxième division. — M. H. Lecocq, *chef de division*

1er Bureau. — MM. Mallebrancq, *chef de bureau*; Pruvost, *sous-chef*; Guinois et Barbotin, *employés de 1re classe*; Bourelle, *employé de 2e classe*.

Attributions. — Chemins de fer. — Ports maritimes. — Navigation intérieure. — Routes nationales et départementales. — Chemins de grande communication. — Police de la grande voirie. — Service hydraulique : syndicats et travaux de dessèchement. — Moulins à eau, usines, police des cours d'eau non navigables ni flottables. — Industrie minérale : concessions de mines de houille, redevances fixes et proportionnelles, statistique, police et surveillance des exploitations, accidents. — Personnel des ingénieurs : pensions, secours, indemnités. — Liste annuelle du jury d'expropriation. — Etablissements insalubres, dangereux et incommodes. — Appareils à vapeur. — Carrières. — Travaux militaires : servitudes imposées à la propriété pour la défense des places de guerre. Limites de la frontière. — Construction et entretien des édifices départementaux. — Casernes de gendarmerie en location.

2e Bureau. — MM. Heidet, *chef de bureau*; Petit, *sous-chef*; Wartelle, *surnuméraire*.

Attributions. — Travaux communaux. — Examen des projets de travaux des communes et des établissements hospitaliers; surveillance, règlement et contentieux de ces travaux. — Architectes autorisés à présenter des projets pour le compte des communes et des établissements publics. Voirie urbaine. — Chemins d'intérêt commun et ordinaires. — Personnel des agents-voyers. — Police de la petite voirie. — Forêts domaniales. — Bois des communes et des établissements publics soumis au régime fores-

tier. — Construction à distance prohibée — Bois particuliers. — Défrichements. — Commission départementale des bâtiments civils.

Troisième division. — M. Féver, *chef de division.*

1er Bureau. — Administration communale et hospitalière. — MM. Vincent, *chef de bureau*; Crépin, *sous-chef*; Decourcelles, Guerlay, *employés de 3e classe*; Lefebvre, *surnuméraire.*

Attributions. — Communes : comptabilité et contentieux. — Examen et règlement des budgets communaux.—Emprunts.—Impositions extraordinaires. — Octrois. — Gestion des receveurs municipaux. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Monts-de-piété. — Caisses d'épargne. — Asiles d'aliénés : administration et comptabilité.—Taxe des chiens.—Cotisations municipales. — Registres de l'état-civil. — Marais communaux : Portions ménagères. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Statistique annuelle des hospices, bureaux de bienfaisance, octrois et monts-de-piété. — Etats annuels de situation financière des communes et établissements de bienfaisance. — Relevés annuels des emprunts et dettes communales. — Relevé des impositions communales, non comprises dans les rôles de contributions directes. — Situation financière quinquennale des communes. — Contentieux des communes : acquisition, aliénation et échanges. — Baux de biens. — Règlement des tarifs pour la location des places dans les abattoirs, halles, foires et marchés. — Cimetières. — Cultes.

2e Bureau. Finances de l'Etat. — Comptabilité départementale et vicinale. — Service des enfants assistés et du 1er age. — MM. Coupey, *chef de bureau*; Ducro, *sous-chef*; Broutin, *employé de 1re classe*; Delcambre, *employé de 2e classe*; Coulon, Quenet, *employés de 3e classe.*

Attributions. — Finances de l'Etat. — Contributions directes : réclamations, contentieux.— Comptes des contumax.— Contributions indirectes.— Service des aliénés, recouvrement des dépenses. — Poids et mesures.— Amendes de police.—Ordonnancement des sommes revenant aux communes, aux hospices, aux particuliers et au département. Comptes des dépenses de la maison centrale, de la colonie et des prisons.— Pécule des condamnés.— Caisse départementale des retraites. Visa et enregistrement des récépissés de versement au Trésor, des titres de rentes, des livrets de caisse d'épargne et de la vieillesse.—Caisse d'assurance en cas de décès. — Livre des visas et situations mensuelles.— Rentes et valeurs mobilières con-

signées — Magasins généraux. — Comptabilité départementale : compte annuel des recettes et dépenses départementales. — Etablissement du budget de chaque exercice. — Livre de comptabilité et comptes ouverts des dépenses ordonnancées et recouvrement effectués par ligne vicinale. — Création et recouvrement des produits éventuels vicinaux. — Ordonnancement et liquidation des dépenses. — Comptes annuels des ressources et dépenses à chaque exercice. —Produits éventuels du département.— Emprunt départemental de 15 millions : Tirages. — Service des enfants assistés. — Enfants du 1er âge. — Exécution de la loi sur les enfants du 1er âge.

Direction de l'enseignement primaire du département du Nord.

Directeur départemental : M. Carré, ✻, I. ✪, inspecteur d'académie ; M. Foucault, I. ✪, *chef de division, inspecteur primaire délégué, secrétaire.*

1er Bureau. — Administration et personnel. — M. Hermand, *chef de bureau, commis de la direction départementale* ; Delcourt, Berthelon, *employés.*

Attibutions.— Instruction secondaire. — Etablissements publics et libres d'instruction secondaire de la ville de Lille : correspondance avec le recteur. — Instruction primaire : écoles normales, administration et personnel. — Instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asile. — Nominations, promotions, congés, récompenses, peines disciplinaires. — Inscription des candidats aux écoles normales et aux cours normaux, au brevet de capacité, au certificat de grammaire, aux bourses dans les lycées, colléges et au prytanée, à l'école de Cluny. — Expédition des diplômes. — Enquête sur les demandes de bourses dans les lycées et colléges. — Attribution des bourses départementales. — Propositions pour décorations et dictinctions honorifiques.— Délégations cantonales. — Comités de patronage des salles d'asile publiques. — Bibliothèques pédagogiques. — Bibliothèques scolaires. — Conférences. — Cours d'adultes : ouverture. — Ecoles et salles d'asile libres. — Pensionnats primaires. — Déclaration d'ouverture — Statistiques diverses.— Etats de situation. — Certificats d'études. — Préparation des projets de règlements, programmes, etc. — Service militaire : engagement décennal. — Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Nord.— Bulletin de l'enseignement primaire.

2e **Bureau. — Comptabilité et matériel. — MM.** Bouchez, *chef de bureau* ; Brambille, Ménétreau, *employés.*

Attributions.— Conseil départemental de l'instruction publique. — Comptabilité des écoles normales. — Budget départemental de l'instruction publique. — Budget des écoles communales. — Rétributions scolaires. — Subventions aux communes.— Traitements du personnel de l'enseignement primaire. — Pensions de retraite du personnel scolaire.— Secours aux anciens instituteurs et institutrices, aux veuves des instituteurs, etc. — Création d'écoles et de postes d'instituteurs-adjoints et d'institutrices-adjointes. — Examen des projets et des demandes de secours pour construction ou appropriation des écoles et des salles d'asile, pour fourniture de mobiliers scolaires, de mobiliers personnels des instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asile. — Cartes et globes. — propositions de concessions sur les fonds de l'Etat. — Répartition des fonds votés par le Conseil général pour encouragements aux instituteurs et institutrices, pour achat de livres destinés aux bibliothèques scolaires et aux élèves indigents, pour les cours d'adultes, pour les caisses d'épargne scolaires, etc. — Dons et legs en faveur d'établissements d'instruction. — Caisse des écoles : approbation des statuts.

ARCHIVES DU DÉPARTEMENT.

MM. l'abbé Dehaisnes, I ✪, *archiviste* ; Forret, *chef de bureau* ; Declene, Vermaere, *employés* ; M. Fournet, *dessinateur*.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 22 janvier 1849, la commission chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord a été réorganisée.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

MM. le secrétaire-général, *président* ; Van der Straeten, I ✪, ✠, conseiller général ; Houdoy, propriétaire, à Lille ; Dorlan, ✻, directeur des Domaines, à Lille ; l'abbé Dehaisnes, I ✪, archiviste, *secrétaire.*

Imprimeur de la Préfecture, M. L. Danel, ✻, à Lille, rue Nationale.

Conservateur-régisseur, M. Plumecocq.

Huissier du cabinet du préfet, Delesalle. — *Huissier du cabinet du secrétaire-général*, Quille. — *Huissier du Conseil de Préfecture*, Delannoy. — *Concierge de l'hôtel*, place de la République, Godard. — *Concierge des bureaux*, rue Beauharnais, Delesalle.— *Concierge du Secrétaire-Général*, Garin.

Garçons de bureau, Delannoy, *brigadier*; Delattre, George, Garin, Benazet.

SOUS-PREFECTURES ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Les Conseils d'arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs présidents et secrétaires; ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent entre elles les contributions et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'arrondissement ont été renouvelés par moitié le 4 novembre 1877, en vertu du décret du 12 octobre précédent.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Sous-préfet, M. René-Pichon.

Secrétaire, M. Deckmyn.

Conseil d'arrondissement.

Bergues,	MM. de Meesemaecker, à Bergues.
Bourbourg,	Vercoustre, président des Waeteringues, à Bourbourg.
Dunkerque-Est,	Duriau, docteur en médecine, à Dunkerque.
—	Derode, maire à Rosendael.
Dunkerque-O.,	Gaspard, propriétaire, à Dunkerque.
—	Bourdon, négociant, à Dunkerque.
Gravelines,	Demarle-Fetel, maire à Gravelines.
Hondschoote,	Boudeweel, notaire, à Hondschoote.
Wormhoudt,	Lernout, docteur en médecine à Wormhoudt.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

Sous-préfet, M. Eric Isôard.

Secrétaire, M. Quilliet.

Conseil d'arrondissement.

Bailleul-N.-E.,	MM.	Ignace de Coussemacker, à Bailleul.
—		Plouvier, notaire à Steenwerck.
Bailleul-Sud-O.,		H. de Coussemaker, propriétaire à Bailleul.
Cassel,		Bosquillon de Jenlis, propriétaire à Cassel.
Hazebrouck-N.,		Lespagnol, ✻, président du tribunal civil.
Hazebrouck-S.,		Claudoroz, cultivateur à Morbecque
Merville,		Hennion, notaire à Estaires.
—		Bouilliez, ✻, à Merville.
Steenvoorde,		Dufour, à Steenvoorde.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Conseil d'arrondissement.

Armentières,	MM.	Lescornez, Achille, Armentières.
Cysoing,		Dubreucq, Victor, Templeuve.
Haubourdin,		Billon, ✻, docteur en médecine à Loos.
La Bassée,		Leroy-Dubois, cultivateur et maire à Illies.
Lannoy,		Le Hardy du Marais, propriétaire à Chéreng.
Lille-Centre,		Schneider-Bouchez, négociant à Lille.
Lille-Nord-Est,		Géry Legrand, homme de lettres à Lille.
Lille-Ouest,		Barbe, avocat à Lille.
Lille-Sud-Est,		G. Wattrelot, à Lille
Lille-Sud-O.,		Pérot, banquier à Lille.
Pont-à-Marcq,		Et. Vallois, maire à Wahagnies.
Quesnoy-sur-D.,		Bodé, Charles, à Quesnoy-s/Deûle.
Roubaix-Est,		Lacquement, à Roubaix.
Roubaix-Ouest,		Morel, Augustin, ✻, manufact. à Roubaix.
Seclin,		Desmazières, Louis, négociant à Seclin.
Tourcoing-N.,		Dhalluin, notaire et maire à Linselles.
Tourcoing-S.,		Léon Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-préfet, M. Marc-Dufraisse, A. ✪.
Secrétaire, Alph. Colas.

Conseil d'arrondissement.

Cambrai-Est,	MM.	Fiévet, à Iwuy.
Cambrai-Ouest,		Liefquint, Jean-Baptiste, cultivateur à Haynecourt.

arnières,	Bisiaux, notaire à Avesnes-lez-Aubert.
lary,	Bauchard, propriétaire et maire à Ligny.
—	Poete-Taisne, maire à Maretz.
Le Câteau,	Hallette, Jules, au Câteau.
—	Constant Lozé, au Câteau.
Marcoing,	Millet-Bricout, cultivateur à Bantouzelle
Solesmes,	Vallez, à Briastre.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Sous-préfet, M. Ebeling, A. ✿, ✠.
Secrétaire, M. Gravet, Albert.

Conseil d'arrondissement.

Avesnes-N,,	MM. Herbecq, père, à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Pecqueriaux, père, à Avesnelles.
Bavai,	Darche-Levent, à Bavai.
Berlaimont.	Eliez, ancien notaire à Berlaimont.
Landrecies,	Demoulin, à Landrecies.
Maubeuge,	Herbecq, à Maubeuge.
Le Quesnoy-Est,	Lenglez Nestor, à Englefontaine
LeQuesnoy-O.,	Carlier, Achille, au Quesnoy.
Solre-le-Château,	George, à Solre-le-Château.
Trélon,	Réal-Boillot, à Wignehies.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-Préfet, M. Amédée Déron, ✻, A. ✿.
Secrétaire, M. P. Collier, licencié en droit

Conseil d'arrondissement.

Arleux,	MM. Trannin, à Lambres.
Douai-Nord.	Morel, maire de Lallaing.
—	Béhague, agriculteur et maire à Waziers.
Douai-Ouest,	Bernard, à Roost-Warendin.
—	de Boisset, ✻, ancien directeur des mines de l'Escarpelle.
Douai-Sud,	Ducret, Charles, à Aniches.
Marchiennes,	Couplet-Josson, à Marchiennes.
—	Mottez, à Wandignies.
Orchies,	Josson-Delange, à Douai.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-Préfet, M. H. de Malherbe.
Secrétaire, M. Ségard.

Conseil d'arrondissement,

Bouchain,	MM. Delcambre, vétérinaire à Denain.
—	Laderrière, brasseur à Escaudain.
Condé,	Wagret, maître de verreries à Escaupont.
Saint-Amand, r. d.	Le docteur Isnard.
— r. g.	Barbieux, ancien notaire à St-Amand.
Valenciennes-E.,	Dècle Julien, banquier à Valenciennes.
Valenciennes-N.,	Jénart, négociant à Anzin.
—	Debaralle, Paul, adjoint au maire de Valenciennes.
Valenciennes-S.,	Thellier, propriétaire à Hérin

SERVICES PUBLICS ET DÉPARTEMENTAUX.

CORPS DES PONTS-ET-CHAUSSÉES.

Personnel.

Le service des Ponts-et-Chaussées est divisé en 17 arrondissements d'inspection.

Le 3e arrondissement comprend le service ordinaire des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne, et les services spéciaux de la navigation de la Belgique sur Paris, des voies navigables dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, des ports de Dunkerque, de Gravelines, de Calais et de Boulogne, et du contrôle (études et travaux) des chemins de fer de la région du Nord.

Inspecteur général du 3e arrondissement, M. Raillard, O. ✱, ✠.

SERVICES ORDINAIRE, HYDRAULIQUE, DES CHEMINS VICINAUX DE GRANDE COMMUNICATION DU DÉPARTEMENT ET SERVICE HYDROMÉTRIQUE.

Routes nationales et départementales, irrigations, dessèchements, usines et curages sur les cours d'eau non navigables ni flottables chemins vicinaux de grande communication et service hydrométrique pour l'annonce des crues.

M. Doniol, ✻, *Ingénieur en chef du département*, à Lille.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Gérard, à Lille; Cosserat, à Dunkerque; Etienne, à Cambrai; Gruson. ✻, à Douai; Salles, à Avesnes; Berthet, à Valenciennes.

Conducteurs principaux. — MM. Bonneau, à Avesnes; Daigremont, à Dunkerque; Herment, ✻, à Lille.

Conducteurs de 1re classe. — MM. Mary, à Avesnes; Legendre, à Lille; Petit, à Bourbourg; Passage, à Avesnes; Heughebart, à Lille.

Conducteurs de 2e classe. — MM. Caroulle, à Dunkerque; Drouets, à Avesnes; Weber, à Lille; Macaigne, à Cambrai; Godin, Coupey, à Lille; Vallez, Heunet, à Douai; Groniez, à Dunkerque; Roussel, à Valenciennes; Tortrad, à Avesnes; Annibert, à Dunkerque.

Conducteurs de 3e classe. — MM. Robin, à Lille; Mallet, au Câteau; Belin, Dargent, Dagalier, à Valenciennes; Baelen, à Bailleul; Delsaux, à Cambrai.

Conducteurs de 4e classe. — MM. Dayez, Lesne, à Valenciennes; Lecat (Léon), Thoury, à Lille; Bot, à Hazebrouck; Magné et Desmasures, à Dunkerque; Muyelart, à Douai.

Sous-chef de section. — M. Loir (Erasme), *sous-chef de section de 1re classe.*

Employés secondaires; 1re classe. — MM. V. Ingelrans, Pigache, Degouge, Piat, Legroux, Lecat (Louis), à Lille; Décisy, Cambrai; Denis, Berthelot à Valenciennes; Caullery, Martinès, à Avesnes; Gin, à Douai.

Employés secondaires: 2e classe. — MM. Legendre (Raymond), Godfrind, Couvez, Billiau, à Lille; Lotthé, à Dunkerque; Fiévet, Canonne, à Cambrai; Wiart, Bouchard, à Douai; Leroy, à

Avesnes ; Tronquée, à Dunkerque ; Coquel, à Valenciennes ; Agents temporaires, A. Ingelrans, à Lille ; Legendre (Gustave), à Lille.

SERVICE DES PORTS MARITIMES DE COMMERCE.

M. Eyriaud des Vergnes, ☼, *ingénieur en chef*, à Dunkerque

Ingénieurs ordinaires : MM. Guillain ☼ et Crépin, à Dunkerque

Conducteurs de 1re classe : M. J. Haeuw, Gauthier, Leduc et Em. Debacker, à Dunkerque.

Conducteurs de 2e classe : MM. Ed. Debacker, Dieuset, E. Haeuw et Vitrant, à Dunkerque.

Conducteurs de 3e classe : MM. Verlinde, à Dunkerque ; Decreus et Darnet, à Gravelines.

Conducteurs de 4e classe : MM. Breynaert, Delbouve, Cleenewerck, Balsen, Mesnage, Denquin, Lecomte et Laverge, à Dunkerque.

Employés secondaires de 1re classe : MM. Butez et Vangraefschepe, à Dunkerque.

Employés secondaires de 2e classe : MM. Dewagemaker, Dollet, Delahaye, Mathieu, Sipra, Lubin, Bourdon et G. Balsen, à Dunkerque.

Officiers de port : MM. Guilleman, *capitaine de port de 1re classe, chef de service ;* Devriès, *lieutenant de 1re classe* ; Hamelin, *lieutenant de 2e classe* ; Couvreur, *maître de 1re classe* ; Cantyn et et Damman, *maîtres de 2e classe* ; Claeyssen, Lathouwer, Trouchaud, Ringuez et Sion, *maîtres de 3e classe*, à Dunkerque ; Lavallée, *maître de 4e classe*, à Gravelines.

Officiers et équipages des feux flottants de la rade de Dunkerque : MM. Morice, *capitaine d'armements* ; Damman, Léglise et Bateman, *capitaines en premier* ; Guillesser, Michelot et Langhetée, *capitaines en second* ; Dumont, Dhondt, Darnet et Vanwaelfelghem, *maîtres d'équipage* ; plus 34 hommes d'équipage, dont un mécanicien et un chauffeur, 13 matelots de 1re classe et 19 de 2e classe.

NAVIGATION A VAPEUR.

La commission de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur les fleuves et rivières et sur mer, établie à Dunkerque, conformément aux ordonnances royales des 23 mai 1843 et 17 janvier 1846, est composée comme suit :

MM. Eyriaud des Vergnes, ✻, *ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, président*; Guillain, ✻ *ingénieur des Ponts-et-Chaussées, secrétaire*; Berteloot, ✻, *lieutenant de vaisseau, directeur du mouvement du port*; Crepin, *ingénieur des Ponts-et-Chaussées*; Dardenne, *ingénieur civil*; Guilleman, *capitaine de port*; Cousserat, *ingénieur des Ponts-et-Chaussées*; N..., *commissaire de l'inscription maritime*; Rouillé, *chef à terre des pilotes*; Terquem, ✻, *professeur d'hydrographie en retraite.*

SERVICE SPÉCIAL DES VOIES NAVIGABLES DES DÉPARTEMENTS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.

M. Bertin, O. ✻, *ingénieur en chef de* 1re *classe,* à Douai.

Ingénieurs ordinaires de 1re *classe :* MM. Gruson, ✻, à Douai; Peslin, ✻, à Lille.

M. Cosserat, *ingénieur ordinaire de* 2e *classe*, à Dunkerque.

Conducteur principal : Cuvelier, à Dunkerque.

Conducteurs de 1re *classe :* MM. Macaigne, à Armentières; Pons, à Douai; Diruit, à Roubaix.

Conducteurs de 2e *classe :* MM. Coyaux, Vanriscotte, Mallet, à Lille, Duhayon, Truck, à Douai; Dereuder, à Dunkerque.

De 3e *classe:* MM. Haeuw, à Douai; Wackernie, Dunkerque.

De 4e *classe :* M. Spilliaert, à Douai; Duriez, à Dunkerque.

Sous-chef de section des travaux de l'État: MM. Devrez, 1re *classe*, Douai; Roussel, *id.* : Pezard, 2e *classe*, Lille

Employés secondaires de 1re *classe :* MM. Pingel Oscar et Pingel Charles, à Douai; Lamelin, à Douai.

Employés secondaires de 2e *classe :* MM. Gheers, Moreau et Brifaut, à Lille; Boulet, à Douai; Sipra, à Dunkerque.

SERVICE SPÉCIAL DE LA NAVIGATION ENTRE LA BELGIQUE ET PARIS.

Direction du service. — M. Holleaux, ✻, *ingénieur en chef,* à Compiègne; MM. Chevrier, *conducteur de* 4e *classe*; Buhot, *conduc-*

teur de 4e classe ; Bastien , Salmon, Guerry, Billa, Pecqueux , *employés secondaires de 2e classe.*

Première section du canal de Saint-Quentin, entre Cambrai et l'écluse de Lesdins, Escaut et canal de Mons à Condé : 1re partie, canal de Mons à Condé et Escaut, M. Berthet, *ingénieur ordinaire*, à Valenciennes; 2e partie, Escaut et canal de Saint-Quentin, M. Etienne, *ingénieur ordinaire,* à Cambrai; MM. Huriez, *conducteur principal* à Valenciennes; Cavel, *conducteur de 2e classe,* à Condé; Brassart, 2e *classe*, à Riqueval ; N...., à Cambrai; Rose, 4e *classe*, à Cambrai ; N..., à Valenciennes – *Employés secondaires de* 1re *classe* M. Carion, à Valenciennes; Paul à Cambrai; *de 2e classe :* MM. Latreille, à Valenciennes; Bruniaux et Plouchart, à Cambrai.

Sambre française canalisée et canal de jonction de la Sambre à l'Oise (service du contrôle) : MM. Sallé, *ingénieur ordinaire,* à Avesnes; Lecourt, *idem,* à Saint-Quentin ; Mary, *conducteur de* 1re *classe*, à Avesnes; N..., à Saint-Quentin; Goursault, *employé secondaire de* 1re *classe,* à Avesnes.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

SYNDICAT DE LA MARINE DU NORD A CONDÉ, autorisé par arrêté de M. le Préfet du Nord, du 20 septembre 1861. Il a pour objet de défendre et de soutenir l'industrie des transports par eau dans le nord de la France et en Belgique. — Aux termes des statuts de l'association, peuvent faire partie du syndicat les gérants ou délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau et de traction de bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le nord de la France et en Belgique.

BUREAU : MM. Alfred Girard, député, *président d'honneur*; Raverdy, *président*; Wattiaux-Myrtil, constructeur de bateaux, à Condé, *secrétaire-trésorier*.

Chemins de Fer.

SERVICE DE CONTRÔLE DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER DU NORD.

M. Meissonnier, O. ✱, inspecteur général des mines, *chef du service*, à Paris, boulevard Magenta, 137.

Le service du contrôle des chemins de fer du Nord est divisé en

deux sections d'Ingénieur en chef. La presque totalité des lignes situées dans le département du Nord est comprise dans la 2e section : les lignes de Busigny à Erquelinnes, d'Hautmont à Quévy et d'Aulnoye à Anor, appartiennent seules à la 1re section.

Ingénieur en chef de la 1re *section :* M. Daniel, ✻, à Paris.

Ingénieur en chef de la 2e *section :* M. Bonnet, ✻, à Amiens.

Ingénieurs ordinaires des ponts-et-chaussées : M. Damery, à Laon : lignes d'Aulnoye à Hirson et d'Anor à Momignies. — M. Lecourt, à Saint-Quentin : lignes de Busigny à Erquelinnes et d'Hautmont à Quévy.

M. Peslin, à Lille : lignes de Lille à Calais et Dunkerque, de Lille à la frontière par Tourcoing et par Baisieux ; de Lille à Douai ; de Douai à Valenciennes ; de Lille à Béthune ; de Dunkerque à Furnes ; d'Hazebrouck à Poperinghe et d'Armentières à Comines.

MM. Debray et Mallet, conducteurs à Lille.

M. Berthet, à Valenciennes ; lignes de Somain à Busigny ; de Cambrai au Quesnoy ; de Somain à Valenciennes : de Valenciennes à Quiévrain ; de Valenciennes à Aulnoye.

Ingénieurs des mines : MM. Villié, à Paris ; Olry, à Lille ; Peslin, à Valenciennes.

Ingénieurs des mines : MM. Villié, à Paris ; Olry, ✻, à Lille. — MM. Lefebvre, Devaux, Hublier, garde-mines, à Lille. — Cambessèdes et Poteau, à Douai.

Ligne d'Anzin à Somain et d'Anzin à Péruwelz.—MM. Lebleu, ✻, ingénieur en chef des mines, à Douai ; Peslin, ingénieur ordinaire des mines, à Valenciennes ; Berthet, ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées, idem ; Lafont, garde-mines, idem.

Inspecteurs de l'exploitation commerciale : MM. de Meynard, inspecteur principal, à Paris ; Thévenin, inspecteur particulier, à Lille.

SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE.

Commissaires de surveillance administrative près les chemins de fer dans la traversée du département du Nord.

Chemins de fer du Nord.— MM. Duméril, commissaire de 4e cl., à Lille ; Barré, O. ✻, idem de 3e classe, à Lille ; Gagnebin, ✻, idem

de 2e classe, à Valenciennes ; Le Bey Taillis ✻, idem de 4e classe, à Douai ; de la Perrotière ✻, idem de 3e classe, à Dunkerque Delamarre , idem de 4e classe, à Maubeuge ; Germond, idem de 4e classe, à Hazebrouck ; Soland, ✻, idem de 4e classe. à Cambrai.

CHEMIN DE FER D'ANZIN A SOMAIN. — M. Marula, commissaire de 3e classe, à Anzin.

CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE CAMBRAI A ÉPÉHI.— M. Ducamin, commissaire de surveillance administrative, à Roye (Somme).

CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE VALENCIENNES A DOUSIES-MAUBEUGE.— M. Gagnebin, commissaire de surveillance administrative, à Valenciennes.

CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE DON A HÉNIN-LIÉTARD. — M. Barré, commissaire de surveillance administrative, à Lille.

SERVICE DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DES CHEMINS DE FER DU NORD, DES LIGNES DE LA COMPAGNIE DU NORD-EST, DE LA COMPAGNIE DE PICARDIE ET FLANDRES ET DES EMBRANCHEMENTS DIVERS.

M. Cirodde (Ernest), ✻, ingénieur en chef à Paris, rue de Grenelle, 97.

Lignes de Lille à Valenciennes, de St-Amand à Tournai. — MM. Berthet, ingénieur ordinaire à Valenciennes ; Roussel, conducteur, idem.

Ligne de Maubeuge à Fourmies. — MM. Salle, ingénieur ordinaire à Avesnes ; Bonneau, conducteur principal, idem ; Passage, conducteur, idem.

Ligne de Tourcoing à Menin. — MM. Gérard, ingénieur ordinaire à Lille ; Herment, ✻, conducteur principal, idem.

De Gravelines à Watten, de Calais à Dunkerque. — MM. Cosserat, ingénieur ordinaire à Dunkerque ; Daigremont, conducteur, principal, idem.

Lignes de Lille à Valenciennes, de Somain à Roubaix et à Tourcoing, de Douai à Orchies et d'Orchies à la frontière. — MM. Gruson, ✻, ingénieur ordinaire à Douai ; Chantraine, conducteur à Orchies ; Vallez, à Douai ; Haeuw, à Douai.

Ligne de Cambrai à Dour. —MM. Etienne, ingénieur ordinaire à Cambrai ; Delsaux, conducteur, idem.

Lignes de Cambrai à Douai et d'Aubigny-au-bac à Somain. — MM. Gruson, ✻, ingénieur ordinaire à Douai; Haeuw, conducteur, idem.

Lignes de Saint-Omer à Berguette et embranchements houillers de Lens. — MM. Cadart, ingénieur ordinaire à Béthune ; Averlant, conducteur, idem.

SERVICE DU CONTRÔLE DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL.

M. Doniol, ✻, ingénieur en chef du service ordinaire du département à Lille. — MM. Etienne, ingénieur à Cambrai. — Gruson, ✻, idem, à Douai. — Berthet, idem, à Valenciennes. — M. Olry, ✻, ingénieur des mines, à Lille. (matériel et exploitation technique et commerciale.)

SERVICE DU CONTRÔLE DES RÉSEAUX DE TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT.

M. Doniol, ✻, ingénieur en chef du service ordinaire du départe ment, à Lille. — M. Gérard, ingénieur, à Lille. — Cosserat, idem, à Dunkerque. — Berthet, idem, à Valenciennes. — M. Olry, ingénieur des mines, à Lille.

Service de M. Menche de Loisne, ✻, ingénieur en chef à Laon, 38, rue Saint-Martin.

Ligne de Valenciennes à Laon. 2e section du Câteau à Laon. — MM. Jongleux, conducteur de 1re classe, chef du bureau de l'ingénieur en chef. — Bourbier, faisant fonctions d'ingénieur, à Laon (provisoirement à Soissons). — M. Leprest, à Guise. — Dufour, conducteur, à Marle. — Quignon, idem, à Laon. — Havart, idem, à Laon. — Lallier, S, chef de section à Laon.

Ligne de Busigny à Hirson. — MM. Jongleux, conducteur de 1re classe, chef du bureau de l'ingénieur en chef. — Vergnol, ingénieur auxiliaire, à la Capelle. — Boquet, conducteur à Vervins. — Maroteaux, conducteur au Nouvion. — N..., chef de section, à Etreux. — Richet, chef de station, à La Capelle. — Muller, sous-chef de section à La Capelle. — Grémillion, chef de section, à La Capelle. — Franckhauser, idem, à La Capelle. — Lecœur, sous-chef de section, à La Capelle. — Lemaire, comptable, à La Capelle.

SERVICE DES ÉTUDES ET TRAVAUX DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL EXÉCUTÉS PAR L'ÉTAT.

Service de M. Frémaux, ✻, ingénieur en chef à Lille.

Bureaux du service général : *conducteur* : M. Legrand, chef de bureau comptable ; *chef de section* : M. Sannier, commis d'ordre ; *sous-chef de section* : M. Blancard ; *agents temporaires* : MM. Tramblay et Amant.

1er ARRONDISSEMENT. — *Lignes de Lens à Armentières et de Don à Templeuve.— Ingénieur ordinaire* : M. Cadart, à Béthune ; *conducteurs* : MM. Larivière, Lens et Chesnoy, à Béthune ; *chef de section* : M. Martin, à Armentières ; *agents secondaires* : MM. Danthoine, à Lens et Hoëlle, à Armentières; *agent temporaire* : M. Peckre, à Béthune.

2e ARRONDISSEMENT. — *Lignes d'Armentières à Tourcoing et Roubaix, de Roubaix à la frontière belge vers Audenarde, et de Lille-La Madeleine à Lannoy.— Ingénieur ordinaire* : M. Gérard, à Lille; *conducteur* : M. Bouchez, à Lille; *sous-chef de section:* M. Dumont, à Lille; *agent secondaire:* M. Leconte, à Lille ; *agent temporaire:* M. Bellegœuille, à Lille.

3e ARRONDISSEMENT. — *Lignes de Valenciennes au Cateau, de Valenciennes à Denain et Lourches, et de Denain à St-Amand. — Ingénieur ordinaire* : M. Etienne, à Cambrai ; *conducteurs* : MM. Géneau, à Solesmes et Barré, à Valenciennes; *sous-chefs de section* : MM. Bara, à Denain et Ramage, à Solesmes; *agent secondaire :* M. Choquart, à Valenciennes ; *agents temporaires* : MM. Dessaint, à Cambrai et Derez, à Solesmes.

4e ARRONDISSEMENT. — *Ligne d'Avesnes à Solre-le-Château. — Ingénieur ordinaire* : M. Salle, à Avesnes.

SERVICES SPÉCIAUX D'ÉTUDES DES CANAUX DE NAVIGATION PROJETÉS DANS LE DÉPARTEMENT.

Canal du Nord sur Paris. — MM. Flamant, ✻, ingénieur en chef, à Amiens (provis^re^) — Mille, ingénieur ordinaire, à Arras.— Tavera, conducteur faisant fonctions d'ingénieur ordinaire à Péronne. — Debauve, ingénieur ordinaire à Clermont. — Nicou, ✻, idem, à Paris. — Mancel, ✻, idem, à Beauvais.

Canal de la Meuse à l'Escaut. — MM. Quinette de Rochemont, ✻, ingénieur en chef, à Valenciennes. — Berthet, ingénieur ordinaire, à Valenciennes, Salle, idem, à Avesnes.

SERVICE SPÉCIAL D'OBSERVATIONS HYDROMÉTRIQUES ET D'ANNONCES DES CRUES DANS LES BASSINS DE LA SAMBRE, DE L'ESCAUT ET DE L'YSER.

M. Doniol, ✻, ingénieur en chef, à Lille.

1er arrondissement — *Bassin de la Sambre et ses affluents.* — M. Salle, ingénieur ordinaire, à Avesnes.

2e arrondissement. — *Bassin de l'Escaut et ses affluents, à l'exception de la Scarpe.* — M Berthet, ingénieur ordinaire à Valenciennes.

3e arrondissement. — *Bassin de la Scarpe.* — M. Gruson, ✻, ingénieur ordinaire, à Douai,

4e arrondissement. — *Bassin de la Lys.* — M. Peslin, ✻, ingénieur ordinaire, à Lille.

5e arrondissement. — *Bassin de l'Yser.* — M. Cosserat, ingénieur ordinaire, à Dunkerque.

MINES.

Inspecteur général des mines chargé de la division minéralogique du Nord-Ouest, M. Jacquot, O ✻.

Ingénieur en chef chargé du service des mines dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, M. Le Bleu, ✻, ingénieur en chef à Douai. — *Ingénieurs ordinaires des mines,* MM. Olry, à Lille; Peslin, ✻, à Valenciennes. — *Gardes-mines,* MM. Lafont, Cambessédès, à Valenciennes; Lefèvre, Devaux, Hublier, à Lille: Poteau, à Douai.

ÉCOLE DES MAITRES-MINEURS DE DOUAI.

L'École des maîtres-mineurs de Douai, dont la création était réclamée depuis longtemps, a été instituée par décret du 27 mars 1878, et établie dans les bâtiments de l'ancienne école normale, au moyen des subventions fournies par le département du Nord, par celui du Pas-de-Calais, par la ville de Douai et par les Sociétés houillères.

Les élèves, tous ouvriers mineurs, sont reçus à la suite d'un examen. Ils sont internes et paient une pension annuelle de 500 fr. prélevée en partie sur les fonds départementaux.

Nous rappelons que l'instruction qui leur est donnée consiste à en faire des maîtres-mineurs éclairés, connaissant l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, le lever des plans, l'exploitation des mines, ayant des notions de physique et de chimie, sachant dessiner des plans d'exploitations souterraines ou des modèles de machines, capables enfin de rédiger des rapports.

Sans vouloir préjuger des résultats à obtenir, nous sommes dès ce moment assurés du succès de l'Ecole.

PERSONNEL.

Directeur, M. Le Bleu, ✻, Ingénieur en chef des Mines. — *Professeurs*, MM. Maris, garde-mines, Bertinchamp, Pamart. — *Maître-surveillant*, M. Solon. — *Econome :* M. Poteau, garde-mines.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES.

Le service des Poudres et Salpêtres est rattaché par la loi du 13 mars 1875 au Ministère de la guerre, où il forme la 6e Direction. Conformément à l'article 11 de cette loi, la direction de la fabrication des poudres et autres matières explosibles monopolisées par la loi du 13 fructidor an V, est confiée à un corps spécial d'Ingénieurs se recrutant directement de l'École Polytechnique sous le nom d'Ingénieurs des Poudres et Salpêtres.

Le service des Poudres et Salpêtres compte actuellement dix poudreries, une fabrique de dynamite, et une fabrique de Coton-poudre, trois Raffineries de Salpêtre et une Soufrerie.

Directeur du service, M. Maurouard, O. ✻, inspecteur général de 1re classe.

RAFFINERIE DE SALPÊTRE DE LILLE.

Inspecteur général, M. Arnould, ✻, inspecteur général de 2e classe, *Directeur*, M. Faucher (Léon), ✻, Ingénieur en chef de 1re classe ; *Caissier-comptable*, M. Baratte, commis principal de 3e classe ; *Chefs ouvriers*, MM Camelin, chef raffineur; Chevrette, chef tonnelier

SERVICE VICINAL. — AGENTS-VOYERS.

Chargés des travaux des chemins d'intérêt commun et vicinaux ordinaires.

M. Leroy, *agent-voyer en chef*, à Lille.

MM. Dubois et Romain ✻, *agents-voyers en chef honoraires.*

AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Ternant, agent-voyer principal de 1re classe, à Lille ; Rolez, idem, de 3me classe, à Avesnes : Carbonel, idem, de 2e classe, à Cambrai ; Baelde, idem, de 1re classe, à Douai : Vandevelde, idem, de 3e classe, à Dunkerque ; Jeanjean, idem, de 3me classe, à Hazebrouck ; Fourquez, idem, de 3e classe à Valenciennes.

AGENTS-VOYERS ET EMPLOYÉS ATTACHÉS AUX DIVERS BUREAUX.

Bureaux de l'agent-voyer en chef.

MM. Dubois, agent-voyer cantonal hors classe, chef de bureau ; Leroy Jules, agent-voyer cantonal de 5e classe, chargé de la

comptabilité ; Clément, idem ; Leroy Charles, commis de 2e classe ; Pourrez B., idem, de 3me classe

Bureaux des arrondissements. (Employés secondaires).

MM. Coquelle, commis de 1re classe, à Lille, Brunet, idem, de 3e classe, idem ; Catoire, idem, de 3e classe, à Avesnes ; Roch et Savary, idem, de 3me classe, à Cambrai ; Fiévet, idem de 1re classe, à Douai ; Falempin, idem de 1re classe, à Dunkerque ; Blaevoet, idem, de 3e classe, à Dunkerque ; Riddez, idem, de 3me classe, à Hazebrouck ; Parent, idem, de 1re classe, à Valenciennes.

SERVICE DES CIRCONSCRIPTIONS.

Arrondissement de Lille.— MM. N..., agent-voyer cantonal, de » classe, à Haubourdin ; Bodvin, idem, de 2e classe, à Lille ; Collart, idem, de 2e classe, à Tourcoing ; Nory ; idem, de 5 classe, à Seclin ; Deschodt, id. de 3e classe, à Marquillies ; Langelé, idem, de 3e classe, à Quesnoy-sur-Deûle ; Maranjon, idem, de 4e classe, à Pont-à-Marcq ; Cloëz, idem, de 4e classe, à Cysoing.

Arrondissement d'Avesnes. — MM. Delasalle, agent-voyer cantonal, de 1re classe, au Quesnoy ; Siron, idem, de 2e classe, à Trélon ; Ansieaux, idem de 3e classe, à Maubeuge ; Devred, idem, de 4e classe, à Bavai ; Delille, idem, de 4e classe, à Berlaimont ; Renaux, idem, de 4e classe, à Landrecies ; N..., idem, de 5e classe, à Solre-le-Château ; Lecoutre, id., de 5e classe, à Avesnes.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Delhaye, agent-voyer cantonal de 1re classe, au Câteau ; Bouvier, idem, de 1re classe, à Cambrai ; Vasseur, idem, de 2e classe, à Solesmes ; Codvelle, idem, de 4e classe, à Clary ; N..., idem, de 4e classe, à Carnières ; Sénéchal, idem, de 3e classe, à Cambrai ; Gillot, idem, de 4e classe, à Marcoing.

Arrondissement de Douai. — MM. Lefèvre-Mallet, agent voyer, cantonal de 1re classe, à Douai ; Guilbert, idem, de 3re classe, à Marchiennes ; Pilate, idem, de 3e classe, à Douai ; Coplo, idem, de 4e classe, à Arleux.

Arrondissement de Dunkerque. — MM. Neckebaert, agent-voyer cantonal, de 2e classe, à Dunkerque ; Lemort, idem, de 2e classe, à Bergues ; Degravier, idem, de 1re classe, à Bourbourg ; N..., idem, de 4e classe, à Hondschoote ; Willaeys, idem, de 5e classe, à Wormhoudt.

Arrondissement d'Hazebrouck — MM. Meurant, agent-voyer cantonal de 1re classe, à Bailleul; Décoopman, idem, de 2e classe, à Hazebrouck; Petit,, , idem, de 3e classe, à Cassel; Quarré, idem, de 5e classe, à Merville; Saguez, idem, de 4e classe à Steenvoorde.

Arrondissement de Valenciennes. — MM. Garbe, agent-voyer cantonal de 2e classe, à Valenciennes; Délion, idem, de 3e classe, à Denain; Guillaume, idem, de 5e classe, à Condé; Guilmain, idem, de 3e classe, à Bouchain, Delerue, idem, de 5e classe, à Saint-Amand.

DIRECTION DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE LILLE.

M. Mongy, A. ✪, conducteur des ponts-et-chaussées, *Directeur*.

M. Midard, conducteur des ponts-et-chaussées, *inspecteur principal, chef du service de la 1re circonscription*.

M. Parsy, Achille, conducteur des ponts-et-chaussées, *inspecteur principal, chef du service de la 2me circonscription*.

COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Fonctionnaires et Agents de la Compagnie.

COMITÉ DE DIRECTION.— MM. le baron Alph. de Rothschild, C. ✻, *président*; le baron de St-Didier, O. ✻, *vice-président*; Marc Caillard, ✻; Léon Say; le baron James de Rothschild (Mlle Mre); Griolet, ✻; de Waru, ✻.

ADMINISTRATION CENTRALE. — MM. Castel, ✻, *secrétaire de la Compagnie*, de Ronseray, ✻, *chef du contentieux et du domaine*; Graffin, *chef de la Comptabilité générale*; Binay, *caissier central*: Gateau, *chef du bureau des titres*.

EXPLOITATION.—MM. Félix Mathias, O. ✻, *Ingénieur chef de l'exploitation*; Sartiaux, Albert, ✻, *Ingénieur des ponts-et-chaussées, sous-chef de l'exploitation*; Muel, ✻, *Inspecteur principal*, à Lille; Lechelle, *Inspecteur*, à Lille.

MATÉRIEL. — Delebecque, ✻, *Ingénieur chef du matériel et de la Traction*; Mathias, Ferdinand, ✻, *Ingénieur de la Traction*, à Lille.

TRAVAUX ET SURVEILLANCE. — MM. Mantion, O. ✻, Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, chargé du service des travaux et de

la surveillance; Boucher, O ✻, Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, inspecteur général des travaux neufs et d'entretien; Morice, ingénieur de la voie, à Hazebrouck; Vainet, ✻, idem, à Lille.

TRAVAUX NEUFS.— MM. Mantion, O. ✻, Ingénieur en chef; de la Frémoire, ✻, Ingénieur principal, à Paris; Salle, ✻, idem, idem.

CHEMINS DE FER DU NORD-EST.

Siége de la Compagnie, à Paris, 7, rue Blanche.

MM. le comte Anatole de Melun, ✻✠, ancien député, *président*; Vulfran-Mollet ✻, manufacturier, à Amiens, *vice-président*; Cucheval-Clarigny, O. ✻, propriétaire à Boulogne-s.-mer; Wattine, Gustave, propriétaire à Roubaix; le comte de Villermont, propriétaire à Paris; J. Brabant, ✻, manufacturier, à Cambrai; E. Brabant, industriel, à Paris; A. Delaherche, manufacturier, à Beauvais; Gontrans Gonnet, O. ✻, ancien notaire, à Péronne; Wallerand, ✻, manufacturier, à Cambrai; Quenon, propriétaire à Mons; le comte de Fontaine de Resbecq, ✻, propriétaire à Paris, *administrateurs*.

Ingénieur en chef. — M. E. Cambier, O. ✻, à Paris.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LILLE A VALENCIENNES ET SES EXTENSIONS.

Syndic définitif de la faillite: M. Moncharville, 23, rue Richer, Paris.

CONSTRUCTION.

La Société du Comptoir d'escompte, à Paris, rue Bergère, représentés par M. Zens, ingénieur en chef, à Lille, rue de Bourgogne.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE PICARDIE ET FLANDRES.

Siége social: rue de Dunkerque, 48, Paris.

Conseil d'administration : MM. Level, ✻, *président*; Aubertin, ✻, Bertin, ✻, Lévi-Alvarès, ✻, de Loynes, Prévôt, de Saisset, O ✻, Tambour, ✻, Vion.

Directeur de la Compagnie: M. Ohnet, ✻, *ingénieur en chef des travaux;* M. de la Frémoire, ✻, *ingénieur en chef honoraire des ponts-et-chaussées*, *ingénieur en chef des travaux et de la voie*; M. Crotet-Parent, *Inspecteur de l'exploitation*, à Cambrai; M. Keromnès, *Inspecteur de la traction et du matériel,* à Roye.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU CAMBRÉSIS.

Siége social, 21 : rue Porte-Robert, à Cambrai.

Conseil d'administration : MM. le comte de Saiut-Foix, *président* ; Nicolas, Georges et Rey.

Ingénieur, directeur de la Compagnie : M. Lambert.

Tramways de Dunkerque.

M. Spilliardt, banquier à Anvers, *rétrocessionnaire.*

Tramways de la ville de Lille.

Administrateur délégué : M. le comte Delamarre, à Paris. — *Ingénieur-directeur de la construction* : M. Marsillon, ingénieur, 2, rue Vauban, à Lille. — *Directeur de l'exploitation* : M. Muller, rue Vauban, 2, à Lille.

Tramways de Roubaix-Tourcoing.

Administrateur délégué : M. Julien, à Roubaix.

Tramways de Valenciennes à Anzin et extensions.

Président du Conseil d'administration : M. Thomas d'Agiont, rue de l'Enseignement, 30, Bruxelles. — *Administrateur délégué* : M. Empain, rue de l'Enseignement, 30 ; Bruxelles. — *Directeur* : M. Mestreit, à Anzin.

APPAREILS A VAPEUR.

Une association de propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France a été reconnue d'utilité publique, par décret du 11 décembre 1879. — M. Cornut, ✻, ✠, *ingénieur en chef de l'association.*

ARCHITECTES DÉPARTEMENTAUX D'ARRONDISSEMENT.

Arrondissement de Lille, M. Marteau ; — *de Dunkerque*, M. Van Moé ;— *d'Hazebrouck*, E. Vandenbulcke ; — *de Cambrai*, M. de Baralle ; — *d'Avesnes*, M. Fiévet ; — *de Douai*, M. Dubrulle ; – *de Valenciennes*, M. Dautel.

Commission départementale des bâtiments civils.

Par arrêté du 6 janvier 1853, M. le Préfet a organisé la Commission départementale des bâtiments civils. Cette commission est

chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen.

Membres de la Commission. — MM. le Préfet, *président*, Masquelez, O ✻, ingénieur en chef, directeur de l'Institut industriel, *vice-président*; Marteau, architecte du département, *secrétaire*; A. de Praneuf, *vice-président du Conseil de préfecture*; Kuhlmann, C ✻. ancien membre du Conseil général; Vandenberg, architecte, à Lille; Mourcou, idem; Druez, ✻, chef de division honoraire de la Préfecture; de Baralle, architecte départemental et diocésain, à Cambrai; Dubrulle, architecte du département et de la cour d'appel, à Douai; Leroy, agent-voyer en chef du département, à Lille; Contamine, architecte, à Lille; Sauvage, idem; Leblanc, architecte, à Tourcoing; Sproit, architecte, à Lille; Gérard, ingénieur des ponts-et-Chaussées, à Lille et H. Lecocq, chef de la division des travaux publics à la Préfecture.

ARCHITECTES ADMIS, PAR ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX, A PRÉSENTER DES PROJETS ET A RÉDIGER DES TRAVAUX POUR LES COMMUNES, HOSPICES ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Argelliès, Alfred, *Roubaix*, 16 mars 1868; Argelliès, Gustave, *Roubaix*, 16 mars 1868; Barbier, *Hazebrouck*, 22 mai 1860; Barbotin, *Roubaix*, 31 mai 1859; Barbotin, *Lille*, 28 mars 1870; Barbotin, Louis, *Roubaix*, 24 novembre 1880; Batteur, *Lille*, 1er février 1872; Bernard, Jules, *Valenciennes*, 31 décembre 1872; Barré, *Valenciennes*, 8 avril 1833; Bernard, *Valenciennes*, 20 mai 1833; Boivin, *Lille*, 4 juin 1869; Boudin, *Haubourdin*, 17 mai 1878.; Bruyerre, *Paris*, 10 décembre 1858; Cannissié, *Lille*, 5 octobre 1875; Canonne, *au Câteau*, 19 novembre 1866; Canu, *Valenciennes*, 19 septembre 1854; Caron, *Lille*, 25 février 1867; Cokempot, *Lille*, 12 juin 1868; Contamine, *Lille*, 23 janvier 1849; Cordonnier, *Haubourdin*, 17 août 1847, Croix, Louis, *Tourcoing*, 21 mai 1869; Dautel, *Valenciennes*, 11 novembre 1869; de Baralle, *Cambrai*; Debrayser, *Lille*, 4 décembre 1832; Decroos,

Lille, 8 mai 1861 ; Dellemmes, *Lille*, 17 août 1864 ; Delvigne ; *Cambrai*, 30 avril 1879 ; Delval, *Douai*, 10 mars 1832 ; Deperne, *Lille*, 16 mars 1868 ; Deperne, Jules *Lille*, 14 novembre 1870 ; Derégnaucourt, *Roubaix*, 21 mars 1856 ; Destombes, Paul, *Roubaix*, 5 avril 1879 ; Detrois, Louis, *Lille*, 6 janvier 1872 ; Dosse, *Douai*, 8 juillet 1862 ; Dubrulle, *Douai*, 8 juillet 1862 ; Dubuisson, *Lille*, 19 avril 1865 ; Dupire, *Lille*, 15 juin 1870 ; Duquenne, *Lille*, 12 juin 1743 ; Dussart, *Valenciennes*, 22 novembre 1851 ; Duthilleul, *Lille*, 5 avril 1862 ; Dutouquet, *Hasnon*, 4 août 1847 ; Duvivier, *Cambrai*, 24 janvier 1862 ; Duyck, *Lille*, 12 juin 1868 ; Faucon, Arthur, *Hondschoote*, 1er oct. 1869 ; Fiévet, Oscar, *Avesnes*, 10 décembre 1868 ; Flament, *Fourmies*, 24 avril 18?6 ; Gilquin, *Lille*, 8 octobre 1856 ; Godey, *Roubaix*, 12 novembre 1863 ; Goris, Gustave, *Haubourdin*, 14 juin 1877 ; Gosson-Minne, *Hazebrouck*, 5 juin 1860 ; Gourmez, *Hazebrouck*, 10 juillet 1874 ; Gruloy, *Lille*, 15 mars 1849 ; Guillemin, *Maubeuge*, 6 avril 1859 ; Guillot, *Lille*, 6 février 1868 ; Hannotin, *Lille*, 23 novembre 1875 ; Henri, *Dunkerque*, 4 juin 1833 ; Holaind, *Valenciennes*, 1835 ; Lajoie, *Anzin*, 29 mai 1869 ; Lallemand, *au Câteau*, 3 octodre 1868 ; Leblanc, Louis, *Tourcoing*, 23 février 1876 ; Lecocq, *Hazebrouck*, juillet 1872 ; Lefebvre-Mallet, *Douai*, 30 décembre 1835 ; Lestienne, *Lille*, 6 juillet 1868 ; Lobert, *Valenciennes*, 29 août 1857 ; Mahieu, Adolphe, *Lille*, 1er août 1866 ; Marteau, *Lille*, 12 juin 1839 ; Meurant, *Maubeuge*, 27 mars 1844 ; Meurillon, *Lille*, 9 décembre 1861 ; Millot, *Lille*, 16 juillet 1861 ; Mourcou, *Lille*, 11 mai 1852 ; Mouton, *Lille*, 12 juin 1868 ; Neveux, Louis, *Douai*, 2 décembre 1879 ; Neuillies, fils, *Maubeuge*, 1er septembre 1869 ; Newnham, *Lille*, 28 mai 1862 ; Nicole, Désiré, *Haubourdin*, 6 août 1872 ; Normand, *Lille*, 31 mars 1854 ; Outters, *Bergues*, 13 septembre 1848 ; Pavot, Henri, *Bergues*, 22 juillet 1874 ; Pennel, *Lille*, 22 mai 1860 ; Peckre, *Lille*, 30 mars 1875 ; Pennequin, *Lille*, 6 juillet 1868 ; Pèpe, *Douai*, 24 novembre 1859 ; Petiau, *Valenciennes*, 29 mars 1836 ; Pilette, Emile *Armentières*, 17 novembre 1880 ; Richez, *Valenciennes*, 8 août 1871 ; Roussel, *Lille*, août 1873 ; Sauvage, *Lille*, 26 juin 1851 ; Seiter, Emile, *Lille*, 27 juillet 1858 ; Sproit, Eugène, *Lille*, 16 décembre 1879 ; Tenière, *Cambrai*, 4 septembre 1867 ; Thibeau, *Roubaix*, 1er mai 1879 ; Vandenberghe, Emile, *Lille*, 20 janvier 1854 ; Vandenbulcke, *Hazebrouck* ; Van Moë, *Dunkerque*, 27 septembre 1871 ; Vennin, *Cambrai*, 22 mars 1867 ; Vitrant, *Valenciennes*, 7 mars 1841 ; Wissocq, *Bourbourg*, 9 juillet 1859.

ARCHITECTES QUI DEMANDENT A ÊTRE ADMIS AU NOMBRE DES ARCHITECTES DES COMMUNES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICE. — EXAMENS A SUBIR.

Programme adopté par la Commission des bâtiments civils dans sa séance du 21 avril 1873.

Le postulant doit : 1º Produire des certificats des différents professeurs ou chefs d'écoles qui ont dirigé les études du candidat ;— 2º Présenter tous les dessins qu'il possède et qu'il a exécutés, soit pour ses études, soit pour diriger des travaux ;— 3º Subir des examens sur les mathématiques, extraction des racines, proportions, progressions, emploi des tables de logarithmes, mesures de toutes les surfaces et volumes ; géométrie descriptive complète et ses applications en ce qui touche aux bâtiments et notamment la coupe des pierres ; statistique, *(stabilité)*, etc., éléments de perspective.... Puis faire ses preuves sur la connaissance des matériaux et leur emploi et y ajouter les formules de résistance desdits matériaux ;— 4º Subir un examen sur les lois des bâtiments, mitoyenneté, vues, surcharges, responsabilité de l'architecie, etc. ; — 5º Rédiger un devis avec cahier des charges, règlement de compte et y joindre des éléments de sous-détails de prix ; — 6º Rédiger un mémoire ou rapport sur un sujet donné ; — 7º Démontrer qu'il connaît les éléments de chauffage, de ventilation et d'hygiène ; — 8º Composer un projet sur esquisse, d'après un programme donné par la Commission des bâtiments civils. (Cette esquisse sera faite en un jour dans une des salles de la Préfecture et le candidat pendant qu'il se livrera à cette étude n'aura de communication avec personne) ; — 9º Faire preuve de connaissances pratiques, savoir : 1º nivellement, arpentage, lever des plans, etc. ; 2º fondations sur des sols de différentes résistances, sables mouvants, tourbe, etc., assemblage de charpente en bois et fer, etc., etc. ; — 10º La question d'art sera jugée d'après les études et l'esquisse faite à la Préfecture. On pourra en outre demander l'éxécution d'un dessin de détail à une grande èchelle.

DESSÉCHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES.

MOERES. — *Commission administrative.* — MM. Bosquillon de Jenlis, à Cassel, *président* ; Hovelt Em., Collette, Louis ; Christiaens, Louis ; Feron, Gustave. — *Conducteur*, M. Fornet, à Warhem ; *percepteur*, M. Mahieu, à Dunkerque.

WAETERINGUES. Les terres dites waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est réglée par une administration particulière.

Première section. — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg à Dunkerque. Sa superficie est de 9,729 hectares.

1re *section.* — *Commission administrative.* — MM. Vandenbavière, *président* ; Louf, *vice-président* ; Cocquillier, Hamezel, Geerssen. — *Conducteur-secrétaire* : M. Dugravier ; *percepteur* : N...

2e *section.* — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au Nord ; le canal de la Haute-Colme, au Sud ; — de Bergues à Dunkerque, à l'Est ; la rivière d'Aa (section de Watten au sas du Guindal), à l'Ouest. Sa superficie est de 10,135 hectares

Commission administrative. — MM. Vercoustre, *président* ; Meezemacker, Alexandre (Looberghe), *vice-président* ; Meezemacker, Isaïe (Bierne), Ghys, Charles, Demerseman. — *Conducteur :* M. Petit ; *Secrétaire :* M. Petit. — *Receveur :* Dufossé, Edmond.

Troisième section. — Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme jusqu'au wattergand de Houdergracht. Sa superficie est de 8,468 hectares.

3e *section.* — *Commission administrative.* — MM. A. Carlier, O. ✱, *président* ; Outters, *vice-président* ; M. Daniel Dantu *secrétaire* ; Decroocq, Bellanger ; Dehaese, *aide-secrétaire receveur ;* M. Hagron, *conducteur.*

Quatrième section. — Cette section ne comprend pas le bassin des Moëres, situé à l'est de son territoire, et qui a son administration particulière. Son étendue, est de 10,953 hectares.

4e *section.* — *Commission administrative.* — MM. Delelis, Jules, *président* ; Goudaert, Pierre ; Lebecque, Auguste ; Demeezemaker, Stanislas ; N... — *Conducteur*, M. A. Smagghe, à Dunkerque ; *percepteur*, M. L. de Baecque, à Bergues ; *secrétaire*, M. Mine, à Dunkerque.

MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — L'agence administrative des concessionnaires du desséchement des marais de la Haute-Deûle, est dissoute de fait, par suite de l'impossibilité de remplacer les membres décédés ou démissionnaires. Dans cette situation, plusieurs sociétaires sont en instance pour faire prononcer la dissolution de l'association syndicale, faire nommer un liquidateur et arriver à la liquidation de l'opération.

Syndicat d'entretien institué par décret du 17 février 1866.

MM. Ed. d'Hespel, *directeur*; E. Schotsmans, *directeur-adjoint*; le maire de Wavrin; Ducourouble, propriétaire à Lille; G. Bernard, propriétaire à Santes, *syndics*; M. Parsy, propriétaire à Annœullin et M. le maire d'Emmerin, *syndics suppléants*.

Percepteur, M. Deman, à Haubourdin; *secrétaire*, M. Godin, conducteur des ponts-et-chaussées à Lille.

Les taxes d'entretien du desséchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.

PRÈS DUHEM. — *Syndicat d'entretien.* — Autorisé par décret du 9 avril 1856, constitué par arrêté préfectoral du 28 septembre 1880. — MM. Debondues, *directeur*; Ramery, Alexandre, *directeur-adjoint*; Delattre-Desplanques, Desplanques-Lemesre, Deleplanque, Charles, *syndics*.

VALLÉE DE LA SCARPE. — Cette association est administrée par une commission syndicale unique, composée de 7 membres et nommée par une assemblée composée des soixante propriétaires les plus imposés au rôle de desséchement. — *Commission administrative* (1). MM. le baron de Bouteville, *président-directeur*; Lenclud, à Hasnon; Sion, à Pecquencourt; André, à Nivelle; Denisse, à Raches; Renard, à Sin. — *Taxes et rôles*. Les mutations et la rédaction des rôles sont faites par la direction des contributions directes. — *Percepteurs*. Le service est confié à MM. les percepteurs des contributions directes des communes de la vallée; *receveur-payeur*, M. Rennuit, percepteur à Somain. *Conducteurs*, M. Lefèvre, à Douai, Guilbert, à Marchiennes. — *Piqueur*, M. Baudry, ✲, à Hasnon. — *Garde auxiliaire*, Lesoin, à Marchiennes.

VALLÉE DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — *Commission administrative*. — MM. Renard, Léon, ✲ maire à Fresnes, *président*; Pureur, propriétaire, à Condé; Waternau, idem à Condé; Clément-Defernez, fabricant de sucre à Hernies; Joisse, maire à Saint-Aybert. — *Conducteur*, M. Brunelat; *secrétaire-percepteur*, M. E. Guiot; *garde des canaux*, Wuillaume.

---

(1) Parmi les syndics, les uns le sont en qualité de propriétaires, les autres, en qualité de maires, les communes, en ce cas, étant propriétaires.

MARAIS DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — *Commission administrative* — MM. A. Claisse, *président* ; Miroux, *vice-président* ; Hautcœur fils, de Beaugrenier, Dubois-Jenart. — *Conducteur-percepteur*, M. Hette, Théodore.

PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE. — La Société est administrée par une commission composée de cinq membres élus par les trente plus forts propriétaires de l'association. — *Commission administrative*. — MM. Joseph de Bretagne, *président* ; Robart-Canipel, Pringal François, Dépret J.-B., Venthière, L. — *Percepteur-receveur*, M. Béhague, à St-Amand.

PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Le syndicat est composé de cinq membres élus par les intéressés. — *Syndicat*, MM. Defernez, *directeur* ; Dufrénoy, *directeur-adjoint* ; J.-B. Devaux, Lecœuvre, *syndics* ; Wibaut, N..., *syndics-suppléants*.

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret du 6 mai 1854 a concédé à une réunion de propriétaires le desséchement des terres marécageuses situées dans la vallée de Naville, entre Denain et Bouchain.

L'association est régie par un syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1850 et composée comme suit :

MM. de Marsilly, ✵, ancien directeur général des mines d'Anzin, *directeur* ; Mathieu, fils, propriétaire à Anzin, *directeur-adjoint* ; Fauville, Célestin, à Neuville ; Coquelle, Clément, à Mastaing, *syndics* ; de Maingoval, à Douchy, *syndic-suppléant*. — *Receveur*, M. Baude, à Bouchain.

VALLÉE DE LA VERGNE. — L'association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856, réorganisée pour l'entretien par décret du 4 janvier 1876.

Commission syndicale. — MM. C. Defernez, *président-directeur*, Capillon, *directeur-adjoint*, Blicquy-Hocq, Lemer-Dupriey, Dupriez, Jules, *membres* ; Lecœuvre-Laramez, Dupas Pierre, *suppléants*.

MARAIS DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER. — Ce dessèchement a été institué par arrêté de M. le Préfet du 3 février 1864. — *Syndicat* : MM. Fontaine, Henri, *président-directeur* ; Theillier de Poncheville, *directeur-adjoint* ; Maurice, Leduc, Jules Douchy, Peniaux, N..., *syndics* ; M. Dupont, *receveur* à Trith-St-Léger.

VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre pour les terrains situés sur la rive gauche. Ils sont administrés chacun par une commission composée de sept membres élus par l'assemblée des propriétaires du syndicat.

Commission administrative du syndicat de la rive droite. — MM. Briatte, *président* ; le baron Ferdinand de l'Epine, Mary, Cauderlier, Lamelin, Poulet, Paul Evrard, *syndics titulaires* ; Evrard-Achille, Balligand-Waignier, *syndics-adjoints.* — *Conducteur*, M. Hector Mary.

Commission administrative du syndicat de la rive gauche. — MM. Pierart, Sury, Macq, Becquet, Douyet, *membres.*

VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un siégeant à Berlaimont, pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegnies, Laval, Berlaimont, Aulnoye, Aymeries, Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Saint-Rémy-Mal-Bâti et Hautmont; l'autre, dont le siége est à Maubeuge, pour les terrains existants dans l'aval de l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Boussois, Rocq, Marpent et Jeumont. Ces syndicats sont administrés chacun par une Commission composée de cinq membres et de trois suppléants élus par les propriétaires.

Syndicat de Berlaimont. — MM. Mary, Adrien, maire d'Aymeries, *directeur* ; Baudez, Adolphe, propriétaire à Sassegnies, *directeur-adjoint* ; Applincourt, Ulysse, propriétaire à Berlaimont ; Witrant, Jules, propriétaire à Aulnoye ; Wiot, Célestin, propriétaire à Pont-sur-Sambre, *syndics* ; Demade, Pierre; propriétaire à Pont-sur-Sambre ; Bayard, Eléonore, propriétaire à Bachant ; Dequesne, Léon, propriétaire à Leval, *syndics-suppléants.*

Syndicat de Maubeuge — MM. N..., *directeur* ; Deharveng-Colson, *directeur-adjoint* ; Labbé, propriétaire à Maubeuge ; N..., *syndics* ; Poulet, de Jeumont, Huvenoit, de Rousies, Fissiau, d'Assevent, *syndics-suppléants.*

COURS D'EAU NON NAVIGABLES NI FLOTTABLES.

SOLRE ET CANAL DE BOURGOGNE. — Par arrêté du 19 février 1855, un syndicat a été organisé pour l'entretien et le curage de ces cours d'eau. Sont membres du syndicat :

MM. Lamelin, *directeur* ; George Jules, Michaux Pierre-Joseph, Legrand Célestin, Sohier Suger, Preux André, *membres* ; Bever Ignace, *membre suppléant.*

RIVIÈRE DES LAIES ET COURANT DES BREUX. — Syndicat mixte

institué par décret du 12 juillet 1865 pour l'entretien et l'amélioration de la rivière des Laies mitoyenne entre les départements du Nord et du Pas-de Calais, et du courant des Breux, son affluent.

Syndics nommés par le département du Nord. — MM. Descamps, maire de Fromelles; Messéan, maire de Bois-Grenier; Leroy, propriétaire à Aubers; N...

Syndics nommés dans le Pas-de-Calais. — MM. Bavière, conseiller d'arrondissement, maire de La Ventie; Lebleu, conseiller général, maire de Sailly; Deruelle, maire de Neuve-Chapelle; Pollet, maire de Fleurbaix.

Suppléant du Nord. — M. Vigneron, propriétaire à la Chapelle-d'Armentières.

Suppléant du Pas-de-Calais. — M. Cuvelier, maire de Lorgies.

Bureau du syndicat. — MM. Pollet, maire de Fleurbaix, *président*; Messéan, maire de Bois-Grenier, *secrétaire.*

RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH. — Un syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix et de Tourcoing.

Les membres de ce syndicat sont : MM. Albert Legrand, conseiller général, *président*; Morel, Auguste, conseiller d'arrondissement *vice-président*; les maires de Roubaix, Tourcoing, Mouveaux, Wattrelos (à défaut les adjoints ff[ons] de maires), et Jules Leblanc, manufacturier, à Tourcoing, *secrétaire.*

SERVICES DE SANTÉ.

Epidémies.

Les médecins nommés en cas de maladies épidémiques, sont :

MM. Lemaire, à Dunkerque ; Decool, à Hazebrouck ; Pilat, ✲, à Lille ; A. Delbarre, à Cambrai ; Contesse, à Etrœungt ; Bagneris fils, à Douai ; Manouvriez, fils, à Valenciennes.

Conseils d'hygiène publique et de salubrité.

Les conseils d'hygiène du département ont été organisés par un arrêté du Préfet du 13 juin 1849, conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil des ministres, chargé du pouvoir exécutif, en date du 18 décembre1848. Ces comités remplacent les conseils de salubrité précédemment établis.

CONSEIL CENTRAL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, O ✲, *président* ; Meurein, ✲ ✠, pharmacien, *vice-président* ; Pilat, ✲, d^r en méd., *secrétaire-général* ; Cazeneuve, O ✲, doyen honoraire de la Faculté de médecine ; Garreau, ✲, professeur à la Faculté de médecine ; Charles, médecin-vétérinaire ; Joire, docteur en médecine ; Viollette, ✲, doyen de la Faculté des Sciences ; Delezenne, pharmacien ; L. Faucher, ✲, ingénieur en chef des poudres et salpêtres ; Wintrebert, docteur en médecine ; Pollet, médecin-vétérinaire ; Kuhlmann fils, ✲, chimiste ; Hallez, docteur en médecine ; Masquelez, O ✲, ingénieur en chef directeur de l'institut industriel du Nord ; de Norguet, secrétaire du Comice agricole.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *président* ; Deswartes, docteur en médecine, Lemaire, docteur en médecine, *vice-président ;* Goube d'Anzin, ex-pharmacien à Rosendaël ; Vaneste, pharmacien ; Duriau, docteur en médecine ; Blanckaert, docteur en médecine ; Dessurne, ancien élève de l'École polytechnique ; Coolen, médecin vétérinaire ; Dieu, directeur du service sanitaire ; Van Moé, architecte départemental ; Géry Dantu, maire de Steene.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président* ; Prevost fils, docteur en méde-

cine, ***vice-président***; Decool, docteur en médecine, ***secrétaire***; le docteur Binault, à Merville; Fiévé, pharmacien, à Estaires; Snyders, pharmacien, à Hazebrouck; Lesage, pharmacien à Bailleul; Delbecq, docteur en médecine, à Estaires; Vandenbulcke, architecte départemental; de Baccker, chimiste, à Hazebrouck; Sénellart, médecin-vétérinaire, à Hazebrouck; de Capol, industriel, à Hazebrouck; Pascalin, docteur en médecine, à Estaires.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, ***président***; A. Boileux, pharmacien, ***vice-président***; Poreaux, pharmacien, ***secrétaire***; Delbarre fils, docteur en médecine; Timal, idem; Brunelle, idem; La Rivière, idem; de Baralle, architete; Ronnelle, architecte; Arduin, pharmacien; Alfred Bertrand, ingénieur civil à Cambrai; Bernard Auguste, à Aubencheul-au-Bac; Boucly, docteur en médecine.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, ***président***; Mouronval, doct[r] en médecine, à Avesnes; Mora, idem, à Fourmies; Lebas, idem, à Landrecies; Herbecq, officier de santé, à Avesnes; Demazure, docteur, à Dourlers; Flament, filateur, à Avesnelles; Lemoine, pharmacien, à Avesnes; Mariscal, pharmacien, à Dourlers; Camille Raux, pharmacien, à Avesnes; Despagne, vétérinaire, à Avesnes; Lamelin, pharmacien, à Solre-le-Château; Pierre Lemaire, agriculteur à Gognies-Chaussée.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DOUAI.

MM. le sous-préfet, ***président***; Lemaire, propriétaire; ***vice-président***; Vasse aîné, ✻, ancien professeur de sciences au lycée, ***secrétaire***; Léonardi, docteur en médecine; Delplanque, vétérinaire; Faucheux, docteur en médecine; Frey, pharmacien; Gruson, ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées; Paix, chimiste; Trannin, agronome, fabricant de sucre, maire de Lambres; Sockeel, docteur en médecine; Watelle, fils, idem.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, ***président***; Marbotin, ✻, docteur en médecine, ***vice-président***; Margerin, docteur en médecine, ***secrétaire***; Manouvriez, ✻. docteur en médecine; Boudousquié, ✻, ex-ingénieur en chef des mines; Boca, fabricant d'huiles; Dutemple, ancien fabricant de sucre; Lecerf, et Devémy, docteurs en médecine; Honnis et Persignat, pharmaciens; Canu, architecte; Huart, vétérinaire.

Commissions cantonales d'hygiène publique.

Un arrêté de M. le Préfet, du 15 novembre 1850, porte que les comités cantonaux de salubrité, institués par l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1848, formeront à l'avenir les commissions cantonales d'hygiène publique.

Inspection de la salubrité.

Par arrêté du 6 juin 1859, M. le Préfet a établi un service spécial d'inspection de la salubrité publique dans le département. Ce service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

Inspecteur de la salubrité : M. Meurein, ✲ ✠, chimiste, membre du conseil central d'hygiène du département, à Lille.

Commission d'assainissement des logements insalubres de la ville de Lille.

MM. le maire de Lille, *Président* ; le comte de Melun, *Vice-Président honoraire.*

1re *Section* : MM. V. Meurein ✲ ✠, inspecteur de la salubrité, *Président* ; J. Dutilleul, architecte ; Masquelez, O ✲, ingénieur en chef: Deleplanque, propriétaire ; Legroux, docteur en médecine ; A. Charles, vétérinaire. — *Secrétaire*, M. Lestienne, architecte.

2e *Section* : MM. D. Sauvage, architecte, *Président*, Bécourt, médecin, Deperne-Meurisse, ancien entrepreneur; Ozenfant-Scrive; J. Decroix, avocat ; Noé, ancien entrepreneur. — *Secrétaire*, M. Bouchée, conseiller municipal.

3e *Section* : MM. Mourcou, architecte, *Président* ; Patoir, docteur en médecine ; Alhant, conseiller municipal ; Langangne, conducteur des Ponts-et-chaussées en retraite ; Bazin, administrateur des hospites. — *Secrétaire*, M. Laurenge, entrepreneur.

Service : M. Nogier, inspecteur-secrétaire ; MM. Sauvage et Alberty, employés.

Police de la pharmacie.

Un décret du 23 mars 1859 a réglé le mode à suivre à l'avenir pour l'inspection des officines des pharmaciens et des magasins des droguistes et épiciers, en exécution de la loi du 21 germinal an XI.

Les membres ci-après désignés des conseils d'hygiène et de salubrité, sont chargés de ce service :

Arrondissement de Lille. MM. Joire ✻, docteur en médecine; Garreau ✻, docteur en médecine, professeur de pharmacie et de toxicologie à la même école; Meurein, ✻, pharmacien, à Lille.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Duriau, docteur en médecine, à Dunkerque; Vaneste, pharmacien, idem; Goube d'Anzin, ancien pharmacien à Rosendael.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck; Pascalin, docteur en médecine à Estaires; Lesage, pharmacien, à Bailleul.

Arrondissement de Cambrai. MM. Timal, docteur en médecine, à Cambrai; Poreau, pharmacien, idem; Boileux, idem.

Arrondissement d'Avesnes. MM. Mouronval, docteur en médecine à Avesnes; Lemoine, pharmacien, à Avesnes, Lamelin, pharmacien à Solre-le-Château.

Arrondissement de Douai. MM. Vasse, ✻, chimiste à Douai; Lemaire, ancien pharmacien, id.; Frey, pharmacien à Douai.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Lecerf, docteur en médecine; Honnis, pharmacien à Valenciennes; Devemy, Docteur en médecine à Valenciennes.

Police sanitaire des ports.

Une décision ministérielle du 5 août 1872 a réglé sur de nouvelles bases les dispositions relatives à la police sanitaire des ports.

COMMISSION SANITAIRE DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Dunkerque, le directeur de la santé, le commandant d'armes, le commissaire chef du service maritime, l'ingénieur en chef, le directeur des douanes; Coquelle-Gourdin, conseiller municipal; Lefebvre, Alexandre, idem; Petyt, Alfred, membre de la Chambre de commerce; Vancauwemberghe-Lemaire, idem; Duriau, docteur en médecine, membre du Conseil d'hygiène; Deswarte, idem; Féron, délégué du corps consulaire.

Agents sanitaires institués en vertu de la décision ministérielle

du 5 août 1872 : MM. Sauvage, capitaine des douanes, à Dunkerque; Lenoir, Bulteel, Fichaux, lieutenants de douanes à Dunkerque; Couture, idem, à Gravelines.

Vaccine.

COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *président* ; Delpech, membre du Conseil de Préfecture, *vice-président* ; le maire de Lille, les vice-présidents des commissions administratives des hospices et du bureau de bienfaisance de Lille; le curé de Saint-Michel ; Ollier, pasteur protestant ; Pilat, ✻, docteur en médecine ; Wannebrouck, ✻, docteur en médecine ; Hallez, docteur en médecine ; Cazeneuve, O ✻, idem ; Rey, idem, *secrétaire et conservateur du dépôt de vaccin.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Dunkerque; le vice-président du bureau de bienfaisance de Dunkerque; Lemaire, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président* ; Lespagnol, membre du Conseil d'arrondissement ; le maire d'Hazebrouck; Salomé, doyen-curé d'Hazebrouck ; Prévost fils, médecin des épidémies ; Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Cambrai; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance de Cambrai; Bernard, Auguste, à Aubencheul-au-Bac; Hannois, docteur en médecine ; Ronnaux, idem ; Delbarre, médecin des épidémies; Timal, docteur en médecine, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire d'Avesnes; Mortier, doyen-curé à Avesnes ; Marquis, docteur en médecine, *secrétaire du Comité*, à Avesnes.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. le sous-préfet, *président*; Josson, conseilier d'arrondissement; le maire de Douai: le vice-président du bureau de bienfaisance de Douai; Faucheux, père, docteur en médecine; l'abbé Dayez, doyen de Saint-Pierre; Wattelle fils, docteur en médecine; Léonardi, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Valenciennes; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance; Marbotin, ✻, docteur en médecine à Valenciennes; Manouvriez, ✻, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité.*

Eaux et Boues de Saint-Amand.

L'établissement des eaux et boues de Saint-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de Valenciennes et 16 de Tournai.

Cet établissement possède quatre sources: La Fontaine-Bouillon, le Pavillon-Ruiné, la Petite-Fontaine et la Fontaine de l'Évêque d'Arras. La température des eaux et des boues est de 20 à 24 degrés Réaumur.

Les thermes de Saint-Amand sont concédés à M. Prévost, et ont reçu des améliorations notables, tant au point de vue matériel que sous le rapport de l'application des moyens de traitement.

Inspecteur de l'établissement, M. Marbotin, ✻, docteur en médecine à Valenciennes.

Service médical. — M. le docteur Isnard, ✻, à Saint-Amand.

PRISONS.

Les prisons civiles existant dans le département du Nord sont au nombre de neuf, savoir : une maison de justice à Douai, près la Cour d'Assises : six maisons d'arrêt : à Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, près les tribunaux de police correctionnelle, une maison centrale de détention à Loos (voyez ci-après) pour les individus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, et une maison correctionnelle départementale, aussi à Loos.

Par les soins de l'administration, un Frère de l'Institut de Saint-Joseph a été placé dans la prison de Lille comme instituteur des jeunes détenus.

Prisons départementales.

Directeur, M. Le Gouest, directeur de la maison centrale de Loos et des prisons du Nord ; *gardiens-chefs*, MM. Pouzet, à Lille ; Costa, à Douai ; Schmitt, à Avesnes ; Queva, à Cambrai ; Percevaux, à Dunkerque ; Richard, à Hazebrouck ; Montacq, à Valenciennes.

Commission des Prisons.

Aux termes de l'ordonnance du 9 avril 1816, le premier président et le procureur-général dans les villes où siége une Cour d'appel, et, dans les autres villes, le président du tribunal et le procureur de la République sont de droit membres des commissions des prisons.

Nous donnons ci-après les noms des membres électifs de ces commissions.

DUNKERQUE. MM. le Sous-Préfet, *président* ; Dessurne, *vice-président* ; de Maindreville, président du tribunal ; Pelletreau, procureur de la République ; Lucas, juge ; Lefebvre, avocat, *secrétaire*.

HAZEBROUCK. MM. le Sous-Préfet, *président* ; Lespagnol, ✻, président du tribunal, *vice-président* ; le maire d'Hazebrouck ; Ruyssen, Bloeme, Salomé, doyen-curé ; Quenson de la Hennerie, juge ; le Procureur de la République.

LILLE. MM. le Préfet, *président* ; Scrive, *vice-président* ; Albert Legrand ; Werquin ; Bommart ; L. Rouzé, licencié en droit ; Coquelin, juge au Tribunal civil.

CAMBRAI. MM. le Sous-Préfet, *président* ; de Liénard, *vice-président* ; Renard, juge honoraire ; Vallée, vicaire-général ; Wallerand, ✻, manufacturier ; Tamboise, juge-de-paix ; Borel, juge d'instruction.

Avesnes. MM. le Sous-Préfet, *président*; Caplain ; Guillemin, Pasqual, Legrand, Manesse, Pillion.

Douai. MM. le Sous-Préfet, *président* ; Jorel, ✻, président de Chambre à la Cour d'appel, *vice-président ;* Desmarets, propriétaire, *trésorier ;* Waternau, propriétaire, *secrétaire ;* le procureur général ; le maire de Douai ; Legentil, propriétaire ; Hanotte, ✻ ; Hattu, avocat ; docteur Delannoy.

Valenciennes. MM. le Sous-Préfet, *président;* Bultot, juge, *vice-président;* Courtin, juge suppléant; Guillemart, juge; Sabès, juge-de-paix ; Lecerf, docteur en médecine ; Lemaître.

Médecins des prisons.

Douai (maison de justice). MM. Maugin et Watelle; Dunkerque, M. Lemaire; Hazebrouck, M. Decool; Lille (maison d'arrêt et de correction), M. Folet; Cambrai, M. Dazin et M. Ronnaux (*adjoint*); Avesnes, M. Herbecq ; Valenciennes, M. Manouvriez, fils.

Aumôniers des prisons.

Douai, M. Delegorge ; Dunkerque, M Jourdin; Hazebrouck, M. Pilyser; Lille, M. Sterskeman ; Cambrai, M. Dolez ; Avesnes, M. Schmitz; Valenciennes, M. Basquin.

Maison centrale de détention de Loos.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA MAISON CENTRALE.

Conformément aux dispositions d'une ordonnance en date du 5 novembre 1847, une commission de surveillance est établie près de la maison centrale. Elle est composée du Préfet, président, du premier président de la cour d'Appel, du procureur-général, du président du Tribunal civil de Lille, du procureur de la République, de deux membres du Conseil général, de deux membres du Conseil d'arrondissement et du maire de Loos.

Cette commission, qui s'assemble au moins une fois par mois, donne son avis sur l'instruction morale, religieuse et élémentaire des détenus, au nombre de 1,300; sur l'état sanitaire de la maison; sur l'exercice de la justice disciplinaire; sur les clauses des cahiers des charges des entreprises en cas de renouvellement; sur les tarifs de la main-d'œuvre; enfin sur les améliorations dont le régime et la police de la maison paraissent susceptibles.

Les membres amovibles de la commission nommée par M. le Ministre de l'Intérieur, sont :

MM. Kuhlmann (C ✻), Billon, ✻, maire de Loos.

Administration. — MM. Le Gouest, *directeur ;* Verdier, Etienne ; N....., *inspecteurs* ; Gay, *greffier - comptable* ;

Billon, ✻, docteur en médecine; Lutier, médecin; Dewailly, *pharmacien*; Dominicus, *aumonier*; Lebrat, *Pasteur protestant*; Schoumacher, *instituteur*; M Marteau, *architecte*; Brandstetter, Chauvière, Chalvé, Martin, Herniénégilde, *commis aux écritures*; Roussel, *gardien-chef*; cinq premiers gardiens et quarante-cinq gardiens.

Colonie agricole de Saint-Bernard, à Loos.

Cet établissement reçoit pour leur donner une éducation morale, primaire et professionnelle les jeunes détenus envoyés en correction. Il reçoit en outre tous les jeunes mineurs acquittés en vertu de l'art. 66 du code pénal, appartenant au culte israélite. Sa population moyenne est de 390.

Administration. MM. Richard, *directeur*; Souriaux, *économe*; Roussel, *greffier-comptable*; Pelabon, *aumonier*; Lippmann, *rabbin;* Roussel, *teneur de livres*; Guilloux, *instituteur*; Toulze, *gardien-chef*; 2 premiers gardiens, un gardien commis-greffier, 10 gardiens contre-maîtres et 16 gardiens ordinaires.

Commission de surveillance. MM. A. de Praneuf ✪ A, vice-président du Conseil de préfecture, *vice-président*; Albert Legrand, conseiller général; Chombart, idem; de Valroger, vice-président du Tribunal civil de Lille; le chanoine Dennel, doyen de St-André, à Lille.

Monastère du Bon-Pasteur.

Établissement d'éducation correctionnelle pour les filles.

Cette œuvre a pour but l'amélioration morale et religieuse des femmes et des filles qui veulent quitter le désordre et passer avec avantage les années de surveillance qu'elles ont à subir.

Le nombre des détenues est d'environ 200 par an.

Société de patronage des jeunes libérés.

Comité central de Lille. Mgr. le Cardinal Archevêque de Cambrai (O. ✻), *président*; M. Arnault de Praneuf (A. ✪), *vice-président*; MM. le président de la Cour d'appel de Douai, le Procureur général, le Préfet du département, le Président du Tribunal civil de Lille le Procureur de la République, de Valroger, vice-président du Tribunal civil de Lille; Chombart, conseiller général; Potié, conseiller général; Deleporte-Bayard, adjoint au maire de Roubaix; Houdoy, à Lille; Aug. Scrive, propriétaire à Lille: Lecocq, doyen-curé de Saint-Sauveur, à Lille; Duriez, curé de la paroisse Ste-Cathérine, à Lille; Richard, directeur de la colonie de St-Bernard; Simon, curé-doyen à Tourcoing; Charrier, chef de division à la préfecture.

ORGANISATION MUNICIPALE.

Aux termes de l'article 6 de la loi du 5 mai 1855, le nombre des membres du Conseil municipal est déterminé par l'importance de la population. Il est de :

10 membres dans les communes de :		500 habitants,
12	—	501 à 1,500,
16	—	1,501 à 2,500,
21	—	2,501 à 3,500,
23	—	3,501 à 10,000,
27	—	10,001 à 30,000,
30	—	30,001 à 40,000,
32	—	40,001 à 50,000,
34	—	50,001 à 60,000,
36	—	60,001 et au-dessus.

Les Conseils municipaux se réunissent quatre fois par an au commencement des mois de février, mai, août et novembre. Chaque session peut durer 10 jours. Le Maire préside le Conseil municipal ; en cas d'absence ou d'empêchement, l'adjoint le remplace. Un Conseil municipal ne peut valablement délibérer, s'il n'y a au moins la moitié des membres présents.

Aux termes de la loi du 12 août 1876, les maires et adjoints sont nommés par le Président de la République dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton ; dans les autres communes ils sont nommés par le Conseil municipal.

Les maires et adjoints doivent être âgés de 25 ans accomplis, membres du Conseil municipal ou électeurs dans la commune.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Maire*, M. E. Lebleu, O. ✻ (✪ I).

Adjoints, MM. Terquem, ✻, ✪ A., Fichaux et Duriau.

Conseil municipal, MM. Alf. Petyt, Ch. Collet, Coquelle-Gourdin, Fichaux, E. Lebleu, Lefebvre, Deloince, Woutermaertens, P. Terquem, F. Duriau, Vancauwemberghe-Bellenger, Crujeot, Ricquer-Debadts, Belle, Grysez, Detraux, Sergent, Van-

cauwemberghe-Lemaire, Th. Foort, Schadet, Alibert, Charpentier, Bossaert-Tresca. — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. Chambelant, ✱. — *Receveur municipal*, M. Gardet.

Bergues. — *Maire*, M. Léon Clayes.

Adjoints, MM. A. Carpentier, N...

Conseil municipal, MM. Cieren, Dehaese, Dejumné, Carpentier, Vandenbroucke, Vandroy, Goutier, Chocqueel, Dekester, De Baecque, Demeunynck, Dekyndt, Dael, Bollaert, Meneboo, Dequeker, Debaecker, Lefebvre, E. Beirnaert, Dupuy, Isaert, Claeys, Vangraefschepe. — *Secrétaire de la mairie*, M Braets. — *Receveur municipal*, M. Deconinck.

Gravelines. — *Maire*, M. Demarle-Fétel.

Adjoints, MM. Voituriez et Leurette.

Conseil municipal, MM. Demarle, Leurette, Voituriez, Trollé-Levert, Salomé, Buttez-Laudes, Gellé-Dezeustre, Declercq-Buttez, Torris, Hannequin-Darnet, Carru-Butez, Anqucz, Daullé-Martel, Daullé-Lambert, Merlen, Leprêtre, Demarthes, Legoulon, — *Secrétaire de la mairie*, M. Bellon.— *Receveur municipal*, M. Lecointe.

Hondschoote. — *Maire*, M. Charles Vanderheyde.

Adjoints, MM. Eugène Debil et N...

Conseil municipal, MM. Goudaert, Hennegrave, Coornaert, Haemers, Boudeweel, Deturck, Sapelier, Andriès, Delaroière, Outters, Vercamer, Depoorter, Fossaert, Dehorter, Bollengier, Coulier, Versmisse, Lelieur, Debril et Massélis. — *Secrétaire de la mairie*, M. A. Cornette. — *Receveur municipal*, M. A. Bertrand.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

Hazebrouck. — *Maire*, M. Massiet du Biest, sénateur.

Adjoints, MM. Carlier et N...

Conseil municipal, MM. Massiet du Biest, Plancke, Cailliau, Vandamme, Derégnaucourt, de Capol, Carlier, Legrand, Laporte, Leleu, Huyghe, Delbecq, Denys, Demey, Vandamme, Dausse, Goidin, François, Bourel. — *Secrétaire de la mairie*, M. Corsin. — *Receveur municipal*, M. Andries.

Bailleul. — *Maire*, M. Emile Hié.

Adjoints, MM. Ig. de Coussemaker, H. Flahault et Dufour.

Conseil municipal, MM. H. Flahault, Perrier, Bieswal, Venière, Delalleau, J. de Coussemaker, Hié, M. de Coussemaker, P. Behaghel, Hopsomer, Gourmez, Herry, Devos, Leroy, Dufour, Vanuxem, V. Flahaut, Pruvost, Lebleu, Delcour, H. de Coussemaker, Dumez, Behaghel, Liefooghe, P., Lesage, Liefooghe, Th. — *Secrétaire de la mairie*, M. Declercq. — *Receveur municipal*, M. Hopsomer.

CASSEL. — *Maire*, M. Desmyttère, ✻.

Adjoints, MM. Dehandschœwercker et Vantroyen.

Conseil municipal, MM. Desmyttère, ✻, Vantroyen, Windrif, Dehandschœwercker, Vanbever, Becuwe, Martin, Bosquillon de Jenlis, Paresys, Marant, Smagghe, Grondel, Delabaere, Chevalier, Dequidt, Crinquette, Laporte, Harre, Balcop, Vernimmen, Depreck. Tyckewaert, Clyté. — *Secrétaire de la mairie*, M. Pastoors. — *Receveur municipal*, M. Decousser.

ESTAIRES. — *Maire*, M. Degruson, adjoint, faisant fonctions de maire.

Adjoints, MM. Fénart et Singer.

Conseil municipal, MM. Dupont, Delbecq, Blanquart, Duprez, Lerouge, Deroullers, Dethoor, Gamelin, Salomé, Durez, Hernu, Degruson, Hennion, Degroote, Gruson, Fénart, Watine, Patinier, Logez, J.-B. Taffin, Singer, Rohart. — *Secrétaire de la mairie*, M. Bertein. — *Receveur municipal*, M. Bossu.

MERVILLE. — *Maire*, N...

Adjoints, MM. Delassus, ffons de maire et Grillet.

Conseil municipal, MM. Pruvost, Duhamel, Deroo, Lefebvre, Delebarre, Arnould, Bourel, Roussel, Bouilliez, Traisnel, Legrand, Dambrine, Degruson, Fatou, Ducatez, Delassus, Pottier, Ernout, Grillet, Orphée Variscotte, Duquenne, Oscar Variscotte, Potié. — *Secrétaire de la mairie*, M. Leroy. — *Receveur municipal*, M. Bacrot.

STEENVOORDE. — *Maire*, M. Dufour.

Adjoints, MM. Outters et Verbèke

Conseil municipal, MM. Demey, Lardeur, Samsoen, Cappelaere, Mortier, Meaux, Serlooten, Dufour, Beck, Vasseur, Demey, Dejonghe, Parmentier, Ternynck, Outters, Verbèke, Snyders, Vanheegher, Bariseel, Neuwe. — *Secrétaire de la mairie*, M. Dejonghe. — *Receveur municipal*, M. Buns.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

LILLE. — *Maire*, M. Jules Dutilleul, ✻, ✪ A, sénateur.

Adjoints, MM. Rigaut ✪ A, J. Delécaille, Mercier, Géry Legrand, Meurein, ✻, Schneider-Bouchez.

Conseil municipal, MM. Alhant, Baggio, Bouchée, Brame, Cannissié, Catel-Béghin, ✻, Charles, Corenwinder (O. ✻), Crépy, Decroix, Delebart-Mallet, Delécaille, J.-B. Desbonnet, Ed. Desbonnets, Descat, Deschamps, Dutilleul, Gavelle, Laurenge, Géry Legrand, Mariage, Mercier, Meurein, Rigaut, Rochart, Schneider-Bouchez, Soins, Verly, ✻, Viollette, ✻. — *Secrétaire général de la mairie*, M. Toffart A. ✪ — *Receveur municipal*, M. F. Leclercq.

Armentières. — *Maire*, M. A. Mahieu

Adjoint, MM. le docteur Dubar, N...

Conseil municipal, MM. Villard, A. Mahieu, Tahon-Fauvel, Decherf, Miellez, Becquart, Lacherez-Dewilde, Lebleu, Vermeulen, Chas, Wanin, Théry, Hacot, Potel, Fontaine, Fremaux, Théry, Duriez, Dubar, Debosque-Bonte, Delecaille, Breuvart Alfred, Deren Félix, Cary André, Dansette Henri, Alfred Dutilleul. Lambert, Léopold, Victor Charvet fils. — *Secrétaire de la mairie*, M. C. Fremaux. — *Receveur municipal*, M. J. Cerf.

Comines. — *Maire*, M. Lauwick Van Elslande.

Adjoints, MM. Meurillon et Hassebroucq.

Conseil municipal, MM. Lauwick-Van Elslande, L. Desprez, Flayelle, Lesaffre, Roussel, Hassebroucq, Montaigne, Cardon, Ducatteau, Capelle, Goeman, Meurillon, Grimonpont, Lambin, Bourlet, Lecomte, de Wulf, Gondrexon, Hassebroucq, C. Desprez, Pollet, Salembié, Carissimo. — *Secrétaire de la mairie*, M. Paul Desprez. —*Receveur municipal*, M. Delobel.

Roubaix. — *Maire*, M. N...

1er *adjoint ffons de maire*, M. Deleporte-Bayart.

Adjoints, MM. Allart, Léon, Godefroy, Morel, ✻, Leloire.

Conseil municipal, MM. Achille Screpel, Famechon, Deleporte-Bayart, Godefroy, Daudet, Allart, Labbe-Copin, Flipo, Ryo, Thérin, Leloire, Bourgois, Legrand, Foveau, Morel, ✻, Dumortier-Cuignet, Delétoile, Funck, Willem, Vaissier, Renaux, Louis Watine-Wattinne, ✻, Ch. Bonne, Caudrelier, Debuisne, Spel, Vienne, Tiberghien.— *Secrétaire en chef de la mairie*, M. Marseilhan. — *Receveur municipal*, M. Salembier. — *Service des travaux municipaux*, M. L. Bailly, chef du service de la voirie ; M. A. Richez, idem, des bâtiments.

Tourcoing. — *Maire*, N....

Adjoints, MM. Debuchy, 1er *adjoint*, faisant fonctions de maire;V. Dervaux ; 2e *adjoint*, G. Desurmont et Seynave, conseillers municipaux délégués, faisant fonctions d'adjoints.

Conseil municipal, MM. Gaspard Desurmont, Debuchy, Seynave-Debuigne, Six, Duprez-Lepers, Dervaux-Wetzel, J. Desurmont, Montagne, Vandebeulque, Devémy ✻, Honoré-Dumortier, Varrasse, A. Destombes, Leblan, ✻, Scalabre, Lorthiois, Jourdain, ✻, Lefebvre, Taffin, P. Destombes, Demaré, Pollet-Hassebroucq, Pollet-Duriez, Lamourette, Flipo, ✠, Leloir, Marafin, Tribouillet, F. Dervaux, N. N. N... — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. O. Devaux. — *Receveur municipal*, M. Bulté.

Seclin. - *Maire*, M. L. Desmazières.

Adjoints, MM. Pinte, Desurmont Edouard.

Conseil municipal, MM. Houzé, Dujardin Hippolyte, Chevalier,

Desmazières, Desurmont, Lepoivre, Lauwick, Desmons, Duriez, Guillemaud, Dujardin, Florent, Pinte, Costemend, Vasseur, Demeestère, Delattre, Collette, Gruson, Dupire, Labbe. — *Secrétaire de la mairie,* M. Hue-Delacourt. — *Receveur municipal,* M. de Beauvais.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI. — *Maire,* M. Renard, Louis.

Adjoints, MM. Savary, Charles-Henri-Dieudonné, Brunel-Pamart, Jules-Aimé-Alfred.

Conseil municipal, MM. Dutemple, J. Danquigny, Cambay, Cirier, Lancelle, Danquigny-Mallet, Delcroix, Ronnelle, Dubois, Lallement, Bertrand, Maroniez, Doyen, Lantoine, Dazin, Boileux, Soland, Cornaille, Galland, Bautista, Timal, Brunelle-Pierson, Ramette. — *Secrétaire en chef de la mairie,* M. Dhaussy. — *Receveur municipal,* M. Delattre.

CATEAU. — *Maire,* M. Lozé.

Adjoints, MM. Basquin et Ponsin.

Conseil municipal, MM. Basquin, Blangille, Fiévet, Hallette, Seydoux, O. ✻, I. ✪, ✠. Lozé, Collery-Colmant, Ponsin, Chantreuil-Boitot, Cottiau-Fiévet, Bauduin, Bracq-Blondeau, Robert-Ledieu, Crinon, Regnaudin-Cousin, Lefebvre-Delvallée, Lempereur, Maréchal-Fleurus, Picard, Camus, Sartiaux, Jacqz-Cousin, Mouton. — *Secrétaire de la Mairie,* M. Dubois. — *Receveur municipal,* M. France.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES. — *Maire,* M. Herbecq.

Adjoints, MM. Aubry et Manesse.

Conseil municipal, MM. Liézard, Manesse, Lécohier, Clavon, Herbecq, Mariscal, Canquelain, Guillemin, Piérart, Aubry, Lemoine, Pillion, Legrand, Hamont, Druart Dubois, Renotte, Baudoux, Kuneyl, Neuillies, Herbecq, Stou, Martin. — *Secrétaire de la mairie,* M. Lemire. — *Receveur municipal,* M. Pinchart.

MAUBEUGE. — *Maire,* M. Horrie.

Adjoints, MM. Herbecq, Pechmarty.

Conseil municipal, MM. Givet, Dubois, Delgorge, Brasseur, Decaussenne, Dufranne. Duvivier, Walrand, Laloux, Michaux, Autier, Neuilly, Blondeaux, Warnotte, Pechemarty, Pesant, Herbecq, Horrie, Colart, Berteau, Laurent, François, Mahy-Brichart, Mahy E., Bauduin. — *Secrétaire de la mairie,* M. Cobert. — *Receveur municipal,* M. Voeltzel.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Maire,* M. Merlin, A. ✪, sénateur.

Adjoints, MM. Hanotte, ✻ et Maugin.

Conseil municipal, MM. Mention, Corne, Maugin, Hayez, Boulé, Evrard, Mellez, Watelle, Hanotte, ✻, Merlin, A. ✪, Farez, A. ✪, Clavon, Lebanneur, Fabre, A. ✪, Giroud, ✻, Paix, Pochez, Courdaveaux, ✻, Groult, Rossignol, Picot, Demont, Martinval, François-Bertelle, Courtecuisse, Saphore. — *Secrétaire général de la mairie*, M. Fonrobert. — *Receveur municipal,* M. Parsy.

Marchiennes-Ville. — *Maire,* M. Maton.
Adjoints, MM. Hubert et Rocquet.
Conseil municipal, MM. Maton, Groulez, Lepeuple, Tilmant, Hubert, Rocquet, Finez, Cardon, Laden, Poitau Ls, Théry, Havez, Legros, Meunier, Poitau, Léodor, Plaisant, Sinsoilliez et Coutau. — *Secrétaire de la mairie,* M. Foulon. — *Receveur municipal,* M. Havez.

Orchies. — *Maire,* M. Sturne.
Adjoints, MM. Dufossé et Coëz.
Conseil municipal, MM. Henno ; Herbo, Lespagnol, Dhainaut, Sturne, Rémy, Deltombe, Tréhout, Naveau ; Deregnaucourt, Dufossé, Couplet, Désespringalle, Coëz, Leper, Carlier, Brontin. — *Secrétaire de la mairie,* M. Bricquet. — *Receveur municipal,* M. Guilbert.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Valenciennes. — *Maire,* M. Bultot ✻.
Adjoints, MM. Debaralle et N...
Conseil municipal, MM. Bultot, Girard, Persignat, Beauvois, Rousseau, Devillers, Vallez, Doutriaux, Leduc, Debaralle, Boucher, Dècle, Podevin, Cheval, Lemaître, Vincent, Renotte, Debrabant, Lestoille, Babonaux, Canu, Robert, N... N... N... — *Secrétaire de la mairie,* M. Victor Patou. — *Receveur municipal,* M. Caffiaux.

Condé. — *Maire,* M. Castiau.
Adjoints, MM. Cousin et Abrassart.
Conseil municipal, MM. Pureur, Castiau, Cousin, Dervaux, Lefèvre, Abrassart, Heurteux, Mention, Longatte, Wattiau, Housez, Amand, Gostiaux, Martel, Fougnies, Mascart, Démarez, Miroir, Sirez, Dubruille, Colbert. — *Secrétaire de la mairie,* M. Caille. — *Receveur municipal,* M. Petit.

Saint-Amand. — *Maire,* M. Bruneau-Flour.
Adjoints, MM. Julien et Davaine.
Conseil municipal, MM. Sirot, Mauroy, Carlier, Trenchant, Bouillaux, Haudegand, Copin, Doutriaux, Raviart, Spelle, Larivière, Julien, Remy, Bertèche, Baudet, Duflot, Bruneau, Dorchies, Herbert, Basiez, Boutelier, Davaine, Lecœuvre, Miroux, Caroul. *Secrétaire de la mairie*, M. Blondeau. — *Receveur municipal*, Portet.

Les noms des maires et adjoints de toutes les communes du département sont inscrits dans le tableau ci-après :

NOMS des COMMUNES.	NOMS de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du culte.
Abancourt...	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Lesne, V	Lesne, F..	Bourdon.
Abscon......	V	Bouchain....	Lourches.....	Scribe	Boulanger, Fiévet	Dubocquet.
Aibes........	A	Solre-le-Chât	Cousolre	Petit, D.	Désir	Dorchies.
Aix	D	Orchies......	Orchies	Bouly.	Masquelier......	Mucherie.
Allennes-lez-Mar.	L	Seclin	Seclin........	Marchand....	Lhomme	Dechy.
Alnes........	D	Marchiennes .	Marchiennes..	Monier.	Joly............	Leroy.
Amfroipret ..	A	Bavai	Bavai	Carlier, A...	N..............	Cailliez.
Anhiers......	D	Douai-Nord ..	Raches......	Delmer	Coulmont	*V. Raches.*
Aniche......	D	Douai-Sud...	Bureau	N...........	Landoux, Caron.	Lecocq.
Annappes....	L	Lannoy	Lille.........	Dutronquoy..	Meurisse	Delcroix.
Anneux	C	Marcoing....	Cambrai.....	Panien.	Colar...........	Fauqueux.
Annœulin..	L	Seclin	Bureau.....	Parsy.	Debarge, Leleu .	Laurent, Allard. Ridez.
Anor.........	A	Trélon	Id........	N...........	Legrand, Delloue	Crouzet.
Anstaing.....	L	Lannoy	Ascq	Delaoutre ...	Dufay..........	Valet.
Anzin.......	V	Valencien.-N.	Bureau	Jenart	Villain, Jouglet .	Delattre.
Arleux	D	Arleux	Id.........	Royer.	Herbo	Vandepitte.
Armbouts-Cappel.	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Dewaele	Pouchèle........	Leys.
Armentières..	L	Armentières..	Bureau	Mahieu.	Dubar..........	Berteloot.
Arnêke	H	Cassel	Id.........	Becquaert ...	Isaert..........	Beck.
Artres.......	V	Valencien.-S .	Id.........	D'Haussy....	Deswatenne	Poulet.
Ascq........	L	Lannoy	Id.........	Lamblin.	Delerue.	Dillies.
Assevent	A	Maubeuge....	Maubeuge....	Pissiau......	Mousain.	V. *Boussois.*
Attiches.....	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Deneulin	Delebassé	Desmarescaux.
Aubencheul-au-B.	C	Cambrai-O ..	Aubigny	Fontaine	Dhénin.........	*V. Aubign.-au-Bac*
Auberchicourt....	D	Douai-Sud . .	Aniche......	Buisset.	Wagon.........	Samain.
Aubers	L	La Bassée . .	Fournes.....	Leroy.	Cordonnier.	Macherant.
Aubigny-au-Bac .	D	Arleux	Bureau.	Hannois.	Dumont........	Proye.
Aubry.......	V	Valencien.-N.	Anzin.......	Pouget.	Lebrun.........	Collet.
Auby	D	Douai-O.....	Flers	Courtecuisse.	Facomprez......	Marcotte.
Auchy	D	Orchies	Orchies	Simon	Dupire.........	Melot.
Audencourt..	C	Clary.......	Caudry	Nicolas, C...	Martin.	*V. Inchy.*
Audigny.....	A	Bavai	Bavai	Hennet.	Jonart	*V. Bavai.*
Aulnoy......	V	Valencien.-S .	Valenciennes.	G. Villain ...	Camez.	Dervaux.
Aulnoye.....	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Carpenier...	Colmant, ...	N......
Avelin	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Des Rotours .	Lecouffe.. ...	Barbieux.
Avesnelles . .	A	Avesnes-S....	Avesnes.....	Flament.....	Antoine Ulysse..	Deloffre.
Avesnes.....	A	Avesnes.....	Bureau	Herbecq.....	Aubry, Manesse.	Mortier.
Avesnes-le-Sec ..	V	Bouchain....	Bouchain....	Bricout.	Lanthiez.	Linglin.
Avesnes-lez-Aub.	C	Carnières....	Bureau	Canonne	Lemaire, Vallez.	Joly.
Awoingt.....	C	Cambrai-Est.	Cambrai	Lesage......	Tellier.	Pinet.
Aymeries .. .	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Mary........	Bertrand.	Samain.
Bachant.....	A	Id......	Id.......	Dègbilage ...	Bayard.........	Portier.
Bachy	L	Cysoing......	Cysoing	Quique......	Bleuzet.........	Wastin.
Bailleul	H	Bailleul	Bureau	Hié-Delemer .	de Coussemaker, Flahaut, Dufour.....	Hamez, Coubronne Dannoot, Revel.

(1) Ce tableau, dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les recherches dans le tableau statistique par cantons, inséré ci-après, dans la seconde partie de l'Annuaire

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Baisieux.....	L	Lannoy......	Bureau.....	Carrez......	Dubar.........	Bombart.
Baives......	A	Trélon......	Trélon......	Pecheux.....	Bernard........	Imbert.
Bambecque..	D	Hondschoote.	Wormhoudt.	Vanbockstaele..	Yvoz..........	Debeer.
Banteux.....	C	Marcoing....	Masnières....	Crépin......	Trocmet........	Mascaux.
Bantigny....	C	Cambrai-O..	Cambrai....	Foveau.....	Focquet........	Ployart.
Bantouzelle..	C	Marcoing....	Masnières....	Millet-Bricout	Sombrin.......	Callens.
Bas-Lieu....	A	Avesnes-N...	Avesnes.....	Mercier.....	Dupont.........	*V. Avesnes.*
Baudegnies..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Caffiau.....	Frémaut........	Trannois.
Bauvin......	L	Seclin......	Bureau.....	Delecourt....	Lefort..........	Decottignies.
Bavai.......	A	Bavai.......	Id.........	Moutier......	Darche........	Libert.
Bavinckhove.	H	Cassel......	Cassel......	Vandenbilcke	Pierens........	Boddaert.
Basuel......	C	Le Câteau...	Le Câteau...	Goffart......	Herlemont......	Desilve.
Beaucamps..	L	Haubourdin..	Fournes.....	Prémecque..	Caignet........	Delfortrie.
Beaufort.....	A	Maubeuge...	Hautmont....	Courtin......	Duveau........	Marchand.
Beaumont...	C	Le Câteau...	Le Câteau....	Mériaux.....	Thieuleux......	*V. Inchy.*
Beaurain....	C	Solesmes....	Solesmes....	Drecq.......	Pruvot.........	Noisette.
Beaurepaire..	A	Avesnes-S...	Landrecies...	Baudry......	Duchesne......	Mutte
Beaurieux...	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	De Robaulx..	Carpentier......	Dauchy
Beauvois....	C	Carnières...	Caudry......	Wattremez..	Bastien.........	Remy.
Bellaing.....	V	Valencien.-N.	Valenciennes	Horin.......	Dupont.........	Delannoy.
Bellignies...	A	Bavai.......	Bavai"......	Lequipart...	Lemaire........	Jourdain
Berelles.....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Leroy.......	Décamps.......	N....
Bergues,....	Dk	Bergues.....	Bureau.....	Claeys......	Carpentier.....	Delautre.
Berlaimont..	A	Berlaimont..	Id........	Eliez Évrard.	Savoye, Bailly..	Dubois.
Bermerain...	C	Solesmes....	Solesmes....	Leroy.......	Douay.........	Delrue.
Bermeries...	A	Bavai.......	Bavai.......	Jacquet.....	Carlier.........	*V Amfroipret*
Bersée......	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Hovine.......	N.............	Tilmant.
Bersillies....	A	Maubeuge...	Maubeuge....	Molie.......	Cornez........	*V Villers-sire-N.*
Berthen.....	H	Bailleul-S-O.	Bailleul.....	Vandewalle..	Chirouter......	Thibaut.
Bertry......	C	Clary.......	Bureau.....	Fontaine Herbet..	Poulain.........	Druenne.
Béthencourt..	C	Carnières...	Caudry.....	Dubois......	Boucly.........	Pollet.
Bettignies....	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Lemaire.....	Moreau........	*V. Mairieux.*
Bettrechies..	A	Bavai.......	Bavai.......	Fiévet.......	Jupin..........	Facon.
Beugnies....	A	Avesnes-N...	Sars-Poteries	Hazard......	Deresme.......	Brassart.
Beuvrages...	V	Valencien.-N.	Anzin.......	Cromback...	Dussart........	Ghyselinck.
Beuvry.....	D	Orchies......	Orchies......	Dupont.....	Dupret.........	Wallez.
Bevillers....	C	Carnières...	Carnières....	Prevôt......	Pertrieux.......	Vandermeersch.
Bierne......	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Bastaert.....	Meesemaecker..	Deblonde.
Bissezeele....	Dk	Id........	Id.......	Vanhoucke..	Vanpeperstraete	Lebbe.
Blaringhem..	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Dacquin.....	Dezoomer......	Declerck.
Blécourt.....	C	Cambrai-O..	Cambrai....	Villette.....	Bernard........	Démarest.
Boeschèpe...	H	Steenvoorde..	Steenvoorde..	Ryckewaert.	Delfly..........	Caulier.
Boeseghem..	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Montreuil....	Foine..........	Reuben.
Bois-Grenier.	L	Armentières.	Armentières.	Messéan.....	Bouchery......	Lelong.
Bollezeele...	Dk	Wormhoudt..	Bureau....	Delepouve...	Peénaert........	Leturgie.
Bondues.....	L	Tourcoing-S..	Tourcoing...	Dumont.....	Pollet, Desbonnets....	Lecœuvre.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Borre	H	Hazebr.-Sud	Hazebrouck	Soots	Ryckelynck	Cappelaere.
Bouchain	V	Bouchain	Bureau	Canonne	Sury	Bourgois
Boulogne	A	Avesnes-Sud.	Avesnes	Lemoine	Savareux	Momal.
Bourbourg-Camp.	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Belle	Fonteyne	*V. Bourbourg-V.*
Bourbourg-Ville.	Dk	Id	Bureau	Vandenbroucque	Cronier	Hooft.
Bourghelles	L	Cysoing	Cysoing	Devienne	Foutry	Lotthé.
Boursies	C	Marcoing	Cambrai	Baclet	Hombert	Roget.
Bousbecques	L	Tourcoing-N.	Halluin	Dalle	Courouble	Duez.
Bousies	A	Landrecies	Bureau	Lhor	Cloche, Manouvrier	Lubrez.
Bousignies	A	Solre-le-Chât	Cousolre	Mathon	Farineau	Lerche.
Bousignies	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon	Hennocq	Lecœuvre	*V. Brillon.*
Boussières	A	Berlaimont	Hautmont	Colmant	Halgrain	Dupas.
Boussières	C	Carnières	Carnières	Senez	Ledieu	Léveillé.
Boussois	A	Maubeuge	Jeumont	Déjardin	Moulin	Fiével.
Bouvignies	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Fontenier	Cathelain	Leconte.
Bouvines	L	Cysoing	Cysoing	Dehau	Deffontaine	Hébert.
Briastre	C	Solesmes	Solesmes	Valez	Laforge	Boutrouille.
Brillon	V	St-Amand (r. g.).	Hasnon	Remy	Lecœuvre	Beréaud.
Brouckerque.	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Debavelaere.	Devos	Capèle.
Broxeele	Dk	Wormhoudt	Bollezeele	Dehaene	Permandt	Snyders.
Bruay	V	Valencien.-N.	Anzin	Hautcœur	Deltombe, Dassonville.	Dauchy.
Bruille-lez-March.	D	Marchiennes.	Somain	Brabant	Herbage, J.-B.	Quéva.
Bruille-St-Amand.	V	St-Amand (r. d.).	St-Amand	Deflandre	Creneau	Villiers.
Brunémont	D	Arleux	Arleux	Duhen	Tantart	Talbroux.
Bry	A	Le Quesnoy-O	Jenlain	N	Bolvin	Joly.
Bugnicourt	D	Arleux	Arleux	Mailliet	Denizart	Viseur.
Busigny	C	Clary	Bureau	Druon	Catet-Plessy	Moine.
Buysscheure.	H	Cassel	Cassel	Drieux	Devinck	Christiaen.
Caestre	H	Hazebr.-N.	Hazebrouck	Baclen	Vanneufville	Bailleul.
Cagnoncles	C	Cambrai-Est.	Cambrai	Baclen	Lemaire	Dassonville.
Cambrai	C	Cambrai	Bureau	Renard, ✲.	Savary, Brunel-Pamart	Bouchart, Lecocq Demaret.
Camphin-en-Car.	L	Seclin	Carvin	Gravelaine	Hennart	Lobet.
Camphin-en-Pév.	L	Cysoing	Baisieux	C. de Brigode	Cretin	Lecuppre.
Cantaing	C	Marcoing	Cambrai	Raux	Billoir	Rousseaux.
Cantin	D	Arleux	Arleux	Wiroux	Bauvoi	Douay.
Capelle	C	Solesmes	Solesmes	Macarez	Mériau	*V. Escarmain*
Capinghem	L	Armentières.	Lomme	Barette	Delepierre	*V. Lomme.*
Cappelle	Dk	Dunkerque-O	Bergues	DeMerssemai	Létrez	*V. ArmboutsC*
Cappelle	L	Cysoing	Templeuve	Poutrain	Lemaire	Feucheroles
Cappellebrouck	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Wissocq	Govart	Vanneufville
Carnières	C	Carnières	Bureau	Colmont	Lemahieu	Brunet.
Carnin	L	Seclin	Carvin	Demay	Berte	Cauliez.
Cartignies	A	Avesnes-Sud.	Bureau	Huet	Bonnaire	Duhem.
Cassel	H	Cassel	Id.	Desmytière ✲	Dehandschœwercker, Vantroyen.	Lor ny.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Catillon.....	C	Le Câteau...	Bureau	Lombois	Lacourte, Cordier ...	Cauest.
Cattenières..	C	Carnières....	Carnières....	Leduc......	Lefebvre	Vassart.
Caudry......	C	Clary.......	Bureau	Fontaine	Tofflin, Lemaire	Vandenbroucque,
Caullery	C	Id........	Ligny. ...	Cagnoncle...	Vitou	Dayez.
Cauroir	C	Cambrai-Est.	Carnières....	Bricout, P...	Bricout, H......	Delannoy.
Cerfontaine..	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Boez.........	Maricaux.......	*V. Rousies.*
Chapelle-d'Arm	L	Armentières.	Armentières.	Vigneron....	Béhagle, Coustenoble,	Serleys
Château-l'Abbaye	V	St-Amand (r.	St-Amand. ..	Camberlin ..	Jouveneaux.....	Vaillant.
Chemy......	L	Seclin	Phalempin...	Cordonnier ..	Winglet	Deflef.
Chéreng	L	Lannoy......	Baisieux.....	Duquennoy ..	Castel..........	Leroy.
Choisies.....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Suin.........	Huvenoit........	*V. Obrechies.*
Clary......	C	Clary.......	Bureau	Moricourt ..	Largillière	Senneville.
Clerfayts....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Leroy.......	Fosset	Pruvost.
Cobrieux....	L	Cysoing.....	Cysoing.	Grulois	Wartel.........	Boulogne.
Colleret.....	A	Maubeuge...	Cousolre	Mariage.....	Demanez	Lécuyer.
Comines	L	Quesnoy-s-D.	Bureau	Lauwick-Van Eslande	MeurillonHassebroucq	Duburcq.
Condé	V	Condé	Id........	Castiau	Cousin,Abrassart	Lecomte.
Coudekerque	Dk	Dunkerque-E.	Bergues.....	Gossaert	Janssen	Labey.
Coudekerque-Br.	Dk	Id........	Dunkerque ..	Clère	Piéters Dams...	*V.Dunkerque*
Courchelettes	D	Douai-O.....	Douai.......	Jacquart	Jacquart	*V.Lambres.*
Cousolre	A	Solre-le-Chât.	Bureau	Wallerand ..	Lecat etWastiaux	Genain.
Coutiches ...	D	Orchies.	Orchies.	Deregnaucourt	Delwal	de Calmayrac
Craywick....	Dk	Gravelines ..	Gravelines ..	Duriez	Blaevoet.	Carnel.
Crespin	V	Condé	Bureau	Tassin	Laurent........	Margerin.
Crèvecœur ..	C	Marcoing....	Masnières ...	Desmoutier ..	Leroy-Dollez....	Cailliez, Fiévez.
Crochte.....	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Cockenpot ..	Thibouw	Declerck.
Croix.	A	Landrecies ..	Bousies	Lacomblez...	Deher	Bottiaux.
Croix.	L	Roubaix	Bureau	Pluquet	Selosse, Ségard..	Deram
Cuincy......	D	Douai-O.....	Douai.......	Marq.d'Aoust✠.	Lemaire	Lamorisse.
Curgies	V	Valenciennes-E .	Valenciennes	Rigaut......	Hayez..........	Taquet.
Cuvillers....	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Germe......	Dupas..........	*V. Bantigny.*
Cysoing.	L	Cysoing.....	Bureau	Olivier......	Oudart.	Herrengt.
Damousies ..	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Couture	Daniel	Dupire.
Dechy	D	Douai-S.....	Douai.......	Ducatillon ...	Lalot	Debuchy.
Dehéries	C	Clary.	Walincourt..	Taisne	Blondiaux	*V.Malincourt*
Denain......	V	Bouchain....	Bureau	Payen......	Laurette, Douay.	Vaast.
Deulémont ..	L	Quesnoy-s-D.	Quesnoy-s-D.	Philippo.....	Chuffart	Lavechin
Dimechaux ..	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Solasse......	Buguin.........	*V. Dimont.*
Dimont	A	Id........	Id........	Gibon	Déquesnes......	Dardenne.
Doignies	C	Marcoing....	Cambrai	Hary........	Caudriller. . ..	Duvillier.
Dompierre...	A	Avesnes-N...	Avesnes.....	Harramiant..	Pecqueur.......	Bertrand.
Douai.......	D	Douai.......	Bureau	Merlin	Hanotte,Maugin.	Voir au chapitre des Cultes.
Douchy	V	Bouchain....	Bouchain....	Jéronnez	Bouchez........	Toupet
Dourlers	A	Avesnes-N...	Avesnes.....	Debruge	Wargnies.......	Denis.
Drincham ..	Dk	Bourbourg ..	Bourbourg ..	Declercq	Bertram........	Impe.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrond.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Dunkerque ..	Dk	Dunkerque ..	Bureau	Lebleu......	Terquem, Fichaux Duriau.......	Vitse, Lootgieter et Scalbert.
Ebblinghem..	H	Hazebrouck-N.	Hazebrouck..	Van Pradelles	Sergheraert	Gantois.
Ecaillon.....	D	Douai-Sud...	Montigny....	Lecouffe....	Tréca..........	Hébert.
Eccles.......	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Gobled......	Desort	*V. Solrinne* .
Eclaibes.....	A	Maubeuge...	Hautmont ...	Cuisset......	François	Lenclut.
Ecuelin	A	Berlaimont. .	Berlaimont ..	Fiévet	Masure.........	*V. St-Remi-Ch*
Eecke.......	H	Steenvoorde .	Steenvoorde .	Desmarescaux ..	Houvenaghel ...	Maes.
Elincourt....	C	Clary.	Walincourt..	Maronnier. ..	Leveaux........	Carpentier.
Elesmes	A	Maubeuge...	Maubeuge. ..	Gillot, Nicol[s].	Lisse...........	Lenain.
Emerchicourt	V	Bouchain....	Aniche......	Rémy, Ph. ..	Daize	*V. Aniche.*
Emmerin....	L	Haubourdin .	Haubourdin .	Castel.......	Delepierre......	Oblin.
Englefontaine	A	Le Quesnoy-E	Bureau	Lenglet	Morraux........	Pollet.
Englos	L	Haubourdin .	Haubourdin .	Delangre. ...	Lesieu	Laumondays .
Ennetières-en-W.	L	Id........	Id........	Lefebvre	Descamps	Roch.
Ennevelin ...	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Favier	Mouveaux.	Colliot.
Eppe Sauvage	A	Trélon	Trélon	Culhiat-Du Fresne	Wattiez.	Berteaux.
Erchin	D	Arleux......	Douai.......	Verrier......	Delille.	Castier.
Eringhem ...	Dk	Bergues.....	Esquelbecq ..	Missiaen.....	Andiœn........	Léturgie.
Erquinghem-le-S	L	Haubourdin..	Haubourdin. .	Six	Caignet	*V. Hallennes.*
Erquinghem-Lys	L	Armentières.	Armentières.	Morel.	Wattelle	Bèle.
Erre........	D	Marchiennes.	Somain	Dervaux.....	Cartigny	Locquet.
Escarmain ..	C	Solesmes	Solesmes....	Macarez.	Henry..........	Roland.
Escaudain. ..	V	Bouchain. ...	Denain......	Cartigny	Copin, Laderrière	Poupart.
Escaudœuvres ..	C	Cambrai-Est.	Cambrai	Basselet.....	Raoult	Fauvert.
Escaupont. ..	V	Condé	Fresnes	Wagret	Alglave........	Noclercq.
Escobecques .	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Delefortrie...	Fortrie.........	*V. Radinghem*
Esnes.	C	Clary.	Walincourt..	Laslins, Jules	Laslins, H.	Fournet.
Esquelbecq ..	Dk	Wormhoudt .	Bureau	Bergerot	Champeaux.....	Paëile.
Esquerchin ..	D	Douai-Ouest..	Flers	Tarlier......	Sébert	Charlet.
Estaires.....	H	Merville.....	Bureau	N..........	Degruson, Singer Fenart.	Ducroquet, Carpentier.
Estourmel. ..	C	Carnières....	Carnières....	Fleury	Roland.........	Poulet.
Estrées	D	Arleux	Arleux......	Dilly........	Drancourt......	Montaigne.
Eth.	A	Le Quesnoy-O	Jenlain......	Gravelle.....	Guilbert	Dhainaut.
Etrœungt ...	A	Avesnes-S. ..	Bureau	Maton	Delarocque, Malarme.	Laurent.
Etrœux......	V	Valenciennes-E.	Valenciennes	Hunet.......	Becquériaux	Broyart.
Eswars	C	Id........	Cambrai	Salez	Lelong.	Dassonville.
Estrun......	C	Cambrai-E..	Iwuy	Stiévenard...	Boulet.........	Gralle.
Faches......	L	Lille-Sud-Est.	Lille........	Delesalle	Dehainault, Nieuviarts	Lecomte, Gahide.
Famars......	V	Valenciennes-S .	Valenciennes	Douay	Lottiaux........	Dekerchieter.
Faumont	D	Orchies.	Raches......	Desmoutiers .	Benoit	Daubresse.
Favril	A	Landrecies ..	Landrecies...	Thomas.	Dupont.........	Leclercq.
Féchain	D	Arleux......	Aubigny	Villette	Delille.	Boudailliez.
Feignies.....	A	Bavai.......	Maubeuge...	Dukenne	Meurant, Dursent....	Delannoy.
Felleries.....	A	Avesnes-N...	Bureau......	Leblon......	Crucis..........	Bécar.
Fenain.	D	Marchiennes.	Somain......	Boulangé....	Bourlet	Dupont.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Férin	D	Douai-Sud.	Douai.	Couppé.	Watel	Delbove.
Féron	A	Trélon	Wignehies.	Lion	Claux	Denis.
Ferrière-la-Gr.	A	Maubeuge.	Maubeuge.	Wuilluame	Herbert	Bourlet.
Ferrière-la-Petite	A	Id.	Id.	Goblez	Huftier	Heirffelinck.
Flaumont et Waud	A	Avesnes-N.	Avesnes.	Couvreur.	Renoirt.	Hénin.
Flers	L	Lannoy	Croix	Masqueliez.	Liénard, Leclercq	Lefebvre.
Flers	D	Douai.	Bureau	Carlier.	Demonchy.	Cailliez.
Flesquières	C	Marcoing.	Cambrai	Solau	Coupez.	Dervaux.
Flêtre	H	Bailleul-S-O.	Bailleul.	Houvenaghel	Huyghe	Réant.
Flines-l-Mortagne	V	St-Amand (r. d.)	Mortagne	Defernez.	Cateaux.	Dherin.
Flines-l-Raches.	D	Douai-N.	Bureau	Larose	Copin, Logelin.	Decorne.
Floursies	A	Avesnes-N.	Avesnes.	Stordreau.	Thiroux.	*V. Semousies*
Floyon	A	Avesnes-S.	Etrœungt.	Hédon.	Dussart	Phalempin.
Fontaine-au-Bois	A	Landrecies.	Landrecies.	Gille	Leblond	Faidherbe.
Fontaine-au-Pire	C	Carnières	Caudry	Demaël.	Bonneville.	Laisney.
Fontaine-N.-D.	C	Cambrai-O.	Cambrai	Lavalard, Jh.	Bocquet.	Turpin.
Forenville.	C	Cambrai-E.	Id.	Banse, L.	Banse, Dominique	*V Seranvillers*
Forest	L	Lannoy	Lille	Roman, Louis	Prouvost	Vandebeuque
Forest	A	Bousies	Landrecies.	Payen.	Druesne.	Cattelin.
Fort-Mardyck	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque.	A. Benard.	Turbot.	Lemière.
Fourmies	A	Trélon.	Bureau	Flament.	Détourpe, Poulain.	Soufflet, Basquin.
Fournes.	L	La Bassée.	Id.	Béhague	Selosse.	Dufour.
Frasnoy.	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy.	De l'Epine.	Duquesnoy	Ployart.
Frelinghien.	L	Armentières.	Armentières.	Destombes.	Delannoy.	Cochet.
Fresnes	V	Condé	Bureau	Renard, L. ✻	Guiot, Ville.	Decalonne.
Fressies.	C	Cambrai-O.	Cambrai.	Rémy.	Cuvellier.	Dernoncourt.
Fressain.	D	Arleux.	Aniche.	Lanvin.	Lasne.	Martinache.
Fretin	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Wastelier du Parc, ✻.	Chrétien	Cerisier.
Fromelles.	L	La Bassée	Fournes.	Descamps	Gruson.	Catteau.
Genech.	L	Cysoing.	Templeuve.	Delezenne	Mortreux	D'halluin.
Ghissignies.	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.	Huin	Deparis	Hannoire.
Ghyvelde	Dk	Hondschoote.	Dunkerque.	Mormentyn.	Bayard.	Devulder.
Glageon.	A	Trélon	Bureau.	Rousseau	Walbert	Lacomblez.
Godewaersvelde.	H	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Staes	Vermersch	Legrain.
Gœulzin	D	Arleux	Douai	D'Heursel.	Branque.	Carton
Gognies-Chaussée	A	Maubeuge.	Maubeuge.	Lemaire.	Flamand.	Baert.
Gommegnies.	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy.	Lanselle.	Basilaire, Payne.	Thomas, Baillet.
Gondecourt.	L	Seclin	Seclin	Duprez.	Grad	Helle
Gonnelieu.	C	Marcoing.	Gouzeaucourt	Delabre	Dubois	Seulin.
Gouzeaucourt	C	Id.	Bureau	Petit.	Tordeux.	Selosse.
Grande-Synthe.	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque.	Macgherman.	Lefebvre.	Deduytsche.
Grand-Fayt.	A	Avesnes-S.	Cartignies.	Perlaimont.	Denis	Bertrand.
Gravelines.	Dk	Gravelines.	Bureau	mDearle-Fétel	Voituriez, Leurette	Brousse, Harrau.
Gruson	L	Lannoy	Cysoing	Libert, A.	Decalonne.	Honorez.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte.
Guesnain....	D	Douai-Sud...	Douai.......	Leleu.......	Poulet.........	Reytier.
Gussignies...	A	Bavai.......	Bavai.......	Colot..	Godry..........	Defroyenne.
Hallennes-l-Haub	L	Haubourdin .	Haubourdin..	Platel.......	Choquet........	Pennequin.
Halluin......	L	Tourcoing-N .	Bureau	Lemaitre....	Lemaire, Phalempin.	Deyne.
Hamel	D	Arleux......	Arleux......	Vallez.....	Variet.........	Rigaut.
Hantay......	L	La Bassée ...	La Bassée ...	Parent......	Pollet..........	Bauduin.
Hardifort....	H	Cassel	Cassel.......	Debuyser ...	Colpaert	Savage.
Hargnies	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Haplencour..	Cailleaux.......	Pouille.
Hasnon......	V	St-Amand (r. d)	Bureau	Lenclud.....	Morival,Lesur ..	Duquesne.
Haspres.	V	Bouchain....	Bouchain....	Caullet	Cossiaux,Mercier	Deswel.
Haubourdin..	L	Haubourdin..	Bureau	Fichaux.....	Butin, Waymel..	Cateau.
Haucourt....	C	Clary.......	Ligny........	Vatin	Décaudin........	Dailliez.
Haulchain...	V	Valenciennes-S .	Denain......	Macarez.....	Lefebvre.	Bécar.
Haussy......	C	Solesmes....	Solesmes. ...	Bera........	MarchantSorreau	Falrez.
Haut-Lieu...	A	Avesnes-Sud.	Avesnes.....	Fostier......	Evrard	*V. Avesnes.*
Hautmont ...	A	Maubeuge...	Bureau	Collet.......	Matthon, Lejuste.	Clarisse.
Haveluy.....	V	Bouchain....	Denain......	Sorreau.....	Oliviez	Pierchon.
Haverskerque	H	Merville.....	Hazebrouck..	Delassus.....	Colson	Verbecque.
Haynecourt..	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Herbet......	Herlin	Devred.
Hazebrouck..	H	Hazebrouck..	Bureau	Massiet du Biest	Carlier.........	Salomé.
Hecq	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Guyot.......	Carlier.........	Dumon.
Hélesmes....	V	Bouchain....	Denain......	Copin.	Lecomte.......	Lemay.
Hellemmes...	L	Lille-N. E ...	Lille........	Vrasse	Decalonne, Castel	Vanacker.
Hem.	L	Lannoy	Lannoy	Leuridan, Hri	Franchomme, Braquaval....	Deltour.
Hem-Lenglet.	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Tribou......	Billoir	Tartulier.
Hergnies	V	Condé	Condé.......	Dupas	France, Dubruille	Demars.
Herlies......	L	La Bassée....	Fournes.....	Chombart ...	De Beaulincourt.	Canyn.
Hérin.	V	Valencienn.-S	Valenciennes	Sauvage.....	Derchez........	Briffaut.
Herrin	L	Seclin	Seclin	Queva	Durot..........	Dubois.
Herzeele.....	Dk	Wormhoudt..	Wormhoudt..	Outters-Hilst	Declunder......	Hemelsdael.
Hestrud.	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Charlet, Cyp.	Binot	Claise.
Holque......	Dk	Bourbourg...	Watten......	Ghys	Brégnard	Deruywe.
Hondeghem..	H	Hazebrouck N	Hazebrouck..	Declerck	Plancke........	Blaevoet
Hondschoote.	Dk	Hondschoote.	Bureau	Goudaert....	Boudeweel, Bollengier.......	Wyckaert.
Hon-Hergies .	A	Bavai.......	Bavai.	Hongue	Joli...........	Danel.
Honnechy....	C	Le Câteau...	Bureau	Lévêque.....	Delplanque	Jachn
Honnecourt..	C	Marcoing....	Gouzeaucourt	Anselin......	Ponthieux	Marcel, Desbarbieux
Hordain.	V	Bouchain....	Bouchain....	Caudmont ..	Dieulot.........	Delebecque
Hornaing....	D	Marchiennes.	Somain	Brassart.....	Bridoux.........	Dessauvage
Houdain.....	A	Bavai.	Bavai.......	Lécuyer.....	Bourlart........	Dennetières.
Houplin.	L	Seclin.......	Seclin.......	Durot.......	Marchand	Decottignies.
Houplines ...	L	Armentières.	Armentières.	Lutun.......	Sion, Woussen.	Houcke.
Houtkerque..	H	Steenvoorde .	Steenvoorde.	Castelyn	Vanlichtervelde .	Depecker.
Hoymille	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Vernaelde...	Dewulf.........	*V. Bergues.*

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Illies	L	La Bassée	La Bassée	Leroy	Rigaut	Testelin.
Inchy	C	Le Câteau	Le Câteau	Gabet	Boulet	Mériaux.
Iwuy	C	Cambrai-E.	Bureau	Queulain	Fiévet, Derieux	Dehaisnes.
Jenlain	A	Le Quesnoy-O	Bureau	Bassez	Couvreur	Dupont.
Jeumont	A	Maubeuge	Bureau	Lebon	Ronflette	Montay.
Jolimetz	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy	Poirette	Rousseau	Lancelle.
Killem	Dk	Hondschoote	Hondschoote	Debreeuw	Cornette	Martin.
La Bassée	L	La Bassée	Bureau	N	Crespel et Muine-Guilbert	Leblon.
La Flamengrie	A	Bavai	Bavai	Philipp	Duhot	Danel.
La Gorgue	H	Merville	Bureau	Cattoir	Lefer, Ridez	Ruyssen.
La Groise	C	Le Câteau	Catillon	N	Demotte	Manet.
Lallaing	D	Douai-N.	Raches	Morel	Wacquier	Lefebvre.
La Longueville	A	Bavai	Bavai	Amaurin	Deparis	Delvallée.
Lambersart	L	Lille-O	Lille	Bailly	Wambre	Cazier.
La Madeleine	L	Lille-C	Bureau	Crépelle	Tembremande, Galley	Blanquart,
Lambres	D	Douai-O	Douai	Trannin	Mazet	Heughebart.
Landas	D	Orchies	Orchies	Leprêtre	Baumain	Batteur.
Landrecies	A	Landrecies	Bureau	Bonnaire	Minon, Montagne, Droisy	Blondel.
La Neuville	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries	Bernard	Denneulin	Carlier.
Lannoy	L	Lannoy	Bureau	Defrennes	Mulliez, deWailly	Destombes.
La Rouillies	A	Avesnes-S.	Etrœungt	Contesse	Courbet	Dransart
La Sentinelle	V	Valencienn.-S	Trith-St-Léger	Laurette	Martin, Dumont	Wattel.
Lauwin-Planque	D	Douai-O	Flers	Millecamps	Hurtaux	Claisse.
Le Câteau	C	Le Câteau	Bureau	Lozé	Basquin, Ponsin	Wallez, Gravelaine
Lecelles	V	St-Amand (r. g.)	St Amand	Bouchart	Legrand	Hanne.
Lécluse	D	Arleux	Arleux	Branque	Dubois	Richez.
Lederzeele	Dk	Wormhoudt	Watten	Debroucker	Devynck	Franchois.
Ledringhem	Dk	Id	Esquelbecq	Cailliau	Castier	Gryson.
Leers	L	Lannoy	Lannoy	Salembier	Ducatillon, Hespel	Drubay.
Leffrinckhouchke	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque	Baeckeroot	Lenoir	Monsterlet.
Le Maisnil	L	Haubourdin	Fournes	Bartier	Carlier	Cornille.
Le Quesnoy	A	Le Quesnoy	Bureau	Dubois	Hautcœur, Carlier	Lotte.
Lesdain	C	Marcoing	Masnières	Leroy	Dorchin	Gonthier.
Les Moëres	Dk	Hondschoote	Hondschoote	Mallengier	Regodt	Decherf.
Lesquin	L	Seclin	Lille	Descat	Taffin	Crépin.
Leval	A	Berlaimont	Berlaimont	Désoblain	Bois	Leman.
Lewarde	D	Douai-S.	Douai	Béharelle	Simon	Mascret.
Lezennes	L	Lille-S.-E.	Lille	Lefebvre	Delemar	Legrand.
Lez Fontaines	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Biérent	Lefebvre	Lamour.
Liessies	A	Id	Id	Lhomme, Ch.	Largillière	Vallez.
Lieu-St-Amand	V	Bouchain	Bouchain	Margerin	Gossez	Lécuyer.
Ligny	C	Clary	Bureau	Bauchard	Leduc-Delaporte.	Claise.
Ligny	L	Haubourdin	Fournes	De Garsignies	Foucart	*V. Beaucamps*

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Lille........	L	Lille.	Bureau.....	JulesDutilleul	Rigaut, Mercier, Géry Legrand. Meurein, Schneider-Bouchez et Delecaille.	Voir au chapitre des Cultes
Limont-Fontaine	A	Maubeuge. ..	Hautmont ...	Vincent.	François	Telliez.
Linselles	L	Tourcoing-N.	Bureau.....	Dhalluin	Ducatteau, Demarcq	Debrabaut,
Locquignol ..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Jouvenaux...	Douyet.........	Lesnes.
Loffre.......	D	Douai-Sud...	Montigny.....	Blanchart ...	Debève.........	*V. Montigny.*
Lomme......	L	Haubourdin..	Bureau.....	Becquart	Bailleux, Becquet	Loquet.
Lompret.....	L	Quesnoy-s.-D	Lille	Lesage......	Destombes	Meurillon.
Looberghe...	Dk	Bourbourg...	Bourbourg...	Hocquette ...	Cockenpot......	Maes.
Loon........	Dk	Gravelines...	Gravelines...	Coquillier ...	Longueval......	Leynaert.
Loos	L	Haubourdin..	Bureau.....	Billon, ✵....	Soufflet, Denoyelle...	Bodin.
Lourches	V	Bouchain....	Id.	Flament.....	Lecouffe, Dertelle	Wallard.
Louvignies-Bavai	A	Bavai.	Bavai.	Maryon	Maudon........	*V. Bavai.*
Louvignies-Quesn	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Bruneau.....	Wattremez	Dewez.
Louvil.......	L	Cysoing.	Cysoing.	Damide......	Olivier	Ducarin.
Louvroil.....	A	Maubeuge. ..	Maubeuge. ..	Flamet......	Laurent, Prevot .	Laurent.
Lynde	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Wambergue.	Baey	Vangrevelinghe.
Lys-lez-Lannoy.	L	Lannoy......	Lannoy......	Delannoy....	Hespel, Echevin.	Lécuyer.
Maing	V	Valencienn.-S	Trith-S-Léger	Plichon André.	Collet.........	Rouez.
Mairieux	A	Maubeuge. ..	Maubeuge. ..	Blavier	Manfroy........	Bégain.
Malincourt ..	C	Clary.	Walincourt. .	Décaudin....	Dessenne.......	Caude.
Marbaix.....	A	Avesnes-S...	Avesnes.....	Wéry	Bertaux........	Clavier.
Marchiennes-C..	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Dussart	Lesens.........	*V. Rieulay.*
Marchiennes-V..	D	Id.	Bureau.....	Maton	Hubert, Rocquet.	Lefebvre.
Marcoing.....	C	Marcoing....	Id.	Dron	Bidaux.........	Leriche
Marcq.......	D	Arleux......	Aniche......	Wiart	Fournet..	Degruson
Marcq-en-Barœul	L	Tourcoing-S.	Bureau.....	Aug.Delesalle	Debuchy,Gouillard..	Guillemot, Houwen.
Mardyck.....	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque...	Cocquillier ..	Mormentyn.....	Dekytspotter.
Maresches. ..	A	Le Quesnoy-O	Artres	Frémaut	Sueur..........	Cambreleng.
Maretz	C	Clary.	Bureau	Poete- Taisne.	Lefebre, Lantoine....	Bordoduc.
Marly.......	V	Valencienn.-E	Valenciennes.	Weil........	Druesne	Dubus.
Maroilles. ...	A	Landrecies...	Bureau.....	Briatte......	Wery, Cauderlier	Desruelles.
Marpent.....	A	Maubeuge. ..	Jeumont.....	Hennequart..	Tilmant.	Mortreux.
Marquette ...	L	Lille-Ouest ..	Lille.	Desprets.....	Desrumaux, Goeman.	Dethoor.
Marquette ...	V	Bouchain....	Bouchain....	Cachera, J...	Cachera, J.-B...	Comère.
Marquillies ..	L	La Bassée ...	Fournes	Coget.	Brunel.........	Millescamps.
Masnières....	C	Marcoing....	Bureau.....	Charlet	Thobois........	Pollet.
Masny.......	D	Douai-Sud...	Montigny....	Fiévet, O✵..	Herbage........	Labitte.
Mastaing	V	Bouchain....	Lourches....	Coquelle	Miens..........	Detourmignies.
Maubeuge ...	A	Maubeuge. ..	Bureau.....	Horrie.	Herbecq, Pechmarty.	Lasselin,Hannoye
Maulde	V	St-Amand (r. g.)	Mortagne....	Hornez Albéric.	Dutrieux.	Baligand.
Maurois	C	Le Câteau. ..	Honnechy ...	Taine.......	Lemaire........	Charles.
Mazinghien. .	C	Id.	Le Câteau. ..	Warin	Minaux.........	Wyart.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte.
Mecquignies	A	Bavai	Bavai	Martin	Carlier	Loyez.
Mérignies	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Lecouffe	Hennart	Goeman
Merkeghem	Dk	Wormhoudt	Bollezeele	Desmidt	Missiaen	Sapelier.
Merris	H	Bailleul-S-O.	Bailleul	Delbecq fidèle	Dubacle	Bécuwe.
Merville	H	Merville	Bureau	N	Delassus, Grillet.	Becquart
Meteren	H	Bailleul-S-O.	Bailleul	Leurs	P. Becuwe, B. Becuwe	Ruckebusch,
Millam	Dk	Bourbourg	Watten	Porteman	Vandenbavière	Meesemacker
Millonfosse	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon	Mouy	Bauduin	*V. Hasnon.*
Mœuvres	C	Marcoing	Cambrai	Foulon, Ph.	Pagniez	Fremaux.
Monceau-St-W.	A	Berlaimont	Berlaimont	Bosseau	Bertout	Douce.
Monchaux	V	Valencienn.-S	Valenciennes	Lanselle	Horin	Cattelin.
Monchaux	L	Pont-à-Marcq	Thumeries	Mathis	Ployart	Pamen.
Monchecourt	D	Arleux	Aniche	Darthenay	Héroguez	Dewitte.
Mons-en-Bar.	L	Lille-N.-E.	Lille	Delemar	Dewas	Derode
Mons-en-Pév.	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Lefebvre	Carpentier	Deregnaucourt,
Montay	C	Le Câteau	Le Câteau	Wanaique	Dupont	Dehen.
Montigny	C	Clary	Bertry	Tamboise	Pruvot	Leveaux.
Montigny	D	Douai-Sud	Bureau	Dovillers	Legrand	Masquelier.
Montrécourt	C	Solesmes	Saulzoir	Thomas	Tétart	Delfosse.
Morbecque	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck	Claudorez	Degroote, Béquart	Staelen, Facon.
Morenchies	C	Cambrai-O.	Cambrai	Bonnel	Lesage	*V. Tilloy.*
Mortagne	V	St-Amand (r. d.)	Bureau	de Bretagne.	Decourrières	Margerin,
Mouchin	L	Cysoing	Orchies	Varlet	Dumoulin	Hennino.
Moustiers	A	Trélon	Trélon	Hancart	Vaughelle	Imbert.
Mouveaux	L	Tourcoing-S.	Tourcoing	Bourgois	Lepers, Lecrart.	Deleruyelle.
Naves	C	Cambrai-Est.	Cambrai	Lemaire	Fouquet	Mutel.
Neuf-Berquin.	H	Merville	Estaires	Petitprez	Pruvost	Coevoet.
Neuf-Mesnil	A	Bavai	Maubeuge	Roez	Chony	Lallemant.
Neuville	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy	Jacquemart	Capelliez	Sockeel.
Neuville en-Ferr	L	Tourcoing-N.	Tourcoing	Ghestem	Cau-Carette, D'halluin	Prince.
Neuville-St-Remi	C	Cambrai-O.	Cambrai	Ledoux	Derly	Felmy.
Neuville-s.-l'Esc.	V	Bouchain	Bouchain	Fauville	Flament	Sapelier.
Neuvilly	C	Le Câteau	Le Câteau	Robert	Watremez. Facon	Dapvril.
Nieppe	H	Bailleul-N-E.	Armentières.	Loridan	Delcour	Schacht.
Niergnies	C	Cambrai-E.	Cambrai	Ml	Courbet	Sénéchal.
Nivelle	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand	André	Monnier	Ficheux.
Nomain	D	Orchies	Orchies	Lemaire	Dorchies	Cloche.
Noordpeene	H	Cassel	Cassel	Hecle	Marquis	Devos.
Noyelles	A	Berlaimont	Maroilles	Belot, Nicolas	Lécaillez	Costenoble.
Noyelles	C	Marcoing	Cambrai	Crépin, ✲	Dherbécourt	Masingue.
Noyelles	L	Seclin	Seclin	Debuchy	Chivoret	N....
Noyelles-s.-Selle	V	Bouchain	Bouchain	Oudart	Flament	Dubus.
Obies	A	Bavai	Bavai	Duhot	Deghaye	Carlier.
Obrechies	A	Maubeuge	Maubeuge	Butin-Martial	Dutremée Fidéle	Denis.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte.
Ochtezeele...	H	Cassel.......	Arnêke	Outerleys....	Cardon.........	Delautre.
Odomez.	V	Condé.......	Fresnes......	Bocquet	Tricart	Delahousse.
Ohain	A	Trélon	Trélon	Bastien......	Hanoteau.......	Desilve.
Oisy.	V	Valencienn.-S	Valenciennes.	Miroux......	Legros.	*V. Hérin.*
Onnaing.....	V	Valencienn.-E	Bureau.....	Brabant.....	Fréville, Leblanc	Cailliez.
Oost-Cappel .	D	Hondschoote.	Hondschoote.	Vermersch...	Rabat..........	Drieux.
Orchies	D	Orchies	Bureau.....	Sturne.....	Dufossé, Coëz...	Flament.
Ors.........	C	Le Câteau ...	Le Câteau. ..	Wuillot	Deprez.........	Mouque.
Orsinval.....	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Carpentier...	Denimal	Pruvost.
Ostricourt. ..	L	Pont-à-Marcq.	Carvin	Dubois......	Lefebvre.	Dubus.
Oudezeele. ..	H	Steenvoorde .	Cassel	Blaevoet, J.-B	Decroocq.......	Spanneut.
Oxelaëre	H	Cassel.......	Id.	Joos	Faes...........	Vandenabeele
Paillencourt..	C	Cambrai-O ..	Iwuy	Gamez	Tétar	Wirth.
Pecquencourt	D	Marchiennes.	Montigny	Sion	Dussart	Caron.
Pérenchies...	L	Quesnoy-s.-D.	Lille........	Pollet.......	Decottignies	Durant.
Péronne.....	L	Cysoing.	Cysoing.	Deffontaine...	Delval..........	Segon.
Petite-Forêt .	V	Valencienn.-N	Anzin.	Douchy	Lobert	*V. Aubry.*
Petite-Synthe	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque ..	Deschamps ..	Cardock........	Delaeter.
Petit-Fayt ...	A	vesnes-S ...	Cartignies...	Rousseaux...	Lebon..........	Richard.
Phalempin ..	L	Pont-à-Marcq.	Bureau	Cogel.	Thérin.........	Duriez.
Pitgam......	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Decroocq. ...	Stevenoot	Maes.
Poix	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Williot......	Fignier........	Griffon.
Pommereuil..	C	Le Câteau. ..	Le Câteau. ..	Seillier	Manesse	Doby.
Pont-à-Marcq	L	Pont-à-Marcq	Bureau.....	Bulteau.	Six............	Lefebvre.
Pont-sur-Sambre	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Delmarle. ...	Burier	Wallez.
Potelles.	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Dusartel.....	Cacheux........	*V. Villereau.*
Pradelles....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Didier	Debrak.........	Villiau.
Prémesques..	L	Armentières.	Lomme......	D'Hespel de Flencques.........	Lesage....	Boone.
Préseau.	V	Valencienn.-E	Valenciennes	Dassonville. .	Chuffart........	Bonduelle.
Preux-au-Bois	A	Landrecies...	Landrecies...	Boulmont ...	Ternant........	Humez.
Preux-au-Sart	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Monchicourt .	Dehove.........	Malaquin.
Prisches.....	A	Landrecies...	Landrecies...	Godfrin Manesse.	Godfrin-Huget ..	Carpentier.
Prouvy......	V	Valencienn.-S	Denain......	Haudegond. .	Miroux.........	Flesch.
Proville	C	Cambrai-O ..	Cambrai.....	Crépin, Ch.-P	Dinoir.........	Brunet.
Provin	L	Seclin.......	Carvin	Defrance	Duriez	Delgorge.
Quaëdypre...	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Labaeye	Delater	Debavelaere.
Quarouble ..	V	Valencienn.-E	Onnaing.....	Alglave	Joly, Maizière...	Lambelin.
Querenaing..	V	Valencienn.-S	Trith-S-Léger	Tamboise ...	Danhiez	Saffroy.
Quesnoy-s.-Deûle	L	Quesnoy-s.-D.	Bureau.....	Dhalluin	Fauvarque, Pouillier-Couvreur	Plouy.
Quiévelon ...	A	Maubeuge. ..	Cousolre.....	Mengal......	Willot..........	*V. Aibes.*
Quiévrechain	V	Valencienn.-E	Crespin	Lenglet......	Cartry	Sémoulin.
Quiévy	C	Carnières....	Bureau.....	Delcroix	Deladœulle, Davaine	Dauverchain.
Raches......	D	Douai-O.....	Id.	Denisse	Delclève	Gadenne.
Radinghem..	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Lernould	Danjou	Quentin.
Raillencourt .	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Dépret-Bury .	Desvignes, Elie.	De Lécu.
Raimbeaucourt. .	D	Douai-O.....	Raches......	Dupuis... ..	Deroubaix......	Delplanque.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Rainsars	A	Trélon	Sains	Stincq	Péronne	Anselot.
Raismes	V	St-Amand (r. d.)	Bureau	Raux	Prudhomme, Wuibaux	Rogie, Ducateau
Ramillies	C	Cambrai-Est	Cambrai	Vasseur	Germe	Delcourt.
Ramousies	A	Avesnes-N	Sains	Rousseau	Naveau	Deschamps.
Raucourt	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Guyot	Caudrelier	*V. Englefontaine*
Recquignies	A	Maubeuge	Jeumont	Delforge	Meurisse	Dubuisset.
Rènescure	H	Hazebrouck	Bureau	Sockeel	Caller	Kerckhove, Debenne.
Reumont	C	Le Câteau	Le Câteau	Passet	Devigne	Delassus.
Rexpoëde	Dk	Hondschoote	Hondschoote	Dewaele	Cornette	Baert.
Ribécourt	C	Marcoing	Marcoing	Delcroix	Boulanger	Ledoux.
Rieulay	D	Marchiennes	Marchiennes	Villain	Williatte	Mouque.
Rieux	C	Carnières	Bureau	Ed. Wilmot	Wilmot	Bresson.
Robersart	A	Landrecies	Landrecies	Pauplaire	Legrand	Baligand.
Rœulx	V	Bouchain	Lourches	Robert	Lombart	Delattre
Rombies et March	V	Valencien.-E.	Valenciennes	Debiève	Roger	Manouvrier.
Romeries	C	Solesmes	Solesmes	Bourson	Moine	Porez.
Ronchin	L	Lille-Sud-Est	Lille	Dubuisset	Descarpentries	Delsart.
Roncq	L	Tourcoing-N.	Bureau	Bonduel	Calteau, Delabousse	Delchaye, Villain
Roost-Warendin	D	Douai-Ouest	Raches	Bernard	Pinquet	Delnatte.
Rosendaël (le)	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque	Derode	Goube, Ducrocq.	Bouden.
Rosult	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand	Detourmignies	Legrand	Castelain.
Roubaix	L	Roubaix	Bureau	N.	Deleporte Bayart, Allart, Godefroy, Morel, Leloir	Berteaux, Évrard, Gontier, Thomas Plancke
Roucourt	D	Douai-Sud	Douai	Becquet de Mégile	Gourdin	Ducoulombier.
Rousies	A	Maubeuge	Maubeuge	Hensell	Olivier, Grégoire	Delcambre.
Rouvignies	V	Valencien.-S.	Denain	Landrieu	Delille	*V. Prouvy*.
Rubrouck	H	Cassel	Arnèke	Leurs.	Persyn	Legrain
Ruesnes	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy	Camaret	Bruyère	Demont.
Rumegies	V	St-Amand (r.g.)	St-Amand	Robert	Lejeune	Delporte
Rumilly	C	Marcoing	Cambrai	Leriche	Lempereur	Esquive.
Sailly	C	Cambrai-O.	Id	Richard	Brunelle	Barbet.
Sailly	L	Lannoy	Lannoy	Bouchery	Deleplanque	Delvallée.
Sainghin-en-Mél.	L	Cysoing	Ascq	Pollet	Delebarre	Deleporte.
Sainghin-en-W.	L	La Bassée	Fournes	Binauld	Pierreuse	Brassart.
Sains	A	Avesnes-Sud	Bureau	Maltaire	Dubois, Révelart	Lobry.
St-Amand	V	St-Amand	Id	Bruneau Flour	Julien, Davaine	Duriez.
St-André-l-L.	L	Lille-Ouest	Lille	Legrand	Bailly	Dezitter.
St-Aubert	C	Carnières	Iwuy	Canonne	Duez, Leriche	Villain.
St-Aubin	A	Avesnes-Nord	Avesnes	Willot	Lermusieau	Renard.
St-Aybert	V	Condé	Condé	Joisse	Thomas	Viviers.
St-Benin	C	Le Câteau	Le Câteau	Millot	Vatin	Loubert.
St-Georges	Dk	Gravelines	Gravelines	Louf, P.	Louf, O.	Fockenberghe
St-Hilaire	A	Avesnes-Nord	Avesnes	Lécuyer	Siron	Coquelet.
St-Hilaire	C	Carnières	Carnières	Dépommier	Leducq	Bécar.
St-Jans-Cappel	H	Bailleul-N.-E.	Bailleul	Becue	Naeye	Plaetevoet.
Ste-Marie-Cappel	H	Cassel	Cassel	Dequidt	Werkyen	Despicht.

NOMS des COMMUNES.	NOMS de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte.
St-Martin....	C	Solesmes ...	Solesmes....	Lecerf.......	Hegot..........	Lecuppre.
St-Momelin...	Dk	Bourbourg...	Watten......	Castier......	Massart........	Desmis.
St-Pierrebrouck..	Dk	Id	Bourbourg ..	Dereudre....	Bollart.........	Plouvier.
St-Pol.......	Dk	Dunkerque-O.	Dunkerque ..	Vancauwembergh	N..............	Desodt.
St-Python....	C	Solesmes....	Solesmes....	Robert-Bracq	Cardon.........	Lefebvre.
St-Rémy-Chauss·	A	Berlaimont ..	Avesnes.....	Martin......	Lapostolle......	Corneil.
St-Rémy-mal-B..	A	Maubeuge...	Hautmont ..	Juste	Drapier........	Brognet.
St-Saulve....	V	Valencien.-N.	Valenciennes	Jacqmarcq...	Mustelier.......	Graveline.
St-Souplet...	C	Le Câteau...	Le Câteau...	Delay.......	Millot, Cloest....	Barbier.
St-Sylvestre-Cap.	H	Steenvoorde..	Steenvoorde..	Gantois.....	Balloy	Vanheegher.
St-Vaast.....	C	Solesmes....	Solesmes....	Langrand....	Millot..........	Veys.
St-Waast....	A	Bavai.......	Bavai.......	Coulmont.. .	Delfosse........	Defontaine.
Salesches ...	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Boulangé....	Monier.........	Ma'-quin.
Salomé	L	La Bassée ...	La Bassée....	N	Dubrulle, H	ert.
Saméon......	D	Orchies	Orchies.....	Herbomez ...	Broutin	rnetz.
Sancourt....	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Rodriguez....	Delsaux........	Dufour.
Santes......	L	Haubourdin..	Haubourdin..	G. Bernard..	Coustenoble	Reumaux.
Sars-et-Rosières..	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand ...	Doby........	Couteau........	Cauderlier.
Sars-Poteries.	A	Solre-le-Châl	Bureau....	N..........	Contesse, Manfroid...	Bottiaux.
Sassegnies...	A	Berlaimont..	Berlaimont...	Flament.....	Stoclet.........	Lepers.
Saultain.....	V	Valencien.-E.	Valenciennes	Hamoir, ✲ ..	Moty...........	Quintin de Kercadio.
Saulzoir.....	C	Solesmes....	Bureau	Boulogne....	Canonne	Marécaux.
Sebourg.....	V	Valencien -E.	Valenciennes	Hiolle.......	Descamps	Plouvier.
Seclin	L	Seclin	Bureau.....	Desmazières.	Pinte, Desurmont	Hutin.
Selvignies...	C	Clary.......	Walincourt ..	Delhay......	Givry..........	Delecambre
Semeries....	A	Avesnes-N...	Avesnes.....	Ducarne.....	Déquenne	Duquesne.
Semousies...	A	Id.	Id.	Wagnier	Plottaux	Laurette.
Sepmeries...	A	Le Quesnoy-O	Artres	Dervilers....	Lanselle........	Delebarre.
Sequedin....	L	Haubourdin .	Haubourdin..	Philippo.....	Sis	Pladys.
Séranvillers..	C	Carnières....	Cambrai.....	Taisne......	Lenoir.........	Harbonnier.
Sercus......	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck ..	Justice......	Cousyn	Cornette.
Sin	D	Douai-Nord ..	Douai.......	Renard	Anache-Théry et Sauvage	Deleflie.
Socx........	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Poublanc....	Dousselaere	Lotten.
Solesmes....	C	Solesmes....	Bureau.....	Carliez......	Menard, Petit...	Rousselle.
Solre-le-Chat	A	Solre-le-Châl	Id........	Legrand-Bever .	Bever, Lamelin .	Echevin.
Solrinnes....	A	Id	Solre-le-Châl	Flament.....	Leporcq........	Gilleron.
Somain......	D	Marchiennes.	Bureau.....	Morelle......	Vandeville, Pagniez..	Buzin.
Sommaing...	C	Solesmes....	Solesmes....	Bruyère.....	Vinoix	Coutelle.
Spycker.....	Dk	Bourbourg ..	Bourbourg ..	Vandevelde..	Depoers	Devos.
Staple	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck ..	Fovez E......	Fovez M........	Braets.
Steenbecque .	H	Hazebrouck-S	Id........	Deram	Deroo..........	Delattre
Steene.......	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Dantu Géry..	Woets..........	Cockempot.
Steenvoorde..	H	Steenvoorde..	Bureau.....	Dufour......	Outters. Verbeke	Pauwels.
Steenwerck ..	H	Bailleul N.-E.	Id........	Plouvier.....	Hennion, Weillaert...	Lefrançois, Leleu
Strazeele....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Deswarte....	Ruckebusch.....	Desmedt.
Taisnières-en-T..	A	Avesnes-N...	Maroilles....	Witrant, Isid.	Nécaille........	Cailliez.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte
Taisnières-sur-H.	A	Bavai.......	Bavai.......	Brasseur....	Auquier........	Scoyer.
Templemars.	L	Seclin.......	Seclin.	Gossart.....	Caby..........	Bernard.
Templeuve .	L	Cysoing.....	Bureau.....	Baratte.....	Crombez, Dubreucq .	Carlier.
Terdeghem..	H	Steenvoorde .	Steenvoorde .	Boone.......	Colpaert.	Yden
Téteghem....	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque...	Kyndt	Hubert.........	Delanghe
Thiant......	V	Valenciennes-S..	Denain......	Mariage.....	Bertout........	Dutriez.
Thiennes....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Dequiedt. ...	Apourcheau....	Pruvot.
Thivencelles.	V	Condé.......	Condé.......	Plaquet.....	Piérart.........	Gravelaine.
Thumeries ..	L	Pont-à-Marcq.	Bureau......	Coge	Duquesne	Dorlencourt.
Thun	V	St-Amand (r.-g.).	Mortagne....	Robart......	Broquet........	Dumoulin.
Thun-l'Evêq.	C	Cambrai-Est.	Iwuy	Charlet.....	Allard.........	Desmons .
Thun-St-Martin..	C	Id.	Iwuy	Miroux......	Chevalier	Delannoy.
Tilloy.......	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Leleu.......	Faille..........	*V. Neuville-sur-E*
Tilloy.......	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Bricquet....	Debrabant	*V. Brillon*
Toufflers. ...	L	Lannoy	Lannoy	Cimetière...	Fin............	Dehuy.
Tourcoing...	L	Tourcoing...	Bureau......	N	Debuchy, Dervaux.	Simon, Vanboeckstael Marchant, Vaillant..
Tourmignies.	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Cambier	Coget..........	Rigaux.
Trélon	A	Trélon	Bureau.....	Ansieau.....	Mercier, Van Rosscin.	Larsonneur,
Tressin	L	Lannoy	Ascq........	Fourmestraux	Deponthieux....	Catteau.
Trith-St-Léger...	V	Valenciennes-S. .	Bureau.....	Sirot........	Cacheux........	Fosset, Wattel
Troisvilles...	C	Le Câteau ...	Bertry	Rigaut......	Lesage.........	Bruaux.
Uxem.......	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	Davrou......	Sappen.........	Massiet.
Valenciennes	V	Valenciennes	Bureau.....	Bultot.......	Beauvois, Debaralle..	Voir au chapitre des cultes.
Vendegies-au-B..	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Gabet.......	Pavot..........	Corbier.
Vendegies-s.-Éc.	C	Solesmes....	Solesmes....	Bracq.......	Lecompt........	Caullier.
Vendeville ..	L	Seclin.......	Lille........	Van der Straeten	Delattre........	Pionnié.
Verchain et Maug	V	Valenciennes-S. .	Valenciennes	Dupont......	Quarez.........	Dedoncker.
Verlinghem..	L	Quesnoy-s.-D.	Quesnoy-s.-D.	Ghestem	Mélisse........	Gourdin.
Vertain	C	Solesmes....	Solesmes....	Dubois......	Drecq..........	Martin.
Vicq........	V	Condé.......	Fresnes	Richard.....	Couteau........	Coillot.
Viesly	C	Solesmes....	Solesmes....	Depreux.....	Dehen	Fontaine.
Vieux-Berquin ..	H	Bailleul-S-O..	Bureau.....	Biebruyck...	Podvin, Potié....	Dekeister.
Vieux-Condé.	V	Condé.......	Condé.......	Dupas	Scohier, Rousseau	Paris.
Vieux-Mesnil.	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Forest......	Blanchard......	*V. Boussières*
Vieux-Rengt.	A	Maubeuge ...	Villers-sir-Nicole	Andre.......	Bosquet........	Dorlencourt.
Villereau. ...	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Déparis.....	Dutrieux.......	Gruson.
Villers-au-Tertre.	D	Arleux......	Douai.......	Bazin.	Vinecq.	Huart.
Villers-Campeau.	D	Marchiennes.	Somain	Chevaillier ..	Blondeau.......	*V. Somain*.
Villers-en-Cauch.	C	Carnières ...	Iwuy	Cardon......	Rappe	Plet.
Villers-Guislain..	C	Marcoing....	Gouzeaucourt	Villé	Dubois.........	Cornil.
Villers-Outreau..	C	Clary	Walincourt..	Simon.......	Passet, Estevez.	Lecœuvre.
Villers-Plouich..	C	Marcoing....	Gouzeaucourt	Loubry......	Bisiaux	Rogie.
Villers-Pol...	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Carpentier...	Lefebvre........	Barbet.
Villers-sir-Nicole	A	Maubeuge...	Bureau.....	Tellier.	Pronier........	Dubrulle.
Volkerinckhove..	Dk	Wormhoudt .	Bollezeele....	Debroucker..	Marquis........	Werkeyn.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Vred	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Bailliez	Thuilliez	Vanreust.
Wahagnies ..	L	Pont-à-Marcq.	Carvin	Vallois......	Marquant	Dupire.
Walincourt ..	C	Clary	Bureau.....	Proy........	Martin, Galiègue	Morelle
Wallers	A	Trélon	Trélon	Paul	Boudry	Delassus.
Wallers	V	Valencien-N..	Bureau.....	Bertaux.....	Chevalier, Wallez. ..	Dubus.
Wallon-Cappel .	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Devos.	Deseure	Salomé
Wambaix ...	C	Carnières ...	Cambrai	Delacourt....	Lefebvre........	Bulteau.
Wambrechies	L	Lille-Ouest ..	Bureau.....	Sénélar......	Salembié, Delos.	Destombes.
Wandignies et H.	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Mottet	Faidherbe	Vallez.
Wannehain ..	L	Cysoing.	Cysoing.....	Descamps J.-B	Descamps	Durieux.
Wargnies-le-Gr..	A	Le Quesnoy-O	Jenlain......	Dervaux	Picry	Carlier.
Wargnies-le-Petit	A	Id........	Le Quesnoy..	Colmant, F..	Dremaux.	Dernoncourt.
Warhem	Dk	Hondschoote.	Bergues.....	Galle........	Didier	Baudens
Warnêton B .	L	Quesnoy-s. D.	Comines.....	Vermès	Parez	*V. Deûlémont*
Warnêton-S..	L	Id........	Id........	Ghestem	Spillart	*Id.*
Wasnes-au-Bac ..	V	Bouchain....	Bouchain....	Rohart......	Bétrencourt	Mullier.
Wasquehal ..	L	Roubaix.....	Croix	Droulers	Brulois, Lagache	Boedt
Watten	Dk	Bourbourg...	Bureau.....	Pannier	Casella.	Boedt.
Wattignies ..	A	Maubeuge ...	Maubeuge. ..	Carnoye.....	Dubray	*V. Damousies*
Wattignies ..	L	Seclin	Seclin.......	Hocedez.....	Waymel, J.-B..	Vanalderwerelt.
Wattrelos ...	L	Roubaix	Bureau.....	Deldalle.....	Delcroix, Dhalluin	Lejeune.
Wavrechain-s-D.	V	Bouchain....	Denain	Leduc	Cheminais......	*V. Denain.*
Wavrechain-s-F..	V	d........	Bouchain....	le Bon Lahure	Dolet	Lavechin.
Wavrin	L	Haubourdin..	Fournes.....	Cte O. d'Hespel	Conia, Liénard .	Dhinaut.
Waziers.....	D	Douai-Nord ..	Douai.......	Béhague	Leblanc	Leroy.
Wemaers-Cappel.	H	Cassel	Cassel	Looten, Henri	Hidden	Barbry.
Wervicq-Sud.	L	Quesnoy-s.-D.	Comines.....	St-Léger.....	Van Elslande, Flipo ..	Roussel.
West-Cappel.	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Chocqueel...	De Lylle	Corion
Wicres	L	La Bassée...	Fournes.....	Brasme	Lézie	Bonduel.
Wignehies...	A	Trélon	Bureau.....	Réal	Sterbecq, Dupont....	Bernaux.
Willems.....	L	Lannoy	Baisieux	Truffaut	Dufermont.	Feuillet.
Willies......	A	Trélon	Solre-le-Chât.	Cuissel, F ...	Boutlée	*V. Liessies.*
Winnezeele..	H	Steenvoorde .	Steenvoorde.	Verriele.....	Goussen........	Huyser.
Wormhout ..	Dk	Wormhout ..	Bureau.....	Dehaene	Haelewyn, Bécuwe. .	Herreman
Wulverdinghe . .	Dk	Bourbourg ..	Watten.	Drieux......	Beyaert	Porreye.
Wylder	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Bauden	Schipman	Cortyl.
Zeggers-Cappel..	Dk	Wormhoudt .	Esquelbecq ..	Franchois....	Arnouts........	Serlooten.
Zermezeele ..	H	Cassel	Cassel	Vandaele....	Decuyper	Vancostenoble.
Zuytcoote....	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	Fonteyne....	Debreyne.......	Acke.
Zuytpeene...	H	Cassel	Cassel	Hémart.	Desmoudt	Wallaert.

OCTROIS.

Etat des communes où des octrois sont établis et du personnel des employés (1).

Bergues, M. Vancalis, p. ch.; Bourbourg-Ville, M. Cocquillier, r. c.; Bourbourg-Campagne, M. Cocquillier, r. c.; Coudekerque-Branche, M. Minart, r. c.; Dunkerque, MM. Dufau, p. ch., Dalinval, c.; Dannoot, r. c.; Gravelines, M. Deblaecker, r. c.; Hondschoote, M. Debril, r. c.; Saint-Pol, M. Vingert, r. c.; Bailleul, MM. Freson, p. ch.; Baey, r. c.; Cassel, M. Ballet, r. c., Estaires, MM. Dambrin, p. ch.; Fénart, Aug., r. c.; Hazebrouck, MM. Legrand, p. ch.; Lamote, r. c.; La Gorgue, M. Marsy, r. c.; Merville, MM. Caudron, p. ch.; Leleu, r. c.; Morbecque, M. Castrique, r. c.; Nieppe, Olivet, r. c.; Steenvoorde, M. Deneuville, r. c.; Vieux-Berquin; M. Ingelrans, r. c.; Annœullin, M. Lecieux, r, c.; Armentières, MM. Vanoye, p. ch., Joye, r. c.; La Bassée, M. Graffigne, r. c., Bois-Grenier, M. Larose, r. c.; Chapelle d'Armentières, M. Bonte, r. c.; Comines, M. Plamont, r. c.; Erquinghem-Lys, M. Dezitter, r. c.; Halluin, M. Noyelle, r. c.; Haubourdin, M. Nieuviarts, r. c.; Houplines, M. Zuinghedau, r. c.; La Madeleine, M. Ségard, r. c.; Lannoy, M. Lemay, r. c.; Lille, M. Desrousseaux, p. ch.; Fonteyne, r. c.; Loos, M. Bodou, r.; Lomme, M. Ponchaux, r. c.; Quesnoy-sur-Deûle, M. Dutoit, r. c.; Roncq, M. Pladice, r.; Roubaix, M. Roche, p. ch.; Seclin, M. Olivier, r. c.; Tourcoing, MM. de Geslin, p. ch.; Meunier, r. c.; Wambrechies, M. Ployart, r.; Cambrai, MM. Bourrigeaud, p. ch., Carmelle, r. c.; Le Câteau, MM. Dubois, p. ch.; Remburre, r. c.; Solesmes, M. Canonne, r. c.; Avesnes, MM. N..., p. ch., Barbier, r. c.; Bavai, MM. Lemaire, p. ch.; Boutteau, r. c.; Fourmies, M. Serouge, r. c.; Hautmont, M. Maîtrepierre, r. c.; Landrecies, M. Cogniot, r. c.; Maubeuge, MM. Biérent, p. ch.; Choinet, Hardy et Pronier, r. c.; Le Quesnoy, M. Lefort, p. ch.; Solre-le-Château, M. Lafuite, r.c.; Sars-Poteries, M. Carnoye, r. c.; Wignehies, M. Pieton, r. c.; Aniche, M. Buchet, r. c.; Douai, MM. Daullé, p. ch.; Bachelet, r. c; Orchies, M. Bricquet, r. c.; Flines-lez-Raches, M. Panelle, r.: Anzin, MM. Coderlier, p. ch.. Dusart, r. c.; Saint-Amand, MM. Lesage, p. ch.; Roquet, r. c.; Condé, MM. Sturne, p. ch.; Verchain, r. c.; Fresnes, MM. Haye, p. ch., Thibault, r c.; Lourches, M. Jouglet, r. c.; Denain, MM. Delhaye, p. ch.; Boilly, r. c.; Valenciennes, MM. Losset, p. ch.; Payen, c.; Leclercq, r.c.; Vieux-Condé, M. Trotin, r. c.

(1) Explication des abréviations contenues dans le présent article : p. ch. (préposé chef); c. (contrôleur); r. c. (receveur central).

SAPEURS-POMPIERS.

Aux termes du décret du 29 décembre 1875, les corps de sapeurs-pompiers relèvent du ministère de l'Intérieur. — Ils peuvent néanmoins recevoir des armes de l'État; mais ils ne peuvent se réunir en armes qu'avec l'assentiment de l'autorité militaire. — Les officiers sont nommés pour cinq ans par le Président de la République sur la proposition des Préfets. Les sous-officiers et caporaux sont nommés par les chefs de corps. — Les sapeurs-pompiers se recrutent au moyen d'engagements volontaires de 5 ans parmi les hommes qui ont satisfait à la loi du recrutement ou qui bien qu'appartenant à l'armée active, à la réserve ou à l'armée territoriale, sont laissés ou renvoyés dans leurs foyers. — Ils restent soumis à toutes les obligations que leur impose la loi militaire.

La ville de Lille possède un bataillon de sapeurs-pompiers municipaux soldés. — *Commandant*, M. Constant, ✵.

La ville de Douai a aussi un bataillon de cette arme.— *Commandant*, M. Cavroy.

Beaucoup de communes possèdent des compagnies ou des subdivisions de sapeurs-pompiers municipaux.

Nous donnons dans la seconde partie de l'annuaire, un sommaire de l'effectif actuel des compagnies et subdivisions existantes.

COMMISSARIATS DE POLICE.

LISTE DU PERSONNEL DES COMMISSARIATS DE POLICE.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues, MM. Mesnager; Bourbourg, Letoucq; Dunkerque, Calvet-Abet, *commissaire central;* Leroy, Lemontez; Gravelines, Baptaillard.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul, MM. Guillemenot; Hazebrouck, Wuillaume; Merville, N...; Estaires, Marcillet.

Arrondissement de Lille.

Ville de Lille.—M. Mornave, *commissaire central;* 1er arrond.; M. Simon; 2e arrondiss., M. Correaux; 3e arrondiss., M. Jagot,

4e arrondiss., M. Gasser; 5e arrondiss., M. Maillart; 6e arrondiss. M. Guilluy; 7e arrondiss., M. Dumarchay; 8e arrondiss., M. Maguero ; — Armentières, M. Millet ; — Comines, M. Cureau; — Halluin, M. Combe : — La Madeleine, M. Henry ; — Loos, M. Bernier; — Roubaix, M. Broyer, *commissaire central*; MM. Simon, Desbans, Barroyer, *commissaires d'arrondissement*, — Tourcoing, MM. Rembeauville, *commissaire central*; Dona; Wattrelos, M. Bailly ; Seclin, M. Robert.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai, MM. Monroux, *commissaire central*; Magnez, Le-Câteau, M. Lemaire ; Solesmes, M. Roget.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes, MM. Lockert; Maubeuge, Comès; Le Quesnoy, Ballet, Fourmies, Braibant; Hautmont, Vasseur.

Arrondissement de Douai.

Douai, M. Henriot, *commissaire central.*

Arrondissement de Valenciennes.

Valenciennes, MM. Hénault, *commissaire central*; Condé, MM. Boursier; Denain, Chauvin; Saint-Amand, Perlet; Anzin, M. Guyot.

Commissaires et Inspecteurs spéciaux aux stations de chemin de fer et à la frontière.

Commissaires spéciaux : MM. Ritter, à Feignies; Perfetti, à Tourcoing; Pain, à Jeumont; Ducastel, à Anor; Hauw, à Blanc-Misseron (Valenciennes); Cormier, à Baisieux; Staes, à Lannoy; Brault, à Somain; Bontemps, à Caudry ; Ricquiez, à Halluin.

Inspecteurs spéciaux : MM. Casanova, à Dunkerque; Podvin, à Ghyvelde; Pelte, à Tourcoing; Leibrand, à Jeumont : Buchenaud, à Feignies ; Vanhaecke, à Godewaersvelde; Houzelles, à Blanc-Misseron ; Guargualé, à Vieux-Condé; N..., à Valenciennes; Mehl, à Baisieux.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

La France est divisée en dix-huit circonscriptions académiques.

ACADÉMIE DE DOUAI.

L'Académie de Douai comprend cinq départements, qui sont : l'Aisne, les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur, M. Foncin, ✻, ✪ I; *Inspecteurs*, MM. Carré, ✻, ✪ I, à Lille ; Cune, ✪ I, à Douai ; Brunel, ✻, ✪ I, à Laon ; Brétignères, ✻, ✪ I, à Amiens ; Beurier, A. ✪, à Arras ; Baillard, ✪ I, à Mézières ; *secrétaire de l'académie*, M. Péras, ✪ A ; *commis* : MM. Leblanc, Foyard et Rousselet.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Membres de droit : Le Recteur, *président ;* les inspecteurs d'Académie de la circonscription, les doyens des Facultés, les directeurs des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie du ressort.

Membres nommés : MM. Testelin, sénateur ; Giroud, député ; Carette, maire d'Abbeville; Gossin, proviseur du Lycée de Lille ; Rigaux, principal du Collège de Cambrai, N....

Membres élus : MM. Bossert, professeur à la Faculté des lettres de Douai ; Féder, professeur à la Faculté de droit de Douai ; Gosselet, professeur à la Faculté des sciences de Lille ; Lescœur, professeur à la faculté de médecine de Lille ; Lenoël, professeur à l'Ecole de médecine d'Amiens ; Hubert, professeur de mathématiques spéciales au Lycée de Douai ; Humbert, professeur de physique au Lycée de Lille ; Colsenet, professeur de philosophie au Lycée de Lille ; Pacaud, professeur de philosophie au Lycée d'Amiens ; Choqnet, professeur de mathématiques au collège de Dunkerque ; Bertrand, professeur de philosophie au collège d'Arras.

INSPECTION ACADÉMIQUE.

Le service de l'inspection académique dans le département du Nord est réparti de la manière suivante :

1° M. Carré, ✻, ✪ I, *Inspecteur d'Académie à Lille*, conserve dans l'enseignement secondaire la surveillance et l'inspection des établissements publics et libres de la ville de Lille, en centralisant tout l'enseignement primaire du Département.

2° M. Cune, ✪ I, *Inspecteur d'Académie à Douai*, a dans ses attributions tout l'enseignement secondaire du Nord, moins l'enseignement de la ville de Lille.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

FACULTÉ DE DROIT DE DOUAI.

La Faculté de droit de Douai a été créée par décret du 28 avril 1865. Cet établissement d'enseignement supérieur a été inauguré à Douai, le 16 novembre 1865, sous la présidence de M. Giraud, inspecteur général de l'ordre du droit.

M. de Folleville, A. ✪, *doyen de la Faculté; secrétaire*, M. Morel ; *bibliothécaire*, M. Cousin.

1re année. — Droit romain : M. Drumel, *professeur*, *député* ; M. Poisnel-Lantillière, *agrégé*, *chargé du cours* ; code civil : M. Daujon, *professeur* ; législation criminelle : M. Garçon, *agrégé, chargé du cours*.

2e année. — Droit romain : M. Michel ; code civil : M. Féder ; procédure civile : M. Lepoittevin ; économie politique : M. Chevalier ; cours complémentaire de code civil : M. Lacour.

3e année. — Code civil : M. de Folleville ; droit commercial : M Beauregard ; droit administratif : M. Jobbé-Duval ; cours complémentaire de code civil : M. Vallas.

4e année. — Conférences sur les Pandectes : M. Piébourg ; histoire du droit romain et du droit français : M. Jobbé-Duval ; droit des gens et législations comparées : M. Lepoittevin ; droit français, matière approfondie : M. Danjon.

Cours sur l'enregistrement dans ses rapports avec le Droit civil : M. Garçon.

FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE.
rue des Fleurs

Doyen : M. C. Viollette, ✻, ✪ I, rue Patou, 43 ; *Secrétaire* : Roullier, rue Charles-de-Muyssart, 11.

L'enseignement de la Faculté comprend des cours publics, des conférences et des manipulations. Les cours publics sont gratuits; mais les auditeurs qui désirent prendre part aux manipulations, faites dans les laboratoires sous la direction des professeurs, doivent se faire inscrire. Par arrêté du 5 novembre 1876, des bourses d'études ont été créées près les Facultés; ces bourses, données au concours, sont destinées à faciliter aux jeunes gens qui se vouent à l'enseignement, l'obtention des grades supérieurs. L'État alloue aux boursiers une indemnité annuelle de 1200 fr. La durée de la bourse est d'une année; elle peut être renouvelée. Le concours pour les bourses a lieu généralement dans les premiers jours du mois d'août; les candidats qui désirent y prendre part, doivent envoyer leur demande au secrétariat de l'Académie, à Douai, accompagnée de l'engagement décennal,

A la Faculté des sciences se rattache l'Institut Zoologique installé rue des Fleurs, 18 bis. En outre la Faculté possède un laboratoire maritime de recherches, à Wimereux (Pas-de-Calais). Un certain nombre d'élèves sont admis à y travailler sous la direction du professeur de zoologie.

Le laboratoire de botanique est installé dans les bâtiments de la halle aux sucres; les élèves qui désirent y être admis, doivent adresser leur demande au secrétariat de la Faculté, rue des Fleurs.

Dans le second semestre ont lieu les excursions géologiques zoologiques et botaniques; il suffit, pour y prendre part, de se faire inscrire à l'avance.

Mathématiques pures et appliquées, professeur: M. Boussinesq, quai Basse-Deûle, 58; *Mécanique et astronomie, professeur*: M. Souillart, rue Fontaine-del-Saulx, 20; *Physique, professeur*: M. Terquem, ✻, rue Nationale, 116; *Chimie industrielle*: M. Viollette, ✻, doyen; *Géologie et minéralogie, professeur*: M. Gosselet, ✻, rue d'Antin, 18; *Zoologie, professeur*: M. Giard, rue Colbert, 37; *Botanique, professeur*: M. Bertrand, Grande rue de Béthune, 17, à Loos; *Conférences*; *Géologie et minéralogie*: M. Charles Barrois, docteur es-sciences, maître de conférences, rue Solférino, 220; *physique*, M, Damien, rue de la Louvière, 5 *bis*, *Préparateurs :* MM. Buisine, Emmanuel, Monnier, Six, Lignier.

COURS ANNEXÉS A LA FACULTÉ.

Economie politique: M. Alglave, professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris; *géographie*: M. Mamet, professeur d'histoire au Lycée de Lille; *Littérature française*: M. Moy, professeur de

littérature française à la Faculté des lettres de Douai ; *Littérature ancienne* : M. Courdavaux, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Douai ; *Littérature étrangère* : M. Bossert, professeur de littérature étrangère, à la Faculté des lettres de Douai ; *Histoire* : M. Desjardins, professeur d'histoire et doyen de la Faculté des lettres de Douai.

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

MM. Abel Desjardins, O ✻, ✪ I, membre correspondant de l'Institut, *professeur d'histoire ;* Tissandier, ✪ I, *professeur de philosophie ;* Courdavaux, ✻, ✪ I, *professeur de littérature grecque ;* Moy, A. ✪ *professeur de littérature française ;* Bossert, *professeur de littérature étrangère ;* Thomas, chargé de cours, *professeur de littérature latine ;* Espinas, maître de conférences de philosophie ; Perroud, maître de conférences de géographie ; Dupont, maître de conférences de littérature latine ; Cousin, *secrétaire de la Faculté.*

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE.

Doyen : M. Wannebrouck, ✻, ✪ I ; *secrétaire* : M. de Valon.

Anatomie : MM. Puel ; pathologie médicale : N.... anatomie pathologique et pathologie générale : Kelsch, ✻ ; clinique médicale : Hallez ; histologie : Tournoux ; clinique chirurgicale : Parise, ✻, ✪ I., Houzé de l'Aulnoit, ✻, ✪ I. ; clinique obstétricale : Pilat, ✻, ✪ I. ; médecine légale : Castiaux ; hygiène : Arnould, ✻, ✪ A. ; histoire naturelle médicale : Giard ; chimie minérale et toxicologie : Carreau ✻, ✪, I. ; chimie médicale organique : Lescœur, ✪ A. ; physique médicale : Terquem, ✻, ✪ I. ; pharmacie et pharmacologie : Lotar, ✪ A. ; physiologie : Morat ; thérapeutique et matière médicale : Joire, ✪ I. ; médecine opératoire et appareils : Paquet ✪ A. ; accouchements, maladies des femmes, Pilat, ✻, ✪ I. ; Agrégé : Gaulard.

Chargés des fonctions d'agrégés : MM. Demon, Castelain, Thibaut, N..., N....

Doyen et professeur honoraire : M. Cazeneuve, O. ✻, ✪ I.

COURS COMPLÉMENTAIRES.

Maladies nerveuses et mentales : MM. le docteur Dubiau ; ophthalmologie : Cuignet, ✻, O. ✠. ; maladies cutanées et vénériennes : Castelain ; maladies des enfants : Looten.

Chef des travaux anatomiques : M. Demon ; chef des travaux

chimiques : M. Thibaut ; chef de clinique médicale : M. N... ; chefs de clinique chirurgicale : MM. Gorez et N... ; maîtres de conférences: MM. Morelle, Paul Hallez, Looten et Wertheimer ; prosecteur d'anatomie: M. le docteur Wertheimer ; bibliothécaire : M. S. Ozil ; préparateurs de chimie : MM. Machelart et Godron ; préparateur de phisiologie : docteur Robillard ; préparateur d'anatomie pathologique : docteur Leroy ; commis de secrétariat : M. Marguin; aides d'anatomie : MM. Chotin et N.. ; aides préparateurs : MM. de Guerne, Emmanuel Legay, Duquesne et Pyotte ; appariteur : Duval.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Lycée de Douai.

Bureau d'administration. MM. Cune, inspecteur d'Académie, *président* ; le Sous-Préfet ; le Maire de Douai ; A. Chartier, ✵, ✿ A, conseiller général ; Bertin, O. ✵, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées ; Farez, industriel ; Mellez, propriétaire ; Bottin, président de chambre ; Charles, ✵, proviseur.

Administration MM. Charles, ✵, ✿ I, *proviseur* ; Bédorez, *censeur* ; Fournet, ✵, ✿ I, *aumônier* ; Villeneuve, *économe* ; Lenglin, Vaché, *commis d'économat.*

Professeurs : *Philosophie*, M. Séailles ; *rhétorique*, M. Betoux, *mathématiques spéciales*, M. Hubert, ✿ A; *physique*, M. Offret, ✿ I; *histoire*, MM. Quesvin et N... ; *mathématiques pures et appliquées*, MM. Marchal, Théry ✵, Amoureux ; *professeur de physique*, M. Fiévet ; *conférences et interrogations aux élèves de l'école préparatoire*, M. Hilaire ; *seconde*, M. Lafoscade, ✿ I ; *troisième*, M. Nicolas ; *quatrième*, M. Petit ; *cinquième*, M. Jaumart ; *sixième*, M. Théliez, A. ✿ ; *septième*, M. Bercq, ✿ I; *huitième*, M. Cousin; *langue anglaise*, M. Thumerel ; *langue allemande*, M. Kotzustski, ✿ I ; —*Surveillants généraux*, MM. Petain et Blaizot.

Maîtres élémentaires pour l'enseignement primaire, MM. Leleu et Delmer.

Enseignement spécial : *Professeurs : Sciences mathématiques*, M. Lamy ; *sciences physiques et naturelles*, M. Lirondelle ; *histoire et geographie*, M. Leroy ; *morale*, M. Séailles ; *littérature et grammaire*, MM. Nicolas, Leleu, Lerroy ; *comptabilité*, M. Riémain ; *législation*, M. Ferot.

Maître des travaux graphiques, M. Guillet ; *Maître de chant*, M. Detrain, *Maître de dessin*, M. Crépin ; *Maître d'écriture*, M.

Flament; *Médecin*, M. Maugin; *Chirurgien*, M. Watelle fils; *Maître de gymnastique*, M. Deleplace.

Lycée de Lille.

Bureau d'administration. MM. Carré, ✻, ✪ I, inspecteur d'académie, *président*; le Préfet du département du Nord, O. ✻, ✪ I; le maire de Lille; Gossin, ✪ I, proviseur du Lycée; Le Roy, ✻, président du tribunal civil; Viollette, ✻, ✪ I, doyen de la Faculté des sciences; Cazeneuve, O ✻, ✪ I, doyen honoraire de la faculté de médecine; l'abbé Dereux, doyen de Saint-Étienne; Van der Straeten, ✪ I, conseiller général; Corenwinder, chimiste, O ✻.

Administration. MM. Gossin, ✪ I, *proviseur*; Girardville, ✪ I, *censeur*; Legrand, *aumônier*; Gaillard ✪ I, *économe*; Petitjean et Lanthoine, *commis d'économat*.

Professeurs. Professeur de mathématiques spéciales, M. Noguès, ✪ A; philosophie, M. Colsenet, ✪ A; rhétorique, M. Lafont, ✪ A.; physique, MM. Humbert, ✪ I et Gay; histoire, MM. Suérus et Guillot; mathématiques pures et appliquées, MM. Bouvart, Camille, ✪ A. et Millot. — *Seconde*, M. Lhomme, ✪ I; *troisième*, M. Magnié, ✪ I; *quatrième*, M. Doisy, ✪ A; professeur de lettres pour les élèves de sciences: M. Rosman; *cinquième*, M. Bouvart, ✪ A; *sixième*, M. Renard, ✪ I; *septième*, MM. Meunier et Buridant; *huitième*, MM. Locquette et Hebert, ✪ A; *Cours préparatoires aux professions commerciales et industrielles*. Littérature et histoire, M. Gouyet; mathématiques, MM. Basselart, Darchez et Frœlich; chimie, histoire naturelle, manipulations chimiques, M. Boissart. —*Français:* MM. Dubois et Antoine Céleste. — *Professeurs de langue anglaise*, MM. Guesnon, ✪ A, et Haussaire; *professeurs de langue allemande*, MM. Meyer, Weber et Muller; *surveillant général*, M. Lefebvre. — *Classes primaires préparatoires*, MM. Swyngedauw, Dupret, Cœugniet, Antoine Charles. — *Professeur de dessin :* M. Seratzki.

Lycée de Valenciennes.

Bureau d'administration. MM. Cune, ✪ I, Inspecteur d'Académie, *président;* de Malherbe, sous-préfet; Bultot, ✪ A, maire; Sommier, ✪ I, proviseur; Bultot V., juge d'instruction; Beauvois, adjoint; Dupont ✻, ✪ I; Berthet, ingénieur des Ponts-et-Chaussées; de Marsilly, ancien directeur des mines d'Anzin; Doutriaux, avocat, juge suppléant.

Administration. — MM. Sommier, ✪ I, *proviseur*, Germain, *censeur*; l'abbé Lehoucq, ✪ A, *aumônier*; Lepeut, *econome*; Bellois, *commis d'economat.*

Enseignement classique. — *Professeurs.* MM. Offret et Gossart, *de physique;* Magnien, Cannac, *de mathématiques;* Dumesnil, *de philosophie;* de Cornillon, *d'histoire*; de Mages, *de rhétorique;* Fortin, *de seconde;* Pottier, *de troisième;* Dauthuile, *de quatrième;* Carton, *de cinquième;* Duburcq, ✪ A, *de sixième;* Lebeau, *de septième;* Buridant, *de huitième;* Darras, *de neuvième*; Szumowski, *de langue anglaise;* Cabaerc, *de langue allemande.*

Enseignement spécial. — *Professeurs* : MM. Dubuc, *de morale;* Bonnière, *d'histoire littéraire*; Mascart, *de physique*; Farez, ✪ A, *d'hitoire naturelle;* Simonet, *d'histoire*; Bouve, *de mathématiques;* Duchêne, *de législation et de français.*

Dessin d'imitation, M. Gilliot. — *Dessin graphique*, M. Meunier, — *Chant*, M. Billoir. — *Gymnastique*, N...

Collége communal d'Armentières.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président*; Wanin, Gustave; Pouchain-Boutry; Cary-Selosse. — Bailliez, ✪ A, *principal.*

Professeurs. MM. Cosserat, *physique et chimie*; Manier, *mathématiques*; Limbour, *histoire*; Bréard, *rhétorique et seconde;* Boucry, *troisième et quatrième*; Graux, *cinquième et sixième*; Pinon, *septième et huitième*; de Lauwereyns, *professeur de langues vivantes*; Bercker, *maître de dessin.* — *Maîtres de français et d'études:* MM. Gloriant, Hieulle, Salembié, Leborgne et Masset; Bachelet, *professeur de gymnastique.*

Collége de Tourcoing.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président*; Simon, doyen de Notre-Dame; Leroux-Bériot; Flipo-Van-Oost; Fichaux, médecin; Leurent, ancien député.—M. l'abbé Leblanc, *principal.*

Professeurs : MM. Fichaux, *philosophie*; l'abbé Looten, *rhétorique*; Bonnet, *seconde*; Playoust, ✪ A, *troisième*; Balois, *quatrième*; Loviny, *cinquième*; Leblanc, *sixième*; Demeure, *septième*; Leplat, *huitième*; *physique et chimie*, Jaudeau, ✪ A; Fontaine, *mathématiques supérieures*; Tellier, *mathématiques élémentaires*; Herrewyn, *professeur d'allemand*; Fiévet, *professeur d'anglais*; Saint-Quentin, *professeur de dessin*; Jubaru, *professeur de quatrième et troisième année, enseignement spécial*; Marcant, *deuxième année, idem*; Baert, *première année, idem;* Picavet, *année préparatoire, idem*; Declercq, *chargé de la classe élémentaire.*

Collége communal de Dunkerque.

Bureau d'administration. MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Dunkerque ; Terquem, adjoint au maire ; Cosserat, ingénieur de l'arrondissement ; Collet, armateur ; Coquelle-Gourdin, négociant ; Pelletreau, procureur de la République ; L. Bouvart, *principal* ; Lefranc, *sous-principal.*

Professeurs : MM. Boone, *philosophie* ; Poiret, *histoire et géographie* ; Fouinat, *rhétorique* ; Choquet, *mathématiques supérieures* ; Schmitt et Barthélémy, *mathématiques* ; Bouchon, *physique et chimie* ; Callory, *seconde* ; Bonnemayre, *troisième* ; Collombel, *quatrième* ; Rohmer, *cinquième* ; Bertemont, *sixième* ; Gabel, *septième* ; Caziez, *huitième* ; Tronchet et Huot, *professeurs d'anglais* ; Rohmer, *professeur d'allemand* ; Paillot, *professeur de littérature, enseignement spécial* ; Mériaux, *deuxième année, idem ;* Lefranc, *première année, idem* ; Bourel, *dessin ;* Richard, *année préparatoire.*

Collége communal d'Hazebrouck.

Bureau d'administration. MM. le sous-préfet, *président* ; le maire, Carlier, *adjoint*, Bogaert, *notaire*, Thibaut, propriétaire, Monnier, *principal et professeur de mathématiques.*

Professeur de mathématiques, M. Monnier ; *aumônier*, M. l'abbé Reumaux ; *chaire latine*, M. Arnoux ; *professeurs*, *littérature*, M. Debierre ; *littérature*, 2e chaire, M. Hugoo ; *mathématiques*, 2e chaire, M Théry ; *première année*, MM. Arnoux et Hugoo, *maîtres élémentaires* ; *deuxième année*, M. Basiez, *année préparatoire.*

Collége communal de Bailleul.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président* ; Plichon, O ✻, député, l'abbé Conbronne, archi-prêtre, Liefooghe, P. Behaghel, De Coussemaker, conseiller municipal et conseiller d'arrondissement. — l'abbé Pruvost, *principal.*

Professeurs. MM. le principal, *de rhétorique et de seconde* ; Noclercq, *de mathématiques* ; Henry, *de troisième et de quatrième* ; Lefebvre, *de cinquième et de sixième* ; Chatilliez, *cours spéciaux* ; Declercq, *cours élémentaires.*

Collége communal de Cassel.

Bureau d'administration. MM. Desmyttère, ✻, maire, *président* ; ·ehandschoewerker, Aimé ; Vantroyen, Chevalier, Marant.

M. Pruvost, ✪ A, *principal*,

Professeurs : MM. le principal, *de quatrième*, *de cinquième et du cours supérieur de français;* Willox, *professeur de mathématiques*; Delahaye, *de sixième et de septième;* Bracquart, *professeur des deuxième et troisième cours de français*.

Collége communal d'Estaires.

Bureau d'administration. MM. le Maire, *président*, Degruson, adjoint; Gamelin, fabricant; Hennion, notaire honoraire; Delbecq, docteur en médecine; Roche-Vanamandel, manufacturier; Blanquart, négociant; l'abbé Delplanque, *principal.*

Professeurs. MM. Nizart, de *troisième et quatrième*; Dubùs, *de cinquième, sixième*; Poulet, *de sixième*; Desmarchelier, *de septième; huitième;* Cagnard, *de mathématiques;* Costy, *du cours de Français;* Duchâteau, du cours préparatoire; Delebecque, *chargé de la classe des commençants.*

Collége communal de Cambrai.

Bureau d'administration. MM. le Maire, *président;* Savary, 1er adjoint, de Liénard, Tabary, président du tribunal civil; Boitelle, ✻, banquier; Cirier, avocat; Dutemple, avocat; Ronnel, architecte. — Rigaux, ✿. I, *principal;* M. Courtois, *aumônier.*

Professeurs. MM. Capelle, ✿. I, *de philosophie*; M. Leroy *d'histoire*, Fournaud, *de mathématiques supérieures;* Watteau et Lespilette, *de physique;* Laurens, *de mathématiques élémentaires;* Liennart, *de rhétorique;* Chauvin, *de seconde;* Le Palud, *de troisième;* Bouchendomme, *de quatrième;* Buridant, *de cinquième;* Déjardin, *de sixième;* Vrau, *de septième;* Raison, (J.-B), *de huitième;* Bartier, *maître de français;* Diehly, *professeur d'Allemand;* de Lauwereyns, *professeur d'anglais.* — *Enseignement spécial*; MM. Blanchard, Delaby, Dubois, Delaforge, Demarquette, Lelaurin, Bertier, Fiévet, — *Dessin d'imitation:* MM. Berges, Dureux; *dessin linéaire*: Christian, Décisy; *gymnastique :* Soum; *solfège :* Lourdault.

Collége communal d'Avesnes.

Bureau d'administration. MM. le Maire, *président;* F. Malfait Mutiaux, Pasqual, Manesse. — M. Lesage, ✿ I, *principal.*

Professeurs. MM. Legrand, *de physique;* Baudet, *de mathématiques;* Delahaye, *de troisième et de quatrième;* Demangeot, *de cinquième et de sixième;* Hervotte, *de septième et de huitième; de langues vivantes*; Jamyoe de la Haye.

MM. Véron, *professeur de l'enseignement secondaire spécial*; Tricot, Mirland, Ruffin, Lepot, *professeurs-adjoints.*

Collége communal de Landrecies.

Bureau d'administration : MM. le Maire, *président*; Manesse, Emile, propriétaire; Démoulin, docteur-médecin; Lefrancq, propriétaire; Hubert-Quénot, banquier: — Lemaire, ✿ A, *principal.*

MM. Lemaire, ✿ A, *principal et professeur de physique;* Gaudin, *professeur de mathématiques;* Hallynck, *professeur de latin* : Defossé, *professeur de lettres.*

Enseignement spécial. MM. Blaizot et Cagneaux; Giffroy, *professeur de la classe primaire.*

Maîtres d'études : MM. Portier et Wuiot.

Collége communal de Maubeuge.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président*; Culot, médecin; Sculfort, industriel; Michaux, pharmacien; Walrand, notaire. — M. Thooris, ✿ A, *principal.*

Professeurs. M. Thooris, ✿ A, *mathématiques;* Vivot, *physique;* Tournoux, *rhétorique et seconde;* Lemaire, *troisième et quatrième;* Manier, *cinquième et sixième;* Berriot, *septième et huitième;* Eliaszewicz de Geisz, *maître de langues vivantes Enseignement spécial*, MM. Druchert, Levaux, Cotreaux et Auvigne; *maître d'études*, M. Bourdon, Cayeux et Druchert.

Professeurs de dessin: MM. Neulliès et Levaux.

Collége communal du Quesnoy.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président;* Piette, juge-de-paix; Beauvais, ancien banquier; Canquelain, licencié en droit; Gorisse, notaire; — Delplanque, *principal.*

Professeurs. MM. Laude, *de rhétorique et de seconde;* Galampoix, *de troisième et de quatrième;* Lays, *de cinquième et de sixième;* Louchez, *de septième et de huitième;* Regnault, *de mathématiques;* Leclercq, *de physique*; Lesnes *d'enseignement spécial*; Colin, chargé de la *classe primaire*; Delbreuve, chargé de la *classe des commençants*; Galampoix, *de langue anglaise*; Leclercq, *de dessin*; Despagne, *de musique*; X. *de gymnastique.*

Collége communal de Saint-Amand.

Bureau d'administration, MM. le maire, *président*; Davaine, Jules Sirot, Barbieux, Waché, Doutriaux et Herbert— M. Tirlemont, *principal*.

Professeurs, MM. le principal, *troisième, quatrième et littérature à l'enseignement spécial*; Toulet, *cinquième et sixième*; Denise, chargé de la *septième et de la huitième*; Croix, *de sciences*; Siomboing, *de l'enseignement spécial*; Carton, chargé de l'année préparatoire; Basilaire, chargé de la classe primaire.

Langues vivantes : *anglais*, M. Croix ; *allemand*, M. le principal. — *Dessin*, M. Siomboing.

Collége communal de Condé.

Bureau d'administration, MM. Castiaux, maire, *président*; Martel, notaire, Petit, receveur municipal; Fougnies, Jules, directeur d'usine, conseiller municipal; Cavel, conducteur des ponts-et-chaussées. — M. Brepsant, *principal*.

Professeurs, MM. Thiéry, *de physique et de chimie*; Braillon, *de mathématiques*; Galampoix, *de littérature*; Demagny, *de l'année préparatoire*; le principal, *chargé de la quatrième, de la cinquième et de la sixième*; Duval, *de septième et de huitième*; Payelle, *de la classe primaire;* Rossy, *de dessin*; N..., *de musique vocale*; Giraud, *de gymnastique*; Delbé, *de langues vivantes*.

Collége communal du Câteau.

BUREAU D'ADMINISTRATION : MM. le maire, *président*; Ch. Seydoux, conseiller général, *vice-président;* Wallez, doyen-curé; Ponsin, manufacturier; Lempereur, propriétaire; Francq, principal,

Principal et professeur d'enseignement spécial (lettres), M. Francq, ✪. A.

Professeurs de latin, M. Bricout; *d'enseignement spécial* (sciences). M. Vallée; *d'enseignement spécial*, M. Lhomme; *de langues vivantes*, M. Hartmann; *de français*, MM. Boutillier, Lozé et Burlion; *de dessin*, M. N...; *de musique*, M. Ferret.

Moniteur de gymnastique et d'exercices militaires, M: Dubois.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les attributions de ce Conseil s'appliquent aux établissements publics et libres d'enseignement primaire.

MM. le Préfet, O. ✻ ✪ I, *président*; Carré, ✻ ✪ I, inspecteur d'académie, *vice-président*; Telliez, ✻, ✪ A, juge au tribunal civil, *secrétaire*; l'abbé Hollebecque, supérieur de l'institution de Marcq-en-Barœul, délégué de S. Em. le Cardinal archevêque de Cambrai; Vallée ✻, vicaire-général; Lipman ✪ A, grand rabbin; Ollier ✪ A, pasteur protestant; Maulion, procureur de la République; Le Roy, ✻, ✪, A président du tribunal civil de Lille; Seydoux, O. ✻, ✪, I, membre du Conseil général; Van der Straeten, ✪ I, id; Giroud, ✻, ✪ A, député; Toussaint, ✪ I, inspecteur de l'instruction primaire.

COMMISSION D'EXAMEN DES CANDIDATS AUX BOURSES DANS LES LYCÉES ET COLLÉGES ET AU PRYTANÉE NATIONAL MILITAIRE.

MM. L'Inspecteur d'Académie, *président*; Gossin, proviseur du Lycée de Lille; Bouvart C., Magnié, Doisy, Bouvart G. et Guesnon, Weber, professeurs au même lycée; Toussaint, inspecteur primaire, et Tilmant, directeur de l'école primaire supérieure de Lille.

COMMISSION D'EXAMEN DES ASPIRANTS AUX BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

MM. l'Inspecteur d'Académie, *président*; C. Bouvart et Doisy, professeurs au lycée de Lille; Toussaint et Aubert, inspecteurs primaires.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Inspecteurs de l'enseignement primaire.

MM. Mordacq, ✪. I., pour l'arrondissement de Dunkerque; Maury, ✪ I., pour l'arrond. d'Hazebrouck; Toussaint, ✪ I., pour l'arrondissement de Lille, 1re circonscription; Aubert, ✪ I., pour la 2e circonscription de l'arrondissement de Lille; Delsart, ✪ A., pour la circonscription de Cambrai; Moriez, ✪ A, pour la circonscription d'Avesnes; Richez, ✪. A., pour l'arrondissement de Douai; Lambert, ✪. A., pour l'arrondissement de Valenciennes; Lancelin, ✪. A., pour la circonscription du Quesnoy, formée d'une partie des arrondissements de Cambrai et d'Avesnes.

Commission d'examen des aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement primaire, séant à Lille.

MM. Humbert, professeur au lycée; Lefebvre, Doisy, Guillot, id.; Aubert, inspecteur primaire à Lille; Toussaint, inspecteur primaire, *secrétaire.*— MM. Ollier, pasteur protestant; Weber, professeur d'allemand; Haussaire, professeur d'anglais; Hallez, docteur en médecine; Vandenbergh, architecte, l'abbé Legrand, aumônier du lycée, *membres-adjoints.* Mmes Wallaert-Crépy, Aug. Longhaye, Ed. Longhaye, *dames-adjointes.*

Commission d'examen chargée de constater l'aptitude des personnes qui aspirent à diriger les salles d'asile.

MM. Carré, ✻, ✪. I., inspecteur d'académie, *président*; l'abbé Hellin, curé de St-Michel; Mmes Wallaert-Crépy, A. Longhaye, Ed. Longhaye et Leroy-Crépeaux; Toussaint, inspecteur primaire, *secrétaire.*

Commission d'examen des aspirants et aspirantes au brevet de capacité pour l'enseignement primaire séant à Douai,

MM. Duhem, président de chambre à la cour d'appel, l'abbé Fournet, aumônier du lycée de Douai; Offret, professeur au lycée; Darcy, id.; Lafoscade, id.; Lamy, id.; Richez, inspecteur primaire, *secrétaire.*— MM. Guislain, professeur de musique; Thumerel, professeur d'anglais; Koszutski, professeur d'allemand; *membres adjoints.* — Mesdames Foncin, Kremp, Maugin et Regnault, *dames adjointes.*

Ecole normale primaire du département

Établie à Douai.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

M. Merlin, sénateur, A. ✪, *président;* Lemaire, conseiller à la cour d'appel de Douai; l'abbé Fournet, ✻, aumônier du Lycée de Douai; Gruson, ✻, ingénieur des Ponts-et-Chaussées; le docteur Maugin, adjoint au maire de Douai.

MM. Hilaire, ✻, ✪ I, *directeur;* l'abbé Toupet *aumônier;* Monier, ✪ A, Pamard, ✪ A, Lesourd, Leduc, Lemaire et Douchez, *maîtres-adjoints*; Herlin, ✪ A, *directeur de l'école primaire*

annexée; de Folleville, doyen de la faculté de droit, *professeur de législation;* Offret, *professeur de physique;* Hilaire fils, *professeur de mathématiques*; Crépin, *professeur de dessin;* Flament, *professeur d'écriture;* Gabriel, *maître de chant;* Delahaye, *professeur d'orgue;* Fournier, *maître d'horticulture*; Faucheux, *médecin*; Gelez fils, *chirurgien.*

Le nombre des élèves-maîtres est de 130: 9 boursiers de l'Etat; 77 boursiers du département; 2 demi-boursiers de l'Etat, 21 demi-boursiers du département et des pensionnaires libres.

Ecole primaire supérieure de garçons à Lille.

MM. Tilmant, ✿ A, *directeur*, Mathieu, Herlemont, Helluy, Dubois, *professeurs*; Cochez, *professeur de dessin;* Cosserat, *professeur de sciences naturelles*; Guesnon, *professeur d'anglais*; Helluy, *professeur d'allemand*: Bar, *professeur de chant.*

Ecole primaire supérieure de filles payante, dite Institut SÉVIGNÉ.

Mlle Lambret, *directrice;* Mlles Lempereur, Flamant et Rousseau, *maîtresses adjointes;* MM. Suérus, *professeur d'histoire*; Bouvart, C., *professeur de mathématique*; Lhomme, ✿ I, *professeur de littérature*; Basselart, *professeur de sciences et physiques naturelles*; Van Hende, ✿. A., *professeur de comptabilité*, Mme Pochez, *professeur de travaux de couture*; M. Pluchart, *professeur de dessin et de peinture*; M. Boulanger, *professeur de musique*; Miss Abrey, *professeur d'anglais*; Mlle Suren, *professeur d'allemand.*

École primaire supérieure de filles gratuite, à Lille.

Mlle Deghilage, *directrice;* Mmes Vrambout et Dupont; Mlles Gigon, Marsy et Lengrand, *maîtresses adjointes*; Mme Galant, *professeur d'anglais.*

Les professeurs des cours spéciaux sont les mêmes qu'à l'Institut Fénelon.

FACULTÉS LIBRES.

FACULTÉ DE DROIT.

Droit naturel, M. Rothe. — *Droit canon,* M. l'abbé Pillet. — *Droit romain,* MM. Arthaud et Ory. — *Droit civil,* MM. de

Vareilles-Sommières, *doyen*; Delachenal et Lamache. — *Procédure civile,* M. Vanlaer. — *Droit criminel,* M. Selosse. — *Droit administratif,* M. Groussau. — *Droit commercial,* M. Trolley de Prévaux. — *Economie politique*, M. de Gérard.

COURS DE DOCTORAT. — *Pandectes,* M. Arthaud. — *Droit des gens,* M. Selosse. — *Histoire du droit;* M. Rothe. — *Droit constitutionnel,* M. Grousseau. — *Droit coutumier,* M. Béchaux. — *Droit civil approfondi*, M. Lamache.

COURS COMPLÉMENTAIRES. — *Droit maritime*, M. Trolley de Prévaux. — *Enregistrement et notariat,* M. Vanlaer. — *Conférences pour la licence,* M. Béchaux.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

Professeurs, MM. A. Béchamp, *doyen*; Desplats et Schmitt, *assesseurs*, Jeannel, Bouchaud, Wintrebert, Papillon, Eustache, J. Béchamp, Baltus, Faucon, Domec, Guermonprez, Redier; Lienhardt, Rogie, Dujardin, Witz, Demandre.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Professeurs, MM. de Margerie, *doyen*; l'abbé Baunard, l'abbé Variot, R. P. Orhand, Charaux, Canet, l'abbé Soulié, Hyver.

FACULTÉ DES SCIENCES.

Professeurs, MM. Chautard, *doyen*; A. Béchamp, Villié, de Salvert, Schmitt, l'abbé Boulay, Witz, Lacor. 'abbé Bourgeat,.

COLLÉGE THÉOLOGIQUE.

MM. l'abbé Didiot, *doyen*; l'abbé Baunard, l'abbé Florence, l'abbé Pillet, l'abbé Moureau, l'abbé Delatte.

ÉTABLISSEMENTS LIBRES D'INSTRUCTION SECONDAIRE

Arrondissement de Lille. MM. Preys, à Lille; Pilate, id.; l'abbé Pillon, id.; Lacquement, à Roubaix; l'abbé Chabé, id.; l'abbé Lassé, à Marcq-en-Barœul; Duchâteau, à La Bassée; Couvreur, à Gondecourt.

Arrondissement de Dunkerque. MM l'abbé Durant, à Dunkerque; l'abbé Lamant, à Bergues; l'abbé Denis, à Gravelines.

Arrondissement de Cambrai. MM. Debuyser et Honoré, au Câteau; l'abbé Debusschère, à Cambrai; Jacqmart, à Cambrai; Bachelet, à Bantigny.

Arrondissement d'Avesnes. M. l'abbé Fournier, à Bavai.

Arrondissement de Douai. M. Faure, ✠ A, à Douai; l'abbé Loridan, idem.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Bachy, à Valenciennes, Bébin, id.; l'abbé Joleaud, id.; l'abbé Sinsoilliez, à St-Amand.

INSTITUT INDUSTRIEL, AGRONOMIQUE ET COMMERCIAL.

L'institut industriel, agronomique et commercial a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal du 5 octobre suivant.

Il comprend trois écoles distinctes: Ecole industrielle, Ecole agronomique, Ecole de commerce.

L'enseignement de l'Ecole industrielle a pour but de former des chefs d'établissements et des directeurs ou chefs d'ateliers pour les principales industries de la région du Nord; il s'adresse spécialement aux jeunes gens appartenant aux familles industrielles et voués par leur naissance à la carrière de l'industrie; il est en outre destiné à ouvrir cette carrière à quelques sujets d'élite propres à devenir de précieux auxiliaires pour les chefs des grands établissements.

L'enseignement de l'École agronomique a pour but de donner aux fils de propriétaires et de fermiers les connaissances scientifiques nécessaires pour appliquer à la culture les méthodes perfectionnées et y rattacher éventuellement les industries dites agricoles telles que la fabrication du sucre, la distillerie, etc.

L'Ecole supérieure de Commerce est destinée à former des négociants, des banquiers et employés supérieurs de grandes maisons de commerce et d'établissements financiers.

L'enseignement industriel comporte deux degrés auxquels correspondent deux divisions distinctes: 1° division de *technologie* (enseignement moyen); 2° division du *génie civil* (enseignement supérieur). La durée normale des études est de trois années dans les deux divisions.

L'enseignement agronomique et l'enseignement commercial comprennent l'un et l'autre deux années d'études.

La division de technologie se subdivise en trois sections ou spécialités: 1° Arts mécaniques; 2° Filature et tissage, 3° Industries chimiques.

La division du génie civil se subdivise en quatre sections ou spécialités: 1° Construction des machines, des ouvrages métalliques, etc.; 2° Exploitation des mines; 3° Filature et tissage; 4° Industries chimiques.

L'enseignement est théorique et pratique : il comprend outre les cours oraux et leçons de dessin, des manipulations chimiques, des travaux d'ateliers et de nombreuses visites dans les établissements industriels, agricoles et commerciaux de Lille et des environs.

Pour être admis dans la division de technologie (1re année), il faut être âgé de 15 ans révolus et subir avec succès un examen portant sur les matières scientifiques comprises dans les programmes du baccalauréat ès-lettres. Les bacheliers et les élèves diplômés de l'enseignement secondaire spécial sont seuls dispensés de cet examen. Peuvent être admis directement en 2e année de cette division, les candidats âgés de 18 ans au moins qui subiraient avec succès un examen portant sur les matières enseignées en première année.

Pour être admis en première année de la division supérieure (dite du génie civil), il faut être âgé de seize ans au moins et être pourvu de toutes les connaissances scientifiques comprises dans les programmes de l'enseignement secondaire spécial des lycées. Les bacheliers ès-sciences et les diplômés de l'enseignement secondaire spécial sont seuls admis sans examen.

Les admissibles à l'Ecole Polytechnique ou à l'Ecole normale supérieure entrent de droit en 2e année dans la division du génie civil, s'ils justifient de connaissances suffisantes en analyes infinitésimale (calcul différentiel). Pourront de même être admis directement en 2e année de cette division, les candidats âgés de dix-huit ans au moins, qui subiront avec succès un examen portant sur toutes les matières comprises dans les programmes de première année.

Les conditions d'admission à l'Ecole agronomique sont : d'avoir 15 ans révolus, de savoir l'arithmétique et de posséder des notions sommaires de géométrie et de chimie.

Pour être admis dans l'Ecole supérieure de commerce, il faut avoir 15 ans révolus, savoir la grammaire française, l'orthographe, les premiers éléments de composition, connaître l'arithmétique et le système métrique, la géographie physique et politique des cinq parties du monde, et spécialement de la France.

A la fin de la dernière année d'études ont lieu des examens de sortie, portant, pour chaque section, sur tout l'ensemble des matières comprises dans les programmes de cette section.

Des diplômes de capacité sont délivrés aux élèves de la division de technologie et des écoles d'agronomie et de commerce qui ont subi les examens de sortie avec distinction.

Les élèves de la division supérieure qui auront satisfait avec distinction aux examens de sortie recevront des diplômes d'ingénieurs civils.

Des certificats de capacité seront délivrés aux élèves des trois écoles qui, bien qu'ayant satisfait convenablement aux examens de sortie, n'auront pas atteint le nombre de points exigé pour l'obtention du diplôme.

Le régime de l'établissement est l'externat. Les élèves doivent être présents de huit heures et demie du matin à sept heures du soir. Ils dînent à midi, dans un restaurant installé à l'intérieur de l'Institut. Le prix du dîner est fixé à 30 fr. par mois.

Le montant annuel des frais d'études est de 400 fr. exigible par moitié, savoir : 200 fr. à la rentrée, et 200 fr. au 1er mars. En cas de départ pendant le semestre, les frais d'études avancés par les élèves demeurent acquis à l'Institut.

Les élèves de toutes les sections peuvent obtenir, au concours les bourses et demi-bourses fondées par les départements et les principales villes de la région du Nord. Les demi-bourses sont de 400 fr., montant des frais d'études. Les bourses entières comprennent en outre le prix des dîners à l'Institut.

L'Institut est installé dans l'édifice construit pour cette destination, à Lille, rue Jeanne d'Arc.

Pour répondre au vœu d'un grand nombre de familles, un pen sionnat spécialement destiné à recevoir les élèves de l'Institut, a été créé, avec le concours de la ville de Lille, sur un terrain contigu au nouvel Institut. Ce pensionnat, placé sous le patronage et le contrôle de l'administration de l'Institut, est dirigé par un eapitaine en retraite, dont le caractère, le savoir et l'expérience ffrent aux familles toutes les garanties désirables. Le prix de la oension, comprenant le logement et les deux repas du matin et du poir, est fixé à 600 fr.

ADMINISTRATION.

M. Masquelez, (O ✻, I. ✿), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, Conseil des travaux municipaux de Lille, ***directeur*** ; Olry, (A ✿, ✠), ingénieur des mines, ***sous-directeur et directeur des études*** ; Lavigne, (✻), capitaine en retraite, ***inspecteur principal des éudes, trésorier*** ; Lorthioir, ✻, capitaine en retraite, ***inspecieur des études***, Pasquier, ✻, capitaine en retraite, ***idem***.

ENSEIGNEMENT.

Mathématiques pures et appliquées. MM. Boussinesq (I. ✿), professeur à la Faculté des sciences ; Souillart (I. ✿), idem ;

Bouvart, (I, ✪). professeur au Lycée de Lille. — *Mécanique générale*: Olry, (A, ✪, ✲), ingénieur des mines. — *Mécanique appliquée et construction des machines*, Dubousquet, ancien élève de l'Ecole centrale, sous-ingénieur de la traction du chemin de fer du Nord; Kéromnès, ancien éléve de l'Ecole centrale, inspecteur du matériel et de la traction au chemin de fer de Picardie et Flandres; — *Architecture*, *constructions civiles et chemins de fer*, M. Faucher, (✲, A. ✪), ingénieur en chef des poudres et salpêtres; — *Physique générale*, M. Terquem (✲. I. ✪), professeur à la faculté des sciences; Damien (A. ✪), maître de conférences à la faculté des sciences; — *Physique industrielle*, M. Hermant, ancien élève de l'Ecole des mines de Paris; — *Chimie générale*, *Chimie analytique*, M. Lacombe, ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures; — *Chimie industrielle*; M. Dubernard, industriel à St-André; — *Teinture et apprêts*, M. Viollette (✲, I. ✪), doyen de la Faculté des sciences; — *Filature et tissage*, M. Goguel, élève-lauréat de l'École de Mulhouse; — *Minéralogie et géologie*, M. Hallez, docteur ès-sciences naturelles, maître de conférences à la Faculté de Médecine; — *Exploitation des mines et métallurgie*, M. Hermant, ancien élève de l'Ecole des mines de Paris; — *Zoologie et botanique*, M. Hallez, docteur ès-sciences naturelles, maître de conférences à la Faculté de médecine; — *Sucrerie et distillerie*, M. Viollette (✲, I. ✪), doyen de la Faculté des Sciences; — *Économie rurale*, M. Ladureau, directeur de la station agronomique du Nord et du laboratoire de l'Etat. *Machines agricoles*, M. Hermant, ancien élève de l'École des mines de Paris; — *Zootechnie*, M. Charles, ancien élève de l'École vétérinaire d'Alfort; — *Sciences commerciales*, M. Cochez, ancien professeur de l'école des arts industriels et des mines à Lille; *Droit et sciences économiques*, M. Henry, docteur en droit.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des professeurs de langues vivantes et de dessin, des chefs d'atelier et des contre-maîtres d'ajustage, de menuiserie, de filature et de tissage

Institution de Sourds-Muets et de jeunes Aveugles, à Lille.

Cet établissement forme deux maisons : l'une pour les garçons, à Ronchin; l'autre pour les filles, à Lille. Des classes spéciales y sont ouvertes pour les jeunes aveugles.

Comité de surveillance: MM. Dutilleul, sénateur, maire, *président;* Théodore Aronio, propriétaire; Van der Straeten, conseiller général; docteur Billon. conseiller d'arrondissement; docteur Wannebroucq; N...

Directeurs des Sourds-Muets, les Frères de Saint-Gabriel.

Directrices des Sourdes-Muettes, les Sœurs de la Sagesse.

Le Conseil général, dans sa session d'août 1879, a voté en faveur de ces écoles une somme de 59,000 fr. pour l'entretien de 135 bourses et demi-bourses de sourds-muets et 43 bourses et demi-bourses de jeunes aveugles.

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE.

Hospices et Hôpitaux.

Le nombre des établissements hospitaliers existant dans cinquante-six villes du département du Nord, est de quatre-vingt-un, savoir : cinq hospices généraux, douze hôpitaux de malades, dix-sept hospices pour les malades, les vieillards et les orphelins, six hospices pour les malades et les vieillards ; neuf hospices pour les vieillards et les orphelins, vingt-neuf hospices destinés spécialement aux vieillards, et trois hospices pour les orphelins.

Bureaux de bienfaisance.

Il existe dans presque toutes les communes du département des bureaux de bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces établissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations; les revenus sont employés en distributions d'argent, d'aliments, de vêtements et d'effets de couchage, et en honoraires des officiers de santé chargés de visiter les malades pauvres.

Aux termes des articles 1er et 5 de la loi du 5 août 1879, chaque commission administrative des hospices et bureaux de bienfaisance est composée du Maire, de deux élus par le Conseil municipal, et de quatre autres membres nommés par le Préfet, ou, en cas de renouvellement total ou de création nouvelle, par le ministre de l'Intérieur sur la proposition du Préfet.

En exécution de l'art. 2 de ladite loi, le nombre des membres renouvelables peut, en raison de l'importance des établissements et des circonstances locales, être augmenté par un décret spécial rendu sur l'avis du Conseil d'État.

La présidence appartient au maire ou à l'adjoint ou au conseiller municipal remplissant dans leur plénitude les fonctions de maire. Le président a voix prépondérante en cas de partage.

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES HOSPICES ET DES BUREAUX DE BIENFAISANCE. (1)

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Dunkerque. — *Hospices.* MM. Daigremont, Alexandre; Féron, Gustave; Vézien, Ernest; Duriau, François; Deloince, Alfred. N... ; — *Bureau de bienfaisance.* MM. Coolen, François; Delval, Alexandre; Lefebvre, Benoit; Tresca, Gustave; Charpentier, Jean; Crujeot, Jacques. MM. Vanthielt, *receveur-économe-comptable*; J. Minc, *secrétaire.*

Bergues. — *Hospices.* MM. Guilbert, Louis; Leceuche, Louis; de Meesemacker, Stanislas; de Baecque; Delautre; N.... — *Bureau de bienfaisance.* MM. Carpentier, Arthur; Cieren, Jean; Delautre; Vandroy; Leceuche, Louis; de Meesemacker, Stanislas. MM. Vercnocke, *receveur-économe-comptable*; Braets, *secrétaire de l'hospice*; A Guilbert, *secrétaire du bureau de bienfaisance.*

Bollezeele. — *Hospice.* MM. Bailleul, Bruno; Geesen, Aimé; Vanbalinghem, François; Vandenkerckhove, Louis; Isaert, Auguste; Léturgie, curé. — *Bureau de bienfaisance*, MM. Bonduaeux, Edmond; Pharaildis; Cattoor, Delater, Charles; Mackereell, Ch.-Louis; Paccou, aimé; Vanlerberghe, Édouard.

Bourbourg. — *Hospice.* MM. Delepouve; Bondu; Hooft; Lesage; Tettart Adonis; N.... — *Bureau de bienfaisance.* — Les mêmes. — MM. Courdain, *receveur;* Dammarez, *secrétaire-économe.*

Esquelbecq. — *Hospice.* MM. Belle, Ernest; Cazein Isidore; Dejonghe, Pierre; Hamez, Lootvoet; Vandamne, Martin. — *Bureau de bienfaisance*, MM. Boddaert, Désiré; Hamez, Benjamin; Schoumaecker, Amand; Lootvoet; Vandamme.

Ghyvelde. — *Hospice.* MM. Daullé; Decock; Duquenne, Louis; Popieul, Charles; Lagatie, Edouard et Rubbens, Gaspard. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Coolen; Bockeelée; Mormentyn; Derancy, Séraphin; Noorenberghe, Pierre; Vanbatten, Constant.

Gravelines. — *Hospice.* MM. Daullé; Brousse, Decarpentry,

(1) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à 639 ; nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.

J.-B.; Flajollet, Elie; Torris, Adolphe ; Salomé, Victor. — ***Bureau de bienfaisance.*** MM. Lecointe, père ; Legoulon ; Butez ; Merlin, Joseph; Wasca, Constantin.

Hondschoote. — ***Hospice.*** MM. Coulier, Benoit ; Andries, Charles ; Depoorter, Charles ; Debreus, Ferdinand ; Libbrecht, Jacques ; Ryngaert, Louis-Désiré. — ***Bureau de bienfaisance***, les mêmes. — ***Receveur des deux administrations*** : M. Bertrand.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Hazebrouck. — ***Hospice.*** MM. Duvet Louis, Leleu Charles, Lespagnol Alp., Salomé Fidèle, curé-doyen, Tersen, Gustave, Halinck, *receveur*; Weines, *économe-secrétaire*.—***Bureau de bienfaisance.*** MM. Duvet Henri, Deschodt Louis, Delbecq Alex., Salomé, curé-doyen, Taverne Charles, Halinck, *receveur ;* Deswarte, *secrétaire.*

Bailleul.—***Hospice.*** MM. Baelde Ed., de Coussemacker Maximilien, Houriez, Gourmez Ed., Hamez, curé-doyen, de Coussemaker Henri.— ***Bureau de bienfaisance.*** MM. Behaghel Pierre, Coubronne, curé-doyen, Liefooghe Prosper, Perrier Léon, Petit-Hendrick, Verbaere Théophile.—Hopsomer Ch., *receveur et secrétaire;* Declercq, *économe-comptable.*

Cassel. — ***Hospices.*** MM. Bafcop Louis, Bonnière Achille, Dehandschoewerker, Haeu Jules, Verhaege Edmond. — ***Bureau de bienfaisance.*** MM. Laporte Aimé, Lorius Emile, Martin Joseph, Vanbever Ambroise, Vandenberghe Benoit. — MM. Decousser, *receveur et secrétaire ;* Pastors, *économe-comptable.*

Estaires. — ***Hospice.*** MM. Courdent René, Hennion Edouard, Pascalin. — ***Bureau de bienfaisance.*** MM. Blanquart Jean-Baptiste, Guesquière Charles, Kieken François, Salomé Georges, Singer Omer. — MM. Bossu, *receveur ;* Bertein, *secrétaire.*

Haverskerque. —***Hospice.*** MM. Colson-D'hem, Delbecque Jean-Baptiste, Pruvost-Lotte, Sénéchal-Delbecque, Vandevelde Zéphirin, Verbecque. — ***Bureau de bienfaisance.*** MM. Colson Jules, Danel Albert, Delansay-Danel, Delbecque Jean-Baptiste, Foubert Aimé.

La Gorgue. — ***Hospice.*** MM. Duquenne Adolphe, Joye Jules, Lefer Louis, Leroy Louis, Marsy Louis, Pasquesoone Gustave. — ***Bureau de Bienfaisance.*** MM. Courtois Achille, Ducrocquet Jean-Baptiste, Dupont Antoine, Gailly Amédée, Ridez César, Vienne Eugène. — MM. Marsy, *secrétaire-économe*, Verhaeghe, *receveur.*

Merville. — ***Hospice.*** MM. Delassus Charles, Duhamel Charles, Ernout Gisquière, Grillet Alfred, Lefebvre-Deroide, Potié Henri.—

Bureau de bienfaisance : MM. Becquard, curé-doyen, Beeseau Alphonse, Dambrine Edouard, Delassus Achille, Variscote Orphée, Verhaeghe Jules. — MM. Bacrot, *receveur*, Duhamel, *secrétaire de l'Hospice;* Beeseau, *secrétaire du Bureau de bienfaisance.*

Morbecque. — *Hospice.* MM. Asseman Lambert, Boddaert Benjamin, Degroote Henri, Vandenabeele Charles, Iserby Louis, Staelen, curé-doyen. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Costenoble Henri, Declercq Louis, Degroote Henri, Salomé Louis, Vangraefschèpe Louis, Vermelle Hippolyte.—*receveur*, M. Bécart, *secrétaire* M Lyoen.

Nieppe. — *Hospice.* MM. Delbecque-Béghin, Gokelaere, Omer,, Rattez Jules, Scbœht Louis, *curé*, Vancostenoble-Deschildre Watelet de Messange, Théobald. *Bureau de bienfaisance.* — MM. Delangue - Barbry, Demeulenard - Lamerand, Demulier François, Cruson Louis, Loridan Henri, Poissonnier Henri.

Steenbecque. — *Hospice.* MM. Naeye Henri, Deblonde Charles, Bart Louis, Ch. Sockef, *économe.* — *Bureau de bienfaisance* : — MM. Lesage Jules, Cadet Edouard, Degrave Charles, Deblonde Henri. *Receveur-percepteur :* M. Barbier.

Steenvoorde. — *Hospice.* MM. Bariseel Louis, Beck Joseph, Fossaert Louis, Outters Alphonse, Rouseré Pierre, Vandamme Désiré. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Cappelaere Désiré, Carton Benoit, Dejonghe Amand, Demey Désiré, Vanderlynden Auguste, Verhille Honoré, Debeyer Benjamin. — M. Buns, *receveur-économe-comptable* et *secrétaire.*

Steenwerck. — *Hospice.* MM. Charlet Jean-Baptiste, Charlet Jean, Chieus François, Decherf Charles, Lefrançois, curé, Vanuxeem Pierre. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bourel Louis, Delaval Thomas, Dutilleul Auguste, Lefrançois curé, Peucelle Fleury, Theeten Auguste. Chieus, *secrétaire-économe*, Carré, *Receveur.*

Vieux-Berquin. — *Hospice.* MM. Bouquet Pierre, Dekeister, curé, Lemière Charles, Loridan Albert, Senellart Florent, Traisnel Jules. — *Bureau de Bienfaisance* : MM. Acquart Auguste, Delassus Emile, Hernu François, Lemière Charles, Philippe Désiré, Podevin Emile. — MM. Vanhoucke, *receveur*, Ingelrans, *secrétaire.*

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Lille. — *Hospices.* MM. Bazin, Bouchée, Brassart Charles, Desbonnets Jean-Baptiste, Humbert Emile, Milson, Viseur, Warin. — *Bureau de Bienfaisance*, les mêmes.

MM. J. Dumoutiez, *receveur;* Breunin, *secrétaire de la commission des hospices;* Bon, *économe de l'Hôpital Sainte-Eugénie;* Rollero, *économe de l'hôpital Saint-Sauveur;* Lecomte, *économe de l'Hospice-Général;* Delrue, *économe des hospices Comtesse, Ganthois et Stappaert;* Mallet, *secrétaire du Bureau de Bienfaisance.*

Armentières. — *Hospices.* MM. Lebleu Jules, *vice-président;* Briquet, Loridan Charles, Hacot Arthur, Tahon-Fauvel, Dautricourt. — *Bureau de bienfaisance.* — Les mêmes. MM. Marcotte, *receveur honoraire;* Leroy, *receveur-économe-comptable.*

Bondues. — *Hospices.* MM. Lecœuvre, curé, Delefortrie, R. d'Hespel, Leroux, Despature. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Delefortrie, Dupire, Despature, Deheulle, Ghesquière, Lecœuvre, curé, Tacquet, *receveur*, M. H. Hellin, *secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance.*

Bousbecques. — *Hospice.* MM. Courouble Charles, Delannoy-Vanrullen, Duez, *curé*, Dumortier Louis, Van de Beulque Louis. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Castelain-Deneuville, Dalle-Leroux, Duez, *curé*, Dumortier; Hazebroucq, Van de Beulque.

Chappelle-d'Armentières. —*Hospice* MM. Nory André; Delannoy, Hippolyte; Delos, Victor; Deron, Henri; Ramery, Alexandre; Sevin, Louis. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Desrousseaux, Florimond; Lecat, Albéric; Lemestre, François; Nory, Ch; Olivier, Pierre; Ramery, Alexandre, M. Delerue, *receveur.*

Comines. — *Hospice.* MM. Carissimo Henri, Dehaene François, Hassebroucq César père, Lecomte Ch., Logie Louis, Roussel Louis. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bourlet-Vermès, Cuvelier Paul, Flavelle, Hassebroucq-Pollet, Salembié J.-B., Gaudron Emile, P. Desprez, *receveur de l'hospice et du bureau de bienfaisance;* Capelle, *économe de l'hospice et secrétaire de l'hospice,* Dumont, *secrétaire du bureau de bienfaisance.*

Cysoing. *Hospice.* MM. Delecourt-Desmons, Desmons Arthur, Masquelier Alexandre, Montagne Edmond. Montois-Mouque, Parent-Delinselle. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Ballenghien Charles, Bataille-Fabien, Descatoire Augustin, Dewauvrain André, Dupont-Ledez, Ledez J.-B.

Erquinghem-Lys. *Hospice.* MM. Bèle, *curé;* Mullié, Martin, Lys, Wattelle, Augustin; Roussel, François. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bèle, *curé;* Mullié, Lys, Wattelle Augustin, Marescaux, Roussel.

Halluin. *Hospice.* MM. Catteau-Hespel, Defretin, Lemaire,

Jules, Loridan Jules, Odoux Pierre, Phalempin Louis. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Beuque François, Deyne, *curé*, Dewyn J.-B., Leduc-Dubois, Mahieu Alfred, Wouters-Delporte.

Haubourdin. *Hospice.* MM. Bonzel, Butin Auguste, Cuvelier Henri, Delefortrie Henri, d'Hespel Edmond, Pélicier Auguste. — *Bureau de bienfaisance* MM. Butin Auguste, Fichaux Jules, Loridan Jules, Mazingarbe J.-B., Serret Ernest, A. Potié. — M. Blanchart, *receveur*.

Herlies. *Hospice.* MM. Buisine, Edouard; Canyn, *curé*; Cousin, François; Dubar, Fidèle; Dutilleul, Henri; Halluin, Désiré. — *Bureau de bienfaisance.* MM. de Beaulaincourt, Louis; Bolet, Louis; Buisine, Édouard; Duquesue, Cyrille; Dutilleul, Albéric; Gadenne, Auguste.

Houplines. *Hospice.* MM. Delerue Louis, Duthoit Jules-César, Hellin Charles, Leroy Augustin, Petit Édouard, Roussel. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Chombart Auguste, Delefortrie Amédée, Houcke, Leduc J.-B., Trelca Romain, Bonduel Carlos.

La Bassée. *Hospice.* MM. Béghin-Dilly, Buisine Désiré, Ghesquière Théodore, Goudin Benjamin, Tizon Florimond, Vittu Honoré. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Caron Toussaint, Denis Henri, Duchâtel Christian, Lefebvre Etienne, Lemoine J.-B., Marsy Adolphe, Leleux Florimond, *receveur*, Clarisse Edouard, *secrétaire.*

Lannoy. *Hospice.* MM. Parent-Monfort; Bétremieux-Quint; Deffrennes-Derache; Desprets-Delerue, Destombes, *curé-doyen*; Valenducq. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bayart-Laby; Bétremieux-Fontaine; Bétremieux-Quint; Deffrennes-Derache; Desprets-Delerue, Séverin-Herbaux.

Linselles. *Hospice.* MM. Debrabant, Ducatteau, Lefebvre, Delannoy, Destombes. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Debrabant, Bouillet, Six, Destombes, Ghesquière-Dillies. M. Barbare, *receveur*.

Loos. *Hospice.* MM. Célarier, Henri; Wacquez-Lalo; Delebassée, Amédée; Deschodt; Platel, Gustave; Schlachter. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Platel Gustave; Célarier, Henri; Cormorant; Delebassée, Amédée; Vanderaa; Monpays.

Marcq-en-Barœul. *Hospice.* MM. Debailleul, Emile; Delos-Forge; Ducrocq, Paul; Goulliard, Félix; Liénart-Binauld; Moreau. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Couvreur, Louis; Debailleul, Emile; Debuchy-Delobelle; Dhalluin; Duhem.

Quesnoy-sur-Deûle. *Hospice.* MM. Coget, Dubuisset, Ghesquier-Poullier, Poullier Charles, Pasquesoone, Plouy, *curé.* —

Bureau de bienfaisance MM. Plouy, *curé.*, Leigniel Henri, Delannoy Isidore, Dupont Jules, Béreaud Jules, Cardon Jules.

Roncq. *Hospice.* MM. Couvreur Ch., Delahousse-Vienne, Manessier Henri, Delehaye, Haquette. *Bureau de bienfaisance.* MM. Couvreur Ch., Haquette J.-B., Manessier Henri, Piat Pierre-Louis, Delahousse-Vienne.

Roubaix. *Hospices.* MM. Richard-Desrousseaux, A. Dewitte-Grimonprez-Cavrois, E. Jourdeuil. Paulin-Richard, L. Watinel Wattinne, ✻, Vincre, *secrétaire*, A. Tiberghien, *économe*, Pau. Foveau, *receveur.* — *Bureau de bienfaisance.* MM. Caudrelier, Ch, Dhalluin, Martel-Delespierre, A. Florin, A. Renaux, Paul Foveau, *receveur*; Crombé, *secrétaire.*

Seclin. *Hospice.* MM. Desurmont, Pinte, J.-B., Duriez Pierre, Flinois J.-B., Guillemaud Claude, Lauwick, Fernand.—Delacourt, *receveur-économe-secrétaire.* — *Bureau de bienfaisance.* MM. Caby Henri, Flinois J.-B., Lecomte, Maximilien, Monchy Victor, Facq Louis, Olivier Auguste.— M. Hue-Delacourt, *secrétaire du bureau de bienfaisance*, Delacourt, *receveur.*

Tourcoing. *Hospices.* MM. Debuchy Félix, Delepoulle Joseph, Hassebrouck, Herbaux-Sion, Jonglez, Leloir Louis. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Lorthiois-Desplanque, Jombard-Cospain, Dervaux François, Masurel François, Devémy✻, Delahaye Louis. Bulté, *receveur et secrétaire*; Ch. Duhamel, *économe-comptable des hospices.*

Templeuve. *Hospice.* MM. Constant Hippolyte, Delannoy Louis, Montois Victor, Pottier Louis, Wauquier-Wartel, Willemo Victor. — *Bureau de bienfaisance* MM. Bernard Henri, Delannoy Louis, Demesmay Charles, Doignies Jules, Pottier Louis, Willemo Victor.

Wambrechies. *Hospice.* MM. Destombes, curé, Clayessens, Ledoux, Villers, Delebecque, Duthoit. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bény, Destombes, curé, Dubar, Duthoit, Ghestem, Mulié.—M. Villemant, *receveur de l'hospice;* M. Cardon, *secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance.*

Wattrelos. *Hospice.* MM. Agache-Delannoy, Bayart-Florentin, Dhalluin-Delanglez, Dhalluin-Pollet, Lejeune Louis, curé, Meurisse Louis.—*Bureau de bienfaisance.* MM. Delberghe Louis, Delmarre-Dupont, Dhalluin-Pollet, Lejeune, curé, Lemay Louis, Liagre Etienne.—MM. Lezaire, *économe-secrétaire*; Foutry, *receveur.*

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. — *Hospices.* MM. Dutemple-Delphin, fils, Lallement Joseph, Parent Alfred, Savary Charles, Tabary Théophile,

Wallerand Louis, — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bertrand Alfred, Brunel-Pamart, Cornaille Alfred, Delefosse Emile, Milcent, Adolphe.—Jacquemart,*receveur;* Béal, *économe-comptable*; Delattre, *secrétaire.*

Le Câteau. *Hôpital-Paturle.* MM. Ponsin-Bonnaire, Flament-Gabet, Basquin, Sartiaux Jules, Seydoux Charles, Regnaudin Adolphe.— *Bureau de bienfaisance.* MM. Danjou Emile, Dubrulle François, Decaudin François Gard-Verin, Jacqz-Cousin, Cottiau-Fiévet. — M. France, *receveur et secrétaire.*

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes. *Hospices.* MM. Caffieri, Chevreux, Corduant, Manesse, Pasqual, Thierry. — *receveur*, M. Pinchart, *économe-comptable et secrétaire.* M. Menu — *Bureau de bienfaisance.* MM. Caplain, Collinet-Azambre, Collinet Félix, Druart, Liézard, Pécard. — MM. Pinchart, *receveur*; N..., *secrétaire.*

Bavai. *Hospices.* MM. Balicq, Bernard Henri, fils, Colmant, Levent Louis, Libert, *doyen*, Wattiez.— *Bureau de Bienfaisance* MM. Balicq, Colmant, Fournier, Lecat, Levent Ernest, Wauters.

Landrecies. *Hospices.* MM. Demoulin, Décisy, Hubert-Quenot, Leblond, Lefrancq, Vendois. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Blondel, curé-doyen, Deruez, Duchateau, Motty, Neunez, Sculfort-Renard. — MM. Leveaux, *receveur;* Martin, *économe-comptable et secrétaire.*

Maubeuge. *Hospices.* MM. Deharveng, Dubois, Halgrin, Herbecq, Mazel, Walrand Gir, *receveur.* Delarroqua, *secrétaire et économe.* — *Bureau de bienfaisance.* MM. Brasseur, Delgorge, Hennebert, Lasselin, curé-doyen, Rousseau, Sculfort Gustave. — M. Delarroqua, *secrétaire et économe;* M. Fabre, *secrétaire.*

Le Quesnoy. *Hospices.* MM. Chouleur, Jan, Lustremant, Mésange, Piette, Salvan. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Beautreuil, Cardon, Dutrieux, Lamelin, Largillière, Lotte, doyen-curé. — MM. Vallet, *receveur*; Feron, *secrétaire*; Collet, *économe.*

Solre-le-Château. *Hospice.* MM. Bernard, Delcambre, Michaux Pourpoint, Prissette, Rouez. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bernard, Delcambre, Pourpoint, Preux, M. Coppens, *receveur.*

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai. *Hospices.* MM. Dubois-Estabel, Duhem, ✻, comte d'Esclaibes, Legentil, Mellez, Watelle, père. — *Bureau de*

bienfaisance. MM. Charrier, Maurice, Deloffre Léon, Demont Louis, Goube-Piérarche, Hayez Charles, Honoré, Charles, ✻. — MM. Vasse, *receveur*; Dubois, *économe-comptable*; Vasse, Bertin, *secrétaire.*

Orchies. *Hospice.* MM. Broutin J. B., Butez Joseph, Chantraine, Desespringralle J.-B., Herbo François, Lahaussois Hippolyte. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Blanc Eugène, Coez Louis, Deregnaucourt Louis, Henno J.-B., Lecœuvre, Warocquier Ives.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Valenciennes. *Hospices,* MM. Dècle, Deladerrière, Doutriaux, Pesier, Rousseau, Sabès. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Baudrain, Courtin, Dècle, Sabès, Wattiaux. — MM. Bouton, *receveur*; Fromentin, *secrétaire des hospices*; Crespel, *secrétaire du bureau de bienfaisance*; Vassart, *économe des hospices.*

Bouchain. *Hospice.* Bouchez, Canonne, *juge-de-paix,* Lefebvre, Rosel, Tétar, Fontaine. — *Bureau de bienfaisance.* Canonne Charles, Cungniez, Ghienne, Mériaux, Tétar, Duvivier.

Condé. *Hospice.* MM. le Maire, président; Amand, Crunelle; Dubreucq, Pureur, Verchain, Waternau. — *Bureau de bienfaisance.* Les mêmes. — MM. Petit, *receveur*; Wettge, *économe.*

St-Amand. *Hospice.* MM. Sirot Jules, Dorchies, Herbert, Lacquement François, Vasseur Marcellin, Raviart-Gardin. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Biller, Boutelier, Carlier, de Visme, pasteur, Duriez, doyen et Vérez. — MM. Dambrin, *secrétaire et économe des hospices*; Lorthioir, *receveur des hospices et du bureau de bienfaisance,* Lorthioir, *secrétaire du bureau de bienfaisance.*

ENFANTS ASSISTÉS.

M. J. Bernard, *inspecteur du service dans le département,* rue Barthélémy-Delespaul, 24, à Lille.

MM. Courbet de Chamrouge, Lagarde *sous-inspecteurs,* à Lille; M. Romon, *employé à la Préfecture.*

PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE

Le service organisé en exécution de la loi du 23 décembre 1874 a pour organes principaux :

1° Le Comité départemental qui a pour mission d'étudier et de proposer les mesures à prendre dans l'intérêt du service;

2° Les Commissions locales qui sont appelées à concourir dans chaque commune à l'application des mesures de protection des enfants et de surveillance des nourrices et gardeuses d'enfants;

3° L'inspection médicale qui a pour devoir de visiter les enfants placés en nourrice, en sevrage ou en garde dans sa circonscrip-

tion. Cette inspection, organisée en vertu de la décision ministérielle du 20 janvier 1880, comprend 207 circonscriptions, desservies chacune par un docteur en médecine ou un officier de santé, et qui se répartissent par arrondissement, de la manière suivante : Dunkerque, 19, — Hazebrouck, 8, — Lille, 53, — Douai, 28, — Valenciennes, 23, — Cambrai, 32, — Avesnes, 44.

Comité départemental. — MM. A. de Praneuf, vice-président du Conseil de préfecture. *président*; Bergerot, député, conseiller général; Van der Straeten, conseiller général; Milson, membre de la commission administrative des hospices et du bureau de bienfaisance de Lille; Desbonnets, idem; Scrive, industriel à Lille; l'abbé Frémaux, curé-doyen de la Madeleine; docteur Hallez; Bernard, inspecteur du service des enfants assistés; Coupey, chef de bureau a la préfecture, *secrétaire rédacteur*.

Asiles publics d'Aliénés.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

ARMENTIÈRES.

L'asile d'Armentières est destiné au traitement des hommes en démence.

Commission de surveillance. MM. Victor Pouchain, Cary, propriétaire, Coisne, Jeanson père, Cerf, Jules. — *Directeur-médecin,* M. le docteur Dubiau; *aumônier*, M. Coulon; *receveur-économe,* M. Laleu.

BAILLEUL.

L'asile de Bailleul est affecté au service des femmes atteintes de folie.

Commission de surveillance. MM. Plichon, Député et Conseiller général; Bieswal, conseiller général; Henri de Coussemaker, conseiller d'arrondissement; Perrier, Léon, négociant; Combronne, doyen-archiprêtre. — *Directeur,* M. Leblond, *médecin en chef*, M. le docteur Pons; *médecin adjoint*, M. Adam, *aumônier*, M. Debusschère; *receveur*, M. Flahault; *économe*, M. Charpy.

LOMMELET.

Indépendamment des deux asiles publics d'Armentières et de Bailleul, il existe au hameau de Lommelet, commune de Marquette, près Lille, un asile privé destiné aux aliénés-hommes, desservi par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

Commission de surveillance. MM. Houzé de l'Aulnoit, ✱, docteur en médecine; Dethoor, curé de Marquette; G. Delesalle, propriétaire à Lille; Dubrulle, propriétaire, conseiller général du Pas-de-Calais, à Rouvroy; Chombart, conseiller général du Nord.

Directeur, M. Suzange; *médecin en chef*, M. le docteur Bouchaud; *médecin-adjoint*, M. Ellart; *médecins consultants*, M. Pilat, ✻, docteur en médecine; MM. Wintrebert, Desplats, docteurs en médecine; *aumônier*, M. Sabouret.

Monts-de-Piété.

Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Lille, Dunkerque, Cambrai, Douai, Valenciennes et Roubaix.

Le droit perçu pour les intérêts et frais est de 9 % à Lille, 12 à Dunkerque, Roubaix, et Cambrai; 10 à Douai et 7 1/2 % à Valenciennes.

PERSONNEL.

LILLE. *Commission administrative*, MM. Meurein, Jean-Baptiste Desbonnet, Jules Lefebvre, Ed. Desbonnets, Frédéric Milson, D. Deblock. — *Directeur*, M. Mille, *contrôleur*, N . . .

Le mont-de-piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Tous les prêts, jusqu'à concurrence de 200 fr., sont faits sans intérêt, lorsque les emprunteurs, habitant Lille ou sa banlieue, s'adressent directement au mont-de-piété.

DUNKERQUE. *Commission administrative*, MM. le maire, *président*; Woutermaertens, *vice-président*: Charpentier, Delval, Feron, Delavaivre, B. Lefebvre. — *Directeur*, M. Hovelt.

ROUBAIX. *Commission administrative*, MM. le maire, *président*; L. Watine-Wattinne, ✻, *vice-président*; Grimonprez-Cavrois, Réquillart-Scrépel, J. Lagache fils, *secrétaire*.

Les autres monts-de-piété sont régis par les commissions des hospices.

CAMBRAI. *Directeur*, M. Marche; *contrôleur*, M. Delattre.

DOUAI. *Agent responsable*, M. Houssin.

VALENCIENNES. *Directeur*, M. Caudron; *contrôleur*, M. Crespel.

COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces comités, dont les membres sont choisis parmi les jurisconsultes les plus éclairés de chaque arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les administrations de bienfaisance.

Liste nominative des membres des Comités consultatifs.

A Dunkerque, MM. Willems fils, de Lesdain, N...... — A. Hazebrouck, MM. Ruyssen, Scossa, Bloeme. — A Lille, MM. Théry, Ovigneur, Bayart. — A Cambrai, MM. Cirier, Delattre, Dutemple fils. — A Avesnes, MM. Guillemin, Manesse,

Pillion. — A Douai, MM. Dupont père, Merlin, de Beaulieu Charles, membres titulaires; MM. Louis Legrand et Jules Dubois, suppléants. — A Valenciennes, MM. Doutriaux, Deladerrière, N.....

Caisses d'épargne.

Il existe dans le département du Nord vingt-sept caisses d'épargne. Leur nomenclature et les détails de leur service sont insérés dans la seconde partie de l'annuaire.

Les succursales des caisses d'épargne sont au nombre de trente-trois.

NOMS DES MEMBRES DES CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

DUNKERQUE. MM. Dessurne, *président*; G. Féron, *vice-président*; P. d'Arras, *secrétaire*; P. Hamoir, *secrétaire-adjoint*; C. Collet, A. Delval, Bompain, A. Leroy, L. Carlier, H. Lebleu, W. Leroy, Alf. Dumont, H. Lemaitre, G. Cavrois, G. de Lesdain, J. Deman, A. Gérard, Alb. Ingelet, Ch. Bernard, M. Choquet, G. Lemercier, G. Dumont, G. Lefebvre, G. d'Arras, Antoine Ingelet, F. Dewulf, Gaston Dufour, René Hovelt, Thomas Deman. Jules de Lesdain *Caissier central*, M. Ch. Lefebure.

BERGUES. MM. le maire, *président*; L. Guilbert, *vice-président*; Dehaese, Meneboo, Hagron, Dekester, J. Guilbert, Vandroy, N***, Vercnocke, Chocqueel, Vandenbroucke, Goutier, Lefebvre, Bailleul; *trésorier*, M. Gilent.

BOURBOURG. MM. le maire, *président*; Bondu, *vice-président*; U. Milliez; O. Belle, Ch. Lesage, Courdain ✻, Schallier, A. Waguet, Cromer, F. Vercoustre, Delepouve, A. Saison, G. Milliez, Hannecamp, E. Waguet, V. Vercoustre· *trésorier*, M. Joos.

GRAVELINES. MM. Demarle-Fétel, maire, *président*; Salomé, père, *vice-président*; Torris, *secrétaire*. — Demarle-Puplus, Gellé-Dezeustre, Legoulon Jules, Merlen-Salomé, Carru-Butez, Danteuille, Hautefeuille, Legoulon-Butez, Merlen Joseph, Voituriez, Salomé fils, Anquez Auguste, Danchel-Sergent, *membres*; *trésorier*, Reverend, Joseph.

HAZEBROUCK. MM. Massiet du Biest, sénateur, maire, *président*; Morice, ✻, *vice-président*; Tralage, *secrétaire*; Leleu, avoué-suppléant du juge-de-paix; Ruyssen, Alexandre, avoué; Bogaert, Fortuné, notaire; Smagghe, Charles, banquier; Houvenaghel, Ferdinand, propriétaire; Vendamme, Alfred; Leleu, Charles, propriétaire; Denys. Auguste, négociant, François, Valentin, banquier; Huyghe, Emile, négociant; Carlier, Jean-Baptiste,

notaire et adjoint; Duvet, Louis, juge-de-paix; Tersen ,Custave, négociant, *membres*; M. Deroo, propriétaire, *caissier*.

BAILLEUL. MM. le maire, *président*; Behaghel, de Coussemaker, Elie, Leroy, Perrier, Liefooghe, V. Flahault, Pruvost, Heusele, Dewynter, Dumez, Baelde, *caissier*.

CASSEL. MM. Desmyttère, maire, ✻, *président;* Dehandschoewercker, *vice-président*; Windrif, *secrétaire*, Vantroyen, Delabaere, Martin, Vanbever, Bosquillon de Jenlis, Becuwe, Smagghe; Chevalier, Marant, Laporte, Decousser, Wyts et Grondel, *trésorier*, M. Pastoors.

ESTAIRES. MM. le maire, *président;* Bossu-Revel, Degruson, Roche, Werquin-Notelle, Hennion-Delbecque, Gamelin, Delbecq, Ledieu, Fénart, Courdent-Salomé, Pascalin, Degroote, Deroullers, Salomé Georges, *trésorier*, Bertein

MERVILLE. MM. le maire, *président;* E. Delassus, A. Delassus, brasseur; Verhaeghe-Duquenne, notaire; Arnould, Pruvost-Delos, Dambrine, Deroo-Lustre, Lancelle-Decourchelle, Traisnel-Salomé, Fatou, Halouchery-Bécue, Legrand, Lefebvre-Deroide, Ducatez, Auguste, Potiez; *trésorier*, Leroy.

STEENVOORDE. MM. le maire, *président*; Outters, conseiller général, *vice-président*; Verbèke, *secrétaire*; Snyders-Boone, brasseur; Parmentier, brasseur; Legrand, greffier de justice de paix; Vanheegher, pharmacien; Merchier, propriétaire; Samsoen, rentier; Mortier, propriétaire; Vasseur, brasseur; Muylle, propriétaire; Serlooten, propriétaire; Baillieul, notaire; Cappelaere, rentier; *trésorier*, M. Dejonghe.

LILLE. MM. le maire de Lille, *président*; Remy-Meurice, *vice-président*; A. Samin, *secrétaire;* Tripier-Durieux, E. Desrousseaux, A. Quecq, Herlin, Devemy, ✻, A. Ledieu, *membres*; M. Dartois, *caissier*.

ARMENTIÈRES. MM. le maire d'Armentières, *président;* Hacot Gustave, Cerf Jules. Guilbert Laurent, Leroy Emile, Debondues Désiré, Collet Edmond, Debosque-Bonte, Fontaine Emile, Decherf Louis, Becquart Henri; *trésorier*, A. Willebois.

COMINES. MM. le maire de Comines, *président*; Vandewynkele, Auguste, *vice-président;* Hassebroucq-Liévin, J. Lambin, Schoutteten Charles, fils, J. Parent, Gonprexon, Salembié, Vincent Cousin, E. Gaudron, L. Goeman, Bourlet, Hassebroucq, César fils, Froidure; Catteau Charles fils; Lecomte, *secrétaire;* Plamont, *trésorier*.

LA BASSÉE. MM. le maire, *président;* Wallart Léopold, Adolphe Dilly, Louis Béghin, Honoré Vittu, Victor Quatremère, Duchâtel-

Christian, Louis Crespel, Lefebvre-Dufour, Houssin, Charles Prevost.

ROUBAIX. MM. le maire, *président*; Delfosse, ✻, *vice-président*; Etienne Motte, *secrétaire*; Desrousseaux-Defrenne; Louis Watine-Wattinne, ✻, Ach. Wibaux, Ach. Delattre, Eloi Toulemonde, E. Réquillart, J. Lagache fils, Victor Defrenne, Louis Mulliez-Delattre, Lepoutre-Pollet; Edouard Watine-Prouvost, Jean Frémont, *trésorier*.

TOURCOING. MM. le maire, *président*; Hassebroucq, *vice-président*- J. Delepoulle, *secrétaire*; J. Mathon, Lorthioit-Peenaert, Leroux; Bériot, Desurmont-Motte, Ph. Motte fils, D. Debuchy, Scalabre-Delcourt, Pollet-Duriez, Ant. Dewavrin, D. Frys, J. Lemaire ‘ Devémy, ✻, J. Roussel; *trésorier*, Paillart.

CAMBRAI. MM. le maire, *président;* Hattu Adolphe, *vice-président;* Brunel-Pamart, Boileux Alphonse, Bautista, Lallement, Lantoine, Maroniez Ernest, Brunelle, docteur-médecin, Bernard-Guery, négociant, Bélami, propriétaire, Delannoy, négociant. M. Delattre Victor, *receveur municipal*, *trésorier central*.

LE CATEAU. MM. le maire, *président*; Ch. Seydoux, Basquin, Ponsin, Chantreuil, Collery, Lefebvre-Delvallée, Maréchal, Bracq, Crinon, Robert, Cottiau, Regnaudin, Jacqz, Sartiaux, Lempereur, Picard, Blangille, Fiévet, Hallette, Bauduin, Camus, Mouton; *trésorier*, France.

AVESNES. MM. le maire, *président*; Georgé, juge-de-paix, *vice-président;* Lefebvre, rentier; Neuvilles, bijoutier; Cartignies, propriétaire; Lecohier, propriétaire; Liézard, rentier; Lequinne, rentier; Collinet, propriétaire; Druart, rentier; Hamont, propriétaire; Mutiaux, propriétaire; Beaumont, banquier; Fosset, propriétaire; Mariscal, rentier; *trésorier*, Leloup; *trésorier-adjoint*, Kœlner.

LANDRECIES. MM. le maire, *président*; Hubert, père; Vendois, Eugène Mansy, Antoine Clavelle, Crapez Auguste, Droisy, Sculfort Abdon, Flament, Crapez Paul, Chaillou Antoine, Druez-Manesse, Druez-Bénit, Pichard-Deconchy, Briatte-Lécuyer, Hubert Paul, Martin Eugène.

MAUBEUGE. MM. le maire, *président;* Houdart, Neuillès, Féret, Jules Walrand, Rousseau, Sculfort, Labbé, Dubois, Brasseur, Blanc-Guilain, Jean, Huart, Wautier fils, Dubut-Halgrin; *trésorier*, M. Couture.

DOUAI. MM. Danniaux, ✻, conseiller honoraire, *président;* de Bailliencourt, notaire honoraire, *vice-président;* Bommart, juge

au tribunal de première instance, *secrétaire*; Cartier, ✻, *secrétaire-adjoint*; Allard, propriétaire; André, marchand brasseur; Bavière, avocat; Boutet, avocat; de Ternas, propriétaire; Dincq, banquier; de Guerne, propriétaire; de Guemy, propriétaire; Delannoy, docteur en médecine; Dewinck, ✻, conseiller honoraire; Dupont, avocat; Grimbert, avocat; Landry, propriétaire; Legentil, propriétaire; Lelièvre, propriétaire; Legrand, avocat; Rousseau, propriétaire; Parmentier, ✻, conseiller honoraire; Tailliard, propriétaire; Théry-Proyart, avocat; Waterneau, propriétaire; *trésorier*, M. Rattez. — *Administrateurs honoraires*: MM. Lagarde, ✻, conseiller honoraire; Émile Leroy, propriétaire.

VALENCIENNES. MM. Bultot Valère, juge au Tribunal civil, *président;* Didiez, Raymond, *président honoraire;* Devillers, Auguste, avoué honoraire, *vice-président;* Ch. Thellier de Poncheville, avocat, *secrétaire;* Viel Ed., négociant, Boulan Ernest, négociant, Paillot Fortuné, négociant, Wargny Isidore, propriétaire, Rousseau Jules, conseiller général, Dubois Henri, négociant, Dutemple Adolphe, propriétaire, Lecat Julien, président du Tribunal de commerce, Deladerrière Emile, avocat, Deltombe Eugène, négociant, Guillemart Jules, juge d'instruction, Fromont Jules, propriétaire, *trésorier central*, M. Verchain.

Caisses de retraites pour la vieillesse.

La loi du 18 juin 1850 a ordonné qu'il serait créé, sous la garantie de l'Etat, une caisse de retraites pour la vieillesse. Elle a été ouverte dans le département le 31 juin 1851. Les versements sont reçus par le Trésorier général à Lille, et par les receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.

Sociétés de secours mutuels.

Les sociétés de secours mutuels *approuvées*, sont régies par le décret organique du 26 mars 1852, aux termes duquel le président était nommé par le chef de l'Etat.

Un autre décret du 27 octobre 1870, a abrogé cette disposition et a décidé que les présidents seraient élus par les Sociétaires. — Cette élection est valable pour cinq ans, aux termes d'un décret du 18 juin 1864, encore en vigueur.

La deuxième partie de l'Annuaire contient quelques renseignements statistiques sur la situation des *Sociétés approuvées* du département.

ASSOCIATIONS CHARITABLES.

Société française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer, siégeant à Paris.

Cette association a pour but de concourir au soulagement des militaires blessés ou malades sur les champs de bataille, dans les ambulances ou dans les hôpitaux. Elle est représentée en province par des délégués, accrédités par le ministre de la guerre auprès de chacun des commandants des corps d'armée.

Des comités correspondants sont établis dans les principales villes de France.

Délégué auprès du commandant du 1er corps d'armée : M. le docteur Alfred Houzé de l'Aulnoit ✻.

COMITÉ DE LILLE.

MM. le docteur Houzé de l'Aulnoit, ✻, *président ;* Ed. Longhaye, Léonard Danel, ✻, *vice-présidents*; Milson, ✻, ex-sous intendant militaire et P. Reuflet, avocat, *secrétaires* ; Pl. Le Blan, *trésorier.*

Conseillers : MM L. Allègre, notaire à Lille ; Paul Bernard, Butin, ex-commandant des mobiles ; P. Crépy, juge au tribunal de commerce ; J. Decroix, avocat ; P. Druez, président des prudhommes : Gauche, négociant ; Houzé de l'Aulnoit, avocat, L'abbé Lasne, doyen-curé de St-Maurice; Levezier, ex-commandant des mobilisés; de la Serre, propriétaire.

Œuvre nationale des orphelins de la guerre.

Cette œuvre a été organisée à Lille en septembre 1871 ; elle es administrée par un comité central ainsi composé :

Mgr. Régnier, cardinal-archevêque de Cambrai, *président-d'honneur* ; Mme la baronne Séguier, *présidente* ; Mmes Claeyessen et Aug. Scrive, *vice-présidentes* ; Mlle Elisabeth de Montigny, *secrétaire* ; M. Edouard Longhaye, *trésorier.*

Les dames patronesses se sont imposé des cotisations annuelles. Des quêtes ont été organisées dans les divers quartiers de la ville par les dames charitables et le Conseil général dans sa session de 1871, a voté un subside annuel de 1,000 fr. pendant dix ans.

Les dames patronesses sont : Mesdames Billon, Adolphe Casse, Catoire-Richebé, Victor Courmont, E. Crépy-Pouillier, A. de Montigny, C. de Montigny, Floris Descat, la comtesse d'Hespel-

Maby, Jules Dutilleul, Gustave Lammens, Lepercq-Mourmant, E. Lonck, Edouard Longhaye, Mathon, Rouzé-Huet, C. Stéverlynck, E. Van de Weghe.

Le Comité central de Lille s'étant engagé à secourir les orphelins adoptés jusqu'à l'âge de leur majorité, au nombre de 183, l'œuvre ne pourra terminer sa mission qu'en 1890.

Œuvre des invalides du travail, instituée dans la ville de Lille par décret du 24 juin 1870.

Cette œuvre a pour but :

1° De servir des secours viagers aux ouvriers de tout âge et des deux sexes qui, par suite de blessures reçues dans l'exercice de leur profession et comme conséquence directe de cette profession, ou qui, en s'exposant pour secourir d'autres travailleurs en danger, ont perdu l'usage d'un membre ou d'un organe :

2° De donner des secours temporaires aux veufs et au veuves des ouvriers qui auront succombé aux suites directes de leurs blessures ·

Sont admis aux bénéfices de l'œuvre :

1° Ceux qui, résidant dans Lille depuis au moins un an, auront été blessés dans la ville de Lille, dans une des communes de la circonscription cantonale, ou même au dehors, mais dans ce dernier cas, à l'occasion d'un travail commandé par un patron ayant son établissement dans Lille ou la banlieue.

2° Ceux qui, résidant depuis le même laps de temps dans l'une des communes de la circonscription cantonale, auront été blessés dans l'enceinte de la ville ou dans sa banlieue.

Président, M. le Maire de Lille, *Vice-Président*, M. Honnorat Bocquet, *trésorier*, M. P. Le Blan ; *secrétaire*, M. Auguste Scrive.

Œuvre des vieillards indigents, à Lille.

Cette association s'est donné pour mission de secourir par des aumônes en nature et des visites à domicile les indigents des deux sexes âgés de plus de 70 ans.

Le Comité est ainsi constitué :

Président, M. Georges Scrive ; — *vice-président*, M. Louis Bigo, *trésorier*, M. Auguste Fromont. — *secrétaires*, MM. J. Desrousseaux et Emile Rigal ; — *Rapporteurs généraux*, MM. Albert Ladureau et Marcel Laurenge. — *Commissaires d'arrondissements* :

MM. Jules Descamps. Alfred Carpentier, Emile Duquesnay, Henri Delettré, Gaston Scrive, Fauchille Stiévenart, Léon Rouzé, Alphonse Boniface, Maurice Barrois. — *Conservateurs du vestiaire*, MM. Georges Malapert, Charles Bonte, Emile Van Remoortère, Adolphe Landrieux,

Orphelinat de garçons de St-Gabriel, à Lille.

Cet établissement peut occuper cent lits. La pension est de 300 fr. par an, on admet gratuitement un orphelin de père et de mère sur cinq orphelins payants.

Sociétés de Charité maternelle.

LILLE.

La société de charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant, celles qui, ayant au moins un enfant, ont un mari tout-à-fait estropié ou affecté d'une maladie chronique; celles qui, étant infirmes elles-mêmes, ont deux enfants vivants, toutes les grandes familles au moins de trois enfants vivants dont l'aîné est en bas âge.

Les secours administrés par les dames de la charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires.

Voici le tableau des dames de l'association :

Présidente, Mme H. Scrive-Briansiaux.

Vice-présidente honoraire, Mme Ch. Verley.

Vice-présidentes, Mmes Blondeau-Herlin, De Norguet, Auguste Longhaye.

Dames pour la confection des vêtements, la supérieure de la Miséricorde, rue de la Barre, 14.

Trésorier, M. Dujardin, notaire.

Dames administrantes.

Pour l'ancien Lille. Mmes J. Mathon. Paul Crépy, Charles Huet, A. Longhaye, H. Barrois, Rogey, Valdelièvre, Ve Hourie, de Gennevières, Brabant, Franchomme, Rouzé-Duthoit, Dehau-Deleruyelle, Théry-Leclercq, Bommart, Courmont, A. Labbe, Bailleu-d'Avrincourt, Fauchille-Blondeau, Em. Scrive, Houzé de l'Aulnoit, J. Verstraete, Fontaine, Leroy-Crépaux, Villette, Virnot, G. Desrousseaux, Bigo, Vanderhâgen, Georges Scrive, Van-

verts, Plaideau-Delecroix, C. Mas, Rollez de Boë, E. Remy, Hallez, Ve Reumaux, Ovigneur, H. Pajot, Fauchille-Prévost, Plaideau-Delbecq, P. Decroix, Ed. Agache, Druez, Gennevoise, Dujardin, A. Desrousseaux, L. Delannoy, Roussel, L. Danel, Descamps-Crespel, Ledieu, Des Parcs, de Norguet, d'Halluin, Pouillier-Robillon, A. Wallaert, Ad. Bonte, Behaghel, Trannin, Desmedt- Faucheur, J. Dutilleul, Mouquet, Ch. Delesalle, Reuflet.

Pour la section de Wazemmes. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme C. Faucheur.—DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Faucheur, Ed Faucheur, Loyer, Lepercq-Mourmant, C. Sarrazin, Dubreucq, Lefort, Leblan, Boisse, Fontaine, E. Loyer, H. Faure, Crépy-Scrive E. Delcourt, Menessier, de Caumont, E. Crépy, Sonck, Braquaval, Hedde, Louis Danset.

Pour la section de Moulins-Lille. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme H. Boone. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes V. Olivier, Debailleux, Mlle Cliquennois.

Pour la section d'Esquermes.— DAMES DÉLÉGUÉES : Mmes de Genevières, Bigo-Tilloy. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Julien Thiriez, Renault, Chartier, Versmesch.

Pour la section de Fives. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme A. Casse. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Th. Barrois, Boutry-Droulers, Pérus-Bériot, Bouchery-Desquiens, Rose-Demerler, Mathelin, E. Barrois, G. Barrois, Debièvre, Léon Boutry.

Pour la section de Saint-Maurice. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme Lenglart-Barrois. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes H. Barrois, Decoster-Droulers et Bernot.

VALENCIENNES

Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 novembre 1848, a autorisé l'établissement d'une société de charité maternelle à Valenciennes.

Présidente, Mme Ve Mabille · *secrétaire*, Mme Ve Desse; *conseillères*, Mmes. Roguin, Miot; *trésorière*, Mme Dubois.

DOUAI.

L'œuvre de l'*Association de bienfaisance*, à Douai, reconnue par l'État, date de 1850, et comprend celle de la *Société de charité maternelle* dont elle s'est en fait chargée depuis la création de celle-ci, autorisée par l'arrêté de M. le Ministre de l'intérieur, du 6 octobre 1853.

A ce double titre, elle délivre des layettes et berceaux, prête des draps, des chemises, ainsi que des gilets de laine pour les malades, procure des bains et vient en aide au bureau de bienfaisance.

La Commission administrative de l'*Association de bienfaisance*, se compose de M. le maire de la ville, président, et MM. Ch. Waternau, H. Allart, Treca-Legentil et Dauphin, fils, membres.

La *Société de charité maternelle*, a particulièrement pour présidente, Mme Merlin. Mme la supérieure des sœurs de charité, maison de la miséricorde, prête son concours à ces deux œuvres.

Société du prêt du linge à domicile aux indigents malades. (*Fondée en* 1870.)

Cette œuvre a pour but de prêter des draps, chemises et autres objets de lingerie aux indigents malades ou infirmes, pendant la durée de leur maladie.

Le blanchissage du linge est à la charge de la Société.

Le linge tenu à la disposition des malades est déposé dans les bureaux de charité désignés ci-après :

Au Stappaert, rue de la Vignette, pour les paroisses *Saint-Maurice* et *Saint-Sauveur* ;

Au couvent de la Miséricorde, rue de la Barre, 14, pour les paroisses *Saint-Etienne*, *Sainte-Catherine*, *la Madeleine* et *Saint-André ;*

Au bureau de charité, rue Gantois, 132, pour la paroisse *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* (Wazemmes).

Au bureau de charité, boulevard Montebello, 6, pour les paroisses *Saint-Martin* (Esquermes), et *Notre-Dame-de-Consolation* (Vauban).

Au bureau de charité, rue Fénelon, 26, pour la paroisse *Saint-Vincent-de-Paul* (Moulins).

Au bureau de charité de la rue Saint-Gabriel, 22, pour les paroisses de *Fives* et de *Saint-Maurice-lez-Lille*.

Cette œuvre est placée sous la surveillance des Dames désignées dont les noms suivent :

Présidente : Mme Henry Scrive. — Dames déléguées : Pour *St-Sauveur*, Mme Auguste Wallaert ; pour *St-Maurice*, Mme Lemaître, pour *Saint-Etienne*, Mme Sauvaige ; pour *Sainte-Catherine*, Mmes Ovigneur et Ménessier ; pour *Saint-André*, Mme Descamps-

Crespel; pour *Saint Pierre-Saint-Paul*, Mme Charles Faucheur; pour *Saint-Vincent-de-Paul*, Mme Pouillier-Longhaye; pour *Saint-Martin*, Mme Alfred Crépy; pour *Notre-Dame-de-Consolation*, Mme Auguste Catoire; pour *Saint-Maurice-lez-Lille*, Mme E. Barrois; pour *Fives*, Mme Théodore Barrois; pour *Saint-Michel*, Mmes Ed. Longhaye et Legavrian.

Les ressources de l'œuvre consistent dans les cotisations de 10 et 20 fr. par an des membres honoraires, et d'une somme de 500 francs de la ville de Lille.

Œuvre des Crèches, à Lille.

Les crèches sont des établissements fondés par une société de bienfaisance, pour recevoir des enfants âgés de moins de trois ans, et dont les mères travaillent hors leur domicile, ou qui sont occupées chez elles par un travail salarié et continu.

Quatre crèches fonctionnent à Lille: l'une nommée crèche Saint-Sauveur, rue du curé Saint-Sauveur; une autre, la crèche Saint Vincent-de-Paul, à Moulins-Lille; une troisième, la crèche Saint-Joseph, rue Saint-Sébastien, et la quatrième crèche Sainte-Marie, rue d'Iéna, section de Wazemmes.

Comité. Mmes Emile Waflaert, *présidente*; Emile Humbert, *trésorière*; Pouillier, *secrétaire*; Agache, Descamps-Crespel, Ad. Bonte, Paul Le Blan, de Montigny, Féron-Vrau, Sauvaige-Gentil, Loyer, Gustave Barrois, Charles Huet, Edouard Fauchille, Louis Delcourt, Albert Crespel.

Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.

Présidente, Mme Delelis; *vice-présidente*, Mme Rolland; *secrétaire*, Mme Emile d'Arras; *vice-secrétaire*, Mme Edouard de Clebsattel; *trésorière*: Mme Carlos-Bernard; *vice-trésorière*: Hip. Bourdon.

Conseil d'administration. MM. G. Lemaire, *président*; le Doyen de St-Jean-Baptiste, Dejaghere, docteur Blanckaert.

Caisse de secours à Dunkerque en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.

Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord, le 3 octobre 1870.

Sont admises au bénéfice de cette institution, les familles de tous les hommes embarqués sur les navires pêcheurs du port de Dunkerque, sans distinction de qualité, de domicile ou de nationalité, si les dits hommes ont payé, pour la saison dans laquelle ils sont morts ou présumés péris, la cotisation fixée par les statuts.

Conseil d'administration : MM. G. Beck, *président*. E. Didier, *vice-président* et *trésorier*, Ogez, *secrétaire*, Woutermaertens, *secrétaire-adjoint*. Le commissaire de l'inscription maritime, Ricquer-Debats, A. Bellais, armateur, membres. Charlemein, Alf.-Ant. Désiré, Pichon Charles-Louis, capitaines participants, membres.

Société charitable de la Miséricorde, à Bergues.

Cette association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres honteux. Elle est administrée par un Conseil de direction composé de la manière suivante, savoir :

Mme de Staplande, *présidente et trésorière* ; Mme Vᵉ Chocqueel-Sapelier, *vice-présidente* ; Mlle Galloo, *secrétaire et lingère*.

Société charitable de St-François Régis, à Lille.

Cette société, autorisée par un arrêté du Préfet, du 18 octobre 1849, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille et des environs, et la légitimation des enfants naturels, en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

Le siège de la Société est établi rue des Urbanistes, n° 15.

Le bureau est ouvert pour les inscriptions, les dimanches seulement, de midi à une heure.

Les futurs conjoints doiveut avoir soin d'apporter, en se présentant, les pièces qu'ils possèdent déjà, et les autres papiers contenant les indications sur les noms propres et sur la date des actes à lever.

N.-B. Il existe des Sociétés semblables dans le département, à Dunkerque, Armentières, Tourcoing, Roubaix, Douai, Cambrai et Valenciennes.

Association pour la construction de maisons d'ouvriers, à Douai.

Cette société a pour but de construire des maisons et de les louer aux ouvriers aux plus bas prix possible.

Elle est administrée par un comité ainsi composé : Comte de Guerne, *président*; Théry, *juge-de-paix*; Hanotte, ✻, *adjoint au maire*.

Fourneaux économiques Valenciennois
(*Société de Bienfaisance*).

Cette société fut fondée en 1870. Ses nouveaux statuts ont éte approuvés par arrêté préfectoral du 6 décembre 1878.

Son but est de fournir, pendant l'hiver, aux personnes nécessiteuses, la nourriture à un prix de beaucoup inférieur au prix de revient (5 cent. la portion).

Elle distribue, chaque hiver, 600 portions, par jour, environ. Ses heureux résultats ont été signalés à l'Exposition universelle de 1878.

Président : A. Bultot, maire; *Vice-président* : J. Sabès; *Secrétaire-Trésorier* : E. Clément.

CULTES.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique. Il existe dans quelques communes des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes, un certain nombre de familles de la communion protestante, et quelques israélites dans les grandes villes.

RELIGION CATHOLIQUE. — DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Les provinces qui forment le département du Nord étaient autrefois partagées entre l'archevêché de Cambrai et les évêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liége.

Le département du Nord forme aujourd'hui, avec cinq communes belges qui en faisaient partie en 1802, un diocèse dont le siége est à Cambrai.

Le siége de Cambrai, établi au commencement du VIe siècle, fut érigé en archevêché en 1559.

En 1802, lors du Concordat, le siége de Cambrai fut rétabli, mais comme évêché seulement.

L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'évêché d'Arras pour suffragant.

Cardinal-archevêque, Mgr. René-François Régnier, O. ✻, né à Saint-Quentin (Maine-et-Loire), le 17 juillet 1794, précédemment évêque à Angoulême, sacré le 25 septembre 1842, institué archevêque de Cambrai, le 30 septembre 1850.

Vicaires-généraux, Mgr. Henri Monnier, évêque de Lydda; MM. Vallée, Adrien, Destombes, Cyrille, J.-B., *agréés par le*

gouvernement; Bernard, Charles, Sudre, Augustin, et Cailliau, Pierre-Benoît, *vicaires-généraux honoraires.*

SECRÉTARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semaine-sainte, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis trois heures jusqu'à six heures.

MM. Massart, Augustin, *secrétaire-général*; Tersin, Louis, *secrétaire*; Marchaisse, *secrétaire particulier.*

OFFICIALITÉ DIOCÉSAINE.

MM. Vallée, ✻, vicaire-général, *official*; Bury, chanoine, *promoteur*; Tersin, *greffier.*

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

Chanoines d'honneur, S. E. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen; S. E. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, ancien doyen-curé de Notre-Dame, à Roubaix; Mgr Delannoy, évêque d'Aire, ancien doyen-curé de Saint-André, à Lille, Mgr Dennel, évêque de Beauvais, ancien archiprêtre de Saint-André, à Lille.

Chanoines titulaires, MM. Piquet, Bury, Cailliau, Marchaisse, Musin, Ravaux, Lecocq, Massart, Meurisse et Bertein.

Chanoines honoraires, MM. Delautre, ✻, ancien vicaire-général; Giraud, id., Wicart, id., Larsonneur, Lotte, Dehaene, Dayez, Hautcœur, Prouvost, Mortier, Crombé, Berteaux, Leblanc, Hollebecque, Dehaisne, Bouchart, Pruvost, Ducroquet, Lasnes, Lecoq Augustin, Lecoq Jules, Duriez, Vitse et Coubronne.

SEMINAIRE DIOCÉSAIN. — BUREAU ADMINISTRATIF.

Président, Mgr l'archevêque.

Vice-président, l'un de MM. les vicaires-généraux.

Membres, MM. Sudre, supérieur du grand séminaire; Massart, chanoine, *trésorier*; Marion, économe du grand séminaire; *Secrétaire*: M. Tersin, secrétaire de l'archevédhé.

GRAND SÉMINAIRE.

Supérieur, M. Sudre.

Professeurs, MM. Dautzenberg, *Ecriture-Sainte*; Mott, *Dogme*, Antier, *Morale*; Andrieux, *Histoire*; Favrichon, *Philosophie*.

Économe, M. Marion.

PETIT SÉMINAIRE A CAMBRAI.

Supérieur, M. Meurisse, chanoine.

Économe et directeur de la petite division, M. Desmons.

Professeurs, MM. Cliquennois, *rhétorique*; Parent, *seconde*; Delpierre, *troisième*; Hécart, *histoire*; Davoine, *sciences*; Martin, *anglais*.

Carlier et Gavelle, *surveillants* (*grande division*); Couvreur et Fercot, *quatrième*; Goris et Parent, *cinquième*; Colpin et Duthoit, *surveillants* (*petite division*); Dauchy, *sixième*.

PETIT SÉMINAIRE A HAZEBROUCK.

Supérieur, M. Dehaene.
Directeur, M. Baron.
Économe, M. Lagatie.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

M. de Baralle, *Architecte diocésain et départemental*, *à Cambrai*.

DIVISION DU DIOCÈSE.

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont :

L'Archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtrés, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtrés, comprenant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtrés, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend trois archiprêtrés, un pour l'arrondissement de Valenciennes et deux pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les archiprêtrés sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a de cantons ou de justices de paix, à l'exception des cantons de Dunkerque-Est, de Lille-Ouest et de Quesnoy-sur-Deûle, qui ont chacun deux décanats.

Les décanats ont pour chefs-lieux ceux des cantons, excepté les six suivants :

Canton	d'Hazebrouck-Sud,	chef-lieu de cure, à	Morbecque.
»	de Cysoing,	»	Templeuve.
»	de Pont-à-Marcq,	»	Mons-en-Pévèle.
»	de Saint-Amand, rive gauche,	»	Lecelles.
»	d'Avesnes-Sud,	»	Etrœungt.
»	de Quesnoy-Ouest,	»	Gommegnies.

Ces soixante-quatre décanats sont eux-mêmes divisés en six cent-une succursales dont cinq sont situées en Belgique.

ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

M. Vallée, vicaire-général, *archidiacre.*

Archiprêtré de l'arrondissement de Cambrai.

M. Lecocq, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Cambrai-Est (Notre-Dame), M. Lecocq, *doyen*; Dehaisnes, curé d'Iwuy, *vice-doyen.* Cambrai-Ouest (St-Géry); MM. Bouchart, *doyen*; N...., *vicedoyen.* — Le Câteau, MM. Wallez, *doyen*; Gravelaine, *pro-doyen*; Dapvril, curé de Neuvilly, *vice-doyen.* — Carnières, MM. Brunet, *doyen*; Bresson, curé de Rieux, *doyen honoraire*; Bécar, curé de Saint-Hilaire, *vice-doyen.* — Clary, MM. Senneville, *doyen*; Vandenbroucque, curé de Caudry, *vice-doyen.* — Marcoing, MM. Leriche, *doyen*; N...., *vice-doyen.* — Solesmes, MM. Rousselle, *doyen*; Lecuppre, curé de Saint-Martin, *vice-doyen.*

Archiprêtré de l'arrondissement de Douai.

M. Dayez, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Douai-Sud (Notre-Dame), MM. Deroubaix, *doyen*; Lecocq, curé d'Aniche, *vice-doyen.* — Douai-Nord (St-Pierre), MM. Dayez, *doyen*; Lefebvre, curé de Lallaing., *vice-doyen.* — Douai-Ouest (Saint-Jacques), MM. Jaspar, *doyen*; Lamorisse, curé de Cuincy, *vice-doyen.* — Arleux, MM. Vandepitte, *doyen*; Douay, curé de Cantin, *vice-doyen.* — Orchies, MM. Flament, *doyen*; N..., *vice-doyen.* — Marchiennes, MM. Lefebvre, *doyen*; Dupont, curé de Fenain, *vice-doyen.*

ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

M. Destombes, vicaire-général, *archidiacre.*

Archiprêtré de la 1re section de l'arrondissement de Lille.

M. Duriez, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Armentières, MM. Moreau, *doyen*; Serleys, curé d'Armentières-Campagne, *vice-doyen.* — La Bassée, MM. Leblon, *doyen*; Millescamps, curé de Marquillies, *vice-doyen.* — Haubourdin, MM. Câteau, *doyen*, Delfortrie, curé de Beaucamps, *vice-doyen.* — Lille-Ouest (Sainte-Catherine), Duriez, *doyen.* — Lille-Ouest (Saint-André), M. Richard, *doyen.* — Lille-Sud-Ouest (Saint-Étienne), M. Dereu, *doyen.* — Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle), MM. Deregnaucourt, *doyen*; N...., *vice-doyen.* — Seclin, MM. Hutin, *doyen*; Vanalderwerelt, curé de Wattignies, *vice-doyen.* — Cysoing (Templeuve), MM. Carlier, *doyen*; Herrengt, curé de Cysoing, *vice-doyen.*

Archiprêtré de la 2e section de l'arrondissement de Lille.

M. Lasnes, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Comines, M. Duburcq, *doyen.* — Lannoy, MM. Destombes, *doyen*; Deltour, curé d'Hem, *vice-doyen.* — Lille-Nord-Est, Saint-Maurice, M. Lasnes, *doyen.* Lille-Centre. La Madeleine, M. Fremaux, *doyen.* — Lille-Sud-Est, Saint-Sauveur, M. Lecocq, *doyen.* — Quesnoy-sur-Deûle, M. Plouy, *doyen.* — Roubaix, Saint-Martin, MM. Berteaux, *doyen*; — Roubaix, Notre-Dame, M. Evrard, *doyen.* — Tourcoing-Sud, Saint-Christophe, MM. Vanbockstael, *doyen*; Guillemot, curé de Marcq, *vice-doyen.* — Tourcoing-Nord, Notre-Dame, MM. N..., *doyen*; N..., *vice-doyen.*

ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE.

M. Cailliau, vicaire-général honoraire, *archidiacre.*

Archiprêtré de l'arrondissement de Dunkerque.

M. Delautre, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Dunkerque-Est, Saint-Eloi, M. Vitse, *doyen.* — Dunkerque-Ouest, Saint-Jean-Baptiste, M. Scalbert, *doyen.* — Dunkerque, Saint-Martin, M. Lootgieter, *doyen.* — Bergues, MM. Delautre, ✻, *doyen*; Cockempot, curé de Steene, *vice-doyen.* — Gravelines, M. Brousse, *doyen.* — Hondschoote, MM. Wyckaert,

doyen; Baudens, curé de Warhem, *vice-doyen*. — Wormhout, MM. Herreman, *doyen*, Léturgie, curé de Bollezeele, *vice-doyen*. — Bourbourg, MM. Hooft *doyen*; Boedt, curé de Watten, *vice-doyen*.

Archiprêtré de l'arrondissement d'Hazebrouck.

M. Coubronne, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Hazebrouck-Nord, Hazebrouck, MM. Salomé, *doyen*; Kerckove, curé de Renescure, *vice-doyen*.—Hazebrouck-Sud, Morbecque, MM. Staelen, *doyen*; Delattre, curé de Steenbecque, *vice-doyen*. — Bailleul-Nord-Est, Saint-Vaast, MM. Coubronne, *doyen*; Plaetevoet, curé de Saint-Jans-Cappel, *vice-doyen*.— Bailleul-Sud-Ouest, Saint-Amand. MM. Hamez, *doyen*; Dekeister, curé de Vieux-Berquin, *vice-doyen*. — Cassel, MM. Loviny, *doyen*; Devos, curé de Nordpeene, *vice-doyen*. — Steenvoorde, MM. Pauwels, *doyen*; Maës, curé d'Eecke, *vice-doyen*. — Merville, MM. Becquart, *doyen*; Ducroquet, curé d'Estaires, *vice-doyen*.

ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.

Monseigneur Monnier, vicaire-général, *archidiacre*.

Archiprêtré de l'arrondissement de Valenciennes

M. Prouvost, Gaspard-Aimé, *archiprêtre*

DÉCANATS. Bouchain, MM. Bourgois, *doyen*; Vaast, curé de Denain, *vice-doyen*. Valenciennes-Sud, Saint-Nicolas, MM. Cappliez, *doyen*; Dervaux, curé d'Aulnoye, *vice-doyen*. — Valenciennes-Est (Notre-Dame), MM. Prouvost, *doyen*; Lambelin, curé de Quarouble, *vice-doyen*. — Valenciennes-Nord, Saint-Géry, MM. Mangé, *doyen*; Delattre, curé d'Anzin, *vice-doyen*. — Condé, MM. Lecomte, *doyen*; N..., *vice-doyen*. — Saint-Amand, rive droite, Saint-Amand, MM. Duriez, *doyen*; Rogie, curé de Raismes, *vice-doyen*. — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), MM. Hanne, *doyen*; N..., *vice-doyen*.

Archiprêtré de la 1re section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Mortier, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Avesnes-Nord. Avesnes, MM. Mortier, *doyen*; Denis, curé de Dourlers, *vice-doyen*. — Avesnes-Sud, Etrœungt, MM. Laurent, *doyen*; N...., *vice-doyen*. — Landrecies, MM. Blondel, *doyen*; Desruelles, curé de Maroilles, *vice-doyen*. — Solre-le-Château, MM. E. Echevin, *doyen*; Genain, curé de Cousolre, *vice-doyen*..— Trélon, MM. Larsonneur *doyen*; Dhenry, *pro-doyen*; Soufflet, curé de Fourmies, *vice-doyen*.

Archiprêtré de la 2e section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Lotte, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Bavai, MM. Libert, *doyen;* Delannoy, curé de Feignies, *vice-doyen.* — Berlaimont, MM. Dubois, *doyen;* Wallez, curé de Pont-sur-Sambre, *vice-doyen.* — Maubeuge, MM. Lasselin, *doyen;* Hannoye, curé de N.-D. Sous-le-Bois; *vice-doyen.* — Le Quesnoy-Est, Le Quesnoy, MM. Lotte, *doyen;* Trannois curé de Beaudegnies, *vice-doyen.* — Le Quesnoy-Ouest, Gommegnies, MM. Thomas, *doyen;* Barbet, curé de Villers-Pol, *vice-doyen.*

CONGRÉGATIONS ET COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DE FEMMES.

1re SECTION. — *Communautés à supérieure locale non dépendantes d'une supérieure générale.*

COMMUNES où sont situées les COMMUNAUTÉS.	NOM de CHAQUE COMMUNAUTÉ.	OBJET de L'INSTITUTION.
Bergues........	Sœurs noires	Soins des malades à domicile.
Bourbourg	Pénitentes capucines......	Instruction des jeunes filles.
Gravelines	Sœurs ursulines..........	Idem.
Bailleul	Sœurs noires	Soins des malades à domicile.
Estaires........	Sœurs bénédictines.......	Instr. des jeunes filles pauvr.
Lille...........	Filles de l'Enfant-Jésus	Idem.
Id	Religieuses franciscaines ..	Idem.
Id	Sœurs de N.-D. de la Treille	Soins à domicile des malades de la classe ouvrière.
Lille (Esquermes)	Dames bernardines	Pensionnat de Demoiselles.
Roubaix	Carmélites...............	Instruction des jeunes filles.
Tourcoing......	Sœurs de N.-D. des Anges.	Idem.
Cambrai	Sœurs de l'ordre de St-Aug.	Soins des malades.—Noviciat et maison-mère.
Cambrai	Sœurs de Sainte-Claire ...	Instr. grat. des jeunes filles.
Le Câteau	Sœurs de la congr. de N.-D.	Enseignem. des jeunes filles.
Avesnes........	Sœurs de la Pr. de Ste.-Th.	Soins des malades et instruct. des jeunes filles.
Douai..........	Sœurs de la Pr. du Bon-Past.	Idem.
Id............	Dames de Flines..........	Idem.
Id............	Dames de la Sainte-Union .	Idem.
Id............	Sœurs carmélites.........	Idem.
Id............	Sœurs de Sainte-Marie....	Soins des malades en ville.
St-Saulve	Sœurs ursulines..........	Instruction des jeunes filles.
Valenciennes ..	Sœurs de St-Joseph.......	Instruction des jeunes filles, soins des malades.

2e SECTION. — *Communautés dépendantes d'un chef-lieu et d'une supérieure générale.*

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Cambrai	Cambrai, hôp. St-Julien	Sœursde l'O. de S-Aug	Soins des malades.
Paris	Id. Hospice Gén..	Filles de la Charité...	Soins des vieill. et enf.
Id........	Id. h.Vanderburch	Id................	Soins,inst. des j.filles.
St-Laurent(V)	Id.	Filles de la Sagesse...	Salle d'asile et classes
Esquermes ..	Id.	Dames Bernardines...	Pensionnat de demois.
Lille.........	Lille.................	Dames du Bon-Pasteur	Pens. de filles repent.
Angers......	Id. (St-Druon etSt-Roc)	S.de la Char. de Ste-M.	Instr. des jeunes filles
St-Sauv.-le-V.	Abancourt............	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Ribeauville..	Ribeauville...........	Sœurs de la D.-Provid	Id.
Douai.......	Avesnes-lez-Aubert....	Dames de la Ste-Union	Id.
St-Sauveur..	Banteux..............	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Id........	Bantouzelle...........	Id...............	Id
Amiens	Beauvois	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Id.	Boursies	Id...............	Id.
Id.	Boussières............	Id...............	Id.
Paris	Briastre.............	Filles de la Charité ...	Id.
St-Sauveur..	Cagnoncles...........	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Amiens	Cantaing	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Id.	Carnières	Id...............	Id.
St-Sauv.-le-V.	Caudry	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Id.	Caullery	Id...............	Id.
Cambrai	Crèvecœur	Sœurs de St-Augustin	Id.
Amiens	Doignies.............	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Id.	Escaudœuvres	Id...............	Id.
Rennes	Id.	Pet.-Sœurs des pauvr.	Soins des vieillards.
Douai.......	Estrun	Dames de la Ste-Union	Instr des jeunes filles
Saumur	Flesquières	Sœurs de Ste-Anne. .	Id.
Amiens	Fontaine-Notre-Dame...	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
St-Sauveur..	Fontaine-au-Pire	Sœurs de l'Educ. chr.	Id.
Amiens	Gouzeaucourt.........	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.......	Haussy..............	Dames de la Ste-Union	Id.
Angers......	Hem-Lenglet..........	S de la Char. de Ste-M.	Id.
Amiens	Honnecourt...........	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.......	Iwuy................	Dames de la Ste-Union	Id.
St-Laurent ..	Le Câteau	Filles de la Sagesse ..	Salles d'asile.
Cambrai	Id.	Augustines	Soins des malades.
Amiens.	Marcoing.............	Sœurs de la Ste-Fam..	Instr.des jeunes filles
Paris	Maretz	Filles de la Charité ...	Id.
Amiens	Masnières	Sœurs de la Ste-Fam .	Id.
Douai.......	Maurois	Dames de la Ste-Union	Id
Portieux	Mazinghien...........	Sœurs de la Providenc	Id.
Amiens	Mœuvres	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
St-Laurent ..	Neuville-St-Remy	Filles de la Sagesse...	Id.
Amiens......	Noyelles.............	Sœurs de la Ste-Fam.	Id.
Anglet	Ors.................	Servantes de Marie...	Id.
St-Laurent ..	Paillencourt	Filles de la Sagesse...	Id.
Amiens	Quiévy..............	Sœurs de la Ste-Famil.	Id.
Coutance....	Romeries............	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Amiens	Rumilly.	S. de la Ste.-Famille.	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où es établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Amiens	St-Aubert	Sœurs de la Ste-Famil	Instr. des jeunes filles
St-Sauveur ..	St-Hilaire	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Avesnes.....	St-Souplet............	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	St-Vaast.............	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Saulzoir.............	Id...............	Id.
St-Sauveur..	Séranvillers	Sœurs de la Miséricord	Id.
Le Câteau ..	Solesmes.............	Congrégation de N.-D.	Id.
Angers......	Thun-l'Evêque	Sœurs de Ste-Marie...	Id.
Amiens	Troisvilles...........	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.......	Vendegies............	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Viesly	Id...............	Id.
Angers......	Villiers-Outreaux	S.de la Char. de Ste-M.	Id.
Paris	Douai (Hospice-Général)	Filles de la Charité ...	Soins des vieill. et enf.
Id.	Douai...............	Id...............	Secours à domicile.
Lille........	Aix.................	Religieuses Francisc.:	Id.
Paris	Aniche..............	Filles de la Charité...	Pens.,asil.soins des m.
Paris........	Auberchicourt.........	Id...............	Id.
Amiens	Auby	Sœurs de la Ste-Fam..	Instr. des jeunes filles
Id.	Auchy	Id...............	Id.
Douai.......	Bouvignies	Dames de la Ste-Union	Id.
Ribeauville. .	Brunemont	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	Cuincy..............	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Dechy	Id...............	Id.
Id.	Ecaillon.............	Id...............	Id.
Angers	Erchin	S.de la Char.de Ste-M.	Id.
Amiens	Erre, ...	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Paris	Esquerchin	Filles de la Charité...	Id.
Cambrai	Fenain..............	Augustines	Id.
Douai.......	Flers	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Flines-lez-Raches......	Dames de Flines.....	Id.
Anglet	Fressain	Servantes de Marie...	Id.
Paris	Gœulzin	Filles de la Charité...	Id.
Poitiers	Hornaing.............	Sœurs de St-André...	Id.
Angers......	Lallaing.............	S.de la Char. de Ste-M.	Id.
Portieux	Landas..............	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	Lambres	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Lauwin-Planque.......	Id...............	Id.
Amiens	Lécluse	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.......	Marchiennes..........	Dames de la Ste-Union	Id.
Portieux	Nomain	Sœurs de la Providenc	Id.
Id.	Orchies	Id...............	Id.
Lille........	Orchies (hospice)......	Filles de l'Enfant-Jésus	Soins des mal.et vieill.
Portieux.....	Pecquencourt.........	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles
Arras.......	Raches..............	Sœurs Augustines....	Id.
Id.	Raimbeaucourt	Id...............	Id.
Portieux	Rieulay	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	Roost-Warendin.......	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Sin	Id...............	Id.
Paris	Sin.................	Filles de la Charité.	Id.
Paris	Somain	Filles de la Charité ...	Inst. de j. fil. soin de m.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Portieux	Somain	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles.
Douai.......	Vred	Dames de la Ste-Union	Id.
Saint-Laurent (Véndée)	Warlaing	Filles de la Sagesse...	Instr. des jeunes filles et soins des malades.
Douai.......	Waziers..............	Dames de la Ste-Union.	Id.
Paris	Lille (h.des V.-H. et Bl.)	Filles de la Charité ...	Soins des vieill.et enf.
Id.	Id. (h. de Stappaert)..	Id...............	Soins des enfants.
Id.	Id. (secours à domicile)	Id...............	Secours aux ind. mal.
Id.	Id.	Sœurs de Bon-Secours	Soins des malades en v.
Lille........	Id. (Hospice-Général) .	Filles de l'Enfant-Jésus	Soins des vieill.et enf.
Cambrai	Id. (hôp. St-Sauveur) .	Augustines	Soins des malades.
Id.	Id. (hosp. Ganthois) ..	Id...............	Soins des vieill. femm.
Angers	Id.	Dames du Bon-Pasteur	Pens.de filles repenties
St-Laurent ..	Id.	Filles de la Sagesse...	Inst.de sourdes-muett.
Id.	Id.	Id...............	Salles d'asiles.
Id.	Id. (Hôpital-Militaire) .	Id...............	Soins des malades.
Paris	Id.	Dames de St-Maur ...	Instr. des jeunes filles
Id.	Id	Dames du Sacré-Cœur.	Id.
Portiaux.....	Id.	Sœurs de la Providenc	Instruction.
Id.	Id	Dames de la Ste-Union	Id.
Sens........	Lille.	S. de la Ste-Enfance.	Inst. et soins des mal.
Rennes	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	Soins des vieillards.
Paris	Annappes	Filles de la Charité...	Id.
Id.	Armentières..........	Id...............	Soins des vieillards et inst. des jeunes filles
Paris	Id.	Dames de St-Maur....	Instr. des jeunes filles
Rennes.	Id.	Petites sœurs des pau.	Id.
Lille........	Armentières-Campagne	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Amiens	Aubers	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.......	Avelin	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Baisieux	Id...............	Id.
Lille........	Beaucamps	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Douai.......	Bersée	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Bondues..............	Id...............	Id.
Lille........	Id. (hospice)......	Filles de l'Enfant-Jésus	Soins des vieillards.
Douai.......	Bousbecques..........	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
St-Laurent...	Bouvines	Filles de la Sagesse ..	Soins des vieillards ..
Douai.......	Camphin	Dames de la Ste-Union	Id.
Portieux	Canteleu	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	Capelle	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille........	Comines	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Cambrai	Id. (hôpital)......	Augustines	Soins des malades.
Douai.......	Croix	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Id.	Cysoing	Id...............	Id.
Lille........	Deûlémont	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Douai.......	Ennetières...........	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Erquinghem	Id...............	Id.
Id.	Id	S. Ste-Marie d'Angers .	Hôpital.
Id.	Faches...............	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Id.	Flers................	Id...............	Id.
Argentan ...	Fournes..............	Dames de l'éduc. chr.	Id.
Lille........	Frelinghien..........	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Douai.......	Frelin.................	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Lille........	Genech	Dames Franciscaines.	Id.
St-Laurent..	Halluin	Filles de la Sagesse ..	Id.
Id........	Haubourdin...........	Filles de la Sagesse..	Id.
Amiens.....	Hellemmes	Sœurs de la Ste-Fam.	Id.
Douai.......	Hem..................	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille........	Herlies...............	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Angers......	Houplines	S. de la Ch. de Ste-M.	Id.
Douai.......	La Bassée	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille........	Id. (hospice).....	Filles de l'Enfant-Jésus	Soins des vieillards.
Poitiers.....	La Madeleine	Sœurs de St-André...	Instr. des jeunes filles
St-Laurent...	Lambersart...........	Sœurs de la Sagesse..	Id.
Paris	Id.	Congr. de la Mère de D.	Id.
Douai.......	Lannoy...............	Dames de la Ste-Union	Id.
Id........	Leers	Id..............	Id.
Lille........	Lesquin	Dames Franciscaines.	Id.
Id........	Linselles	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id........	Lomme................	S. de N.-D. de la Treille	Soins des vieillards.
Amiens.....	Lompret..............	Sœurs de la Ste-Fam.	Instr. des jeunes filles
Argentan....	Loos	Dames de l'éduc. chr.	Soins des vieillards.
Angers......	Id.	Dames du Bon-Pasteur	Soins des orphelins.
Paris	Id.	Filles de la Charité ..	Soins des malades.
Lille........	Lys..................	Dames Franciscaines.	Id.
Douai.......	Marcq-en-Barœul	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Lille........	Id.	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soins des vieillards.
Amiens.....	Marquette	Sœurs de la Ste-Fam..	Instr. des jeunes filles
Angers......	Mérignies	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Douai.......	Mons-en-Pévèle	Dames de la Ste-Union	Id.
Anglet......	Mouchin..............	Servantes de Marie...	Id.
Douai.......	Mouveaux	Dames de la Ste-Union	Id.
Id........	Neuville-en-Ferrain....	Id..............	Id.
Angers......	Pérenchies	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
St-Laurent...	Phalempin............	Filles de la Sagesse..	Id.
Douai.......	Pont-à-Marcq	Dames de la Ste-Union	Id.
Angers......	Prémesques	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Provin	Lille	Franciscaines........	Id.
Paris	Quesnoy-sur-Deûle	Filles de la Charité...	Id.
Cluny.......	Id.	Sœurs de St-Joseph ..	Id.
Avesnes.....	Roncq................	Sœurs de la Providenc	Id.
Poitiers.....	Id. (St-Roch)........	Filles de la Croix.....	Id.
Lille........	Roubaix (hospice)	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soins des vieillards.
Id........	Id. (hôpital)......	Id...............	Soins des malades.
Douai.......	Id.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
St-Laurent ..	Id.	Filles de la Sagesse...	Salles d'asile.
Paris	Id.	Sœurs de Bon Secours	Soins des malades.
Id........	Id.	Filles de la Charité...	Maison de secours.
Rennes	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	Soins des vieillards.
Lille........	Sailly................	Filles de l'Enf.-Jésus..	Instr. des jeunes filles
Douai.......	Sainghin-en-Mélantois..	Dames de la Ste-Union	Id.
Portieux	St-Andre	Sœurs de la Providenc	Id.
Poitiers......	St-Vital (Berkem)	Fillles de la Croix....	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
St-Laurent...	Santes	Filles de la Sagesse .	Salles d'asile.
Cambrai	Seclin (hospice)	Augustines..........	Soins des malades.
Rouen	Id.	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles
Douai.......	Toufflers	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille........	Templeuve	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Paris	Tourcoing	Filles de la Charité...	Secours à domicile.
Avesnes.....	Tourcoing	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles et soins des vieillards
Douai.......	Id.	Dames de la Ste-Union	Soins des vieillards.
Lille........	Id. (hospice)	Filles de l'Enf.-Jésus..	Instr. des jeunes filles
Rennes	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	Soins des vieillards.
Douai.......	Tourmignies..........	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Ribeauville..	Tressin...............	Sœurs de la Div.-Prov	Id.
Lille........	Verlinghem	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id.	Wambrechies.........	Id...............	Id.
Rouen	Id.	Sœurs de la Providenc	Soins des vieillards.
Lille........	Wasquehal	Filles de l'Enf.-Jésus..	Instr. des jeunes filles.
Ribeauvillé..	Wattignies	Sœurs de la Div.-Prov	Id.
Lille	Wattrelos	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
St-Laurent ..	Wavrin	Filles de la Sagesse ..	Id.
Lille........	Wervicq	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soins des malades.
Id.	Dunkerque (hospice)...	Id...............	Instr. et visite des m.
Id.	Id. (mais. de ch.)	Id...............	Soins des vieill. et enf.
Amiens	Id.	Dames de Louvencourt	Secours à domicile.
Rouen	Id.	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles
Douai.......	Id.	Dames de la Ste-Union	Soins des malades.
Rennes	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	Soins des vieillards.
Gand	id	Augustines..........	Gardes-Malades.
Paris	Bergues (hospice)......	Filles de la Charité...	Soins des malades.
Douai.......	Id.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Paris........	id	Augustines de Ste-.M.	Id.
Lille........	Bollezeele	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id.	Bourbourg (hospice)...	Id.	Soins des vieillards, etc
Douai.......	Id.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Lille........	Ghyvelde	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Lille........	Gravelines	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Ribeauville..	id.	Sœurs de la Div.-Prov.	id.
Douai.......	Esquelbecq	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille........	Lille	Sœurs N.-D. de la Treil	Hospice.
Lille........	Hondschoote..........	Filles de l'Enf.-Jésus..	Instr. des jeunes filles.
Douai.......	Lederzeele............	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Le Rosendaël	Id...............	Id.
Id.	Looberghe...........	Id...............	Id.
Id.	Petite-Synthe	Id...............	Id.
Cambrai	Rexpoëde...........	Augustines..........	Id.
Id........	St-Pol...............	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Socx................	Filles de la Charité ..	Id.
Douai.......	Teteghem	Sainte-Union	Id.
Amiens	Watten	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Paris	West-Cappel..........	Aug. de Ste-Marie....	Id.
Cambrai	Wormhout	Augustines..........	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Paris........	Hazebrouck...........	Sœurs de St-Vinc.-de-P	Id.
Douai.......	id..................	Dames de la Ste-Union	Id.
Douai.......	Arnéke......	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Lille	Bailleul (hospice)......	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soins des vieillards.
Id.	Id.	Id...............	Instr. des jeunes filles.
Paris	Id.	Enfant Jésus........	Id.
Paris	Id	Dames de St-Maur....	Id.
Id.	Boeschêpe...........	Filles de la Charité...	Orphelinat.
Id.	Id.	Enfant Jésus........	Instr. de jeunes filles.
Douai.......	Caëstre	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille.	Cassel	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id.	Id. (hospice)......	Id.	Soins des vieill.et enf.
Paris	Id.	Dames de St-Maur ...	Instr. des jeunes filles.
Douai.......	Doulieu..............	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Paris	Estaires............	Filles de la Charité...	Soins des orphelins.
Douai.......	Id.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Lille.	Godewaersvelde.......	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
id........	Haverskerque.	Id...............	Id.
Douai.......	Hondeghem...........	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Houtkerque..........	Id...............	Id.
Id.	La Gorgue...........	Id...............	Id.
Cambrai....	Id...............	Sœurs-Augustines....	Hospice.
Portieux.....	Merris	S. de la Providence...	Instr. de jeunes filles.
Lille.	Merville.............	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soins des vieillards.
Id.	Id.	Id...............	Instr. des jeunes filles.
Id.	Morbecque...........	Id...............	Id.
Amiens	Morbecq (la-Motte-au-B)	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.......	Neuf-Berquin	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Nieppe	Id...............	Id.
Lille	Id	Filles de l'Enf.-Jésus..	Hospice.
Douai.......	Oudezeele	Dames de la Ste-Union	Instr. de jeunes filles
Paris........	Oxelaëre.............	Augustines de Ste.-M.	Id.
Douai.	Renescure	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris	Rubrouck	Augustines de Ste-M.	Hospice.
Paris	St-Jans-Cappel........	Filles de la Charité ..	Instr. de jeunes filles.
Douai..... ..	Ste-Marie-Cappel	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille.	Steenbecque	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id ...
Id.	Steenvoorde (hospice) ..	Id...............	Soins des vieill.et mal.
Id.	Id.	Id...............	Instr. des jeunes filles.
Id.	Steenwerck...........	Id...............	Id.
Id.	Id.	Id...............	Soins des vieillards.
Angers	Thiennes	S. de la Char. de Ste-M.	Instr. des jeunes filles.
Amiens	Vieux-Berquin.........	Sœurs de la Ste-Fam..	Soins des vieillards.
Lille.	Id.	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Paris........	Winnezeele...........	Aug. de Ste-Marie...	Id.
Id.	Zuytpeene...........	Id.	Id.
Avesnes.....	Valenciennes..........	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles.
Paris	Id.	Filles de la Charité...	Sec. à dom. id.
St-Laurent ..	Id.	Filles de la Sagesse ..	Salles d'asile.
Lille.	Id.	S. N.-D. de la Treille..	Soins des malades.
Rennes	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	Soins des vieillards.
Douai.......	Id................	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Paris	Abscon..............	Filles de la Charité...	Instr. des jeunes filles
Douai.......	Anzin..............	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris	Id.	Filles de la Charité...	Soins des malades.
Id.	Aubry	Id...............	Instr. des jeunes filles
Amiens.	Aulnoy..............	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Amiens	Avesnes-le-Sec	Sœurs de la Ste-Fam..	Instr. des jeunes filles.
Id.	Bellaing............	Id...............	Id.
Id.	Beuvrages...........	Id...............	Id.
Paris	Bouchain............	Filles de la Charité..	Hospice............
Douai.......	Bouchain............	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Id.	Bruay...............	Id...............	Id.
Lille.	Condé...............	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai.......	Denain..............	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris	Id.	Filles de la Charité...	Soins des malades.
Douai.......	Douchy	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Id.	Famars	Id...............	Id.
Id.	Flines..............	Id...............	Id.
Lille.	Fresnes	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Amiens	Haveluy.............	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.......	Hergnies	Dames de la Ste-Union	Id.
Portieux.....	Hordain.............	Sœurs de la Providenc	Id.
Paris	La Sentinelle..........	Sœurs de la Charité..	Id.
Douai.......	Lecelles	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Mastaing	Id...............	Id.
Id.	Maing...............	Id...............	Id.
Valenciennes.	Marquette	Sœurs de St-Joseph...	Id.
Portieux	Maulde..............	Sœurs de la Providenc	Id.
Ribeauvillé...	Moncheaux	Id...............	Id.
Portieux	Mortagne............	Id...............	Id.
Id.	Neuville-sur-l'Escaut...	Id...............	Id.
Amiens	Nivelles	Sœurs de la Ste-Fam.	Id.
Lille.	N.-D.-au-Bois..........	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai.......	Noyelles-sur-Selles.....	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Lille.	Onnaing.............	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id.	Quaroube	Id...............	Id.
Paris	Quiévrechain	Filles de la Charité..	Hospice ....
Amiens	Raismes.............	Sœurs de la Ste-Fam.	Instr. des jeunes filles
Paris	Id.	Filles de la Charité ..	Id.
Poitiers	Rumegies	Filles de la Croix	Id.
Avesnes.....	St-Amand	Sœurs de la Providenc	Id.
Paris	Id.	Filles de la Charité ..	Soins des malades.
Id.	Saint-Saulve	Id...............	Id.
Douai.......	Sars-et-Rosières	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Amiens	Saultain.............	Sœurs de la Ste-Fam.	Id.
Douai.......	Sebourg.............	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Thiant	Id...............	Id.
Id.	Thivencelles	Id...............	Id.
Portieux.....	Trith-St-Léger.........	Sœurs de la Providenc	Id.
Lille.	Vieux-Condé	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Anglet	Wavrechain	Servantes de Marie...	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Anglet......	Wallers..............	Servantes de Marie..	Instr. des jeunes filles
Avesnes.....	Anor.................	Sœurs de la Providenc	Hospice.
Id........	Avesnelles............	Id...............	Id.
Id........	Bavai................	Id...............	Id.
Lille........	Id.	Sœurs de N.-D. de la T.	Soins des vieillards.
Douai......	Baudegnies...........	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Avesnes.....	Bellignies............	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles
Angers......	Berlaimont............	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Lille........	Bousies...............	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai.......	Cousolre..............	Dames de la Ste-Union	Id.
Id........	Engle-Fontaine........	Id...............	Id.
Id........	Eppe-Sauvage..........	Id...............	Id.
Avesnes.....	Etrœungt.............	Sœurs de la Providenc	Id.
Id........	Floyon...............	Sœurs de la Providenc	Id.
Lille........	Forest...............	Filles de l'Enfant-Jés	Id
Avesnes.....	Fourmies.............	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	Frasnoy..............	Dames de la Ste-Union	Id.
Avesnes.....	Glageon..............	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	Gommegnies..........	Dames de la Ste-Union	Id.
Id........	Hargnies.............	Id...............	Id.
Avesnes.....	Hautmont............	Sœurs de la Providenc	Id.
Ribeauvillé..	Hecq................	Id...............	Id
Angers......	Jeumont.............	S. de la Char. de Ste-M.	Id
Amiens......	Jolimetz.............	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Avesnes.....	Landrecies...........	Sœurs de la Providenc	Id.
Ribeauville..	Id.................	Id....... (ouvroir).	Id.
Id........	Lille................	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id. (hospice)
Id........	Le Quesnoy...........	Sœurs de la Providenc	Inst. des Jeunes filles
Paris.......	Id.	Filles de la Charité...	Soins des malades.
Lille........	Id. (hospice)....	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soins desvieill.et orph.
Lille........	Maresches...........	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Avesnes.....	Maubeuge............	Sœurs de la Providenc	Id.
Rennes.....	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	S. des vieill. et instr.
Gd-Fontaine..	Id.	Sœurs Gardes-malade	Visite des malades.
Angers......	Id.	S. de la Char. de Ste-M.	Inst. et soin des malad.
St-Sauveur..	Moustiers............	Sœurs des Ecoles chr.	Instr. des jeunes filles.
Avesnes.....	Ohain...............	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	Pont-sur-Sambre......	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille.......	Preux-aux-Bois........	Filles de l'Enf.-Jésus.	Id.
Angers.....	Recquignies..........	S. de la Ch. de Ste-M.	Id.
Ribeauville..	Robersart............	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.......	Ruesnes..............	Dames de la Ste-Union	Id.
Douai.......	Solre-le-Château......	Dames de la Ste-Union	Id.
Avesnes.....	Trélon...............	Sœurs de la Providenc	Id.
Lille........	Vendegies-au-Bois.....	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Douai.......	Wargnies-le-Petit.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris.......	Wargnies-le-Grand....	Filles de la Charité..	Id.
Avesnes.....	Wignehies............	Sœurs de la Providenc	Id.

CULTE PROTESTANT.

CONSISTORIALE DE LILLE.

La Consistoriale de Lille comprend tous les protestants du département du Nord, moins ceux des cantons d'Avesnes et de Trélon. Elle a été créée par ordonnance du 24 avril 1824. Cette ordonnance lui avait alors annexé les Eglises protestantes du Pas-de-Calais, mais celles-ci en furent distraites par décret du 10 novembre 1852 pour former avec le département de la Somme la nouvelle Consistoriale d'Amiens.

La population protestante de la Consistoriale de Lille dépasse de beaucoup aujourd'hui le chiffre ancien de 7134. Elle est subdivisée en neuf groupes de communes ou paroisses ayant pour chefs-lieux : Lille, Roubaix, Saint-Amand, Valenciennes, Quiévy, Walincourt, Inchy-Beaumont, le Câteau, Dunkerque.

La direction administrative et ecclésiastique de la Consistoriale est confiée à un Consistoire général, siégeant à Lille, et ayant pour président *électif*, M. C. de Visme, ✻✠, pasteur à Saint-Amand, et pour secrétaire, M. Guillemont.

Il existe en outre dans chaque paroisse un conseil électif de cinq membres laïques qui, avec le pasteur officiel de la paroisse, forment le *conseil presbytéral* de cette paroisse et en surveillent la vie religieuse et les besoins, sous le contrôle du Consistoire général. Les pasteurs sont nommés par le Consistoire général, sur la présentation du *conseil presbytéral* intéressé, et confirmés par le gouvernement.

La Consistoriale de Lille possède 25 temples et 6 oratoires, desservis par 9 pasteurs officiels, 4 pasteurs suffragants, 4 pasteurs anglais ou allemands et un évangéliste. Elle a de plus 16 écoles primaires protestantes dont 11 communales.

Les pasteurs titulaires de la Consistoriale, sont : MM. de Visme, à Saint-Amand, ✻, F. Ollier, à Lille, ✪ A, membre du Conseil départemental, V. Lebrat, à Roubaix, A. Funck, à Valenciennes, N. H. Hardant, à Quiévy, J. Bisseux, à Walincourt, P. F. Marre, à Inchy-Beaumont, E. P. Quiévreux, au Câteau, et A. Vesson, à Dunkerque. Les pasteurs suffragants sont MM. Villeger à Lille, P Poulain, à Maubeuge, Maulvault, à Cambrai. L. Schmidt à Roubaix. Les pasteurs anglais ou allemands sont MM. Faulkner, à Croix, Hacksteen, à Roubaix, Inkeldom et son collègue, à Lille.

ORATOIRE ANGLICAN : *Pasteur*, M. Stanley, rue Jeanne d'Arc.

CULTE ISRAÉLITE.

Les Israélites existant dans le département sont peu nombreux. La plupart résident à Lille, à Roubaix, à Dunkerque et à Valenciennes. Leur culte est célébré publiquement à Lille, à Roubaix, à Valenciennes et à Dunkerque.

Grand rabbin du consistoire à Lille, M. Lipman, ✻. *Rabbin à Valenciennes*, M. N..... *Ministre officiant à Lille*, M. N... *Président du consistoire*, M. N...

ORGANISATION JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à onze heures du matin et sont de trois heures au moins.

La première chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième chambre civile, les jeudi, vendredi et samedi.

La chambre des mises en accusation siége ordinairement le jeudi de chaque semaine, et, en outre, sur la convocation de son président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La chambre des appels de police correctionnelle tient ses audiences les lundis et jours suivants, tant pour le jugement des affaires dont elle a l'attribution que pour celui des affaires civiles qui lui sont renvoyées par le premier président.

La cour d'assises siége au moins une fois par trimestre, pendant les mois de février, mai, août et novembre.

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sans interruption.

COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL.

Premier président, M. Bardon, O. ✻, I. ✪. — *Présidents*, MM. Bottin, ✻, Duhem, ✻. Jorel, ✻. — *Présidents honoraires*, MM. de Caudaveine, ✻, Deschodt, ✻, comte De Guerne, ✻.

Conseillers. MM. Hazard, Bottieau, Honoré, ✻, Lefebvre du Prey, Hibon, Dubrulle, ✠, Desticker, Daunoy, ✻, Martinet, Behaghel, Poulmaire, Lemaire, Leroy, Maurice, Vandelet, Quinion-Hubert, Mauflastre, Delaby, Tulpain, Espinas, Clément, des Etangs, d'Arcambal. — *Conseillers honoraires*, MM. Lagarde, ✻, Vanderwallen, ✻, Tournier, Devinck, Danniaux, ✻, Rossignol, ✻, Gautier, ✻, E. Deshayes, de Marcère, David, Parmentier, ✻, Hardouin, ✻.

PARQUET. — *Procureur général*, M. Serre, ✻, *avocats généraux*, MM. De Borville, De Vaulx d'Achy, Chaloupin. — *Substituts pour le service du parquet*, MM. Vibert et Berton. — *Secrétaire du parquet*, M. A. Lenoir.

GREFFE. — *Greffier en chef*, M. Briquet, — *commis-greffiers assermentés*, MM. Broutin, Bourriot, Boniface et Parmentier.

COMPOSITION DES CHAMBRES PENDANT L'ANNÉE JUDICIAIRE.

PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE.

Premier président, M. Bardon. *Président*, M. Jorel. *Conseillers*: MM. Hazard, Dubrulle, Desticker, Behaghel, Poulmaire, Lemaire, Maurice, Mauflastre.

DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE.

Président, M. Duhem. *Conseillers*: MM. Bottieau, Honoré, Hibon, Quinion-Hubert, Delaby, Tulpain, Clément, des Etangs.

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

Président, M. Jorel. *Conseillers*, MM. Dubrulle, Lemaire, Vandelet. Espinas.

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

Président, M. Bottin. *Conseillers*: MM. Lefebvre du Prey, Daunoy, Martinet, Leroy, Vandelet, Espinas, d'Arcambal.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS.

MM. Louis Legrand, *bâtonnier*; d'Esclaibes ✻, Alf. Dupont père, Clavon, *secrétaire*, de Beaulieu, Jules Dubois.

Avocats inscrits au tableau. MM., Dupont père, d'Esclaibes, Clavon, Merlin, L. Legrand, de Beaulieu, Rossignol, J. Dubois, Hattu, Dupont fils, de Folleville, Théry, Dauphin, Allaert, Taisne, Vincent, Delloye, Druelle, Grimbert, Ed. Legrand, d'Hooghe, Maillard, A. Boutet, Escoffier, Vitrant, Lesur, Josson, Vanwormhoudt, Grévin, de la Gorce, Mascaux, Desespringalle.

Avocats admis au stage. MM. Maloteau de Guerne, Amédée Petit, Bottieau, Defontaine, Féder, Maurice, Legrand, Philippe, Boucher, Petit Albert, Besnard, Kremp, Lefebvre du Prey, Lavoix, Waché, Bovard, Lemaire, Lefrançois, Théry, Duquénois, Leconte, Bernard, Contamine, Scouteten, Pennequin, Deschodt, Mouron, Renault du Motey, Trannin, Venet, Dubron, Devimeux.

Avoués près la cour. MM. Dussalian, Gennevoise, Jude, Druelle, Picquet, Lavoix, Tréca, Barbedanne, Fardel.

Huissiers audienciers. MM. Pinsart, Lecq, Parent, Leclercq.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à onze heures. Les jeudis et les vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées, et les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu devant le président, les mercredis à midi.

Président, M. Doë de Maindreville. — *Juges*, M. Devienne, juge d'instruction; MM. Dufresne et N.... — *Juges suppléants*, MM. Duvet N...., N.... — *Procureur de la République*, M. Pelletreau, — *Substitut*, M. Lespagnol. — *Greffier*, M. Spriet. — *Commis-greffier*, M. Gemberge.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Avocats, MM. Willems, *bâtonnier*; Alex. Bouly de Lesdain, Lefebvre, G. Lemaire, Alf. Dumont, Lebleu, Gaston de Lesdain, G. Dumont; G. Cavrois, *Stagiaires*, MM. Georges Lefebvre, Gaston Dufour, Réné Hovelt.

Avoués, MM. Liem, Monteuuis, Verley, Ladureau, Pacaud, Georges Dumont.

Huissiers, MM. Vollaeys, Vianne, Lion, Suywens, Cieren, à Dunkerque: Zeghers, Vaesken, à Bergues; Ryngaert, à Bourbourg; Macquet, à Gravelines; Deturck, à Hondschoote; Casella, à Watten, Dehorter, à Wormhoudt.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — DUNKERQUE-EST. — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Olivier, *suppléants*, MM. Lefebvre et Monteuuis. *Greffier*, M. Rooryck. *Huissier-audiencier*, M. Cieren.

Les audiences sont fixés aux mercredis et samedis, à dix heures.

2e CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. de Villers. *Suppéants*, MM. de Clebsattel O ✻, et Willems. *Greffier*, M. Ducrocq. *Huissier audiencier*, M. Vianne.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Dunkerque, MM. Montigny, Deman, Lebleu,Degravier, De Baecque, Caboche.

Commissaires-priseurs, MM. Klein et Defontaines.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les mardis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges-de-paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Cortois.

3e CANTON. — BERGUES. — Il est composé de 13 communes,

Juge-de-paix, M. Vandeper *Suppléants*, MM: Leceuche et Demeunynck. *Greffier*, M. Isoré. *Huissier-audiencier*, M. Zeghers.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et vendredis à dix heures.

Notaires du canton, MM. Dupuy, Chocqueel et Hennegraeve, à Bergues.

Commissaire-priseur, M. Kieken.

4e CANTON. — BOURBOURG. — Il réunit treize communes. *Juge-de paix*, M. Decarpentry. *Suppléants*, MM. Verschave et Milliez. *Greffier*, M. Boin. *Huissier-audiencier*, M. Ryngaert.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Beirnaert, Schallier, à Bourbourg.

5e CANTON. — GRAVELINES. — Il réunit quatre communes. *Juge-de-paix*, M. Flajollet. *Suppléants*, MM. Waguet et Salomé. *Greffier*, M. Vermeersch. *Huissier-audiencier*, M. Macquet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Salomé et Voituriez, à Gravelines.

6e CANTON. — HONDSCHOOTE. — Il est composé de huit communes.

Juge-de-paix, M. Vannuxem. *Suppléants*, MM. Goudaert et Vercamer. *Greffier*, M. Zoëte. *Huissier-audiencier*, M. Deturck.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis, à dix heures.

Notaires du canton, MM· Boudewel, Vanderheyde, à Hondschoote; Deprez, à Rexpoëde.

7e CANTON. — WORMHOUDT. — Il est composé de dix communes

Juge de paix, M. Vernimmen. *Suppléants*, MM. Dehaëne et Debreyne. *Greffier*. M. de Lylle. *Huissier-audiencier*, M. Dehorter.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Debreyne, à Wormhoudt; Blanckaert. à Bollezeele; Dejonghe, à Esquelbecq.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE
de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures et finissent à une heure. Les vendredis sont destinés aux affaires civiles ; les samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires correctionnelles, des douanes, des contributions indirectes et forestières. Les lundis sont réservés pour les criées, et les mercredis pour les délibérés en la chambre du Conseil.

Président, M. Lespagnol, ✻. — *Juges*, MM. Quenson de la Hennerie, Demazière, juge d'instruction. — *Juges suppléants*, MM. Furnes. N.. — *Procureur de la République*, M. Tellier. — *Substitut*, M. Honoré. — *Greffier*, M. Olivier. *Commis-greffier*, M. Vanderputte.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats, MM. Oscar Grévin, Degroote, de Coussemaker, Deschodt.

Avoués, MM. Leleu, Taverne, Didry.

Huissiers, MM. Tersen, Fryson, Debert, à Hazebrouck ; Crunel, à Bailleul ; Lynde, à Cassel ; Lassure, à Steenvoorde ; Douvrin, à Merville.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — HAZEBROUCK-NORD. — Il est composé de neuf communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Bieswal. *Suppléant*, M. Deberdt. *Greffier*, M. Legrand. *Huissier-audiencier*, M. Tersen.

Jours d'audiences ; les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

2 CANTON — HAZEBROUCK-SUD. — Il réunit sept communes, outre

une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Duvet, *Suppléant*, M. Leleu. *Greffier*, M. Waryn. *Huissier-audiencier*, M. Deberdt.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

Notaires des deux cantons d'Hazebrouck, MM. Bogaert, Carlier, Warin, à Hazebrouck ; Goutier, à Renescure ; Devos, à Wallon-Cappel ; Demol, à Caestre ; Deram, à Steenbecque.

Commissaire-priseur, M. Rollier.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, tenu alternativement par l'un des juges-de-paix, donne ses audiences les mercredis à neuf heures du matin. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Gobrecht.

3e CANTON.— BAILLEUL-NORD-EST. — Il est composé de trois communes, plus d'une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M Lorthioir, *Suppléant*, M. Herry. *Greffier*, M. Sename. *Huissier-audiencier*, M. Crunel.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

4e CANTON. — BAILLEUL SUD-OUEST. — Il réunit cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Moeneclaye. *Suppléants*, MM. Leurs et H. de Coussemaker. *Greffier*, M. Lovigny. *Huissier-audiencier*, M. Crunel.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Bailleul, MM. Leroy, Declercq, N....., à Bailleul ; Gokelaere, à Nieppe ; Plouvier, à Steenwerck ; Helbecque, à Vieux-Berquin.

Commissaire priseur, M. Robeaux.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal donne ses audiences les mardis, à dix heures ; il est présidé alternativement par MM. les juges-de-paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Loviny Victor.

5e CANTON. — CASSEL. — Il est composé de treize communes. *Juge-de-paix*, M. Waeles. *Suppléants*, MM. Dehandschoewerke

et Desmyttère. *Greffier*, M. Paresys. *Huissier-audiencier*, M. Lynde.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures; celles de simple police ont lieu les vendredis, à dix heures.

Notaires du canton de Cassel, MM. Moeneclaey, Deprieck et Singer, à Cassel ; Bogaert, à Rubrouck.

6e CANTON. — MERVILLE. — Il est composé de cinq communes. *Juge-de-paix*, M. Thourel, , à Merville. *Suppléants*, MM. Verhaeghe, Duquenne. *Greffier*, M. Derenty. *Huissier-audiencier*, M. Douvrin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires du canton de Merville, MM. Verhaeghe, Legrand, à Merville ; Hennion et Domarles, à Estaires.

Commissaires priseurs, MM. Chassing, à Merville ; Sion, à Estaires.

7e CANTON. — STEENVOORDE. — Il réunit cinq communes. *Juge-de-paix*, M. Saudo. *Suppléants*, MM. Mortier, Baillieul, Verbecke. *Greffier*, M. Legrand. *Huissier-audiencier*, M. Lassure.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

Notaires du canton de Steenvoorde, MM. Outters et Baillieul, à Steenvoorde ; Vansteenberghe, à Winnezeele.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE
de l'arrondisement de Lille.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à midi tous les jours de la semaine, pour les affaires civiles ; les jeudis, vendredis et samedis pour les affaires correctionnelles ; à onze heures, les 1er et 3e mercredis de chaque mois pour les criées, licitations, ventes de biens de mineurs, et tous les mercredis à midi pour les saisies, surenchères et folles enchères. Les testaments olographes ou mystiques sont présentés à M. le Président, *au Palais-de-Justice*, tous les jours non-fériés, à onze heures et demie.

Président, M. Le Roy ✱.— *Vice-présidents*, MM. Parenty, Gand. de Valroger.—*Juges*, MM. Telliez (✪ A), Marion, Coquelin, Gand, Enlard de Guesmy. Cousin. *Juges d'instruction*, MM. de Brix, Hedde, — *Juges suppléants*, MM. Remy, Bieswal, Desjardin, Babled, de Salleles. Plaisant. *Procureur de la République*, M. Maulion. — *Substituts*, MM. Chantreuil, Toutée, Cottignies, Bastid,

— *Attaché au parquet*. M. Contamin. — *Juges honoraires*, MM. Bourdon, Desrousseaux, ✻, Théry. — *Secrétaire du parquet*, M. Laurent, ✻. — *Greffier*, M. A. Legrand. — *Commis-greffiers*, MM. Fiévet, Oyer, Duflot, Delplanque, Janssone, Bernard. — *Interprète judiciaire*, M. Vintaer.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin, jusqu'à cinq heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Avocats, MM. Théry, Houzé de l'Aulnoit, Labbe, Ovigneur, Bayard, Legrand (Pierre), Théry (Gustave), Werquin, Philippe, Desante, Coquelle, Vanlaer, Delemer, Pottier, Testelin, Reuflet, Decroix, Dalbertenson, Basquin, Fichaux, Dejardin, Verstaen, Baggio, Dubrulle, Barbe, Defontaine, Chon, Houdoy, Cottignies, Selosse, Liagre, Dollez, Villaret, Ory, Grousseau, Thellier, Chesnelong, Delecroix, Thévenin, Boitel, Guichard, Danchin, Trolleyde Prevaux, Cuvelier, Gonnet, Boyer-Chammard, Mertian; Roche, Dubus, Destombes, Godron, Chombart, Kien.

Avocats stagiaires, MM. Boniface, Lefebvre, Crouan, Théry, Desrousseaux, Vallois, Carpentier, Bommart, Béchamp, Parenty, Boitel, Labbe, Van Remoortère, Bernard, Lardemer, Hovelacque, Legrand, de St-Just d'Autingues, de la Bronche de Laborderie, Jaspar, Binet, Desmazières, Sautai, Parmentier, Bidart, Delbecque, Renard, Brackers d'Hugo, Contamine.

Avoués, MM. Ed. Desrousseaux, Lefrancq, Gennevoise, Blondeau, Paquet, Pajot, Houzé, Derenty.

Huissier, MM. Leboucq, Crapet, Flipo, Lallouette, Rattel. Payen, Lescarbotte, Pruvost, Lis, Desains, Pollet, à Lille; Ricouart, à Lannoy; Devevre, à Armentières; Lis, à Haubourdin; Létendart, à Pont-à-Marcq; Lemar, à Quesnoy; Lemaître, à La Bassée, Fontaine, Tiberghien, Jourdain, à Roubaix; Gille, à Seclin; Coupin, à Cysoing; Coddeville et Leclercq, à Tourcoing.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — LILLE-NORD-EST. — Il est composé de deux communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-Paix*, M. Nœuvéglise. *Suppléants*, MM. Pajot, Blondeau. *Greffier*, M. Prouvost. *Huissier-audiencier*, M. Lis.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à dix heures du matin.

2e CANTON. — LILLE-CENTRE. — Une seule commune rurale est réunie à une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Caplet. *Suppléants*, MM. Desrousseaux et Gennevoise, avoués. *Greffier*, M. Dugard, *Huissier-audiencier*, M. Desains.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin et mardis, à onze heures.

3e CANTON. — LILLE-SUD-EST. — Il se compose de trois communes et d'une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-Paix*, M Liechtenberger. *Suppléants*, MM. Deledicque et Coquelle. *Greffier*, M. Becquart. *Huissier-audiencier*, M. Lefebvre.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

4e CANTON. — LILLE-SUD-OUEST. — Il comprend trois communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-Paix*, M. Mertian. *Suppléants*, MM. J. Lefebvre, Labbe. *Greffier*, M. Lassime. *Huissier-audiencier*, M. Rattel.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis, à 8 heures, audience publique; lundi, à 3 heures, conseils de famille; mercredi, à 9 heures, rue Jean-Sans-Peur, conciliations; vendredi, à 3 heures, audience.

5e CANTON. — LILLE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Pélissié, *Suppléants*, MM. Courmont et Ferdinand Lefebvre. *Greffier*, M. Devriendt. *Huissier-audiencier*, M. Payen.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux vendredis, au domicile du juge, rue de la Préfecture, No 15, à dix heures du matin pour les conciliations et mercredis à dix heures pour les audiences sur citation à la mairie, salle du Tribunal de simple police.

Notaires des cinq cantons de Lille. MM. J. Danel, Courmont, Lebigre, Herlin, Deledicque, Dujardin, J. Lefebvre, Piat, Em. Lefebvre, Herbout, Gennevoise, Pajot, Ducrocq, Mas, Roussel, Lemay, Desrousseaux, Allègre, à Lille; Raymond Théry, à Ronchin; Dujardin, à Wambrechies.

Commissaires priseurs. MM. Pajot, Serpette, Genet, Lesage, Wicart, à Lille.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police, alternativement présidé par MM. les juges-de-paix, tient ses audiences les samedis, à dix heures. Un commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Spriet.

6e CANTON. — ARMENTIÈRES. — Il est composé de sept communes, *Juge-de-paix*, M. Clément. *Suppléants*, MM. Desmazières; *Greffier*, M. Mabutte, *Huissier-audiencier*, M. Dewevre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

Notaires du canton d'Armentières, MM. Desmazières, Debruyn, à Armentières; Desuet, à Frelinghien.

Commissaire-Priseur, M. Quintrel, à Armentières.

7e CANTON. — CYSOING. — Il réunit quatorze communes. *Juge-de-paix*, M. Delalé. *Suppléants*, M. Mulle, à Camphin, Pottier à Cysoing *Greffier*, M. Lefebvre. *Huissier-audiencier*, M. Coupin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à neuf heures du matin; mardi, affaires civiles; vendredi, simple police.

Notaires du canton de Cysoing, MM. Brunel, à Cysoing, Dorchies, à Templeuve.

8e CANTON. — HAUBOURDIN. — Il est composé de seize communes. *Juge-de-paix*, M. Dewette. *Suppléants*, MM. Duverdyn et Platel. *Greffier*, M. Leclercq, *Huissier-audiencier*, M. Lis.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

Notaires du canton d'Haubourdin, MM. Delehelle, à Haubourdin, Desmotte, à Lomme, Galloo, à Radinghem, Chamonin, à Wavrin.

9e CANTON. — LA BASSÉE. — Il réunit onze communes. *Juge-de-paix*, M. D'Herbomez. *Suppléants*, MM. Leroy-Dubois, maire d'Illies *Greffier*, M. Béghin, *Huissier-audiencier*, M. Lemaitre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à dix heures.

Notaires du canton de La Bassée, MM. Buisine, Clainpanain, à La Bassée, Deron, à Aubers, Cauchie à Fournes.

10e CANTON. — LANNOY. — Il est composé de seize communes. *Juge-de-paix*, M. Jonville, à Lannoy. *Suppléants*, MM. Deffrennes et Delerue. *Greffier*, M. Trempont, *Huissier-audiencier*, M. Ricouart.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, dix heures précises du matin.

Notaires du canton de Lannoy, MM, Valenducq, à Lannoy; Vanhaecq, à Ascq.

11e CANTON. — PONT-A-MARCQ. — Il est composé de quinze communes. *Juge-de-paix*, M. N.., *Suppléants*, MM. Le Vaillant de Jollain et N . . . *Greffier,* M. Desmazières. *Huissier-audiencier*, M. Létendart.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Pont-à-Marcq, MM. Theys, à Pont-à-Marcq ; Cousin, à Phalempin.

12e CANTON. — QUESNOY-SUR-DEULE. — Il se compose de neuf communes. *Juge-de-paix*, M. Samyn. *Suppléants*, MM. Fauvarque et Pouillier. *Greffier*, M. Dhalluin. *Huissier-audiencier*, M. Lemar.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deûle., MM. Vandenbussche, à Quesnoy; Meurillon, Flayelle, à Comines.

13e CANTON. — ROUBAIX-EST. — Il se compose de deux communes. *Juge-de-paix*, M. Claustre (✪ A). *Suppléants*, MM. A. Delaoutre et A. Motte. *Greffier*, M. Balza. *Huissiers-audienciers*, MM. Fontaine et Tiberghien.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis de chaque semaine.

14e CANTON. — ROUBAIX-OUEST. — Il est composé de trois communes. *Juge-de-paix*, M. Bonnier (✪ I). *Suppléants*, MM. Tournier, et Watine-Wattinne. *Greffier*, M. Legay. *Huissiers-audienciers*, MM. Fontaine et Tiberghien.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Roubaix. MM. Duchange, Duthoit, Poissonnier, Vahé, à Roubaix.

Commissaire-priseur, M. Fiquet.

15e CANTON. — SECLIN. — Il réunit seize communes. *Juge-de-paix*, M. Deltombe. *Suppléants*, MM. Louis Collette et Louis

Desmazières. *Greffier*, M. Dupont, *Huissier-audiencier*, M. Gilles.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures, pour la simple police et vendredis, à neuf heures, pour les affaires civiles.

Notaires du canton de Seclin, MM. Collette, Fontaine, à Seclin.

16e CANTON. — TOURCOING-NORD. — Il est composé de cinq communes, plus une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Legrand. *Suppléants*, MM. Deroubaix et Hazebroucq. *Greffier*, M Vanaverbeck. *Huissier-audiencier*, M. Coddeville.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

17e CANTON. — TOURCOING-SUD. — Il réunit trois communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Goubet, *Suppléants*, MM. Duquesnoy, ✻ et J. Delepoulle. *Greffier*. M. Farvacque. *Huissier-audiencier*, M. Leclercq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à neuf heures.

Notaires des deux cantons de Tourcoing, MM. Debœuf, Bigo, Ghesquière, à Tourcoing; D'Halluin, à Linselles; Verhaeghe, à Roncq; Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.

Commissaire-priseur, M. Huart.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les premier et troisième jeudis de chaque mois, à neuf heures; il est présidé alternativement par MM. les juges-de-paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Dujardin.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Cambrai.

Les audiences civiles de ce tribunal ont lieu le mercredi, le jeudi et le vendredi de chaque semaine, à dix heures.

Les audiences correctionnelles se tiennent le samedi, à dix heures.

Juges honoraires, MM. Quecq ; Renard.

Président, M. Tabary. *Juge d'instruction*, M. Borel *Juges*, MM. Bonnel, Barbier, Guisse. *Juges suppléants*, MM. Dutemple, Prioux, Delame. *Procureur de la République*, M. Laisné. *Substitut*, M. Le Carpentier. *Greffier*, M. Hulot. *Commis-greffier*, MM. Petit et Limos.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin jusqu'à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats, MM. Dutemple, Cirier, Lefranc, Quentin, Delattre, Léonce, Lancelle, Pagniez, Dutemple fils, Tribou, Flinaux, Chenu, Roth, Caron, Moraux, Doise, G. Delattre, et Bommier.

Avoués, MM. Glinel, Doyen, Lecat, Duez, Christian, Truy, Chappeau.

Huissiers, MM. Doucedame, Hutin, Bernard, Cousin; Hecquet, Muguet, Simon, Gressier, à Cambrai; Dumont, à Carnières; Hautecœur, Danjou, au Câteau; Lesne et Béra, à Clary; Pislet, à Marcoing; Blanchard, à Solesmes.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — CAMBRAI-EST. — Il réunit treize communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Tamboise. *Suppléants*, MM. Cirier et Fliniaux. *Greffier*, M. Goy. *Huissier-audiencier*, M. Muguet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à deux heures.

2e CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Il comprend dix-sept communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Boudry. *Suppléant*, MM. Delattre, Bédorez. *Greffier*, M. Bouchez. *Huissier-audiencier*, M. Cousin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

Notaires des deux cantons de Cambrai, MM. Taisne, Crépin, Renaux, Chenu, Crauët, Ledoux, Cattelin, Lantiez, Millot, à Cambrai.

Commissaires priseurs, MM. Durand et Jardin, a Cambrai.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal alternativement présidé par MM. les juges-de-paix,

tient ses audiences tous les mercredis, à dix heures du matin. Le commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Thiéry.

3e CANTON. — CARNIÈRES. — Il comprend seize communes. *Juge-de-paix*, M. Germe. *Suppléants*, MM. Salez, Biziaux, *Greffier*. M. Lansiaux. *Huissier-audiencier*, M. Dumont, à Carnières.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées au jeudi de chaque semaine, à neuf heures: elles ont lieu à Carnières.

Notaires du canton de Carnières, MM. Biziaux, à Avesnes-lez-Aubert; Delcroix, à Quiévy.

4e CANTON. — LE CATEAU. — Il comprend la ville du Câteau, le bourg de Câtillon et quinze communes. *Juge-de-paix*, M. Lancien. *Suppléants*, MM. Sartiaux et Basquin *Greffier*, M. Godard. *Huissiers-audienciers*, MM. Hautecœur et Danjou,

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à 10 heures. — Les conseils de familles, les samedis à onze heures.

Notaires du canton du Câteau, MM. Garin, Basquin, Contesse, Bauduin, au Câteau; Basquin, à Câtillon.

5e CANTON.—CLARY.— Il comprend dix-sept communes. *Juge-de-paix*, M. Lahache. *Suppléants*, MM. Maronniez et Vatin, *Greffier* M. Bricout. *Huissiers-audienciers*, MM. Lesne et Béra.

Jours d'audiences: les audiences se tiennent tous les mardis, à dix heures du matin

Notaires du canton de Clary, MM. Dutemple, à Walincourt: Dupont, Gérin, à Clary; Taisne, à Caudry.

6e CANTON. — MARCOING. — Il comprend vingt communes. *Juge-de-paix*, M. Brullé. *Suppléant*, M. Rubin. *Greffier*, M. Delobel. *Huissier-audiencier*, M. Pislet.

Jours d'audiences: tous les mardis à neuf heures.

Notaires du canton de Marcoing, MM. Bommier, à Flèsquières; Boulanger, à Gouzeaucoourt.

7e CANTON.— SOLESMES.— Il comprend la ville de ce nom et seize communes. *Juge-de-paix*, M. Petit. *Suppléants*. MM. Ratte et Mallet. *Greffier*, M. Decaux. *Huissier-audiencier*, M Blanchard.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les lundis, à neuf heures.

Notaires du canton de Solesmes, MM. Brisset et Mallet, à Solesmes.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'Arrondissement d'Avesnes.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures et finissent à cinq heures. Les mercredis, aux affaires correctionnelles; les jeudis, aux affaires commerciales, expropriations et adjudications à la barre, les vendredis et samedis, aux affaires civiles.

Président, M. Paul. — *Juge d'instruction*, M. Delangre. — *Juges*, MM. Beaugrand, Champeaux.—*Suppléants*, MM. Gauchet et N ... — *Procureur de la République*, M. Blondel. — *Substitut*, M. Huyet.— *Greffier*, M. Roques. — *Commis-greffiers*, MM. Dubois, Wersinger, Brion. — *Commis-expéditionnaires*, MM. Buchet, Biston et Pissard.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir. Hormi les dimanches et jours fériés.

Avocats, MM. Delaville, Pillion, Manesse, Guillemin, Pasqual, Legrand, Mutiaux, Fosset.

Avoués, MM. Caffiery, Couronne, Gauchet, Pecard, C. Paul. Couppez, Bascourt.

Huissiers, MM. Boulanger, Finet, Bernard, Boquet et Taquet, à Avesnes; Marchant, à Berlaimont; Mansy, Leclercq, à Landrecies; Ansiaux, Chevalier, Bailly, à Maubeuge; Bocquet, Marchand, au Quesnoy; Baudson, à Solre-le-Château, Castin, à Trélon; Marchand et Sohier, à Bavai, Demode, à Fourmies.

JUSTICES DE PAIX.

1[er] CANTON. — AVESNES-NORD. — Il est composé de treize communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Georges *Suppléants*, MM. Pasqual et Colinet. *Greffier*, M. Koelner.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis à dix heures.

2e CANTON. — AVESNES-SUD. — Il est composé de onze communes. outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*; M. Piérard. *Suppléants*, MM. Couronne, Manesse. *Greffier*, M. Normant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons d'Avesnes, MM. Julien, Caplain, Laurent, de Clerfayt et Corduant, à Avesnes; Mariscal, à Dourlers, Leclercq, à Etrœungt; Boutrouille, à Cartignies.

Commissaire-priseur, M Herbecq.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, alternativement présidé par MM. les Juges-de-paix, tient ses audiences les samedis, à deux heures.

Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Daniel.

3e CANTON. — BAVAI — Il est composé de vingt communes. *Juge-de-paix*. M. Lamelin. *Suppléants* MM. Richard et Coulmont. *Greffier*, M. Erouart fils. *Huissiers-audienciers*, MM. Marchand et Sohier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Tréca, Payen, Richard.

4e CANTON. — BERLAIMONT. — Il est composé de quatorze communes. *Juge-de-paix*, M Emond, Ernest. *Suppléants*, MM. Emond et Eliet. *Greffier*, M. Taulet. *Huissier-audiencier*, M. Marchant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Eliez à Berlaimont.

5e CANTON. — LANDRECIES. — Il est composé de dix communes. *Juge-de-paix*, M. Massoroli, *Suppléants*, MM. Desquesnes, Manesse. *Greffier*, M. Lenain. *Huissiers-audienciers*, MM. Leclercq et Mansy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et aux vendredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Stiévez, Legrain, Caniot, à Landrecies; Azambre, à Maroilles.

6e CANTON. — LE QUESNOY-EST. — Il est composé de quatorze communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Piette. *Suppléants*, MM. Lustremant et Rigolet. *Greffier*, M. Saguet. *Huissiers-audienciers*, MM. Bocquet, Marchand,

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures.

7e CANTON. — LE QUESNOY-OUEST. — Ce canton réunit treize communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Mésange. *Suppléants*, MM. Lefranc et Lustremant. *Greffier*, M. Michel. *Huissiers-audienciers*, MM. Bocquet, Marchand,

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures.

Notaires des deux cantons du Quesnoy, MM. Gorisse, Lustremant et Legrain, au Quesnoy; Luzardy, à Jenlain; Desenfant, à Gommegnies.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal tient ses audiences tous les samedis, à dix heures; il est présidé alternativement pendant un trimestre par l'un des juges-de-paix.

Greffier, M. Brassart.

8e CANTON. — MAUBEUGE. — Il est composé de vingt-huit communes. *Juge-de-paix*, M. Dutilleul. *Suppléants*, MM. Deharveng, et Despret. *Greffier*, M. Favre. *Huissiers-audienciers*, MM. Ansiaux, Chevallier et Bailly.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Walrand, Durant, Herbecq et Gillet, à Maubeuge.

Commissaire-priseur, M. Bréda.

9e CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU. — Il est composé de seize communes. *Juge-de-paix*, M. Declemy. *Suppléants*, MM. Vallerand et N... *Greffier*, M. Jouniaux. *Huissier-audiencier*, M. Baudson.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures du matin.

Notaires du canton, MM. Cornu, Lecomte, à Solre-le-Chât

10[e] CANTON. — TRÉLON. — Il est composé de treize communes. *Juge-de-Paix*, M. Bourgeois. *Suppléants*, MM. Mehaut et Azambre. *Greffier* , M. Loones , *Huissiers-audienciers* , MM. Castin et Demode.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Azambre à Fourmies ; Bastien, à Wignehies ; Lemaire à Trélon.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Douai.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à onze heures du matin. Les mercredis, jeudis et vendredis sont consacrés aux affaires civiles et commerciales ; les samedis aux affaires de police correctionnelle.

Président, M. Aubry.—*juge d'instruction*. M. Choque, —*Juges*, MM. Bommart, Bottin. — *Juges suppléants*, MM. Ed. Legrand, Victor Théry et Dauphin. — *Procureur de la République*, M. Bosquet. — *Substitut*, M. Dassonville. — *Greffier*, M. Coppin.— *Commis-greffiers*, MM. Vallée, Blondeaux.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Avocats, les mêmes que ceux de la Cour d'appel.

Avoués, MM. Desreumaux, Boniface, Deltombe et Fabre.

Huissiers, MM. Campion, Pinsart, Colart, Leureele, Saillard, Lecq, Parent, Avis et Jaspard, à Douai ; Vasseur, à Arleux, Meunier, Behin, à Marchiennes ; Lemaire, à Orchies.

JUSTICES DE PAIX.

1[er] CANTON. — DOUAI-NORD. — Ce canton est composé de cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Théry. *Suppléants*, MM. Waché, Druelle. *Greffier*, M. Duhen. *Huissier-audiencier*, M. Campion.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à onze heures.

2[e] CANTON. — DOUAI SUD. — Il est composé de onze communes,

outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-Paix* , M. Rousseau , *Suppléants*, MM. Béharelle, Dubois. Regnault *Greffier*, M. Dehem. *Huissier-audiencier*, M. Saillard.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis , à dix heures.

3e CANTON. — DOUAI-OUEST. — Il réunit dix communes , outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-Paix* , M. Broy. *Suppléants* , MM. Desplanque et Boutet. *Greffier* , M. Jovenet. *Huissier-audiencier* , M. Lecq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires des trois cantons de Douai , MM. Cardon, Trinquet, Lenain, Regnault, Dubus, Daix, Druon, Proyart, Wable, de Bailliencourt dit Courcol , Waymel.

Commissaires-priseurs , MM. Parenty , Delcambre , Mortreux, à Douai.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences, tous les jeudis, à dix heures ; il est présidé alternativement par MM. les juges-de-paix.

Greffier du tribunal , M. Coutelier.

4e CANTON. — ARLEUX. — Il est composé de quinze communes. *Juge-de-Paix*, M. Potiez. *Suppléants* , MM. Pennequin et Bar. *Greffier* , M. Moreau. *Huissier-audiencier*, M. Vasseur.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Dransart, Bar, à Arleux.

5e CANTON. — MARCHIENNES. — Il est composé de seize communes. *Juge-de-Paix* , M. Savary , *Suppléants* , MM. Théry et Deprez. *Greffier*, M. Dubus Jules. *Huissier-audiencier*,M. Meunier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis , à neuf heures.

Notaires du canton , MM. Théry et Spriet, à Marchiennes.

6e CANTON. — ORCHIES. — Il réunit neuf communes. *Juge-de-Paix*, M. Vandrival , *Suppléants* , MM. Pierart , Henno. *Greffier* , M. Dépret. *Huissier-audiencier*, M. Lemaire.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Warocquier, Delaroière, Dubus, à Orchies.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE VALENCIENNES.

Les audiences du tribunal s'ouvrent à dix heures. Les mercredis et jeudis sont destinés aux affaires civiles, et après celles-ci le tribunal s'occupe des affaires de nature à être jugées à bureaux ouverts et des ventes judiciaires, les vendredis et samedis aux affaires correctionnelles; néanmoins, l'audience des vendredis est plus spécialement affectée aux affaires des douanes, des contributions indirectes et des forêts.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont vidées au commencement ou à la fin de toutes les audiences indifféremment.

Président, M. Deberdt. — *Juges*, MM. Bultot, Danniaux, Guillemart (juge d'instruction). — *Juges suppléants*, MM. Courtin, Verdavaine, Doutriaux. — *Procureur de la République*, M. Gheerbrant (médaille milit.), — *Substitut*, M. Herbaux. — *Greffier*, M. Malicorne. — *Commis-greffiers*, MM. Lejay, Guillaume.

Juge honoraire, M. Dupont, ✻, (✪, I).

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption.

Avocats, MM. Doutriaux, *bâtonnier*; Regnard, Foucart, Girard, Thellier de Poncheville, Deladerrière, Bossaut, Sauteau, Saint-Quentin, Armand, Désorbaix, Dubiez, Delecourt, Foucart Paul, Boca, Boucly. — *Stagiaire*, M. Ewbank.

Avoués, MM. Lestoille, *président de la Chambre*; Delhaye, Devillers, Boutry, Meurs.

Huissiers, MM. Chartier, (syndic); Dreyfus, Gardin; Lambert, Nève, Coulon, Ghienne. Delgrange, Chaussez, à Valenciennes; Bouland, Ghienne, à Bouchain; Marchand, à Condé; Desmons, Haussy, à Saint-Amand.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — VALENCIENNES-NORD. — Il est composé de huit com-

munes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Lavoix. *Suppléants*, M. Deltombe. *Greffier*, M. Baboma, *Huissier-audiencier*, M. Delgrange.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures du matin.

2e CANTON. — VALENCIENNES-EST. — Il comprend dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Sabès. *Suppléants*, MM. Deromby et Podevin. *Greffier*; M. Godon. *Huissier-audiencier*, M. Nève.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis à neuf heures et demie du matin.

3e CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Il réunit quatorze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Vandermersch. *Suppléants*, M. Saint-Quentin. *Greffier*, M. Trelcat. *Huissier-audiencier*, M. Gardin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures du matin.

Notaires des trois cantons de Valenciennes, MM. Beaupère, Lefebvre (Auguste), Bultot, Baudrain, Deltombe, Delcourt, Mabille, Namur, Julien, Fally, Lecointe-Desilles, à Valenciennes.

Commissaires-priseurs, MM. Pillion (Jules), Hannoire, Gostieau, à Valenciennes.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les jeudis, à neuf heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les Juges-de-paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Lemoine.

4e CANTON. — BOUCHAIN. — Il est composé de vingt-et-une communes. *Juge-de-paix*, M. Canonne, à Bouchain. *Suppléants*, MM. Canonne et Lefebvre. *Greffier*, M. Ghienne (Augustin), à Bouchain. *Huissiers-audienciers*, MM. Bouland et Ghienne (Augustin).

Notaires du canton, MM. Bouchez fils, Canonne, G. Lefebvre, à Bouchain.

5e CANTON. — CONDÉ. — Il réunit neuf communes. *Juge-de-paix*, M. E. Berly. *Suppléants*, MM. Waterneau, Martel, à Condé. *Greffier*, M. Wettge. *Huissier-audiencier*, M. Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin.

Notaires du canton, MM. Mention, Longatte, Carlier fils, à Condé.

Commissaire-priseur, M. Charles, à Condé.

6e CANTON. — SAINT-AMAND (rive droite de la Scarpe). — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de-paix*, M. Bigot. *Suppléants*, MM. Barbieux Hippolyte, N..., *Greffier*, M. Copin. *Huissiers-audienciers*, MM. Desmons et Haussy.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

7e CANTON. — SAINT-AMAND (rive gauche de la Scarpe). — Il réunit dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Waché. *Suppléants*, MM. Davaine et Barbieux, Louis. *Greffier*, M. Lenne. *Huissiers-audienciers*, MM. Desmons et Haussy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Saint-Amand, MM. Mascaux, à Mortagne ; Herbert, Démanest, Biller, Barbieux, Vérez, à Saint-Amand.

Commissaire-priseur. M. Lelong, à Saint-Amand.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Saint-Amand tient ses audiences tous les vendredis, à deux heures, pendant les premier et troisième trimestres, et tous les mardis, à deux heures, pendant les deuxième et quatrième trimestres.

Il est alternativement présidé par MM. les juges-de-paix ; le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Lemaire. *Commis-greffier*, M. Dupire

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 22 janvier 1851, l'admission à l'assistance judiciaire est prononcée par un bureau spécial établi au chef-lieu judiciaire de chaque arrondissement.

Les bureaux d'assistance judiciaire sont composés comme suit :

COUR D'APPEL DE DOUAI.

MM. Danniaux, ✻, président, conseiller honoraire à la cour d'appel, Deschodt ✻, président de chambre honoraire ; Louis Le-

grand, avocat; Dupont père, avocat; Lambert de Beaulieu, avocat; Desmarets, conservateur des hypothèques, Jude, avoué.

TRIBUNAL DE DOUAI.

MM. Dubois, avocat, *président;* Allard, ancien notaire; Demont, propriétaire; Desmarets, conservateur des hypothèques; Fabre, avoué; Coppin, *greffier-secrétaire.*

TRIBUNAL DE DUNKERQUE.

MM. De Lesdain, avocat, *président;* Favière, vérificateur de l'enregistrement; Deman, notaire; Dumont, avoué; Lefebvre, avocat.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK.

MM. Bloeme, notaire; Bogaert, notaire; Olivier, secrétaire; Toursel, ancien notaire.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE.

MM. Blondeau, avoué, *président;* Delpech, conseiller de préfecture; Bayart, avocat; Philippe, idem; Tabournel, vérificateur de l'enregistrement; Legrand, *secrétaire.*

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI.

MM. Renard, *président;* Ledoux, notaire; Dutemple, avocat; Declercq, vérificateur de l'enregistrement; Delattre, receveur des hospices; Hulot, *secrétaire.*

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES.

MM. Caffieri, avoué; *président;* Pillion, avocat; Mutiaux, avocat; Paguelle de Folnay, conservateur des hypothèques; Corduant, notaire; Roques, *Greffier-secrétaire.*

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES.

MM. Thellier de Poncheville, *président;* Boca, ancien magistrat; Lestoille, avoué; Doutriaux, avocat; Guiot, vérificateur de l'enregistrement; Malicorne, greffier, *secrétaire.*

TRIBUNAUX DE COMMERCE,

Conformément aux articles 618, 619, 620, 621 et 629 du Code de commerce, au décret du 6 octobre 1809 et à la loi du 3 mars 1840, les membres de ces tribunaux sont élus par une assemblée composée de citoyens français, commerçants patentés, depuis cinq ans, des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage ayant commandé des bâtiments depuis cinq ans et domiciliés depuis deux ans dans le ressort du tribunal.

Les tribunaux de commerce existant dans le département sont placés dans les villes de Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing, Cambrai et Valenciennes : ils sont composés ainsi qu'il suit :

TRIBUNAL DE DUNKERQUE.

Président, M. Didier. — *Juges*, MM. Coquelle, Deloince, Collet, Decoster. — *Juges suppléants*, MM. J. Marchand, Woutermartens, Vanhoutte-Flamant, Ch. Lefebure, P. Collet. — *Greffier*, M. P. Michel — *Commis-Greffier*, M. Dodanthun.

TRIBUNAL DE LILLE.

Président, M. Charles Verley. — *Juges*, MM. J. Schoutteten, J. Ovigneur, Fontaine-Flament, Ch. Huet, Aug. Wallaert, Descamps-Crespel, Ozenfant-Scrive, Paul Crépy. — *Juges-suppléants* : MM. G. Lemaître, Giraud, Ch. Bocquet, Wargny. — *Greffier*, M. Broutin. — *Commis-greffier*, M. L. Capon.

TRIBUNAL DE ROUBAIX.

Président, M. Henry Bossut. — *Juges*, MM. L. Scrépel Chrétien, Cateau-Leplat, Desrousseaux-Defrenne. — *Juges suppléants*, MM. Ach. Delattre, Droulers-Prouvost, Henry Ternynck fils, — *Greffier*, M. Lequenne. — *Commis-greffier*, M. L. Trillon.

TRIBUNAL DE TOURCOING.

Président, M. D. Leurent. — *Juges*, MM. Ad. Duquennoy, Leroux-Bériot, François Masurel. — *Juges suppléants*, MM. E. Jourdain, Paul Desurmont, Lesaffre-Lemaître. — *Greffier*, M. Delerue.

TRIBUNAL DE CAMBRAI.

Président, M. Antoine Bautista. — *Juges*, MM. Charles Petit et Juste Delesalle. V. Mazinghien, Th. Risbourg. — *Juges suppléants*, MM. Charles Bracq, Léon Coupé, Messian-Langrand. — *Greffier*, M. Louis Piettre, — *Commis-Greffier*, M. Pluchart.

TRIBUNAL DE VALENCIENNES.

Président, M. J. Lecat. — *Juges*, MM. Nicole-Langlet, Fontaine, Leduc, N.... — *Juges suppléants*. MM. L. Déprez, Pecqueur, Maillot et Debièvre. — *Greffier*, M. Leroy.

CONSEILS DE PRUDHOMMES.

Lille. — *Président*, M. Prosper Druez ; *vice-président*, Paul Le Blan. — *Patrons*, MM. Le Blan, Er. Crépy, Dautremer, Eug. Crépy, Mas-Faucheur, Meurisse, Baudon, Laurenge. — *Ouvriers*, MM. Lemaire, Leclair, A. Deflandre, J. Deflandre, Tirlimont, Lecreux, Marescaux. *Secrétaire*, M. Pipelart. *Hussier*, Spriet.

Roubaix. — *Président*, M. N... — *Vice-président*, M. Charles Dervaux. — *Secrétaire*, M. Legay. — *Patrons*, MM. François Deletoile , Auguste Leloire, Georges Motte, Louis Watine-Wattinne ✻, Charles Dhalluin, Carlos Cordonnier, Paul Derville, Bonami-Picavet — *Ouvriers*, MM. Ferdinand Mesplomb, Charles Bonne, Jules Chevalier. Adolphe Mathon, Henri Leveugle, Charles Dervaux, Kowalski , Monnier.

Tourcoing. — *Président*, M. Bernard , Louis ; *vice-président* , M. A. Rigonnier.— *Patrons*, MM. L. Honoré, L. Bernard, Scalabre-Delcour, Pollet-Duriez, Lemaître-Seynave, Lorthioit-Peenaert, Masure-Lorthiois, Duhamel, Dujardin. *Ouvriers*, MM. A. Rigonnier, H. Jouvenel, A. Bolin, G. Corman, A. Corvoisier, J.-B. Nollet, A. Van zuydt, J. Christory. — *Secrétaire*, M. F. Caron.

Armentières. — *Président*, M. Gruson, *vice-président*, Jules Lalau. — *Patrons*, MM. Dufour, Becquart , Hacot , Louis Beun, Ruyant , Breuvart, Salmon, Dutileul. — *Ouvriers*, MM. Bourcke , Wable Léon , Chauffoureaux Léopold , Delettré Charles-Henri , Delmotte Léon, Dupont Louis, Mahutte Gustave, *secrétaire*.

Halluin. — *Président*, M.Dumortier-Leconte ; *vice-président*, M. Désiré Castelain. — *Patrons*, MM Pollet-Morel, Desreumaux-Castelain, Hubert-Leduc.— *Ouvriers*, MM. Ed. Drouart , P.-F. Beuque, Joachim Desailleurs. — *Secrétaire*, M. Bailly-Carette.

Douai. — *Président* , M. Cavroy ; *vice-président*, M. Cousart ; *secrétaire*, M. Richart. — *Patrons*, MM. de Bailliencourt Dubourg-Broux, Hanotte ✻, Jupin , Taffin , Dechristé, Chartier, Cavroy, Desfontaines. — *Ouvriers* , MM. Berton, Barre, Cochon, Dassonville, Dargaut, Gouy , Lucas, Phlièger, Cousart.

Valenciennes. — *Président* , M. Vernus Émile , *Vice-président* , M. Capon, François.

1re *catégorie, patrons*, MM. Babonaux J.-B., Renotte Adolphe, Vernus Emile ; *ouvriers* MM. Coutelier Aususte, Capon , Ratel Séraphin. — 2e *catégorie* , *patrons* , MM. Motte Louis, *ouvriers*, MM. Villars, Cambray Jules. — 3e *catégorie* , *patrons* , MM. Mineur, Membré Eugène ; *ouvriers* , MM. Lemoine, Bataille. — 4e *catégorie*, *patrons*, MM. N..., N..., N... ; *ouvriers*, MM. Binet, Erard Charles. — *Secrétaire greffier*, M. Léon Clément.

Cambrai. — *Président* , M. Henninot ; *vice-président*, M. Belamy. — *Patrons*, MM. Gransart, Carlier, Bugnicourt, Paris, Tilmant. — *Ouvriers*, MM. Dubois, Legrand, Vallet ,Berquet, N...

Le Cateau. — *Président* , M. Robert Ledieu ; *vice-président*, M. Bara. — *Patrons*, MM. Picard , Lebègue , Pecqueux, Ferret, Robert, Deloffre Edouard. — *Ouvriers*, MM. Bara, Lostria-Blangille, Delophe-Marselin , Demaret Hippolyte, Vitaux,—*Secrétaire*, M. Maquaire.

ORGANISATION MILITAIRE.

L'article 1er de la loi du 24 juillet 1873 porte que le territoire de la France sera, pour toutes les parties de son organisation militaire, divisé en 18 régions: celles-ci sont partagées en subdivisions de régions.

Un décret du 28 septembre suivant a créé 18 corps d'armée destinés à occuper les 18 régions entre lesquelles le territoire français est divisé, conformément à la loi précitée.

Lille est le chef-lieu du 1er corps d'armée, qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

1er CORPS D'ARMÉE.

M. Lefebvre, G. O, ✻, général de division, *commandnnt le 1er corps d'armée.*

MM. de Cléric, capitaine de cavalerie hors cadre, *aide-de-camp;* de Mieulle, capitaine au 19e chasseurs et Mayran, lieutenant au 43e de ligne, *officiers d'ordonnance.*

État-major général du 1er corps d'armée.

MM. Longlas, O. ✻, colonei d'artillerie hors cadre, *chef d'état-major général;* Boscals ce Béals, O. ✻, lieutenant-colonel d'infanterte hors cadre, *sous-chef d'état-major général;* Le Bègue de Germiny, ✻, chef d'escadron d'artillerie, hors cadre; Noiret, ✻, chef d'escadron d'artillerie hors cadre; Rigollet ✻, capitaine d'infanterie hors cadre; Emmery, capitaine d'infanterie hors cadre; Voirin, ✻, capitaine d'infanterie hors cadre; Gambier, capitaine du génie breveté; Vexlard, capitaine-archiviste; Hocq, archiviste de 3e classe.

1re DIVISION D'INFANTERIE, A LILLE.

M. Hartung, C. ✻, général de division, *commandant.*

MM. Meyer, lieutenant au 43e de ligne, *officier d'ordonnance;* Leplus, O. ✻, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *chef d'état-major;* Hallo, capitaine au 33e de ligne, détaché; Jacquot, capitaine du génie hors cadre.

1re *brigade d'infanterie, à Lille.*

MM. du Guiny, O. ✱, général de brigade, *commandant;* N....., *officier d'ordonnance*; Ducorbier, archiviste de 3e classe.

2e *brigade d'infanterie à Cambrai.*

MM. Lebelin de Dionne, O. ✱, général de brigade, *commandant ;* Sallc, lieutenant au 1er de ligne, *officier d'ordonnance*, Tanguy, archiviste de 3e classe,

2e DIVISION D'INFANTERIE, A ARRAS.

MM. Vilmette, C. ✱, général de division, *commandant ;* N..., *officier d'ordonnance*; Gossart, O. ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *chef d'état-major ;* Poulain, ✱, capitaine d'infanterie hors cadre ; Dion, capitaine d'infanterie hors cadre,

3e *brigade d'infanterie, à Arras.*

MM. Barrachin, O. ✱, général de brigade, *commandant ;* Barret, capitaine breveté au 73e de ligne, *officier d'ordonnance* : Démont, archiviste de 3e classe.

4e *brigade d'infanterie, à Saint-Omer.*

MM. Philebert O. ✱, général de brigade, *commandant ;* N..., *officier d'ordonnance.*

1re *brigade de cavalerie, à Lille.*

MM. Lardeur, O. ✱, général de brigade, *commandant;* Jacquelin-Duval, lieutenant au 19e chasseurs *officier d'ordonnance.*

3e *brigade de dragons, à Valenciennes.*

M. Robillot, O. ✱, général de brigade, commandant; Eblé, lieutenant au 16e dragons; officier d'ordonnance.

1re *brigade d'artillerie, à Douai.*

MM. Moulin, O. ✱, général, *commandant*; Bombard, ✱, chef d'escadron au 15e d'artillerie, *chef d'état-major*; Boca, ✱, *capitaine*, *aide-de-camp.*

DIRECTION SUPERIEURE DU GENIE, A LILLE.

MM. Hallier, O. ✱, général de brigade, *directeur supérieur*; Petit, ✱, capitaine, *aide-de-camp*; Paysant, ✱, adjoint de 3e classe.

COMMANDANTS D'ARMES ET MAJORS DE GARNISON
DU DÉPARTEMENT DU NORD.

LILLE. — M. Frayermouth, O ✻, lieutenant-colonel, au 43e de ligne, major de la garnison.

DOUAI. — M. Pioct, ✻, chef d'escadron au 27e d'artillerie, *major* de la garnison;

CAMBRAI. — M. Thoni de Reinach, ✻, lieutenant-colonel au 1er de ligne, *major de la garnison.*

DUNKERQUE. — M. Lemoine, O ✻, colonel au 110e de ligne, *commandant d'armes.*

VALENCIENNES. — M. de la Cotardière, ✻, lieutenant-colonel du 14e dragons, *major de la garnison.*

MAUBEUGE. — M. de Clavières, ✻, colonel du 1er cuirassiers, *commandant d'armes.*

BOUCHAIN. — M. Mermet, capitaine au 1er de ligne, *commandant d'armes.*

CONDÉ. — M. Ferry, ✻, chef de bataillon au 127e de ligne, *commandant d'armes.*

LANDRECIES. — M. Lafaille, ✻, chef de bataillon au 84e de ligne, *commandant d'armes.*

BERGUES. — M. Lherme, ✻, capitaine, au 110e de ligne, *commandant d'armes.*

GRAVELINES. — M. Caire, capitaine au 110e de ligne, *commandant d'armes.*

AVESNES. — M. Besson, O ✻, colonel du 84e de ligne, *commandant d'armes.*

LE QUESNOY. — M. Belvaux, ✻, chef de bataillon au 1er de ligne, *commandant d'armes.*

BUREAUX DE RECRUTEMENT.

LILLE. — MM. Lévy ✻, chef de bataillon, hors cadre; Pézard ✻, capitaine, hors cadre; Daman, lieutenant adjoint; Dufour, ✻, capitaine en retraite, capitaine-major régional de l'armée territoriale; Moreau, lieutenant-adjoint; — Habert, ✻, capitaine en retraite, capitaine major du 1er régiment de l'armée territoriale; Badois, lieutenant-adjoint.

VALENCIENNES. — MM. Cravis, ✻, chef de bataillon, hors cadre; Fontaine, ✻, capitaine hors cadre; lieutenant adjoint; Mulot, ✻, capitaine en retraite, capitaine-major du 2e régiment de l'armée territoriale; Broca, lieutenant adjoint.

CAMBRAI. — MM. Haffner, ✻, chef de bataillon, hors cadre; Marion, ✻, capitaine en retraite, Lefebvre, lieutenant adjoint, Viaux, ✻, capitaine en retraite, capitaine-major du 3e régiment de l'armée territoriale; Legrand, lieutenant adjoint.

AVESNES. MM. Legendre, O ✻, chef de bataillon, hors cadre; Barrois, ✻, capitaine hors cadre; Galoteau, lieutenant adjoint; Lhotellerie, ✻, capitaine en retraite, capitaine-major du 4e régiment de l'armée territoriale; Bossy, lieutenant-adjoint.

DUNKERQUE. MM. Duchesne, ✻, major hors cadre; Nicolas, ✻, capitaine hors cadres; Barré, lieutenant, adjoint; Assonion, ✻, capitaine en retraite, capitaine-major du 8e régiment de l'armée territoriale; Ferry, lieutenantad-joint.

GÉNIE.

Direction de Lille.

SERVICE DE LA DIRECTION. — M. Leleu, O ✻, colonel, *directeur du génie*; M. Ferron, adjoint de 3e classe.

PLACE DE LILLE. — MM. Souriau, lieutenant-colonel, *chef du génie*; Vinclaire, ✻, chef de bataillon, Roux, Marcy, ✻, Favarcq, ✻, capitaines de 1re classe; Augier, Leblanc, Pasquier-Vauvillier, capitaines de 2e classe; Schlouppe, Boudaille, adjoints de 1re classe; Mathis, Girard, adjoints de 2e classe; Martin, Maurice, méd. mre, Boulangé, Besson, méd. mre, adjoints de 3e classe; Gonot, sous-officier, stagiaire du génie.

PLACE DE DOUAI. — MM. Mahieu, ✻, chef de bataillon, *chef du génie*; Demeunynck, capitaine; Levin, méd. mre, adjoint principal de 2e classe, Flambert, méd. mre, adjoint de 1re classe, Caillaud, sous-officier stagiaire du génie.

PLACE DE CAMBRAI. — MM. Viroux, ✻, capitaine de 1re classe, *chef du génie*; Normand, Pasquier, adjoints de 1re classe.

PLACE DE BOUCHAIN. — M. Pierre, méd. m., adjoint de 1re classe.

PLACE DE VALENCIENNES. — MM. Glises, O ✻, chef de bataillon, *chef du génie*; Castelin, Lefebvre, capitaines de 2e classe, Vahé, adjoint principal de 2e classe; A. Loiseau, J. Loiseau, méd. mre, adjoints de 2e classe, Boquin, adjoint de 3e classe.

PLACE DE CONDÉ. — M. Stenne, adjoint de 2e classe.

PLACE DU QUESNOY. — MM. Corbin, ✻, capitaine de 1re classe, *chef du génie*; Bermont, ✻, adjoint de 3e classe.

PLACE DE MAUBEUGE.—MM. de la Taille, O ✻, chef de bataillon, *chef du génie;* Petit, Petitbon, ✻, Mogino, capitaines de 1re classe; Cordier, capitaine de 2e classe; Tavernier, méd. mre, adjoint de 2e classe, Keller, Verniette, Faber, adjoints de 3e classe; Bievelot, sous-officier stagiaire du génie.

PLACE DE LANDRECIES. — M. Giroux, ✻, adjoint de 2e classe

PLACE D'AVESNES. — M. Gaigne, ✻, adjoint principal de 1re classe.

BRIGADE TOPOGRAPHIQUE. PLACE DE LILLE. — MM. Pothier, adjoint de 3e classe, Peycam; sous-officier stagiaire du génie.

PLACE DE MAUBEUGE. —MM. Launey méd. mre, Gancel, adjoints de 3e classe.

Direction d'Arras.

SERVICE DE LA DIRECTION.—MM. Castel, O. ✻, colonel, *directeur du génie.*; Dupont, méde. mre, adjoint de 3e classe, attaché à la direction.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. N........., *chef du génie;* Rouyer, ✻, capitaine de 1re classe; Multrier; capitaine de 2e classe; Berlemont, méde. mre, Volboudt, méde. mre, adjoints prin ipaux de 2e classe; Bailly, adjoint de 2e classe, Reverdy, adjudant sous-officier stagiaire, déatché du 3e régiment du genie.

PLACE DE BERGUES, — M. Carton, adjoint de 2e classe.

PLACE DE GRAVELINES. — M. Chassang, ✻, garde principal du génie, en retraite.

ARTILLERIE.

MM. Moulin Stéphen, C. ✻, général de brigade commandant l'artillerie; Bambard, ✻, chef d'escadron, chef d'état-major de l'artillerie; Boca, ✻, capitaine aide de camp du général Moulin.

ECOLE D'ARTILLERIE DE DOUAI.—MM. Pépin, ✻, lieutenant-colonel, *directeur;* Parisot, chef d'escadron à l'état-major particulier, adjoint au directeur; Milson, lieutenant au 15e d'artillerie, *adjoint* au professeur; Cœuil, chef de musique; Simon, garde de 3e classe; Durand, méd. mre, garde principal de 2e classe; Eyraud, garde de 2e classe.

Direction d'artillerie de Douai.

MM. Ladvocat,, O ✻, colonel, *directeur;* Ravant, ✻, chef d'escadron, *sous-directeur.*

DOUAI. — MM. Harang, capitaine, en 1er, Vallet, capitaine en 2e au 37e régiment d'artillerie ; Gosset, capitaine en 2e au 37e régiment d'artillerie ; Demensy, capitaine en 2e au 2e régiment pontonniers ; Larché, capitaine, en 2e, au 22e régiment d'artillerie ; Sallerin, capitaine en 2e du train d'artillerie ; Charbonnel, ✻, garde principal de 1re classe ; Pennetot, méd. mre, garde principal de 2e classe ; Raymond, garde principal de 2e classe ; Colson, Marnet, Capelier, Noviant, méde mre, gardes de 2e classe ; Fuchs, Decherf, Probst, Bresson, mede mre, Thomas, gardes de 3e classe ; Gillot, méd. mre, Steck, méd. mre, contrôleurs d'armes de 3e classe.

ARRAS. — Benoist, capitaine en 2e ; Meeus, garde de 5e classe; Germain, méd. mre, contrôleur d'armes de 2e classe.

LILLE. — MM. Foissac, ✻, lieut.-colonel, Desmoulins capitaine en 2e au 27e régiment d'artillerie ; Perronny, ✻, capitaine en 2e du train d'artillerie ; Pierrart, garde de 1re classe ; Bey, garde de 3e classe ; Roland, méd. mre, contrôleur d'armes de 2e classe.

VALENCIENNES. — MM. Brouet, ✻, chef d'escadron ; Delporte, ✻, garde de 1re classe.

CONDÉ. — M. Coulon, méd. mre, garde de 1re classe.

CAMBRAI. — M Marhem, méde. mre, garde de 3e classe.

BOUCHAIN. — M. Lesieur, garde de 1re classe.

MAUBEUGE. — MM. Raffron de Val, O ✻, chef d'escadron, Mutin, garde de 3e classe.

LANDRECIES. — M. Tourencq, ✻, garde de 3e classe.

Direction de Saint-Omer.

M. de Montfort, O ✻, colonel, *directeur.*

M. Lethierry, ✻, chef d'escadron, *sous-directeur.*

DUNKERQUE. — MM. Arnoult ✻, chef d'escadron ; Chanteur ✻, garde de 1re classe.

BERGUES. — M. Guyot, garde de 2e classe.

GRAVELINES. — Dewailly, garde de 1re classe.

CONSEILS DE GUERRE DE LA PREMIÈRE RÉGION.

MM. Ch. Vigneron, ✻, chef de bataillon en retraite, *Commissaire du gouvernement ;* Lebon, ✻, capitaine en

retraite, *rapporteur;* Lemoy, ✱, capitaine au **33**ᵉ de ligne, *substitut du commissaire du gouvernement ;* Jacquet, lieutenant au 1ᵉʳ de ligne, *substitut du rapporteur* ; Raymond, médᵉ· mʳᵉ, officier d'administration, *greffier de* 3ᵉ *classe* ; Valecalle, adjudant, *commis-greffier de* 1ʳᵉ *classe* ; Lotz, adjudant, *commis-greffier de* 2ᵐᵉ *classe*, N......, *commis-greffier de* 2ᵉ *classe.*

ADMINISTRATION MILITAIRE.

Intendance. — MM. Méry, O. ✱, *intendant militaire de la* 1ʳᵉ *région*, à Lille ; Birouste, O. ✱, *intendant militaire du* 1ᵉʳ *corps d'armée*, à Lille ; Gachet, O. ✱, *sous-intendant militaire de* 1ʳᵉ *cl.*, à Lille ; Saunier, O ✱, *idem*, à Lille ; Cardin, ✱ *sous-intendant militaire de* 2ᵐᵉ *classe*, à Lille ; Gatineau, ✱, *idem*, à Douai ; Clerc, *adjoint de* 1ʳᵉ *classe*, , à Dunkerque ; Quitteray, ✱, *idem*, à Cambrai ; Bauchond, ✱, *idem*, à Valenciennes ; Bréchin, ✱, *idem*, à Maubeuge ; Renaud, *adjoint de* 2ᵉ *classe*, à Lille.

Officiers d'administration des bureaux de l'intendance. — MM. Bielle, ✱, *officier d'administration principal*, *à Lille* ; *chef des bureaux de l'intendance militaire du* 1ᵉʳ *corps d'armée* ; Doffe, *officier d'administration principal*, *chef des bureaux de l'intendance militaire de la* 1ʳᵉ *région* ; Santon, *officier d'administration de* 1ʳᵉ *classe*, à Lille ; Michelon, *idem*, à Lille ; Loth, *officier d'administration de* 2ᵉ *classe*, à Lille ; Méfre, *idem*, à Lille ; Sarraute, *adjudant d'administration en* 1ᵉʳ, à Lille ; Fillieux, *idem*, à Dunkerque ; François, *idem*, à Lille ; Denoailly, *idem*, à Lille ; Bertrand, *idem*, à Valenciennes ; Maury, *adjudant d'administration en second*, à Douai ; Féron, *idem*, à Lille ; Bédoas, *idem*, à Lille ; Raffaitin, *idem*, à Lille ; Lormier, *idem*, a Lille ; Monnin, *idem*, à Maubeuge ; Ténière, *idem*, à Cambrai ; Hébert, *idem*, à Douai ; Flogny, *idem*, à Lille ; Thamberger, *idem*, à Lille.

Place de Lille. — Hôpital militaire.

MM. Cuignet, ✱, *médecin principal de* 1ʳᵉ *classe* ; Arnould, ✱, *médecin principal de* 2ᵉ *classe* ; Kelsch, *médecin-major de* 1ʳᵉ *classe*, de Merssmann, *médecin aide-major de* 1ʳᵉ *classe* ; Wahl, ✱, *pharmacien major de* 1ʳᵉ *classe* ; Arrufat, *idem* ; Dauphin, *pharmacien major de* 2ᵉ *classe* ; Bocquet, *pharmacien aide-major de* 1ʳᵉ *classe;* Garène, *pharmacien aide-major de* 2ᵉ *classe*,

Gilbert, *officier d'administration, comptable de 1re classe*; Billon, *adjudant d'administration en second* ; Rémy , *idem* ; Gabriel , *idem* Adam, *idem* ; Lacoste, *idem* ; Salignon, *idem*.

Place de Valenciennes. — Hôpital militaire.

MM. Breton, *médecin major de 1re classe*; Prieur, *médecin aide-major de 2e classe*; Brenac, *pharmacien major de 2e classe* ; Mercier, *officier d'administration, comptable de 2e classe*; de Bigault de Casanove, *adjudant d'administration en premier* ; Capelle, *idem en second*.

Place de Cambrai. — Hôpital militaire.

MM. Malaval, ✻, *médecin major de 1re classe* ; Courtot, *médecin aide-major de 2e classe*; Fressanges-Lafon, ✻, *pharmacien major de 1re classe* ; Durieu, *pharmacien aide-major de 2e classe* ; Accolas, *officier d'administration, comptable de 1re classe*; Gondoux, *adjudant d'administration en second*.

Place de Dunkerque. — Hôpital militaire.

MM. Vanmerris, ✻, *médecin major de 1re classe*; Raby, *pharmacien major de 2e classe*; Beauxis-Lagrave, *officier d'administration, comptable de 2e* classe ; Delaporte, *adjudant d'administration en second*

Place de Maubeuge. — Hôpital militaire.

MM. Rouflay, *médecin major de 2e classe* ; Trapet, *pharmacien aide-major de 1re classe* ; Boulle, *officier d'administration comptable de 1re classe* ; Maubecq, *adjudant d'administration en second*.

Place de Condé. — Hôpital-Militaire.

M. Bigorne, *adjudant d'administration en premier*.

Subsistances militaires.

MM. Bréard, ✻, *officier d'administration, comptable de 1re classe*, à Lille ; Bouffard, *idem*, à Douai ; Cotel, *idem*, à Cambrai ; Mouriés, *officier d'administration, comptable de 2e classe*, à Valenciennes ; Vendois, *idem*, à Maubeuge ; Séjourné, *idem*. à Dunkerque ; Decalonne, *adjudant d'administration en premier*, à Lille ; Barbot, *idem*, à Lille ; Minnard, *idem*, à Lille ; Dubernay, *adjudant d'administration en second*, à Lille ; Dilhan, *idem*, à Lille ; Hussenot, *idem*, à Lille ; Godet, *idem*, à Lille.

Habillement et Campement.

MM. Richard, ✲, *officier d'administration, comptable de 1re classe*, à Lille ; Parès, *adjudant d'administration en premier*, à Lille ; Julien, *idem*, *en second*, à Lille.

SERVICE DES LITS MILITAIRES.

MM. Pierron, *agent régional du service du 1er corps*, à Lille ; Legros, *préposé*, à Lille, Morlens, *idem*, à Cambrai et Bouchain ; Lagier, *idem*, à Douai ; Duflot, *idem*, à Dunkerque ; Meurant, *idem*, à Maubeuge ; Parmentier, à Valenciennes ; Monard, à Avesnes ; Delarroqua, à Bergues ; Bethouard à Condé ; Laine, à Gravelines ; Risbourg-Bénit, à Landrecies ; Vermez, au Quesnoy.

GENDARMERIE.

La compagnie de gendarmerie du Nord fait partie de la 1re légion, dont le chef-lieu a été transféré à Lille le 1er janvier 1870.

M. Pothé, ✲, lieutenant-colonel, chef de légion, à Lille.

M. Trogneux, *brigadier*, *secrétaire du colonel.*

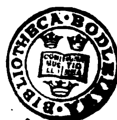
Les officiers de gendarmerie employés dans le département sont :

M. Duflos O ✲, *chef d'escadron commandant la compagnie*, à Lille ; M. Ocquident, ✲, *capitaine trésorier*, à Lille ; MM. Rossignol, ✲, *capitaine*, *commandant la 1re section de l'arrondissement de Lille* ; Letourneur, *lieutenant*, *commandant la 2e section du même arrondissement*, à Roubaix ; Tenot, ✲, méd. mre, *capitaine*, à Dunkerque ; Chrétien, *capitaine*, à Valenciennes ; Dellys, *capitaine*, à Cambrai ; Mandoul, *capitaine*, à Douai ; Dubois, *lieutenant*, à Avesnes ; Dupré, *sous-lieutenant*, à Hazebrouck ; Delaunay, ✲, méd. mre, *maréchal-des-logis*, *adjoint au trésorier*, à Lille ; Bride, méd. mre, *adjudant-sous-officier*, commandant les brigades de Lille.

La compagnie du département du Nord est composée de 74 brigades, dont 34 à cheval et 40 à pied. Ces brigades, fortes de cinq hommes, sont placées dans les localités ci-après désignées :

COMMANDANTS :

	MM.
Une à cheval à Dunkerque. .	Brugnard, *maréchal-des-logis*.
Une à pied, id.	Leclercq, *brigadier*.



	MM.
Une à cheval à Bergues. . . .	Mentzer, *brigadier.*
Une à pied à Bourbourg . . .	Brunel, *idem.*
Une à pied à Gravelines . . .	Malère, *maréchal-des-logis.*
Une à pied à Watten.	Despretz, *brigadier.*
Une à pied à Hondschoote . .	Colliot, *brigadier.*
Une à pied à Wormhoudt . .	Wauquier, *idem.*
Une à cheval à Hazebrouck. . .	Seguin, *maréchal-des-logis.*
Une id. à Cassel	Deramont, *brigadier.*
Une id. à Bailleul. . . .	Blanckaert, *idem.*
Une à pied à Merville	Poiriez, *maréchal-des-logis.*
Une id. à Steenvoorde. . .	Petit, *brigadier.*
Trois à cheval à Lille	Bride, *adjudant-sous-officier.*
	Darsonville, *brigadier.*
	Fiquet, *idem.*
Quatre à pied à Lille..	Fournier, *maréchal-des-logis.*
	Bach, méd. m^re^, *brigadier.*
	Bally, *idem.*
	Boutin, *idem.*
Une id. à Halluin . . .	Crépelle, *idem.*
Une à cheval à Lannoy. . . .	Lefebvre, *idem.*
Une id. à Seclin	Jacquin, *idem.*
Une id. à Roubaix. . . .	Moulis, *maréchal-des-logis*, médaillé.
Deux à pied id.	Hisette, *brigadier.*
	Fried, m.m^re^, *idem.*
Une à cheval à Pont-à-Marcq .	Monet, *idem.*
Une id. à Armentières. .	Joyen, *idem.*
Une à pied à Houplines . . .	Blondé, *brigadier.*
Une à cheval à La Bassée. . .	Wintzinger, *idem.*
Une à pied à Haubourdin. . .	Morbois, *idem.*
Une id. à Cysoing	Topin, *maréchal-des-logis.*
Une à cheval à Tourcoing. . .	Taxil, *idem.* médaillé.
Une à pied à Quesnoy-s.-D . .	Aubry, méd. m^re^, *idem.*
Deux à cheval à Cambrai. . .	Richez, *idem.*
	Laigre, *brigadier.*
Une à pied à Carnières. . . .	Pector, *maréchal-des-logis.*
Une à cheval au Câteau . . .	Ocquemant, *idem.* médaillé.
Une id. à Clary.	Deprey, *brigadier.*
Une id. à Solesmes . . .	Danel, *idem.*
Une id. à Masnières. . .	Viart, *idem.*
Une id. à Busigny. . . .	Lecat, *idem.*
Une id. à Avesnes. . . .	David, *maréchal-des-logis.*
Une à pied id. . . .	Taranne, *brigadier.*
Une id. à Berlaimont . .	Blondeaux, *idem.*

	MM.
Une à cheval à Maubeuge. . .	Delattre, *maréchal-des-logis*
Une à pied à Trélon	Mesmer, *marchal-des-logis.*
Une à cheval à Landrecies . .	Deblock , *brigadier.*
Une id. au Quesnoy. . .	Grognot, *brigadier.*
Une id. à Bavai	Géhéniaux, *idem.*
Une à pied à Solre-le-Château .	Baudry, *maréchal-des-logis.*
Une id. à Hautmont. . . .	Wuilbert, méd. m[re], *idem.*
Une id. à Fourmies . . .	Pomme, *brigadier.*
Une id. à Jeumont	Delache, *idem.*
Deux à cheval à Douai	Delplanque, m.m[re], *m.-d-.log.* et Croise.
	Corette, *brigadier.*
Une à pied à Douai	Lesaffre, *idem.*
Une à cheval à Orchies. . . .	Decamp , *idem.*
Une à pied à Marchiennes. . .	Lefeuvre, *idem.*
Une à cheval à Aubigny-au-B	Houlliez, *idem.*
Une id. à Valenciennes .	Hus , *mar.-des-logis.*
Une à pied à Valenciennes . .	Ryckebusch, *brigadier.*
Deux id. à Denain	Roussel, *brigadier.*
	Fraillon, m. m[re], *mar.-des-logis.*
Une à cheval à Bouchain . . .	Gérard, *brigadier.*
Une id. à Condé	Maghermann, *idem.*
Une id. à St-Amand . . .	Chocreaux, m. m[re], *mar.-d.-l.*
Une à pied à Anzin	Kempf, *brigadier.*
Une à pied à Blanc-Misseron. .	Gressier, *idem.*
Une à pied à Hérin	Moirez, *idem.*
Une à pied à Aniches.	Grapoulet, *brigadier.*
Une à pied à Somain	Delcroix, *idem.*
Une à pied à Dorignies	Nachin *idem.*

CANONNIERS SÉDENTAIRES.

Des corps de cette arme existent dans les villes de Lille et de Valenciennes.

Lille. *Chef de bataillon*, M. Ovigneur.

Valenciennes. *Chef de bataillon,* M. Michel, O ✱ *lieutenant-colonel en retraite.*

Aux termes de la loi du 27 juillet 1872 , ces corps sont placés sous les ordres de l'autorité militaire. Les officiers sont nommés par le Ministre de la Guerre et les sous-officiers par le général de division.

Le bataillon de Lille pourra avoir un effectif de 1000 hommes; celui de Valenciennes de 500.

MARINE ET COLONIES.

PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME.

(*Chef lieu : Cherbourg*).

M. Allemand (C. ✻), vice-amiral, commandant en chef, *préfet maritime.*

Sous-arrondissement de Dunkerque.

Le littoral du sous arrondissement de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge, et au Sud, par la ligne de Haut-But (Somme). Il se compose des quartiers maritimes de : Dunkerque, Calais, Boulogne et Saint-Valery-sur-Somme.

Il renferme onze syndicats.

MM. Mancel (O. ✻), commissaire, *chef du service de la marine.* Ballès, sous-commissaire, *chargé des détails administratifs ;* Berteloot, ✻, lieutenant de vaisseau, *directeur des mouvements du port ;* Kerespert, commis de 1re classe du commissariat, *chargé du Bureau central ;* Allemès, écrivain du commissariat au secrétariat; Renouf, commis de 3e classe du commissariat, *au secrétariat du chef de service ;* Langlet, sous-agent du commissariat, *faisant fonctions de garde-magasin ;* Denis, commis de 2e classe, id., *chargé du service des charbons ;* Cattoen, agent de 2e classe du commissariat *adjoint à la comptabilité financière ;* Bourbillon, magasinier du corps des comptables, *transbordements des charbons de la marine ;* Martin, distributeur de 1re classe, idem, idem.

INSCRIPTION MARITIME.

Quartier de Dunkerque.

Le littoral du quartier de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge et au Sud par l'extrémité Ouest de la commune d'Oye (Pas-de-Calais).

MM. Bonnin, commissaire-adjoint, *commissaire de l'ins-*

cription maritime: Ribreu, ✻, sous-agent du commissariat; Hémery, commis de 1re classe, idem.; Copillet, commis de 1re classe du commissariat Vantomme, commis de 2e classe, idem.; Duponchel, commis de 3e classe du commissariat, Sipieter, écrivain du commissariat.

Syndicat de Dunkerque.

MM. Aubril, syndic de 1re classe; Constans, garde maritime de 1re classe à Dunkerque; Agneray, idem, commune de Rosendael; Vanhille, idem, commune de Zuydcoote; Gens, commune de fort Mardyck.

École d'hydrographie.

M. Vallerey, enseigne de vaisseau, professeur suppléant.

Trésorerie des invalides de la marine.

M. Le Marant de Kerdaniel, trésorier de 1re classe.

Sous-quartier de Gravelines.

MM. Boyn, *sous-commissaire*, *administrateur du sous-quartier*; Bouvier, commis de 3e classe du commissariat.

Syndicat de Gravelines.

MM. Gossart, syndic de 1re classe au Petit fort Philippe; Agniéray, garde maritime de 1re classe au Petit fort Philippe; Coppin, garde maritime de 2e classe, au Grand fort Philippe.

GENDARMERIE MARITIME.

M. Levavasseur, *maréchal-des-logis*, commandant la brigade à Dunkerque.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

TRÉSOR PUBLIC.

Trésorier-Payeur-Général du département du Nord, M. le marquis d'Audiffret, O. ✻, à Lille.

Fondé de pouvoirs de M. le Trésorier-Général, M. V. Crouan, ✻

Caissier principal, M. Robin.

Chef de la comptabilité, M. Clochez.

Chef du service de la perception, M. Trausch.

Chef du service de la dépense, M. Delattre.

Caissier de la dépense, M. Leclercq.

Chef du service de la Caisse des dépôts et consignations, M. Lapeyre.

Chef du service des rentes, M. Limauge.

Receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.

Avesnes, M. Vincens, *receveur des finances;* M. Barrette de Nazario, *fondé de pouvoirs;* M. Boutteau, *caissier.*

Cambrai, M. Pontallié, *receveur des finances;* M. Ponchon, *caissier, fondé de pouvoirs*

Douai, M. Fischer ✻, *receveur des finances;* M. Fouque, *caissier, fondé de pouvoirs.*

Dunkerque, M. Jacob, O ✻, *receveur des finances;* M. Boddaert, *fondé de pouvoirs, caissier.*

Hazebrouck, M. Paulmier, *receveur des finances;* M. Cote, *caissier, fondé de pouvoirs.*

Valenciennes, M. Auger ✻, *receveur des finances*; M. Iager, *fondé de pouvoirs;* M. Favre, *caissier.*

PERCEPTEURS.

Tableau des circonscriptions de perception

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Constituées conformément à la décision ministérielle du 23 mai 1850.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS. (1)	NOMS DES TITULAIRES
	ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE	
4	BERGUES. (2) Armbouts-Cappel Bierne Hoymille	Baude Eugène, en résidence à Bergues.
5	BOLLEZEELE Broxeele Lederzeele Merckeghem Volckerinckhove	Majoux, en résidence à Bergues.
4	BOURBOURG-VILLE Bourbourg-camp. Brouckerque Spycker	Ch. Courdain, en résidence à Bourbourg.
1	DUNKERQUE	Bris,
4	GRAVELINES Craywick St-Georges Loon	Barbier Ernest, en résidence à Gravelines.
3	HONDSCHOOTE Killem Moëres (les)	Bertrand, en résidence à Hondschoote.
4	LOOBERGHE Capellebroucq Dringham St-Pierrebroucq	Flajollet, en résidence à Bourbourg.
5	PETITE-SYNTHE Armbouts-Cappel-Cappel ou seulement Cappel. Mardyck Grande-Synthe St-Pol.	Lebrun, en résidence à Dunkerque
5	PITGAM Bissezeele Crochte Eringham Steene	Rahou, en résidence à Pitgam.
4	QUAEDYPRE Socx West-Cappel Wylder	Decroocq. en résidence à Bergues.
4	REXPOEDE Bambecque Oost-Cappel Warhem	Marminia, en résidence à Rexpoede.
8	TETEGHEM Coudekerque-Br Coudekerque-Vil. Ghyvelde Leffrinckouke Uxem Rosendaël Zuydcoote	Veil, en résidence à Dunkerque.

(1) Le montant de contributions de chaque commune est porté au tableau statistique qui se trouve dans la deuxième partie de l'Annuaire.

(2) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
5	WATTEN Holque Millam St-Momelin Wulverdinghe	Breton, en résidence à Watten.
5	WORMHOUDT Esquelbecq Herzeele Ledringhem Zeggers-Cappel	Gérard, en résidence à Wormhoudt.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
6	ARNÈKE Buysscheure Noordpeene Ochtezeele Rubrouck Zermezeele	Artzet, en résidence à Arnèke.
2	BAILLEUL St Jans-Cappel	P. Béhaghel, en résidence a Bailleul.
7	CASSEL Bavinchove Hardifort Ste-Marie-Cappel Oxelaëre Wemaers-Cappel Zuytpeene	A. Wyts, en résidence à Cassel.
7	EBBLINGHEM Blaringhem Lynde Renescure Sercus Staple Wallon-Cappel	Looten, en résidence à Hazebrouck.
2	ESTAIRES La Gorgue	Verhaeghe, en résidence à Estaires.
5	EECKE Boeschêpe Godewaersvelde Saint-Sylvestre-Cappel Terdeghem	Decool, en résidence à Hazebrouck.
6	HAZEBROUCK BORRE Caëstre Hondeghem Pradelles Strazeele	F. Béhagle, en résidence à Hazebrouck.
5	MÉTERREN Berthen Flêtre Merris Vieux-Berquin	Vanhoucke, en résidence à Bailleul.
3	MERVILLE Haverskerque Neuf-Berquin	Émile Béhaghel, en résidence à Merville.
4	MORBECQUE Boeseghem Steenbecque Thiennes	Barbier, en résidence à Hazebrouck.
2	Steenwerck NIEPPE	Carré, en résidence a Steenwerck.
4	STEENVOORDE Houtkerque Oudezeele Winnezeele	Bué, en résidence à Steenwoorde.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
4	Annappes, Ascq, Flers, Forest	Dupuich, en résidence à Annappes.
8	Annœullin, Allennes-lez-Marais, Bauvin, Camphin-en-Carembault, Carnin, Chemy, Herrin, Provin	Berton, en résidence à Annœullin.
4	Armentières, Chapelle d'A (la), Erquinghem-Lys, Bois-Grenier.	Delerue, en résidence à Armentières.
6	Baisieux, Anstaing, Chéreng, Gruson, Tressin, Willems	Dubois, ✻, en résidence à Baisieux.
5	Bassée (la), Hantay, Illies, Marquillies, Salomé	Rondeau, en résidence à La Bassée.
5	Comines, Deûlémont, Warnêton-Bas, Warnêton-Sud, Wervick-Sud	Pillot, en résidence à Comines.
3	Croix, Wasquehal, Wattrelos	Foutry (O. ✻) en résidence à Roubaix.
7	Cysoing, Bourghelles, Bouvines, Camphin-en-Pévèle, Péronne, Sainghin-en-Mélantois, Wannehain	Dunoyer de Segonzac, en résidence à Cysoing.
6	Ennetières-en-Weppes, Englos, Erquinghem-le-Sec, Escobecques, Maisnil (le), Radinghem	Millon, en résidence à Haubourdin.
6	Fournes, Aubers, Fromelles, Herlies, Sainghin-en-Weppes, Wicres	Gaudo-Paquet, en résidence à Fournes.
5	Halluin, Bousbecques, Roncq, Linselles, Neuville-en-Ferrain	H. Barbare, en résidence à Halluin.
5	Haubourdin, Hallennes-lez-Haubourdin, Lomme, Loos, Sequedin	Blanchard, en résidence à Haubourdin.
4	Houplines, Capinghem, Frelinghien, Prémesque	Theillier, en résidence à Houplines.

COMMUNES composant chaque réunion. — Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
6	LANNOY Hem Leers Lys Sailly Toufflers	Lélu, en résidence à Lannoy.
	LILLE 1re division	Babeau, r. J.-S.-Peur, 4
	LILLE 2e division	Bommart, r. de Gand, 72
	LILLE 3e division	Vte de Jessaint ✻, r. des Fossés-Neufs 40
	LILLE 4e division	Eymard O ✻, d'Antin, 45
1	*Lille extra-muros:*	
7	LILLE (fgrs de Fives et de St-Maurice) Faches Hellemmes Lezennes Madeleine (la) Mons-en-Barœul Ronchin	Renon, en résidence à Lille, rue Inkermann 17.
3	MARCQ-en-BARŒUL Bondues Mouveaux	H. Tacquet, en résidence à Lille, b. de la Liberté 14.
8	MONS-EN-PÉVÈLE Bersée La Neuville Moncheaux Ostricourt Phalempin Thumeries Wahagnies	L.-E. Chardot, en résidence à Mons-en-Pévèle.
7	PONT-A-MARCQ Attiches Avelin Ennevelin Fretin Mérignies Tourmignies	Hip. Mantoulet, en résidence à Pont-à-Marcq.
4	QUESNOY-SUR-D. Lompret Pérenchies Verlinghem	Charras, ✻, en résidence à Quesnoy.
1	ROUBAIX-EST	Bonnet, rue de la Promenade.
1	ROUBAIX-OUEST	Rigodit. O. ✻ rue Nationale.
4	SAINT-ANDRÉ Lambersart Marquette Wambrechies	Villemant, ✻ en résidence à Lille, r. Nationale 223
5	SANTES Beaucamps Emmerin Ligny Wavrin	Deman, en résidence à Haubourdin.
3	SECLIN Gondecourt Houplin	Lecoutre de Beauvais, en résidence à Seclin.
7	TEMPLEUVE Bachy Cappelle Cobrieux Genech Louvil Mouchin	Bécard. en résidence à Templeuve.
1	TOURCOING	Dissard à Tourcoing.
5	WATTIGNIES Lesquin Noyelles Templemars Vendeville	Ricard. en résidence à Wattignies.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
9	ABANCOURT Blécourt Aubencheul-au-Bac Cuvillers Bantigny Fressies Hem-Lenglet Paillencourt Sancourt	Sandubray, en résidence à Cambrai.
6	AVESNES-LEZ-AUB. Quiévy Rieux Saint-Aubert Saint-Hilaire Villers-en-Cauchies	Marthe, en résidence à Avesnes-lez-Aubert.
5	BEAUVOIS Béthencourt Bévillers Boussières Fontaine-au-Pire	Cornez, en résidence à Beauvois.
1	CAMBRAI	Delabrousse.
5	ESTOURMEL Cattenières Carnières Séranvillers Wambaix	Vanackère, en résidence à Cambrai.
5	CATEAU (LE) Montay Saint-Benin Saint-Souplet Pommereuil	Ch. Chenin, en résidence au Cateau.
5	CATILLON Basuel La Groise Mazinghien Ors	Derquenne, en résidence à Catillon.
6	CAUROIR Awoingt Cagnoncles Forenville Naves Niergnies	Bildstein, en résidence à Cambrai.
5	CLARY Bertry Busigny Marest Montigny	Cornuau, en résidence à Clary.
7	GOUZEAUCOURT Banteux Bantouzelle Gonnelieu Honnecourt Villers-Guislain Villers-Plouich	Lopin, en résidence à Gouzeaucourt.
5	HAUSSY Montrecourt Saulzoir Saint-Waast Vertain	Planchenault, en résidence à Haussy.
7	IWUY Escaudœuvres Estrun Eswars Ramillies Thun-Lévêque Thun-St-Martin	Mallet de Chauny en résidence à Cambrai
6	LIGNY Audencourt Caudry Caullery Esnes Haucourt	Reignier, en résidence à Ligny.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
7	MASNIÈRES, Crèvecœur, Flesquières, Lesdain, Marcoing, Ribecourt, Rumilly	Bécart, en résidence à Masniéres.
6	MŒUVRES, Anneux, Boursies, Cantaing, Doignies, Noyelles-sur-l'Escaut	Dacquet, en résidence à Fontaine N.-D.
8	NEUVILLE-St-REMY, Fontaine-N.-D., Haynecourt, Morenchies, Proville, Raillencourt, Sailly, Tilloy	Demeyer, en résidence à Cambrai.
6	SOLESMES, Beaurain, Briastre, Saint-Python, Romeries, Viesly	Lespine, en résidence à Solesmes.
7	INCHY, Beaumont, Honnechy, Troisvilles, Maurois, Neuvilly, Reumont	V. Delannoy. en résidence à Inchy.
6	Vendegies-sur-Ecaillon, Bermerain, Capelle, Escarmain, Saint-Martin, Sommaing.	Dewalle. en résidence à Vendegies-sur-Ecaillon
6	WALINCOURT, Dehéries, Elincourt, Malincourt, Selvigny, Villers-Outréaux	Frilet de Chateauneuf. en résidence à Walincourt.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
7	AVESNES, AVESNELLES, Bas-Lieu, Dompierre, Flaumont-Waudrechies, Haut-Lieu, Saint-Hilaire	Vanamandel, en résidence à Avesnes.
7	BAVAI, Audignies, Houdain, Honhergies, Louvignies-Bavai, Mecquignies, Obies	H. Alavoine. en résidence à Bavai.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
8	BEAUFORT Damousies Eclaibes Ferrière-la-Petite Limont-Fontaine Obrechies Saint-Remy-Mal-Bâti Wattignies	Giovanelli, en résidence à Beaufort.
8	BERLAIMONT Aulnoye Aymeries Leval Monceau-St-Waast Noyelles Saint-Remy-Chaussée Sassegnies	F. Domas, en résidence à Berlaimont.
6	CARTIGNIES Beaurepaire Boulogne Fayt-le-Grand Fayt-le-Petit Marbaix	Jeanjean. en résidence à Cartignies.
5	COUSOLRE Aibes Berelles Bousignies Estrud	Bacquet, en résidence à Cousolre.
5	DOURLERS Beugnies Floursies Saint-Aubin Semousies	Huet de Guerville en résidence à Dourlers.
8	ENGLEFONTAINE Hecq Locquignol Neuville Poix Raucourt Salesches Vendegies-au-Bois	Royaux. en résidence à Englefontaine.
6	EPPE-SAUVAGE Baives Liessies Moustier Wallers Willies	Vasse Augustin, en résidence à Eppe-Sauvage.
3	ETRŒUNGT Floyon Larouillies	Demade, en résidence à Etrœungt.
4	FOURMIES Anor Féron Wignehies	Cadou, en résidence à Fourmies.
7	GOMMEGNIES Bry Eth Frasnoy Preux-au-Sart Wargnies-le-G. Wargnies-le-Pet.	Herbecq, en résidence à Gommegnies.
7	JEUMONT Cerfontaine Colleret Marpent Quiévelon Recquignies Rousies	Varlet. en résidence à Jeumont.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
4	LA LONGUEVILLE Feignies Neuf-Mesnil Taisnières-s.-Hon	Vasse Joseph, en résidence à La Longueville
7	LANDRECIES Bousies Croix Fontaine-au-Bois Forest Preux-au-Bois Robersart	Thomas en résidence à Landrecies.
7	LE QUESNOY Baudegnies Ghissignies Jolimetz Louvignies-Quesnoy Potelle Villereau	Stocquelet en résidence à Le Quesnoy.
4	MAROILLES Favril Prisches Taisnières-en-Thiérache	Ch.-H. Passage. en résidence à Maroilles.
6	MAUBEUGE Assevent Boussois Ferrière-la-Grande Hautmont Louvroil	Meunier, en résidence à Maubeuge.
6	PONT-SUR-SAMBRE Bachant Boussières Ecuelin Hargnies Vieux-Mesnil	Armand Demasur en résidence à Pont-s.-Sambre
5	SAINS Felleries Ramousies Semeries Rainsars	P. Prestat, en résidence à Sains.
7	SAINT-VAAST Amfroipret Bellignies Bermeries Bettrechies Flamengrie (la) Gussignies	Marchant en résidence à Bavay.
10	SOLRE-LE-CHATEAU Beaurieux Choisies Clerfayts Dimechaux Dimont Eccles Lez-Fontaines Sars-Poteries Solrinnes	Coppens, en résidence à Solre-le-Chateau.
3	TRÉLON Glageon Ohain	Ségard, en résidence à Trélon.
6	VILLERS-POL Jenlain Maresches Orsinval Ruesnes Sepmeries	Druart, en résidence à Le Quesnoy.
7	VILLERS-SIRE-NIC. Bersillies Bettignies Elesmes Gognies-Chauss Mairieux Vieux-Rengt	Lesage, en résidence à Maubeuge.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

COMMUNES composant chaque réunion. — Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
7	Arleux Gœulzin Cantin Estrées Lécluse Hamel Brunémont	Barbarin en résidence à Arleux.
8	Bugnicourt Erchin Villers-au-Tertre Monchecourt Fressin Marcq Aubigny-au-Bac Féchain	Deroubaix, en résidence à Bugnicourt.
7	Cuincy Auby Flers Lauwin-Planque Esquerchin Courchelettes. Lambres	Dehorter, en résidence à Douai.
	Douai	Giraud.
5	Landas Aix Beuvry Nomain Saméon	Lacoste, en résidence à Orchies.
7	Aniche Auberchicourt Ecaillon Lewarde Loffre Masny Montigny	Juneau en résidence à Aniche.
5	Marchiennes-V. Alnes Bouvignies Tilloy Wandignies	Mouy en résidence à Marchiennes
4	Orchies. Auchy Coutiches Faumont	J. Guilbert. en résidence à Orchies.
5	Pecquencourt Bruille Marchiennes-Campagne Rieulay Vred	Mantoulet en résidence à Pecquencourt.
6	Raches Anhiers Flines Lallaing Raimbeaucourt Roost-Warendin	Bourgois en résidence à Douai.
6	Sin Dechy Férin Guesnain Roucourt Waziers	Delclève, en résidence à Douai.
5	Somain Erre Fenain Hornaing Villers-Campeau	Ch. Rennuit, en résidence à Somain.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Nombre	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
7	ANZIN, Aubry, Bellaing, Beuvrages, Bruay, Saint-Saulve, Wallers,	Perrot en résidence à Anzin.
7	BOUCHAIN, Emerchicourt, Hordain, Marquette, Mastaing, Wasnes-au-Bac, Wavrechain-sous-Faulx	Baude, en résidence à Bouchain.
5	CONDÉ, Hergnies, Saint Aybert, Thivencelles, Vieux-Condé	Rennuit, en résidence à Condé.
7	DENAIN, Abscon, Escaudain, Haveluy, Hélesmes, Rœulx, Wavrechain-sous-Denain	Pinot, en résidence à Denain.
7	DOUCHY, Avesnes-le-Sec, Haspres, Lieu-St-Amand, Lourches, Neuville, Noyelles	Ch. Morel, en résidence a Bouchain.
7	FAMARS, Artres, Aulnoy, Maing, Monchaux, Querenaing, Verchain-Maugré	Erhard, en résidence à Famars.
5	FRESNES, Crespin, Escaupont, Odomez, Vicq	Fouquet, en résidence à Condé.
6	LECELLES, Maulde, Nivelles, Rumegies, Rosult, Thun	Demarcy, en résidence à Saint-Amand.
5	MARLY, Curgies, Préseau, Saultain, Sebourg	Carton, en résidence à Valenciennes.
5	ONNAING, Etrœux, Quaroube, Quiévrechain, Rombies	Loze, en résidence à Valenciennes.
7	RAISMES, Bruille-Saint-Amand, Château-l'Abbaye, Flines-lez-Mortagne, Hasnon, Mortagne, Petite forêt de Raismes	Béhague, en résidence à Saint-Amand.
7	ROUVIGNIES, Haulchin, Hérin, Oisy, Prouvy, Thiant, Trith-Saint-Léger	Muller, en résidence à Valenciennes.
5	SAINT-AMAND, Bousignies, Brillon, Millonfosse, Sars-et-Rosières	Vasseur, en résidence à Saint-Amand.
1	VALENCIENNES	Struch, rue St-Géry, 87

…RS SURNUMÉRAIRES. — MM. Vandevoir, Coillet, Bronsart, Vermersch
Dordin

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

La direction des contributions directes est chargée de la conservation desplans cadastraux et des matrices cadastrales de toutes les communes du département, dont les minutes sont déposées dans ses bureaux. — Sur la demande qui en est faite au Directeur par les intéressés, elle délivre des copies ou extraits certifiés de ces plans et matrices aux propriétaires, officiers ministériels et chefs de service ou d'administration qui en ont besoin. Son personnel est composé ainsi qu'il suit :

Directeur, M. Boulart, ✻, 28, rue du Pont-Neuf, à Lille.

Premier commis, M. Baylet, à Lille.

Inspecteurs, MM. Renard, rue André, 31, et Lorin, rue Jean-Sans-Peur, 5, à Lille.

Contrôleurs : (1).

M. Vignon, à Dunkerque, perceptions de Dunkerque, Teteghem et Petite-Synthe

M. Ruelle, à Dunkerque, perceptions de Gravelines, Bergues, Pitgam, Quaedypres, Hondschoote, Rexpoede, Bourbourg, Looberghe, Watten et Bollezeele.

M. Denis, à Hazebrouck, perceptions de Wormhoudt, Hazebrouck, Borre, Ebblinghem, Arnèke, Cassel. Steenvoorde et Eecke.

M. Hermant, à Hazebrouck, perceptions de Bailleul, Estaires, Merville, Méteren et Morbecque.

M. Vermersch, à Armentières, perception d'Armentières, Houplines, Comines et Quesnoy-sur-Deûle.

M. Gayet, à Tourcoing, ville de Tourcoing, communes de Roncq Neuville-en-Ferrain.

M.Painblan, à Roubaix, perceptions de Roubaix.-Ouest et de Croix

M. Bertrand, à Roubaix, perceptions de Roubaix-Est et de Lannoy.

M. Desté, à Lille, perceptions de Marcq-en-Barœul, Wattignies et Lille extrà muros moins Fives, communes d'Halluin, Bousbecques et Linselles.

M. Touzard, à Lille, 2e perception de Lille, sections de Fives et de Moulins-Lille.

(1) Nous indiquons à la suite du nom des contrôleurs la circonscription du contrôle.

M. Leib, à Lille, 1[re] et 3[e] perceptions de Lille.

M. Lessens, à Lille, sections de Wazemmes et d'Esquermes.

M. de Magnieuville, à Lille, perception de Saint-André, Haubourdin, Santes, Ennetières-en-Weppes, La Bassée et Fournes.

M. Catteau, à Lille, perceptions de Seclin, Annœullin, Cysoing, Templeuve, Annappes, Baisieux et Pont-à-Marcq.

M. Nollet, , à Douai, perceptions de Mons-en-Pévèle, Orchies, Landas. Marchiennes, Lewarde, Pecquencourt et Somain.

M. Leleu, à Douai, perceptions de Douai, Cuincy, Sin-le-Noble, e t Raches.

M. Compas, à Cambrai, perceptions de Bugnicourt, Arleux, Carni ères, Beauvois, Abancourt, Iwuy, Cauroir et Ligny.

M. Jacquemin, à Cambrai, perceptions de Cambrai, Neuville-St-Rémy, Gouzeaucourt, Masnières et Mœuvres.

M. Devillers, au Câteau, perccptions de Le Cateau, Câtillon, Troisvilles, Clary et Walincourt.

M. Leclercq, à Cambrai, perceptions de Solesmes, Haussy, Avesnes-lez-Aubert, Vendegies sur-Écaillon et Douchy.

M. Dhé, à Valenciennes, perceptions de Denain, Rouvignies, Bouchainet Onnaing.

M. Capet, à Valenciennes, perceptions de Valenciennes et d'Anzin.

M. André, à Valenciennes, perceptions de St-Amand, Lecelles, Raismes, Condé et Fresnes.

M. Cloquet, au Quesnoy, perceptions de Le Quesnoy. Famars, Marly, Englefontaine, Gommegnies, Villerspol, St-Waast et Bavai.

M. d'Hôtel, à Maubeuge, perceptions de Maubeuge, Jeumont, Villers-sire-Nicole, Cousolre et La Longueville.

M. Cadart, à Avesnes, perceptions de Landrecies, Maroilles, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Dourlers, Solre-le-Château, Beaufort, Cartignies et Etrœungt.

M. Blanchot, à Avesnes, perceptions de Sains. Avesnes, Avesnelles, Trélon, Eppe-Sauvage et Fourmies.

CADASTRE.

M. Imbert, *géomètre en chef*, rue Colbert, 150, à Lille.

Géomètres de 1re classe. MM. Durand, Raviard, Guillon, Lefebvre, Couteaux G., Couteaux Florimond, Harlez, Dégeorges.

ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE.

L'administration de l'enregistrement et des domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plu-

sieurs siècles. Elle est importante, non pas seulement par l'abondance de ses produits, mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

La direction des domaines de ce département est une des douze directions de première classe : elle produit annuellement plus de 25 millions ; son personnel est composé ainsi qu'il suit :

Directeur, M. Dorlan, ✻, à Lille. — *Rédacteur de la direction*, M. Taché fils. — *Inspecteurs*, MM. Maleprade et Lambert, à Lille. — *Vérificateurs*, MM. Fravaton, à Avesnes ; N..., à Cambrai; Hémery, à Douai ; Favière, à Dunkerque ; Malignon, à Hazebrouck ; Declercq à Lille ; Tabournel, à Lille; Jombart, à Roubaix ; Guyot, à Valenciennes. — *Receveurs-contrôleurs*, MM. Dubut, Rolland, Minon, Delacourt, à Lille. — *Receveur du timbre extraordinaire*, M. de Clément du Mez, à la direction. — *Garde-magasin, contrôleur du timbre*, M. Servière.

Nota. Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les bureaux où la division du service n'est pas indiquée.

Il existe à Lille, indépendamment des six bureaux d'enregistrement et de successions chargés de vendre du papier timbré, dix-huit débits spéciaux de timbres, ouverts à toute heure, savoir : Grand'Place, N° 58 : Grand'Place, N° 14 ; rue de Paris, 89; rue des Tanneurs, N° 1 ; rue Royale, N° 45 ; rue de la Barre, N° 108 ; rue Notre-Dame, N° 198 ; boulevard Montebello ; place des Reigneaux, N° 18 ; place des Quatre-Chemins, N° 1 ; rue des Chats-Bossus, N° 19 ; rue Esquermoise, N° 28 ; rue d'Arras, N° 56 ; rue Nationale, N° 153 ; rue de Douai, N° 47, rue du Metz, 7 ; rue des Prêtres, 40 ; boulevard de la Liberté, 117.

Nota. Il y a en outre maintenant dans le département 90 débitants de tabacs chargés de la vente du papier timbré.

BUREAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Dunkerque.—Bergues, M. Simon; Bourbourg, M. Nottelet; Dunkerque, enregistrement, M. Pitet; domaines et actes judiciaires, M. Moizan ; hypothèques, M. Mahé ; Gravelines, M. Delestré ; Hondschoote, M. Vieux-Vincent; Wormhoudt, M. Bissonnet.

Arrondissement d'Hazebrouck.— Bailleul, M. Montbrun ; Cassel, M. Bonnière ; Hazebrouck, enregistrement et domaines, M. Ackein ; hypothèques, M. Guillaumin, Merville, M. Blotin ; Steenvoorde, M. Latrasss.

Arrondissement de Lille. — Armentières, M. Lelièvre ; Cysoing, M. Blanc ; Haubourdin, M. Tantelier ; La Bassée, M. Stoffaes, Lannoy, M. Mathellon ; Lille, enregistrement et timbre, M. Mahieu ; successions, baux et locations verbales ; 1er bureau, M. Deschamps, 2e bureau, M. Brasseur ; 3e bureau, M. Bertrand ; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Morel ; actes d'huissiers et timbre, M. Sugier ; hypothèques, M. Taché, Pont-à-Marcq, M. Leullier ; Quesnoy-sur-Deûle, M. Vermelle ; Roubaix, actes civils, M. Caumartin ; successions, M. Barbier ; actes judiciaires, M. Grimpret ; Seclin, M. Meline ; Tourcoing, MM. Basuyau, Ravisé.

Arrondissement de Cambrai. — Cambrai, enregistrement et timbre, M. Théry ; actes judiciaires, domaines et timbre, M. Cerfon ; hypothèques, M. Ribot ; Carnières, M. Wallart, Clary, M. Picard ; Le Câteau, M. Pottier ; Marcoing, M. Arsac ; Solesmes, M. Désir.

Arrondissement d'Avesnes.—Avesnes, enregistrement, M. Lenglet ; domaines et timbre, M. Rouyer, hypothèques, M. Paguelle-Monnin de Follenay ; Bavai, M. Pasquet ; Berlaimont, M. Piérard ; Landrecies, M. Fouraud ; Le Quesnoy, M. Gauthier ; Maubeuge, M. Hermary ; Solre-le-Château, M. Wavrin ; Trélon, M. Perrin.

Arrondissement de Douai. — Arleux, M. Colinet ; Douai, enregistrement et timbre, M. Théry ; successions, baux et locations verbales, M. Capuron ; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Essig ; hypothèques, M. Desmarets ; Marchiennes, M. Mesmin ; Orchies, M. Laviron.

Arrondissement de Valenciennes. — Bouchain, M. Deloffre ; Condé, M. Heurteux ; Saint-Amand (pour les deux cantons), M. Rovel ; Valenciennes, enregistrement et timbre, M. Messin ; successions, baux et locations verbales, M. Labeyrie ; domaine, timbre et actes judiciaires, M. Macrez ; hypothèques, M. Willaume.

DIRECTION DES DOUANES DE LILLE.

M. Cabanes, ✻, *directeur* à Lille.

Bureaux de la direction. — MM. Vautier, *premier commis ;* Raverdy, 2e *commis* ; Herbecq, 3e *commis* ; Largé, Lenglet et Gréterin, *commis attachés ;* M. Dervaux, *commis expéditionnaire.*

INSPECTION D'ARMENTIÈRES.

M. Paulinier, *inspecteur.*

Service des bureaux. — MM. Sapin, *receveur principal ;* André,

vérificateur de 1re *classe; commis*, MM. Devezaud et Guilbert; *surnuméraire*, Lemattre.

Bureaux particuliers de la principalité d'Armentières. — Seau, M. Caillot, *receveur.* — Pont-de-Nieppe, M. Baron, *receveur.* — Houplines, M. Vieillard, *receveur.* — Houplines (gare), M. Ruel, *receveur.*—Bizet, M. Ogée, *receveur.*—Pont-Rouge, MM. Baranger, *receveur.* — Wacongne, *commis.* — Deûlémont, MM. Blondel, *receveur;* Tillier, *commis* — Pont-de-Warnêton, M. Lavallard, *receveur.* — Comines, MM. Lelong, *receveur;* Maljean, *vérificateur.* — Belgueule; *commis.* — Werwicq, MM. Billiet, *receveur.* — Membot, *commis.* — Steenwerck, M. Hennebelle, *receveur.* — Rue de la Lys, M. Magnier, *receveur.* — Larmée, M. Guillain, *receveur.* — Wez-Macquart, M. Dupagny, *receveur.* — Quesnoy-sur-Deûle, M. Couty, *receveur.*

Service actif. — CAPITAINERIE D'ARMENTIÈRES; MM. Guéricy, *capitaine*, à Armentières; Drouart, *lieutenant*, à Nieppe; Leprêtre, *id*, à Houplines.

Cette capitainerie comprend les brigades de Seau, Nieppe, Pont-de-Nieppe, Steenwerck, Armentières, Houplines, Chapelle-d'Armentières, Frelinghien.

CAPITAINERIE DE COMINES. — M. Duval, capitaine, à Comines; Fontaine, *lieutenant*, à Werwicq; Louvet, *idem*, à Deûlémont.

Cette capitainerie comprend les brigades de Pont-Rouge, Deûlémont, Pont-de-Warnêton, Comines, Werwicq, Bousbecques, Linselles et Quesnoy-sur-Deûle.

CAPITAINERIE DE LA RUE DE LA LYS. — MM. Tap, *capitaine*, Rue de la Lys; Léonard, *lieutenant*, à Wez-Macquart; Darras, *idem*. à Sailly.

Cette capitainerie comprend les brigades de Verriers, Croix-de-Boc, Rue de la Lys, Estaires, Sailly, Chapelle-Grenier, l'Armée, Wez-Macquart et Pérenchies.

INSPECTION DE LILLE.

MM. Moreau de Champlieu, *inspecteur divisionnaire;* Petit, *inspecteur sédentaire.*

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ DE LILLE; MM. Danican Philidor, *receveur principal;* Gontier et Deman, *contrôleurs.* — *Vérificateurs*, MM. Sinsoilliez, Dru, Gorsas, Huet, Leblanc, Lemerle, Minon et Cousso. — *Commis principaux de* 1re *classe*, MM. Dugard, Doyelle, Lecomte, Basset, Platelle, Champagne et Netter. — *Commis*, MM. Gréterin, Arnouts, Petit. — *Surnuméraire*, M. Hecquet. — *Garde- magasin*, M. Defives.

Entrepôt réel de Lille. — M. Duhem, *contrôleur.* — M. Cordier, *garde-magasin.*

Bureaux particuliers de la principalité de Lille. — Halluin, MM. Leleu, *receveur;* Framezelle et Bouvier, *vérificateurs de 1re classe ;* Delhaye et Laurent, *commis de 1re classe.* — Riscontout, MM. Choffat, *receveur;* Mutuel, *commis de 2e classe.* — La Marlière, M. Courtois, *receveur.* — Le Touquet. M. Pharisien, *receveur.* — Tourcoing. M. Deligny, *sous-inspecteur;* Vanderpol, *receveur;* Desmazières Delemotte et Charreyron, *vérificateurs;* Henrion et Vermersch, *commis.* — Roubaix, MM. Le François, *receveur;* Cauchois et Laplace, *vérificateurs;* Béhague et Arné, *commis.* — Watrelos, MM. Capelier, *receveur;* Bilouet, *commis.* — Leers, MM. Dequeker, *receveur;* Caruel, *commis.* — Toufflers, MM. Blanc, *receveur;* Hubrecht, *commis.* — Baisieux (station). MM. Cléach, *sous-inspecteur sédentaire;* Chellonneix, *receveur;* Magnin et Massey, *vérificateurs de 1re classe;* Jutelet, *commis de 2e classe.* — Baisieux (route). M Thomas, *receveur;* Marcq-en-Barœul. M. Paillard, *receveur.* — Mons-en-Barœul. M. Mahy, *receveur.* — Fives. M. Dernaucourt, *receveur.* — St-André, M. Roussel, *receveur.* — *Entrepôt réel de Douai*, MM. Dorigny, *contrôleur-receveur;* Bricz et Hibon, *vérificateurs;* Quéva, *garde-magasin.* — Loos (fabrique de soude), MM. Colas, *commis-principal;* Anciaux; Ricquier et Werquin, *commis de 2e classe.* — La Madeleine (fabrique de soude). M. Verny, *commis principal;* MM. Derégnaucourt, Gauthier et Lebreton, *commis.*

Entrepôt réel de Wattrelos. — (Annexe de l'entrepôt de Lille pour les pétroles), M. Evrard, *vérificateur.*

Service actif. — CAPITAINERIE DE TOURCOING. MM. Dardenne, *capitaine* à Tourcoing ; Lemaire, *lieutenant*, à Tourcoing (ville); Keilling, *lieutenant*, à Tourcoing (station); Humbert, *lieutenant*, à Roncq; Gilotin, *lieutenant*, à Roubaix.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Halluin, Neuville, Roncq, Riscontout, La Marlière, Touquet, Tourcoing (ville), Tourcoing (station), Lamartinoire, Wattrelos, Grimonpont, Roubaix (ville) et Roubaix (station).

CAPITAINERIE DE CHÉRENG. — MM. Joly, *capitaine*, à Chéreng; D'Estrée, *lieutenant*, à Lannoy, Philippe, *lieutenant*, à Baisieux (route).

Cette capitainerie comprend les brigades de Leers, Toufflers, Lannoy, Sailly, Chéreng, Willems, Camphin, Baisieux (route) et Baisieux (station).

CAPITAINERIE DE LILLE. MM. Leroy, *capitaine*, à Lille ; N....., *lieutenant*, à Marcq-en-Barœul ; Magnies, *lieutenant*, à Fives.

Cette capitainerie comprend les brigades de Lambersart, de Marcq-en-Barœul, Saint-André, Lille, Mons-en-Barœul, Fives et Lezennes.

INSPECTION D'ORCHIES.

M. de Feuardent, inspecteur.

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ D'ORCHIES. MM. Dalverny, *receveur principal;* Vernez et Nortier, *commis principaux de 2e classe;*.

Bureaux particuliers de la principalité d'Orchies : Wannehain, M. Dalenne, *receveur.* — Mouchin, M. Guilbert, *receveur;* Gosselin, *commis.* — Pont-à-Marcq, M. Jacob, *receveur.* — Cysoing M. Lefebvre, *receveur.* — Aniches (fabrique de soude), M. Jourdan, *commis principal;* MM. Emal, Derambure et Bacquart, *commis de 2e classe.*

Service actif. — CAPITAINERIE DE FRETIN. — M. Courtois, *capitaine*, à Fretin; Maret, *lieutenant*, à Péronne.

Cette capitainerie comprend les brigades de Sainghin, Péronne, Lesquin, Templeuve, Pont-à-Marcq et Fretin.

CAPITAINERIE DE GENECH. — M. Delemotte, *capitaine*, à Genech; Eissendeck, *lieutenant*, à Cysoing; Coquelet, *lieutenant*, à Mouchin

Cette capitainerie comprend les brigades de Wannehain, Bachy, Cysoing, Genech Mouchin, et Nomain.

CAPITAINERIE D'ORCHIES. — MM. Sant, *capitaine*, à Orchies; Rolin, *lieutenant*, à Auchy; Maillet, *lieutenant*, à Beuvry,

Cette capitainerie comprend la brigade d'Auchy, La Bar, Capelle, Orchies, Beuvry, Coutiches et rue Jacques Varlet.

DIRECTION DES DOUANES DE DUNKERQUE.

M. Cornille ✻, *directeur.*

Bureau de la direction. — MM. Piérens, *premier commis*, Rincheval, *second idem*; Flament, 3e *commis* ; Duval et Florent ; *commis attachés* ; Colombier, *commis expéditionnaire.*

INSPECTION DE DUNKERQUE.

MM. Déborde, *inspecteur divisionnaire* ; Le Roy, *inspecteur sédentaire.*

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE. — M. Astier, ✻, *receveur principal.*

MM. Chardot, *sous-inspecteur*; Wattin, *idem*.

Contrôleurs, MM. Évrard, Leclercq, Courtois et Tortel (Henri).

Vérificateurs, MM. Maillard, Quelin, Angois, Tortel (Édouard), Cardock, Sauguet, de Cairon, Herbart, Salemon, Cote, Fauvel et Pavèse.

Commis principaux, MM. Doué, Caron, Vanheeger, De Baecque, Collet, Bossaert, Degraeve, et Cousin.

Commis, MM. Jumel, Lemattre, Winnaert Louis, Réveillon, Jannin, Digée et Duterte.

Surnuméraires, MM. Delvoye et Sauvage.

Gardes magasins, MM. Hyver et Demersseman.

Receveurs particuliers de la principalité de Dunkerque.

Gravelines, MM. Malingre (François), *receveur*; Lemoigne, *vérificateur*.

Ghyvelde, (route), M. Danctoville, *receveur*.
Ghyvelde, (station), MM. Muchery, *receveur*; Leroy, *commis*.
Labrouskstraete, M. Watbled, *receveur*.
Oost-Cappel, M. Choquet, *receveur*.
Hondschoote, M. Longueval, *receveur*.
Bergues, M. Tesmoingt, *receveur*.
Wormhoudt, M. Pruvot, *receveur*.

Service actif. — CAPITAINERIE DE DUNKERQUE. — MM. Sauvage, *capitaine*, à Dunkerque; Fichaux, Lenoir et Bulteel, *lieutenants*, à Dunkerque; M. Couture, *lieutenant*, à Loon.
Cette capitainerie comprend les brigades de Fort-Philippe, Gravelines, Loon, le Clipon, Mardyck, Dunkerque et Tente-Verte.

CAPITAINERIE D'HONDSCHOOTE. — MM. Morin, *capitaine*, à Hondschoote; Bimon, *lieutenant*, à Ghyvelde; Bordret, *idem*, à l'Étoile; Collas, *idem*, à Rexpoëde.
Cette capitainerie comprend les brigades de Ghyvelde, Moerkerque, Labroukstrate, l'Étoile, Killemlinde, Oost-Cappel, la Crustraete et Rexpoëde.

CAPITAINERIE DE BERGUES. — MM. Réveillon, *capitaine*, à Bergues, Lecerclé, *lieutenant*, à Warhem, Coulombel, *lieutenant*, à Wormhout.
Cette capitainerie comprend les brigades de Téteghem, Warhem, Bergues, Bissaert, Wormhout, Rosendael et Esquelbecq.

INSPECTION D'HAZEBROUCK.

M. Charlet, *inspecteur*.

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ D'HAZEBROUCK. — MM. Lichoir, *receveur principal* ; Challot et Winnaert (Henri), *commis.*

Bureaux particuliers.

Houtkerque, M. Winckel, *receveur.*
Steenvoorde, M. Dessinguez, *receveur.*
Godewaersvelde, MM. Maniez, *idem*; Letourneur, *commis.*
Boeschepe, M. Banckaert, *receveur.*
Bailleul, MM. Milani, *idem* ; Darcourt, *commis.*
La Cornette, M. Damatte, *receveur.*
L'Hazewinde, M. Dehaeck, *receveur.*
Outtersteene, M. Pétel, *idem.*
Schaexhen, M. Vermeulen, *idem.*

Service actif. — CAPITAINERIE DE STEENVOORDE. — MM. Leys, *capitaine*, à Steenvoorde; Mazier, *lieutenant*, à Houtkerque; Delaval, *lieutenant*, à Godewaersvelde.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Houtkerque, Winnezeele, Steenvoorde et Godewaersvelde.

CAPITAINERIE DE BAILLEUL. — MM. Sajot, *capitaine*, à Bailleul, Lemoine; *lieutenant*, à Berthen; Barbier, *lieutenant*, à Bailleul.

Cette capitainerie comprend les brigades du Mont-des-Cats Berthen, Schaexhen, Outtersteene, Bailleul et Nouveau-Monde.

CAPITAINERIE D'HAZEBROUCK. — MM. Pocholle, *capitaine*, à Hazebrouck; Grumelart, *lieutenant*, à Strazèele; Bailly, *lieutenant*, à Lacornette.

Certe capitainerie comprend les brigades d'Hardifort, Lacornette, L'Hazewinde, Bavinchove, Hazebrouck, Caestre, Strazèele et Vieux-Berquin.

DIRECTION DES DOUANES DE VALENCIENNES.

M. Favry, ✻, *directeur.*

Bureaux de la direction. — MM. N..., premier commis de direction; Strub, deuxième commis de direction; Lécuyer, troisième commis de direction MM. Moucheront, Desbordes, Lernould et Goutière, *commis attachés*; M. Froissard, *commis expéditionnaire.*

Service administratif.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

Cette inspection comprend deux principalités dont le chef-lieu est à Condé et à Valencienne.

Inspecteur, M Planet.

PRINCIPALITÉ DE CONDÉ. — MM. Margaine, *receveur principal*, à Condé; Proroman, *sous-inspecteur*, idem; Lebrun, Pirolle, Ruffin, *vérificateurs de 1re classe*; Poullet, *commis principal de 1re classe*; Noulin et Leuiller, *commis*.

Mortagne, M. Bocquillet, *receveur*; Huart, *vérificateur de 2e classe*; Marchand, *commis*. — Hergnies. M. Audin, *receveur*. — Vieux-Condé (route), M. Deschamps, *receveur*. — Vieux-Condé (gare), MM. Ponchau, *contrôleur-receveur*; Maillard, *vérificateur de 1re classe*; Beuzard, *commis principal de 1re classe*. — Le Coq, MM. Paravicini, *receveur*; N....., *commis*.

Rumegies, M. Hamel, *receveur*. — Maulde, MM. Dremaux, *receveur*; Godfrin, *commis*.

Saint-Amand, M. Salomé, *receveur*. — Nouveau-Jeu, M. Dubois, *receveur*. — Raismes, M. Gérard, *receveur*.

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. — MM. Aliamet, *receveur principal*, Paris, *contrôleur*; Nortier, Lefebvre et Vautier, *vérificateurs de 1re classe*; Meurant, *commis principal de 1re classe*; Malleville Petit et Gaillard, *commis de 1re classe*.

MM. Godin et Legat, *gardes-magasins*.

Blanc-Misseron, MM. Bourdonnay, *sous-inspecteur*; Hencart, *contrôleur-receveur*; Demarbaix et Malavoy, *vérificateurs de 1re classe*; Vercoustre, N...., *vérificateurs de 2e classe*; Balbet, *commis principal de 2e classe*, Laracine, *commis*.

M. Delcourt, *garde-magasin*.

Marchipont, M. Bailly, *receveur*. — Sebourg, M. Aubert, *receveur*. — Crespin, M. Bruniaux, *receveur*.

Bruay, (route), M. Dubar, *receveur*. — Saint-Saulve, M. Philippot, *receveur*. — Marly, M. Desbordes, *receveur*.

Fabrique de soude de Trith-St-Léger, M. Lécuyer, *commis principal, chef de service*; Augustin et Hainaux, *commis de 2e classe*.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

Cette inspection comprend deux principalités dont les chefs-lieux sont à Feignies et à Jeumont.

M. Guillet, *inspecteur*, à Maubeuge.

PRINCIPALITÉ DE FEIGNIES. MM. Martin, *receveur principal*, à Feignies ; Parisot, *sous-inspecteur* ; Guiomar, Sbarbaro et Gripon, *vérificateurs de* 1re *classe* ; Sindely, et Meurisse, *commis principaux de* 1re *classe;* Jules-Léon Docquier, *commis de* 1re *classe* ; Honoré-Désiré Docquier, *commis de* 1e *classe* ; Lancelle, *garde magasin.*

St-Waasl, M. Drapier, *receveur.* — Bry, M. Valin, *receveur.* — Eth, M. Deltour, *receveur.*

Bellignies, M. Lépée, *receveur* — Hergies, M. Fossier, *receveur.* — Hon, M. Bouillon; *receveur.*—Malplaquet, M. Lengrand, *receveur.* — Gognies-Chaussée. M. Venet, *receveur.*

Le Quesnoy, M. Avis, *receveur.* — Pont-sur-Sambre, M. Grandais, *receveur.* — Bavai, M. Margerin, *receveur.*

PRINCIPALITÉ DE JEUMONT. MM. Perret, *receveur principal* ; Chable de la Héronnière, *sous-inspecteur* ; Doste *contrôleur* ; Desmidt, Schillinger, Derycke et Jaugeon, *vérificateurs de* 1re *classe*; Collart et Galitien, *vérificateurs de* 2e *classe* ; de Varènes, *commis principal de* 1re *classe*; Carret et Doué, *commis principaux de* 2e *classe*; Bourdon et Calvel, *commis de* 1re *classe* ; Ridon et Cousin, *commis de* 2e *classe* ; Leleu, *garde-magasin.*

Bettignies, M. Perriot, *receveur.* — Villers-sire-Nicole, M. Lemoine, *receveur.* — Vieux-Rengt, M. Bertrand, *receveur.* — Fabrique de soude d'Hautmont, MM. Mineur, *commis principal de* 1re *classe* ; Ledoux, Audin et Champagne, *commis de* 2e *classe.*

Maubeuge, MM. Gérard, *receveur.* — Hautmont, M. Grandjean, *receveur.*

INSPECTION D'AVESNES.

Cette inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est à Avesnes.

M. Chenot, *inspecteur.*

PRINCIPALITÉ D'AVESNES. MM. Lécuyer, *receveur principal* ; Lefebvre, *vérificateur de* 1re *classe;* Thiry, *commis de* 2e *classe.*

Cousolre, M. Chotfez, *receveur.* — Hestrud, M. Despouy, *receveur.* — Beaurieux, M. Rognion, *receveur.* — Eppe-Sauvage, M. Vagogne, *receveur.* — Trélon, M. Baudet, *receveur.* — Ohain, MM. Fosset, *receveur* ; N....., *commis de* 2e *classe.*

Etrœungt, M. Coderlier, *receveur.* — Beugnies, M. Dumesnil, *receveur.*

SERVICE ACTIF.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

CAPITAINERIE DE LECELLES. MM. Landon, *capitaine*, à Lecelles; Tonnel, *lieutenant*, à Saméon; Mouy. *lieutenant*, à Saint-Amand.

Cette capitainerie comprend les brigades de Planard, Rumegies, Saméon, Lecelles, Maulde, Saint-Amand, Landas et Rue-de-Chorette.

CAPITAINERIE D'HASNON. MM. Germain, *capitaine*, à Hasnon; Boos, *lieutenant*. à Brillon; Guilbart, *lieutenant*, à Vicoigne.

Cette capitainerie comprend les brigades de Brillon, Hasnon, Tilloy, Grand-Bray, Vicoigne et Raismes.

CAPITAINERIE DE NOTRE-DAME-AU-BOIS. MM. Mathieu, *capitaine*, à Notre-Dame-au-Bois, Dominé, *lieutenant*, à Bruille: Mercier, *lieutenant*, à Condé.

Cette capitainerie comprend les brigades de Mortagne, Bruille, Hergnies, Notre-Dame-au-Bois, Condé, Fresnes, Château-l'Abaye, Vieux-Condé (ligne) et Vieux-Condé (gare).

CAPITAINERIE D'ONNAING. MM. Tillier, *capitaine*, à Onnaing; Lernould, *lieutenant*, à Blanc-Misseron; Bourdon, *lieutenant*, à Curgies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Crespin, Blanc-Misseron (gare), Blanc-Misseron (ligne), Onnaing, Sebourquiaux, Sebourg, Curgies. Thivencelles et Marchipont.

CAPITAINERIE DE VALENCIENNES. MM. Gréterin, *capitaine*, à Valenciennes; Chassaing, *lieutenant*, à Valenciennes; Jean-Baptiste, *lieutenant*, à Vendegies-sur-Ecaillon.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bruay, Saint Saulve, Anzin (mobile), Marly, Sepmeries, Vendegies-sur-Ecaillon, Valenciennes (gare), Famars.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

CAPITAINERIE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Jacquart, *capitaine*, à Wargnies-le-Petit, Lalou, *lieutenant*, à St-Waast, Delvallée, *lieutenant*, à Wargnies-le-Petit.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bry, la Bocrette, Jenlain, Saint-Vaast, Bettrechies, Amfroipret et Wargnies-le-Petit.

CAPITAINERIE DE LA LONGUEVILLE. MM. Dineur, *capitaine*, à La Longueville; Glin, *lieutenant*, à Bavai; Brimont, *lieutenant*, a Feignies (gare); Raviart, *lieutenant*, à Feignies (village).

Cette capitainerie comprend les brigades de Bellignies, Hon-Hergies, Bavai, Malplaquet, Gognies-Chaussée, Feignies (gare), Feignies (village) et La Longueville.

CAPITAINERIE DE JOLIMETZ. MM. Landousie, *capitaine*, à Jolimetz, Landon, *lieutenant*, à Berlaimont; Lenquette, *lieutenant*, au Quesnoy.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ruesnes, le Quesnoy, Baudegnies, Jolimetz, Locquignol, Berlaimont et Pont-sur-Sambre.

CAPITAINERIE DE MAUBEUGE. MM. Blutel, *capitaine*, à Maubeuge; Hapiot, *lieutenant*, à Elesmes; Leveau, *lieutenant*, à Jeumont (station).

Cette capitainerie comprend les brigades de Bettignies, Elesmes, Vieux-Rengt, Jeumont (ligne), Jeumont (gare), Hautmont (station), Maubeuge (ville), Maubeuge (mobile).

INSPECTION D'AVESNES.

CAPITAINERIE DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Pécheux, *capitaine*, à Solre-le-Château; Rile, *lieutenant*, à Solre-le-Château; Laine, *lieutenant*, à Dimechaux, Michel, *lieutenant*, à Colleret.

Cette capitainerie comprend les brigades de Colleret, Cerfontaine, Hestrud, Beaurieux, Clerfayts, Dimechaux, Solre-le-Château, Cousolre, Damousies et Beugnies.

CAPITAINERIE DE GLAGEON. MM. Gillard, *capitaine*, à Glageon; Bfosse, *lieutenant*, à Trélon; Berteau, *lieutenant*, à Liessies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Felleries, Ohain, Trélon, Liessies, Sains, Glageon, Beaumont et Ramousies.

CAPITAINERIE D'AVESNELLES. MM. Lecouvey, *capitaine*, à Avesnelles; Fossier, *lieutenant*, à Dompierre; Lannoy, *lieutenant*, à Etrœungt.

Cette capitainerie comprend les brigades de Féron, Saint-Remy-Chaussée, Dompierre, Avesnelles, Haut-Lieu, Etrœungt et Saint-Hilaire.

DIRECTION DES DOUANES DE CHARLEVILLE.

M. Bontemps-Dubarry, *Directeur*.

Ce service comprend dans le département du Nord les brigades d'Anor, de Par-de-là-l'Étang et des Noires-Terres, communes d'Anor, et de Fourmies.

BUREAU PRINCIPAL D'ANOR (gare). — MM. Lachaise, *receveur principal* (station); Dupont et Blondin, *vérificateurs*; Ponchau, Sacré et Deman, *commis*.

Le bureau principal d'Anor est ouvert aux opérations suivantes:

Importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilog. ou nommément désignées par l'article 8 de la loi du 27 mars 1817.

Importation et exportation des marchandises d'admission temporaire.

Importation du bétail (la visite du vétérinaire-inspecteur a lieu les jeudi et samedi de chaque semaine de 2 à 4 heures de l'après-midi à l'exception des jours fériés; dans ce dernier cas, la visite est remise au lendemain.

Sortie des boissons.

Transit international.

Importation des fils de laine d'origine belge.

BUREAU SUBORDONNÉ D'ANOR (route). — M. Servais, *receveur*

BUREAU SUBORDONNÉ DE FOURMIES. — M. Maquin, *receveur.*

LIEUTENANCE D'ANOR. — M. Petitjean, *lieutenant.*

Cette lieutenance comprend:

Anor, deux brigades composées de 22 hommes; Par-de-là-l'Étang (commune d'Anor), une brigade de 10 hommes; les Noires-Terres (commune de Fourmies), une brigade de 9 hommes.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

M. Camet, ✻, *Directeur*, rue des Fossés, 30, à Lille

Sous-directeur : M. Fine, rue Saint-Firmin, 28.

BUREAUX DE LA DIRECTION :

Contrôleur, 1er Commis : M. Delebecque.

Contrôleurs : MM. Deplanque et Peltier. — *Commis principaux de 1re classe*: MM. Gadebois, Forel et Choequeel. — *Commis principaux de 2e classe:* MM. Charbonnet et Delbecque.— *Commis principaux de 3e classe* : MM. Vadurel, Wallez, Lehut et Boulanger. — *Commis*: MM. Chautreau, Dautin, Le Feuvrier, Dazin, Boch et Gasnier. — *Surnuméraires* : MM. Rousselot et N.... — *Préposés :* MM. Lecerf, Lorenzi et Marie.

Inspecteurs départementaux: MM. Maton, rue de Thionville, 39; Verneuil, rue du Faubourg de Roubaix, 86; Cormon, rue Nationale, 110; Haumé, rue Dujardin, 10.

Inspecteur sédentaire . M. Artigaud, rue Solférino, 222.

Receveur principal: M. Cantaloube de Camboulit, rue Joséphine 5.

Entreposeur des tabacs et des poudres à feu : M. Chevanne, rue Solférino, 173.

Contrôleurs : MM. Sucher, rue Barthélemy-Delespaul, 238 *bis* ; David, rue Charles de Muyssaert, 12 ; Rousquins, rue Palikao, 15.

Receveurs particuliers sédentaires : MM. Büchel, rue des Urbanistes, 9 ; de Prat, rue d'Antin, ; Chorin, rue Barthélémy-Delespaul, 238 *bis*.

Receveurs buralistes : MM. Martin, rue du Metz ; Van Bambecke, rue des Sarrazins ; Salmon, rue Notre-Dame ; Devaux, rue de l'Hôpital-Militaire, 16 ; Périer, gare Saint-Sauveur.

Service spécial de la garantie : Contrôleur : M. Ferrey, rue Puébla, 44.

Service spécial des sucres et distilleries, Inspecteur ; M. Jacquin, rue de la Care, 4 ; *Contrôleur* : M. Nacry, rue Canrobert, 14 ; Como, (*entrepôt des sucres*).

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Controleur : MM. Turin à Armentières ; Cauchard et Chouvin, à Roubaix ; Collin, à Tourcoing.

Receveurs particuliers sédentaires : MM. Tabary, à Armentières ; Dalinval et Strack, à Roubaix ; Larivière, à La Bassée ; Lasnet, à Seclin ; Dethoor, à Tourcoing.

Service spécial des sucres-distilleries, Contrôleurs : MM. Durand, à Fournes ; Gouëlin, à La Bassée ; Masuit, à Marcq-en-Barœul ; Appourchaux, à Pont-à-Marcq ; Joly, à Quesnoy-sur-Deûle ; Delepierre, à Seclin.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Sous-directeur : M. Maugin, à Avesnes.

Receveur principal : M. Seigne, à Avesnes.

Contrôleur : M. Lucas, à Maubeuge.

Service des sucres, Contrôleurs : MM. Gouret, à Jeulain ; Taviaux, au Quesnoy.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-directeur : M. Meunier, à Cambrai.

Receveur principal : M. Lenglet, à Cambrai.

Contrôleur : M. Renault, à Cambrai.

Service spécial des sucres-distilleries, Inspecteur : M. Deny, à Cambrai ; *Contrôleurs* : MM. Wadoux, à Cambrai ; Ollier, à Solesmes ; Étienne, à Masnières ; Vouriot, à Bouchain.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-directeur : M. Leblon, à Douai.

Receveur principal : M. Démasur, à Douai.

Contrôleur : M. Rossignol, à Douai.

Service spécial des sucres-distilleries, Contrôleurs : MM. Joubin, à Douai ; Estagerie, à Cantin ; Willox, à Marchiennes.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Sous-directeur : M. Pomaret, à Dunkerque.
Receveur principal : M. Caudrelier, idem.
Contrôleurs : MM. Rooryck et Chapey, à Dunkerque; Baré, à Bergues; (*service de la garantie*) : Lamps, à Dunkerque; (*service des sucres*) : Wallon, à Bergues.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Sous-directeur : M. Verlynde, à Hazebrouck.
Receveur principal : M. Hellein, à Hazebrouck.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-directeur : M. Thiébaut, à Valenciennes.
Receveur principal : M. Troupeau, à Valenciennes.
Contrôleurs : MM. Leclerc et Michel, à Valenciennes; Collesolle, à Anzin; Werner, à Condé; Lagniez, à Denain; Duval, à Saint-Amand; *service des sucres-distilleries*, *Inspecteur* : M. Ravet, *Contrôleurs* : MM. Clauzel, à Valenciennes; Dalliez, idem; Alléguède, idem; Delalé, à Onnaing; Peltier, à Denain; Legrand, à Saint-Amand.

TABACS.

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des tabacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des contributions indirectes et a institué une direction générale des tabacs et des directeurs départementaux.

DIRECTION DES TABACS DU NORD.

La direction dont Lille est le chef-lieu comprend la manufacture des tabacs de Lille, le magasin de transit de Dunkerque, la culture et les magasins de tabacs en feuilles du Nord.

Le département du Nord est autorisé, pour 1880, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des manufactures nationales, 900 hectares de terre, non compris le cinquième en excédant toléré par l'article 193 de la loi du 28 avril 1816.

Ces 900 hectares devront procurer une quantité de 2,500,000 kilogrammes de tabac.

Directeur des tabacs, M. Gerbet, ✻, à la manufacture.

MANUFACTURE DES TABACS DE LILLE.

Ingénieur, M. Morel. — *Contrôleur*, M. Kling. — *Sous-Ingénieur*, M. Dufeu. — *Garde-magasin*, M. Petin. — *Premier*

commis, M. N..... — *Second commis*, M. Houzé. — *Commis aux écritures*, MM. Eudes et Placet.

MAGASINS DE TRANSIT DE DUNKERQUE.

Entreposeur, M. Dequen. — *Contrôleur de magasin*, M. Didier.

CULTURE ET MAGASINS DE TABACS EN FEUILLES DU NORD.

Inspecteur, M. Halouchery, à Lille. — *Commis de l'inspection*, M Taffin. — *Contrôleurs de culture*, M. Armand, à Lille, et M. Blot, à Merville. — *Vérificateurs de culture*, MM. Durigneux, David, Louarne, Pelte et Hamant. — *Commis de culture*, MM. Marc et Changeux. — *Surnuméraire*, M. N.... — *Commis de surveillance*, MM. Lefrancq, Duvette, Maigrot, Godin et Coudriet. — *Commis de surveillance stagiaire*, M. N.....

MAGASINS DE LILLE.

Entreposeur, M. Scohyes. — *Contrôleur de magasin*, M. Meyer.

MAGASIN DE MERVILLE.

Entreposeur, M. Fessenmayer. — *Contrôleur de magasin*, M. Decourchelle.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département du Nord contient 49,019 hectares 68 ares 70 centiares de bois et forêts, dont 28,442 hectares dans l'arrondissement d'Avesnes seulement, et 8,430 dans celui de Valenciennes. L'arrondissement de Dunkerque est celui qui en possède le moins, il n'en a que 901 hectares.

Sur ces 49,019 hectares de bois, 19,524 hectares appartiennent à l'État, 2,000 hectares aux communes et aux établissements publics, le reste aux particuliers.

Les forêts les plus considérables par leurs masses sont : la belle forêt de Mormal, de la contenance de 9,103 hectares ; la forêt de Nieppe, de 2,500 hectares ; la forêt de Saint-Amand, de 3,263 hectares ; la forêt de Phalempin, de 900 hectares ; le grand bois l'Évêque de 900 hectares ; la forêt de Fourmies, de 900 hectares ; la forêt du bois l'Abbé, de 1,100 hectares ; la forêt de Marchiennes, de 725 hectares ; la forêt de Trélon, propriété particulière, de 3,300 hectares ; la forêt de Baismes, aussi propriété particulière, de 1,300 hectares.

ORGANISATION ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS.

La France est divisée en trente-cinq conservations forestières.

La septième conservation est celle d'Amiens, composée des

départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

Conservateur, M. Delageneste, à Amiens.

MM. Chouffe, *sous-inspecteur sédentaire*; Crouy, *brigadier* Courtin et Philippe, *gardes sédentaires*.

Il existe dans le département deux inspections forestières qui ont pour chefs-lieux, Lille et le Quesnoy.

INSPECTION DE LILLE.

Cette inspection comprend les arrondissements de Lille, Valenciennes, Douai, Hazebrouck et Dunkerque, dans le département du Nord, et les arrondissements de Saint-Omer et de Béthune, dans le département du Pas-de-Calais.

MM. Cayet, *inspecteur, chef de service*, à Lille; Ouzelle, *brigadier-sédentaire*, *attaché à l'inspection:* Walmé, *sous-inspecteur*, à Valenciennes; Froissart, *garde général*, à Saint-Omer.

INSPECTION DU QUESNOY.

Cette inspection comprend les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

MM. Fraissignes, *inspecteur*, *chef de service*, au Quesnoy; Taquet, *commis*, *attaché à l'inspection;* Bécourt, *sous-inspecteur*, au Quesnoy; de Frohart de Lamette, *garde général*, à Avesnes.

ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Direction du service départemental: M. Blerzy ✻, directeur des postes et télégraphes du département, rue de Roubaix, 30 à Lille.

Bureaux administratifs de la direction: — M. Minot, inspecteur; MM. Berteloot et Crépin, sous-inspecteur; MM. Wacheux, Savary, Bourdonnais, Pimpaneau, Lefranc et Lesage, commis de direction.

Exploitation — Il y a dans le département du Nord 163 bureaux de poste et de télégraphe dont 66 bureaux mixtes, 57 bureaux n'effectuant que les opérations postales; 37 bureaux chargés exclusivement du service télégraphique et 3 établissements de facteur-boîtier. Le tableau suivant indique, par arrondissement, les communes où sont placés ces bureaux ainsi que le nom du titulaire de chacun d'eux.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. *Lille* (recette principale), boulevard de la Liberté, (Poste). MM. Dussourt, receveur principal; Mansion. Ponsinet, Alavoine, *commis principaux*; LILLE (central), place de la République, (Télégraphe, MM. Boutmy, *receveur*, *chef de dépôt* Greslé, A. Beaugrand, F. Beaugrand, Ansart, Cailleret, Lehut,

Lavielle, *commis principaux*; Lille (place St-Martin), (poste et télégraphe), M. Houde, receveur; Lille-Moulins, id. M. Delecy, idem; Lille-Wazemmes, idem, M. Degond, idem; Lille (rue de Tournay), (télégraphe), M. Louchez, idem; Lille-Fives, (poste et télégraphe), M. Husson, idem; Annœullin, idem, Mlle Leroy, receveuse; Armentières, idem, M. Leblanc, receveur; Ascq, (Poste) Mme Wallart, receveuse; Ascq, (télégraphe), M. Hovart, receveur; Baisieux, (Poste) Mme Pollet, receveuse; Bassée (La), (poste, Mlle Tancrez, idem; Bassée (La) (télégraphe), M. Delattre, receveur; Bauvin, (poste), Mlle Ducanchez, receveuse; Bousbecques (télégraphe), M. Devris, receveur; Comines, (poste et télégraphe) Mlle Dubuisson, receveuse; Croix, (poste), Mme Brach, id; Croix, (télégraphe), M. Gaberel, receveur; Cysoing, (poste et télégraphe), Mlle Fourment, receveuse; Fournes-en-Weppes, (idem), Melle Lesage, idem; Halluin, (Poste), Mme Wallard, idem; Halluin, (télégraphe), M. Noyelles, receveur; Haubourdin, (Poste), Mme Rebour, receveuse; Haubourdin, (télégraphe), M. Nieuvearts, receveur; Houplines, (télégraphe), M. Lefebvre, receveur; Lannoy, (poste), Mlle Cartier, receveuse, Lannoy, (télégraphe), M. Delcroix, receveur; Linselles, (poste et télégraphe), Mme Deltête, receveuse, Lomme, (idem), Mlle Petitberghien, idem; Loos, (poste), Mme Estagerie, idem; Loos, (télégraphie, M. Bodou, receveur; Madeleine (La), (poste), Mlle Annoot, receveuse; Marcq-en-Barœul, (poste et télégraphe, Mme Vasseur, idem: Marquette, télégraphe M. Meertens, receveur; Phalempin, (poste) Mme Beauprez, receveuse; Pont-à-Marcq, (poste), Mlle Huguier, idem; Quesnoy-sur-Deûle, (poste et télégraphe), Mlle Guillaume, idem; Roncq, (idem), Mlle Gras, idem; Roubaix, (idem), MM. Bosquet, receveur, Crespin commis principal; Seclin, (poste), Mme Poillot, receveuse; Seclin, (télégraphe), M. Hue, receveur; St-André, (télégrapke), M. Blanc, idem; Templeuve, (poste), Mlle Caplet, receveuse; Templeuve, (télégraphe), Mlle Vaitte, idem; Thumeries, (poste), Mme Guilbert, idem; Tourcoing, (poste et télégraphe), MM. Noel, receveur, Jacquet commis principal; Wambrechies, (poste et télégraphe), Mme Sabourault, receveuse; Wattrelos, (poste), Mlle Cailliau, idem.

Arrondissement d'Avesnes. — Avesnes, (poste et télégraphe), M. Hocquet, receveur; Anor, (idem), M Gomel, receveur; Bavay, (idem), Mme Dumay, receveuse; Berlaimont, (idem). Mme Galland, idem; Bousies, (poste), Mme Glorieux, idem; Cartignies, (poste et télégraphe), Mlle Lebourlier, idem; Cousolre, (idem), Mlle Lemoisne, (idem); Dompierre, (télégraphe), M. Dehove, receveur; Englefontaine (poste), Mlle Blary, receveuse; Etrœungt, (poste), Mlle Godbille, idem; Etrœungt, (télégraphe), M. Lefebvre, receveur;

Ferrière-la-Grande, (idem); M. Rozelle, idem; Fourmies, (poste et télégraphe), M. Rousseau, idem; Glageon, (poste), M. Gilles, facteur-boîtier municipal; Glageon, (télégraphe), M. Laporte, receveur; Hautmont (poste), M. Thiébault, idem; Hautmont, (télégraphe), M. Poulet, idem; Jeulain, (poste), Mlle Serrier, receveuse; Jeumont, (poste), M. Disneur, ✻, receveur; Landrecies, (poste et télégraphe), M. Blanchard, idem; Louvroil, (télegraphe), M. Pauquet, idem; Maroilles (poste et télégraphe), Mlle Rigaut, receveuse; Maubeuge, (idem), MM. Boudon, receveur, Lechêne, commis principal; Quesnoy (Le), (poste), M. Marcot, receveur, Sains, (poste et télégraphe), Melle Lebrun, receveuse; Sars-Poteries,(idem), M. Lelong, receveur; Solre-le-Château, (poste et télégraphe), M. Chapiron, receveur; Trélon, (poste) Melle Cowez, receveuse; Trélon, (télégraphe), Melle Contesse, idem; Villers-sire-Nicole; (poste), Melle de Morgny, idem; Wignehies, (poste et télégraphe), Mme Mathieu, idem.

Arrondissement de cambrai. Cambrai, (poste et télégraphe), M. Lorentz, receveur; Avesnes-les-Aubert, (idem), Melle Debuissy, receveuse; Bertry, (idem), M. Poizot, receveur; Busigny, (poste), Mme Belin, receveuse; Carnières, (poste et télégraphe), Mme Soyez, idem; Cateau (Le), (poste), M. Blazart, receveur; Cateau (Le), (télégraphe), M. Bisiaux, idem; Catillon, (poste et télégraphe), Melle Maréchal, receveuse; Caudry, idem, M. Mayot, receveur; Clary, (idem), Mme Gérard, receveuse, Gouzeaucourt, (idem). Melle Devaux, idem; Honnechy, (poste), Melle Naudin, idem; Iwuy, (idem), Melle Tailhefer, idem, Ligny, (idem), Melle Vercamer, idem; Marcoing, (idem), Melle Furgeros, idem; Marcoing, (télégraphe), M. Regnault, receveur; Maretz, (poste et télégraphe), Mlle Robache, receveuse; Masnières, (poste), Mme Mollien, idem; Masnières, (télégraphe), M. Isbled, receveur; Noyelles-sur-Escaut, (idem), M. Capont, idem; Quiévy, (poste et télégraphe) Melle Petit-demange receveuse; Rieux en Cambrésis, (poste), M. Betrema, facteur-boîtier-municipal; Saulzoir, (poste), Mlle Delhaye, receveuse; Solesmes, (poste), Mlle Marlière, idem; Solesmes, (télégraphe), M. Robache, receveur; Walincourt, (poste et télégraphe), Mme Dudant, receveuse.

Arrondissement de douai. Douai, (poste et télégraphe), MM. Vandesmet receveur, Dhondain, commis principal; Aniche, (idem), Mme Eloy, receveuse; Arleux, (poste) Mme Tison, idem; Aubigny-au-bac. (idem), Mlle Tellier, idem; Flers-en-Escrebieux, (poste et télégraphe), Mlle Dieu, idem; Flines-les-Râches, (poste), Mlle Leclercq, idem; Marchiennes, (poste), Mme Boubay, idem; Marchiennes, (télégraphe), M. Poitau, receveur; Montigny, Mme Felbacq, receveuse; Orchies, (idem), Mme Favreux, idem; Râches, (poste), Mme Selle, idem: Somain, (poste), Mlle Mio, idem.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. Dunkerque, (poste et télégraphe) MM. De Biré, receveur; Godard, commis principal, Bouclet, idem; Dunkerque, (gare télégraphe), M. Devisch, receveur; Bergues, (poste et télégraphe), Mme Helle, receveuse; Bollezeele, (poste), Melle Fossé, receveuse; Bourbourg, (poste et télégraphe), Mlle Chassaing, idem; Esquelbecq, (poste), Mlle Vadurel, idem; Gravelines, (poste et télégraphe, M. Buleux, receveur; Hondschoote, (poste), Mlle Dubrulle, receveuse; Hondschoote, (télégraphe, M. Dekayser, receveur; Moëres (les) (télegraphe), M. Colette, idem; Rosendael, (télégraphe), M. N.... idem; Steene, (télégraphe), M. Courtecuisse, idem; Watten, (poste) Mlle Quaintenne, receveuse; Wormhoudt, (poste et télégraphe), Mme Cabotse, idem.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK Hazebrouck, (poste et iélégraphe), M. Corbeau, receveur; Arnèke, (poste), Mme Longepierre, receveuse; Bailleul, (idem), M. Dehaisne, receveur; Bailleul, (télégraphe, M. Delefortrie. idem; Cassel, (poste et téléhraphe), Mlle Felhoen, réceveuse; Estaires, (poste), Mlle Cornillot, idem; Estaires, (télégraphe), M. Streck, receveur; Gorgue (La), (télégraphe), M. Marsy, receveur; Merville, (poste), Mme Fourie, receveuse; Merville, (télégraphe, M. Leleux, receveur; Renescure, (poste), M. Cohet, facteur-boîtier; Renescure, (télégraphe), M. Liébart, receveur; Steenvoorde, (poste et télégraphe), Mlle Darles, receveuse; Steenwerck, (idem), Mme Cloet, idem; Vieux-Berquin, (poste), Mlle Grancier, idem.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES Valenciennes, (poste et télégraphe, MM. Cuny, receveur, Allés, commis principal, Halluin, idem; Anzin, (poste et télégraphe), M. Thiébaut, receveur; Artres, (idem), Mlle Lefebvre, receveuse; Bouchain. (idem), M. Mougin, receveur; Condé, (idem), M. Lobbé, idem; Crespin, (idem), Mlle Leriche, receveuse; Denain, (idem), Mlle Sévené, idem; Fresnes, (idem), Mlle François, idem; Hasnon, (poste), Mlle Butor, idem; Lourches. (idem), Mlle Nicolet, idem; Mortagne, idem, Mme Dupriez, idem; Onnaing: (idem), M. Laude, receveur; Raismes, (poste et télégraphe), Mme Legrand, receveuse; Saint-Amand-les-Eaux, (idem), Mlle Suin-Duvoyaux, idem; Trith, (poste), Mlle Caplet, idem; Wallers, (idem), Mme Dudant, idem.

Entreposeurs dans les gares de chemin de fer. — MM. Maurel, à Lille; N...., à Cambrai; Cendro, à Douai; Ruyssens, à Hazebrouck; Moreau, à Somain; Lejeune, à Valenciennes; Alliot, à Busigny.

Bureaux sémaphoriques.—Dunkerque, Gravelines et Zuydcoote

Bureaux d'écluse. Le Guindal, Lynck et Wattendam.

Bureaux d'intérêt privé. Anzin, (forges d') Beauvois, Cauroir, Denain (forges de), Escaudœuvres, Famars, Frais-Marais, Madeleine (la), Marly; Prouvy, Roubaix (bourse de), Saulzoir, Villers-sire-Nicole, Wargnies-le-Grand.

Gares de chemin de fer ouvertes à la télégraphie privée. — Armentières, Arnèke, Aulnoye, Baisieux, Bergues, Bouchain, Busigny, Cambrai, Cateau (le), Caudry, Douai, Dunkerque, Feignies, Hautmont, Hazebrouk, Iwuy, Jeumont, Landrecies, Lille, Lourches, Maubeuge, Roubaix, Somain, Strazeele, Tourcoing et Valenciennes.

TÉLÉGRAPHIE.

SERVICE TECHNIQUE. — CONSTRUCTION ET ENTRETIEN.

Ce service est chargé de la construction et de l'entretien des lignes, de l'installation et de l'entretien des bureaux.

L'inspection de Lille comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Inspecteur-ingénieur du Nord et du Pas-de-Calais. — M. Berthot, rue St-Jacques, 21-23.

Bureau de l'inspection, rue St-Jacques, 21-23 : M. L'heureux, *contrôleur*; MM. Lalisse et Carrey, *employés*; M. Guilleminot, *chef surveillant du Nord*; M. Sintier, *chef-surveillant du Pas-de-Calais.*

POIDS ET MESURES. — VÉRIFICATION.

Vérificateur en chef de la 3e circonscription régionale : M. Girod, à Bar-le-Duc.

Lille, MM. Boone, *vérificateur*; Gaude, Gigney, *vérificateurs-adjoints.* — Roubaix, M. Bertin, *vérificateur.* — Dunkerque, M. Sire, *vérificateur.* — Hazebrouck, M. Chaudron, *vérificateur.* — Cambrai, M. Delavenne, *vérificateur.* — Avesnes, MM. Loiseleur, *vérificateur*; Camberlin, *vérificateur-adjoint.* — Douai, M. Pinchart, *vérificateur.* — Valenciennes, MM. Loriaux, *vérificateur*; Guillemot, *vérificateur-adjoint.*

SCIENCES ET ARTS.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Commission historique du département du Nord.

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments

et édifices historiques du département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Le nombre des membres est fixé à 30 pour l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondissements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le premier mardi de chaque mois, à 2 heures.

Membres honoraires.

MM. De Saint-Aignan, ✵, ancien préfet du Nord, fondateur de la Commission; Robert (Charles), ✵, membre de l'Institut, à Paris; de Saulcy, idem; Paillard, ✵, ancien préfet du Pas-de-Calais; Vincent (Charles), A. ✪, ancien secrétaire-général de la Commission, à Paris.

Bureau : MM. Dehaisnes, I. ✪, chanoine honoraire, archiviste du département, *président*; Van Hende (Edouard), A. ✪, numismatiste, ancien chef d'institution, *vice-président*; Rigaux (Henri), archiviste de la ville de Lille, *secrétaire-archiviste*; Ozenfant-Scrive, propriétaire, *trésorier*.

Membres titulaires résidants.

MM. Aubert, inspecteur de l'instruction primaire; Bergerot, député; Carnel, aumônier de l'hôpital militaire; le comte de Caulaincourt, ✠, propriétaire; Chautard, ✠, numismatiste, doyen de la Faculté libre des Sciences; Chon, ✵, ancien professeur d'histoire; Colas, directeur de l'école de peinture; l'abbé Dancoisne, licencié ès-lettres; David, ancien magistrat; Debray (Henri), A. ✪, conducteur des ponts-et-chaussées; Deligne (Jules), professeur; Demeunynck, ✵, conseiller général; Fremaux (Henri), propriétaire; Gosselet (Jules), I. ✪, professeur de géologie à la Faculté des Sciences; Houdoy (Jules) A. ✪, archéologue; Leuridan (Théodore), ✠, bibliothécaire et archiviste de la ville de Roubaix; Marteau (Charles), architecte du département; De Norguet, propriétaire; De la Phalecque, propriétaire; Paeile (Charles), ✠, archéologue; De Smyttere, I. ✪, propriétaire; Ternant, agent-voyer principal à Lille; Van der Straeten, ✠, I. ✪, conseiller général.

Membres titulaires non résidants.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — MM. Caverne, Eliacin, à Avesnes; Delhaye, notaire honoraire à Bavai; Desilve, curé à Ohain; Dewez, curé à Louvignies-Quesnoy; Dombret, archéologue à Ferrières-la-Grande; Jennepin, maître de pension à Cousolre;

Lhomme, maire à Liessies; Mortreux, curé à Marpent; Paillard (Charles), à Maroilles; Sculfort, archiviste-paléographe, à Maubeuge.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — MM. De Baralle fils, architecte diocésain à Cambrai; Berger, directeur de l'école de dessin, à Cambrai; Bulteau, curé à Wambaix; Delattre, receveur municipal à Cambrai; Desilve, curé à Basuel; Durieux, A. ✪, archiviste de la ville de Cambrai; Véret, architecte-voyer municipal à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — MM. le baron de Bouteville, à Hornaing; Brassart (Félix), avocat à Douai; Casati, ✠, conseiller à la cour de Douai; Bréan, ingénieur à Douai; Dechristé, imprimeur à Douai; Delplanque, conservateur du musée archéologique; Deschodt, conseiller à la Cour de Douai; Favier, propriétaire à Douai; Hazard, conseiller à la Cour de Douai; Heuguebart, curé à Lambres; Lahaussois, à Orchies; Laloy (Roger), à Flines; Lepreux, archiviste de la ville de Douai; De Sars (William), propriétaire à Douai; Le Chevalier de Ternas, propriétaire à Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — MM. Bazy, propriétaire à Watten; Bonvarlet (Alexandre), à Dunkerque; Lecocq, architecte à Dunkerque; Mordacq, inspecteur de l'instruction primaire à Dunkerque; Outters, architecte à Bergues; Paeile (Julien), curé à Esquelbecq; Vercoustre, conducteur des Waeteringues, à Bourbourg.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — MM. Arnould-Detournai, à Merville; De Baecker, propriétaire à Noorpeene; Bourdon (Hercule), ancien magistrat à Bailleul; Cortyl (Eugène), docteur en droit à Bailleul; De Coussemaker (Ignace), conseiller municipal à Bailleul; l'abbé Pruvost, principal du collège de Bailleul; De Smyttère, ✻, conseiller général à Cassel; Van Costenoble, curé à Zermezeele.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — MM. Caffiaux, A. ✪, docteur-ès-lettres, receveur municipal, à Valenciennes; Caille, secrétaire de la mairie de Condé; Dekeerschieter, curé à Famars; Desailly (Benjamin), à Saint-Amand; Grar (Edouard), ✻, à Valenciennes; Legrand (Louis), député à Valenciennes; Martin (Adolphe), ✻, à Valenciennes.

Membres correspondants.

MM. Beaussire, député, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, ancien membre résidant; Boca, Louis, archiviste du département, à Amiens; Bollaert, ✻, ingénieur des mines, à Lens

(Pas-de-Calais), ancien membre résidant ; Bouly de Lesdain, (Eug.) homme de lettres, à Beauvais ; de Boyer de Sainte-Suzanne, ✻, à Monaco ; Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais); Fleury (Edouard), secrétaire-général de la Société académique de Laon ; de Fontenay, à Autun ; de la Frémoire, ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Quentin ; le baron de Girardot, ✻, à Nantes ; Grimon, ✻, à Paris, ancien membre résidant ; Guthlin (Philippe), professeur au lycée d'Evreux ; Le Glay (Edward), ✻, ancien sous-préfet, à Paris ; de Linas, ✻, propriétaire à Arras, l'abbé Loth, docteur en théologie, professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie de Rouen ; Lhôte (Edouard), inspecteur principal des Douanes, à Cette ; le comte de Melun ; Moreau (Frédéric), ancien membre du Conseil général de l'Aisne, à Paris ; le comte de Resbecq, ✻, I. ✿, ancien sous-directeur au ministère de l'instruction publique, à Paris ; Terninck, archéologue, à Bois-Bernard (Pas-de-Calais) ; Van Drival, ✠, A. ✿, chanoine-titulaire, président de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, à Arras ; Don Castellanos de Losada, président de l'Institut historique de Madrid (Espagne) ; Devillers (Léopold), président du Cercle archéologique de Mons (Belgique).

Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, établie à Douai.

La Société d'agriculture a été formée le 27 avril 1799 ; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des sciences et des arts, établie le 12 février 1800 ; elle a été maintenue dans ses droits et prérogatives par arrêté du 1er octobre 1819 et reconnue par le Gouvernement le 11 juillet 1829; les séances ordinaires de la Société se tiennent les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois ; son bureau est renouvelé tous les ans, dans la seconde séance de décembre.

Membres honoraires de droit.

Mgr l'archevêque de Cambrai ; MM. le premier président de la Cour d'appel ; le procureur-général ; le Préfet du département du Nord ; le sous-préfet de l'arrondissement de Douai ; le Maire de la Ville de Douai ; le général commandant l'artillerie ; le président du tribunal de 1re instance ; le procureur de la République ; le recteur de l'Académie de Douai ; les doyens des Facultés.

Membres honoraires nommés par la Société.

MM. Lagarde, ✻, conseiller honoraire à la cour d'appel ; Corne, sénateur ; Vasse, ✻, ancien maire ; Bagneris, ✻, docteur

en médecine ; E. Leroy, propriétaire ; Delplanque, vétérinaire; Paix, négociant ; le comte de Guerne, ✻, président honoraire à la Cour ; Delannoy, docteur en médecine ; Fleury, O ✻, recteur honoraire.

Membres résidants.

MM. Dupont, avocat ; Frédéric de Guerne, propriétaire ; Offret, professeur de physique au lycée; Tarlier, propriétaire ; Luce, propriétaire; Maurice, conseiller; A. Maugin, docteur en médecine; Moy, professeur à la faculté des lettres; Brassart, avocat ; Frey, pharmacien; Favier, propriétaire; Farez, ingénieur civil ; de Ternas, propriétaire ; Vuillemin, ✻, directeur des mines d'Aniches ; Fiévet, O. ✻, agriculteur ; B. Cambier, fabricant de sucre ; Picot, fabricant de sucre ; Mille, négociant ; Tailliar, propriétaire ; Boulanger, ingénieur civil ; De Mot, fabricant de sucre ; Dubrulle, architecte ; Barbier, propriétaire ; Grimbert, avocat ; Gosselin, ingénieur civil ; Watelle, docteur en médecine ; Waternau, propriétaire ; Charles, ✻, proviseur du lycée ; Alfred Dupont fils, avocat ; Dutilleul, propriétaire ; H. Leroy, conseiller ; Maillard, avocat ; Bernard, propriétaire ; Laloy, fabricant de sucre ; Dauphin, avocat ; Deschodt, ✻, président honoraire à la Cour ; Morel, propriétaire ; Poncelet, propriétaire ; L. Cambier, propriétaire ; Faucheux, docteur en médecine ; Taisne, avocat ; H. Fiévet, professeur au lycée ; Lebon, avocat ; Brean, ingénieur ; Ed. Fiévet, fabricant de sucre; D. Dubois, économe des hospices Calot, propriétaire ; Dechristé, imprimeur ; G. Maugin, propriétaire ; Quinion-Hubert, conseiller ; Béharelle, propriétaire ; le baron de Bouteville ; Dovillers, agriculteur ; Vitrant, avocat; Hilaire, directeur de l'École normale; Hazard, conseiller; le colonel de Bailliencourt.

Fonctionnaires de la Société.

MM. Fleury, 1er *vice-président* ; Deschodt, 2e *vice-président* ; H. Leroy, *secrétaire général* ; Favier, *premier secrétaire-adjoint* ; Dr Faucheux, *deuxième secrétaire-adjoint* ; Paix, *trésorier*; Brassart, *archiviste-bibliothécaire.*

Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Cette société a été organisée en l'an XI (1803) et a tenu sa première séance publique le 30 novembre 1811.

BUREAU. MM. Gosselet ✻, *président* ; Jules Deligne, *vice-président*, de Norguet, *secrétaire-général* ; Henry, *secrétaire de correspondance*; Bachy, *trésorier* ; Rigaux, *bibliothécaire.*

Membres honoraires.

MM. le général commandant le 1er corps d'armée; le Préfet du département du Nord ; le Maire de Lille.

Membres de droit.

MM. le Recteur de l'Académie ; l'Inspecteur d'Académie à Lille.

Membres résidants.

MM. Kuhlmann, C. ✻, chimiste, correspondant de l'Institut; Testelin, sénateur, docteur en médecine; Cazeneuve, O. ✻, docteur en médecine; Bachy, propriétaire; Chon, ✻, I. ۞, ancien professeur d'histoire; Corenwinder, O. ✻, chimiste-agronome; Lavainne, ✻, ✠, professeur de musique; Parise, ✻, professeur à la Faculté de médecine; Deligne, homme de lettres; Colas, peintre; Garreau, ✻, professeur à la Faculté de médecine; Meurein, ✻ ✠, inspecteur de la salubrité, professeur à l'Institut industriel du Nord; Paeile, ✠; Viollette, Ch., ✻, A. ۞, doyen de la Faculté; Mathias, O ✻, ✠, ingénieur de la tractioon au chemin de fer de Nord ; Houzé de l'Aulnoit, ✻, A. ۞, docteur en médecine; Van Hende A. ۞, ancien chef d'institution; Cannissié, homme de lettres; Houzé de l'Aulnoit, avocat, A. ۞; De Norguet, propriétaire; Lethierry, propriétaire; Vandenberghe, architecte; Leuridan, ✠, bibliothécaire à Roubaix; Kulhmann, fils, ✻, chimiste; Gosselet, ✻, A. ۞, professeur à la Faculté; Telliez, A. ۞, juge; Boire, ingénieur civil; Dutilleul, Jules, propriétaire; Scrive, A., propriétaire; Houdoy J. ✻, littérateur; l'abbé Dehaisnes, A. ۞, archiviste du département; Dépret, homme de lettres; Kolb, Jules, chimiste; Terquem, professeur de physique; Boussinesq, professeur de mathématiques; Giard, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences; Hallez, docteur en médecine; Rigaux, archéologue; Souillard, professeur à la Faculté des sciences; Verly, littérateur; Marteau, architecte du département; Henry, avocat, professeur à l'Institut industriel du Nord ; Salomé, artiste peintre ; Charles Barrois, géologue; Faucher, ingénieur des poudres et salpètres; Renouard Alfred, industriel; Flamant, ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, Masquelez, O ✻, ingénieur, Paul Hallez, chimiste.

Société d'agriculture, des sciences et des arts de l'arrondissement de Valenciennes.

Cette société, organisée au commencement de 1831, a été installée le 3 mars de la même année ; son règlement actuel

a été approuvé par M. le Préfet, le 27 décembre 1851, conformément au décret qui la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

Depuis, une addition au règlement a compris dans la section centrale les bureaux des comices et des sections spéciales annexées à la Société.

BUREAU : MM. Martin, Adolphe, ✻, *président*; Bultot, Valère, 1er *vice-président*; Cromback, Pierre, ✻, 2e *vice-président*; Lecat, Julien, *secrétaire-général*; Dessain, Emile, *conservateur du musée et du médaillier*; N . . . , *trésorier et bibliothécaire*; N..., *conservateur du matériel des concours*.

SECTION CENTRALE.

Membres titulaires élus.

MM. Martin, Adolphe, ✻, homme de lettres, à Saint-Saulve; Bouton, Ernest, receveur des hospices à Valenciennes; Cromback, ✻, principal du collége, en retraite, maire à Beuvrages; Hamoir, Gustave, ✻, agriculteur à Saultain; Bultot, Valère, juge au tribunal civil, à Valenciennes; Mariage, Jean-Baptiste, ✻, fabricant de sucre, maire à Thiant; Lecat, Julien, négociant à Valenciennes; De Clercq, ✻, ingénieur en chef des mines, en retraite à Valenciennes; de Quillacq, ✻, industriel à Anzin; Hunet, fabricant de sucre, maire à Estreux; Dassonville-Guyot, agriculteur, à Préseau; Dessain, Emile, artiste-peintre à Valenciennes, conservateur du musée et du médaillier de la Société.

Membres de droit.

MM. le sous-préfet de l'arrondissement, le maire de Valenciennes

Membres honoraires résidants.

MM. Boudousquié, ✻, ingénieur en chef des mines, en retraite à Valenciennes; Pesier, Edmond, ✻, chimiste, à Valenciennes; Huart père, médecin-vétérinaire, à Valenciennes, Caffiaux, Henri, receveur municipal à Valenciennes; Cromback, ✻, maire à Beuvrages.

Bureaux des Sections.

SECTION DES SCIENCES ET MANUFACTURES.

MM. Pesier, Edmond, ✻, chimiste à Valenciennes, *président*, N....., *vice-président*; Lajoie, ingénieur aux forges, à Anzin, *secrétaire*; Pesier, Paul, industriel à Valenciennes, *secrétaire adjoint*.

SECTION D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE.

MM. Cromback, ✻, principal du collége en retraite, à Beuvrages, *président*; Ch. Thellier de Poncheville, avocat, docteur en droit à Valenciennes, *secrétaire*.

SECTION DES BEAUX-ARTS.

MM. Martin, Adolphe, ✻, *président*; Dessain, Emile, artiste peintre, à Valenciennes, *vice-président*; Fromentin, E., *secrétaire*; Delsart, Jules, *secrétaire-adjoint*.

SECTION DE MORALITÉ.

MM. Boca-Gellé, négociant à Valenciennes, *président*; Féty-Louis, *vice-président*; Lehoûcq, aumônier du lycée; *secrétaire*; Dupain, aumônier des hospices *secrétaire-adjoint*.

Société Dunkerquoise

Fondée en 1851 *pour l'encouragement des sciences. des lettres et des arts,*

Bureau: MM. Duriau, *président*; Vézien, *vice-président*: Mordacq, *secrétaire-général*; Minne, *secrétaire-adjoint*; Daigremont, *trésorier*; Devos, *archiviste*.

Membres titulaires résidants : MM. Bernaert, ancien négociant; Cavrois, avocat; Coorens, secrétaire du Conseil des prud'hommes; Desmit, professeur de peinture; Habar, journaliste; Mordacq, inspecteur des écoles primaires; Terquem, ✻, professeur d'hydrographie en retraite; Vandercolme Alex., ✻, propriétaire; Pailliot, professeur; Minne et Delbeke, rédacteurs de l'Almanach du commerce; Choquet, professeur; Vaneste, pharmacien; Daigremont, conducteur principal des ponts-et-chaussées; Bouvart, principal du collège communal; Guillain, ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées; Duriau, docteur en médecine; Gardet, receveur municipal; Vezien, ✻, docteur en médecine; D'Ortigue, ingénieur civil; Vanmoé, architecte départemental; Devos, bibliothécaire; Vandevelde, agent-voyer principal; Thiéry, instituteur; Monnot, expert chimiste de l'administration des douanes, Rohmer, professeur; Bouchon, professeur; Schmidt, professeur; Tronchet, professeur; Rogeaux, instituteur; Debacker, conducteur des ponts et chaussées; Lecocq, architecte.

Membres titulaires non-résidants : MM. Galloo, propriétaire à Bergues; Outters, architecte à Bergues, Victor Derode, propriétaire et maire de Rosendael; Goube, propriétaire, adjoint au maire de Rosendaël; Aristide Bourel, artiste peintre à Rosendael.

UNION GÉOGRAPHIQUE DU NORD DE LA FRANCE.

L'Union géographique du Nord de la France est une Société de géographie régionale comprenant des Sociétés locales autonomes rattachées entre elles par un lien fédératif. Elle se propose de travailler par tous les moyens qui seront en son pouvoir au développement et à la vulgarisation des connaissances géographiques. Elle étudiera spécialement les questions qui intéressent l'industrie, le commerce et l'agriculture de la région du Nord. Son siége social est à Douai. Chaque groupe de cent adhérents, au moins, peut se constituer en société locale. Des sociétés locales ont été constituées à Lille, Douai, Dunkerque et Valenciennes.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE.

MM. le général Faidherbe, sénateur du Nord, grand chancelier de la Légion d'honneur, *president d'honneur* ; Paul Crepy, juge au Tribunal de commerce, *président* ; Henri Bossut, président du Tribunal de commerce de Roubaix, Dejardin, avocat, Telliez juge au Tribunal civil, Verly, publiciste, *vice-présidents* ; Suérus, professeur d'histoire et géographie au Lycée, *secrétaire-général* ; Chon, avocat, Guillot, professeur d'histoire et géographie au Lycée; Van Hende, ancien chef d'institution, président de la commission de numismatique, *secrétaires* ; Fromont fils, homme de lettres, *trésorier* ; Duchemin, directeur d'école communale, à Roubaix, *trésorier-adjoint* ; Renouard, négociant, vice-consul d'Italie, *bibliothécaire-archiviste* ; Carré, inspecteur d'académie ; Damien, maître de conférences à la Faculté des sciences ; Dassonville-Leroux, négociant à Tourcoing ; Delamarre, chef de bataillon au 43e de ligne ; Ange Descamps, filateur de lin ; Evrard, ingénieur, directeur des mines de Ferfay ; Frémaux, adjoint au maire d'Armentières ; Funck père, négociant à Roubaix ; Gosselet, professeur à la Faculté des sciences ; Lacroix, pharmacien ; Masquelez, directeur de l'institut industriel du Nord ; Toussaint, inspecteur primaire ; Toussin, filateur de coton ; Vassar (abbé), professeur libre à Roubaix ; Warin, propriétaire, *Comité d'études* ; Docteur Harmand, conservateur des collections de la marine, à Paris, *membre d'honneur*.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI.

M. Abel Desjardins, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, *président* ; M. Bottin, président de la Chambre, 1er *vice-président* ; M. Lamour, 2e *vice-président* ; M. Gustave Maugin, *secrétaire-général* ; M. Cornet, commandant d'artillerie, 1er *secrétaire* ; M. Lachaume, lieutenant d'artillerie, 2e *secrétaire* ; M. Mille, *bibliothécaire-archiviste* ; M. Cardon, notaire, *trésorier* ; M. Courtecuisse, banquier, *trésorier-adjoint*.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DUNKERQUE.

MM. Trystram, député, conseiller général et président de la Chambre de commerce, *président*; Berteloot, ✻, lieutenant de vaisseau, directeur des mouvements du port; Bouvart, principal du Collège, agrégé, Mordacq, ✿ I., inspecteur de l'instruction primaire, *vice-présidents*; Albert Mine, assureur maritime, *secrétaire-général*; de Cornillon, professeur d'histoire au collège communal; Liénard, secrétaire de la Chambre de commerce; Thiery, instituteur communal, *secrétaires*; Jacob, O. ✻, receveur des finances, *trésorier*; Le Marant de Kadaniel, trésorier des Invalides de la marine, *trésorier-adjoint*; Emile Debacker, conducteur des ponts-et-chaussées, *bibliothécaire-archiviste*.

Commission administrative : MM. Bourdon, négociant, vice-président de la Chambre de commerce; J.-M. Delbecque, capitaine au long cours; Delval, notaire; Guillain, ✻ ingénieur des ponts-et-chaussées; Honoré, ✻, commissaire de l'inscription maritime; Hutter, ingénieur; Pyotte-Beyaert, constructeur de navires.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE VALENCIENNES.

MM Doutriaux, bâtonnier de l'Ordre des avocats, *président*; Delame, président de la Chambre de commerce; Lambert, inspecteur primaire, Jules Sirot, conseiller général, Wagret, conseiller d'arrondissement, *vice-présidents*; Cardon, professeur d'histoire au Lycée, *secrétaire-général*; Damien, instituteur communal; Giard Pierre, libraire, *secrétaires*; Binet, chef du contentieux au Comptoir d'escompte, *trésorier*; M. Mariage, *bibliothécaire.*

Commission administrative : MM. Bebin, chef d'institution; Boucher; Bultot, maire de Valenciennes; De Berny, négociant; Desailly, négociant à Saint-Amand; Dambre, directeur des mines de Lourches; Lefebvre, chef de gare; Sommier, proviseur du Lycée.

ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE DU NORD.

Une association philotechnique a été fondée à Lille pour l'instruction gratuite des adultes dans le département du Nord. Cette association a pour objet principal de donner aux adultes, hommes et femmes, par un enseignement approprié, les moyens de compléter leur éducation, de développer leurs facultés et de se rendre plus aptes à leurs diverses professions.

La séance d'inauguration de l'association philotechnique a eu lieu au Grand-Théâtre de Lille, le 28 novembre 1880. M. Frédéric Passy, Membre de l'Institut, a fait, dans cette séance, une conférence sur la *véritable égalité*.

Président de l'association : M. Crépy, à Lille.

Société centrale de Médecine du département, à Lille.

Cette société a été établie en vertu d'une autorisation du Ministre de l'intérieur, en date du 24 mai 1846.

Elle a pour but : 1° de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès ; 2° de veiller au maintien de la dignité de la profession ; 3° de faciliter la formation et le développement d'associations médicales dans le département, et de leur servir de lien commun. — Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un bulletin, à la collaboration duquel sont appelés tous les praticiens du Nord. — Elle donne des consultations gratuites en faveur de la classe ouvrière de la ville et des campagnes, le mercredi de chaque semaine, de quatre à cinq heures de l'après-midi.

Bureau. MM. Folet, *président* ; Arnould, *vice-président* ; Castiaux, *secrétaire-général* ; Noquet, *secrétaire-adjoint* ; Thibaut, *bibliothécaire* ; Lotar, *trésorier.*

Membres honoraires.

MM. Despinoy, pharmacien ; Feron, docteur en médecine ; Gueury (O. ✻), docteur en médecine.

Membres titulaires résidants.

MM. Arnould, Castelain fils, Castelain, Castiaux, Cazeneuve O ✻, Cuignet, ✻, Daubresse, Delage, Demon, Dujardin, Folet, Hallez, Houzé de l'Aulnoit, ✻, Joire, Lescoeur, Looten, Lotar, Masurel, Meurein ✻ ✠, Noquet, Olivier, Paquet, Parise, ✻, Patoir, Pilat, ✻, Pucelle, ✻, Rey, Testelin, Thibaut, Van Peteghem, Wannebroucq, ✻, Wertheimer, Wintrebert.

Membres titulaires non résidants.

MM. Windriff, à Cassel ; Couvreur, à Seclin ; Vincent, à Armentières ; Van Merris, à Dunkerque ; Manouvriez fils, à Valenciennes.

Société Industrielle du Nord de la France.

Déclarée d'utilité publique par décret du 12 *août* 1874.

La Société Industrielle a pour but d'encourager et de faire progresser l'industrie et le commerce.

Elle se propose de créer un lien puissant et utile entre les industriels et les commerçants de la région par la réunion sur un point central d'un grand nombre d'éléments d'instruction par la communication des découvertes et des faits remarquables,

ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître, et par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de l'Association.

Elle a institué dans ce but des conférences, des concours, des prix et récompenses, et elle publie ses travaux.

Elle s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et à consolider, dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction.

CONSTITUTION DU BUREAU. MM. Kuhlmann, C. ✵, *président*: Mathias, ✵, Adrien Bonte, Auguste Wallaert et Edouard Agache ✵, *vice-présidents*; Corenwinder, O ✵, *secrétaire-général*; Paul Crépy, *secrétaire* du Conseil d'administration; Em. Bigo, *trésorier*; Hartung, ✵, *bibliothécaire*. — Membres délégués de *Roubaix*, M. Vinchon; de *Tourcoing*, M. J. Leblan, ✵; d'*Armentières*, M. V. Pouchain.

COMPOSITION DES COMITÉS:

Génie civil. *Président*, M. Olry; *vice-président*, Du Bousquet; *secrétaire*, M. Valdelièvre.

Filature. *Président*, M J. Leblan; *vice-président*, M. Faucheur, *secrétaire*, M.G.St-Léger.

Chimie. *Président*, M. Ladureau; *vice-président*, M. Corenwinder, O ✵; *secrétaire*, M. l'abbé Vassart.

Utilité publique. *Président*, M. Alf. Thiriez; *vice-président*, M. Léon Gauche; *secrétaire*, M. le Dr Arnould.

Commerce et banque. *Président*, M. Ozenfant; *vice-président*, M. Henry; *secrétaire*, M. Villaret.

Le siége de la Société est à Lille, rue des Jardins, 29.

Société médicale de Douai.

Cette association, fondée en 1804, est régie par un règlement approuvé le 18 septembre 1820. Elle est composée de médecins, chirurgiens et pharmaciens. Elle tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

CONSTITUTION DU BUREAU: MM. Faucheux père, docteur en médecine, *président*; Faucheux, fils, docteur en médecine, *secrétaire*; Frey, pharmacien, *trésorier-archiviste*.

Membres: MM. Watelle fils, docteur en médecine; Léonardi, idem; Maugin, idem; Sockeel, idem; Delplanque, vétérinaire; Bagnéris ✵, docteur en médecine; Dransart, idem; Monnier, idem.; *membre honoraire*, M. Watelle père, docteur.

Société d'émulation de Cambrai.

Cette société, formée le 16 octobre 1804, et autorisée par décision de M. le Ministre de l'Intérieur, transmise par M. le

Préfet, le 8 nivôse an XIII, a pour objet la culture des lettres, des sciences et des arts, considérés dans l'intérêt de la ville et de l'arrondissement.

BUREAU : MM. Renard, ✻, *président* ; C. de Vendegies, *vice-président* ; Durieux, *secrétaire-général* ; Blin, *bibliothécaire-archiviste* ; Roth, Ch., *trésorier*.

Membres honoraires.

Mgr le cardinal-archevêque de Cambrai, MM. le préfet, le sous-préfet de Cambrai ; le recteur de l'Académie ; le maire de Cambrai ; Petit-Courtin, ✻, Jules Brabant, ✻, Wiart-Pinquet, anciens maires.

Membres résidants.

MM. Berger, directeur de l'école de dessin ; Blin, conservateur de la bibliothèque ; Ed. Boulanger, agriculteur ; l'abbé Bulteau, curé de Wambaix ; Charlier, industriel ; L. Coupé, industriel ; Crépin, ✻, agriculteur ; V. Delattre, receveur municipal ; Durieux, professeur de dessin ; Durut, industriel ; Dutemple, avocat ; A. Jacqmart, médecin-vétérinaire ; l'abbé Lemaire ; Leleu, ✻, agriculteur ; Lesne, pharmacien ; C. Petit, ingénieur civil ; Renard ; Richard, géomètre ; Roth, Charles, banquier ; comte Charles de Vendegies, propriétaire.

Société des Amis des Arts, à Douai.

Cette société, fondée en 1821, a pour but d'exciter l'émulation, d'encourager les talents et de répandre plus généralement le goût des arts.

MM. Léon Maurice, *président* ; Pierre Billet et Gustave Meurant, *vice-présidents* ; Albert Dutilleul, *secrétaire* ; Jules Cellier, *secrétaire-adjoint* ; Édouard Crépin, *trésorier* ; Edmond Demont, *conservateur*. — MM. Adrien Demont, Haudouart, Maroniez, Dechristé, Favier et Delétrez, *administrateurs*.

Comité flamand de France.

Le Comité flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1855, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de France. Par arrêté en date du 24 août 1853, M. le Ministre de l'instruction publique a autorisé le Comité à se constituer définitivement et a approuvé ses statuts.

BUREAU : MM. Bonvarlet *président ;* Paëile et I. de Coussemaker, *vice-présidents* ; l'abbé Becuwe et J. Landron, *secrétaires ;* l'abbé R. Flahault, *trésorier ;* H. Rigaux, *trésorier-adjoint ;* E. Vandercolme, *archiviste*.

Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

Bureau : MM Caverne, *président* ; Mortier, *vice-président;* Tordeux *secrétaire*; Pauquet, *trésorier ;* Gossart, *bibliothécaire-archiviste.*

Membres résidants, MM. Caverne, pharmacien ; Champeau, juge, Chevalier, ancien inspecteur primaire ; Colinet (E) ; de Colnet ; propriétaire ; Fosset, professeur au collége ; Gossart, négociant ; Guillemin, architecte ; le comte de Mérode, propriétaire ; Mutiaux, ancien notaire ; Pauquet, propriétaire ; Tordeux, filateur ; Mortier, doyen-curé ; Dupont, propriétaire.

Société des architectes du département du Nord, à Lille.

Cette société, dont le siége est à Lille, rue d'Angleterre, N° 67, a été constituée par suite d'un arrêté préfectoral du 3 novembre 1868.

Son but est ainsi défini par ses statuts :

« La profession d'architecte, honorablement exercée, a tou-
» jours été entourée d'une juste considération ; différentes causes
» tendent aujourd'hui à l'amoindrir. La mission que la société
» s'impose est de chercher, avec sollicitude et persévérance, à
» augmenter la dignité de la profession et à donner des garanties
« à la confiance du public. »

Bureau pour l'exercice 1879-1880. — MM. Marteau, *président* ; Contamine,, *vice-président;* Leblanc, *secrétaire-général* ; Cockenpot, *trésorier ;* Mourcou, *archiviste.*

Membres, MM. Cannissié fils, à Lille ; Cockenpot, à Lille ; Contamine, idem, Cordonnier, à Haubourdin ; De Baralle, à Cambrai ; Dubrulle, à Douai ; J. Duthilleul, à Lille ; Dutouquet, à Valenciennes ; Gilquin, à Lille ; Hannotin, à Lille ; Leblan, à Tourcoing ; Mahieu, à Lille ; Marteau, à Lille ; Meurant, à Douai ; Meurillon, à Lille; Mourcou, à Lille ; Newnham, à Lille ; Outters, à Bergues ; Pennel, à Lille ; Sauvage, à Lille ; Sproit, à Lille ; Vandenbergh, à Lille.

Cercle horticole du Nord.

Cette société, fondée en 1868, a pour but l'encouragement de la culture des plantes indigènes les plus remarquables par leur utilité ou leur agrément, de favoriser l'introduction et la naturalisation des plantes exotiques, et de répandre le goût de la botanique.

La société est administrée par un bureau et un Conseil d'administration, qui tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

MM. le Préfet et le Maire de Lille, *présidents d'honneur*; Schlachter, horticulteur, à Loos-lez-Lille, *président;* L. Peucelle et Bocquet père, *vice-présidents*; Botte, propriétaire à Lille, *secrétaire-général*; Cuvelier, *secrétaire-adjoint*; Mouquet, *trésorier*; Delobel-Dupont, *trésorier-adjoint*; Vallin, *bibliothécaire.*

Conseil d'administration, MM. Casimir Berton, Grolez-Vallet, Delezenne, Devos, Leriche, Thys, Cornil-Donat, Brou, Baert, Lorthiois, L. Leroy, L. Demay,

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Leur nombre est de seize dans le département.

BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

Cette bibliothèque riche d'environ 75,000 volumes imprimés et de 800 manuscrits est placée dans de belles et vastes salles à l'Hôtel-de-Ville. Elle a été formée peu de temps après la Révolution, des livres provenant de diverses maisons religieuses de l'arrondissement de Lille et tout spécialement de ceux ayant appartenu à la collégialle de Saint-Pierre.

Cette bibliothèque est ouverte tous les jours depuis 9 h. du matin jusqu'à 4 h., puis de 7 h. à 9 h. du soir. Les dimanches et fêtes, elle n'est ouverte que jusqu'à 1 h.

C'est la bibliothèque la plus fréquentée du département. Elle comprend deux services, un service de lecture donnant une moyenne de plus de 70 personnes qui viennent journellement en compulser les ouvrages, et un service de prêt qui se fait le jeudi soir de 6 h. 1/2 à 9. et qui donne aux emprunteurs la faculté d'étudier chez eux les ouvrages faisant partie de la bibliothèque du prêt. Ces ouvrages peuvent être emportés pour une quinzaine au plus.

Service de la bibliothèque: MM. Henry *bibliothécaire*, Petitpierre, *sous-bibliothécaire*; Touvenot, Viart, *employés.*

Commission de surveillance, MM. Schneider-Bouchez, adjoint au maire, *président*; Contamine, *vice-président;* de Prins, Corenwinder, Marteau, Houdoy, Debray, Géry Legrand, Lebigre, Van der Straeten, Rigaut, Dandin.

BIBLIOTHÈQUE D'ARMENTIÈRES.

Cette bibliothèque a été fondée en 1872. Elle a été formée à l'aide d'un fonds de livres déposés au collége et aux moyens de subventions annuelles accordées par le Conseil municipal. Elle est ouverte le lundi de 6 à 8 heures et le jeudi de 5 à 7 heures. Le nombre des volumes est de 4,000.

M. Adolphe Rémant, *bibliothécaire*

BIBLIOTHÈQUE DE ROUBAIX.

Cette bibliothèque, instituée le 1er février 1856, est ouverte au

public tous les jours, excepté le vendredi, de neuf heures à midi et de trois à six heures et de 7 à 10 heures du soir; les dimanches et fêtes, de onze heures à une heure.

Elle contient environ 7,696 volumes imprimés et 33 manuscrits, dont 3 livres d'heures du XV[e] siècle, d'une richesse remarquable. Le nombre quotidien des lecteurs est de 28.

Bibliothécaire. M. Th. Leuridan, ✠.

BIBLIOTHÈQUE DE DOUAI.

Établi dans un magnifique local, dépendant du Musée, ce dépôt renferme environ 80,000 volumes, dont 1,500 manuscrits; parmi ces derniers il en est de fort précieux; au nombre des imprimés on remarque des incunables de grande valeur, d'importantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque de Douai s'est enrichie pendant ces dernières années des dons et legs de MM. Robaut, baron du Chambge, Foucques de Wagnonville et Tailliar, ce qui lui assure le premier rang entre les dépôts littéraires du Nord de la France. Elle est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de onze heures à cinq heures en été, et de onze heures à quatre heures en hiver, dix lecteurs environ la fréquentent par jour.

COMITÉ D'INSPECTION ET D'ACHAT DE LIVRES.
(nommé par le Ministre).

MM. le comte de Guerne, *président;* Dupont, *secrétaire;* Courdaveaux, G. Maugin, Rossignol, Parmentier, Fabre, ✿ A, Grimbert et Désespringalle.

Bibliothécaire, M. N.... ; *bibliothécaire-adjoint*, M. Foucart; *surveillant*, M. Dumarquez.

BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

C'est aujourd'hui, après celles de Douai et de Lille, la plus riche du département. Le nombre des volumes imprimés est de 33,200; les manuscrits forment un total de 1,230 volumes. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par M. l'architecte de Baralle. — Cette bibliothèque a été formée, à l'époque de la révolution, au moyen des collections des couvents supprimés, et s'est enrichie depuis des dons du gouvernement et des acquisitions faites par la ville.

Commission d'inspection et d'achat de livres, M. Renard, maire, *président;* de Liénard, *vice-président* ; de Vendegies, Cirier, Barbier, A. Bertrand et Léon Coupé.

Conservateur,, M. Blin.

Ouverture : tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de deux à quatre heures et de six à huit heures du soir. Ce dépôt

est peu fréquenté ; cinq à huit lecteurs, non compris les emprunteurs, s'y rendent journellement. Elle a prêté en 1879, 847 volumes.

Une bibliothèque populaire, annexée à l'établissement et dirigée également par M. Blin, a prêté en 1879, 897 volumes, ce qui, joint aux lecteurs habituels, porte le nombre annuel des lecteurs à environ 3,000 pour l'année précitée.

BIBLIOTHÈQUE DU CATEAU.

La bibliothèque du Cateau n'existe que depuis 1835. Elle a été formée à l'aide d'un petit fonds de livres qui étaient abandonnés dans les greniers du collége, et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et d'offrandes de particuliers. Le nombre actuel des volumes est de 2,097.

Commission de surveillance: MM. Lozé, maire, *président*, Camus, docteur en médecine, Regnaudin et Sartiaux, membre du conseil municipal.

Bibliothécaire : M. N . . .

La Commission s'occupe en ce moment du nouveau catalogue. — La bibliothèque, transférée à l'hôtel de ville, dans une salle préparée à cet effet, sera ouverte au public prochainement.

BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES.

La fermeture du collége des Jésuites en 1762 explique l'origine de cette bibliothèque, établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des communautés de la ville, les dons du gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech en 1852 l'ont successivement enrichie. Elle renferme environ 23,000 volumes et 772 manuscrits formant 1,000 volumes.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin de dix heures à une heure et le soir, de cinq à huit heures, les dimanches et fêtes exceptés. Elle est fréquentée journellement en moyenne par 15 lecteurs.

Pour que cette bibliothèque, déjà si riche en ouvrages précieux, ne reste pas au-dessous des connaissances actuelles, la ville vote chaque année une somme fixe, pour achat de livres nouveaux.

Conservateur, M. Cromback, ✻ ; *sous-bibliothécaire*, M. Wattecamps.

Bibliothèque et Musée Benezech, annexés à la bibliothèque communale.

Cette collection, qui contient 4021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un grand nombre d'objets d'histoire naturelle et d'antiquité, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque publique.

BIBLIOTHÈQUE DE CONDÉ.

1,200 volumes environ. Cette bibliothèque est établie à la mairie.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AMAND.

2,042 volumes imprimés et 10 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette petite bibliothèque, qui ne peut manquer de s'accroître. Elle est ouverte tous les jours non fériés, de neuf heures à midi et de deux à quatre heures en hiver, et à cinq heures en été.

Bibliothécaire : M. Portet.

BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES.

Le zèle éclairé de l'autorité municipale a créé, en 1832, ce dépôt, qui s'élève, à 4,579 volumes. La bibliothèque d'Avesnes est ouverte les mardi et samedi de six à neuf heures et le jeudi de trois à six heures du soir ; elle est fréquentée en moyenne par 18 lecteurs.

Bibliothécaire, M. Hervotte.

BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEUGE.

Une petite bibliothèque, composée de 1,199 volumes, a été établie dans cette ville en 1843, par les soins de l'autorité municipale. Elle est ouverte les mardi et jeudi, de deux à cinq heures du soir.

Conservateur, M. Cobert, secrétaire de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE DE DUNKERQUE.

La bibliothèque, placée dans le local du nouveau musée, rue Benjamin Morel, contient environ 14,000 volumes et 34 manuscrits. Elle a été fondée en 1740, par l'historien Faulconnier, qui légua à la ville sa bibliothèque, comprenant 3,000 volumes.

Elle est ouverte tous les jours de la semaine, le samedi excepté, de 10 h. 3/4 du matin à 1 h. 1/2 et le soir de 6 h. à 8 h. 1/2. Le dimanche de 10 heures à midi.

Le catalogue, par ordre de matières de la bibliothèque, établi le 1er mars 1828, a toujours été maintenu au courant des acquisitions.

Commission de surveillance, MM. le maire, *président ;* Gaspard, docteur en droit, Bouly de Lesdain, et Duriau, docteur en médecine.

Bibliothécaire, M. Devos.

BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES.

Il existe en cette ville un dépôt de 5,293 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de St-Winoc.

Il est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

BIBLIOTHÈQUE DE BOURBOURG.

Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient 4,888 volumes, dont 2 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés); des ouvrages sont donnés en ville, pour un temps déterminé, aux personnes qui offrent des garanties suffisantes. Un médailler a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

Conservateur, M. Parfait Joos.

BIBLIOTHÈQUE DE GRAVELINES.

En 1871, quelques jeunes gens, dans le but philanthropique de venir aux secours des indigents, et celui de fonder une bibliothèque populaire formèrent une Société : *La Concorde*.

Ils donnèrent des représentations théâtrales dont les produits furent en partie distribués aux malheureux et l'autre servit à l'achat de volumes destinés à la bibliothèque populaire.

Cette société, après une durée de 7 années, fut obligée de se dissoudre, faute d'éléments, et les volumes de la bibliothèque populaire, au nombre de 800 environ, furent transportés dans un local de la mairie.

Il importait de ne pas laisser tomber une œuvre si utile aux intérêts intellectuels de la localité, l'administration municipale ne le voulut pas et la bibliothèque, de populaire qu'elle était, devint communale et fut dirigée par d'anciens membres de la *Concorde*, sous la présidence de MM. Demarle-Fétel, maire; *président honoraire* : V. Salomé; *membres*: MM. Hautefeuille, Levent, Decreus, J. Cirot, L.-A. Leurette, L. Vosselle, D. Vergriette; *bibliothécaire*, L. Dubois.

BIBLIOTHÈQUE DE BAILLEUL.

Un très-petit nombre d'ouvrages modernes existe à l'Hôtel-de-Ville de Bailleul et forme le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT.

Indépendamment de ces bibliothèques publiques, il existe, à Lille, à Cambrai, à Valenciennes et dans d'autres localités du département, des bibliothèques formées au moyen de souscriptions particulières et ayant pour but d'offrir gratuitement des lectures instructives, amusantes et surtout morales, aux personnes de la classe moyenne et ouvrière. Les ouvrages dont se composent ces

dépôts sont des romans religieux, des voyages, des histoires générales et particulières, des biographies, des livres de science telles que physique, chimie, etc., mises à la portée des ouvriers, littérature classique, etc., etc. Les livres sont prêtés à domicile sous la garantie de personnes connues ; on en prête aussi aux hospices, aux hôpitaux, aux prisons, aux curés et aux maires des communes voisines. Ces institutions rendent d'éminents services à la société en occupant utilement les loisirs d'un grand nombre de personnes et en inspirant à celles ci, par de bonnes lectures, des idées d'ordre et de moralité.

MUSÉES.

Il en existe dans les villes de Lille, Roubaix, Dunkerque, Bergues, Douai, Bailleul et Valenciennes.

LILLE.

MUSÉE DE PEINTURE.

Ce musée, établi en l'année 1795, contient de nombreuses toiles d'un grand prix. Il a été formé des tableaux que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus, à plusieurs époques, de la munificence du Gouvernement.

Les tableaux que renferme ce musée sont soigneusement classés par école, dans huit grandes salles, à la Mairie, et forment une collection digne de tout l'intérêt des connaisseurs.

Commission de surveillance, MM. Aug^te^ Herlin, *vice-président;* Sauvaige, A. Agache, Colas, professeur de peinture; Lenglart, Pluchart, Denneulin, artiste peintre; Salomé, artiste peintre; Ozenfant-Scrive; Louis Schoutteten; Darcq, sculpteur; Verly Hippolyte, Coquidé et Faure.

Membres correspondants : MM. Mantz Paul, homme de lettres, chef de bureau au ministère de l'intérieur; Merson Olivier, inspecteur des beaux-arts; Brasseur Antoine, restaurateur de tableaux, à Cologne; Grodée Em., à Paris; Ulysse Tencé, à Paris.

MUSÉE LELEUX.

M. Alexandre Leleux, décédé en 1873, a légué à la ville de Lille la nombreuse et riche collection de tableaux qu'il possédait. Cette collection est placée dans une salle spéciale de l'Hôtel-de-Ville.

MUSÉE WICAR.

Une riche collection de dessins originaux et d'objets d'art a été léguée à la ville de Lille par le chevalier Wicar, peintre, natif de Lille, décédé à Rome.

Commission de surveillance : MM. Pluchart, *vice-président;*

Colas, professeur de peinture ; Herlin, Houzé de l'Aulnoit ; L. Sauvaige ; Em. Delecroix ; Salomé, artiste-peintre, Marteau.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Le musée d'histoire naturelle de Lille est un établissement qui date de l'année 1822. Il s'est formé et continue de s'accroître par les dons des amateurs. Les collections qui le composent comprennent toutes les parties de l'histoire naturelle. Les plus importantes sont celles des oiseaux, des poissons, des insectes et des minéraux. On y remarque trois momies humaines provenant des ruines de Thèbes.

Ce musée est placé dans les vastes locaux de la Faculté des sciences.

Commission de surveillance, MM G. Meurein ✻, ✠, *vice-président;* le président de la Société des sciences ; de Norguet, propriétaire ; Gosselet, Giard, Viollette, ✻, Lethierry, Hallez, Corenwinder et Barrois Charles.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ET CÉRAMIQUE.

Ce musée s'est formé de dons successifs. Il possède une belle suite de monnaies romaines.

A cette collection sont annexées des copies de camées, des armes antiques et divers débris des monuments anciens.

MM. Van Hende, *vice-président;* Chon, ✻, L. Sauvaige, Planquart, Rigaux, Ozenfant, l'abbé Dehaisnes, Jules De Vicq, Cussac, Fromont, Demeunynck, Vernier.

MUSÉE MOILLET.

Ce musée se compose d'armes, de costumes, de meubles et d'ustensiles recueillis par M. Moillet, dans ses voyages, et légués à la ville de Lille. Il est surveillé par une Commission spéciale, composée comme suit :

MM. Ch. Bachy, *vice-président;* Van Hende, membre de la Société des sciences ; de Norguet, propriétaire ; N . . .

MUSÉE TECHNOLOGIQUE.

Ce musée, dont on doit rapporter la première idée à M. le docteur Gosselet, a été organisé par la Société des sciences qui en a fait l'ouverture le 3 août 1856. Il présente de précieux et nombreux spécimens à l'aide desquels on peut suivre les différentes phases par lesquelles doivent passer, avant d'être livrés à la consommation, les produits des diverses industries qu'il renferme. Il est actuellement installé à l'ancienne halle aux sucres.

Commission chargée de la surveillance et du classement, MM. Ch. Bachy, *vice-président;* Ed. Bernot, propriétaire ; Ch. Viollette,

doyen de la Faculté des sciences; Gosselet, professeur de la Faculté des sciences, Cornu, ingénieur, Gauche.

DUNKERQUE.

Le musée de Dunkerque renferme des objets d'art et d'histoire naturelle. Les efforts tentés pour le créer remontent à l'année 1829; mais sa formation a surtout été déterminée en 1835, par un don considérable de M. Benoît Gernart, consul de France à Canton, auquel sont venus s'ajouter les dons du gouvernement, les offrandes des habitants et les acquisitions de la commission du musée. Les galeries de tableaux élevées conformément à la délibération du Conseil municipal du 8 août 1873, occupent un espace considérable à l'angle de la rue Benjamin-Morel et de la place du Théâtre. On remarque dans cet établissement un grand nombre d'œuvres remarquables, la plupart de l'école flamande, dont quelques-unes ont une grande valeur. Les nouvelles galeries du musée ont été inaugurées le 23 juin 1877. Elles sont ouvertes les dimanches et jeudis, de midi à cinq heures de relevée en été et de midi à quatre heures en hiver.

Commission du musée: MM. le Maire, *président de droit*; Terquem, adjoint, *vice-président;* Gaspard, *secrétaire.*

Section des beaux arts. MM. Dagneau, Desmit, délégués; Bourdon, Coffyn, Detraux, Schadet, E. Verleye.

Section d'histoire naturelle: MM. Prevost, Terquem, délégués. De Forcade, Ponchez, Duriau, Vaneste.

Section d'archéologie: MM. Bonvarlet, Ch. Collet, délégués, Alibert.

BERGUES.

Le musée de Bergues est formé d'une belle collection de peintures, échappées à la révolution et provenant en grande partie des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il est placé à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle bien appropriée à sa destination. Beaucoup de tableaux appartiennent à l'école flamande; un petit nombre à l'école italienne, quelques-uns ont une assez grande valeur. On remarque surtout *le Mendiant*, par Ribeira, de l'école espagnole, le portrait de *Ferdinand Ier*, par Van Dycxk, la *Sainte Famille*, par Bockorts, etc, etc.

La galerie s'est enrichie récemment de trois tableaux de valeur et d'une collection de 1,400 dessins anciens et modernes dont plusieurs des grands maîtres, tous légués par M. P. A. Verlinde, peintre d'histoire, natif de Bergues, et décédé à Anvers le 29 mars 1877.

Quelques dessins sont exposés dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, les autres conservés en cartons.

En 1876, M. Verlinde, sur les instances de M. Léonce Guilbert, alors Maire, s'est occupé de dresser un catalogue méthodique des tableaux du Musée; il y a réuni tous les renseignements possibles sur l'origine de ces toiles et les biographies de leurs auteurs. C'est un volume de 121 pages renfermant des *fac-simile* de tous les monogrammes et signatures relevés sur les tableaux de la galerie.

Comme témoignage de reconnaissance, la ville de Bergues a offert à M. Verlinde une coupe en argent ciselée.

Le musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque mois, ainsi que les jours de fête communale, de onze heures à midi et de deux heures à quatre heures.

Commission de surveillance, MM. Léon Claeys. maire, *président*; Bailleul, Bollaert, Déjumné, Vandenbroucke. — *Secrétaire*, M. Braets. — *Conservateur*, M. Outters.

BAILLEUL.

Il existe à Bailleul une intéressante collection due à M. Benoît-Armand de Puydt, qui a légué à sa ville natale, outre sa fortune, un nombre assez notable d'objets d'art, tableaux et antiquités, à la condition de fonder un musée et une académie de dessin, de peinture et d'architecture.

Cette collection est confiée aux soins d'une commission de surveillance ainsi composée :

MM. le Maire, *président*; B. Van Merris; Allo; Croes; P. Behaghel; Leroy et de Coussemaker.

Conservateur, M. Swynghedauw.

Conservateur honoraire. M. Ch. Allo.

CAMBRAI.

Cette ville possède un musée, inauguré le 14 octobre 1846. Il a été formé alors des tableaux et autres objets trouvés dans les divers établissements publics de bienfaisance et autres. Depuis cette époque ce dépôt s'enrichit de quelques statues, de quelques tableaux dus à la munificence du gouvernement, et d'une jolie collection d'objets d'histoire naturelle due à la générosité d'un ancien conseiller municipal. Il renferme aujourd'hui environ cent cinquante tableaux de diverses écoles, de beaux bustes en marbre ainsi que des statues et des bas-reliefs, des médailles anciennes et modernes, des fragments d'objets d'antiquités, des vases étrusques et des collections d'oiseaux et des coquillages.

Le musée est ouvert au public tous les dimanches de dix heures à quatre heures en été, et de dix heures à trois heures en hiver.

Commission de surveillance. MM. Flayelle-Motte, *vice-président*; Berger, le comte de Vendegies, Peinte et A. Durieux, *secrétaire*.

DOUAI.

Le musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.

On y remarque de très-belles collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc. etc., toutes classées méthodiquement. Il y existe, en outre, de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très-importante collection ethnographique donnée par M. S.-H. Berthoud, et des galeries de tableaux et de sculpture qui se sont enrichies d'un legs très-considérable de M. Foucques de Wagnonville.

Le musée est administré par une Commission générale nommée et présidée par le maire. Cette Commission se divise en quatre sections ainsi composées.

Section d'archéologie. MM. Bréan, ingénieur, *président*; Favier, propriétaire; *secrétaire*; Hazard, conseiller; Brassart, avocat, Delannoy, propriétaire; le chevalier Amédée de Ternas, propriétaire; Dubrulle, architecte; Faucheux père, docteur en médecine; Groult; fabricant de sucre.

Section des beaux-arts. MM. Ed. Paix, *président*; Albert Dutilleul, propriétaire, *secrétaire*; Alphonse André, brasseur; Adrien Demont, artiste peintre; P. Billet, propriétaire; Edmond Demont, propriétaire; Achille Poncelet, avoué, Edmond Locoge, propriétaire, *président honoraire.*

Section d'ethnographie. MM. Farez, A, ✠, industriel, *président ;* Alphonse André, brasseur, *secrétaire;* Anicet Boulanger, industriel; de Sars, propriétaire; Faucheux fils, docteur en médecine; A.-P. Maugin, docteur en médecine; C. Mille-Corbit, négociant.

Section d'histoire naturelle. MM. le baron Frédéric de Guerne, *président*; E. Gosselin, ingénieur civil, *secrétaire*; Edmond Demont, propriétaire; Edmond Delplanque, vétérinaire; Emile Desmarets, propriétaire; Jules de Guerne, propriétaire; Léon Maurice, conseiller; Aimé Vasse, chimiste; Watelle, père, docteur en médecine.

Bureau de la Commission générale. MM. le maire de Douai, *président*; Maurice, 1er *vice-président*; Paix, 2e *vice-président*; Albert Dutilleul, *secrétaire-général*; Alphonse André, *secrétaire-adjoint.*

Conservateur (pour toutes les sections), M. Ed. Delplanque.

VALENCIENNES. — MUSÉE DE PEINTURE.

Ce musée renferme plus de 400 tableaux, parmi lesquels plusieurs fort remarquables, entre autres un tryptique représentant la lapidation de saint Etienne, par Rubens, une descente de croix,

du même auteur ; des Vélasquez, Périda, Coello, Van Dyck, Jordaens, Crayer, Porbus, Fouquières, etc., et une tapisserie d'Arras ; 35 miniatures ou dessins, et des salles de sculptures.

Cet établissement est placé sous la direction d'une commission. Les membres de cette commission sont les mêmes que pour l'académie de peinture.

MM. Bultot, maire, *président* ; Robert, Dècle et Canu.

Conservateur, M. Nicolle, François.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Il y existe de nombreuses collections de minéralogie, de conchyliologie et d'ornithologie.

Commission administrative. MM. Pesier, ✻, *vice-président* ; De Clercq, ✻, ingénieur en chef des mines en retraite ; Delgrange, naturaliste ; A. Lelièvre, idem.

Conservateur, M. Farez, ✿ A.

ROUBAIX. — MUSÉE INDUSTRIEL.

Cet établissement, commencé en 1857, est destiné à conserver tout ce qui intéresse l'industrie locale.

Il contient actuellement, entr'autres curiosités spéciales : 1° quatorze carnets où sont placés chronologiquement les échantillons de tissus déposés, depuis 1835, aux archives du conseil des prud'hommes, par les fabricants de Roubaix, pour se réserver la propriété exclusive des dessins de leur invention; 2° quatorze carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix, de toute nature, de tout âge et de toute provenance ; 3° seize carnets d'échantillons de tissus de diverses fabriques de France, de 1820 à 1844 ; 4° quatre-vingt-quatre carnets d'échantillons de nouveautés pour robes, pantalons et gilets provenant de diverses fabriques de France, que le musée se procure par abonnement ; 5° trois carnets d'échantillons de tissus étrangers.

Conservateur, M. Th. Leuridan, ✠.

MUSÉE ARTISTIQUE (ouvert en 1865).

Ce musée comprend des peintures, des dessins, des gravures, des lithographies, des photographies et des sculptures dont le catalogue a été imprimé en 1875.

On y compte actuellement :

59 tableaux,
16 dessins,
24 gravures, lithographies et photographies,
17 sculptures ;
116 numéros

Conservateur, M. Th. Leuridan, ✠.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE.

Ce musée renferme : 1° des restes d'anciens établissements, soit de Roubaix, soit des environs, et des objets d'intérêt local; 2° des objets d'antiquité ou de curiosité, offerts au musée ou acquis par la ville; 3° des suites très-importantes de monnaies, médailles, jetons, méreaux et sceaux au nombre de 4,053 pièces; 4° des collections ethnographiques composées d'objets provenant de la Chine, des Indes, du Maroc, de l'Ile Bourbon, de Madagascar, des îles Seychelles, de la Côte orientale et de l'intérieur de l'Afrique: armes, instruments de musique, ustensiles divers, vêtements, étoffes, etc.

Conservateur, M. Th. Leuridan, ✠.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

On distingue surtout dans ce musée, organisé en 1875, une magnifique collection d'oiseaux exotiques et d'Europe, composée de 590 sujets remarquables de conservation et de fraîcheur. — Il contient aussi des mammifères, des reptiles, des poissons, des coléoptères et papillons du pays, une belle collection de coquillages, des zoophytes, etc.; des végétaux et des minéraux.

Conservateur, M. Th. Leuridan, ✠.

JARDINS BOTANIQUES ET ZOOLOGIQUE.

LILLE.

La ville de Lille possède un jardin botanique et des serres assez importantes où sont abritées un grand nombre de plantes rares parmi lesquelles on rencontre plusieurs palmiers remarquables par leur développement.

La ville de Lille est en outre dotée de jardins et de nombreux squares parfaitement tracés et entretenus, qui comprennent une superficie totale de 45 hectares.

Le parc Vauban a des corbeilles de fleurs artistement agencées qui font l'admiration des habitants et des étrangers.

A côté du parc Vauban il existe un jardin fruitier où un professeur instruit et intelligent donne, le dimanche, des leçons d'arboriculture qui sont suivies par un grand nombre d'auditeurs.

Enfin Lille possède un vaste et magnifique jardin zoologique d'acclimatation dont l'organisation est due à l'initiative d'une société particulière. Ce jardin, avec ses plantations séculaires, ses pelouses sillonnées de nombreux cours d'eau et ses collections d'animaux, est un séjour des plus agréables et des plus intéressants. Il complète très-heureusement le vaste et bel ensemble des promenades de la grande cité transformée.

Commission de surveillance : MM. Meurein, ✻, ✠, *vice-*

président ; Van den Hende, Adolphe (fils aîné), horticulteur, Giard, professeur à la Faculté des Sciences; Lotar, Henri, professeur à la Faculté de Médecine; Corenwinder, O ✡, agronome et conseiller municipal; Ed. Desbonnets, conseiller municipal; Bouchée, conseiller municipal; Charles, conseiller municipal.

Directeur des jardins, M. Jadoul.

DOUAI.

Le jardin botanique de cette ville est administré par la société d'agriculture, sciences et arts, qui y fait des essais d'agronomie. Ce jardin renferme des pépinières, une collection de plantes et d'arbres, une vaste orangerie, deux serres tempérées, une serre à multiplications, et une serre chaude contenant plus de 1,500 plantes exotiques.

Jardinier en chef, M. Duriau.

THÉATRES.

Il en existe dans six grandes villes du département et dans quelques villes secondaires.

Lille a un théâtre desservi par une troupe sédentaire qui joue l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame.

Depuis le mois de juillet 1864, il n'y a plus de directeurs privilégiés, un décret de 1863 faisant de la direction des théâtres une industrie libre.

Douai et Roubaix ont leurs théâtres desservis par des troupes sédentaires.

Les théâtres secondaires de Dunkerque, Cambrai, Valenciennes, Avesnes et Maubeuge donnent des représentations à l'aide de troupes ambulantes.

ÉCOLES SPÉCIALES COMMMUNALES.

LILLE.

ACADÉMIE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DE L'ÉCOLE DE CHANT ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

Origine de l'école. En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de *Société du grand Concert*, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fût arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès obtenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'an-

nexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze; ils reçurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire secondaire de Paris*. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en 1820, elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service; enfin, en 1827, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En 1852, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis 1816 par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée, par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

L'Académie nationale de Lille donne l'instruction gratuite de la musique à deux cent soixante-dix élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

Tous les ans la distribution solennelle des prix est précédée d'un concert dans lequel les élèves exécutent des morceaux de musique vocale et instrumentale.

Commission de patronage et de surveillance. MM. le maire, *président* ; Ed. Desrousseaux, *vice-président*; Émile Bigo, *secrétaire*; A. Cantaloube, Ed. Français ; Th. Herlin, Ladureau, Lammens, Géry Legrand, Théry, Soins, Van de Weghe, Watier, et Ed. Vandeweghe

ADMINISTRATION. *Directeur*, M. F. Lavainne ✻ ; *secrétaire-archiviste*, M. Babler-Winter.

ENSEIGNEMENT. *Professeurs*. — *Harmonie* : demoiselles, hommes, M. F. Lecocq, — *Solfège* : Classes supérieurs de demoiselles, M. Bar et Mlle Verbrugghe ; classes élémentaires de demoiselles ; Mme Bulteau ; classes supérieures de garçons, MM. Delannoy et Dienne ; classe élémentaire de garçons, M. F, Lecocq, classe pour adultes (hommes), M. Schillio. — *Chant* : demoiselles, Mme Fonrobert-Beauclair ; (hommes), M. Boulanger. — *Piano* : Classe supéeieure de demoiselles, M. Delarroqua et Mme Monneret ; classe préparatoire de demoiselles, Mlles Pannequin, Magot, et Ortille ; classe élémentaire de demoiselles, Mlle Valtier. — *Piano et orgue*. (garçons), M. Lefebvre. — *Violon*, 1re et 2e classes M. Paul Martin. — *Violoncelle*, M. Delannoy. — *Contrebasse*, M. Darcq. — *Flute et hautbois* : M. Herman. — *Clarinette*,

M. Gaubert. — *Basson*, M. Bar. — *Saxophone*, M. Gaubert. — *Cor*, M. Wybo. — *Cornet à pistons et trompette*, M. Sinsoilliez.— *Trombone*, M. Masurel. — *Classe d'ensemble et instrumentale*, (garçons et demoiselles), M. Delannoy.

ÉCOLES ACADÉMIQUES.

Lille.

Commission administrative. MM. le Maire, *président* ; Marteau, *vice-président ;* Coquidé, *secrétaire;* Sauvage, architecte, *trésorier;* Herlin, artiste peintre; Huidiez père, sculpteur; Mourcou, architecte; Rochart, conseiller municipal; Schoutteten, Louis, peintre; Desoblain; Agache, Alfred; Olry, ingénieur ; Sproit, architecte.

Peinture, M. Colas, *directeur.* — *Dessin de la figure.* MM. Colas, *professeur;* Darcq, *professeur en second.* — *Sculpture.* M. Darcq, *professeur.* — *Anatomie*, M. le docteur Houzé de l'Aulnoit, ✻, *professeur.* — *Architecture.* M. Vandenbergh, *professeur.* — *Cours d'ornement.* M. Dubuisson, *professeur.* — *Cours de perspective linéaire.* M. Dubuisson, *professeur.* — *Géométrie et mécanique appliquées.* M. Vanriscotte, *professeur.* — *Dessin linéaire.* M. Dubuisson, *professeur* — *Dessin élémentaire.* MM. Lecat, *professeur*; Degouge, *professeur-adjoint.* — *Histoire de l'art.* M. Mamet, *professeur.*

Roubaix.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission de surveillance.* MM. le Maire, *président ;* Carlos Delattre, *vice-président ;* Henri Verlais, Édouard Dupire, Harinkouck, Vinchon, Funck, E. Roussel, Cornut.

Directeur, M. Mils ; *professeur de peinture et de bosse* ; *Dessin de figure et académie*, M. Bouzin ; *dessin élémentaire, ornement, histoire de l'art*, M. Seratzki ; *Architecture*, M. Roussel ; *géométrie descriptive, géométrie et mécanique appliquées, dessin de machines*, M. Codron ; *dessin linéaire élémentaire et mathématiques*, M. A. Faidherbe, I. ✪ ; *professeur-adjoint*, M. Faidherbe.

Cours d'anglais, M. N... ; *allemand*, M. Wilhem-Rohn ; *espagnol*, M. Dorion ; *italien*, M. H. Hache.

Physique, *chimie-manipulations-teinture*, M. l'abbé Vassart; *école de tissage*, M. Sadon ; *cours des chauffeurs*, M. Cornut.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Commission de surveillance.*—MM. N....., *président ;* P. Parent, Barrez, Bulteau et Pierre Destombes.

Directeur. M. V. Delannoy, A. ✪.

Professeurs. Solfége, hommes, M. Victor Delannoy; solfége, demoiselles, Mme Seynave; piano, Mlle Seynave; chant d'ensemble, M. Turbelin; classe élémentaire, M. E. Hodum; clarinette, MM. Lebacqz, C. Petit et E. Tesse; flûte, hautbois, basson et

saxophone, M. Knoor ; violon, M. V. Delannoy ; violoncelle et contre-basse, M. Landouzy ; instruments de cuivre, MM. D. Catteau, Caudron et Degrave ; petits instruments de cuivre, M. Boulcourt.

Tourcoing.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission administrative.* MM. le Maire *président;* J. Leblan, ✻, *vice-président;* V. Dervaux, adjoint J. Mathon; Cadeau, docteur en médecine; Sioen, ✠, docteur en médecine; Dupret, Grau-Libert, J. Roussel, O. Devaux, secrétaire en chef de la mairie, F. Dervaux, H. Chautoy, A. Deletombe.

Architecture. M. Louis Leblan, *directeur*, J. Bourgeois, *professeur-adjoint.*

Dessin et peinture, M. Saint-Quentin, *professeur.*

Musique vocale et instrumentale. MM. L. Montagne, *professeur-directeur* ; Nauwelaers, Mager, Stupuy, Tasnier, Stupuy fils, Leenders. *professeurs.*

Dunkerque.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. *Commission de surveillance des écoles d'architecture et de dessin.* MM. Detraux, *président;* Verley, *secrétaire;* Dubuisson, Schelley, Vianne, Ch. Collet..

Ecole d'Architecture, M. J. Lecocq, architecte de la ville, *professeur*, M. Debacker, *professeur de géométrie*, Delannoy. *professeur-adjoint.*

Dessin et peinture, MM. Desmit et Bourel, *professeurs.*

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Commission municipale de musique.* MM L. Crujeot, *président;* E. Pouleur, *secrétaire*; Demilleville, G. Dutoit, E. Petyt

Directeur. M. Neerman père.

Professeurs. MM. Neerman fils; C. Théry; Victor Lest; A. Melsen et Neerman père.

Bailleul.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — Cet établissement a été fondé par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.

Commission d'administration. MM. le Maire, *président;* Van Merris, Allo, Croes, P. Behaghel, Leroy et de Coussemaker Ignace.

Directeur, M. Swynghedauw, *professeur*, M. Croes, fils

Cambrai.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Administrateurs :* MM. Dutemple, conseiller municipal, *vice-président*, Ernest Maronniez, Léon Coupé, Manière, *censeur.*

Professeurs, MM. Datte, *professeur de violon et de violoncelle;* Mugnet, *professeur de clarinette et de saxophone;* Mascret, *professeur de flûte, hautbois et basson;* Dienne et Etienne, *professeurs d'instruments de cuivre* ; Datte, *professeur de solfège*, *cours supérieur* ; Caudriller, *idem*, *cours secondaire;* Etienne, *idem*, *cours élémentaire*.

ACADÉMIE DE DESSIN, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE. — *Commission de surveillance*, MM. le Maire, *président* ; le comte de Vendegies, *vice-président* ; Flayelle, Delannoy, Cornaille, de Baralle, Peinte, Bélamy ; *directeur*, M. Berger, fils ; *professeur*, M. Durieux.

COURS DE DESSIN INDUSTRIEL. — *Commission de surveillance*, MM. Cornaille fils; de Baralle, Bertrand, Devilder, Carbonel, Boileau, Messian ; *directeur*, M. Christian ; *professeur*, M. Desicy.

Maubeuge.

COURS DE DESSIN. M. Neulliés, *directeur*.

Douai.

Commission des écoles académiques, M. le Maire, *président*.

SECTION DES BEAUX ARTS. — MM. Farez, A ✪, ingénieur civil, *vice-président* ; Mahieu, commandant, *secrétaire* ; Meurant, architecte ; Moy, professeur à la Faculté des lettres; Gruson, ingénieur des ponts-et-chaussées ; M. Abel Desjardins, doyen de la Faculté des lettres ; M. Gosselin, ingénieur civil ; Giroud, député : Watelle, docteur en médecine.

SECTION DE MUSIQUE. — MM. Clavon, *vice-président* ; Boulé et Evrard.

Géométrie et mécanique appliquées aux arts, M. Guillet, *professeur-Directeur*.

Architecture, M. Guillet, *professeur-directeur* ; M. Neveux, *professeur-adjoint*.

Dessin, figure, M. Petit, *professeur* ; *ornement*, M. Delétrez, *id.*

Modelage et sculpture, M. Délétrez.

Cours de comptabilité et de tenue des livres, M. Riémain.

Cours de calligraphie, M. Flament.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. M. Cœuil, directeur ; M. Delahaye, professeur de solfège (garçons) ; Mlle Dubus, professeur de solfège (filles) ; Mme Fonrobert-Beauclair, professeur de vocalisation et chant (hommes et demoiselles) ; Mlle Sarrazin, professeur de piano (demoiselles), M. Petit, professeur de violon et d'alto ; M. E. Henry, professeur de violoncelle et de contrebrasse ; M. Auguste Bernard, professeur de flûte, hautbois et saxophone ; M. Alfred Bernard, professeur de clarinette ; M. Démoulier, professeur de basson et d'ophicléide ; M. Boulcourt, professeur de cor, cornet à piston, trompette et trombonne ; M. Delahaye, professeur de piano et d'accompagnement (jeunes gens).

Valenciennes.

ACADÉMIE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, AFFILIÉE A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE PARIS.

Membres administrateurs, MM. le Maire, *président*; de Saint-Ouen, *vice-président*; Léon Pesier, *secrétaire perpétuel*; Dutouquet, Dêcle, Charles Collet, Batigny, Foucart, de Quillacq, Dessain, Nicolle.

L'académie est surveillée alternativement par tous les membres. Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle on délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres surveillants.

Professeurs, MM. Henry-Eugène Delacroix, professeur de dessin et de peinture; Fache, professeur de sculpture, modelure et ornements; Dussart, professeur d'architecture; Petiaux, Auguste, professeur adjoint de peinture et sculpture.

COURS DE PEINTURE POUR LES JEUNES FILLES. — Mme Delacroix.

ÉCOLE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE. — MM. Nicolet, ✿ A, *professeur de physique*; N . . . , *professeur de chimie*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Membres administrateurs*, MM. le maire, *président*, Brunet, ✻, *vice-président*; Derombies, *secrétaire*; Charles, Vincent, J. Poulain, Labit, ✻.

Professeurs, MM. de Cornillon, violon; Duez, violoncelle; Gaubert, hautbois et clarinette; Longuevalle, flûte; Guffroy, cor et instruments de cuivre; Biloir, solfège.

LISTE DES IMPRIMEURS ET LIBRAIRES

BREVETÉS DANS LE DÉPARTEMENT.

Imprimeurs. A Lille, MM. Léonard Danel, ✻, Lefebvre, Bé hague, Vve Wilmot, Petit, Lefort, Six, Quarré, Bureau, Robbe, Ve Bayart, Dufour, Chieux, Potié, Barrez, Crépin, Ducoulombier, Mériaux, Vitez, E. Castiaux, Lagache, Massart, Duvocelle, Caron, Bauchet, Leleux, Becquart, Jules Bayart, Lazare, Pétro, Castelain, Ducatteau, Guillot-Lemayeur, Vittrant.—A Armentières, M. Cado, Auguste Verbaere. — A Comines, Ve Butin. — A Haubourdin, Dles Schoutteer.— A La Bassée, M. Boilly.—A La Madeleine, M. Guyot-Lemayer. — A Roubaix, MM. Reboux, Duthoit, Lesguillon, Florin fils, Leveugle, Juniet, Sénécaut, Cocheteux.—A Tourcoing, MM. Mathon, Vanaverbecq, Ve Rosoor.— A Dunkerque, Mmes Ve Kien, Ve Lorenzo, MM. d'Anglebert, Auguste Deworst, Michel Paul. — A Bergues, MM. Le Roy, Petit Aristide, Barbez. — A Hazebrouck, MM Ve Barbez, David, Poiriers. — A Estaires, M. Leroy, Guéquière. — A Bailleul, Mme Ve Vanneufville. — A Cambrai, MM. Régnier, Deligne et Lenglet, Ed. Deligne, Ve Carion, Renaut, Cuvellier.—Au Câteau, MM. Thomas Samaden, Piette.— A Solesmes, MM. Lebrun, Émile Ferruyt.—A Avesnes, MM. Dubois, Postiaux, Riez.— A Bavai, M. Jouglet.— A Fourmies, MM. Bachy, Reiblé. — A Maubeuge, MM. Beugnies, Ve Lévêque,

Adriensence, Boutet. — A Hautmont, M. Dupagny. — A Landrecies, M. Deloffre. — Au Quesnoy, M. Brasselet. — A Trélon, M. Rousseau. — A Douai, MM. Albert Duramou, Six, Dechristé, Crépin, Duthillœul, Robert Lepage, Linez. — A Orchies, M. Dubois. — A Valenciennes, Mme Ve Prignet, MM. Henry, Giard, Chuffart, Cordier, Houssin, Chambon. — A Saint-Amand, MM. Legru, Boucher. — A Denain, M. Palandre. — A Anzin, Célina Bosquelle, M. Dugour. — A Condé, M. Descamps. — A Aniches, MM. Joseph Vieil, Laloux.

Imprimeurs-lithographes. A Lille, MM. Lefebvre, Choquet, Danel (Léonard), ✱, Mme Bayart, MM. Dubois, Boldoduc, Schaller, Wannebrouck, Tribout, Delahaye, Petit, Bauchet, J. Lefort, Laloux, J. Dubois, Veuve Bossus, Bureau, Barrez, Dupont, Kockenpot, Fiévez, E. Castiaux, Montaigne, Lagache, Derache, Jombard, Béhague, Barbage, Le Bigot frères, Vitez-Gérard, Six, Becquart, Lasare, Duvocelle, Mériaux, Potié, Sarre-Barrez, R. de Boeve et E. Sourdeaux, Desclée et de Brouwer, Ficher, Padar.—A Roubaix, MM. Reboux, Florin, Lesguillon fils, Prouvost, Leveugle, Juniet, Duthoit, Cocheteux, Dardenne.—A Tourcoing, MM. Nathon, Vanaverbecq, Ve Rosoor, Verlinde, Glorieux.—A Armentières, M. Cado.—A Comines, Ve Butin.—A Haubourdin, Dles Schoutteer, MM. Minet, Nieuviart. —A Loos, M. Roussel.—A Dunkerque, MM. Brasseur, Bichain, Minet —A Hazebrouck, M. David.—A Estaires, M. Guéquière.—A Cambrai, MM. Deligne, Ve Simon, Régnier, Renaut.—Au Câteau, MM. Samaden, Piette.— Solesmes, MM. Lebrun, Drubaix.—A Avesnes, MM. Riez, Noquet Victor, Leblanc Victorine.—A Landrecies, M. Deloffre.—A Bavai, M. Jouglet Nestor.— A Fourmies. MM. Bachy, Reiblé.—A Hautmont, MM. Dupagny, Leblanc.—A Maubeuge, M. Beugnies.—Trélon, M. Rousseau.— A Douai, MM. Crépin, Duthillœul, Six, Robert Lepage, Liners.—A Saint-Amand, M. Legru.—A Anzin, M. Dugour.—A Denain, M. Palandre.—A Valenciennes, MM. Torrez, Ve Prignet, Henry, Giard, Houssin. — A Fresnes, Descamps-Turiaf. — A Condé, M. Watellez Edmond.

Imprimeurs en taille-douce — A Lille, MM. Schaller, Tribout, Bureau, Montaigne, Massart, Barbage, Faure, Jadot.

Libraires. A Lille, MM. Ve Laurent, Danel, ✱, Deswarte, Leleu, Dufour, Wilmot, Lefort, Billaux, Dubois, Quarré, Guillot, Béhague, Cambray, Bureau, Martin (Dlle), Ducatteau (Dame), Arnold (Dlle), Robbe, Bauchet (René), Couttenier, Garemin, Petit, Devriendt, Ve Dehen, Choquet, Bergès, Castiaux, Pétro, Ve Cufay, Cufay Petitot, Fourment, Lambert, Deswarte, dame Martin, Six, Ve Renaudin, Ed. Dufour, Martin, Dassonneville, Kockenpot, E. Castiaux, Fiévez, Ve Rousselle, Colard, Schaller, Ve Deroubaix, Lenoir, Herulme, Boitiaux, Honoré, Abraham, Sinsoilliez, Jenot, Manches, Masson, Minart, (Dame), Carette, Babin. Dubois Garbe Gergau, Béghin, Jenot, Potié, Goethals Désiré, Leconte Paul, R. de Boeve et E. Sourdeau,

Ducatillon, Lazare Léopold, Boittiaux, Jooris Valer, G. Liége, Gentés, Lecomte. — A Annœullin, M. Couvreur, (Dlle) Béghin, — A Armentières, MM. Cado, Verbaere, Verdier. — A La Bassée, M. Boilly. — A Comines, Ve Butin. — A Croix, M. Lesguillon père. — A Haubourdin, MM. Schoutheer, Nieuviart. — A La Madeleine, M. Dumoulin. — A Roubaix, MM. Juniet, (Dlle) Carette, Reboux, Catteau, Lesguillon fils, Florin, Plouvier, Dugauquier, Duthoit, Dorion, Dardenne, Rosoor-Welcomme, Vossaert, Sénécaux, Cocheteux. — A Seclin, M. Hue-Delacourt. — A Tourcoing, MM. Mathon, Vanaverbecq, Ve Rosoor, Glorieux. — A Dunkerque, Mme veuve Vancauwenberghe, Gillet (Dlle) MM. Lecocq, Vannorbecke, André, Brasseur, (Delle) Bacquet, Marteel (Dlle), Vandenbussche, Demaret (Dame), MM. Ricquer, Liénard, Duhan, Playe, Bichain, Doigneaux, Nierman—. A Bergues, MM. Barbez, Petyt. — A Bollezeele, M. De vulder. — A Bourbourg, M. Lancet, Ve Cadron. — A Gravelines, MM Lebon, Parisis. — A Hondschoote, M. Hennegrave. — A Rexpoëde, M. Marchand. — A Bailleul, M. Fihay, Veuve Vanneufville. — A Cassel, Mme Dominicus, Vandamme. — A Estaires, MM. Roussel, Guéquière. — A Hazebrouck, Mmes Gobrecht, Besse, Ve Barbez, MM. David, Porier. — A Merville, MM. Wantier, Delpierre, Bouve, Thellier. — A Cambrai, dame Lecocq. dame Bécourt, MM. Béal, Flanneau, Regnier, de Simon, Moyse, Troupeaux, Ve Carion Roussel, MM. Dupont, Etienne Victor. — A Caudry, M. Lecornez A., Ve Renaut. — Au Câteau, MM. Samaden, dame Piette, Mme Lebrun. — A Inchy, M. Poulin. — A Solesmes, M. Ferruyt, Ve Gambiez, Drubaix Antoine. — A Walincourt, M. François, dame Proy, Dupont François, — A Avesnes, MM. Eliet, Piérard (Dlle), dame Seine, Leblanc. — A Anor, Dlle Beaudoin, Hannecart. — A Bavai, M. Nestor, Jouglez fils, Bouchez Ve — A Berlaimont, Mme Allard, Génie. — Etrœungt, M. Lefebvre. — Fresnes M. Descamps-Turiaf. — A Fourmies, MM. Bachy, Reiblé. — A Gommegnies, Dlle Jouglez. — A Hautmont, MM. Leblanc, Dupagny. — A Landrecies, M. Deloffre, Hallinck (Dame). — A Maroilles, Ve Bénévot, Dehorter. — A Maubeuge, MM. Delgorge, Beugnies, Ve Levecque, Adriensence, Boutée. — Au Quesnoy, MM. Dauverchain, Carlier, Brasselet. — A Sars-Poteries, M. Vinck. — A Trélon, MM. Rousseau, Tricot, Payelle. — A Douai, MM. Foucart, Lafoscade, Duramou, Crépin, Dame Cuelenaere, Bonnart, Tilloy, dame Madoux, Lucas, Robert et Lepage, Dégez, Albain, Linez, Tinus Léon. — A Aniche, MM. Laloux, Viel. — A Marchiennes, M. Materne. — A Orchies, M. Dubois. — A Somain, M. Baillon. — A Saint-Amand, MM. Druon, Legru, Boucher. — A Anzin, MM. Dugour, Vasse, Rousseau Léon. — A Bouchain, dame Cousin, Donaint. — A Condé, MM. Descamps, Debruxelles. — A Denain, MM. Dandin, Guyot Jules, Maréral, Cambay. — A Onnaing, M. Desouter. — A Valenciennes, MM. Binois, Blary, Legru et Prignet, L. Henry, Giard, Dles Chambon, Coint, Houssin, Lemaître, Druesnes, Lesieur, Paymal Alexis.

JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.	NOMS du Gérant.	NOMS de l'Imprimeur.
	Journaux politiques.			
	ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.			
Dunkerque ..	L'Autorité	Quotidien. ...	Habar	Vve. Kien.
Id.	Le Journal de Dunkerque..	Id.	D'Anglebert ..	D'Anglebert.
Id.	Le Phare de Dunkerque ...	3 fois par sem.	Vandewynckel	Vandewynckel
Bergues.....	Journal de Bergues, bulletin commercial et indust.	Hebdomadaire	Leroy-Gontier.	Leroy-Gontier.
Id.	Revue commerciale.......	Id.........	Barbez	Barbez.
	ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.			
Hazebrouck..	L'Indicateur d'Hazebrouck.	2 fois par sem.	David........	David.
Id.	L'Echo de la Flandre......	Hebdomadaire	Spas.........	Barbez.
Id.	Journal d'Hazebrouck	b. hebdomad^re	Rubillard.....	Rubillard
Bailleul.	La Bailleuloise	Hebdomadaire	Vanneufville..	Vanneufville.
	ARRONDISSEMENT DE LILLE.			
Lille.	L'Echo du Nord	Quotidien	Verly........	Leleux.
Id.	Le Mémorial de Lille et du Nord de la France......	Id.	Chieux	Chieux.
Id.	Le Propagateur du Nord et du Pas-de-Calais	Id.	H. Lefebvre ..	Lefebvre-Ducrocq.
Id.	Le Progrès du Nord.......	Id.	Dugardin	Massart.
Id.	Le Courrier populaire.....	Id.	Petit.........	Petit.
Id.	La Vraie France..........	Id.	Ducoulombier.	Ducoulombier.
Id.	La Feuille des Campagnes.	Hebdomadaire	G. Legrand...	G. Legrand.
Id	Les Affiches et Annonces..	Quotidien....	Danel........	Danel .
Id.	Le Petit-Nord	Quotidien	Simon.	Simon .
Id.	La Semaine religieuse de Cambrai	Hebdomadaire	Cainne	Cainne.
Id.	Bulletin de l'Œuvre de l'Université catholique ..	Mensuel......	Clabaut......	Ducoulombier.
Id.	La Gazette du Nord........	Hebdomadaire	Léon Lefebvre.	Lefebvre-Ducrocq.
Id	Grains de Senevé.........	Mensuel......	Cainne	Cainne.
Id.	Union de prières pour la ville de Lille............	3 fois par sem.	Clabaut......	Lefebvre-Ducrocq.
Id.	La réforme sociale........	Hebdomadaire	Cheri-Dumez..	Vitez.
Roubaix.....	Le Journal de Roubaix.....	Quotidien. ...	Reboux.	Reboux.
Tourcoing ...	La Gazette de Tourcoing ..	Quotidien . . .	Reboux.	Reboux.
Armentières .	Le Journal d'Armentières..	Bi-hebdomad^re	Verbaere.....	Verbaere.
Id.	Le Journal d'Armentières et du Canton.............	Quotidien....	Béghin.......	Béghin.
	ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.			
Cambrai	L'Émancipateur	3 fois par sem.	Herlin	Vve. Carion.
Id.	La Gazette de Cambrai....	Id.	Regnier......	Regnier.
Id.	Le Libéral de Cambrai....	Id.	Cuvelier	Cuvelier.
Le Câteau. ..	Le Cambrésis............	2 fois par sem.	Lempereur. ..	Lempereur.
	ARRONDISSEMENT D'AVESNES.			
Avesnes.....	L'Observateur des arrondissements d'Avesnes, Cambrai et Valenciennes....	3 fois par sem.	Dubois.......	Dubois.
Avesnes	Le Patriote d'Avesnes	3 fois par sem.	Croy........	
Fourmies....	Le Journal de Fourmies....	Hebdomadaire	Bachy........	Bachy.
Maubeuge ...	La Frontière F^le d'Annonces	3 fois par sem	Réguiez	Adriensence.
	ARRONDISSEMENT DE DOUAI.			
Douai.......	L'Indépendant.	3 fois par sem.	Dutilleul	Dutilleul.
Id.	L'Ami du peuple	Id.	Crépin.......	Crépin.
Id.	La Gazette de Douai.....	Id.	Wallens	Duramon.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.	NOMS du Gérant.	NOMS de l'Imprimeur.
Douai.......	petite Gazette de Douai et de l'arrondissement.....	Hebdomadaire	Farine.........	Duramou.
	ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.			
Valenciennes	Le Courrier du Nord......	3 fois par sem.	Henry.......	Henry.
Id........	L'Echo de la frontière	Id.........	Lemaire......	Prignet.
Id........	L'Impartial du Nord......	Id.........	Prignet......	Id.
Condé......	Le Courrier de l'Escaut.....	2 Id.........	Housez.......	Turiaf......
	Journaux non politiques.			
Paris(1)...	Le Diable Rose...........	Mensuel......	Goudeau.....	Lefebvre-Ducrocq
Id........	Journal des marchands de modes................	Id........	Idem	
Id........	Les Modes européennes . .	Id.........	Laporte......	
Id........	Le Génie de la Mode	Bi-mensuel...	Goundeau.....	Id
Lille........	Le Journal des sciences médicales.............	Mensuel	Eustache	Danel.
Id..	Le Franc Blagueur.......	Paraît à différents interv..		
Id........	Le Petit lillois.....	Hebdomadaire	Péraire	Péraire .
Id........	Le Matériel industriel du Nord de la France et de la Belgique...........	Mensuel......	Deswarte	Six-Horemans.
Id........	Le Portefeuille d'un Conteur	Id.........	Beaufort.....	Lefebvre-Ducrocq.
Id........	Le Journal circulaire du marché linier de Lille...	Hebdomadaire	Dubar.......	Leleux.
Id........	Journal des brasseurs.....	Id.........	Puvrez.......	Lefebvre-Ducrocq.
Id........	Le Nord finance	Id.........	Valkerbury...	Vitez
Id........	La Feuille d'annonc. du Nord	Quotidien. ...	Danel........	Danel.
Id........	La Région du Nord..	Mensuel	Ridoux.......	Vitez.
Id........	Le Marinier	Hebdomadaire	Vitez.........	Vitez.
Id........	La Halle de Paris.........	Id.........	Tétart.......	Mériaux.
Id........	Les Grandes nouv[les] du jour	Bi-mensuel...		
Id........	Bulletin de l'Adoration réparatrice.............	à diff. interv..	Clabaut......	Lefebvre-Ducrocq.
Id........	Le Bonhomme Flamand ou Journal des Flandres....	Hebdomadeire	Couailhac....	Lebigot frères.
Id........	Annonces de l'arr. de Lille.	Id.	Bébin........	Vitez
Id........	Lille-Théâtre........	Id.	Noyelle	Lebigot frères.
Id........	Le Nord contemporain.....	Bi-mensuel...	Cambier.....	Jules Petit.
Id........	Annonces de l-arr. d'Arras..	Hebdomadaire	Bébin........	Vitez
Id........	Gymnastic'Sport-Nord.....	Bi-mensuel...	Vangehuchten	Massart
Valenciennes.	Le Sport-Nord	Hebdomadaire	Baudrain.....	Prignet.
Id........	Le Coopérateur	Mensuel......		
Condé.......	Le Courrier de l'Escaut ...	Hebdomadaire	Housez.......	Tourief-Descamps.
Douai.......	Le Douaisien............	Id.........	Bilbaut.......	Vitez.
Id........	L'Echo commercial et industriel du Nord et du P.-de-C	Mensuel	Obez	Vitez.
Id........	Bulletin de l'union géographique du N. de la France	Id.	Alain-Chartier	Danel,
Fourmies....	Courrier de Fourmies.....	Hebdomadaire	Reiblé.......	Reiblé.
Maubeuge...	La Sambre	Id	Boutée	Boutée.
Cambrai.....	La Revue de Cambrai.....	Id.........		
Id........	Le Coup de marteau......	id, ...	Marcq	Regnier-Farcy
Dunkerque...	Le Trésorier du soldat.....	Nensuel......	Bommelaer...	Michel.

(1) Ces journaux paraissent à Paris, mais sont imprimés et déposés à Lille.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Un décret du 28 décembre 1870 porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département et que néanmoins toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Le tarif du prix d'insertion est fixé à 15 centimes par ligne de 34 lettres, caractère gaillarde, l'*n* pris pour type de justification, conformément à l'arrêt du 5 janvier 1871.

Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement à cinquante centimes.

AGRICULTURE.

CHAMBRES CONSULTATIVES.

La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation des chambres d'agriculture a été modifiée par un décret du 25 mars 1852, portant qu'il sera établi, dans chaque arrondissement, une chambre consultative d'agriculture, dont les membres seront nommés par le Préfet, pour trois ans.

Les chambres consultatives d'agriculture sont composées d'un nombre de membres égal à celui des cantons de l'arrondissement. Elles sont présidées dans l'arrondissement chef-lieu du département par le Préfet, et dans les autres arrondissements par le sous-préfet. Elles nomment au scrutin un vice-président et un secrétaire.

Conformément aux dispositions du décret précité, M. le Préfet a, par un arrêté du 19 mai 1874, procédé à la réorganisation des chambres consultatives du département.

Voici la composition de ces chambres :

Arrondissement de Dunkerque. MM. Dantu, maire à Steene ;

Belle, agriculteur et maire à Bourbourg-Campagne; Lebecque, agriculteur à Coudekerque; Vandenbavière, agriculteur à Loon; Vandercolme, propriétaire et agriculteur à Dunkerque; Dehaene, agriculteur et maire à Wormhoudt; Maegherman, agriculteur et maire à Grande-Synthe.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. D. Claudorez, cultivateur, a Hazebrouck, *vice-président*; Margerin du Metz, propriétaire, à Hazebrouck, *secrétaire;* Beck, propriétaire, à Steenvoorde; Plouvier, maire de Steenwerck; Vandewalle, maire de Berthen; Bouilliez, à Merville; Becquaert, maire d'Arnèke.

Arrondissement de Lille. MM. V. Meurein, ✱ ✠, agronome, *vice-président*; Deleporte-Bayart, à Roubaix, *secrétaire;* E. Behagle, cultivateur et distillateur a La Chapelle d'Armentières; Despretz Florimond, père, cultivateur à Cappelle; Potié, conseiller général, cultivateur à Haubourdin; Leroy-Dubois, propriétaire et maire à Illies; Bouchery Charles, cultivateur, conseiller général et agriculteur à Sailly-lez-Lannoy; Kuhlmann, père, C ✱, fabricant de produits chimiques; Bonte Adrien, négociant, industriel à Lille; Ed. Desbonnets, négociant en farines, à Lille; Catel-Beghin, ✱ propriétaire à Lille; Beghin Ferdinand, fabricant de sucre à Thumeries; Fauvarque, cultivateur à Quesnoy-sur-Deûle; Chieus, père, vétérinaire à Roubaix; L. Heddebault, cultivateur, fabricant d'engrais à Houplin; Vandebeulque, cultivateur à Tourcoing.

Arrondissement de Cambrai. MM. Danquigny-Mallet, conseiller municipal à Cambrai; Herbet, maire d'Haynecourt; Dejardin, maire de Carnières; Carpentier à Caudry; Lombois, maire de Catillon; Boulanger, maire de Doignies; Vallez, maire de Briastre.

Arrondissement d'Avesnes. MM. le Sous-Préfet, *président*; Pierre Lemaire, propriétaire et maire à Gognies-Chaussée, *vice-président*; Darche-Levent, conseiller d'arrondissement à Bavay, *secrétaire*; Mariscal Louis, pharmacien à Dourlers; Cuisset Jules conseiller municipal, à Haut-Lieu; Carpentier, agriculteur et brasseur à Aulnoye; Azambre, propriétaire et maire à Maroilles; Boulangé, conseiller général à Salesches; Carlier-Rousseau, agriculteur à Villers-Pol; Bever, agriculteur, à Solre-le-Château; Réal-Boillot, filateur et conseiller d'arrondissement, à Wignehies.

Arrondissement de Douai. MM. Trannin, fabricant de sucre, maire, à Lambres; Vasse, ✱, chimiste, à Douai; Bernard, à Roost-

Warendin; Couppé, maire et fabricant de sucre à Férin ; Benoit, Couplet, fabricant de sucre, à Marchiennes; Ch. Desmoutiers, fabricant de sucre, à Faumont.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Caullet, agriculteur et maire, à Haspres, *vice-président ;* Petit, agriculteur, à Condé ; Davaine Jonathan, à Saint-Amand ; Bouchart, agriculteur et maire à Lecelles ; A. Brabant, agriculteur, à Onnaing ; Jouglet Théophile à Anzin ; Macarez, agriculteur à Haulchin ; M. Ségard, *secrétaire.*

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. (1)

LILLE. — SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

Bureau: MM. Corenwinder, de Lille, *président*; Bernard, de Roost -Varendin; Macarez, de Solesmes ; Lemaire, de Maubeuge et Claudorez, d'Hazebrouck, *vice-présidents* ; Gustave Dubar, de Lille, *secrétaire-général* ; Roger, de Roubaix, et A. Renouard, de Lille, *secrétaires*, Deleporte-Bayart, de Roubaix, *trésorier*; A. Renouard, *bibliothécaire-archiviste.*

DUNKERQUE.

La société d'agriculture de Dunkerque comprend les cinq cantons de Dunkerque-Est et Ouest, de Bergues, de Wormhoudt et d'Hondschoote. Elle se compose de 130 membres.

Bureau : MM. N . . . , *président ;* De Bacque, *trésorier*, Coolen, *secrétaire;* Claeys, *secrétaire-archiviste.*

Membres résidants — Canton de Dunkerque-Est. MM. Vandercolme, ✻, *vice-président.*

Canton de Dunkerque-Ouest. M. Delelis ✻, *vice-président.*

Canton de Bergues. M. Vanherzeecke, ✻; *vice-président.*

Canton de Wormhoudt. M. Dehaene, *vice-président*, à Worm houdt.

Canton d'Hondschoote. M. Mallengier, *vice-président*, aux Moëres.

BOURBOURG.

La société de Bourbourg comprend les cantons de Bourbourg et de Gravelines.

(1) Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont inscrites au chapitre Sciences et Arts.

Bureau : MM. Ed. Hubert-Legaigneur, *président ;* Belle et Vandenbavière, cultivateurs, *vice-présidents;* Vercoustre, conseiller d'arrondissement, *secrétaire;* N . . . . , *secrétaire-adjoint ;* Louf, cultivateur, à St-Georges, *trésorier-bibliothécaire.*

M. Demeunynck, ✻, *président-honoraire,* à Lille.

Membres titulaires de la société. — Ils sont au nombre de 82.

HAZEBROUCK.

Bureau. MM. le Sous-Préfet, Claudorez Dominique, *présidents-honoraires*; Margerin du Metz, *président ;* Bouilliez, *vice-président* ; Chaudorez, Paul, *secrétaire ;* de St-Mart, *trésorier.*

Les autres membres de la Société sont au nombre de 169.

BAILLEUL.

Bailleul. MM. de Coussemaker, Ignace, adjoint au maire do Bailleul, *président;* H. Bieswal et P. Becuwe, *vice-présidents ;* D. Depoorter, *secrétaire ;* C. Hopsomer, *trésorier.*

Les autres membres de la Société sont au nombre de 140.

LILLE. — COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT,

Créé par arrêté du Préfet du 22 *août* 1853.

Ce comice est composé de 4 membres honoraires et de 600 membres titulaires.

Membres honoraires. MM. le Préfet du Nord, *président d'honneur,* le secrétaire-général de la Préfecture ; le maire de Lille ; le général commandant la division.

Bureau. MM. Beaucarne-Leroux, ✻, *président* ; Hélin, Demeuninck, ✻, *vice-présidents* ; De Norguet, *secrétaire-général ;* Desrousseaux, *secrétaire-adjoint ;* H. Butin, *bibliothécaire;* Nicole, *bibliothécaire-adjoint ;* Tripier-Durieux, *trésorier.*

Le nombre des membres titulaires est de *six cents*, choisis parmi les cultivateurs et les agronomes de l'arrondissement de Lille.

AVESNES.

M. le Sous-Préfet de l'arrondissement, *président honoraire.*

MM. Legrand, *président* ; Pierre Lemaire, *vice-président* ; Victor

Dubois, *secrétaire ;* Jules Hiroux, *trésorier*; Deharvengt-Derkenne, *bibliothécaire.*

VALENCIENNES.

Comices agricoles de l'arrondissement.

VALENCIENNES. — *Agriculture*, MM. Bultot, *président ;* Hunet, 1er *vice-président* ; Mariage, ✻, 2e *vice-président* ; Damien, *secrétaire.*

DENAIN. — MM. Crépin-Deslinsel, ✻, *président ;* Payen-Elie, *vice-président ;* Gouvion Jules, *secrétaire*, N..., *trésorier.*

SAINT-AMAND. — MM. Davaine-Nicole, *président ;* Davaine, Jonathan, *vice-président ;* Desailly, *secrétaire*, Waché, *trésorier.*

CAMBRAI.

Bureau. MM. Boulanger, propriétaire, à Doignies, *président* ; Tribou, à Hem-Lenglet; Dejardin, à Carnières ; *vice-présidents*; E. Le Roy, à Crèvecœur, *secrétaire-général ;* Blin, *bibliothécaire* à Cambrai, *secrétaire-rédacteur* ; Richard, *secrétaire-archiviste* ; Millot, notaire, *trésorier.*

Nombre des membres, 250.

Un Concours est organisé chaque année, et a lieu alternativement dans chacun des 6 chefs-lieux de Canton. Il a eu lieu à Solesmes en 1879. — Carnières a eu son tour en 1880, Marcoing aura le sien en 1881, Le Câteau en 1882, Cambrai en 1883 et Clary en 1884.

Haras.

Le département du Nord fait partie du 1er arrondissement des Haras.

Inspecteur général : M. de la Motte-Rouge, à Compiègne; *directeur* : M. de Cossigny, à Compiègne.

L'administration des Haras a primé en 1880, 39 étalons qui ont touché 14,300 fr. de primes, et en a autorisé 9. Elle a placé, dans le Nord, en 1880, 10 étalons, répartis : à Bourbourg, 3 (1 pur sang et 2 étalons de trait); à Douai, 4 (3 demi-sang et 1 de trait) ; à Saint-Amand, 3 (2 demi-sang et 1 de trait).

Il existe dans le département du Nord 92 étalons concourant à la reproduction d'une manière utile.

Art vétérinaire.

Le nombre des vétérinaires brevetés exerçant dans le département est de 86, qui se répartissent par arrondissement, savoir :

Dunkerque, 4; Lille, 20; Cambrai, 15; Avesnes, 18; Douai, 7; Valenciennes, 18; Hazebrouck, 4.

Association vétérinaire des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Autorisée par décision ministérielle du 14 *octobre* 1844.

Président, M. Delplanque, à Douai;
Vétérinaire du département du Nord, M. Pollet à Lille.

SERVICE SANITAIRE DES MALADIES CONTAGIEUSES ÉPIZOOTIQUES.

Ce service est institué dans le département du Nord, depuis le 8 mars 1877. Les vétérinaires, qui en font partie, au nombre de 51, sont désignés sous la dénomination de vétérinaires cantonaux des épizooties.

Inspecteur vétérinaire du service des épizooties; M. Pollet, *vétérinaire départemental, à Lille.*

Drainage.

Le service du drainage est placé, depuis le 1er janvier 1859, dans les attributions de MM. les Ingénieurs des ponts-et-chaussées.

La loi du 17 juillet 1856, sur le drainage, dispose qu'une somme de cent millions est affectée à des prêts destinés à faciliter les opérations du drainage. Ces prêts sont remboursables en 25 ans, par annuités comprenant l'amortissement du capital et l'intérêt calculé à 4 p. %. — Un décret du 21 septembre 1858 a déterminé la forme et l'instruction des demandes de prêts, et les conditions de ces prêts.

INDUSTRIE. — COMMERCE.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Les Chambres de commerce existant dans le département sont au nombre de six. Elles sont composées comme suit :

LILLE. M. le Préfet, *président d'honneur;* Kuhlmann, C. ✻, *président honoraire;* H. Bernard, ✻, *président;* E. Delesalle; Decroix; A. Masquelier; E. Agache ; A. Bonte ; Th. Barrois ; Bautista ; A. Delesalle ; Bonduelle ; H. Labbe ; A. Descamps ; P. Derode ; Scrive-Bigo ; P. Le Gavrian ; J. Schoutteten ; Vial ; Brunet.

Membres correspondants. MM. Béghin, à Armentières ; Wallerand, ✻, Bertrand-Milcent, dans l'arrondissement de Cambrai.— *secrétaire de la chambre*, M. Tournier.

DUNKERQUE. MM. Auguste Petyt, ✻, *président honoraire;* J.-B. Trystram, *président*, député du Nord ; C[t]. Bourdon, *vice-président* ; Alf. Petyt, *trésorier* ; Ad. Fichaux ; E. Lavergne, P. Marchand, D. Spiers, Vancosten, J. Vancauwenberghe-Lemaire, Désiré Vancauwenberghe-Bellenger, Th. Foort, Demarle-Fétel, L. Dubuisson, L. Herbart.

ROUBAIX. MM. A. Delfosse, ✻, *président;* Scrépel-Roussel, *vice-président ;* Th. Leuridan, ✠, *secrétaire ;* H. Mathon, *trésorier ;* G. Wattinne; F. Roussel ; J. Lagache, fils ; Eloy-Duvillier ; Parent-Monfort; A. Vinchon, Th. Funck, Motte-Bossut, ✻, Voldemar-Lestienne.

TOURCOING. MM. Desurmont-Desurmont, ✻, *président honoraire ;* Jonglez-Desurmont, *président ;* Motte-Dewavrin, *vice-président ;* Scalabre-Delcour, *trésorier-archiviste ;* F. Masurel, F. Debuchy, Lorthiois - Desplanque, D. Leurent, Herbaut - Thibeauts, P. Lemaître, L. Bernard, J.-B. Desurmont, E. Jourdain, *secrétaire.*

DOUAI. MM. Charles de Baillencourt, *président ;* V. Hanotte, ✻, *vice-président ;* Alain-Charlier, ✻, *secrétaire;* Vandenbroeck, *tré-*

sorier ; Cavroy; Fiévet; Paix; Wibault; Farez, ✿ A.; Giroud ✻; A. Trannin.

Membres correspondants. MM. Lanvin, à Fressain. — *Secrétaire-archiviste de la Chambre*, M. Richart.

CAMBRAI. MM. Wallerand, Louis. ✻, *président*; Seydoux, Jean-Etienne-Charles, O. ✻, *vice-président;* Petit, Charles, *secrétaire*; Bautista, Antoine-Louis, *trésorier*; Ménard, Antoine-Gérard, Hallette, Jules; Ledieu, René; Ménard, Henri; Delloye, Charles; Mallez, Paul-Marie; Brabant, Jules-Eugène-Amédée-François, ✻; Wiart, Henri-Joseph.

VALENCIENNES. MM. Charles Delame, *président;* Harpignies, pére, *vice-président*; Leduc, *trésorier*, A. Wagret, J. Durel, Dubois, Jeronnez, Lamour, Debrabant. — M. Ernest Bouton, *Secrétaire.*

CHAMBRES CONSULTATIVES DES ARTS ET MANUFACTURES.

Deux Chambres consultatives sont établies dans ce département, à Armentières, et à Avesnes. Voici la monenclature des membres qui les composent :

ARMENTIÈRES.

Vice-président, M. Edouard Dufour; *Membres*, MM. Vial; Leuridan-Bouche; Lutun; Gille; Miellez; Félix Deren; Pierre Woussen; Auguste Mahieu; Lacherez; Fremaux-Théry.

AVESNES. MM. G. Sculfort, *président;* Aubry, *vice-président;* Horrie, *secrétaire;* Boussus, Dubois, Georges, Pecqueriaux, Pigé, Carlier, Gillard, Clavon.

BUREAUX DE CONDITIONNEMENT DES SOIES, DES LAINES ET DES COTONS, DE PESAGE DES MATIÈRES TEXTILES, DE DÉCREUSAGE OFFICIEUX, DE TITRAGE ET DE NUMÉROTAGE DES FILS.

ROUBAIX. Un décret du 31 août 1858 a autorisé la ville de Roubaix à ouvrir un bureau pour le conditionnement des soies et des laines.

Un autre décret du 15 janvier 1862 a autorisé le conditionne-

ment des cotons et a institué un bureau de titrage pour les fils de tous genres.

Un arrêté préfectoral du 27 août 1858 a institué un bureau de pesage spécial pour les soies, les laines et autres matières textiles.

Commission de surveillance. MM. A Morel ✻, Th. Funch, P. Elipo, conseillers municipaux; A. Delfosse, ✻; H. Mathon membres de la Chambre de commerce.

Directeur, M. A. Musin, ✠; *receveur*, M. Salmon, plus 34 employés et agents divers.

Depuis le 20 octobre 1873, la Condition publique de Roubaix a organisé un service spécial pour le rinçage et le dégraissage ou décreusage des soies, des laines et des cotons.

Cette opération complémentaire n'a encore aucun caractère officiel; entièrement facultative, elle est laissée à l'appréciation du commerce et de l'industrie.

Un service de factage spécial *restitue gratuitement* à Roubaix et à Tourcoing, les échantillons prélevés pour les opérations.

Comme importance, les bureaux de Roubaix font autant à eux seuls, que tous les bureaux réunis de Reims, Tourcoing, Amiens et Fourmies.

TOURCOING. Le bureau de Tourcoing a été autorisé par décret du 11 février 1863, et a été inauguré le 5 novembre de la même année.

Commission de surveillance. MM. Ch. Jonglez; président de la Chambre de Commerce, H. Deroubaix, Lorthiois-Desplanques, Fr. Masurel, L. Bernard.

Directeur. M. Desmettre.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX, COMMUN AUX DEUX VILLES DE TOURCOING ET DE ROUBAIX.

Une distribution d'eau commune aux deux villes de Tourcoing et de Roubaix, fonctionne depuis le 23 août 1863.

Les eaux distribuées, qui sont uniquement pour l'usage industriel, sont prises à la rivière de la Lys, en la commune de Bousbecques, où les deux cités précédemment indiquées ont élevé une usine contenant trois machines élévatoires.

La direction de cet important service a son siége à Tourcoing.

Directeur. M. Rymkiewiez; *inspecteur*, M. Louchet (à Roubaix); *Régisseur-comptable*, M. Descamps; *piqueur*, M. Rifflard, ✻.

Inspection du travail des enfants dans les manufactures.

Les enfants et filles mineures ne peuvent être employés à un travail industriel, dans les manufactures, fabriques, usines, mines, chantiers et ateliers que sous les conditions déterminées par la loi du 19 mai 1874.

Un décret du 15 février 1875 a déterminé les circonscriptions territoriales des inspections instituées par la loi précitée.

La 6e circonscription comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais. La résidence est Lille.

Inspecteur divisionnaire, M. Nadeau ✻, rue Boileux, 26.

Inspecteurs départementaux. MM. Arnold ✠, rue d'Anvers, 30, à Lille; Pastour ✻, à Valenciennes, rue Abel-de-Pujal, 14.

Comité linier du Nord et Association pour l'extension de la culture du lin.

(*Fondé en* 1849).

MM. Julien Le Blan, à Lille, *président*; Georges Colombier, à Haubourdin, *vice-président*; Edouard Agache, à Lille, *secrétaire-général*, Gustave Dubar, à Lille *secrétaire*.

Membres: MM. Bayeux fils, à Lille; Boutemy, à Lannoy; G. Cannissié, A. Casse, à Fives-Lille; Ch. Catel fils, Eugène Crépy, Ange Descamps, J. Dequoy, à Lille; de Baillencourt, à Douai; Duplay, à Frévent, Faucheur-Desmedt, à Lille; Guillemaud aîné, à Seclin; Lemaître fils, à Halluin; Leroy-Crépaux, à Lille; Auguste Mahieu, à Armentières; Jules Ovigneur, à Halluin; Alfred Renouard fils, Georges Saint-Léger, Scrive-Loyer, à Lille; Van Cauwenberghe, à Dunkerque; Villard, à Armentières.

Syndicat des filateurs de coton du Nord.

MM. Alfred Thiriez, *président*; Alfred Delesalle, *vice-président*; Jules Schoutteten, *secrétaire-général*; Gustave Dubar, *secrétaire*.

Membres: MM. Théodore Barrois, Julien Le Blan, Auguste

Wallaert, Lefebvre-Horrent, Ernest Loyer, Julien Thiriez, Motte-Bossut, Debuchy, Eloy-Duvillier.

BANQUE DE FRANCE. — SUCCURSALE DE LILLE.

Un décret du Gouvernement provisoire, en date du 27 avril 1848, a réuni la banque de Lille à la banque de France.

SUCCURSALE DE LILLE. *Directeur*, M. Hartung, ✻; *Administrateurs*, MM. Bernard Henri, ✻; J. Decroix; G. Delesalle; A. Descamps, ✻; Scalbert; Ed. Longhaye; Auguste Masquelier, ✻; A. Wallaert; *censeurs*, MM. Scrive-Bigo, ✻; Descamps-Crespel; C. Mas; *contrôleur*, G. Verron; *caissier*, M. Bourriot.

SUCCURSALE DE VALENCIENNES. *Directeur*, M. Dupleix; *Administrateurs*, MM. Bracq, ✻, Dubois, Decle, Lecat, Pierard, Quillacq, P. Dupont. — *Censeurs*. MM. Boca, B. Dupont, ✻. — *Caissier*, M. Van Gelder. — *Chef de comptabilité*, M. Ruellé-Duchéné.

SUCCURSALE DE DUNKERQUE. *Etablie par décret du* 13 *juin* 1855. *Directeur*, M. Boutoëy. — *Administrateurs*, MM. Bourdon, Z. Choquet, G. Féron, Vancosten, A. Vendercolme. — *Censeurs*, MM. Carlier, A. ✻, de Cleebsattel, O. ✻, Carpentier; *caissier*, Bameule.

SUCCURSALE DE ROUBAIX-TOURCOING. *Autorisée par décret du* 31 *décembre* 1867 — M. L. Ronceray, *directeur*. — B. Trouslard, *caissier*.

BOURSES DE COMMERCE.

Cinq bourses de commerce existent dans le département du Nord; elles sont établies à Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes et Tourcoing.

BOURSE DE DUNKERQUE. *Agents de change*, *courtiers d'assurances*, *interprètes et conducteurs de navires*. — *Chambre syndicale*, M. D. Spiers *syndic*; A. Plaideau, *premier adjoint*; Debaecker, *deuxième adjoint*; A. Sergent, *troisième adjoint*; L. Toutain, *quatrième adjoint*; Leroy, Alibert, L. Deman, Toutin, G. Ladureau, F. Codron.

Courtier honoraire; M. A. Vandercolme, père.

BOURSE DE LILLE. *Agents de change*. MM. Verbiest, Liagre, Févez Pajot, Paquin, Lemaire.

BOURSE DE DOUAI. *Courtiers de commerce*, MM. Pouille, Maure, Campion, Pochez, Camille Lefebvre, et Dupire.

BOURSE DE VALENCIENNES. Il doit y avoir six agents de change; aucun n'est encore pourvu d'une nomination régulière.

BOURSE DE TOURCOING. *Courtiers de commerce*, M. Emile Destombes, Ferd. Lapersonne, Ant. Roussel.

Agents consulaires étrangers en résidence dans le département.

DUNKERQUE. — Allemagne, consul: M. A. Wagner; Angleterre, vice-consul: M. Taylor; Autriche-Hongrie, consul: M. Numa Plaideau; Belgique, consul: M. L. Dewulf-Cailleret; Brésil, Mexique et Grèce, consul: M. G. Féron; Danemark, consul: M. Bonvarlet. Espagne, vice-consul: M. Th. Foort; Etats-Unis, vice-consul; M. Lemattre; Italie, consul: M. Th. Foort; Pays-Bas, consul: M. Ingelet, vice-consul: M. Ed. Petyt; Pérou; consul: M. N..., Portugal, vice-consul: M. Jodocius; Russie et Costa-Rica, consul: M. L. Debaecque: Suède et Norwège, consul: M. Ch. Collet: Turquie, consul: M. Ed. de Clebsattel.

GRAVELINES. M. Demarle-Fétel, vice-consul de Suède, Norwège et Danemarck.

LILLE. MM. Dansaert, consul de Belgique; Crépy, vice-consul; Dubois Grégoire, consul des États-Unis; Desrousseaux, vice-consul de Portugal; Bayart, vice-consul du Brésil; Venot, vice-consul d'Espagne; Renouard, vice-consul d'Italie.

ROUBAIX. MM. Allard, consul de Belgique; Lepoutre, consul des Pays-Bas; Piat, vice-consul des Etats-Unis; Truffaut, consul d'Espagne.

TOURCOING. M. Sioen, ✠, consul de Belgique.

CAMBRAI. M. Ch. Roth Le Gentil (✪ A) ✠, banquier, vice-consul d'Espagne.

VALENCIENNES. M. Nauts, consul de Belgique.

COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE.

Un décret du 1er juillet 1855 a établi dans chaque canton une commission de statistique chargée de remplir et de tenir à jour

pour les communes de la circonscription cantonale, deux tableaux de renseignements sur les faits statistiques dont il importe que le Gouvernement ait la connaissance annuelle et sur ceux qui, par leur nature, ne peuvent être utilement recueillis que tous les cinq ans. Les membres des commissions sont nommés par le Préfet. Dans les villes, chefs-lieux de département ou d'arrondissement comprenant plusieurs cantons, il n'y a qu'une seule commission.

Les Préfets et Sous-Préfets sont présidents de droit des commissions établies dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement. Les autres commissions ont un président nommé par le Préfet. Chaque commission peut élire un ou plusieurs secrétaires-archivistes.

Les Commissions cantonales de statistique ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 5 décembre 1873.

Deuxième partie.

DOCUMENTS STATISTIQUES.

NOTICE TOPOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE.

Topographie.

Le département du Nord, ainsi nommé à cause de sa position géographique, qui est la plus septentrionale de la France, est situé entre les 0° 13' à l'ouest, et 2° 3' à l'est du méridien de l'Observatoire de Paris, et entre les 49° 58' et 51° 5' de latitude.

Il est formé de la réunion des anciennes provinces ci-après, savoir: la Flandre française en entier; le Cambrésis, sauf quatre communes, et le Hainaut français presque en totalité. Il comprend en outre quelques communes de l'Artois dans les arrondissements de Lille, Douai et Cambrai, et dans ce dernier, cinq communes du Vermandois.

Les limites du département sont: au nord-ouest, la Manche; au nord-est la Belgique; au sud-est, le département de l'Aisne; et au-sud-ouest, les départements de la Somme et du Pas-de-Calais.

Il s'étend du nord-ouest au sud-est, et sa longueur, prise de Dunkerque jusqu'à Baives, commune située au-delà du bourg de Trélon, à l'extrémité de l'arrondissement d'Avesnes, est d'environ 200 kilomètres. Sa largeur est très-variable dans les diverses parties qui le composent; prise à Gouzeaucourt jusqu'à Condé, elle est de 64 kilomètres, tandis que vers Armentières, où le territoire est très-resserré, elle est de 5 kilomètres seulement. Sa surface totale est de 568,087 hectares.

Aspect.

Éminences. Le département du Nord est un pays de plaine. Il y existe cependant quelques éminences, dont les plus remarquables sont dans l'arrondissement de Dunkerque: celle de Watten,

coteau peu élevé, 73 mètres au-dessus du niveau de la mer, dont le noyau est composé de sable et de gravier mélé de terres glaises; dans l'arrondissement d'Hazebrouck, le mont Cassel, 163 mètres, ceux des Récollets, 140 mètres, des Cattes, 137 mètres, et le Mont-Noir, 130 mètres, qui tous ont un noyau de sable jaune tirant sur le rouge, mélé d'une partie de grès fort tendre; dans l'arrondissement de Lille, le Mons-en-Pévèle, 107 mètres, qui a pour noyau un sable mélé de pierre meulière; dans les arrondissements de Douai et de Valenciennes, quelques coteaux peu élevés, renfermant des carrières de sable et de grès, qui s'étendent entre ces deux villes et pénètrent dans l'arrondissement de Cambrai; dans ce dernier, les coteaux de la Terrière, de Marcoing, du Bois-de-Bourlon, du Camp-de-César, de Bonavis, toutes éminences dont les pentes sont peu sensibles et qui ont cependant longtemps passé pour la partie la plus élevée du département. Bonavis, ancien relai de poste sur la route nationale de Lille à Paris, n'est qu'à 126 mètres, soit à 37 mètres moins haut que le Mont-Cassel, lequel n'est pas le point culminant du département; ce point est dans l'arrondissement d'Avesnes, où, à mesure qu'on avance vers le sud-est, on monte progressivement à 150, 200, 250 et même 266 mètres, jusqu'à la haie du Bois-Saint-Hubert, sur le territoire de la commune d'Anor, et sur la frontière belge.

Vallées. Il existe plusieurs vallées dans l'arrondissement de Douai, Valenciennes, Cambrai et Avesnes, mais elles sont peu profondes et peu remarquables. Les principales sont:

La vallée de la Scarpe qui s'étend depuis Courchelettes jusqu'à Mortagne, ayant 15 mèt. 77 de pente sur une largeur inégale.

La vallée de la Sensée ayant 4 mètres 79 centimètres de pente sur une largeur moyenne de 400 mètres et un développement de 10,500.

La vallée de l'Escaut, depuis l'entrée de cette rivière dans le département jusqu'à sa sortie, d'une largeur qui s'accroît insensiblement de 200 à 400 et 500 mètres, avec 63 mètres de pente.

La vallée de l'Hogneau, d'une longueur de 26,000 mètres, sur une largeur de 1,200 et sur une pente de 55 mètres.

La vallée de la Selle, longueur de 37,000 mètres sur 300 à 800 mètres de largeur, sa pente est de 55 mètres.

La vallée de la Rhonelle, ayant 26,000 mètres de longueur, 400 à 1,000 mètres de largeur et 30 mètres de pente.

La principale vallée de l'Écaillon: longueur 25,000 mètres, largeur, 400 à 1,000 mètres; pente, 28 mètres.

La vallée de la Sambre, longue dans le département de 5 my-

riamètres, 5,176 mètres de largeur réduite, avec 30 mètres pente.

La vallée de l'Helpe-Majeure, ayant 4 myriamètres environ de longueur, sur une largeur qui s'accroît de 400 à 2,000 métres avec pente de 50 mètres.

La vallée de l'Helpe-Mineure, longue de 4 myriamètres sur 50 à 1200 mètres de largeur, avec 70 mètres de pente.

Il existe dans le département quelques autres vallées de moindre importance; de ce nombre sont les trois petites vallées des sources de l'Hogneau, les trois vallées des sources de l'Ecaillon, etc.

RIVIÈRES. Les rivières qui arrosent le département sont au nombre de 27 (1).

L'Aa, qui prend sa source un peu au-dessus du village de Bourth, dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à St-Momelin et se dirige en droite ligne sur Gravelines, où ses eaux vont se jeter dans la mer.

La Colme, branche de l'Aa, qui s'en sépare à Watten et se porte sur Bergues, où elle se jette dans le canal de Bergues.

L'Yser, petite rivière qui prend sa source au territoire de Rubrouck, arrondissement d'Hazebrouck, et va grossir les eaux de l'Hyperlé, dans la province belge de la Flandre-Orientale.

La Péene, très-petite rivière qui naît dans les coteaux de Cassel et va se jeter dans l'Yser, près de Wylder,

La Lys, dont la source est à Lysbourg (Pas-de-Calais), qui sépare les territoires des deux départements, depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, qui traverse une partie de l'arrondissement de Lille, aux confins de l'arrondissement d'Hazebrouck, et depuis Armentières jusqu'à près de Menin, sert de limite entre le département du Nord et la Belgique.

La Lawe, formée par trois petits ruisseaux dans le département du Pas-de-Calais, qui vont se jeter dans la Lys à La Gorgue.

La Bourre, petite rivière qui naît à Borre, arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit au canal de Préavin, au Grand-Dam.

La Marque, petite rivière qui prend sa source dans la forêt de Phalempin, arrondissement de Lille, traverse plusieurs marais

(1) Parmi ces rivières, celles qui sont navigables sont indiquées, ainsi que les canaux, dans la section des travaux publics.

auxquels elle sert de décharge, et se jette dans la Deûle, à Marquette.

La Deûle, dont la source est à Carency (Pas-de-Calais), passe à Courrières, entre dans le département du Nord à Bauvin et se jette dans la Lys à Deulémont.

La Scarpe, qui naît de plusieurs sources dans le département du Pas-de-Calais, passe à 500 m. d'Arras, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne.

La Sensée, qui prend sa source à Eaucourt, département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à L'Écluse, parcourt les arrondissements de Douai, Cambrai et Valenciennes, et va se jeter dans l'Escaut, à Bouchain.

La Gache, petite rivière dont l'origine est à Norœuil (Pas-de-Calais), et qui vient se mêler à la Sensée au territoire d'Aubencheul-au-Bac.

L'Escaut, fleuve qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Condé, sort du département à Mortagne, parcourt plusieurs provinces de la Belgique et parvient à Anvers, où il se jette dans la mer.

La Hayne, qui naît à Binche (Hainaut), et se réunit à l'Escaut, à Condé.

La Trouille, qui a son origine dans l'arrondissement d'Avesnes, sort du département et va se jeter dans la Hayne, près de Mons.

L'Hogneau, dont la source est dans la forêt de Mormal, arrondissement d'Avesnes; cette rivière quitte le département du Nord à Sebourg, le rejoint à Crespin, et se jette dans la Hayne, près Condé.

La Selle, qui prend sa source à Moulin, département de l'Aisne, entre dans celui du Nord par Saint-Souplet, passe au Câteau, à Haspres, à Douchy, et va se jeter dans l'Escaut, à Denain.

La Rhonelle, qui naît dans la forêt de Mormal, et se jette dans l'Escaut, à Valenciennes.

L'Écaillon, qui sort d'un étang à l'entrée de la même forêt, et se jette aussi dans l'Escaut au-dessus de Valenciennes.

La Sambre, qui a sa source dans le bois de Cartignies, sur la limite des départements du Nord et de l'Aisne, passe à Landrecies et à Maubeuge, en longeant la forêt de Mormal, sort du département à Jeumont, et va jusqu'à Namur, où elle se réunit à la Meuse.

Le Bassuyau, petite rivière qui doit son origine à des sources

jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai, et qui se joint à la Selle, au-dessous du premier moulin de Montay.

L'Esdain, très-petite rivière venant de Lesdain, qui traverse le torrent d'Esnes dans une auge de bois et se précipite ensuite dans le torrent.

Le Bayart, petite rivière dont la naissance est au sud de Solesmes et qui se jette dans la Selle.

L'Herclain, petite rivière qui tire ses eaux de plusieurs petites sources à Iwuy, et se jette dans l'Escaut à la hauteur du Camp-de-César.

La Solre, dont la source est près d'Aibes, arrondissement d'Avesnes, et qui se jette dans la Sambre, à Assevent.

L'Helpe-Majeure, qui prend sa source près de la commune d'Eppe-Sauvage, arrondissement d'Avesnes, et se réunit à la Sambre, à Noyelles.

La Petite-Helpe, qui prend son origine dans les étangs de Trélon, et se jette aussi dans la Sambre, près de Maroilles.

Ruisseaux. On compte dans le département plusieurs ruisseaux, dont les principaux sont :

La Becque de Vieux-Berquin, qui naît à Strazeele et se jette dans la Bourre, près Merville.

La Metterbeck, qui a sa source au Mont-des-Cattes et se jette dans la Lys, au-dessus du pont d'Estaires.

Le ruisseau de *Steenwerck*, becque dont les sources sont au mont de Boeschêpe et au Mont-Noir ; il se jette dans la Lys au-dessous de Sailly, dans le département du Pas-de-Calais.

La becque de *Nieppe*, qui tire ses eaux du Mont-de-Lille, dans l'arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit aussi à la Lys, au-dessus d'Erquinghem.

La Vieille-Rivière, qui naît dans les marais du Clair-Marais et se jette dans l'Aa, au-dessous de Saint-Omer.

Des ruisseaux, des fontaines, des courants, coulants et becques se jettent en assez grand nombre dans ces rivières et dans les canaux. Dans les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai particulièrement, où le sol est entrecoupé de ravins, des torrents plus ou moins considérables, selon la saison, y portent également leurs eaux.

Marais. Le territoire du département du Nord est, comme nous l'avons dit, plat et peu élevé au-dessus du niveau de la mer, ce qui fait que les eaux tendent à rester stationnaires ; le nombre

considérable de rivières, ruisseaux et canaux dont il est partout entrecoupé contribuent, avec les pluies abondantes qui y tombent souvent en hiver, à en faire une région humide et à rendre marécageuses les terres les plus exposées à l'invasion des eaux. Il est à croire que les plaines de l'ancienne Flandre, aujourd'hui si bien cultivées et si productives, furent autrefois de vastes marais successivement soustraits à l'empire des eaux par les travaux les plus opiniâtres ; cette observation s'applique plus particulièrement à l'arrondissement de Dunkerque, dont le sol ne se conserve en état de culture que par d'immenses travaux de dessèchement, renouvelés et entretenus chaque année.

Les principaux marais existant dans le département sont :

Dans le grand bassin de l'arrondissement de Dunkerque, les Moëres, grande et petite, d'une contenance de 3,310 hectares et dont il a été parlé plus haut, à l'article des dessèchements, section des travaux publics.

Sur les bords des canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme, aux environs de Watten, les terres avoisinantes, en grande partie marécageuses ;

Entre Cassel, Hazebrouck et Saint-Omer, le Clair-Marais, de 58 hectares 33 ares d'étendue.

Les terres marécageuses des bords de la Lys et de la Nieppe ;

Les marais des bords de la Marque, et dont une grande partie est en eaux ;

Les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche du vallon de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, depuis Cambrai jusqu'à Condé ;

Enfin quelques parties marécageuses sur les points les plus bas de quelques vallées des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai ;

On rencontre aussi des flaques dans le Clair-Marais et dans une partie des arrondissements de Lille, de Douai et de Cambrai, d'où on extrait la tourbe ;

Et un assez grand nombre d'étangs, dont la plupart sont dans l'arrondissement d'Avesnes, et le reste dans ceux de Lille et de Cambrai.

Météorologie.

Climat. Le climat du département du Nord est froid, ce qui est un effet de sa situation vers les 49° et 51 degrès de latitude septentrionale

Le voisinage de la mer qui en fait la limite au nord-ouest, le peu d'élévation du sol, les marais, les rivières, les canaux et les ruisseaux nombreux qui le parcourent, entretiennent dans l'atmosphère une grande humidité. Les hivers dont la durée est de plus de six mois, y sont souvent pluvieux, brumeux, et la neige y est moins abondante que dans les départements qui l'avoisinent au sud. Le printemps y est tardif, et par conséquent très-court; Mais aussitôt qu'il a fait sentir son influence, la terre commence à se couvrir des plus riches productions, et la végétation acquiert la plus grande vigueur. L'automne, dans ces contrées, est ordinairement beau et soutenu.

TEMPÉRATURE. D'après les observations faites dans le département, la moyenne annuelle des températures minima est de 6°,30; celle des maxima 13°,45. La moyenne des températures extrêmes 0°,95 pour les minima; 20°,54 pour les maxima.

Depuis l'année 1852 les températures extrêmes absolues ont été de 19°,0 le 3 décembre 1879 et de 35°,5 le 15 juin 1858.

L'époque du maximum du froid est en décembre et janvier, celle des plus grandes chaleurs en juillet, dont la température moyenne est de 17°,72.

MÉTÉORES. Les orages, sans être multipliés dans le département, y sont quelquefois assez fréquents au commencement de la belle saison et surtout en juillet. Les ouragans y sont rares. La moyenne annuelle du nombre de jours de pluie est d'environ 232.

VENTS DOMINANTS. Les vents dominants sont : ouest, sud-ouest, nord-ouest, et amènent ordinairement des pluies.

Division du Territoire.

Le département se compose de 663 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

Le tableau statistique de ces communes, par canton et par arrondissement, est ci-après :

Parmi les 663 communes du département, on compte 36 villes que nous désignons ci-après dans l'ordre de leur importance

LILLE. Chef-lieu du département, du quartier-général du 1er corps d'armée, de la 1re division militaire et d'un tribunal de première instance; place forte, avec citadelle; facultés de l'État : médecine et pharmacie, sciences; facultés libres : droit, médecine, sciences, lettres; institut industriel; ville d'industrie et de commerce. —Population : 162,775 habitants.— Distance de Paris : 236 kilom.

ROUBAIX. Chef-lieu de deux cantons, à 11 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population, 85,661 âmes.

Tourcoing. Chef-lieu de deux cantons à 14 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population : 48,634 âmes.

Dunkerque. Chef lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance : place fortifiée et port de mer; ville de commerce. — Population : 35,071 habitants. — Distance de Lille 76 kil.

Douai. Chef-lieu de sous-préfecture, siége de la cour d'appel et d'une académie universitaire; faculté des lettres et faculté de droit, place fortifiée. — Population : 26,999 habitants. — Distance de Lille, 33 kilomètres.

Valenciennes. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; place fortifiée avec citadelle. — Distance de Lille, 50 kil. — Population : 26,083 habitants.

Cambrai. Chef-lieu d'archevêché, de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, place forte avec citadelle. — Distance de Lille : 59 kil. — Population : 22,079 habitants.

Armentières. Chef-lieu de canton, ville ouverte, industrielle, à 16 kil. de Lille. — Population 21,746 habitants.

Maubeuge. Chef-lieu de canton, place fortifiée, avec camp retranché à 97 kil. de Lille. — Population : 14,398 habitants.

Denain. A 49 kil. de Lille. — Population : 14,419 habitants.

Bailleul. Chef-lieu de deux cantons; ville ouverte, à 28 kil. de Lille. — Population : 12,968 habitants.

Saint-Amand. Chef-lieu de deux cantons, à 37 kil. de Lille, ville ouverte. — Population : 10,716 habitants.

Hazebrouck. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; ville ouverte, à 45 kil. de Lille. — Population : 9,857 habitants.

Le Cateau. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 83 kil. de Lille. — Population : 9.597 habitants.

Gravelines. Chef-lieu de canton; place fortifiée et port de mer, à 97 kil. de Lille. — Population : 7,833 âmes.

Estaires. Ville ouverte, à 30 kilomètres de Lille. — Population : 6,949 âmes.

Merville. Ville ouverte; chef-lieu de canton, à 37 kil. de Lille. — Population : 6,912 habitants.

Comines. Ville ouverte, à 18 kil. de Lille. — Population : 6,409 habitants.

Bergues. Chef-lieu de canton, à 66 kil. de Lille; place fortifiée. — Population : 5,368 habitants.

HAUBOURDIN. Chef-lieu de canton, à 7 kil. de Lille. — Population : 5,379 habitants.

SECLIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, de 5,022 habitants. — A 11 kil. de Lille.

CONDÉ. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 51 kil. de Lille — Population : 4,346 habitants.

AVESNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, à 105 kil. de Lille. — Population : 4,636 habitants.

CASSEL. Chef-lieu de canton ; ville ouverte, à 51 kil. de Lille — Population : 4,291 habitants.

LANDRECIES. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 82 kil. de Lille. — Population : 4,183 habitants.

LA GORGUE. Ville ouverte, à 32 kil. de Lille. — Population : 3,704 habitants.

LE QUESNOY. Chef-lieu de deux cantons, à 67 kil. de Lille. — Population : 3,692 habitants.

HONDSCHOOTE. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 82 kil. de Lille. — Population : 3,586 habitants.

ORCHIES. Chef-lieu de canton, à 26 kil. de Lille. — Population 3,575 habitants.

MARCHIENNES. Ville ouverte, chef-lieu de canton, 34 kil. de Lille. — Population : 3,432 habitants.

LA BASSÉE. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 24 kil. de Lille. — Population : 3,415 habitants.

BOURBOURG. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 74 kil. de Lille. — Population : 2,477 habitants.

LANNOY. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 13 kil. de Lille. — Population : 1,906 habitants.

BAVAI. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 73 kil. de Lille. — Population : 1,851 habitants.

BOUCHAIN. Place fortifiée, chef-lieu de canton, à 49 kil. de Lille. — Population : 1,685 habitants.

MORTAGNE. Ville ouverte, à 38 kil. de Lille. — Population : 1,181 habitants.

SUPERFICIE.

La superficie totale du département est de 568,086 hectares 88 ares et se divise par cantons et par arrondissement, de la manière suivante :

DÉSIGNATION des arrondissements.	DÉSIGNATION des cantons	Nombre de communes.	SUPERFICIE par canton. hect.	ares	SUPERFICIE par arrondissement hect.	ares
DUNKERQUE	Bergues	13	11953	»	72310	»
	Bourbourg	13	14075	»		
	Dunkerque-Est	8	6775	»		
	Dunkerque-Ouest	6	4648	»		
	Gravelines	4	6941	»		
	Hondschoote	8	13713	»		
	Wormhoudt	10	14205	»		
HAZEBROUCK	Bailleul-Nord-Est	4	9613	»	69458	»
	Bailleul-Sud-Ouest	5	6863	»		
	Cassel	13	11752	»		
	Hazebrouck-Nord	10	12526	»		
	Hazebrouck-Sud	7	8381	»		
	Merville	5	8271	»		
	Steenvoorde	9	12052	»		
LILLE	Armentières	8	6285	»	87561	»
	Bassée (La)	11	7007	»		
	Cysoing	14	9611	»		
	Haubourdin	16	8724	»		
	Lannoy	16	7872	»		
	Lille Nord-Est	2	2625	»		
	Lille Centre	2	285	»		
	Lille Sud-Est	3	1214	»		
	Lille Sud-Ouest	»	»	»		
	Lille Ouest	4	2965	»		
	Pont-à-Marcq	15	11680	»		
	Quesnoy-sur-Deûle	9	6575	»		
	Roubaix-Est	2	2636	»		
	Roubaix-Ouest	2	1160	»		
	Seclin	16	9592	»		
	Tourcoing-Nord	6	6234	»		
	Tourcoing-Sud	3	3096	»		
CAMBRAI	Cambrai-Est	14	8891	»	89334	»
	Cambrai-Ouest	17	7892	»		
	Carnières	16	10178	»		
	Câteau (Le)	17	15918	»		
	Clary	17	13731	»		
	Marcoing	20	19959	»		
	Solesmes	17	12765	»		

DÉSIGNATION des arrondissements.	des cantons	Nombre de communes.	SUPERFICIE par canton. hect. ares		par arrondissement hect. ares	
AVESNES	Avesnes-Nord	14	13046	»	140061	»
	Avesnes-Sud	12	15250	»		
	Bavai	18	12718	»		
	Berlaimont	14	8777	»		
	Landrecies	10	11463	»		
	Maubeuge	15	20963	»		
	Quesnoy-Est	14	18018	»		
	Quesnoy-Ouest	27	7978	»		
	Solre-le-Château	16	13483	»		
	Trélon	13	18365	»		
DOUAI	Arleux	15	8741	»	47581	»
	Douai Nord	6	5954	»		
	Douai Sud	10	5844	»		
	Douai Ouest	11	6341	»		
	Marchiennes	15	10345	»		
	Orchies	9	10356	»		
VALENCIENNES	Amand (Saint-), r. g.	10	5856	»	63084	»
	Amand (Saint-), r. d.	8	10788	»		
	Bouchain	21	14244	»		
	Condé	10	8468	»		
	Valenciennes Nord	9	5799	»		
	Valenciennes Est	10	9377	»		
	Valenciennes Sud	15	8552	»		
	Totaux	664	569389	»	569389	»

ÉTAT DES DIVERS SOLS DU DÉPARTEMENT.

Pays de montagnes	»
— de collines	158,087hect.
— de plaines et de vallons	411,302
	569,389

Sol riche de terreau	77,000hect.
Pays de bruyères ou de landes	7,800
Sol de craie ou calcaire	84,136
— de gravier	1,550
— pierreux	55,600
— sablonneux	28,600
— argileux	280,422
— limoneux ou marécageux	34,281
— de différentes sortes	»
	569,389

Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit :

Terres à labour	361,075hect.
Prés	95,833
Bois	35,827
Vergers, pépinières et jardins	16,355
Oseraies, aulnaies, saussaies	109
Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation	1,096
Landes, pâtis, bruyères	7,568
Canaux de navigation	361
Cultures diverses	3,731
Superficies des propriétés bâties	4,652
Routes, chemins, places publiques, rues, etc.	15,832
Rivières, lacs, ruisseaux	3,084
Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'Etat	23,257
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics	609
	569,389

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS — des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	Distance en kilomètres au chef-lieu de la Sous-Préfecture.	Distance en kilomètres au chef-lieu de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. annuels.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. non annuels.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE, 7 cantons, 62 communes.									
Canton de Bergues.									
Armbouts-Cappel	937hect.	7	48	71	1100	9406	96	3	99
Bergues........	151	»	9	66	5368	50889	9	8	17
Bierne.........	1089	2	10	68	489	9095	58	3	61
Bissezeele......	347	7	16	62	369	2775	94	3	97
Crochte........	762	6	15	70	653	6491	58	3	61
Eringhem......	1139	12	19	66	6[illegible]6	6644	71	»	71
Hoymille.......	551	2	11	68	489	5733	83	3	86
Pitgam........	2293	9	15	68	1575	16864	49 5	10 7	60 2
Quaëdypre.....	1821	5	14	65	1616	16576	85 3	3	88 3
Socx..........	793	4	13	64	740	7240	81 8	11 2	93
Steene.........	1076	6	13	100	1070	10579	80 3	4 5	84 8
West-Cappel....	745	8	16	62	882	6291	146	18	164
Wylder........	249	9	19	60	327	2322	132	»	132
Totaux......	11953hect.				15344	150305			
Canton de Bourbourg.									
Bourbourg-Ville.	27hect.	»	19	74	2477	22803	9	»	9
Bourbourg-Camp	3784	»	19	74	2495	24989	44	8 5	52 5
Brouckerque....	1187	7	13	74	984	7374	77	»	77
Cappelle-Brouck.	1744	5	23	66	1226	11695	58 5	3	61 5
Drincham......	336	10	19	64	248	2687	161	3	164
Holque.........	377	11	28	67	524	3365	54	»	54
Looberghe.....	1922	7	18	67	1566	12824	57	3	60
Millam.........	1221	12	26	66	966	9352	78	14	92
Momelin (St-)...	596	20	33	66	444	3263	72	15	87
Pierre-Brouck (S)	881	7	25	74	645	6299	45	21	66
Spycker........	938	10	10	75	676	5856	107 8	20 7	128 5
Watten.........	774	14	29	67	1537	12995	54	10	64
Wulverdinghe..	291	18	29	70	327	2089	87 5	28	115 5
Totaux......	14075hect.				14145	125591			
Canton de Dunkerque-Est.									
Coudekerque....	1173hect.	6	6	73	687	7887	73 5	»	73 5
Coudekerque-Br.	920	2	2	72	1947	15935	9	6 3	15 3
Dunkerque-Est..	377	»	»	76	15736	127632	5	24	29
Leffrinckoucke..	708	7	7	81	296	2748	83	3	86
Rosendaël (Le)..	717	3	3	79	4391	23731	9	22	31
Téteghem......	1887	7	7	81	1455	15272	64 4	3	64 4
Uxem..........	730	10	10	73	460	4584	28	3	31
Zuytcoote......	268	10	10	81	346	1149	106	21	127
Totaux......	6775hect.				25318	198938			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1884. annuels.	non annuels.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				Canton de Dunkerque-Ouest.					
Cappelle........	538 hect.	6	6	77	537	6496	87	13	100
Dunkerque-Ouest	»	7	7	78	19335	Voir Dunkerque-Est.			
Fort-Mardyck ...	129	6	6	83	1225	1830	34	18	52
Mardyck	682	11	11	87	449	3269	53	21	74
Grande-Synthe..	1518	7	7	84	753	7616	70	3	73
Petite-Synthe ...	1139	4	4	82	4747	15766	70 5	3	73 5
Pol (Saint)......	642					11108	»	38 1	»
Totaux......	4648 hect.				27016	46085			
				Canton de Gravelines.					
Craywick.......	772 hect.	10	13	83	456	6549	39	7 7	46 7
Georges (St-)....	812	4	2	95	356	3947	60 5	»	60 5
Gravelines......	1927	»	20	97	7833	14706	9	»	9
Loon...........	3430	7	12	89	2316	18497	66	11	77
Totaux......	6941 hect.				10961	73399			
				Canton d'Hondschoote.					
Bambecque	1180 hect.	10	21	67	985	9384	106	»	106
Ghyvelde.......	2503	10	12	84	2366	11275	39	33	62
Hondschoote....	2472	»	20	82	3586	29157	42	31	73
Killem.........	1199	4	20	81	1157	9376	67	3	70
Moëres (Les)	1945	6	17	75	862	9174	70 5	»	70 5
Oost-Cappel.....	293	7	23	82	422	3529	66	»	66
Rexpoëde.......	1337	6	19	78	1887	14360	72	16 3	88 3
Warhem	2784	9	14	74	2429	20386	56 5	3	59 5
Totaux......	13713 hect.				13694	106641			
				Canton de Wormhoudt.					
Bollezeele	1754 hect.	11	25	65	1815	15192	83	20 9	103 9
Broxeele	376	15	27	65	373	3093	107	23	130
Esquelbecq	1230	3	20	63	1913	13081	125	9 3	134
Herzeele	1717	5	24	64	1679	13319	107	»	107
Lederzeele......	1888	17	29	66	1664	11803	87	3	90
Ledringhem	701	4	24	57	649	5542	89 5	3	92 5
Merckeghem....	1073	14	27	68	867	5830	97	22	119
Volckerinckhove	987	15	27	66	906	8056	98 8	3	101 8
Wormhoudt	2740	»	20	58	3759	29931	69	19	88
Zeggers-Cappel.	1739	6	19	66	1771	13517	62 5	9 »	71 5
Totaux......	14205 hect.				15396	119364			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK, 7 cantons, 53 communes.									
Canton de Bailleul-Nord-Est.									
Bailleul-Nord-Est	4342 hect.	»	17	28	7442	79572	18 »	23	41
Jans-Cappel (St-)	795	30	17	31	1128	6058	156 1	3	159 1
Nieppe....	1729	9	26	20	4871	26703	93 9	40 6	134 5
Steenwerck.....	2747	6	19	26	4309	27317	118 »	25 5	143 5
Totaux...	9613 hect.				17750	139650			
Canton de Bailleul-Sud-Ouest.									
Bailleul-Sud-O..	» hect.	»	17	28	5526	Voir Bailleul-Nord-Est.			
Berthen.........	518	6	16	35	607	3772	99 9	3	102 9
Flêtre	897	7	10	35	1101	7476	82 8	3	85 8
Merris	1009	6	10	35	1219	7147	116	25 8	141 8
Meteren.........	1844	3	11	32	2702	16797	78 5	3 »	81 5
Vieux-Berquin..	2595	8	12	37	3264	19415	72 4	22 3	94 7
Totaux....	6863 hect.				14419	54607			
Canton de Cassel.									
Arnèke.........	1341 hect.	7	20	58	1494	12098	78 6	3	81 6
Bavinckhove....	831	3	10	55	864	6609	78	20 4	98 4
Buysscheure....	615	12	19	63	794	5734	78 8	33 6	112 4
Cassel..........	1300	»	13	51	4291	29371	16 7	21	37 7
Hardifort.	614	3	13	54	564	4435	81 9	3	84 9
Marie-Cappel(ste)	756	3	7	50	673	6292	67 8	43 5	111 3
Noordpeene.....	1711	7	26	58	1484	10243	89 3	17	106 3
Ochtezeele......	557	7	20	57	488	4546	92 7	3	95 7
Oxelaëre.	465	2	10	52	537	4122	61 9	3	64 9
Rubrouck	1487	12	21	63	1377	12904	81 5	24 5	106
Wemaers-Cappel	412	4	13	54	472	3227	86 »	3	89
Zermezeele.	483	4	14	55	372	3394	97 5	10 5	108
Zuydtpeene.....	1180	7	13	56	809	8007	81 6	13 5	95 1
Totaux.....	11752 hect.				14219	110979			
Canton d'Hazebrouck-Nord.									
Blaringhem	1819 hect.	12	12	56	1939	12637	102 6	3 1	105 7
Caëstre.......	1009	7	7	38	1572	11521	66 4	18	84 4
Ebblinghem	908	9	9	54	693	5814	88 2	15 7	103 9
Hazebrouck-Nord	2725	»	»	45	5230	77954	15 6	27	42 6
Hondeghem.....	1259	4	4	50	1388	10693	49 2	23 2	72 4
Lynde..........	896	9	9	55	788	6519	137 5	23	160 5
Renescure....	1881	12	12	57	2011	13813	74 5	5	79 5
Sercus.	495	7	7	51	515	3955	108 4	3	111 4
Staple..........	995	8	8	53	975	8080	95 8	7 1	102 9
Wallon-Cappel..	539	5	5	50	746	4953	95 5	3	98 5
Totaux....	12526 hect.				15857	155939			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881.		
		du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.			annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				Canton d'Hazebrouck-Sud.					
Boeseghem	695 hect.	11	11	56	1039	6260	81 1	3	84 3
Borre.	595	4	4	41	757	5126	91 7	3	94 7
Hazebrouck-Sud.	»	»	»	55	4627	Voir	Hazebrouck-Nord.		
Morbecque......	4384	4	4	49	3768	30166	17 7	13	30 7
Pradelles.......	323	5	5	54	335	2612	123	3	126
Steenbecque	1175	7	7	52	1967	11856	83	23	106
Strazeele.	466	8	8	38	615	4516	89 5	23	112 5
Thiennes.	743	10	10	51	1061	6561	123	21	144
Totaux.....	8381 hect.				14469	67097			
				Canton de Merville.					
Estaires.	2523 hect	7	20	30	6949	44769	16 6	23	39 6
Haverskerque...	924	7	10	45	1613	8068	113 8	6 5	120 3
La Gorgue......	1488	5	17	32	3704	26141	41 5	8	49 5
Merville........	2705	»	12	37	6912	45267	44 2	28	72 2
Neuf-Berquin ...	631	4	15	34	1396	6230	128	25 4	153 4
Totaux....	8271 hect.				20574	130475			
				Canton de Steenvoorde.					
Boëschepe	1358 hect	9	16	36	2241	10468	105 6	28	133 6
Eecke..........	1029	4	10	40	1222	9233	82	3	85
Godewaersvelde.	1189	5	15	40	1760	10174	105 8	10 5	116 3
Houtkerque.....	1312	9	20	58	1323	9319	95 2	15 2	110 4
Oudezeele	935	6	16	54	991	6153	129	10 7	139 7
Steenvoorde	2981	»	11	48	4018	28989	62 6	28 7	91 3
Sylvestre-C. (St-)	813	5	7	46	1100	7330	89 »	29 5	118 5
Terdeghem	882	4	10	53	652	6293	69 7	3	72 7
Winnezeele.....	1553	4	15	52	1480	9843	128 3	19 5	147 8
Totaux....	12052 hect.				14787	97799			
				ARRONDISSEMENT DE LILLE, 17 cantons, 129 communes.					
				Canton d'Armentières.					
Armentières	649 hect.	»	16	16	21746	182962	40	7	47
Bois-Grenier....	749	5	16	16	1294	7834	68 1	23	91 1
Capinghem.	185	8	8	8	298	2432	90	23	113
Chapelle-d'Arm..	1070	3	13	13	3463	19614	62	23	85
Erquinghem-Lys.	879	3	19	19	2058	13686	65	30	95
Frelinghien.....	1119	5	13	13	2236	20157	82 7	3	85 7
Houplines	1129	3	16	16	4806	41431	48 5	23 8	72 3
Prémesques	505	7	9	9	1149	6465	84	28	112
Totaux....	6285 hect				37047	294579			

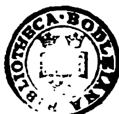


TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Canton de La Bassée.									
Aubers.........	1013 hect	10	23	23	1945	10037	165 3	52 3	217 6
La Bassée	344	»	24	24	3415	29004	10 8	20 .	30 8
Fournes........	822	9	16	16	1674	12726	62 1	33 5	95 6
Fromelles	854	10	23	23	1287	6813	144 4	33 6	178
Hantay	209	5	24	24	557	2951	143 9	22	165 9
Herlies.........	711	7	20	20	944	7118	119 3	31 2	150 5
Illies	791	4	24	24	1450	10025	113	28	141
Marquillies	691	8	21	21	1193	6929	40 2	28 2	68 4
Sainghin-en-W..	770	10	20	20	2461	10986	138 7	30	168 7
Salomé.........	525	3	24	24	1215	8727	77	31	108
Wicres.........	277	6	19	19	267	2389	156 8	23	179 8
Totaux......	7007 hect.				16408	107705			
Canton de Cysoing.									
Bachy..........	635 hect.	4	18	18	1042	5292	88 4	23	111 4
Bourghelles	646	2	16	16	1295	6605	117 3	8	125 3
Bouvines	268	3	13	13	601	3820	92 4	3	95 4
Camphin-en-Pév.	639	5	16	16	1381	7475	90 4	16	106 4
Cappelie........	806	8	18	18	1308	9068	79 1	10 2	89 3
Cobrieux.	278	4	17	17	434	2112	121 3	»	121 3
Cysoing.	1351	»	14	14	3030	20858	»	»	»
Genech	740	5	16	16	1133	5562	83 5	39	122 5
Louvil..........	248	3	14	14	729	2985	95 2	36 2	131 4
Mouchin........	919	9	23	23	1475	9795	49 4	39	88 4
Péronne........	413	5	12	12	673	2580	122	24 3	146 3
Sainghin-en-Mél.	1036	5	10	10	1844	12482	56 4	5 1	61 5
Templeuve	1565	7	18	18	2949	22964	94	33	127
Wannehain.....	367	4	18	18	596	3026	106 8	8	109 8
Totaux......	9611 hect.				18460	111624			
Canton d'Haubourdin.									
Beaucamps	421 hect.	6	13	13	1124	5200	79 5	3	82 5
Emmerin.	490	3	10	10	1561	6635	53 5	13 5	67
Englos	134	3	10	10	446	1867	114 1	3	117 1
Ennetières-en-W.	1044	4	10	10	1678	11095	111	12 8	123 8
Erquinghem-le-S	174	5	12	12	221	1624	140 3	3	143 3
Escobecques	185	5	12	12	258	1880	132	28 5	160 5
Hallennes-lez-H..	435	2	9	9	880	5671	96 5	3	99 5
Haubourdin.....	528	»	7	7	5379	52827	43 9	26 5	70 4
Le Maisnil......	350	10	17	17	472	2800	161 5	19 5	181
Ligny..........	81	6	13	13	111	926	20	»	20
Lomme.........	930	7	6	6	4099	27620	77 2	21 6	98 8
A reporter...	4772					118145			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du Canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881 annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report....	4772 hect.					118145			
Loos...........	754	3	5	5	*6706	41908	24	4	28
Radinghem.....	682	8	15	15	1124	6975	130 6	»	130 6
Santes.........	756	3	10	10	1852	13996	67 5	7 5	75
Sequedin........	405	3	10	10	681	4693	113 9	»	113 9
Wavrin.........	1355	7	14	14	3333	17484	59 2	»	59 2
Totaux......	8724 hect.				29922	203204			
Canton de Lannoy.									
Annappes......	1456 hect.	7	6	6	2357	15605	104 7	7	108 7
Anstaing.......	226	9	10	10	627	2993	162	7	169
Ascq...........	659	8	8	8	2336	13116	55 »	3	58
Baisieux.......	861	9	15	15	2009	13267	80 4	47 1	127 5
Chéreng.......	411	8	12	12	1461	7323	88 7	9	97 7
Flers..........	907	8	6	6	3180	19359	88 7	3	91 7
Forest.........	103	5	12	12	800	2503	82	28	110
Gruson........	311	10	12	12	396	2928	100 7	3	103 7
Hem...........	956	3	11	11	3061	18858	56	18	74
Lannoy........	14	»	13	13	1906	13934	32	20	52
Leers..........	525	4	16	16	3409	15561	83	22 6	105 6
Lys-lez-Lannoy.	320	1	14	14	3027	19640	46 6	23	69 6
Sailly..........	130	3	14	14	895	5640	97 7	3	100 7
Toufflers.......	237	2	14	14	1120	5170	84	3	87
Tressin........	186	7	10	10	508	3013	127 6	20	147 6
Willems.......	570	5	15	15	2116	11144	84 8	3	87 8
Totaux......	7872 hect.				29508	170354			
Canton de Lille-Nord-Est.									
Hellemmes-Lille.	329 hect.	4	4	4	2812	15128	84 6	24	108 6
Lille-Nord-Est...	2008	»	»	»	36086	2616619	6 5	17	23 5
Mons-en-Barœul.	288	3	3	3	2383	12906	76 5	23 7	100 2
Totaux	2625 hect.				41281	2644 953			
Canton de Lille-Centre.									
Lille-Centre.	»	»	»	»	16900	Voir Lille-Nord-Est.			
Madeleine (La)..	285 hect.	2	2	2	7461	57214	34	36	70
Totaux......	285 hect.				24361	57214			
Canton de Lille-Sud-Est.									
Faches........	462 hect.	6	6	6	2928	14148	70 7	7	77 7
Lezennes......	213	6	6	6	1522	4441	162 2	51 5	213 7
Lille-Sud-Est...	»	»	»	»	15942	Voir Lille-Nord-Est.			
Ronchin.......	539	5	5	5	2415	12493	66 8	37 5	104 3
Totaux......	1214 hect.				22807	34082			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu — du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. — annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Canton de Lille-Sud-Ouest.									
Lille-Sud-Ouest	»	»	»	»	80712	Voir Lille-Nord-Est.			
Canton de Lille-Ouest.									
André (St-)	313 hect.	3	3	3	1816	22303	77	14	91
Lambersart	625	3	3	3	2425	23075	89	16 6	105 6
Lille-Ouest	»	»	»	»	13135	Voir Lille-Nord-Est.			
Marquette	485	5	5	5	3250	22949	92 2	34	126 2
Wambrechies	1542	7	7	7	3833	31152	67 9	20	87 9
Totaux	2965 hect.				24459	99479			
Canton de Pont-à-Marcq.									
Attiches	668 hect.	4	14	14	867	7091	51	3	54
Avelin	1376	3	12	12	1613	14712	87	3	90
Bersée	1093	5	19	19	1834	12336	63 6	21	84 6
Ennevelin	991	3	17	17	1626	11096	121	26	147
Fretin	1317	5	11	11	2109	14026	79 8	9	88 8
La Neuville	394	7	17	17	381	3205	83 6	30	113 6
Mérignies	861	2	16	16	949	8040	56 4	23	79 4
Moncheaux	497	9	23	23	1025	5077	81	35 4	116 4
Mons-en-Pévèle	1236	5	19	19	2078	14921	57 4	20	77 4
Ostricourt	759	11	23	23	842	6073	54	17 1	71 1
Phalempin	792	8	15	15	1482	12956	82 7	23	105 7
Pont-à-Marcq	222	»	14	14	745	6553	73 2	3	76 2
Thumeries	702	8	19	19	1015	7330	69	29 2	98 2
Tourmignies	203	3	16	16	554	2947	85	10 »	95
Wahagnies	569	8	19	19	909	5798	68 5	23	91 5
Totaux	11680 hect.				17999	132461			
Canton de Quesnoy-sur-Deûle.									
Comines	1602 hect	8	18	18	6409	51587	31 8	19 2	51
Deûlémont	994	5	16	16	1890	14674	78 5	7	85 5
Lompret	309	7	8	8	632	4347	91	5	96
Pérenchies	303	6	8	8	2098	11824	128 5	8 7	137 2
Quesnoy-sur-D	1436	»	11	11	5014	12341	89 4	23	112 4
Verlinghem	1007	4	7	7	1579	11254	139 2	3	142 2
Warnêton-Bas	279	6	16	16	261	2747	50	»	50
Warnêton-Sud	137	5	15	15	137	1481	70 2	18 5	88 7
Wervicq-Sud	508	10	18	18	2985	14862	73 5	32	105 5
Totaux	6575 hect				21005	155444			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale	Distance en kilomètres au chef-lieu — du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. — annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				Canton de Roubaix-Est.					
Roubaix	1275 hect.	»	11	11	49672	1121384	10	24	34
Wattrelos	1361	4	15	15	15325	51570	55 6	37 1	92 7
Totaux....	2636 hect.				64997	1172954			
				Canton de Roubaix-Ouest.					
Croix	474 hect.	3	8	8	5744	49194	73 5	4 1	77 6
Roubaix	»	»	11	11	33989	Voir Roubaix-Est.			
Wasquehal	686	4	7	7	3061	19313	80	28 8	108 8
Totaux....	1160 hect.				42794	68507			
				Canton de Seclin.					
Allennes-lez-Mar.	554 hect.	7	17	17	1017	6857	80 5	25	105 5
Annœullin......	1129	3	19	19	4148	25253	9	»	9
Bauvin.........	385	13	21	21	1907	8937	44 8	3	47 8
Camphin-en-Car	739	6	17	17	928	8327	58 6	16 1	74 7
Carnin.........	236	6	17	17	444	2912	80 4	3	83 4
Chemy.........	348	4	15	15	375	3573	65	3	68
Gondecourt.....	821	4	15	15	2157	11839	105 8	3	108 8
Herrin.........	217	6	16	16	452	3067	107 2	7	114 2
Houplin........	647	3	14	14	1612	10121	58 »	7	65
Lesquin........	851	7	7	7	1361	10968	80 8	3	83 8
Noyelles	238	7	9	9	306	3210	39 5	13	52 5
Provin.........	339	11	20	20	1576	7053	62 5	15	77 5
Seclin	1742	»	11	11	5022	49615	38 5	25 1	63 6
Templemars....	460	4	8	8	972	5228	95 2	46	141 2
Vendeville	256	6	8	8	490	2565	145	3	148
Wattignies......	630	5	7	7	2413	12308	85	29 5	114 5
Totaux....	9592 hect.				25180	171833			
				Canton de Tourcoing-Nord.					
Bousbecque.....	638 hect.	8	16	16	2147	15978	87 7	19 5	107 2
Halluin	1248	9	17	17	13771	68318	73 6	35 5	109 1
Linselles	1169	7	13	13	4427	26979	114 2	11 2	125 4
Neuville-en-Ferr.	614	3	17	17	4324	14196	117	29 7	146 7
Roncq	1056	5	14	14	5825	27945	82 8	25 5	108 5
Tourcoing-Nord	1509	»	11	11	19131	538619	10 3	27	37 3
Totaux....	6234 hect.				49625	692035			
				Canton de Tourcoing-Sud.					
Bondues	1292 hect.	7	8	8	3289	20464	87 4	8	95 4
Marcq-en-Barœul	1390	8	5	8	8411	51065	68 5	24	92 5
Mouveaux	414	3	10	10	3369	15920	77 1	19 3	96 4
Tourcoing	»	»	11	11	29503	Voir Tourcoing-Nord.			
Totaux....	3096 hect.				44572	87449			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI, 7 cantons, 148 communes.									
Canton de Cambrai-Est.									
Awoingt	628 hect.	6	6	65	546	4823	122 6	32 4	155
Cagnoncles	623	7	7	66	862	6148	75 1	23	98 1
Cambrai-Est ...	1651	»	»	59	8931	270298	9 8	19	28 8
Cauroir	559	6	6	65	712	6415	63 8	23 2	87
Escaudœuvres ..	663	3	3	62	2198	14780	58 6	12	70 6
Etrun	268	11	11	58	642	2965	98 8	43	141 8
Eswars	274	7	7	63	479	2866	119 5	32	151 5
Forenville	335	7	7	63	404	3074	35 6	30	65 6
Iwuy	1269	9	9	62	3890	20143	60 8	29	89 8
Naves...........	513	7	7	66	901	5405	106 1	46 4	152 5
Niergnies	435	5	5	64	573	3478	146 2	14 8	164
Ramillies.......	508	5	5	65	518	5613	74 9	18	92 9
Thun-Lévêque ..	562	8	8	63	832	5274	144 6	30	174 6
Thun-St-Martin.	603	8	8	66	850	7194	100 3	33	133 3
Totaux....	8891 hect.				22005	358475			
Canton de Cambrai-Ouest.									
Abancourt......	561 hect.	7	7	54	640	5385	82 4	15 8	98 2
Aubencheul-au-B	346	11	11	48	476	3954	39	29	68
Bantigny.......	315	7	7	62	542	3307	84 8	3	87 8
Blécourt	355	6	6	56	407	3462	74 1	3	77 1
Cambrai-Ouest..	»	»	»	59	13148	Voir Cambrai-Est.			
Cuvillers	283	6	6	56	370	2203	88 6	3	91 6
Fontaine-Notre-D	1038	6	6	66	1967	10040	79 1	6 7	85 8
Fressies	463	10	10	51	687	4057	40 1	23 3	63 4
Haynecourt.....	585	7	7	54	376	5398	78 8	3	81 8
Hem-Lenglet....	485	10	10	54	751	4130	24	3	27
Morenchies	150	3	3	59	409	4357	51 8	3	54 8
Neuville-St-Remy	234	2	2	57	1125	6507	77 2	3	80 2
Paillencourt	748	10	10	60	1227	6649	58 1	22 5	80 6
Proville	622	3	3	62	737	6642	65	7 6	72 6
Raillencourt	697	5	5	65	1067	8947	80 6	16	96 6
Sailly..........	324	5	5	56	592	3434	124	53	177
Sancourt	387	6	6	53	445	3893	87 4	3	90 4
Tilloy..........	329	3	3	57	365	2924	85 8	3	88 8
Totaux....	7892 hect.				24971	82286			
Canton de Carnières.									
Aubert (St-).....	842 hect.	8	15	74	2505	10679	167 6	21 2	188 8
Avesnes-lez-Aub.	894	5	12	71	3972	14485	114 8	23 5	138 3
Beauvois.	352	5	12	71	2309	19530	61 2	32	93 2
A reporter.	2058 hect.					44694			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu — du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. — annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.	2058 hect.					41694			
Béthencourt.....	514	9	16	74	1545	6754	123 5	47	170 5
Bévillers	478	4	14	73	1163	4889	119 3	32 3	151 6
Boussières......	481	2	12	71	1078	5623	124 8	34 5	159 3
Carnières	823	»	11	70	1980	10820	98	41	139
Cattenières,....	539	5	10	69	1319	6040	88 3	27	115 3
Estourmel.	534	4	8	67	771	3853	114 9	4 7	119 6
Fontaine-au-Pire	757	6	13	72	1646	7323	109 3	42	151 3
Hilaire (St-).....	646	7	14	72	2386	8694	130 2	»	130 2
Quiévy.........	686	6	18	76	3517	12208	146 2	27	173 2
Rieux..........	764	5	11	69	2219	10667	63 3	35	98 3
Séranvilliers.....	388	8	9	66	527	3286	139	26 5	165 5
Villers-en-Cauch.	894	10	14	77	1578	7232	108	28	136
Wambaix.......	616	6	9	68	748	4566	107	27	134
Totaux....	10178 hect.				29263	133649			

Canton du Câteau.

NOMS des Communes.	Superficie totale.	du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal	annuels.	non annuels.	TOTAL.
Basuel.	1170 hect.	4	28	87	1153	8502	138	33	171
Beaumont	327	7	17	76	908	3466	161 5	32	193 5
Benin (St-)......	461	4	28	87	740	3786	119	75	194
Câteau (Le)	2697	»	24	83	9597	94392	12 2	43	55 2
Câtillon	1968	8	31	90	2604	20426	95	24	119
Honnechy	646	8	26	84	1531	5059	144 8	84	228 8
Inchy..........	384	6	18	77	1627	7822	119	36	155
La Groise	929	11	35	93	1014	8300	58 1	6	64 1
Maurois........	208	8	25	83	866	5757	72 9	33	105 9
Mazinghien.....	896	9	33	80	1172	5515	157 5	32 5	190 »
Montay.........	546	2	26	85	529	5375	72 1	32	104 1
Neuvilly........	1245	5	25	84	2576	14472	96 8	47 3	144 1
Ors............	1797	7	31	90	939	10775	98 1	7	105 1
Pommereuil	587	4	28	87	1507	7354	140 6	7	147 6
Reumont	277	6	25	82	947	3216	171 6	23	194 6
Souplet (St-)....	947	6	30	89	2556	11624	120 4	38 8	159 2
Trois-Villes.	833	6	22	81	1953	10499	107 2	23	130 2
Totaux....	15948 hect.				32219	225740			

Canton de Clary.

NOMS des Communes.	Superficie totale.	du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal	annuels.	non annuels.	TOTAL.
Audencourt.....	223 hect.	6	17	76	312	1511	276 7	65	341 7
Bertry	854	3	23	82	3182	11372	174 9	33	207 9
Busigny........	1681	8	28	85	3221	18594	116 3	12 7	129
Caudry.........	1069	5	15	74	4752	26890	63 7	33 5	97 2
Caullery	249	2	17	77	930	5534	110 9	42	152 9
Clary	992	»	20	77	2723	9896	187 8	14	201 8
Deheries.	486	6	17	77	99	732	175	»	175
Elincourt.......	840	5	20	78	1827	6142	132 3	29	161 3
A reporter.	6094 hect.					80641			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu — du canton	— de la Sous-Préfecture	— de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. — annuels.	— non annuels.	— TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.....	6094hect.					80641			
Esnes..........	1444	8	11	69	1760	10237	122 1	3	125 1
Haucourt.......	357	6	13	71	700	2733	196 5	47	243 5
Ligny..........	877	4	16	74	2230	9420	87 9	35	122 9
Malincourt	1030	8	18	75	1082	5031	136 5	33	169 5
Maretz.........	1128	4	24	82	3123	18011	88 5	54 1	142 6
Montigny.......	586	2	20	79	1223	4146	207 3	73	280 3
Selvigny	615	4	17	75	896	3598	131 7	37 7	169 4
Villers-Outreau.	709	10	21	78	3051	8949	129	3	132
Walincourt.....	891	5	15	74	2630	10650	116 8	»	116 8
Totaux......	13731 hect.				33741	153416			
			Canton de Marcoing.						
Anneux........	538hect.	6	9	68	533	4362	94 1	3	97 1
Banteux........	607	9	14	82	1047	4912	134 2	15 5	149 7
Bantouzelle.....	754	10	14	83	1051	5266	113 6	21 6	135 2
Boursies........	757	12	15	74	808	6487	81 8	20 5	102 3
Cantaing.	639	4	8	67	672	5906	116 8	3	119 8
Crèvecœur	3691	6	10	79	2393	21199	142 4	17	159 4
Doignies........	733	13	17	76	798	7455	80 8	23	103 8
Flesquières.....	649	5	13	72	725	5494	82 6	22	104 6
Gonnelieu	496	8	16	75	986	4308	193 2	42	235 2
Gouzeaucourt...	1207	9	18	77	2439	13154	88 3	15	103 3
Honnecourt.....	1522	10	17	76	2056	10508	95 4	23	118 4
Lesdain	844	8	12	71	1181	5077	112	23	135
Marcoing.......	1497	»	8	66	1948	13127	54 2	6 1	60 3
Masnières	1089	3	7	66	1876	17793	71 2	23	94 2
Mœuvres........	727	12	14	73	858	5687	111	3	114
Noyelles	488	2	6	64	710	6088	72 3	3	75 3
Ribécourt.......	876	3	12	68	682	5888	99 1	23	122 1
Rumilly.........	665	4	6	64	2077	8108	99 3	38	137 3
Villers-Ghislain.	1142	10	18	77	2080	11592	89 9	7	96 9
Villers-Plouich..	1098	6	16	75	1004	6947	133 6	3	136 6
Totaux......	19959hect.				25921	169055			
			Canton de Solesmes.						
Beaurain.	99hect.	5	25	84	382	1311	288 6	33	321 6
Bermerain......	647	10	24	82	1206	6351	108	3	111
Briastre........	687	4	21	79	980	8849	123 6	27	150 6
Capelle	507	8	28	83	368	4279	47	38	85
Escarmain	637	7	27	81	985	5623	106	30 2	136 2
Haussy	1609	5	19	85	3361	17195	96 8	16	112 8
Martin (St-).....	525	9	29	82	704	4503	99 5	3	102 5
Montrécourt....	353	8	19	89	295	2356	179 3	23	202 3
Python (St-)	733	2	18	77	1941	10031	129 7	23	152 7
A réporter ..	5797hect.					60468			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.....	5797hect.					60468			
Romeries	594	3	23	82	886	5839	136 5	57	193 5
Saulzoir........	1003	9	20	80	2326	15765	89 8	44 8	134 6
Solesmes.	2306	»	20	89	6443	19597	44 3	23	67 3
Sommaing......	355	10	30	79	530	3164	93 1	3	96 1
Vendegies-s-Ecail	647	9	29	80	1235	8109	67 1	15	82 1
Vertain.........	574	4	24	85	1268	6008	131	28 4	159 4
Viesly	1054	6	19	78	3105	12345	181 3	38 5	219 8
Vaast (St-)......	435	6	14	73	1983	7440	94 5	3	97 5
Totaux......	12765hect.				27995	168735			

ARRONDISSEMENT D'AVESNES, 10 cantons, 153 commmunes.

Canton d'Avesnes-Nord.

Aubin (St-)......	1012hect.	6	6	92	478	5824	49 4	14	63 4
Avesnes-Nord ..	216	»	»	105	3150	19426	9	20	29
Bas-Lieu.	761	3	3	102	436	5489	55	3	58
Beugnies.	891	8	8	105	629	5782	59	37	96
Dompierre	1320	8	8	92	868	9380	71	8 5	79 5
Dourlers	874	7	7	99	729	6817	56	3	59 »
Felleries	1949	8	8	114	1846	15701	78 1	8 4	86 5
Flaumont et W..	570	4	4	109	367	3463	87	12 4	99 4
Floursies.......	464	8	8	100	200	2247	61 5	3	64 5
Hilaire (St-).....	1541	3	8	93	910	8364	62 4	23	85 4
Ramousies	946	9	9	115	565	3794	118	36 8	154 8
Semeries	1345	6	9	111	875	7083	98 3	3	101 3
Semousies......	308	6	6	93	250	2019	73	8	81
Taisnières-en-T..	849	10	10	100	756	7140	72 6	18	90 6
Totaux......	13046hect.				12059	132529			

Canton d'Avesnes-Sud.

Avesnelles	1270hect.	2	2	107	1894	17111	39 4	6 5	45 9
Avesnes-Sud ...	»	»	»	105	1486	Voir Avesnes-Nord.			
Beaurepaire	786	14	14	93	456	3850	82	»	82
Boulogne........	869	7	7	104	455	5767	69 6	26 5	96 1
Cartignies......	2641	8	8	96	1655	15989	79	7 5	86 5
Etrœungt	2510	7	7	113	2634	24296	58	3	61
Grand-Fayt.....	879	11	11	93	569	6714	100	23	123
Petit-Fayt	846	10	10	95	351	4484	76 1	3	79 1
Floyon.	1746	11	11	108	1110	10887	35 6	»	35 6
Haut-Lieu......	914	4	4	111	460	4445	100	3	103
La Rouillies	540	9	9	116	472	4144	81	3	84
Marbaix........	662	7	7	97	731	5818	63 9	6 4	70 3
Sains	1617	8	8	105	3158	28871	138 6	36 3	174 9
Totaux....	15250hect.				15421	132376			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				Canton de Bavai.					
Amfroipret	153 hect.	6	26	74	274	1525	98 4	3	101 4
Audignies	355	2	23	75	194	1876	54 9	3	57 9
Bavai	353	»	24	73	1851	15959	13 5	20	33 5
Bellignies	511	4	28	77	890	6644	49 3	3	52 3
Bermeries	529	5	26	62	391	3377	54	3	57
Bettrechies.....	333	5	29	73	340	3107	97 7	3	100 7
Feignies	1876	9	21	85	2654	19183	38 2	25 3	63 5
Flamengrie (La).	201	6	30	70	293	1789	95 1	3	98 1
Gussignies......	341	7	29	80	491	3401	69 3	16	85 3
Hon-Hergies....	1102	4	28	77	1082	11350	94	30	124
Houdain	1211	2	26	73	980	11473	72 9	15	87 9
Longueville (La).	1736	5	21	77	1182	12772	33	10 4	43 4
Louvignies-Bavai	679	1	23	74	896	7505	46 4	20	66 4
Mecquignies	477	3	22	73	875	4182	66	23	89
Neuf-Mesnil	126	9	18	83	953	3321	66 4	20	86 4
Obies..........	538	4	22	77	1024	5355	36	3	39
Taisnières-s-Hon.	1610	4	26	77	1367	14972	43	23 5	66 5
Waast (St-)	587	3	27	70	707	8291	37 9	3	40 9
Totaux......	12718 hect.				16444	136082			
				Canton de Berlaimont.					
Aulnoye........	446 hect.	1	14	83	818	9170	60 3	33	93 3
Aymeries	417	2	14	84	245	3059	52	3	55
Bachant........	937	5	14	89	935	6779	87 4	3	90 4
Berlaimont	1309	»	14	82	2681	21174	63	7	70
Boussières......	327	11	16	85	333	2502	48 7	3	51 7
Ecuelin	340	8	9	90	160	1557	111 2	3	114 2
Hargnies.......	514	7	18	80	544	3794	30	3	33
Leval..........	589	4	11	87	816	5694	63	11	74
Monceau-St-W..	592	5	9	88	551	4609	52 1	3	55 1
Noyelles	649	8	13	95	432	6644	34	»	34
Pont-sur-Sambre	1132	5	15	87	1503	11555	30 2	19	49 2
Rémy-Chaussée (St-)	517	6	8	88	520	3917	72	17	89
Sassegnies	414	3	17	85	393	3764	96 9	3	99 9
Vieux-Mesnil ...	594	8	18	85	427	3011	57 7	3	60 7
Totaux......	8777 hect.				10358	87229			
				Canton de Landrecies.					
Bousies	979 hect.	6	25	79	2660	19486	74 2	28	102 2
Croix	396	9	28	80	568	3158	126 5	15	141 5
Favril	1141	4	19	85	598	6237	77 8	3	80 8
Fontaine-au-Bois	768	4	23	83	1044	7075	38 1	3	41 1
Forest	887	9	28	81	1631	8041	135 3	30	165 3
A reporter..	4171					43997			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu: du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881: annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report......	4171 hect.					43997			
Landrecies	2152	»	19	82	4183	39549	14 2	5	19 2
Maroilles.......	2193	6	13	88	1957	28285	52 5	16	68 5
Preux-aux-Bois.	395	6	24	76	1732	5684	136 5	9 6	146 1
Prisches	2322	8	13	90	1359	12193	89.9	3	92 9
Robersart	230	5	24	77	250	2600	173	14 9	187 9
Totaux......	11463 hect.				15982	132308			
				Canton de Maubeuge.					
Assevent	487 hect.	4	21	89	168	1649	79 9	»	79 9
Beaufort	1276	8	11	96	1172	7573	79	18 5	97 5
Bersillies.......	282	6	24	93	185	1705	78	»	78
Beltignies	461	6	25	92	198	2590	87	33	120
Boussois	628	5	23	92	537	4283	43	17 3	60 3
Cerfontaine.....	386	5	19	91	434	2674	28	»	28
Colleret	1877	9	21	95	1106	10139	9	18	27
Damousies......	500	8	14	96	262	1707	80	»	80
Eclaibes........	488	10	10	97	317	2276	39	»	39
Elesmes........	623	4	23	91	504	4624	71 4	8 8	80 2
Ferrière-la-Gr..	1000	4	18	90	2668	21502	25 1	6	31 1
Ferrière-la-Petite	535	6	17	94	799	5322	63 5	3	66 5
Gognies-Chaussée	794	8	27	95	795	5028	87	3	90
Hautmont	1227	5	15	86	6973	72606	9	33	42
Jeumont	1020	10	29	96	2244	26266	9	7	16
Limont-Fontaine.	677	9	10	97	560	3787	9	33	42
Louvroil	590	2	17	89	2621	31901	22 3	»	22 3
Mairieux	648	5	23	92	483	4976	34 8	»	34 8
Marpent	482	8	25	94	876	5561	34 5	23	57 5
Maubeuge	1882	»	19	97	14398	134819	12 6	14	26 6
Obrechies	542	9	14	87	263	2090	37	3	40
Quiévelon	434	9	23	94	212	1242	117	3	120
Recquignies	616	6	23	94	740	7783	25 7	»	25 7
Rémy-Mal-Bâti (St-)	591	8	14	93	715	3530	73	20	93
Rousies	578	4	20	91	817	7790	22 6	11	33 6
Vieux-Rengt	1163	8	27	94	876	7442	17	3	20
Villers-sire-Nicole	845	8	27	95	1321	13327	39 9	7	46 9
Wattignies	631	10	12	99	218	1633	96 1	20	116 1
Totaux......	20963 hect.				42462	392795			
				Canton du Quesnoy-Est.					
Beaudignies	785 hect.	5	31	71	1172	6871	128 9	14.3	143 2
Engle-Fontaine .	407	7	26	74	1902	11046	96 4	7 2	103 6
Ghissignies.....	450	4	29	70	516	3887	121 8	26 5	148 3
Hecq ...	135	9	25	76	556	2112	131	21	152
Jolimetz........	394	4	26	71	932	6334	62 2	23	85 2
A reporter...	2171 hect.					30250			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report...	2471 hect.					30250			
Locquignol	9755	8	22	75	634	36349	14 1	11	25 1
Louvignies-Quesnoy.	833	4	27	70	1193	7492	100 2	3	103 2
Neuville	314	8	31	75	562	2836	161	3	164
Poix	920	8	28	74	1668	9647	110 1	23	133 1
Potelle.	400	3	27	70	222	2869	87 2	3	90 2
Quesnoy-Est....	1412	8	8	67	1825	33410	30 8	7 6	38 4
Raucourt.......	103	6	24	72	267	1267	144 5	»	144 5
Ruesnes........	665	4	33	70	498	4463	100	35	135
Salesches	458	8	30	74	566	4222	84 2	3	87 2
Vendegies-au-B.	989	10	29	77	943	6753	136 2	8	144 2
Totaux.....	18048 hect				13456	139558			

Canton du Quesnoy-Ouest.

NOMS des Communes.	Superficie totale.	du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal	annuels.	non annuels.	TOTAL.
Bry............	284 hect.	9	31	63	358	2300	103 9	»	103 9
Eth............	278	10	32	62	329	3332	108 5	23	131 5
Frasnoy........	572	5	28	71	536	5804	14 5	23	37 5
Gommegnies....	1531	6	25	68	3487	19389	49 8	23	72 8
Jenlain	584	7	35	60	898	7922	34 2	23	57 2
Maresches......	472	7	35	58	955	7548	127 5	24 3	151 8
Orsinval	332	3	31	64	515	3667	89 9	3	92 9
Preux-au-Sart..	499	7	27	66	416	3807	61 7	14	75 7
Quesnoy-Ouest..	»	»	30	67	1867	Voir Quesnoy-Est.			
Sepmeries......	596	7	35	60	872	5241	101	78	179
Villereau.......	561	3	27	68	1019	6833	87 2	3	90 2
Villerspol	1206	5	32	64	1400	12181	48 4	32	80 4
Wargnies-le-Grnd	555	8	31	64	937	7017	74 8	15	89 8
Wargnies-le-Petit	508	6	29	65	790	5507	67 4	18	85 4
Totaux.....	7978 hect.				14379	90548			

Canton de Solre-le-Château.

NOMS des Communes.	Superficie totale.	du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal	annuels.	non annuels.	TOTAL.
Aibes..........	916 hect.	8	19	100	333	2894	72 5	3	75 5
Beaurieux	729	3	17	106	256	2157	108	23	131
Berelles........	577	5	19	101	484	1574	111 3	3	114 3
Bousignies	1200	15	29	105	800	5527	44 1	17 2	61 3
Choisies........	244	8	15	98	88	727	26	3	29
Clairfayt	739	3	16	107	342	2823	100 5	3	103 5
Consolre	2069	12	26	102	2852	19461	8	31	39
Dimechaux	473	5	13	99	255	1702	37 6	»	37 6
Dimont	737	11	11	101	443	3034	63 2	18 2	81 5
Eccles	346	4	18	104	448	951	114 2	»	114 2
Fontaines (lez) ..	443	3	13	101	296	1782	36	3	39
A reporter..	8473 hect.					42632			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report...	8473 hect.					42632			
Hestrud........	600	6	20	119	400	2928	58 5	»	58 5
Liessies........	1732	7	13	106	935	7206	71 3	12	83 3
Sars-Poteries...	777	5	10	103	2545	14030	81 6	31	112 6
Solre-le-Château	1367	»	14	103	2750	23778	9	10	19
Solrinnes......	534	4	16	102	160	1559	120 6	»	120 6
Totaux....	13483 hect.				12847	92133			

Canton de Trélon.

NOMS des Communes.	Superficie totale.	du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal	annuels.	non annuels.	TOTAL.
Anor..........	2205 hect.	9	22	121	4500	30948	78	17	95
Baives........	784	7	23	121	233	2270	72 3	»	72 3
Eppe-Sauvage..	1666	10	25	124	633	7393	9	»	9
Féron..........	1324	8	12	117	586	6304	63	3	66
Fourmies.......	2276	9	17	115	11888	116301	11 7	49	60 7
Glageon........	1165	2	14	112	1802	14996	9	»	9
Moustier.......	709	10	20	124	186	2175	85 3	3	88 3
Ohain.........	1173	3	18	117	1200	7937	9	»	9
Rainsars.......	605	12	8	114	262	2384	29	»	29
Trélon.........	3919	»	16	114	3200	29828	74	»	74
Wallers........	775	6	21	120	449	3039	51	3	54
Wignehies......	1352	10	15	108	3963	30669	21	28	49
Willies.........	442	9	10	111	297	2028	73 6	10 4	84
Totaux...	18365 hect.				29169	256272			

ARRONDISSEMENT DE DOUAI, 6 cantons, 66 communes.

Canton d'Arleux.

NOMS des Communes.	Superficie totale.	du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal	annuels.	non annuels.	TOTAL.
Arleux.........	1110 hect.	»	14	47	1688	16185	15	3 9	18 9
Aubigny-au-Bac.	516	7	14	47	977	5395	9	18	27
Brunemont.....	199	6	13	46	477	2485	29	3	32
Bugnicourt.....	628	4	11	44	785	6845	39 8	23	62 8
Cantin.........	931	5	8	41	1016	12419	56 3	»	56 3
Erchin.........	528	8	10	44	507	5024	68	19	87
Estrées.........	582	3	9	42	1024	6440	37	16	53
Fechain........	514	12	17	43	1380	5572	57	5	62
Fressain.......	638	8	13	36	878	7130	37	24 5	64 5
Gœulzin.......	478	6	6	39	901	6753	47	»	47
Hamel..........	358	3	13	44	422	3508	37	»	37
Lecluse........	496	7	13	46	1790	8912	9	»	9
Marcq..........	627	12	22	53	532	5695	54	8	62
Monchecourt....	679	10	15	50	1107	9687	34	7 3	41 3
Villers-au-Tertre.	457	7	13	45	377	4102	60	37	97
Totaux...	8744 hect.				13861	106152			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu du canton.	Distance en kilomètre au chef-lieu de la Sous-Préfecture.	Distance en kilomètre au chef-lieu de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. annuels.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. non annuels.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				Canton de Douai-Nord.					
Anhiers	162hect.	8	8	28	451	2383	9	»	9
Douai-Nord.....	1674	»	»	33	10073	341130	10 1	11	21 1
Flines-lez-Raches	1959	12	12	28	4487	25707	17	»	17
Lallaing........	552	8	8	38	2072	8318	9	»	9
Sin	1175	3	3	35	5495	27529	9	8	17
Waziers........	432	3	3	39	1963	10657	9	15	24
Totaux......	5954hect.				23941	415724			
				Canton de Douai-Sud.					
Aniche.........	651 hect.	14	14	15	5484	10172	14	28 8	42 8
Auberchicourt...	711	13	13	18	2255	14218	31 5	45	76 5
Dechy	906	4	4	36	1925	11228	9	»	9
Douai-Sud......	»	»	»	33	5666	Voir Douai-Nord.			
Ecaillon........	400	12	12	37	649	5158	54	30	84
Ferin	552	6	6	39	800	8459	35 9	7	42 9
Guesnain	400	6	6	43	810	5953	43	18 3	61 3
Lewarde	390	7	7	40	1222	8352	41	20 3	61 3
Loffre.........	260	7	7	40	188	2844	45	3	48
Masny	715	10	10	44	1089	9537	35 9	18	53 9
Montigny.......	541	10	10	46	901	8033	29	11 3	40 3
Roucourt......	318	7	7	42	340	3908	49 7	6 5	56 2
Totaux......	5844hect.				21299	417862			
				Canton de Douai-Ouest.					
Auby	706hect.	7	7	40	2049	18412	13	3	16
Courchelettes...	165	4	4	40	267	5882	32 8	5 8	38 6
Cuincy.........	693	4	4	37	1135	11120	27	17 1	44 1
Douai-Ouest....		»	»	33	11260	Voir Douai-Nord.			
Esquerchin	528	6	6	38	683	5900	39	2 6	41 6
Flers	712	5	5	38	1255	10785	35	16 3	51 3
Lambres	881	3	3	37	1082	15182	34 7	4 6	39 3
Lauwin-Planque	365	4	4	37	711	5380	31	12 5	43 5
Raches.........	485	7	7	26	1526	10286	14 8	13	27 8
Raimbeaucourt..	1101	9	9	28	2363	15705	9	14 4	23 4
Roost-Warendin.	705	7	7	28	1978	10388	9	»	9
Totaux......	6341hect.				24309	109040			
				Canton de Marchiennes.					
Alnes	388hect.	4	23	37	659	3278	97	22	119
Bouvignies	879	5	15	48	1651	10242	41 1	23	64 1
Bruille-lez-March	433	6	14	47	1058	5070	65	10 3	75 3
Erre...........	588	9	18	43	1428	6405	56 6	23	79 6
A reporter...	2288hect.					24995			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.....	2288hect.					24995			
Fenain.........	578	8	17	42	2498	12257	49	25 3	74 3
Hornaing........	895	10	20	40	1202	9471	32	3	35
Marchiennes-Vill.	2143	»	19	34	3432	29261	9	»	9
Marchiennes-Cgne	556	5	16	39	483	3435	55	»	55
Pecquencourt...	959	8	12	47	1405	14300	9	3	12
Rieulay........	174	5	16	39	503	2030	69 3	»	69 3
Somain........	987	6	15	40	5110	36244	45	11 8	56 8
Tilloy..........	550	4	24	38	466	3669	37 5	9 3	46 8
Villers-Campeau	245	7	16	40	213	3045	75	13	88
Vred..........	341	6	15	39	1684	4521	9	»	9
Wandignies et Ham..	629	4	24	38	955	5681	32 4	23 1	55 5
Totaux......	10345hect.				22747	145909			
Canton d'Orchies.									
Aix............	655hect.	5	23	32	955	7175	78	24 5	102 5
Auchy........	779	3	19	23	1364	10151	69	3 6	72 6
Beuvry........	1252	4	21	30	1879	15088	68	8	76
Coutiches......	1634	5	13	28	2005	14997	34	24	58
Faumont.......	957	10	12	21	1636	11331	9	20	29
Landas........	1195	5	22	31	2160	15434	76 5	»	76 5
Nomain........	1911	4	21	30	2377	20809	63 6	3	66 6
Orchies........	1091	»	17	26	3575	35905	9	10	19
Saméon........	882	8	26	34	1511	10556	78	23	101
Totaux......	10356hect.				17462	141446			
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES, 7 cantons, 82 communes.									
Canton de Saint-Amand (rive droite).									
Amand (St-) r. dr.	3343hect.	»	13	37	5745	92839	9	13 5	22 5
Bruille-St-Amand	785	7	17	44	1806	12265	42 9	3	45 9
Château-l'Abbay.	436	10	23	40	802	5244	87	»	87
Flines-l.-Mortag.	1435	10	23	40	1880	12565	9	14	23
Hasnon........	1262	5	18	39	3713	19527	9	»	9
Mortagne.......	216	8	21	38	1181	9067	9	»	9
Raismes........	3311	8	5	44	4702	40021	29 8	4 7	34 5
Totaux......	10788hect.				19829	191528			
Canton de Saint-Amand (rive gauche).									
Amand (St-) r. g.	» hect.	»	13	37	4971	Voir St-Amand (r. dr.)			
Bousignies.....	345	7	20	34	308	2741	9	3	12
Brillon.........	282	8	20	34	685	4430	41 5	3	44 5
Lecelles........	1614	4	16	33	2188	19372	20 1	3	23 1
A reporter...	2241hect.					26543			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu: du canton	Distance en kilomètres au chef-lieu: de la Sous-Préfecture	Distance en kilomètres au chef-lieu: de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881: annuels.	NOMBRE des centimes communaux en 1881: non annuels.	NOMBRE des centimes communaux en 1881: TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report	2211 hect.					26543			
Maulde..	515	7	20	37	872	5785	9	»	9
Millonfosse	345	3	16	38	531	4349	21	19	40
Nivelle.........	591	3	16	40	1070	7504	70 1	20	90 1
Rosult	811	6	19	34	1323	11055	71 5	7	78 5
Rumegies	759	8	20	29	1646	10173	48	3	51
Sars-et-Rosières.	257	7	20	31	546	3341	29	»	29
Thun	367	4	17	43	564	3754	35 6	18	53 6
Totaux.........	5856 hect.				14694	72504			
			Canton de Bouchain.						
Abscon	726 hect.	8	19	42	2745	15577	81.	7 4	88 4
Avesnes-le-Sec..	1038	6	20	55	1734	11494	96 5	23	119 5
Bouchain.......	1238	»	19	49	1685	23684	18	13	31
Denain.........	1147	10	11	49	14419	109532	26 2	3	29 2
Douchy	920	6	12	53	2249	15342	32 8	10	42 8
Emerchicourt. ..	511	7	26	49	322	4554	32 9	3	35 9
Escaudain......	1022	8	15	44	3385	18951	75 6	19 8	95 4
Haspres........	1220	11	17	57	2836	16134	9	3	12
Haveluy	469	14	14	50	1881	7842	18	23	41
Hélesmes.......	736	15	15	45	1306	7394	19 8	»	19 8
Hordain........	565	3	20	52	1444	7585	75 2	23	98 2
Lieu-St-Amand..	510	2	18	51	913	6717	57 6	23	80 6
Lourches.	264	7	15	51	3965	13388	9	»	9
Marquette......	746	5	22	49	2425	12095	27 7	8 5	36 2
Mastaing	648	4	19	47	835	6318	72	23	95
Neuville-s.-l'Esc.	474	6	15	54	1271	8988	27 6	24 5	52 1
Noyelles-s.-Selle.	504	6	13	53	715	5914	73 7	3	76 7
Rœulx	402	6	16	49	1545	7942	56 9	45	101 9
Wasnes-au-Bac..	518	5	25	51	807	4217	107 6	31 3	138 9
Wavrechain-s-D.	236	11	12	50	436	4091	5	»	5
Wavrechain-s-F.	380	3	22	51	603	4069	53 5	3	56 5
Totaux......	14244 hect.				47521	311825			
			Canton de Condé.						
Aybert (St-).....	449 hect.	6	18	57	347	4996	44 4	3	47 4
Condé	1839	»	14	51	4346	46504	9	10	19
Crespin	994	2	14	58	1900	20432	45 9	1	46 9
Escaupont......	574	2	10	51	1320	9981	73 3	10 5	83 8
Fresnes	1177	2	10	49	6045	47139	9	»	9
Hergnies........	1075	6	18	47	3210	15703	42 1	3	45 1
Odomez	486	7	15	44	448	2921	98 6	8 5	107 1
Thivencelles	402	4	16	55	561	5574	22 4	6	28 4
Vicq...........	392	5	10	52	915	4823	23	20	43
Vieux-Condé....	1106	2	16	49	5681	30272	9	1 8	10 8
Totaux......	8468 hect.				24773	188345			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRADE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1880.	NOMBRE des centimes communaux en 1881. annuels.	non annuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Canton de Valenciennes-Est.									
Curgies	602 hect.	6	6	66	1184	10372	70 8	40	110 8
Estreux	524	7	7	57	639	6768	67 9	23	90 9
Marly	795	2	2	51	1652	19284	79 6	24	103 6
Onnaing	1260	6	6	55	3997	28477	48 4	22	70 4
Préseau.........	621	7	7	57	2050	10333	156	21	177
Quarouble......	1216	8	8	55	2636	17070	37 1	28 5	65 6
Quiévrechain ...	465	12	12	61	1214	7873	73 4	16	89 4
Rombies	470	12	12	59	572	5049	82 6	23	105 6
Saultain	637	4	4	54	1008	9400	79 6	21	100 6
Sebourg	1408	10	10	60	1768	15955	70 6	13 5	84 1
Valenciennes-Est	1379	»	»	50	8119	339320	10 1	15	25 1
Totaux......	9377 hect.				24836	469901			
Canton de Valenciennes-Nord.									
Anzin..........	352 hect.	2	2	48	9009	77572	11	10	21
Aubry	427	5	5	53	1110	5832	110 2	20	130 2
Bellaing	336	9	9	51	362	3604	79 9	»	79 9
Beuvrages......	294	4	4	48	1448	7368	70 »	3	73
Bruay	664	5	5	52	4392	22171	54 9	20	74 9
Petite-Forêt.....	453	4	4	4	1125	4989	79 1	30	109 1
Saulve (St-)	1191	2	2	2	2460	27722	33 6	»	33 6
Valenciennes-N..	»	»	»	50	9205	Voir Valenciennes-Est.			
Wallers........	2082	12	12	48	3693	23247	9	»	9
Totaux......	5799 hect.				32804	172505			
Canton de Valenciennes-Sud.									
Artres	647 hect.	9	9	59	1019	8135	73	3	76
Aulnoy.........	609	3	3	52	1994	10467	124 8	24	148 8
Famars	468	5	5	55	742	6724	91 6	3	94 6
Haulchin.	510	9	9	53	1010	11695	36 7	4 4	41 1
Hérin..........	441	7	7	53	2179	10720	53	20	73
La Sentinelle....	381	7	7	55	2658	10409	21 1	15	36 1
Maing	1152	8	8	57	2136	15426	53 4	17 2	70 6
Monchaux	447	14	14	56	560	4526	120 3	»	120 3
Oisy	253	8	8	52	263	2233	124 6	3	127 6
Prouvy.........	435	8	8	53	771	8005	48	»	48
Quérenaing.....	426	8	8	58	505	4099	55	»	55
Rouvignies	321	8	8	53	285	2956	40 3	»	40 3
Thiant	826	12	12	54	1433	11045	47 7	16	63 7
Trith-St-Léger...	683	7	7	55	2312	28055	22	14	36
Valenciennes-S..	»	»	»	50	8759	Voir Valenciennes-Est.			
Verchain et Maugré .	953	14	18	59	1435	9911	84 3	4	84 3
Totaux......	8552 hect.				28064	144376			

Récapitulation par canton.

NOMS des ARRONDISSEMENTS. 1	NOMS des CANTONS. 2	POPULATION. 3	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1880. 4
	ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.		
DUNKERQUE	Bergues	15344	150305
	Bourbourg	14115	125594
	Dunkerque-Est	25318	498938
	Dunkerque-Ouest	27016	46085
	Gravelines	10961	73399
	Hondschoote	13694	106641
	Wormhoudt	15396	119364
	Totaux	121844	1120323
	ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.		
HAZEBROUCK	Bailleul Nord-Est	17750	139650
	Bailleul Sud-Ouest	14419	54607
	Cassel	14219	110979
	Hazebrouck Nord	15857	155839
	Hazebrouck Sud	14169	67097
	Merville	20574	130475
	Steenvoorde	14787	97799
	Totaux	111775	756546
	ARRONDISSEMENT DE LILLE.		
LILLE	Armentières	37047	294579
	Bassée (La)	16408	107705
	Cysoing	18460	114624
	Haubourdin	29922	203201
	Lannoy	29508	170354
	Lille Nord-Est	41281	2644953
	Lille Centre	24361	57214
	Lille Sud-Est	22807	31082
	Lille Sud-Ouest	80712	»
	Lille Ouest	24459	99479
	Pont-à-Marcq	17999	132161
	Quesnoy-sur-Deûle	21005	155114
	Roubaix Est	64997	1172954
	Roubaix Ouest	42791	68507
	Seclin	25180	171833
	Tourcoing Nord	49625	692035
	Tourcoing Sud	44572	87449
	Totaux	591134	6203244
	ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.		
CAMBRAI	Cambrai Est	22005	358475
	Cambrai Ouest	24971	82286
	Carnières	29263	133649
	Câteau (Le)	32219	225740
	Clary	33741	153416
	Marcoing	25924	169055
	Solesmes	27995	168735
	Totaux	196118	1291356

Récapitulation par canton (suite).

NOMS des ARRONDISSEMENTS. 1	NOMS des CANTONS. 2	POPULATION. 3	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1880. 4
	ARRONDISSEMENT D'AVESNES.		
Avesnes	Avesnes Nord	12059	132529
	Avesnes Sud	15421	132376
	Bavai	16444	136682
	Berlaimont	10358	87229
	Landrecies	15982	132308
	Maubeuge	42462	392795
	Quesnoy Est	13456	139558
	Quesnoy Ouest	14379	90518
	Solre-le-Château	12847	92133
	Trélon	29169	256272
	Totaux	182577	1591830
	ARRONDISSEMENT DE DOUAI.		
Douai	Arleux	13861	106152
	Douai Nord	23941	445724
	Douai Sud	24299	117862
	Douai Ouest	24309	109040
	Marchiennes	22717	145909
	Orchies	17462	111446
	Totaux	123619	1036133
	ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.		
Valenciennes	Amand (St-) rive g.	14694	72504
	Amand (St-) rive d.	19829	191528
	Bouchain	47521	311825
	Condé	24773	188345
	Valenciennes Est	24836	469901
	Valenciennes Nord	32804	172505
	Valenciennes Sud	28061	144376
	Totaux	192518	1550984

Récapitulation par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS. 1	POPULATION. 2	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1880. 3
Dunkerque	121844	1120323
Hazebrouck	111775	756546
Lille	594134	6203244
Cambrai	196118	1291356
Avesnes	182577	1591830
Douai	123619	1036133
Valenciennes	192518	1550984
Totaux	1519585	13550416

CONSEIL GÉNÉRAL.

Session extraordinaire du 6 janvier 1880.

Le Conseil s'est réuni ledit jour, 6 janvier, en vertu du décret du 27 décembre 1879, à l'effet de délibérer sur divers projets de classement de chemins d'intérêt commun ainsi que sur toutes les affaires urgentes qui pourraient lui être soumises par le Préfet.

L'Assemblée a pris dans cette session les délibérations suivantes :

Chemins de fer. — Un vœu de deux membres du Conseil, relatif au chemin de fer de Lille à Comines, ne peut être mis en délibération, étant inopportunément présenté dans cette session. — Vœu tendant à ce que pour faciliter la concession de la ligne de Cambrai à Catillon à la Compagnie des tramways du Cambrésis, il y a lieu : 1° de renoncer à l'indivisibilité quant à cette ligne, 2° d'inviter M. le Préfet à solliciter du Gouvernement la concession aussi prochaine que possible de cette ligne et à provoquer dans le département de l'Aisne les enquêtes et conférences de manière à ce que la concession des lignes de Denain au Catelet et de Cambrai à St-Quentin, puisse être préparée sans plus de retard.

Chemins d'intérêt commun. — Fixation de l'ordre de priorité des travaux de construction dans l'arrondissement d'Hazebrouck. — Approbation du projet de redressement du chemin N° 58 dans la traverse de Lambersart.

Chemins vicinaux. — Réseau subventionné. — M. Des Rotours donne lecture d'un rapport au nom de la Commission spéciale chargée des propositions à faire pour la désignation des chemins vicinaux à admettre dans le nouveau réseau de 260 kilomètres. Il s'agit de prendre pour la distribution des longueurs entre les arrondissements et les cantons, les bases précédemment adoptées par le Conseil général, pour l'attribution du réseau d'intérêt commun, et qui avaient été tirées du chiffre respectif et dans les

conditions déterminées de la population, de la superficie territoriale et de la richesse locale représentée par le principal de la contribution foncière des propriétés non bâties. — Sur cet exposé le Conseil général a adopté les résolutions suivantes :

Approbation des états dressés par la Commission d'arrondissement, comprenant les propositions de classements nouveaux et de substitutions à opérer au réseau subventionné, donnant en résultat pour l'arrondissement d'Avesnes, 52 kilomètres ; de Cambrai, 42 kilomètres ; De Douai, 24 kilomètres ; de Dunkerque, 32 kilomètres ; d'Hazebrouck, 30 kilomètres ; de Lille, 49 kilomètres et de Valenciennes, 31 kilomètres. En total 260 kilomètres.

Admission des crédits proposés pour chaque chemin tels qu'ils figurent dans les tableaux.

Approbation de l'état d'indication des travaux à exécuter en 1880, étant admis que les chemins classés par voie de substitution à d'autres chemins compris dans l'ancien réseau, seront exécutés dans le même délai que lesdits chemins auraient dû l'être, c'est-à-dire en 1880.

Autorisation à M. le Préfet de comprendre dans l'emprunt à contracter pour les chemins stratégiques, la somme de 924,342 fr., représentant la contribution prise à sa charge par l'État dans l'exécution desdits travaux.

Chemins d'intérêt commun.—Le Conseil général dans sa session d'août 1879, a classé d'intérêt commun un grand nombre de chemins, sauf l'avis des Conseils municipaux et des Conseils d'arrondissements, et sous la condition formelle que la longueur de l'ensemble des chemins d'un arrondissement ne dépasserait pas, après vérification par un mesurage à la chaîne, celle que le Conseil général lui a attribuée. — M. le baron DE BOUTEVILLE, au nom de la Commission spéciale des chemins d'intérêt commun, rend compte des opérations auxquelles elle a procédé pour l'exécution de ces dispositions. — Le Conseil général, après l'audition du rapport présenté à ce sujet, adopte les conclusions qui y sont formulées.

Nécrologie. — M. le Président à l'ouverture de la séance, exprime les regrets du Conseil général, de la perte éprouvée par le département, de MM. Roussel-Defontaine et Morisson, membres du Conseil, décédés.

Voies de communication. — Mesures à prendre et dépenses à faire pour le rétablissement des communications interrompues par les intempéries de l'hiver 1879-1880.

Session d'avril 1880.

Le Conseil général s'est réuni le 5 avril 1880, dans la salle de ses séances, à l'hôtel de la Préfecture, en vertu de la loi du 10 août 1871, qui fixe à ce jour l'ouverture de la première session de 1880.

M. Bouffet, Secrétaire-général de la Préfecture, assiste à la séance, en vertu d'une délégation de M. le Préfet, retenu à Paris par son état de santé.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Beck donne sa démission de membre du Conseil général. — Regrets du Conseil.

Avis est donné à M. le Président de la Commission départementale du dépôt de son rapport sur l'ensemble des opérations de la Commission depuis la session d'août 1879.

Il est procédé au renouvellement partiel des bureaux du Conseil général, en ce qui concerne les arrondissements de Lille, Hazebrouck et Dunkerque.

Dans cette session, le Conseil général a émis les délibérations ci-après analysées :

Agriculture. — Sous le bénéfice de l'observation formulée au rapport, approbation du projet de programme du concours à l'emploi de professeur départemental d'agriculture. — Après une discussion à laquelle prennent part MM. des Rotours, P. Legrand, Macarez et Testelin, le Conseil adopte à l'unanimité le rapport présenté au nom du 4e bureau, réitérant les vœux précédemment exprimés et appelant l'attention du Gouvernement sur la crise si intense que traverse l'agriculture.

Avances de fonds. — Le Conseil, relativement au remboursement des avances faites à l'État pour travaux de navigation intérieure et maritime, déclare ne pouvoir donner son avis avant de connaître les propositions de M. le Préfet, au sujet du placement ou de l'emploi des sommes à rembourser au département. L'affaire est en conséquence ajournée à la session d'août.

Banque de France. — Regrets de ce que le vœu du Conseil général, pour la création de succursales dans les villes de Cambrai et de Douai, n'ait pu encore cette année être pris en considération.

Bibliothèques administratives. — Le Conseil : 1° vote au budget rectificatif de 1880, un credit de 3,000 f., pour compléter

l'organisation de la bibliothèque centrale de la Préfecture et l'achat d'ouvrages administratifs pour les bibliothèques des Sous-Préfectures ; 2° approuve la répartition proposée par M. le Préfet, en ce qui concerne le crédit de 1,700 fr. du budget de 1880, applicable à la bibliothèque du Conseil général et aux bibliothèques administratives ; 3° décide qu'un de ses membres sera désigné pour faire partie de la Commission chargée de l'organisation de ces bibliothèques.

Bourses. — Prière à M. le Préfet de prévenir les familles, que les bourses dans les lycées qui deviendront vacantes dans la seconde partie de l'année scolaire, seront attribuées par le Conseil général en session d'août. — Prière à MM. les Proviseurs d'indiquer les places par composition obtenues par les aspirants aux compléments de bourses. — Rejet de trois demandes en concession de bourses dans les collèges comme ne remplissant pas les conditions du concours. — Le département tient grand compte des services qui lui ont été rendus par les parents du candidat ; à défaut de ces services et à moins de circonstances exceptionnelles, il y a peu de chance pour les candidats d'obtenir une bourse départementale. — Concession d'une demi-bourse pour un an au lycée de Lille au jeune Courcol. — Autorisation aux jeunes Lemonnier et Delefosse, internes du lycée de Lille, de passer demi-pensionnaires en conservant le bénéfice de la demi-bourse dont ils sont pourvus. — Concession à cinq jeunes sourds-muets et à deux sourdes-muettes, de sept demi-bourses vacantes dans les institutions de Ronchin et de Lille.

Caisse départementale de retraites. — Liquidation de la pension de retraite de M. Devaux, chef de division à la Préfecture, à la somme de 4,400 fr. avec addition de l'allocation complémentaire de 2,200 fr. à raison des services exceptionnels de M. Devaux, pendant les 68 années qu'il a passées à la Préfecture. — Liquidation de la pension de retraite de M. Cocquillier, chef de bureau adjoint à la Préfecture, à la somme de 1,331 fr. avec addition d'une allocation complémentaire de 300 fr. — Liquidation à 1,003 fr. de la pension de retraite de M. Ségard, ancien agent-voyer principal de l'arrondissement de Lille. Le paiement de cette pension demeurera suspendu pendant tout le temps que durera le traitement d'activité de M. Ségard, à titre de fonctionnaire rétribué par l'État.

Canaux. — Acte à M. le Préfet de ses communications sur les canaux, notamment sur les projets qui sont à l'étude. — Vœu que la démarcation dans le département, du parcours du canal de jonction de l'Escaut à la Meuse, soit établie à bref délai, et en

tout cas avant l'hiver prochain. — Acte à M. le Préfet de ses communications relatives au grand canal du Nord sur Paris; prière à ce magistrat d'insister énergiquement près du Gouvernement, pour que les travaux d'exécution de ce canal soient commencés le plus tôt possible, sans préjudice toutefois aux travaux projetés sur les voies navigables déjà existantes. Nomination de deux Commissions, l'une pour suivre l'affaire du grand canal du Nord sur Paris, l'autre à l'effet d'exposer, soutenir et défendre les besoins des canaux, au double point de vue de l'agriculture et de la salubrité publique, de la navigation et du commerce. — Vœu réitéré pour la construction d'un canal direct à grande section de Dunkerque à Lille et jusqu'au grand canal des houillères sur Paris. — Le Conseil émet en outre les vœux suivants : 1° Amélioration du cours de l'Escaut et de ses affluents au profit de la navigation, de l'agriculture et de la salubrité publique; 2° Amélioration de la Sambre dans la traversée de Maubeuge; 3° Constitution d'un service spécial de surveillance des crues ; 4° Simultanéité des chômages en Belgique et en France. L'Assemblée émet encore les vœux ci-après : Que l'approndissement de la Scarpe soit suffisant, pour procurer à la fois le mouillage de 2^{m} et l'abaissement de 0^{m}30 à 0^{m}40 des niveaux de navigation actuels ;— Que les travaux d'amélioration de la Scarpe soient l'objet d'une enquête à ouvrir notamment à Raches, Lallaing, Flines, Pecquencourt, Marchiennes, Wandignies et Alnes ; — Que l'État accorde une large subvention aux travaux suivants : Dessèchement mécanique de Roost-Warendin. Dérivation de la Rache à l'aval de l'écluse de Lallaing. Dérivation à l'aval de l'écluse de Wartaing, des courants réunis au rivage du Noir Dérivation du Bouchard. — Que le partage des eaux qui s'opère à Douai entre la Deûle et la Scarpe inférieure, soit réglementé ; — Qu'un service d'avertissements soit organisé non seulement pour les inondations, mais surtout pour ce qui est le plus fréquent pour les abondances d'eau et les crues ; — Que dans toutes les questions relatives à la Scarpe, le service de la navigation et le service hydraulique soient consultés l'un et l'autre et non le service de la navigation seul ;—Qu'en attendant ces améliorations, le niveau de la navigation de la Scarpe inférieure soit tenu exactement comme le prescrivent la loi du 15 avril 1835 et les actes intervenus en exécution de cette loi.

Carnot. — Tout en témoignant sa sympathie en faveur du projet d'érection d'une statue à Carnot, le Conseil ne croit pas devoir accueillir la demande de la ville de Nolay, d'une souscription du département, pour cet objet.

Carte de France. — Crédit de 345 fr 50 c. pour l'entoilage

de l'exemplaire accordé au département, par M. le Ministre de la Guerre, de la carte de France, dressée au Dépôt de la guerre.

Chambres de commerce. — Acte à M. le Préfet de sa communication faisant connaître que la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Cambrai, est érigée en Chambre de commerce.

Chemins de fer. — Vote en principe, avec le concours des communes intéressées, pour la construction du chemin de fer du Cateau à Laon, une subvention représentant la valeur de la moitié des terrains à acquérir pour la partie de ce chemin, comprise sur le Nord, sous la condition que la part contributive du département ne pourra, en aucun cas, excéder la somme maxima de 33,000 fr., les communes du Cateau et de Saint-Souplet prenant en charge le complément de la subvention demandée. Prière à M. le Préfet de faire les démarches de nature à faire obtenir, dans le plus court délai possible, la déclaration d'utilité publique de la ligne. — Acte à M. le Préfet de ses communications relatives aux chemins de fer du réseau complémentaire d'intérêt général. Invitation à ce magistrat d'agir énergiquement, pour que ces lignes soient exécutées au plus vite, et que satisfaction soit donnée aux populations dont les intérêts sont en souffrance. — Vœux que des billets d'aller et retour soient délivrés, pour Valenciennes, sur la ligne de Cambrai à Valenciennes par le Quesnoy; — de Busigny aux gares du Cateau, Bohain, Saint-Quentin, et réciproquement : — d'Armentières sur Hazebrouck ; — entre Halluin, Roncq et Lille; — de Wambrechies à La Madeleine et Lille. — Qu'une station soit établie à Saint-Pierrebrouck, entre Bourbourg et Watten ; — Que la gare de Nomain soit ouverte à la petite vitesse; — Que les passages à niveau de la route de Tournai et de la rue de Bouvines, à Lille, soient maintenus et qu'une passerelle pour piétons soit établie à chacun de ces passages, — Que le chemin de fer soit prolongé de la station de Gravelines au bassin à flot; — Que la ligne de Douai à Orchies soit livrée à l'exploitation dans le plus bref délai; — Qu'il ne soit pas apporté un plus long retard dans l'exécution du chemin de fer de Lens à Armentières; — Que M. le Préfet fasse relever, sur la ligne de Somain à Lille et Tourcoing par Orchies, la distance exacte des barrières à bascules des points des stations des gardes chargés de leur manœuvre; — Qu'une commission spéciale d'Ingénieurs soit chargée d'étudier les divers systèmes de signaux employés sur les chemins de fer, d'indiquer le meilleur, et d'en rendre l'emploi obligatoire pour toutes les Compagnies, ce qui diminuerait les chances d'accidents. — Signale, à l'attention de M. le Ministre des travaux publics, l'utilité de l'établissement d'une gare entre Somain et Wallers. — En ce qui concerne le passage à niveau demandé à l'extrémité de la rue du

Jolimetz, à Valenciennes, le Conseil estime, d'après la jurisprudence établie, que la ville de Valenciennes et les intéressés devront s'entendre avec la Compagnie du Nord pour arriver à une solution. — Ajourne, à la session d'août, la question des responsabilités de la Compagnie de Picardie et Flandres, à raison des retards apportés à la construction de l'embranchement de Marcoing à Masnières. — Est d'avis que les questions de tarifs, soumises au Conseil par M. Mahieu, soient d'abord adressées à M. l'Inspecteur principal de la Compagnie du chemin de fer du Nord. — Signale, à toute l'attention du gouvernement, l'insuffisance du matériel de transport de la Compagnie du Nord, insuffisance qui se révèle principalement à l'entrée de chaque hiver.

Chemins de fer sur routes. — Le Conseil, confirmant les engagements qu'il a pris, en vue d'une concession promise à la Compagnie du Cambrésis, insiste de nouveau, avec la plus vive énergie, pour que, sous le bénéfice des subventions votées et des conditions établies, le gouvernement concède directement à la Compagnie du chemin de fer à voie étroite du Cambrésis, la ligne de Cambrai à Catillon dont l'instruction est complète, sans préjudice à l'exécution des deux autres lignes de Cambrai à Masnières et de Denain au Câtelet, que le Conseil considère comme indivisiblement unies dans un même réseau et dont il a précédemment demandé la concession immédiate par l'Etat à la Compagnie.

Le Conseil général, renonçant à la clause d'indivisibilité des lignes de Denain au Câtelet et de Saint-Quentin à Masnières, comme il a consenti à la disjonction de celle de Cambrai à Câtillon, considérant que l'instruction, en ce qui concerne la ligne de Denain au Câtelet, est complète dans le département de l'Aisne, comme dans le département du Nord, invite M. le Préfet : 1° A solliciter du Gouvernement la concession de cette ligne à la Société du Cambrésis, en s'appuyant sur la promesse faite par M. le Ministre, le 9 juillet 1879, à M. Bertrant-Milcent, député de Cambrai, auquel il écrivait : « L'Administration est prête à accorder les concessions. » 2° A prier son collègue de l'Aisne d'engager le Conseil général de ce département à prendre une décision conforme pour la portion de cette ligne comprise sur son territoire, et à presser autant que possible l'instruction de la ligne de Saint-Quentin à Masnières; étant bien entendu, que si les lignes projetées comme voies ferrées sur les trois lignes sont construites successivement, leur indivisibilité n'en subsistera pas moins, quant à la subvention qui leur est accordée.

Chemins vicinaux. — Autorisation aux communes d'Allennes-lez-Marais et de Wavrin de fournir un contingent supplémentaire

en prestation, pour l'établissement du chemin des Ansereuilles, admis dans le nouveau réseau subventionné. — Approbation des modifications proposées par MM. les Agents-Voyers, au projet de rechangement du chemin d'intérêt commun, N° 4, d'Aubers à la Fin de la Guerre, modifications qui n'augmenteront pas le chiffre de la dépense prévue. — Vœu énergiquement réitéré : 1° Que l'art. 201 du règlement général de 1872, relatif au stationnement des bestiaux, soit abrogé, sauf à le rétablir en cas d'abus graves dûment constatés ; 2° que M. le Préfet veuille bien user de son influence et de son autorité pour empêcher que le fait d'envahissement du chemin par des troupeaux ne se généralise ou se renouvelle. — Renvoi à M. le Préfet pour étude et propositions, à la prochaine session, des vœux projetés concernant l'acquisition de rouleaux compresseurs ; la création de deux emplois d'agents-voyers dans l'arrondissement de Douai ; la création d'agents-voyers auxiliaires d'arrondissement et l'augmentation des frais de tournées alloués aux agents-voyers d'arrondissement et aux agents cantonnaux. — Delégation à la commission départementale pour statuer : 1° sur la demande des communes d'Anor et de Lez-Fontaines, d'employer une journée de prestations sur leurs chemins ruraux ; 2° sur un vœu tendant à ce que le chemin des Bois-Blancs qui relie la commune de Linselles à la route nationale, N° 17, soit redressé et classé de grande communication.— Le Conseil : 1° maintient, à M. le Préfet, l'autorisation d'emprunter, à la caisse des chemins vicinaux, pour le compte du département et, s'il y a lieu, pourle compte des communes, une somme de 2,700,000 fr., montant des travaux à exécuter en 1880 et s'appliquant aux chemins de la petite vicinalité, jusqu'à concurrence de 1,500,000 fr., et, pour le surplus, aux chemins stratégiques ; 2° autorise M. le Préfet à passer, en même temps, avec l'État et les communes, dans la forme proposée par M. le Ministre de l'Intérieur, les actes nécessaires, à l'effet de déterminer leurs parts respectives dans les travaux de construction de grosses réparations et d'entretien des chemins stratégiques ; — Insiste, enfin, auprès de M. le Préfet, pour que toutes les formalités à remplir et les demandes à faire le soient dans le plus bref délai possible, de manière à assurer l'exécution des travaux, par la mise en adjudication, dans la première quinzaine de mai. — Vœu que M. le Préfet produise, à la session d'août, l'étude d'ensemble qui lui a été demandée, des travaux de grosses réparations à faire sur les chemins d'intérêt commun. — Le conseil adopte les propositions présentées par M. le Baron de Bouteville, au nom de la commission spéciale des chemins d'intérêt commun en ce qui concerne : 1° le fonds subventionnel de 80 millions voté pour les chemins vicinaux de toute catégorie, par la loi du 12 mars 1880. La commission départementale est déléguée pour l'examen des

propositions de M. le Préfet ; 2° les nouveaux classements à opérer dans le réseau de 1,400 kilomètres de chemins d'intérêt commun, comme complément des mesures prises dans la session extraordinairedu 9 janvier. La commission départemeutale est déléguée pour arrêter les projets d'exécution des travaux de la première annuité, mais sans qu'elle puisse modifier les attributions des chemins, faites à chaque arrondissement ; elle est également déléguée pour statuer sur la répartition des dépenses d'entretien comprises dans la première annuité.

Commerce extérieur. — Le Conseil Général demande à l'administration compétente et notamment à MM. les Ministres de l'Instruction publique et des Affaire étrangères l'examen des questions relatives à l'éducation commerciale dans les lycées traitées à la session dernière d'août 1879.

Communes. — Avis tendant à ce que le relevé des emprunts et dettes des communes soit présenté à la session d'avril du Conseil Général.

Desséchements. — Renvoi à M. le Préfet pour nouvelle instruction d'un vœu concernant la construction de vanne au lieu dit la Baraque-Donat et à l'embouchnre du Planti ainsi que la pose de poutres sur la branche Jambon et le curage de ce cours d'eau et du ruisseau des Aulnoyes. — Renvoi également à M. le Préfet des pétitions et délibérations demandant l'exécution d'urgence des travaux d'amélioration que réclame l'état désastreux de la vallée de la Scarpe inférieure.

Douanes. — Un projet de vœu déposé par M. Mahieu tend à ce que le Gouvernement de la Chambre s'inspirant des intérêts des ouvriers et tenant compte des lourdes charges qui pèsent sur le travail national apportent une amélioration suffisante dans les tarifs des douanes pour permettre de soutenir la concurrence étrangère tout en diminuant les heures du travail sans réduire les salaires. — Après une longue discussion, le Conseil Générale fait abstraction de la parti du vœu relative aux salaires qui n'est ni dans la compétence ni dans ses moyens, et émet le vœu qu'il soit tenu compte dans le vote des tarifs de douane des charges qui pèsent sur le travail national. — Vœu énergique qu'aucune négociation relative au renouvellement du traité de commerce avec l'Angleterre ait lieu avant le vote définitif des tarifs de douane par les Chambres.

Ecole normale de Douai. — Changement de chapitres de crédits votés au budget départemental de l'Instruction publique de 1880.

Ecoles primaires. — Tout en rendant justice au sentiment humanitaire qui a inspiré le vœu formulé par M. Mahieu pour l'établis-

sement d'un service médical des écoles primaires, le Conseil décide que ce vœu ne peut être accueilli à raison des dépenses qu'il entraînerait pour le département et les communes.

Eglises et presbytères. — Allocation de secours sur les fonds départementaux : 900 fr. à la commune d'Ecaillon pour la reconstruction de la toiture de son église ; Avis favorable à la demande de cette commune d'une subvention de 3.000 fr. sur les fonds de l'Etat.

Roucourt, départ. 7.000 fr. — Etat 11.500
Rombies et Marchipont 2.750 fr. Etat.
Bierne 1.000 fr. départ. — 4.000 fr. Etat.

Elèves artistes. — Les pensions d'élèves artistes n'étant accordées qu'à la suite de concours, la demande formée en faveur de Melle Parocher, de Bailleul, n'est pas admise.

Enfants du 1er âge. — Renouvellement du mandat expiré de MM. Van der Straeten et Bergerot comme membres de la commission de surveillance.

Epizooties. — Crédit de 921 fr. 10 c. pour dépenses supplémentaires pour les épizooties en 1879.

Gendarmerie. — Approbation de projets pour le renouvellement des baux des casernes de gendarmerie de Bergues, La-Bassée, Seclin, Lille (rue de Brigode) et Wormhoudt. — Autorisation d'acquérir au nom du département le bâtiment et les jardins occupés par la brigade de Bertaincourt. Avis que cette acquisition soit déclarée d'utilité publique. — Avis que les acquisitions d'immeubles nécessaires à l'établissement des casernes de gendarmerie de Jenmont, Maubeuge, Clary, Roubaix et Tourcoing soient déclarées d'utilité publique. — Allocation de crédits pour travaux de réparation aux casernes de Landrecies et du Quesnoy.

Impôts. — Vœu que les prochains dégrèvements portent sur les impôts qui pèsent le plus lourdement sur la classe ouvrière.

Maisons d'écoles — Vœu favorable à la demande de la commune de Moncheaux d'un secours complémentaire sur les fonds de l'Etat pour la construction d'une maison d'école.

Malades indigents. — Rejet d'un vœu du Conseil d'arrondissement de Douai pour que le département intervienne dans les frais de traitement des malades indigents dans les hospices sur les mêmes batis que pour les aliénés et les malades admis à l'assistance publique.

Marine marchande. — Vœu que le projet de loi sur la marine

marchande soit mis à l'ordre du jour aussitôt la rentrée des chambres et accepté dans son entier par le Gouvernement.

Monuments historiques. — Ajournement à la session d'août de la demande d'un secours pour la restauration du beffroi de Bergues.

Nivellement général du département. — Réglement à 2.712 fr. 60 de la dépense afférente au service vicinal dans les opérations de ce nivellement.

Navigation et cours d'eau. — Vœu que le chômage des canaux n'excède pas 30 jours, et qu'il soit simultané sur les canaux du Nord, de l'Est et du Centre ; Que le halage entre Chauny et flans soit mis en adjudication comme sur les autres sections ; Que la convention franco-Belge de 1862, qui règle le niveau normal de l'Escaut dans le bief d'Antoing, reçoive son exécution dans le plus bref délai possible ; Que des conferences internationales aient lieu pour étudier les questions d'amélioration des cours d'eau communs à la France et à la Belgique ; Que les services des inondations et des dessèchements soient réunis entre les mains d'un seul ingénieur en chef ; que le service de la navigation soumette ses projets au service hydraulique. Le Conseil appuie très vivement le vœu proposé par M. Dervaux et plusieurs de ses collègues, ayant pour objet l'exhaussement des digues de l'Escaut. Le Conseil appuie également avec instance le vœu demandant que les travaux soient exécutés pour atténuer les effets des inondations, notamment dans les vallées de l'Escaut et de la Scarpe. Le Conseil, en l'absence de toute étude de la question, se borne à donner acte de la lettre et des propositions de M. le doctenr Le Maguet, député, concernant l'organisation cantonale. . Vœu pour qu'il soit tenu compte autant que possible des instances de la commune d'Houplines en vue de la prompte reconstruction du pont sur la Lys. Vœu que M. le Préfet veuille activer le plus possible les formalités restant à remplir pour la reconstruction du pont de Verlinghem sur la Lys. Acte à M. le Préfet de son rapport sur les travaux d'amélioration et le service des inondations, et le remercie de l'impulsion vigoureuse qu'il a donnée au service de la navigation et au service hydraulique dont l'entente est absolument nécessaire pour donner une solution conforme aux vœux du Conseil général. Vœu que le Gouvernement français insiste près du Gouvernement belge pour qu'il veuille bien : 1° faire activer le plus promptement possible les travaux nécessaires, pour que les eaux de l'Escaut soient constamment tenues, dans le bief d'Antoing, qui est l'émissaire des canaux de dessèchement des syndicats de la

Scarpe. de l'Escaut et de la Hayne, au niveau normal et règlementaire qui a été fixé d'un commun accord en 1862; 2° donner son assentiment à la réunion d'une Commission internationale qui serait chargée d'étudier les mesures à prendre pour facilter l'écoulement des crues de l'Escaut et de la Lys, établir un service télégraphique pour l'annonce des crues des cours d'eau communs à la France et à la Belgique, assainir l'Espierre et réglementer le curage des cours d'eau qui servent de frontière. Approbation des propositions de M. l'Ingénieur en chef, relatives à la création d'un service d'inondation qui consisterait dans l'organisation d'un service d'avertissements pour l'annonce des crues sous la direction de M. l'Ingénieur en chef du service hydraulique; à cet effet des lignes télégraphiques seraient établies sur la Scarpe et les parties françaises de la Lys et de l'Escaut. Vœu pour que l'exécution des projets présentés par M. l'Ingénieur en chef, et relatifs aux travaux indiqués par le Conseil dans sa précédente session, et ce,dans l'intérêt de l'écoulement des eaux et de l'assainissement du pays. Ces travaux concernent les Waeteringues, les bassins de la Lys, de la Scarpe, de l'Escaut, de la Hayne et de l'Hogneau, ainsi que celui de la Sambre.

Octrois. — Acte à M. le Préfet de la communication d'une circulaire ministérielle sur la forme de la présentation des projets de modification des règlements et tarifs d'octroi. Approbation d'un projet de prorogation des tarif et règlement de l'octroi de Dunkerque; observations toutefois sur deux articles du règlement. Approbation de pareils projets votés par les conseils municipaux de Valenciennes en ce qui concerne les bois de construction, les arbres et les briques; de Rosendael en ce qui concerue les briques, tuiles, carreaux, faitières et les bois de charpente; de Quesnoy-sur-Deûle pour l'élévation à 3 fr. du droit sur les bières qui est aujourd'hui de 1 fr. Approbation des articles additionnels 12 à 20 du règlement de l'octroi de la ville de St-Amand concernant les formalités relatives à la circulation des bières.

Pêche côtière. — La Proposition de subvention en faveur de la caisse de secours des marins morts ou présumés péris à la pêche du poisson frais est renvoyée à M. le Préfet avec prière de préparer pour la session d'août un rapport renseignant le Conseil général et lui faisant les propositions qu'il croira préférables.

Plans d'alignement. — Approbation du plan d'alignement des routes départementales N°s 9 et 18 dans la traverse d'Armentières; des plans d'alignement des chemins de grande communi-

cation N° 40 et 68 dans les traverses de Merville et de Pérenchies ; du plan d'alignement du chemin d'intérêt commun N° 46 dans la traverse de Fontaine-Notre-Dame.

Pont de la Bistade. — Sur la question de la reconstruction de ce pont, toute décision est ajournée jusqu'au jour où on saura si le chemin qui y aboutit est classé dans le réseau de 1,400 kilomètres de chemins d'intérêt commun.

Port de Gravelines. — Appui à un vœu du Conseil d'arrondissement de Dunkerque, tendant à ce que les fonds nécessaires à la construction d'une voie ferrée de raccordement entre le bassin à flot et le quai d'échouage du port de Gravelines soient alloués sans retard.

Postes et télégraphes. — Le Conseil espère que M. le Ministre des Postes et des Télégraphes voudra bien revoir son arrêté du 20 mai 1879 qui soumet l'emploi des téléphones à des règles particulières et qu'en tout cas il sera tenu compte dans l'application de l'article 13 dudit arrêté des situations des industries des demandeurs. — Acte à M. le Préfet de sa communication relative au service du bureau télégraphique d'Artres. — Vœu pour l'établissement d'un bureau de poste et d'un bureau télégraphique dans l'agglomération de Saint-Maurice (banlieue de Lille). — Vœu pour la création d'un bureau de poste dans la commune d'Aubers. — Renouvellement des vœux précédemment émis pour l'établissement de bureaux de poste dans diverses communes désignées à cet effet, ainsi que de ceux relatifs à la création de mandats-poste à endossement, à l'étude du système anglais des facteurs ruraux, à la satisfaction à donner aux habitants de Saint-Maurice-lez-Lille en ce qui concerne leurs plaintes sur la distribution des correspondances. — Vœu que la commune d'Illies soit desservie par le bureau de Fournes. — Vœu que l'intervention de la Compagnie du Nord pour rendre plus rapide la circulation postale soit plus empressée et plus efficace. — Vœu sur l'utilité de la création d'un nouvel emploi de facteur rural au bureau de Somain.

Prison cellulaire. — Acte à M. le Préfet de sa communication relative à l'état des études de la prison cellulaire projetée dans le département.

Race chevaline. — Vote au budget rectificatif de 1880 d'un crédit de 1850 fr. dont 650 fr. pour dépenses d'installation de la station de Saint-Amand, et 1,200 fr. pour les trois étalons de M. Delangle, en station à Berlaimont et Maroilles. — Vœu déposé pour que dans la nouvelle loi sur la police sanitaire des animaux, il soit formellement stipulé qu'en ce qui concerne les maladies

contagieuses désignées dans la susdite loi, l'exercice de la médecine vétérinaire est interdit à quiconque n'est pas pourvu d'un diplôme de vétérinaire. Renvoi à la session d'août pour qu'une enquête soit faite sur la question.

Routes départementales. — Approbation d'un projet montant à 49,000 fr. de restauration du chemin d'accès à la gare de La Gorgue-Estaires classé comme annexe de la route départementale n° 9. Autorisation à M. le Préfet de mettre les travaux en adjudication. — Le Conseil, en présence du refus de M. le Ministre de la guerre d'accepter purement et simplement les clauses et conditions de sa délibération du 23 août 1879, concernant la rétrocession à l'Etat d'une parcelle de la route départementale n° 12, par suite du reclassement de la place du Quesnoy, déclare cette délibération nulle et non avenue et surseoit à statuer jusqu'à ce que l'Etat ait fait connaître officiellement ses intentions définitives, le département entendant réserver tous ses droits: prie M. le Préfet d'étudier, de concert avec MM. les Ingénieurs, les conséquences et les dépenses qu'entraînerait pour le département dans le cas de la suppression de la route n° 12 sur ladite parcelle la construction d'une nouvelle route de raccordement. — Classement comme annexe de la route départementale n° 23 des chemins vicinaux de la ville du Quesnoy, n° 10 partie comprise entre cette route et la station, et n° 12, partie comprise entre ladite station et la route nationale n° 45.

Salubrité publique. — Sur le vœu proposé par M. Mahieu, relativement à la suite à donner aux délibérations des Commissions cantonales d'hygiène, le Conseil général déclare s'en rapporter à la vigilance habituelle de M. le Préfet.

Sauveteurs du Nord. — Allocation d'une somme de 100 fr. pour acquisition d'une médaille qui sera décernée, une fois donnée, au sauveteur le plus méritant.

Subventions diverses. — Rapport concernant les subventions diverses accordées par le département. — Décisions de détail à ce sujet. — Vœu relatif aux formes de la présentation des demandes des subventions. — La demande de subvention formée par la société de gymnastique de Lille, dite la Patriote, est renvoyée à M. le Préfet qui est prié d'inviter la société à fournir des éléments de nature à faire apprécier sa demande. — Prière à ce magistrat de soumettre à la session d'août, une proposition de subvention de 500 fr., au profit de la société de géographie fondée dans le département, par M. Foncin, recteur de l'Académie.

Tabacs. — Vœu renouvelé qu'un débit de tabacs soit crée dans la commune de Fort-Mardyck. — Vœu tendant à ce que, pour la

vente du tabac, le canton de Clary soit classé dans la 2e zône. — Vœu pour l'établissement d'un débit de tabac dans la commune de Petite-Synthe. — A propos du dépôt d'un vœu tendant à ce que le prix du tabac soit plus rémunérateur pour le planteur, et pour que l'Etat s'alimente plus largement dans le département, le Conseil prie M. le Préfet de donner des renseignements complets sur les prix des tabacs achetés à l'étranger, ainsi que sur les prix payés aux planteurs du département.

Tramways. — Vœu que l'affaire relative à l'établissement d'une ligne de tramways entre Fourmies et Wignehies, soit mise en état pour lui être soumise à la session prochaine d'août. — Même vœu en ce qui concerne la ligne demandée, de chemin de fer à voie étroite, de Catillon à Fourmies.

Travaux départementaux. — Approbation d'une dépense de 3,042 fr. faite d'urgence aux bâtiments de l'hôtel de la Préfecture, pour réparations d'avaries produites pendant le dernier hiver. — Autorisation d'une dépense de 550 fr. pour travaux de peinture et de tapisserie à la Sous-Préfecture d'Hazebrouck. — Autorisation d'une dépense de 1,700 fr. pour réparations à la Sous-Préfecture d'Avesnes. — Approbation d'un projet montant à 4,480 fr. pour travaux au Palais de Justice de Lille.

Vins. — En l'absence d'une étude complète et approfondie, le Conseil ne peut se prononcer utilement sur les propositions de M. Lecomte-Colombe, député, concernant le projet de loi sur le vinage et le sucrage des vins.

Session d'août 1880.

Le 16 août, à 3 heures de relevée, le Conseil général s'est réuni dans la salle de ses séances à la Préfecture, en vertu de l'art. 23, § 2, de la loi du 10 août 1871.

M. Demeunynck, doyen d'âge, occupe le fauteuil de la présidence et déclare la session ouverte. Le plus jeune des membres présents, M. Outters, prend place au bureau comme secrétaire.

M. Paul Cambon, Préfet du Nord, assiste à la séance.

Après l'appel nominal, il est procédé à la constitution du bureau définitif. Sont proclamés : Président, M. Testelin ; 1er vice-président, M. Charles Seydoux ; 2e vice-président, M. Louis

Legrand (de Valenciennes) ; 1er secrétaire, M. Van der Straetén, 2e secrétaire, M. Duponchel.

M. Testelin prend place au fauteuil de la présidence et prononce les paroles suivantes :

Messieurs et chers Collègues,

Je vous remercie de l'honneur que vous venez de me faire en me nommant pour présider à vos délibérations. Je pourrais ajouter qu'en agissant ainsi vous avez plus consulté mon zèle et ma bonne volonté que mes forces et ma capacité, si je ne savais qu'en déposant vos votes, vous avez écarté toute préoccupation personnelle. En fixant votre choix sur un homme qui a déjà un long passé politique, tout entier consacré à la défense et à la propagation des idées républicaines et démocratiques, vous avez entendu faire une démonstration claire et précise : vous avez voulu proclamer que la majorité de cet important Conseil général s'est enfin mise d'accord sous le rapport des idées avec la majorité des électeurs du grand, laborieux et sage département du Nord. (*Approbation*).

Oui, il y a ici une majorité résolûment républicaine, et par conséquent résolûment conservatrice, animée du désir de défendre au besoin les institutions qui nous régissent ainsi que la loi le lui prescrit, mais qui préfère n'avoir qu'à contribuer à leur développement sage et progressif.

Je m'arrête. Je ne veux pas m'avancer sur le terrain de la politique plus qu'il n'est convenable et nécessaire, et je vous convie à accomplir vos travaux ordinaires (Vifs applaudissements).

Auparavant je vous demande de voter des remerciements au bureau provisoire (Assentiment).

M. Crépin donne lecture du rapport présenté par la Commission départementale sur l'ensemble de ses travaux depuis la session d'avril. — Acte est donné du dépôt de ce rapport.

Dans cette session, le Conseil général a pris les délibérations ci-après analysées (1) :

Agriculture.—Vœu que pour les secours accordés à l'agriculture pour pertes de bestiaux ou autres, le Gouvernement revienne aux dispositions du décret-loi du 19 vendémiaire an VI.

Aliénés. — Acte est donné de la communication faite du compte administratif et moral des asiles publics d'Armentières et de Bailleul. Vote au budget rectificatif de 1880, d'un crédit de 41,251 fr. 51, pour le paiement des dépenses des aliénés indigents. Inscription en recette d'une somme de 12,500 fr., égale à la

(1) Pour ce qui concerne les crédits de l'exercice 1881 voir le budget p.356.

première annuité du remboursement à effectuer par l'asile de Bailleul.

Avances faites à l'Etat pour travaux de navigation. — Approbation des propositions de M. le Préfet au sujet du remboursement anticipé d'une somme de 5,300,000 fr.

Bégaiement. — M. le Préfet est prié de prendre, d'accord avec M. le Recteur, les mesures administratives nécessaires pour adjoindre à chacun des cours du professeur Chervin, un ou deux instituteurs.

Budgets. — Le budget rectificatif de 1880 est arrêté : en recettes à la somme de 9,809,923 fr. 42, en dépenses à 9,808,157 fr. 19. — La récapitulation des deux budgets de 1881 donne les résultats suivants :

	Ordinaires.	Extraordinaires.	Total.
Recettes.	4,895,158 fr. 68	8,754,617 fr. 64	13,649,776 fr. 32.
Dépenses	4,859,484 92	8,643,389 00	13,502,873 92.
	35,673 fr. 76	111,228 fr. 64	146,902 fr. 40.

Vote les ressources ordinaires soit : 25 centimes additionnels aux deux premières contributions, 1 centime additionnel aux quatre contributions, les 7 centimes de la vicinalité, les 4 centimes de l'instruction publique et les 12 centimes additionnels pour les dépenses extraordinaires.

Bureau de bienfaisance. — Acte est donné de la communication sur la situation en 1879.

Cadastre. — Vœu qu'un système soit étudié en vue d'assurer la perpétuité du cadastre, et sa conversion en un terrier toujours au courant des mutations.

Caisses d'épargne. — Acte est donné de la communication concernant la situation et les opérations en 1879.

Caisse nationale de retraites. — Renvoi du vœu déposé, à cet effet, à l'appréciation de M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Canaux et rivières. — Acte est donné à M. le Préfet de ses communications, sur le projet du canal du Nord vers Paris ; des remerciements lui sont adressés pour le zèle avec lequel il poursuit la solution de cette intéressante question. — Vœu qu'un garde-corps soit établi au passage sous le pont de la Scarpe à Nivelles. — Vœu pour le rachat des ponts à péage sur la partie française

du canal de Dunkerque à Furnes, et que le concessionnaire de ce canal, section française, soit mis en demeure de le mettre en bon état d'entretien. — Vœu pour la création d'un canal à grande section, de Dunkerque à Lille et jusqu'au grand canal des houillères sur Paris. — Organisation du halage entre Chauny et Conflans-Ste-Honorine. — Simultanéité des chômages, époque, durée et avis préalable en cas de prolongation. — Exhaussement des digues du Bas-Escaut. — Amélioration du point de jonction de la Haine et de l'Escaut, à Condé. — Travaux d'entretien et d'amélioration de la rivière de l'Hogneau.— Vœux que les garde-corps du pont d'Haubourdin soient prolongés, qu'il soit établi sur le chemin de halage de la Deûle à Canteleu, des travaux destinés à prévenir les accidents; qu'une étude soit faite de la reconstruction du pont, dit pont du Curé, situé sur le canal de Mardyck; que deux parcelles de la rive Nord du canal de Mardyck à Saint-Pol, soient affectées à usage de port public; que le passage sur le chemin de halage de la Scarpe soit autorisé; que le passage des eaux qui s'opère à Douai entre la Scarpe et la Deûle soit réglementé. — Vœu que le canal de l'Escaut à la Meuse entre, dès la campagne prochaine, dans la phase d'exécution, au moins pour la partie comprise entre l'Escaut et la Sambre. — La commune de St-Pierreboucq interviendra pour le 1/4 de la totalité des dépenses d'entretien du pont de la Bistade.

Carte du département. — Autorise la mise en adjudication de la vente des feuilles de la carte du département. — Recommande aux services compétents de donner à la carte du département tout le développe- ment qu'elle comporte et qui lui donnerait une grande utilité, en traçant les courbes de niveau en couleur bistre, et de mètre en mètre, avec trait fort tous les cinq mètres, en ajoutant, en bleu, les cotes d'altitude des cours d'eau, pour aider aux études d'irrigation et d'utilisation des eaux, et en invitant le service des mines à amasser les matériaux nécessaires pour préparer une édition spéciale de la carte avec toutes les indications géologiques.

Casernes de gendarmerie. — M. le Préfet est prié d'examiner la question des frais d'éclairage au gaz de toutes les casernes de gendarmerie. — Vote d'un crédit de 300 fr. au budget rectificatif de 1880, pour le règlement d'une dépense arriérée faite à la caserne de Gravelines — Vote d'un crédit de 1,550 fr. au budget rectificatif de 1880, pour la reconstruction du pignon du bâtiment principal de la caserne de Maubeuge. — Vote d'un crédit de 28,350 fr. au budget rectificatif de 1880, pour la construction des bâtiments de la 3e brigade de gendarmerie à Roubaix, sur le terrain acquis, rue des Arts. — Autorise le renouvellement des baux des casernes de Trélon et de Lille (rue du Faisan).—Délègue à la com-

mission départementale, le pouvoir de statuer sur le projet de renouvellement du bail de la Caserne de Valenciennes. — Vœu que de nouvelles brigades soient créées à Rosendael, Maubeuge et Bousies. — Le Conseil décide que pour les acquisitions de terrains faites par le département, il soit demandé, aux vendeurs, la radiation de l'inscription d'office, au moyen d'un acte de main-levée simple avec désistement de privilège et d'action résolutoire. —Vote, au budget rectificatif de 1880, d'un crédit de 19,795 fr. 74 c. pour règlement définitif des dépenses de la caserne d'Hazebrouck. — Vœu que la brigade d'Halluin soit commandée par un maréchal-des-logis. — Acquisition d'un terrain pour construction d'une nouvelle caserne, à Lille, et autorisation de poursuivre l'adjudication et l'exécution des travaux.

Chasse. — Vœux pour l'interdiction du colportage du gibier en temps de neige, pour la fixation d'une date spéciale concernant l'ouverture de la chasse au faisan, pour l'importation du gibier provenant des départements où la chasse est ouverte, moyennant certificat d'origine. — Vœu qu'une seule date soit fixée pour la fermeture de la chasse à tir, à courre, à cor et à cris.

Chemins de fer. — Vœu que le chemin de fer du Cateau à Laon soit sans retard déclaré d'utilité publique. Vœux relatifs à la prompte exécution de tous les travaux en cours d'entreprise ; à la mise en exploitation des lignes de St-Amand à Mortagne et de Douai à Orchies ; à la transformation de la halte de St-Pierrebrouck en station ordinaire ; à l'établissement d'une gare à St-André ; à l'établissement d'une gare de marchandises et d'une halte pour voyageurs au Petit Ronchin ; à l'amélioration du matériel des transports ; à la substitution d'un passage inférieur au passage à niveau dit de l'allumette à Roubaix, étant entendu que la Compagnie du Nord y participera pour la plus forte partie de la dépense, sans intervention du département ; à la suppression de la barrière à bascule, située sur le chemin du Château, commune de Nomain et à son remplacement par une barrière ordinaire avec gardien ; à la suppression de la barrière à bascule du chemin rural dit du Marais, commune de Ferrain, ainsi que de celle qui existe sur la ligne de Valenciennes à Douzies au poteau kilométrique N° 63, sur le chemin dit des vaches, à Wargnies-le-Petit ; à l'amélioration des voitures destinées au service des voyageurs; à l'établissement d'une station à la halte de St-Pierrebroucq, entre Bourbourg et Watten, sur la ligne de Gravelines à Watten ; à l'établissement d'une gare à Hachette Le Conseil donne acte de la communication du préfet concernant l'instruction des affaires concernant : la substitution d'un passage nférieur au passage à niveau

existant à Tourcoing, rue de la Tossée ; la nouvelle gare de Roubaix ; l'établissement à Armentières d'un passage à niveau sur la ligne du Nord, vers Lille, en face du chemin des Murets et d'une passerelle au passage à niveau de la route nationale N° 42 ; les entraves au passage de Fives : l'établissement d'une passerelle pour piétons, entre les passages à niveau de Seclin et de Templemars ; l'établissement d'une voie ferrée le long du canal de Bergues ; l'abréviation des délais de transport. — Vœu que la halte de Petite-Synthe soit reportée le long du chemin d'intérêt commun dit Quade-Straet sud. Le Conseil maintient sa délibération du 9 avril 1880 concernant la nécessité de relier directement le faubourg de Cambrai à celui de Paris, écarte la solution proposée par la Compagnie du Nord et M. l'Ingénieur en chef qui consisterait à opérer cette jonction au moyen du chemin latéral existant à gauche de la même voie ferrée, insiste de nouveau pour qu'un passage à niveau soit créé à l'extrémité de la rue du Jolimetz et approuve les conditions proposée par M. l'Ingénieur ordinaire et acceptées par le Conseil municipal de Valenciennes, pour l'établissement de ce passage à niveau et qui consistent : « à faire supporter par la ville de » Valenciennes les frais d'établissement, d'entretien et de gardien- » nage, à laisser à la charge de la Compagnie du Nord, suivant » les règles ordinaires, la responsabilité de tous les accidents qui » pourraient se produire à la traversée de la ligne d'Aulnoye. » Vœu contre l'application de la loi du 23 août 1791 qui interdit d'emprunter le territoire étranger pour les transports entre les localités françaises. Vœu pour la suppression de l'impôt sur les transports par grande vitesse, la diminution des droits de timbre sur les récépissés et généralement de toutes les charges qui, directement ou indirectement, pèsent sur les transactions. Vœu pour l'étude d'un réseau d'intérêt local, à voie large, comprenant une ligne de Dunkerque à Béthune, par Wormhoudt. Steenvoorde, Hazebrouck et Merville, avec deux embranchements, l'un de Bergues à Hondschoote et l'autre de Merville sur Don. Acte est donné de la communication de divers documents présentés par M. Delcourt, ingénieur à Paris, et donnant des explications sur un nouveau système de chemins de fer, dont il est l'inventeur, d'une lettre de MM. les directeurs de la société d'études et de construction des chemins de fer d'intérêt local et tramways, ainsi que d'une lettre de la société générale des chemins du fer économiques. Vœu pour la construction de l'embranchement du chemin de fer destiné à relier la gare de Gravelines au port de cette ville. Vœux que les trains entre Dunkerque et Lille et retour N°s 195 et 182 bis, soient rendus quotidiens, que la voie ferrée intrà-muros du canal de Bergues soit promptement exécutée, qu'un train pour Dunkerque, partant de Gravelines entre 7 et 8 heures soit établi, de manière à

en faire coïncider l'arrivée avec l'ouverture des bureaux publics et particuliers. Vœux tendant à l'établissement d'une halte à Rumilly, à un arrêt de descente à St-André, à la délivrance des billets d'aller et retour dans toutes les gares pour toutes les stations, à l'établissement d'une passerelle pour piétons à Landrecies, à la délivrance des billets d'aller et retour entre Avesnes et Landrecies, aux gares de Don-Sainghin et Marquillies par Lille, aux gares de Gonzeaucourt et de Marcoing, aux gares d'Halluin et de Roncq à destination de Tourcoing et de Roubaix, entre les gares de Watten, Gravelines, Bourbourg, St-Pierrebroucq et Dunkerque, à la suppression de l'application prohibitive des tarifs pour le transport des charbons des bassins du Pas-de-Calais, en destination de Roubaix-Wattrelos. Acte est donné à M. le Préfet de sa communication sur le contrôle des chemins de fer d'intérêt local. M. le Préfet est prié de veiller à la mise en exploitation de la ligne de Valenciennes à Douzies. Vœux relatifs à l'établissement d'un passage pour piétons à la carrière des Molières à Coutiches, au rétablissement des voitures de 2e classe pour le train de grande vitesse d'Aulnoye sur Paris, à l'amélioration des trains de Busigny partant à 10 h. 51 du matin et de Comines pour Lille, à l'établissement d'une halte au pont de Famars et de St-Vaast-la-Vallée, à l'établissement d'un passage à niveau au chemin des Murets à la sortie d'Armentières, à la délivrance des billets d'aller et retour à la halte de St-Vaast-la-Vallée, à l'ouverture de cette halte pour l'expédition et la réception des marchandises et à l'enregistrement à cette halte des bagages. Vœux que les rampes d'accès aux passages à niveau dits de la Coquerie à Nomain et du Dieu de Pierre à Roubaix soient munis de garde-fous, que la gare de Beuvry soit ouverte au service des marchandises et celle de Landas au service des messageries, qu'il soit délivré aux gares de Nomain et Landas des billets d'aller et retour pour les gares de Lille, Valenciennes et Douai, qu'il soit substitué des barrières à vantaux aux barrières à bascule ou que les barrières à bascule soient munies de sonneries d'appel, que le pont pour la voie ferrée au-dessus du chemin de la Cavée à Gommegnies soit construit dans l'axe du chemin sans aucun détournement, qu'il soit procédé à une nouvelle enquête au sujet du pont à établir à Potelle, que le train partant de Lille à 8 h 10 du soir soit prolongé jusqu'à Aulnoye, mais ne parte de Valenciennes qu'à 10 h. 20, que le Quesnoy soit mis en communication avec Avesnes par le train partant d'Aulnoye à 8 h. 55 du matin. Vœu pour l'établissement d'un chemin de fer d'Halluin à Lille. Vœux qu'il soit délivré des billets d'aller et retour pour toutes les directions aux gares de Tourcoing et Roubaix, que le train de 7 h. 11 du matin au départ de Tourcoing a Lille puisse correspondre avec le train partant de Lille à 7 h. 28 pour la Bassée, que le

train de La Bassée, arrivant à Lille à 8 h. 05 du soir, corresponde avec celui qui part de Lille à 8 h. 05 pour Tourcoing, que le train de Tourcoing à 4 h. 11 m. du soir, corresponde avec celui qui quitte Lille à 4 h 35 m. pour La Bassée, que des billets d'aller et retour soient délivres à Watten pour Bourbourg, Dunkerque et Gravelines, que la ligne de raccordement existant entre Beuvrages et Bruay soit appliquée au transport des voyageurs, qu'un train de Lille pour Armentières soit organisé vers 9 heures du soir, que le train express, se dirigeant sur Lille, et passant à Bailleul vers 11 heures 15 m. du matin, et celui venant de Lille passant à Bailleul à 6 heures 19 m. du soir, desservent tous les jours cette ville, que le train omnibus, allant de Lille à Armentières à 8 heures du matin, soit dirigé jusqu'à Hazebrouck avec arrêt à Bailleul, que des voitures de 2e et 3e classe soient établies aux trains express, que des marquises soient établies à chaque station du chemin de fer de Lille à Béthune, qu'une passerelle pour piétons soit établie au-dessus du passage à niveau de la gare de Carvin-Libercourt, qu'il soit créé des trains rapides partant de Dunkerque, Calais et Boulogne, et mettrant par Lille ces trois ports en communication avec Bâle, que le train n° 33, de Busigny à Cambrai, soit prolongé jusqu'à Douai, de façon à y donner la correspondance à 1 h. 55 m. du matin vers Lille et Valenciennes, que le train 4, partant de Douai, à 10 h. 10 m. du soir soit prolongé jusqu'à Busigny, que le train n° 38, partant de Douai à 3 h. 19 du soir pour Busigny, ait sa marche accélérée et son départ de Lille (2 h. 30) avancé, que le train non utilisé qui vient de Watten à Bourbourg vers midi soit mis au service des voyageurs. En ce qui concerne les chemins de fer exécutés par l'Etat, le Conseil : 1° Demande avec la plus vive instance que les études et l'exécution des chemins de fer d'intérêt général soient poursuivies le plus activement et le plus promptement possible ; 2° Vote ferme, comme *maximum* de ses sacrifices permis, la subvention de 10,000 francs par kilomètre pour l'ensemble des lignes proposées par M. le Ministre, avec cette observation que deux de ces lignes n'étaient point comprises dans le réseau voté en 1877 ; 3° En ce qui concerne le tracé définitif de la ligne d'Armentières à Tourcoing et Roubaix, estime que, pour vérifier les réclamations du Conseil municipal et de la Chambre de Commerce de Tourcoing, il est équitable de provoquer une contre-enquête, mais étant bien entendu que cette contre-enquête ne devra entraîner aucun retard dans l'exécution des travaux et notamment du raccordement de la ligne du Nord à la ligne de Menin, et prie M. le Préfet de vouloir bien provoquer cette contre-enquête immédiatement ; 4° En ce qui concerne la ligne de Roubaix à la frontière belge vers Audenarde, exprime le vœu que les difficultés que rencontre la détermination du tracé au départ de Dottignies, sur le territoire

belge, soient apurées au plus vite. afin que la Commission internationale chargée de régler le raccordement à la frontière puisse accomplir sa tâche dans le plus bref délai ; 5° En ce qui concerne le chemin de fer d'Hazebrouck à Béthune par Merville, en y ajoutant un embranchement de la station de la Gorgue à Estaires, exprime le vœu le plus pressant que cette ligne, comprise dans le réseau de 1877, et subventionnée à cette époque par le département, soit comprise dans un projet complémentaire de classement à titre d'intérêt général. — Vœux qu'une halte soit établie à Neuvillle, que la halte établie à Fontaine-Bouillon soit ouverte en tout temps, qu'une solution intervienne le plus tôt possible au sujet de la ligne de Fourmies à Maubeuge et d'Avesnes à Solre-le-Château. — Vœu que le gouvernement négocie avec les compagnies de chemins de fer les moyens de reprendre son autorité sur leurs tarifs.— En raison des circonstances actuelles, vœu entièrement défavorable aux projets de rachat soit total, soit partiel et à l'exploitation des chemins de fer par l'Etat.

Chemins de fer à voie étroite. — Concession de la ligne de Denain au Catelet. L'acte de concession devra être passé dans un délai de rigueur de trois mois. MM. Seydoux, Dutemple et Crépin sont désignés pour faire partie de la commission interdépartementale qui procédera avec celle nommée par le Conseil général de l'Aisne à l'examen et au réglement des questions interdépartementales relatives à l'établissement et à l'exploitation du chemin de fer dont il s'agit. — M. le Préfet est chargé de compléter l'instruction du projet de chemin de fer de Catillon à Fourmies par Etrœungt et Wignehies. — Invitation à M. le Préfet d'autoriser les études préliminaires d'une demande en concession d'un chemin de fer routier dans le canton de Maubeuge. — Avis favorable à la demande d'un chemin de fer routier de Lille à Menin avec embranchement vers Linselles.

Chemins de grande communication. — Vœu qu'un projet ne s'appliquant qu'à l'élargissement et à la réparation de la chaussée empierrée du chemin n° 77, dans la traverse de Mœuvres et ne comprenant pas de trottoirs soit présenté à la session d'août 1881 ; — Ajournement de la demande de classement des chemins n°s 9 et 11 comme routes départemenlales. — Renvoi pour instruction des vœux suivants émis par les Conseils d'arrondissements: réparation de la chaussée des chemins n° 28, de Maubeuge à Binche, et n° 72, de Landrecies au Nouvion ; travaux de grosses réparations pour les chemins n° 13, remaniement de la chaussée à la sortie d'Hélesmes ; remaniement de la chaussée du chemin n° 49, entre Rœulx et Mastaing ; établissement de zônes latérales empierrées le long des

bordures dans les parties défectueuses du chemmin n° 60, supplément du crédit d'entretien du chemin n° 34; élargissement de la chaussée du chemin N° 8 et construction d'un trottoir à la sortie de Neuville; travaux de remaniement du chemin n° 13 à la sortie d'Hélesmes; élargissement du chemin n° 25 et construction d'un second trottoir dans la traverse de Vred; reconstruction d'un pont tournant à Lallaing (chemin n° 35); évaluation de la dépense des travaux du chemin de l'ancienne route de Lille à Béthune n° 62 dont le classement est demandé comme chemin de grande communication.—Renvoi à examen des Ingénieurs du vœu concernant le crédit d'entretien du chemin n° 14.—Acte est donné de la situation de de l'exercice 1879. — L'offre de la 2e section de Waeteringues d'intervenir dans les dépenses des chemins nos 1, 2, 3, 5, 11 et 46 pour une somme annuelle de 6.000 fr. est acceptée. Répartition des contingents de ces chemins. — Renvoi à l'étude des Ingénieurs du projet de redressement du chemin n° 69 entre la place Deûlémont et la route départementale n° 2. — Bail de 9 années à dater du 1er janvier 1876 moyennant le prix de 150 fr. de la maison pontière de Bauvin sur le chemin n° 39. — Délégation à la Commission départementale du soin de poursuivre le classement au titre de chemin de grande communication, de l'ancienne chaussée Brunehaut, sur le territoire de Gognies-Chaussée.

Chemins d'intérêt commun.—Approbation des alignements proposés du chemin n° 70, dans la traverse de Cuvillers ainsi que des propositions concernant l'ouverture et le redressement du chemin n° 99 bis dans la partie comprise entre la Scarpe et la limite de Wandignies vers Hasnon, d'une longueur de 840 m. et d'une largeur de 8 mètres compris fossé.— Répartition des contingents d'entretien des chemins nos 1, 2, 72 et 113 ainsi que du chemin n° 3. — Le Conseil décide qu'il ne sera plus exigé de la Compagnie des mines de Douchy un contingent quelconque dans les dépenses d'entretien du chemin n° 34, sauf à lui réclamer des subventions industrielles pour dégradations extraordinaires. — Maintien de la répartition actuelle des dépenses d'entretien des chemins nos 102 et 177, — Approbation des projets de travaux à exécuter sur les chemins du nouveau réseau de 1.400 kilomètres compris dans la 1re annuité sous la réserve de l'emploi d'un échantillon de pavé égal au moins au type dit $^{14}/_{16}$; le supplément de la dépense qui en résultera pour les communes qui ont voté un échantillon inférieur sera réparti, savoir: pour les communes $^{1}/_{10}$ en prestation, plus $^{1}/_{5}$ de l'annuité trentenaire de remboursement, et pour le département les $^{4}/_{5}$ de l'annuité de remboursement. Le Conseil délègue à la Commission départementale le soin de désigner le type unique à prévoir dans les devis concernant l'annuité de 1881, sans qu'il puisse toutefois

tère inférieur au type $^{14}/_{16}$, et d'approuver les divers projets qui restent encore à produire. — Rejet de la demande des Conseils municipaux de Bouchain et de Rœulx tendant à faire exécuter par anticipation des travaux sur le chemin n° 10 bis. — Rejet de la demande de déclassement du chemin n° 196 et de classement en son lieu et place d'une série de tronçons. — Renvoi à M. le Préfet pour consulter les communes du projet de redressement du chemin des Bois-Blancs à Bondues. — Etude de la demande en révision des contingents du chemin n° 38. — Elargissement et fixation des limites du chemin n° 72 bis dans la traversée de Bailleul. — Modifications aux chemins stratégiques n°s 13 et 14 aux abords de Maubeuge. — Ouverture, élargissement et fixation des limites du chemin n° 109. — Modification de direction du chemin n° 25. — Modification de tracé du chemin n° 214. — Ajournement des projets de classement des chemins de Drincham et Eringhem à Bergues et de Broukerque à Zeggers-Cappel. — Travaux à exécuter sur les chemins n°s 13, 15, 57, 60, 80, 101 et 102, en exécution de la loi du 12 mars 1880. — Etude par le service vicinal de l'état du pont de la Rossrate sur le chemin n° 72 bis — Vœu concernant l'exécution des travaux de grosses réparations sur le chemin d'Aubers à Salomé. — Etude du classement d'une ligne de Wahagnies à Ostricourt.

Chemins vicinaux ordinaires. — Adoption des tableaux dressés par les agents-voyers et contenant la désignation des chemins formant le 2e tiers du réseau complémentaire des 260 kilomètres à exécuter en 3 ans. Création de 7 agents-voyers auxiliaires au traitement de 1,500 fr. — Elévation de 800 à 1,200 fr. des frais de tournée des agents-voyers principaux et de 300 à 500 fr. de ceux des agents-voyers ordinaires. — Augmentation de 22,300 fr. de la part contributive des communes, dans la dépense du personnel des agents-voyers. — Les communes de Genech et Templeuve sont autorisées à prélever sur les fonds du réseau subventionné une somme de 750 fr. pour indemnités de terrain nécessaire à la rectification d'un chemin. — Approbation du tarif des prestations. — Le chemin n° 9 de Sainghin-en-Weppes est porté au réseau subventionné de Wicres pour une longueur de 295 mètres qui est retranchée du réseau de Sainghin-en-Weppes. — Approbation de la répartition des subventions entre les communes pour l'entretien de leurs chemins en 1881. — Invitation au service vicinal de dresser un état des communes qui seraient réputées ne pouvoir utiliser leur 4e journée de prestation et auxquelles il y aurait lieu d'exiger le vote de 3 centimes à l'exclusion d'une 4e journée de prestation. — Modifications du réseau subventionné, substitutions, retranchements et admissions

nouvelles. — Le relevé des travaux demandés par les communes pour l'exécution de la loi du 12 mars 1880, s'élève à 5,379,307 fr. — Deux questions sont soumises à l'Administration : L'éventualité de pouvoir emprunter à la caisse des chemins vicinaux tant pour les communes que pour le département ; la situation précaire faite au département du Nord par le mode de répartition adopté dans la répartition des subventions de l'Etat. — Etude recommandée d'une demande de classement dans le réseau subventionné d'une section de chemin de 300 mètres y compris un pont, destinée à relier le chemin d'intérêt commun n° 78 au chemin de Wez-Macquart à Santes. — Le chemin n° 6 retranché du réseau de la commune de Quiévrechain est ajouté au réseau de Rombies.

Collèges communaux. — Allocation d'une demi-bourse à Lebon (Cambrai) ; à Delabie (Avesnes) ; à Wattiez (Tourcoing). — Renvoi à la prochaine session de la question des bourses dans les établissements secondaires autres que les lycées.

Colonie de St-Bernard. — MM. Chombard et Albert Legrand sont nommés membres de la Commission de surveillance.

Commission départementale. — Sont déclarés membres comme ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, MM. Dutemple, Boulangié, Potié, Joets de Métershof, Alain Chartier, Claeys et Rousseau.

Commission des bâtiments civils. — Refus de voter des jetons de présence.

Communes. — Renvoi à M. le Préfet pour instruction d'un vœu relatif à l'érection en commune du hameau de Wez-Macquart.

Compte des recettes et dépenses de l'année 1879. — Approbation du compte présenté par M. le Préfet dont la haute capacité et la sollicitude attentive assurent au département une administration parfaite de tous ses intérêts.

Concours d'animaux. — Vœu qu'une subvention de 1,500 fr. applicable au concours d'animaux gras soit, comme les années precédentes, accordée sur les fonds de l'État,

Conseil général. — Vœu que le buste de la République pour la salle den séances soit demandé à M. le Ministre des Beaux-Arts. — Le bureau du Conseil général est chargé de présenter un nouveau projet de règlement à la prochaine session d'avril.

Contributions directes. — Acte est donné de la communication concernant le recouvrement. — Le tableau du répartement des contributions de 1881 est arrêté tel qu'il est proposé par M. le Préfet.

Cours d'eau. — Fixation de la hauteur des eaux de la Sambre,

curage, entretien des contre-fossés et rigolages. — Vœu que des mesures préventives soient prises aussitôt qu'une crue se manifestera. — Amélioration des cours de la Sambre dans la traversée de Maubeuge. — Ouverture de conférences pour régler les questions qui regardent les cours communs à la France et à la Belgique. — Vœux qu'une subvention de l'État soit accordé pour l'amélioration du Langhegracht et du dessèchement mécanique du bassin du Roodkamerdyck, qu'une étude soit faite du projet de réglementation de la machine servant à l'épuisement des moëres.

Courses de Lille. — Le Conseil refuse d'allouer pour 1881 la subvention de 1,500 fr, demandée.

Cultes. — Décide que, l'an prochain, M. le Cardinal archevêque de Cambrai produira pour le budget de l'exercice 1882, l'état de ses ressources et la justification du besoin qu'il a d'une allocation de 22,000 fr.

Débits de tabac. — M. le Préfet est invité à faire ouvrir, sans retard, le nouveau débit de tabac créé dans la section du Banc-Vert, à Petite-Synthe, et à réclamer avec instance la création d'un débit à Fort-Mardyck.

Dessèchements.—M. le Préfet est prié de faire préparer le projet d'un acte réunissant en syndicat les communes intéressées à l'assèchement de la vallée de la Meteren-Becque. — Vœu que le service hydraulique intervienne dans toutes les questions de navigation intéressant le dessèchement. — Vœu concernant la dérivation de la Rache et du Bouchard à l'aval de l'écluse de Lallaing, la dérivation de la traitoire au rivage du Noir.

Ecoles d'apprentissage. — Vœu qu'il soit fait appel aux villes désireuses d'installer des écoles d'apprentissage, en leur promettant le concours de l'État et du département, que l'enseignement, dans ces écoles, soit gratuit et laïque, qu'il soit créé des cours pour que les jeunes gens les plus méritants aillent aux écoles industrielles secondaires et supérieures et qu'une organisation analogue, à l'usage des filles, soit mise à l'étude.

Ecole d'arts et métiers à Lille. —Vœu pour la création de cette école à Lille.

Ecole normale de filles. — La création d'une école normale de filles est décidée à Douai.

Ecole normale d'instituteurs de Douai — Concession de 6 bourses, 33 demi-bourses et 11 pensions libres.

Eglises et presbytères. — Allocation d'un secours de 300 francs sur les fonds du département et vœu qu'un secours de 400 francs

soit alloué sur les fonds de l'Etat pour travaux et réparations à l'église de Gondecourt. Secours de 400 francs sur les fonds du département et vœu qu'un secours de 800 francs sur les fonds de l'Etat soit accordé pour réparations à l'église de Ghissignies. — Secours de 447 fr. 50 sur les fonds du département et vœu qu'un secours de 1,200 fr. soit alloué sur les fonds de l'Etat pour réparations à la toiture et aux voûtes de l'église d'Orchies. — Secours de 400 francs sur les fonds du département et vœu d'un secours de 800 francs sur les fonds de l'Etat pour la reconstruction de la tour de Staple. — Vœu qu'un secours de 4,625 francs soit accordé sur les fonds de l'Etat pour l'acquisition d'un presbytère à Bourbourg-Ville et Bourbourg-Campagne, communes réunies pour le culte. — Secours de 3,000 francs pour reconstruction de l'église de St-Jans-Cappel, et vœu que l'Etat supporte le complément de la dépense nécessaire. — Secours de 1,334 francs pour l'agrandissement et la restauration de l'église d'Hem-Lenglet et vœu qu'un secours de 4,000 francs soit alloué sur les fonds de l'Etat. — Secours de 600 francs pour réparations à la toiture de l'églse de Saint-Python. — Secours de 3,000 francs pour agrandissement de l'église de Terdeghem, et vœu qu'un subside de 7,000 francs soit accordé par l'Etat. — Secours de 300 francs pour restauration de l'église de Mouchin, et vœu qu'un secours de 872 francs soit accordé sur les fonds de l'Etat. — Secours de 2,538 francs pour reconstruction de l'église de Gruson, et vœu qu'un crédit de 8,000 francs soit alloué sur les fonds de l'Etat. — Vœu qu'un supplément de crédit de 2,623 fr. 15 soit accordé sur les fonds de l'Etat pour construction de l'église de Feignies. — Secours de 3,000 francs pour agrandissement de l'église de Beaudegnies, et vœu qu'un secours de 6000 francs soit alloué par l'Etat.

Elèves-artistes. — Les trois bourses vacantes sont accordées à MM. Bellynck, Deteneuille et Delemierre. — La 3e bourse d'artiste musicien est accordé à Mlle Vial.

Enfants assistés. — Vote d'un crédit de 22,256 fr. 32 au budget rectificatif de 1880 pour dépenses arriérées.

Epidémies. — Acte est donné à M. le Préfet de sa communication.

Epizooties. — Vote d'un crédit de 25 francs au budget rectificatif de 1880 pour dépense arriérée due à M. Despagne, médecin vétérinaire. — Désinfection des wagons pour l'importation du bétail.

Etablissements et institutions de bienfaisance. — Répartition d'une somme de 10,000 fr. mise à la disposition du département par l'Etat.

Etablissement thermal de Saint-Amand. — Vœu qu'avant d'envoyer des indigents, il soit exigé une attestation d'un médecin signalant l'affection du malade et l'efficacité motivée du traitement par les boues; que l'admission de tout indigent reconnu incurable soit refusée; que le médecin inspecteur remette, à la fin de la saison, un rapport précis indiquant le nombre des malades payants et indigents traités chaque année, les affections de chacun d'eux et les cures obtenues; qu'il soit fait une étude des règlements existants, à Enghien ou dans d'autres établissements similaires; que des recherches soient faites sur les causes des diminutions des débits de l'eau sulfureuse fournie par la source, dite de l'évêque d'Arras. — Renouvellement du bail de la portion de fôrêt.

Evénements malheureux. — Vœu que des secours soient alloués, par l'Etat, pour pertes causées aux récoltes par l'ouragan du 14 juillet. — Recommandation à la commission départementale, d'examiner, avec bienveillance, les demandes de secours sur le fonds des amendes de police correctionnelle, en faveur des bureaux de bienfaisance des communes qui ont le plus souffert.

Foires. — Avis favorable à la demande de la commune de Cartignies, que les 4 foires qui se tiennent le 1[er] jeudi des mois de mars, avril, octobre et novembre, soient fixées au 1[er] mercredi des mêmes mois, en vue de faire coïncider ces foires avec les jours de marché. — Avis favorable à la demande de la commune de Nordausques (Pas-de-Calais), tendant à la création d'une foire aux bestiaux et aux chevaux, qui se tiendrait le 20 ou 21 septembre de chaque année. — Création à Curgies d'un marché aux bestiaux qui se tiendra le mardi de chaque semaine.— Création d'une foire aux bestiaux qui se tiendrait le premier mardi de chaque mois à Hautmont.

Fonds d'abonnement, — Acte est donné de la communication du compte d'emploi, en 1879, des fonds d'abonnement de la Préfecture et des sous-préfectures.

Hospices et hôpitaux. — Acte de la communication sur la situation en 1879.

Impositions communales extraordinaires. — Fixation à 20 centimes du maximum des impositions.

Impôts. — Vœu concernant le dégrèvement des sucres employés au sucrage des vins, bières, cidres, poirés et hydromels.

Industrie minérale. — Acte est donné de la communication du rapport de l'Ingénieur en chef des mines.

Institut industriel, agronomique et commercial de Lille. — Vœu que cet institut soit prochainement classé au rang d'école nationale.

Instruction primaire. — Vœu que le canton de Berlaimont soit rattaché à l'inspection d'Avesnes, de préférence au canton de Bavay qui retournerait à l'inspection nouvellement créée au Quesnoy. — Renvoi au Conseil académique de la demande du dédoublement de classe et de réduction à un seul professeur de latin, du personnel professant actuellement cette langue au collège de St-Amand avec prière de reporter tous les efforts sur l'enseignement spécial et professionnel. — Renvoi pour instruction des demandes de crédits pour être affectés à la rémunération des services que rendent les instituteurs tenant les cours d'adultes. — Vœu que des mesures soient prises en vue de la généralisation des caisses d'épargne scolaires. — Recommande une prompte solution des questions suivantes : mobilier scolaire où l'insuffisance est notoire, suppression des écoles mixtes dans les communes de plus de 500 habitants, dédoublement des classes trop nombreuses, encouragement à donner aux cours d'adultes et aux bibliothèques scolaires et pédagogiques, développement à donner à l'enseignement de la gymnastique, enseignement agricole avec primes d'encouragement aux instituteurs, application complète de la loi du travail des enfants dans les manufactures. — Rejet de la demande que l'instruction soit gratuite, laïque et obligatoire dans tout le département.

Jury d'expropriation. — Approbation de la liste des jurés pour le service de 1880-1881.

Lycée. — Des demi-bourses sont accordées dans les lycées, savoir: *Lille :* aux jeunes Rousseau, Charrier Toussaint, Clainquet, Legereau, Depaepe, Verbecke, Monnier, Montaigne. — *Douai* : Lermoyer, Lebette, Toulet. — *Valenciennes* : Fleutrez (2/3), Fourquet, Piéronne, Caffiaux. — Création de 5 bourses d'élèves institutrices à l'école supérieure de filles de Lille. — Vœu que le lycée de Valenciennes soit élevé à la 2e classe, — Ajournement de la question d'érection du collège de Dunkerque en lycée.

Mairies. — Secours de 1,500 fr. pour construction d'une mairie à Maretz et vœu qu'un secours de 4,200 fr. soit alloué sur les fonds de l'Etat.

Maisons d'arrêt. — Vote au budget rectificatif de 1880, d'un crédit de 1,732 fr. 81 c., pour reconstruction des murs de la maison d'arrêt de Dunkerque détruits par l'incendie du 1er juin 1880, d'un crédit de 147 fr. 19 c. pour travaux supplémentaires à ladite maison d'arrêt, et d'un crédit de 278 fr. 80 c., pour le

règlement des travaux d'appropriation du logement du gardien-chef de la maison d'arrêt de Dunkerque.

Maisons d'école. — Vote d'un crédit de 72,800 fr. et demande à l'État d'un crédit de 326,650 fr. pour constructions, acquisitions et appropriations des écoles de Haucourt, Honnechy, Séranvillers, Crèvecœur, Hantay, St-Hilaire (C), Bantouzelles, Villers-Outréau, Poix, Villers-Guislain, Croix (A), Neuville, Herrin (L), Esnes, Merckeghem, Wylder, La Neuville, Wasquehal, Phalempin, Cuvillers, Ecuelin, Steenvoorde, Wattignies (L), Eecke, Beauvois, Caestre, Mons-en-Barœul, Mons-en-Pévèle, Chemy, Chapelle-d'Armentières, Lesquin, Thun, Merville, Solesmes, Haubourdin, Bruille-St-Amand, Fort-Mrrdyck, Quérénaing, Flers (D), Roucourt, La Gorgue, Leval, Aniches, Rousies, Dimechaux, Bourbourg-Ville, Recquignies, Lallaing, Landrecies, Arleux, Auby. — La Commission départementale est déléguée pour examiner la demande relative aux écoles de Rosendaël, Carvin et Monchaux (V).

Marine marchande. — Vœu que la prime calculée sur la jauge des navires et proportionnelle au nombre de milles parcourus par voyage qui, dans le projet de loi votée par la Chambre des députés, n'est attribuée qu'à la navigation de long cours, le soit également à la navigation de grand cabotage.

Monts-de-Piété. — Acte est donné de la communication relative à la situation de 1879.

Octrois. — Prorogation des articles additionnels relatifs à la perception des droits sur la bière à Lille. — Vœu pour la suppression des octrois. — Prorogation et révision des taxes de l'octroi de Dunkerque. — Révision et prorogation de l'octroi de Rosendael. — Modification au règlement de l'octroi de Tourcoing.

Oeuvre des orphelins de la guerre. — Le Conseil estime que, depuis dix ans, le département a répondu d'une manière satisfaisante aux légitimes demandes du comité, mais que la situation a dû s'améliorer très-sensiblement, et que les cas de détresse doivent faire l'objet de demandes spéciales adressées à l'administration et sur lesquelles le Conseil général statuera avec la plus sympathique bienveillance.

Pacage des animaux sur les chemins. — Vœu que M. le Préfet, s'inspire du sens de la lettre ministérielle du 28 juillet 1880.

Pêche fluviale. — Avis qu'il y a lieu de se renfermer à l'avenir dans les périodes d'interdiction de la pêche déterminée par le décret du 18 mai 1878, à l'exception toutefois que pendant l'interdiction

du 15 avril au 15 juin, la pêche de l'anguille continuera à être autorisée sous la réserve que les dimensions des mailles des filets ou l'espacement des verges auront seize millimètres au moins, et à l'exclusion complète d'engins spéciaux. — Vœu que des mesures énergiques soient prises en vue d'empêcher le dépeuplement absolu des rivières.

Poids et mesures. — Vœu réitéré que l'application des prescriptions du décret du 26 février 1873, soit rendu plus uniforme.— Vœu qu'à la tête du département du Nord, il soit placé un vérificateur en chef, —M. le Préfet est prié d'agir auprès des 376 communes non encore pourvues des étalons des poids et mesures du système métrique, afin qu'elles se mettent au plus tôt en règle avec les prescriptions de la loi. — Vœu que le registre-carnet soit mis en service, et que son usage soit rendu obligatoire pour tous les vérificateurs. — Vœu que la franchise postale accordée aux vérificateurs pour leur correspondance avec leurs supérieurs, soit étendue aux plis qu'ils adressent aux autres fonctionnaires avec lesquels ils sont en rapports.

Ports maritimes. — Vœux que les travaux de terrassements du port de Dunkerque soient immédiatement entrepris, que les fonds d'entretien soient portés à 250,000 fr., et celui de grosses réparations largement augmenté; que la construction de la digue O et son estacade au port de Gravelines soient terminés en 1881; que les fonds d'entretien et de réparations soient portés à 55,000 fr.; que le pont fixe sur l'écluse 63 bis soit rendu mobile; qu'il soit procédé au dévasement du port d'échouage; qu'un quai en bois soit construit au grand fort Philippe; qu'il soit procédé au dévasement de la flaque dite des Espagnols; qu'il soit procédé, sans retard, aux études préalables à la démolition des fortifications comprises entre la ville et le port, et que le personnel des bureaux soit augmenté.

Postes et télégraphes. — Vœu pour la création d'un bureau de poste à Vieux-Condé, pour l'amélioration du service des correspondances postales entre Condé et Valenciennes. — Vœu que de nouvelles démarches soient faites en vue de la modification de l'arrêté ministériel du 20 mai 1879, concernant les conditions trop onéreuses pour l'établissement du téléphone. — Vœux que l'ouverture du bureau télégraphique d'Avesnes ait lieu à 7 heures du matin; que le bureau télégraphique d'Avesnes comprenne Avesnelles dans son rayon; que la transmission des dépêches d'Avesnes au Quesnoy soit directe; que le bureau de Wignehies soit érigé en bureau complet; qu'un bureau de poste soit établi à Rosendael; que le bureau de la gare d'Honnaing soit ouvert à la télégraphie

privée ; que le bureau de Fives soit transporté près de la place de Bouvines ; qu'un bureau télégraphique, fonctionnant sans interruption tous les jours de la semaine, soit établi à Saint-Amand-les-Eaux. — Vœux qu'il soit établi des bureaux de poste à Felleries, Fenin, Bondues, Vieux-Condé, Feignies, Viesly, Aubers, Saint-Souplet, Poix, Beauvois, Rexpoëde, Loon, Glageon, Rieux, Saint-Aubert, Préseau, Lécluse, Bousbecques, Wargnies-le-Grand, Caestre, Raimbeaucourt, Fretin, Mons-en-Pévèle, Doignies, Coutiches, Rosendaël, Wavrin ; qu'il soit institué des distributeurs communaux ; qu'un emploi de facteur soit créé à Somain ; que le service des postes obtienne des compagnies de chemin de fer, toutes les améliorations réclamées ; qu'il soit établi des mandats-postes endossables ; que la taxe intérieure des lettres soit abaissée à 10 cent., et la taxe internationale réduite à 20 cent. ; que les bureaux de la poste et des télégraphes à Dunkerque soient réunis ; qu'une modification dans les tournées du facteur de la commune de Maing donne satisfaction à la demande de cette commune ; que le train postal de nuit qui s'arrête à Cambrai soit continué sur Lille.

Préfecture. — Vote, au budget rectificatif de 1880, d'un crédit de 3,000 fr. pour établissement de casiers et rayons, et d'un crédit de 1,240 fr. pour renouvellement de tapis dans l'aile des bureaux.

Prison cellulaire à Lille. — Assentiment à la proposition de M. le Préfet, sous la réserve que la loi à intervenir accorde un million à titre de subvention extraordinaire, et qu'aucune dépense ne soit engagée avant que les plans définitifs n'aient reçu l'approbation du Conseil général.

Pupilles nationaux. — Rejet tel qu'il est présenté, du vœu qu'il soit créé, dans certains régiments déterminés, à bord de certains vaisseaux, dans les ateliers, arsenaux et chantiers de l'armée et de la marine, des pelotons de pupilles où seraient déversés les enfants détenus dans les maisons de correction, et qu'une création analogue soit étudiée pour les filles.

Race chevaline. — Vœu qu'à Saint-Amand il y ait quatre étalons au moins pour répondre aux besoins des services toujours croissants de cette station d'étalons, qu'une station soit aussi placée à Hazebrouck et que le nombre les saillies soit connu d'une manière exacte ainsi que les résultats obtenus.

Routes départementales. — L'indemnité due au département au sujet de la rétrocession au génie militaire d'une parcelle de terrain occupée par la route n° 23, au Quesnoy, sara réglé quand les modifications à apporter au tracé de la route dans l'intérêt de la défense auront été définitivement arrêtées. — Vœu pour l'établissement

des gares de dépôts le long des routes et chemins. — L'occupation temporaire d'un terrain appartenant aux routes nos 9 et 11 est autorisée en faveur des sieurs Delassus et Salle. — Rejet du crédit demandé pour construction des trottoirs de la route n° 14 entre la porte de Roubaix et le cimetière de l'Est. — L'attention de M. le Préfet est appelée sur l'insuffisance de largeur du pont dit des morts, à l'entrée de Merville sur la route n° 9. — Ajournement d'une demande de classement d'un chemin de ceinture de Cambrai.

Routes nationales. = Vœu que les crédits d'entretien soient augmentés. — L'attention de M. le Préfet est appelée sur les vœux des Conseils d'arrondissement relatifs à des travaux d'empierrement entre Gravelines et Loon, aux plantations d'arbres sur les côtés de la route n° 16, au remaniement de la chaussée de Nieppe et de la section comprise entre Météren et Flêtre, à l'ajournement du projet d'élargissement de la porte du Quesnoy, à l'élargissement des portes de Lille et Ferrand à Valenciennes, au remaniement de la traverse d'Anzin aux abords de la rue Saint-Louis, à la rectification de la route n° 20 dans la traverse de Maubeuge à l'endroit des maisons dites du Bon-Cœur, et à la construction d'un mur de soutènement à l'abreuvoir qui se trouve au point de jonction de la route n° 45 et du chemin de grande communication n° 43 dans l'arrondissement d'Avesnes. — Vœu qu'il soit procédé à l'élargissement de la route n° 40 dans la traversée des fortifications de Gravelines.

Salubrité publique. — Vœu que l'administration tienne la main à l'exécution des mesures prescrites par les arrêtés d'autorisation, et qu'une commission soit nommée afin d'étudier sans délai les moyens de faire écouler les eaux sales séparément des eaux propres en commençant d'abord par la Deûle.

Scrofule. — Renvoi à l'examen d'une commission médicale d'un vœu tendant à la création d'un hôpital départemental contre la scrofule.

Sections électorales municipales. — Fixation des sections dans les communes de Gommegnies, Villereau, Catillon, Raillencourt, St Souplet, Condekerque-Branche, Lambersart, Roncq, Lille, Roubaix, Flers, Tourcoing, St Amand, Bruille St Amand, Estaires, et Morbecque.

Sociétés. — Vœu qu'une subvention de 500 fr. soit allouée sur les fonds de l'Etat pour le cercle horticole de Lille. — Vote au budget rectificatif de 1880 d'un crédit de 500 fr. en faveur de la société d'horticulture de Valenciennes et vœu qu'une subvention égale soit accordée sur les fonds de l'Etat. — Regrets de ne pas

pouvoir accueillir la demande de la société des carabiniers de Lille qui n'emploie pas d'armes de guerre.

Sourds-muets et jeunes aveugles. — Concession de demi-bourses à *l'école de Ronchin* : aux élèves Delille, Batieau, Lagache, Salez et Duhamel ; à *l'école de Lille* : aux élèves Dutertre et Delnaisse ; à *l'école des sourds-muets* : aux élèves Figuières, Raout, Delaval, Vilain, Couturier, Longhin, Castelain, Halew et Barby ; à *l'école des sourdes-muettes* : aux élèves Jacob, Vauneste, Teupnier, Réal et Desbouvrie. Prêt à l'établissement de Ronchin d'une somme de 6.600 fr. remboursable sans intérêt.

Souscriptions. — Le Conseil juge inutile l'acquisition d'un ouvrage de M. Picard sur l'alimentation commune du canal de l'Est et de la Marne au Rhin. — Refus de s'associer à la demande de souscription d'une brochure intitulée « l'Art d'élever les enfants », et ce, en raison de la situation déjà fort chargée du budget, mais le Conseil recommande la brochure comme un ouvrage qui a de la valeur. — Refus de souscrire à l'ouvrage très intéressant intitulé « Petit dictionnaire d'administration communale » en laissant à l'initiative des Maires du département le soin de faire à ce volume l'accueil qui lui est dû. — En vue de ne pas créer de précédents, le Conseil ne souscrit pas aux demandes qui lui ont été faites pour érection des statues de Rouget de Lisle, Edgard Quinet et Carnot.

Sous-Préfectures. — Vœu que la sous-préfecture d'Hazebrouck qui est de 2e classe, comme celle d'Avesnes, ait le même fonds d'abonnement que cette dernière.

Subventions industrielles. — Vœu que l'administration forestière prenne à sa charge les dégradations causées par l'exploitation de la forêt de Mormal. — Vœu défavorable à la suppression pure et simple des subventions industrielles.

Tabacs. — Vœu qu'une amélioration notable dans la qualité de ce produit soit apportée le plus tôt possible, que le prix du tabac soit fixé à un prix plus rémunérateur, que l'Etat s'approvisionne plus largement dans le département du Nord en donnant à l'agriculture des graines de variétés de tabacs propres à être employés à l'usage des scaferlatis, que l'Etat n'achète à l'étranger des tabacs similaires à ceux récoltés dans le département que dans la mesure la plus réduite, qu'il soit apporté des changements au système de zône établi et qu'il soit donné plus de largeur à chaque zône particulièrement à la 2e, que le prix du tabac à fumer soit réduit dans les cantons de Clary, Marcoing et Cambrai, qu'il soit accordé à titre de déchet supplémentaire aux planteurs de tabac, une réduction de 5 % sur le nombre de feuilles comprises à leurs

charges définitives pour pertes et brisures de feuilles. MM. Chombart et Joest de Métershof sont désignés pour faire partie des Commissions de permis de culture du tabac.

Tarifs de douane. — Vœu que les droits d'entrée concernant les produits agricoles, similaires ou dérivés, inscrits dans le projet voté à la Chambre des Députés, soient modifiés en ce sens qu'ils représentent tout au moins la valeur des charges intérieures supportées par l'agriculteur français.— Vœu que les viandes salées étrangères soient frappées d'un droit de 15 fr. par 100 kilog. à leur entrée en France, que les produits suspectés soient à l'avenir soumis par la douame aux mêmes précautions sanitaires que dans les pays voisins, et que les saindoux de l'etranger soient soumis à un droit d'au moins 8 fr. par 100 kilog.

Taxe personnelle. — Fixation pour l'année 1881.

Traités de commerce. — Acte est donné à M. le Préfet de sa communication. — Vœu réitéré en faveur d'une nouvelle organisation consulaire.

Tramways. — Vœu pour que la ligne à établir de la Grande-Place de Lille à la porte St-André soit prolongée jusqu'au lieu dit le Calvaire de Wambrechies. — Avis favorable à la création de deux lignes à Lille, l'une partant de la place St-André, suivant la rue du même nom, les rues St-Pierre et de la Monnaie, pour aboutir à la place du Lion-d'Or et de là à la Grande-Place, remplaçant la ligne n° 13 de la rue Négrier à la porte St-André par la rue Royale, concédée le 12 mars 1875; l'autre, partant de la Grande-Place, allant par la rue de la Grande Chaussée et des Chats-Bossus aux places du Lion-d'Or et St-Martin et suivant la rue de Gand jusqu'à la place du même nom. — Autorisation de provoquer l'enquête d'utilité publique du tramway de Fourmies à Wignehies, dont la concession est demandée par MM. Tissot et Guillain.

Travail dans les couvents. — Vœu qu'une loi intervienne à l'effet de régler complètement le travail dans les couvents, patronages ou asiles congréganistes.

Travail des ouvriers.— Le Conseil, favorable en principe à la réduction de la journée réglementaire de travail, actuellement fixée à 12 heures, exprime le vœu que la proposition déposée, dans ce sens, devant les Chambres, reçoive une prompte solution, et que cette solution intervienne avant l'adoption définitive de la loi sur les tarifs de douane. — Vœu que les conditions hygiéniques et les installations des machines soient l'objet d'une réglementation sévère.

Tribunaux. — Vote au budget rectificatif de 1880, d'un crédit de 223 fr. 71 pour l'entretien supplémentaire du Palais de Justice de Dunkerque, et d'un crédit de 111 fr. 95 pour l'entretien du parterre de ce bâtiment.

Tribunaux, Chambres de commerce et Chambres consultatives des arts et manufactures. — Désignation des membres appelés à faire partie des commissions spéciales chargées de procéder à la révision annuelle des listes électorales. Sont nommés par les tribunaux de commerce : *Lille :* MM. Dutilleul, Desmoutiers, Mahieu ; *Roubaix :* Bouchery, G. Brame, Pierre Catteau ; *Cambrai :* Telliez, Macarez, Seydoux ; *Valenciennes :* Dervaux, Rousseau, Caullet ; *Dunkerque :* G. Lemaire, Trystram, Claeys ; *Tourcoing :* Desurmont, C. Jonglez, Van-der-Straeten. — Pour les Chambres de commerce non comprises dans le ressort d'un tribunal de commerce : *Douai* : MM. Fiévet, Mention, Baron de Bouteville ; *Hazebrouck : (formant la 2e section électorale de la Chambre de commerce de Dunkerque)* Duquesne, Outters et Bieswal. — Pour les Chambres consultatives des arts et manufactures : *Armentières :* MM. Meurillon, Bieswal, Mahieu ; *Avesnes* : Hiroux, Boussus et Duponchel. — Vœu que le droit de vote soit étendu à tous les patentés, et que le vote ait lieu par sections territoriales, le scrutin de liste étant maintenu.

Vétérinaires. — Vœu que dans la nouvelle loi sur la police sanitaire des animaux, il soit formellement stipulé que, en ce qui concerne les maladies contagieuses désignées dans le projet de loi, l'exercice de la médecine vétérinaire soit formellement interdit à quiconque n'est pas pourvu d'un diplôme de vétérinaire, mais étant entendu que la suppression des maréchaux-experts n'aura lieu que pour l'avenir, et que ceux qui sont aujourd'hui autorisés, le sont pour toujours. — Maintien des 7 demi-bourses à l'école d'Alfort, et allocation à Cattoir et à Delbaye, d'une demi-bourse complémentaire.

Zônes militaires. — Vœu pour le déclassement des zônes militaires, ou tout au moins pour que les difficultés de toute sorte, qui en sont la conséquence, soient supprimées.

BUDGET DÉPARTEMENTAL

EXERCICE 1881.

Budget ordinaire.

SOUS-CHAPITRE Ier.

Dépenses obligatoires.

HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.

Art. 1er	Entretien de l'hôtel et des bureaux de la préfecture . .	36,000	»
2.	Entretien des hôtels des sous-préfectures d'Avesnes, Cambrai, Douai, Hazebrouck et Valenciennes.	2,050	»
3.	Loyer des hôtels des sous-préfectures : de Dunkerque, 7,000 fr.; d'Hazebrouck, 3,000 fr.	10,000	»
	MOBILIER DES HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.		
4.	Préfecture. — Entretien.	9,000	»
5.	Sous-Préfectures. — Entretien et acquisitions	7,339	50
6.	Entretien du bâtiment de l'Ecole normale de Douai . . .	3,550	»
	CASERNEMENT DE LA GENDARMERIE.		
7.	Entretien des casernes appartenant au département . .	4,070	»
8.	Loyer des casernes.	82,000	»
9.	Eclairage des casernes, remplacement des drapeaux, assurance des risques locatifs, ramonage	900	»
10.	Indemnité de literie aux militaires admis dans la gendarmerie.	3,000	»
	COUR D'ASSISES, TRIBUNAUX ET JUSTICES-DE-PAIX.		
11.	Entretien des bâtiments	2,800	»
12.	Loyer des bâtiments occupés par les tribunaux	2,400	»
13.	Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux	1,800	»
14.	Achat de meubles pour les tribunaux	10,961	48
15.	Menues dépenses de la cour d'assises et des tribunaux.	26,650	»
16.	Menues dépenses des justices-de-paix	8,830	»
17.	Frais d'impression et de publication des listes pour les élections consulaires, des listes électorales et du jury.	4,000	»
	Total du sous-chapitre Ier	215,350	98

SOUS-CHAPITRE II.

Propriétés départementales immobilières.

Art. 1er. Réparations aux bâtiments des Sous-Préfectures :		
Avesnes	500 »	7,776 85
Cambrai	926 85	
Douai	2,860 »	
Valenciennes	3,500 »	
Art. 2. Réparations aux casernes de gendarmerie appartenant au département :		
Gravelines	250 »	8,156 26
Douai	3,396 16	
Bailleul	400 »	
Bouchain	1,500 »	
Avesnes	850 »	
Cambrai	760 10	
Orchies	1,000 »	
3. Réparations aux bâtiments des tribunaux :		
Lille	830 »	[illegible],380 »
Avesnes	1,700 »	
Valenciennes	1,800 »	
Douai	1,150 »	
Dunkerque	900 »	
4. Réparations aux maisons d'arrêt :		
Avesnes, 898 fr. — Cambrai, 8,373 fr. 96 c. — Douai, 2,296 fr. — Dunkerque, 500 fr. — Hazebrouck, 669 fr. 50 c. — Lille, 1,630 fr. — Valenciennes, 19,000 fr.		33,362 46
5. Bâtiment des archives départementales : Entretien		650 »
6. Entretien des prisons		3,500 »
7. Etablissement thermal de Saint-Amand appartenant au département		50 »
8. Traitement des architectes du département		5,000 »
9. Assurance des propriétés départementales		3,044 81
10. Chauffage et éclairage des bâtiments		2,030 »
11. Abonnement aux distributions d'eau des édifices départementaux		1,703 »
12. Frais d'illuminations des édifices, les jours de fête		5,000 »
13. Gages des concierges et garçons de bureaux de la préfecture		5,600 »
14. Traitement des concierges des palais-de-justice		1,900 »
15. Caserne de gendarmerie de Clary. — Acquisition, 2e annuité		1,800 »
Total du sous-chapitre II		**85,953 38**

SOUS-CHAPITRE III.

Routes départementales.

§ 1er — ENTRETIEN.

Art. 1er	Route N°	1, de Lille à Valenciennes	12,000	»
2.	—	2, de Lille à Ypres	17,000	»
3.	—	3, de Douai à Tournai	8,000	»
4.	—	4, de Cambrai à Tournai	12,500	»
5.	—	5, d'Avesnes à Philippeville	15,400	»
6.	—	6, de Landrecies à Chimay	31,000	»
7.	—	7, de Condé à Mons	8,000	»
8.	—	8, de Condé à Saint-Amand	8,000	»
9.	—	9, de Lille à Saint-Omer	38,000	»
10.	—	10, de Valenciennes à Bohain	37,000	»
11.	—	11, de Cambrai à Guise	14,000	»
12.	—	12, d'Avesnes au Quesnoy	16,500	»
13.	—	13, de Maubeuge à Maroilles	12,500	»
14	—	14, de Lille à Courtrai	26,000	»
15.	—	15, de Dunkerque à Furnes	9,000	»
16.	—	16, d'Estaires à La Bassée	5,500	»
17.	—	17, d'Haverskerque à Aire	7,500	»
18.	—	18, de Béthune à Armentières	4,000	»
19.	—	19, de Roubaix à Saint-Amand	31,000	»
20.	—	20, de Cassel à la frontière	8,000	»
21.	—	21, de Bergues à Saint-Momelin	15.500	»
22.	—	22, de Lille à Tourcoing	8,500	»
23.	—	23, de Cambrai à Malplaquet	51,500	»
24.	—	24, d'Hélesmes à Denain	6,700	»
25.	—	25, Ceinture de Maubeuge	2,100	»
26	—	26, Ceinture de Cambrai	3,500	»

§ 2. — GROSSES RÉPARATIONS.

Art. 1er	Réserve pour travaux imprévus	10,000	»
2.	Traitement des conducteurs, salaire des piqueurs, etc	75,000	»
3.	Frais d'impression, etc	1,500	»
4.	Indemnités fixes des ingénieurs	8,000	»
5.	Indemnités extraordinaires aux ingénieurs et conducteurs	3,000	»
	Total du sous-chapitre III	506,200	»

SOUS-CHAPITRE IV.

Chemins vicinaux de grande communication.

NUMÉROS des articles.	NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
1	1	7,200	»	7,200
2	2	4,200	»	4,200
3	3	10,800	»	10,800
4	4	4,073	»	4,073
5	5	5,667	2,400	8,067
6	6	5,185	»	5,185
7	7	4,980	»	4,980
8	8	12,693	3,200	15,893
9	9	10,083	»	10,083
10	10	3,043	»	3,043
11	11	14,667	»	14,667
12	12	2,307	»	2,907
13	13	8,734	4,000	12,734
14	14	4,053	»	4,053
15	15	9,817	»	9,817
16	16	4,537	»	4,537
17	17	13,648	8,800	22,448
18	18	2,667	»	2,667
19	19	3,197	»	3,197
20	20	22,566	»	22,566
21	21	5,903	»	5,903
22	22	1,227	»	1,227
23	23	13,667	»	13,667
24	24	9,709	4,000	13,709
25	25	8,990	1,210 09	10,200 09
26	26	1,333	»	1,333
27	27	5,654	»	5,654
28	28	3,437	1,000	4,437
29	29	756	»	756
30	30	3,980	»	3,980
31	32	5,256	»	5,256
32	33	5,333	»	5,333
33	34	2,403	»	2,403
34	35	9,477	8,000	17,477
35	36	6,859	»	6,859
36	37	333	»	333
37	38	10,000	»	10,000
38	39	6,113	»	6,113
39	40	5,000	»	5,000
40	41	5,813	»	5,813
41	42	10,278	»	10,278
42	43	6,747	»	6,747
43	44	2,872	»	2,872
44	45	9,079	»	9,079
45	46	6,466	»	6,466
46	47	5,663	»	5,663
47	48	3,667	»	3,667
		210,729	32,610 09	243,339 09

NUMÉROS des articles.	NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
		310,729 »	32,610 09	343,339 09
48	49	5,087 »	3,200 »	8,287 »
49	50	11,814 »	» »	11,814 »
50	51	3,197 »	» »	3,197 »
51	52	6,310 »	1,200 »	7,510 »
52	53	1,287 »	» »	1,287 »
53	54	2,486 »	» »	2,486 »
54	55	8,333 »	» »	8,333 »
55	56	800 »	» »	800 »
56	57	5,333 »	» »	5,333 »
57	58	8,700 »	» »	8,700 »
58	59	10,043 »	» »	10,043 »
59	60	5,690 »	5,600 »	11,290 »
60	61	4,400 »	2,400 »	6,800 »
61	62	8,547 »	» »	8,547 »
62	63	8,240 »	» »	8,240 »
63	64	5,193 »	» »	5,193 »
64	65	8,688 »	» »	8,688 »
65	67	1,800 »	» »	1,800 »
66	68	4,210 »	» »	4,210 »
67	69	7,680 »	» »	7,680 »
68	70	5,620 »	» »	5,620 »
69	71	6,234 »	» »	6,234 »
70	72	8,437 »	» »	8,437 »
71	73	1,683 »	» »	1,683 »
72	74	1,466 »	» »	1,466 »
73	76	4,830 »	» »	4,830 »
74	77	1,800 »	» »	1,800 »
75	78	3,094 »	» »	3,094 »
76	79	533 »	» »	533 »
	Totaux . .	462,264 »	45,010 09	507,274 09

Art. 77 à 203.	Subvent. pour l'entret. des chem. d'intérêt commun	299,235 »
204 à 255.	Entretien du nouveau réseau de 1400 kilomètres de chemins d'intérêt commun	89,475 »
256 à 269.	Subvent. pour entretien des chemins d'intérêt commun dits stratégiques..................	40,690 »
270.	Subvent. pour les travaux des autres chem. vicin.	143,343 »
271.	Réserve pour travaux imprévus.	25,000 »
272.	Traitement des agents-voyers, y compris 57,800 francs sur les contingents communaux. . . .	220,400 »
273.	Dépenses diverses. — Recherche de matériaux .	4,000 »
	Dépenses des chemins vicinaux de grande communication imputables sur les contingents communaux, et souscriptions	307,560 »
	Dépenses des chemins d'intérêt commun imputables sur les contingents communaux, et souscrip. 438,662 35 / Subvention de l'État 43,310	481,972 35

§ 2. — *Chemins de fer d'intérêt local.*

Art. 1er Frais de contrôle des chemins de fer d'intérêt local . .	6,625 29
Total du sous-chapitre IV	2,125,544 73

SOUS-CHAPITRE V.

Enfants assistés.

Art. 1er	Dépenses du service intérieur . . . . Dépenses du service extérieur pour un nombre moyen de 1280 enfants. . . . . Mois de nourrice et pensions, secours, indemnités, frais de layettes, etc.	220,000 »
	Total du sous-chapitre V	220,000 »

SOUS-CHAPITRE VI.

Aliénés.

Dépense pour un nombre moyen de 1,309 aliénés, frais de transport, etc.	510,000 »

SOUS-CHAPITRE VII.

Assistance publique.

Art. 1er	Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents	1,600 »
2.	Indemnité pour la propagation de la vaccine	5,000 »
3.	Secours aux sociétés maternelles.	4,500 »
4.	Protection des enfants du premier âge	30,000 »
5.	Subvention aux sociétés de secours mutuels.	3,000 »
6	Bureaux d'assistance judiciaire	430 »
7	Bourses dans l'établissement destiné aux filles repenties .	10,125 »
8.	Entretien de mendiants du Nord dans le dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon.	6,000 »
9.	Secours aux malades indigents	1,000 »
10.	Allocation pour venir en aide aux incendiés nécessiteux.	2,000 »
11.	Allocation pour le traitement des bègues indigents. . .	2,000 »
12.	Entretien de sourds-muets et de jeunes aveugles dans les institutions de Lille et de Ronchin.	59,000 »
13.	Subvention à la société de patronage des jeunes libérés.	1,500 »
14.	Subvention en faveur de la Société de protection pour les engagés volontaires et autres militaires élevés dans des maisons d'éducation correctionnelle	500 »
15.	Secours dans le cas d'extrême misère.	4,000 »
16.	Secours en faveur des familles des marins pêcheurs morts ou présumés péris à la pêche de la morue. . .	500 »
17.	Secours en faveur de la caisse des marins qui vont à la pêche des poissons frais.	500 »
19.	Société de sauvetage des naufragés.	1,000 »
20.	Subvention à l'hospice national des quinze-vingts . . .	400 »
21.	Société des sauveteurs du Nord	300 »
	Total du sous-chapitre VII	133,055 »

SOUS-CHAPITRE VIII.

Culte catholique.

Art. 1er	Indemnité à Mgr l'archevêque	5,000 »		
Id.	à Mgr Monnier, évêque de Lydda	4,500 »		
Id.	aux 2 autres vicaires-généraux	2,400 »	21,900 »	
Id.	aux 10 chanoines	10,000 »		

Cultes non catholiques.

2.	Secours pour concourir aux frais des cultes :		
	protestant	1,600 »	3,600 »
	israélite	2,000 »	
	Total du sous-chapitre VIII		25,500 »

SOUS-CHAPITRE IX.

Archives départementales.

Art. 1er	Appointements du conservateur et des employés auxiliaires	12,550 »
2.	Dépouillement extraordinaire des archives, etc.	1,700 »
3.	Publication de l'inventaire	1,600 »
4.	Inspection des archives communales	500 »
	Total du sous-chapitre IX	16,350 »

SOUS-CHAPITRE X.

Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts.

Art. 1er	Achat et reliure d'ouvrages administratifs pour la préfecture, etc		1,700 »
2.	Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts :		
	Subv. à la société des sciences de Lille	1,500 »	
	Id. id. d'émulation de Cambrai	500 »	
	Id. id. des sciences et des arts de Valenciennes	500 »	
	Id. id. des sciences de Douai	500 »	
	Id. id. dunkerquoise	500 »	
	Id. id. d'émulation de Roubaix	300 »	
	Id. à l'institut industriel de Lille	29,200 »	53,300 »
	Id. à la faculté de droit de Douai	500 »	
	Id. à la société de médecine de Lille	800 »	
	Id. à la société de géologie de Lille	500 »	
	Id. à la société de géographie du Nord de la France	500 »	
	Pensions d'élèves à l'école de médecine de Lille	3,000 »	
	Élèves artistes	15,000 »	

Art. 3.	Subvention à la commission historique de Lille	1,000 »
4.	Entretien d'élèves aux écoles des arts-et-métiers de Châlons ou à l'école centrale des arts et manufactures.	1,800 »
5.	Service des observations météorologiques	500 »
6.	Élèves sages-femmes envoyées à Paris	4,400 »
7.	École des maîtres-mineurs à Douai	4,000 »
	Total du sous-chapitre X	66,700 »

SOUS-CHAPITRE XI.

Encouragements à l'agriculture et à l'industrie.

Art. 1er	Chambres d'agriculture	1,700 »	30,100 »
	Sociétés d'agriculture	11,600 »	
	Comices agricoles	5,500 »	
	Concours d'animaux reproductrs à Bergues.	2,000 »	
	Exposition d'agriculture	4,300 »	
	Station agronomique	2,000 »	
	Cercle horticole du Nord	500 »	
	Société des agriculteurs du Nord	2,500 »	
2.	Frais de tournées du professeur départemental d'agriculture		1,500 »
3.	Amélioration de la race chevaline		30,700 »
4.	Encouragement aux artistes vétérinaires		300 »
5.	Entretien d'élèves aux écoles d'Alfort, de Lyon ou de Toulouse		3,000 »
6.	Mesures contre les épizooties		1,800 »
7.	Primes pour la destruction des animaux nuisibles		1,000 »
	Total du sous-chapitre XI		68,400 »

SOUS-CHAPITRE XII.

Subventions aux communes.

Art. 1er	Établissement de pompes à incendie	3,000 »
2.	Subvention pour secours et pensions aux sapeurs-pompiers	1,000 »
3.	Subvention pour traitement de malades indigents des communes privées d'établissements hospitaliers	6,000 »
4.	Faculté de médecine et de pharmacie	11,500 »
5.	Subventions pour construction ou reconstruction d'églises	24,000 »
	Total du sous-chapitre XII	45,500 »

SOUS-CHAPITRE XIII.

Dépenses diverses.

Art 1er	Indemnité de logement aux aumôniers des prisons. . .	1,200	»
2.	Dépenses des conseils de salubrité	11,300	»
3.	Mesures contre les épidémies	1,000	»
4.	Indemnité de logement au colonel de gendarme rie et aux capitaines de gendarmerie en résidence à Douai et à Cambrai.	3,500	»
5.	Avances pour travaux d'intérêt public	30,000	»
6	Frais d'impression des délibérations du conseil général et des conseils d'arrondissement, etc.	20,800	»
7.	Secours à des veuves d'anciens employés de la préfecture.	6,550	»
8.	Subvention à la Caisse des retraites.	23,800	»
9.	Allocations aux employés de la préfecture et des sous-préfectures	30,000	»
10.	Indemnités aux employés de la préfecture pour travaux extraordinaires	7,200	»
11.	Menues dépenses et frais de bureau du greffe du conseil de préfecture	2,400	»
12.	Gratifications pour belles actions.	1,400	»
13.	Frais de division des cotes des contributions directes entre propriétaires et fermiers.	7,000	»
14.	Service des emprunts départementaux	37,539	»
15.	Dépenses de la commission départementale	2,000	»
16.	Subside au Sporting Dunkerquois	300	»
17.	Traitement des gardiens des pyramides de Denain et de Cysoing.	250	»
18.	Allocation aux vérificateurs des poids et mesures. . . .	3,250	»
19.	Frais de surveillance du travail des enfants dans les manufactures	5,200	»
20.	Allocation aux sociétés de tir	1,000	»
21	Frais de conservation et de garde des pierres lithographiques de la carte départementale de M. Raillard.	335	95
22.	Allocation aux sociétés de gymnastique	1,000	»
23.	Réserve pour dépenses diverses et imprévues	10,000	»
	Total du sous-chapitre XIII . . .	207,024	95

SOUS-CHAPITRE XIV.

Dettes départementales.

Néant.

SOUS-CHAPITRE XV.

Instruction publique.

§ 1er.

Art. 1er	Frais de bureau de l'inspecteur d'académie	1,200	»
2.	Entretien de bourses dans les lycées et dans les collèges .	38,450	»
3.	Indemnité au secrétaire de l'Académie de Douai	500	»

§ 2.

Art. unique.	Dépenses de l'instruction primaire sur le produit de 4 centimes spéciaux	538,755	88
	Total du sous-chapitre XV	578,905	88

SOUS-CHAPITRE XVI.

Cadastre.

Subvention pour le renouvellement du cadastre . . . . 55,000 »

Budget extraordinaire.

SOUS-CHAPITRE XVII.

Dépenses imputables sur le produit de centimes extraordinaires.

§ 1er.

Art. 1er. Subvention pour les travaux des chemins vicinaux. — Réseau subventionné . . . . 160,687 »

2. Subvention aux communes pour le remboursement d'emprunts contractés à la caisse des chemins vicinaux . 828,902 »

3. Subvention pour la reconstruction du pont de la Bistade sur la rivière d'Aa . . . . 6,500 »

§ 2.

Art. 1er. Service des emprunts départementaux, intérêts de l'emprunt . . . . 610,000 »

Total du sous-chapitre XVII. . . . 1,606,089 »

SOUS-CHAPITRE XVIII.

§ 1er.

Art. 1 à 10. Subvention aux communes pour le remboursement de l'emprunt départemental de 4,553,400 fr., contracté pour la construction et la transformation de chemins d'intérêt commun (nouveau réseau de 1,400 kilomètres) . . . . 574,700 »

§ 2.

Art. 1 à 3. Subvention pour remboursement de l'emprunt départemental de 1,734,200 fr., contracté pour la construction de chemins stratégiques (réseau d'intérêt commun) . . . . 614,400 »

Total du sous-chapitre XVIII . . . . . 1,189,400 »

SOUS-CHAPITRE XIX.

Art. 1er Service de l'emprunt de 15 millions . . . . 540,000 »

2. Subvention de la Chambre de commerce de Dunkerque, aux officiers, maîtres de port, gardiens de fanaux, etc. 8,200 »

3. Remboursement aux compagnies houillères des avances faites à l'Etat pour l'amélioration de la navigation. 1,700,000 »

4. Placement en rentes 5 % sur l'État, de la somme de 3,600,000 fr., remboursée par le Trésor et avancée par le département, pour l'achèvement des ports maritimes et l'amélioration de la navigation intérieure. 3,600,000 »

Total du sous-chapitre XIX . . . 5,848,200 »

RÉCAPITULATION.

Dépenses ordinaires 4,859,484 92

Dépenses extraordinaires . . . . 8,643,389 »

Total 13,502,873 92

POPULATION.

Mouvement pendant l'année 1879.

NAISSANCES.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS			TOTAL.
	légitimes.	naturels reconnus	naturels non reconnus.	
Dunkerque	4346	70	184	4600
Hazebrouck	3417	22	159	3598
Lille	18618	374	2439	21431
Cambrai	5012	167	425	5604
Avesnes	4353	180	310	4843
Douai	3476	109	187	3772
Valenciennes	5781	163	319	6263
	45003	1085	4023	50111

Le nombre de naissances en 1879 a éprouvé une diminution de 952 sur celui de 1878. Cette diminution provient principalement d'un moins grand nombre d'enfants légitimes et d'enfants naturels non reconnus, dans l'arrondissement de Lille. Ce tableau montre que sur 100 naissances, l'arrondissement de Lille en a fourni environ 43, celui de Valenciennes 12; celui de Cambrai 11; Avesnes, 10; Dunkerque, 9; Douai, 8 et Hazebrouck, 7.

Division par sexe.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS LÉGITIMES.		ENFANTS NATURELS.		TOTAL.	
	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.
Dunkerque.	2217	2129	129	125	2346	2254
Hazebrouck.......	1738	1679	88	93	1826	1772
Lille.............	9446	9202	1396	1417	10842	10619
Cambrai.	2541	2471	280	312	2821	2783
Avesnes..........	2206	2147	233	257	2439	2404
Douai.	1797	1679	160	136	1957	1815
Valenciennes	2927	2851	241	244	3168	3095
	22842	22161	2527	2581	25369	24742

Le rapport moyen entre les sexes est de 21 garçons pour 20 filles, comme l'ont déjà indiqué de nombreuses statistiques. Néanmoins, il est à remarquer que ce rapport est renversé dans le groupe des enfants naturels, où l'on trouve plus de filles que de garçons ; surtout dans les arrondissements de Lille, de Cambrai et d'Avesnes.

Division entre les villes et les campagnes.

En voici le résumé par arrondissement :

	POPULATION	
	urbaine.	rurale.
Dunkerque............................	3001	1599
Hazebrouck	2163	1435
Lille...................................	18937	2494
Cambrai	3218	2836
Avesnes..................	1297	3546
Douai..................................	2148	1624
Valenciennes	4106	2157
	34870	15244

Sur 1000 naissances, on en trouve 696 pour les villes et 304 pour la campagne.

L'arrondissement de Lille est toujours la partie la plus agglomérée, et celui d'Avesnes celle où la population est la plus éparse.

Division par mois.

Janvier	4594	Mai	4306	Septembre...	4318
Février	4212	Juin	4354	Octobre	4298
Mars	4717	Juillet	4410	Novembre ...	4478
Avril	4454	Août	4494	Décembre ...	4483

La moyenne mensuelle a été de 4404. Les mois de janvier, mars, avril, juillet, août et décembre ont dépassé cette moyenne, les autres mois ne l'ont pas atteinte. Il est à remarquer qu'en général les naissances sont plus nombreuses en hiver et au printemps, qu'en été et dans l'automne.

Naissances multiples.

Elles ont été de 522 en 1879, c'est-à-dire supérieures de 8 à celles de 1878.

Ces naissances ont produit 1,024 enfants, savoir : 506 garçons, dont 441 vivants et 65 mort-nés et 518 filles, dont 469 vivantes et 49 mort-nées. Sur ces 522 naissances multiples, 165 ont donné exclusivement des garçons ; 194 exclusivement des filles, et 163 des garçons et des filles

Il y a eu 4 naissances triples, 2 n'ayant donné que des garçons et 2 ayant produit garçons et filles. Ensemble 12 enfants dont 6 garçons vivants, 3 filles vivantes et 3 garçons mort-nés.

Mort-nés.

Le nombre des enfants mort-nés ou décédés avant la déclaration de naissance a été de 2,708, savoir :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	TOTAL.
Dunkerque	130	84	214
Hazebrouck	115	76	191
Lille	1055	345	1400
Cambrai	153	111	264
Avesnes	55	122	177
Douai	115	61	176
Valenciennes	197	89	286
	1820	888	2708

Ce nombre de 2,708 dépasse le 20e du chiffre total des naissances qui est de 50,111. L'arrondissement de Lille en comprend seul plus de la moitié par suite de sa grande population urbaine.

MARIAGES.

Les mariages, en 1879, ont été de 11,820, savoir :

ARRONDISSEMENTS	MARIAGES ENTRE : Garçons et filles.	Garçons et veuves.	Veufs et filles.	Veufs et veuves.	TOTAL.
Dunkerqne........	871	47	62	59	1039
Hazebrouck........	664	47	60	31	802
Lille.	3698	345	398	161	4602
Cambrai..........	1415	44	102	37	1598
Avesnes...........	1223	30	79	31	1363
Douai.............	797	38	48	27	910
Valenciennes......	1313	49	89	55	1506
	9981	600	838	401	11820

On trouve ainsi qu'en 1879, il y a eu 550 mariages de plus qu'en 1878. Cet excédant a été fourni principalement par les arrondissements de Lille et de Valenciennes.

Les mariages se divisent ainsi :

Population urbaine	7,618
Population rurale.	4,202

Ils se divisent aussi par mois de la manière suivante :

Janvier......	920	Mai..........	991	Septembre...	1117
Février......	1261	Juin..........	1065	Octobre......	1053
Mars	614	Juillet.......	8[illegible]	Novembre ...	986
Avril........	1171	Août.........	944	Décembre....	805

Se sont mariés : 10,581 garçons, 10,819 filles, 1,239 veufs et 1001 veuves.

16,556 mariés, dont 8,903 hommes et 7,653 femmes ont signé leur nom.

Ceux qui ont signé d'une croix ou ont déclaré ne savoir écrire sont au nombre de 7085, dont 2917 hommes et 4168 femmes.

87 mariages ont été précédés d'actes respectueux ; 12 ont été l'objet d'oppositions.

Le nombre de mariages qui ont donné lieu à la rédaction d'un contrat a été de 3,939.

Il y a eu 4 mariages entre oncles et nièces, 68 entre beaux-frères et belles-sœurs, 107 entre cousines et cousins-germains.

Le nombre des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés, a été de 1,728, et celui des enfants naturels ainsi légitimés de 2,209.

DÉCÈS.

Décès par âge et par état-civil.

	SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.				TOTAL.
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	TOTAL.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	TOTAL.	
De 0 à 1 an	4758	»	»	4758	3969	»	»	3969	8727
De 1 à 5 ans....	2445	»	»	2445	2343	»	»	2343	6788
De 5 à 10 ans....	595	»	»	595	546	»	»	546	1141
De 10 à 15 ans....	315	»	»	315	330	»	»	330	645
De 15 à 20 ans....	468	3	»	471	576	71	1	648	1119
De 20 à 25 ans....	549	94	9	652	427	305	28	760	1412
De 25 à 30 ans....	366	211	20	597	228	388	30	646	1243
De 30 à 35 ans....	202	335	17	554	108	454	25	587	1141
De 35 à 40 ans....	159	391	36	586	93	386	68	547	1133
De 40 à 45 ans....	165	399	57	621	79	234	34	447	1068
De 45 à 50 ans....	160	427	58	645	64	362	135	561	1106
De 50 à 55 ans....	178	416	166	860	68	329	90	487	1347
De 55 à 60 ans....	140	676	163	979	84	356	182	622	1601
De 60 à 65 ans....	138	722	261	1121	101	367	261	729	1850
De 65 à 70 ans....	184	584	394	1162	108	387	402	897	2059
De 70 à 75 ans....	178	581	448	1207	154	244	590	1088	2395
De 75 à 80 ans....	132	421	598	1151	140	242	740	1122	2273
De 80 à 85 ans....	111	1[illegible]	530	809	124	122	644	890	1699
De 85 à 90 ans....	39	60	198	297	62	30	361	453	750
De 90 à 95 ans....	5	14	51	70	14	15	141	170	240
De 95 à 100 ans...	1	»	5	6	4	»	27	31	37
De 100 et au-dessus.	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	11288	5602	3011	19901	9622	4492	3759	17873	37774

On peut faire sur ce tableau plusieurs remarques intéressantes : de 0 à 5 ans, la mortalité a été de 41 p. % du chiffre total des extinctions : les femmes mariées qui sont décédées de 20 à 35 ans ont été en nombre presque double de celui des hommes mariés décédés au même âge. De plus, parmi les veuves de 45 à 50 ans et de 65 à 90, les décès ont été plus nombreux que parmi les veufs de même âge. Par compensation, les décès masculins l'ont emporté sur les décès féminins, parmi les gens mariés de 40 à 90 ans.

Décès par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS.	SEXE masculin.	SEXE féminin.	TOTAL.
Dunkerque..................	1803	1715	3518
Hazebrouck	1368	1386	2754
Lille......................	9385	8098	17482
Cambrai....................	1978	1918	3897
Avesnes....................	1767	1547	3314
Douai......................	1402	1256	2658
Valenciennes...............	2198	1953	4154
	19901	17873	37774

Les décès, qui avaient été de 33,945 en 1878, se sont élevés, en 1879, à 37,774, ce qui donne une augmentation de 3,829. Cette augmentation considérable a été principalement fournie par l'arrondissement de Lille qui, au lieu de 14,152 décès, comme en 1878, en a donné, en 1879, 17,482. Cet arrondissement a pris plus de 46 p. °/₀ du nombre total des extinctions.

Décès de la première année.

Les décès de la première année, déjà compris dans l'avant-dernier tableau, se sont produits de la manière suivante :

	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
De la naissance à 7 jours inclusivement.............	545	399	944
De 8 à 15 jours inclusivemt	344	295	639
De 15 à 30 id. ..	423	336	759
D'un mois à 6 mois id....	2182	1813	3995
De 6 mois à 12 mois id...	1264	1126	2390
	4758	3969	8727

Il y a eu augmentation de 364 relativement à l'année 1878, et cette augmentation s'est produite en plus grand nombre sur les garçons que sur les filles.

Dans cette mortalité du premier âge, on a compté 7,224 enfants légitimes et 1,473 enfants naturels.

Division entre les villes et les campagnes.

	POPULATION	
	urbaine.	rurale.
Dunkerque	2354	1164
Hazebrouck	1755	999
Lille	12854	4628
Cambrai	2324	1573
Avesnes	854	2166
Douai	1511	1147
Valenciennes	2722	1129
	24374	13100

Sur 100 décès, la population urbaine en a donné environ 65 et la population rurale 35.

Division par mois.

Janvier	3398	Mai	4311	Septembre	2707
Février	3303	Juin	2916	Octobre	2772
Mars	3631	Juillet	2763	Novembre	2967
Avril	3308	Août	2916	Décembre	3752

La moyenne mensuelle des décès a été de 3148. Comme l'année précédente, les cinq premiers mois et le dernier ont fourni des nombres supérieurs à cette moyenne, les autres sont restés au-dessous. C'est en septembre que la mortalité a été la plus faible.

Comparaison des naissances et des décès

ARRONDISSEMENTS.	Naissances.	Décès.	Excédant des naissances.
Dunkerque................	4600	3518	1082
Hazebrouck...............	3598	2754	844
Lille....................	21431	17482	3949
Cambrai..................	5604	3897	1707
Avesnes..................	4843	3314	1529
Douai....................	3772	2658	1114
Valenciennes.............	6263	4151	2112
	50411	37774	12337

Les naissances ont excédé les décès de 12,337. L'excédant en 1878 ayant été de 17,118, la population a ainsi éprouvé une cause de moins-value de 4,781.

JURY.

Aux termes de l'article 6 de la loi sur le Jury, en date du 21 novembre 1872, la liste annuelle de Jury comprend, pour les départements, un Juré pour 500 habitants, sans toutefois que le nombre des Jurés puisse être inférieur à 400, ni supérieur à 600. L'article 11 de cette loi dispose que la liste annuelle est dressée, pour chaque arrondissement par une commission composée du Président du Tribunal civil ou du Magistrat qui en remplit les fonctions, Président, des Juges-de-paix et des Conseillers Généraux,

Conformément à l'art. 6 précité, M. le Préfet, sur l'avis de la Commission départementale et par un arrêté, en date du 2 juillet 1880, a réparti de la manière suivante, entre les cantons du département, le nombre de 600 Jurés à désigner :

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.	
AVESNES	Avesnes-Nord	12,059	5	72
	— Sud	15,421	6	
	Bavai	16,444	6	
	Berlaimont	10,358	4	
	Landrecies	15,982	6	
	Le Quesnoy-Est	13,456	5	
	— Ouest	14,379	6	
	Maubeuge	42,462	17	
	Solre-le-Château	12,847	5	
	Trélon	29,469	12	
CAMBRAI	Cambrai-Est	22,005	8	77
	— Ouest	24,971	10	
	Carnières	29,263	12	
	Clary	33,741	13	
	Le Câteau	32,249	13	
	Marcoing	25,924	10	
	Solesmes	27,995	11	
DOUAI	Arleux	13,864	6	49
	Douai-Nord	23,941	9	
	— Ouest	24,309	10	
	— Sud	21,299	8	
	Marchiennes	22,747	9	
	Orchies	17,462	7	
	A reporter	502,344		198

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.	
	Report......	502,314		198
DUNKERQUE....	Bergues..................	15,374	6	48
	Bourbourg	14,115	6	
	Dunkerque-Est............	25,318	10	
	— Ouest...........	27,016	11	
	Gravelines	10,961	4	
	Hondschoote...............	13,694	5	
	Wormhoudt	15,396	6	
HAZEBROUCK ...	Bailleul-Nord-Est...........	17,750	7	44
	— Sud-Ouest	14,419	6	
	Cassel	14,219	6	
	Hazebrouck-Nord..........	15,857	6	
	— Sud............	14,169	5	
	Merville..................	20,574	8	
	Steenvoorde	14,787	6	
LILLE.........	Armentières	37,047	15	233
	Cysoing...................	18,460	7	
	Haubourdin	29,922	12	
	La Bassée	16,408	6	
	Lannoy....................	29,508	12	
	Lille-Centre	24,361	10	
	— Nord-Est...........	41,281	16	
	— Ouest..............	24,459	10	
	— Sud-Est.............	22,807	9	
	— Sud-Ouest...........	80,712	32	
	Pont-à-Marcq	17,999	7	
	Quesnoy-sur-Deûle	21,005	8	
	Roubaix-Est..............	64,997	26	
	— Ouest............	42,791	17	
	Seclin	25,180	10	
	Tourcoing-Nord...........	49,625	19	
	— Sud	44,572	17	
VALENCIENNES..	Bouchain.................	47,521	19	77
	Condé	24,773	10	
	Saint-Amand (rive droite) ...	19,829	8	
	— (rive gauche) ..	14,694	6	
	Valenciennes-Est...........	24,836	10	
	— Nord	32,804	13	
	— Sud...........	28,064	11	
	Totaux......	1,519,585		600

STATISTIQUE ÉLECTORALE.

Chambre des Députés.— Élection du 4 juillet 1880.

2e circonscription de Dunkerque (Cantons de Bergues, Bourbourg, Hondschoote et Wormhoudt).

Inscrits	14,679	M. Bergerot (élu).....	6,669
Votants..........	11,463	M. Claeys	4,723
		Divers	6

CONSEIL GÉNÉRAL ET CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Conformément au décret du 4 juillet 1880, il a été procédé le 1er août suivant, au renouvellement de la 1re série sortante cette année des membres de ce Conseil :

CANTONS.	NOMBRE d'inscrits.	NOMBRE de votants.	Membres sortants.	Membres élus.	Nombre de suffrages
Conseil général.					
Arrondissement de Dunkerque.					
Bergues (*a*).............	3780	3145	Joos, démissionnre.	Léon Claeys.	1593
Bourbourg....	3542	2133	Demeuninck, dr en me	Demeuninck.	2030
Dunkerque-Ouest.........	6222	3049	Trystram, député	Trystram.	2645
Hondschoote.............	2976	2137	Goudaert, anc. not	Goudaert, Pierre.	1282
Arrondissement d'Hazebrouck.					
Bailleul-Sud-Ouest	3483	2561	Plichon, député.	Plichon.	2475
Bailleul-Nord-Est (*a*)......	3594	2639	Lotthé, décédé.	Henri Bieswal.	2573
Hazebrouck-Sud..........	3742	2746	Massiet du Biest, dép.	Massiet du Biest.	2402
Merville..................	5627	3563	Duquenne, négoc.	Duquenne.	3416
Steenvoorde.............	3483	2748	Beck, propriétaire.	Outters, notaire.	2720
Arrondissement de Lille.					
Haubourdin..............	6663	5448	Comte d'Hespel.	Aug. Potié.	2878
La Bassée...............	4382	3567	Édouard Chombart	Ed. Chombart.	2518
Lille-Centre..............	4409	2575	P. Legrand, député	Pierre Legrand.	2322
Lille-Ouest	4492	3221	Soins, industriel.	Albert Legrand.	1658
Lille-Sud-Ouest	11277	7495	Testelin, sénateur.	Testelin.	5438
Quesnoy-s/Deûle	4443	3141	Desrousseaux.	Meurillon.	1964
Roubaix-Ouest...........	4532	3338	Deleporte-Bayart.	Moreau.	1738
Tourcoing Nord (*b*).......	6344	3682	Roussel-Defontaine, déc.	Ch. Jonglez.	3540
Tourcoing-Nord	6384	4469	Ch. Jonglez.	Ch. Jonglez.	3662

(*a*) Les opérations ont eu lieu le 20 juin 1880 en vertu d'un décret du 1er du même mois.
(*b*) Les opérations ont eu lieu le 4 janvier 1880 en vertu du décret du 16 décembre 1879

CANTONS.	NOMBRE d'inscrits.	NOMBRE de votants.	Membres sortants.	Membres élus.	Nombre de suffrages
			Arrondissement de Cambrai.		
Cambrai-Ouest	5886	3834	Leleu, agriculteur.	Auguste Bernard.	3699
Clary	9025	7365	Dutemple.	Dutemple.	3678
Marcoing	7063	5707	Crépin.	Crépin.	3282
			Arrondissement d'Avesnes.		
Avesnes-Nord	2762	1923	Guillemin, député.	Ernest Legrand.	1686
Avesnes-Sud	4130	3522	Mailliet.	Hiroux.	1841
Berlaimont	2620	2297	Emond.	Eliez.	1466
Maubeuge	6768	4581	De Carnières.	Sculfort.	4239
Quesnoy-Ouest	3933	2739	Baron de l'Épine.	Baron de l'Épine.	2627
Trélon	7040	4148	Berteaux.	Boussus.	3767
			Arrondissement de Douai.		
Douai-Nord	5106	4064	Alain Chartier.	Alain Chartier.	2203
Marchiennes	5912	4951	Baron de Bouteville	Baron de Bouteville	3414
Orchies	4960	4117	des Rotours.	des Rotours.	3055
			Arrondissement de Valenciennes.		
Condé	6100	5125	Dervaux.	Dervaux.	2685
Saint-Amand (rive gauche).	4314	2885	Legrand (de Lecelles).	Legrand (de Lecelles).	2663
Valenciennes-Nord	7388	5004	de Marsilly.	Rousseau.	2878
Valenciennes-Sud	6049	3930	L. Legrand, député	Louis Legrand.	3556

Conseil d'arrondissement.

CANTONS.	NOMBRE d'inscrits.	NOMBRE de votants.	Membres sortants.	Membres élus.	Nombre de suffrages
			Arrondissement de Dunkerque.		
Bergues	3755	2418	Demeuninck.	de Meezemaker.	2169
Dunkerque-Est	5271	3066	Duriau.	Duriau.	1895
			Delelis.	V. Derode.	1940
Gravelines	2677	1169	Thouvenin.	Demarle-Fétel.	1099
Wormhoudt	4165	3340	Dehaene.	Lernout.	1908
			Arrondissement d'Hazebrouck.		
Bailleul-Nord-Est	3578	2566	Plouvier.	Plouvier.	2399
			H. Bieswal.	de Coussemaker.	2483
Cassel	3572	2389	Bosquillon de Jenlis	Bosquillon de Jenlis	2317
Hazebrouck-Nord	3915	2574	Lespagnol.	Lespagnol.	2198
Steenvoorde	3480	2839	Outters.	Dufour.	1422

CANTONS.	NOMBRE d'ins-crits.	NOMBRE de votants.	Membres sortants.	Membres élus.	Nombre de suffrages.
			Arrondissement de Lille.		
Armentières	6995	3735	Lescornez.	Lescornez.	3369
Cysoing	4455	3054	Dubreucq.	Dubreucq.	2604
Lannoy	5795	3664	Le Hardy du Marais	Le Hardy du Marais	3109
Lille-Nord-Est	6723	3870	Géry Legrand.	Géry Legrand.	3691
Lille-Ouest	4490	1797	Lemaître.	Barbe.	1563
Lille-Sud-Est	4725	2655	Beny-Delcourt.	Wattrelot.	2288
Pont-à-Marcq	5126	3116	Vallois.	Vallois.	2984
Quesnoy-s/Deûle	4120	2847	Meurillon	Bodé, Charles.	1677
Roubaix-Est	7192	5247	Filpo.	Lacquement.	2773
Seclin	6816	3735	Desmazières.	Desmazières.	3486
Tourcoing-Sud (*c*)	7562	2134	Ducrocq, père.	Léon Ducrocq.	2032
Tourcoing-Sud	7419	5213	Léon Ducrocq.	Léon Ducrocq.	2695
			Arrondissement de Cambrai.		
Cambrai-Est	5638	2986	Fiévet.	Fiévet.	2115
Cambrai-Ouest	5972	2855	Bernard.	Liefquint.	2300
Carnières	7652	6031	Bricout-Ledieu.	Bisiaux.	3249
Le Câteau	8403	4296	Lozé, Constant.	Lozé, Constant.	3691
			Hallette.	Halette.	3775
Solesmes	7264	4429	Vallez.	Vallez.	4225
			Arrondissement d'Avesnes.		
Avesnes-Nord	2927	1927	Herbecq.	Herbecq.	1732
Bavay	3262	2359	Darche Levent.	Darche-Levent.	2298
Landrecies	4046	3596	Pauplaire.	Demoulin.	1829
Quesnoy-Est	2754	2550	Lenglet.	Lenglet.	2420
Solre-le-Château	2863	2379	Lhomme.	Deschamps.	1331
			Arrondissement de Douai.		
Arleux	4024	2505	Trannin.	Trannin.	2446
Douai-Ouest	5459	3728	Bernard.	Bernard.	3447
			de Boissel.	de Boissel.	2486
Douai-Sud	8457	4023	Dueret.	Dueret.	2423
			Arrondissement de Valenciennes.		
Bouchain	11350	7449	Scribe.	Delcambre-Bridoux	5010
			Laderrière.	Laderrière.	3759
Saint-Amand (rive droite)	5272	2045	Isnard.	Isnard.	1834
Valenciennes-Est	5877	2730	Dècle.	Dècle.	2554

(*c*) Les opérations ont eu lieu le 15 février 1880 (2e tour de scrutin) en vertu du décret du 20 janvier précédent.

STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

CHEMINS DE FER (1).

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longueurs en exploitation.
Lignes d'intérêt général.			
Réseau de la Compagnie du Nord.			
Paris à la frontière par Lille, et raccordement	Loi du 15 juillet 1845	46.844	46.844
Douai à la frontière par Valenciennes, et raccordement	Idem.	47.495	47.495
Lille à Calais et raccordement vers Roubaix	Idem.	59.783	59.783
Hazebrouck à Dunkerque	Idem.	39.187	39.187
St-Quentin à Erquelines	Décr. du 19 févr. 1852		
Busigny à Somain	Idem.	48.743	48.743
Hautmont à la front. vers Mons	Décr. du 19 août 1854	11.409	11.409
Arras à Hazebrouck (ligne des houillères du Pas-de-Calais	Décr. du 26 juin 1857	11.047	11.047
Lens à Le Forest	Idem.		
Lille à la front. vers Tournai	Décr. du 6 juill. 1862	12.534	12.534
Hirson à Anor	Idem.	1.447	1.447
Anor à la frontière	Idem.	5.899	5.899
Valenciennes à Aulnoye	Idem.	34.524	34.524
Aulnoye à Anor	Idem.	32.538	32.538
Cambrai à la front. vers Dour	Loi du 15 juin 1872	50.000	(envir) 37.000
Douai à Orchies et à la front.	Loi du 3 août 1875	48.500	»
		512.682	451.182

(1) Le kilomètrage du réseau du Nord, qui avait depuis longtemps Paris pour origine unique, vient d'être modifié.

Les grandes lignes seules sont mesurées à partir de Paris, et toutes les lignes transversales dans le département du Nord, ont Lille pour origine de kilomètrage.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longueurs en exploitation.
Réseau de la Compagnie d'Anzin.			
Anzin à Somain.............	Ordonn. des 24 oct. 1835 et 2 oct. 1846	18.525	18.525
Anzin à la front. vers Péruwelz.	Décr. du 24 oct. 1868	17.876	17.876
Embranchement houiller de cette ligne................	Décr. du 3 janv. 1875	990	»
		37.391	36.401
Réseau de la Compagnie de Picardie et Flandres.			
Cambrai à Douai............	Loi du 6 juillet 1875.	29.412	»
Aubigny-au-Bac à Somain et Abscon..................	Idem.	16.830	»
		46.242	»
Lignes concédées à des Compagnies diverses.			
Dunkerque à la frontière vers Furnes......	Décr. du 23 mai 1863	15.384	15.384
Hazebrouck à la frontière vers Poperinghe...............	Décr. du 19 déc. 1866	13.779	13.779
Armentières à la frontière vers Ostende.................	Décr. du 26 mai 1866	2.944	2.944
		32.107	32.107
Lignes concédées à la Compagnie du Nord-Est reprises par la Compagnie du Nord.			
Lille à Comines.............	Décr. du 22 mai 1869	14.850	14.850
Tourcoing à Menin..........	Idem.	12.724	12.724
Gravelines à Watten.........	Idem.	18.503	18.503
Armentières à Berguette.....	Idem.	15.754	15.754
Berguette à St-Omer........	Idem.	2.085	2.085
Dunkerque à Calais.	Idem.	17.063	17.063
Somain à Roubaix et Tourcoing	Idem.	44.631	44.631
Maubeuge à Fourmies........	Idem	»	»
		125.610	125.610

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATIONS d'utilité publique.	Dévelop-pement.	Longueurs en exploitation.
Lignes du réseau de la Compagnie de Lille à Valenciennes reprises par la Compagnie du Nord.			
Lille à Valenciennes et raccord	Décr du 11 juill. 1864	43.912	43.912
Lille à Béthune	Décr. du 29 août 1863 et 8 mars 1865 ...	25.430	25.430
St-Amand à Blanc-Misseron....	Décr. du 26 oct. 1871	19.430	19.430
St-Amand à la frontière vers Tournai	Idem.	8.639	8.639
		97.411	97.411
Lignes d'intérêt local.			
Réseau de la Compagnie de Picardie et Flandres.			
Cambrai à Epehi	Décr. du 22 mai 1873	20.669	20.669
Marcoing à Masnières........	Déc. du 10 sept. 1876	2.415	2.415
		23.084	23.084
Lignes du réseau de la Compagnie de Lille à Valenciennes que la Compagnie du Nord s'est engagée à reprendre après construction.			
Don à Hénin-Liétard.........	Déc. du 14 janv. 1874	6.341	6.341
Valenciennes à Donzies-Maubeuge	Déc. du 14 nov. 1871	31.350	31.350
		37.691	37.691
Compagnie d'Achiet à Bapaume.			
Bapaume à Marcoing	Déc. du 20 janv. 1875	5.466	5.466

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATION d'utilité publique.	Dévelop-pement.	Longueurs en exploitation.
Lignes ne servant qu'au transport du charbon ou des marchandises.			
Chemin de ceinture de la ville de Lille (exploitée par la Compagnie du Nord)	Déc. du 11 juin 1874.	6.147	6.147
Embranchement des mines de l'Escarpelle..............	» 24 fév. 1866.	896	896
Embranchement sur la fosse St-René, à Dechy.........	» 4 août 1869.	2.000	2.000
Chemin de fer des mines d'Aniches....................	» 18 fév. 1850.	4.070	4.070
Chemin de fer de Denain à Lourches	» 18 juin 1863.	5.000	5.000
		18.113	18.113
Embranchements industriels divers	»	25.000	25.000

RÉSUMÉ..

COMPAGNIES.	Développement.	Longueurs en exploitation.
Lignes d'intérêt général.		
Compagnie du Nord	6.512.682	451.182
Id. d'Anzin	37.394	36.404
Id. de Picardie et Flandres	46.242	»
Id. diverses	32.407	32.407
Id du Nord (Lignes reprises à la Compagnie Nord-Est).	125.610	125.610
Id. du Nord (Lignes reprises à la Compagnie de Lille à Valenciennes	97.414	97.414
	851.443	742.714
Lignes d'intérêt local.		
Compagnie de Picardie et Flandres	23.084	23.084
Id. du Nord (Lignes reprises à la Compagnie de Lille à Valenciennes	37.691	37.691
Id. d'Achiet à Bapaume	5.466	5.466
	66.241	66.241
Intérêt général	851.443	742.714
Intérêt local	66.241	66.241
Totaux	917.684	808.952
Lignes ne servant qu'au transport des marchandises.		
Lignes diverses	18.113	18.113
Embranchements industriels divers	25.000	25.000
	43.113	43.113

Réseau complémentaire des chemins de fer d'intérêt général créé par la loi du 17 juillet 1879.

Les lignes du Nord comprises dans ce réseau sont les suivantes :

D'Armentières à Lens par Don ;

D'Armentières à Tourcoing et à Roubaix ;

De Roubaix à la frontière belge, vers Audenarde ;

De Valenciennes à Denain et Lourches par ou près Trith-St-Léger ;

De Denain à St-Amand ;

De Don à Templeuve ;

De Lille, La Madeleine à Lannoy par le Breucq l'Empempont et Flers ;

D'Hirson à Busigny, avec embranchement vers Guise ;

De Solre-le-Château à Avesnes ;

De Valenciennes à Laon par ou près le Cateau.

TRAMWAYS.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE.	Développement.	LONGUEURS en exploitation
Tramways de Lille, *réseau urbain*	4 octobre 1873 — 12 mars 1875	29.930 »	19.240 »
Id. *id. suburbain*	Décret du 12 octobre 1877....	30.421 »	8.850 »
Tram^s de Roubaix, *id. urbain*...	Id. du 3 décembre 1875...	15.230 »	9.960 »
Id. *id. suburbain*	Déc. des 3 déc. 1875–26 av. 1880	4.510 »	1.140 »
Tramways de Tourcoing	Id. Id.	9.120 »	3.920 »
Id. de Valenciennes.....	Décret du 30 juin 1877.......	15.100 »	»
Id. de Dunkerque	Décret du 14 septembre 1875..	3.530 »	2.680 »
Id. de Cambrai à Catillon	Id. du 17 août 1880.......	34.600 »	»
		142.441 »	45.790 »

ROUTES NATIONALES

Ces routes sont au nombre de quinze dans le département et ont une étendue totale de 592 kilomètres, 230 mètres. Nous en donnons ci-après le tableau :

Nos des routes.	Classe.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le département.
			en pavé.	en empierrement.	
			k. m.	k. m.	k. m.
2	1re	De Paris à Maubeuge et Bruxelles par Mons	27.147	9.763	36.910
16	2e	De Paris à Dunkerque	54.402	»	54.402
17	2e	De Paris à Lille et à Ostende	96.361	»	96.361
25	3e	Du Hâvre à Lille	15.611	»	15.611
29	3e	De Rouen à Valenciennes	58.441	»	58.441
39	3e	De Montreuil-sur-Mer à Mézières	30.051	10.292	40.343
40	3e	De Paris à Dunkerque et à Menin par Bruges et Ypres	32.970	1.301	34.271
41	3e	De St-Pol à Lille et Tournai	40.367	»	40.367
42	3e	De Lille à Boulogne	52.935	2.414	55.349
43	3e	De Bouchain à Calais	27.911	»	27.911
44	3e	De Châlons-sur-Marne à Cambrai	4.298	2.391	6.689
45	3e	De Marles à Valenc. et à Tournai	46.821	13.879	60.700
48	3e	De Valenciennes à Condé et à Gand	18.230	»	18.230
49	3e	De Valenciennes à Maubeuge et à Philippeville	25.628	17.071	42.699
50	3e	De Douai à Arras	3.946	»	3.946
		Totaux	535.119	57.111	592.230

La situation des routes nationales n'a pas sensiblement changé depuis l'année précédente ; elle reste médiocre et périclitante. L'hiver a été exceptionnellement rigoureux ; plusieurs dégels successifs ont causé aux routes de fortes dégradations.

La construction de zônes empierrées, qui embrasse aujourd'hui un développement de 319 kilomètres, 530 mètres, constitue une précieuse amélioration. Elle a permis de consolider les chaussées, de les élargir sur une foule de points où leur largeur était insuffisante pour la circulation, et de prévenir les débords, qui, autrefois, se manifestaient dans des proportions assez considérables pour compromettre le roulage.

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Le département compte vingt-six lignes de cette nature ayant ensemble un développement de 513 kilomètres 590 mètres; elles sont ci-après indiquées :

N^os des routes.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR en pavé.	LONGUEUR en empierrement.	Longueur dans le département.
		k.	k.	k.
1	De Lille à Valenciennes	25.980	»	25.980
2	De Lille à Ypres	15.322	»	15.322
3	De Douai à Tournai	16.038	»	16.038
4	De Cambrai à Tournai............	18.624	»	18.624
5	D'Avesnes à Philippeville	0.634	15.426	16.060
6	De Landrecies à Chimay.........	6.436	35.071	41.507
7	De Condé à Mons................	9.025	»	9.025
8	De Condé à St-Amand...........	12.210	»	12.210
9	De Lille à St-Omer	46.322	»	46.322
10	De Valenciennes à Bohain	42.135	»	42.135
11	De Cambrai à Guise.............	18.663	»	18.663
12	D'Avesnes au Quesnoy	8.800	18.851	27.651
13	De Maubeuge à Maroilles	»	20.176	20.176
14	De Lille à Courtrai..............	22.302	»	22.302
15	De Dunkerque à Furnes	0.685	12.955	13.640
16	De La Bassée à Estaires.........	1.590	3.700	5.290
17	D'Hazebrouck à Aire	»	7.086	7.086
18	De Béthune à Armentières.......	2.230	2.650	4.880
19	De Roubaix à Tournai et St-Amand	43.567	»	43.567
20	De Cassel à la frontière..........	11.323	»	11.323
21	De Bergues à St-Momelin	4.057	17.887	21.944
22	De Lille à Tourcoing............	9.112	»	9.112
23	De Cambrai à la frontière........	32.770	20.533	53.303
24	D'Hélesmes à Denain............	7.148	»	7.148
25	Ceinture de Maubeuge	0.280	4.525	4.805
26	Ceinture de Cambrai..	0.460	2.047	2.507
	Totaux....	355.683	157.907	513.590

Les chaussées pavées prédominent dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai, tandis que les chaussées empierrées sont situées principalement dans les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck et Avesnes.

Dans sa session d'août 1878, le Conseil général délibérant sur

les questions relatives à la révision du classement des voies de communication du département, a maintenu dans son état actuel le réseau des routes départementales.

CHEMINS DE GRANDE COMMUNICATION.

Ils sont au nombre de soixante-seize, ainsi que l'indique le détail ci-après :

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR en pavé.	LONGUEUR en empierrement.	Longueur totale.
		mètres	mètres	mètres
1	De Dunkerque à St-Omer par Loon	1263	18315	19578
2	De Dunkerque à Bourbourg	190	11890	12080
3	D'Hondschoote à Watten	17211	20861	38072
4	De Bergues à Furnes............	390	11622	12012
5	De Bergues au pont de St-Folquin.	596	13057	13653
6	De Lille à Lannoy	8040	»	8040
7	De Lomme à Fournes............	9558	»	9558
8	De Douai à Seclin..............	29496	»	29496
9	De Mouveaux à Roubaix, à la frontière et la route nationale N° 17.	9176	2337	11513
10	De Douai à Bapaume............	6546	»	6546
11	De Cassel à Gravelines..........	4797	29605	34402
12	De Linselles à Quesnoy-sur-Deûle .	510	5824	6334
13	De Valenciennes à Somain	19373	»	19373
14	D'Armentières à Ypres	7113	»	7113
15	D'Esnes à Busigny	16085	»	16085
16	De Solesmes à Caudry.....	9734	»	9734
17	D'Hondschoote à Wormhoudt	2055	21921	23976
18	De Bailleul à Ypres.............	1000	3106	4106
19	De Sainghin à Pont-à-Marcq	9252	»	9252
20	De Solre à Rond-Buisson et Hirson.	1263	35141	36404
21	De St-Amand à Hélesmes	9455	»	9455
22	D'Englos à Haubourdin	1890	»	1890
23	De Bailleul à Estaires et Merville..	2106	19434	21540
24	De Gussignies à Avesnes.........	61	21603	21664
25	D'Arleux à Orchies.............	20018	»	20018
26	De Merville à Béthune	»	1770	1770
27	De Maubeuge à Solre-le-Château.	»	13381	13381
28	De Maubeuge à Binch	47	8618	8665
29	De Berlaimont à Aulnoye	»	1682	1682
30[1]	De Carvin à Orchies.............	9101	»	9101
32	D'Etrœungt à Prisches	»	13515	13515
33	D'Hazebrouck à Merris	2624	8032	10656

(1) Les chemins Nos 31 et 75 ont été convertis en routes départementales.

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR en pavé.	LONGUEUR en empierrement.	Longueur totale.
		mètres	mètres	mètres
34	D'Auberchicourt à Abscon.......	5414	»	5414
35	De Douai à St-Amand............	27222	»	27222
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Tourcoing	20186	»	20186
37	De Lannoy à Néchin	580	»	580
38	De Bailleul à Estaires et au Seau..	1572	15566	17138
39	De Seclin à La Bassée...........	11962	»	11962
40	De Neuf-Berquin à Haverskerque .	571	9777	10348
41	D'Haubourdin à Carvin	10395	»	10395
42	De Solre-le-Château à Jeumont ..	948	15766	16714
43	De Landrecies à Solesmes........	15566	»	15566
44	De Ghyvelde à Hondschoote......	70	7764	7834
45	De Denain à St-Vaast, par Haspres et Villers-en-Cauchies	16812	»	16812
46	De Bourbourg à Lederzeele	»	17447	17447
47	D'Auberchicourt à Bugnicourt ...	11470	»	11470
48	De Lomme à Loos, p.la Planche-à-Q	3831	»	3831
49	De Denain à Mastaing	9030	»	9030
50	De Fresnes à Jenlain	15566	3144	18710
51	De Seclin à Pont-à-Marcq	5475	»	5475
52	Du Câteau à l'Arbre-de-Guise	1316	4979	6295
53	De Courchelettes	4418	»	4418
54	D'Etrœungt au Nouvion	»	4876	4876
55	De Bailleul à l'Abeele............	2566	9790	12356
56	De Béthune à Estaires	710	395	1105
57	De Caestre à Vieux-Berquin......	1018	6798	7816
58	D'Armentières à La Bassée	9693	6366	16059
59	De Caudry à Aubencheul-au-Bois.	12052	4504	16556
60	De Marquette à Neuville-St-Remy.	15138	»	15138
61	De Cassel à Lederzeele..........	4506	6589	11095
62	D'Estaires à Don	11929	570	12499
63	De Cambrai à Metz-en-Couture...	3376	9458	12834
64	D'Arras à St-Quentin...........	»	8209	8209
65	D'Etrœungt à Anor	376	11940	12316
67	De Steenvoorde à l'Hazewinde....	4395	»	4395
68	De Lomme à Quesnoy-sur-Deûle...	2707	4582	7289
69	D'Armentières à Halluin	713	12327	13040
70	De Vendegies à la pyram.de Denain	10213	»	10213
71	De Maubeuge à Erquelines.......	»	10207	10207
72	De Prisches au Nouvion	»	10144	10144
73	De Trélon à La Capelle	»	5821	5821
74	De Solre à Sivry	»	4492	4492
76	De St-Waast à la Guizette........	7375	»	7375
77	D'Oisy à Metz-en-C.(tr.de Mœuvres)	»	2380	2380
78	Ceint. de Valenciennes	165	3677	3842
79	Ceinture de Bergues	»	1236	1236
	Totaux...........	447685	460218	907903

Le service de ces chemins est confié à MM. les Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées. Comme on le voit par les chiffres qui précèdent, l'étendue totale de nos grandes lignes vicinales se divise presque en égale part, quant au mode de construction en pavé ou

en empierrement. Les pavages se maintiennent généralement et n'ont besoin que d'être consolidés par des zônes latérales empierrées. Les empierrements se dégradent facilement sous les efforts d'un roulage pondérant et actif, et nécessitent, sur beaucoup de points, des rechargements.

CHEMINS VICINAUX D'INTÉRÊT COMMUN.

Le nombre de ces chemins qui était de 127 au 31 décembre 1879, a été augmenté d'une longueur de 1400 kil. dont le classement sera rendu effectif en sept années successives ,en commençant le 1er janvier 1880.

Les chemins de ce nouveau réseau à entretenir à frais communs à partir de 1881, sont désignés ci-après, à la suite de l'énumération des lignes de l'ancien réseau.

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR			
		Pavage.	Empierrement.	Sol naturel.	TOTALE.
1	de Straenstraet, de la route départ. N° 15, à Téteghem	690	3700	»	4390
2	de Claperdyckstraet, de la même route à Uxem	»	4910	»	4910
3	de Bergues au Sprewkot	1800	8735	»	10535
4	d'Aubers au Fin de la Guerre	950	7852	»	8802
5	de Thun-l'Evêque à Cambrai	6580	»	»	6580
6	de Renescure à Schoubrouck	»	1093	»	1093
7	de Trélon à Eppe-Sauvage et à la front.	»	9951	»	9951
8	de Maubeuge à Villers-sire-Nicole	»	4472	»	4472
9	de Bellignies a Bettrechies	»	1500	»	1500
10	d'Aubigny-au-Bac à Wasnes-au-Bac	6775	»	»	6775
11	de Douai à Roost-Warendin	3996	»	»	3996
12	d'Haubourdin à Wattignies	7090	»	»	7090
13	de Sequedin à Haubourdin	»	3785	»	3785
14	de Vendegies à Escarmain	6460	1240	»	7700
15	de Bruille à Maulde	9663	»	»	9663
16	d'Hazebrouck à Vieux-Berquin	»	8687	»	8687
17	de Godewaersvelde à Flêtre et à Calcannes	»	7151	»	7151
18	de Lewarde à Fressin	4060	2970	»	7030
19	de Bourghelles à Baisieux	7900	»	»	7900
20	de Vred à Somain	4540	»	»	4540
21	de Lezennes à Ronchin	4740	»	»	4740
22	d'Aubencheul à Hem-Lenglet	7500	»	»	7500
23	de Steenwoorde à Winnezeele	»	5913	»	5913
24	de Sailly à Baisieux	6406	»	»	6406
25	de Catillon à Ribeauville	»	4877	»	4877
26	de Ramillies à Escaudœuvres	460	750	»	1210
27	d'Avesnes au Nouvion et à Barsy	15561	»	»	15561
28	de Ribécourt à la chapelle d'Anneux	»	8078	»	8078
29	de Clary a Troisvilles	8360	»	»	8360
30	de Bergues à Bambecque	300	8965	»	9265
31	de Tourmignies à Avelin	4190	»	»	4190
32	de Roost-Warendin à Anby	5281	»	»	5281

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR Pavage.	Empierrement.	Sol naturel.	TOTALE.
33	de Pecquencourt à Aniche..........	6325	»	»	6325
34	de Neuville à Noyelles............	6145	»	»	6145
35	d'Ors à Basuel....................	»	3230	»	3230
36	de Ledringhem à Wormhoudt.......	»	4015	»	4015
37	de la Croix-de-Pierre à la Lys	5330	3375	»	8705
38	de Villereau à Orsinval.............	260	20076	»	20336
39	de Roucourt à la route nationale N° 45	»	2568	»	2568
40	d'Esquerchin à D uai..............	4215	715	»	4930
41	de Fournes à Fromelles	3100	»	»	3100
42	de Fourmies au pont de Sains........	»	6280	»	6280
43	de Sommaing à Vendegles-s.-Ecaillon.	»	1000	»	1000
44	d'Haverskerque à Aire.............	»	7155	»	7155
45	de Cassel à Oudezeele.............	»	5069	»	5069
46	de Noyelles à Fontaine-Notre-Dame ..	400	3730	»	4130
47	de Cobrieux à Bourghelles..........	2740	»	»	2740
48	d'Hazebrouck à Blaringhem.........	115	11645	»	11760
49	de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon ..	»	9616	»	9616
50	de Noyelles à Ancoisne	3100	»	»	3100
51	d'Hazebrouck à Hondeghem.........	750	8172	»	8922
52	de Villers-Guislain à Gonnelieu à Epehi	280	4840	»	5120
53	de Lederzeele à Watten............	185	6818	»	7003
54	de la Prévôté à Quesnoy-sur-Deûle ...	1120	3285	»	4405
55	de Rexpoëde à Hondschoote.........	110	5770	»	5880
56	d'Esnes à Marcoing	1050	10700	»	11750
57	de St-André à la Lys (ch. de Messine)..	625	10389	»	11014
58	de Lille à Lambersart	3538	»	»	3538
59	d'Etreux à Saultain................	2275	»	»	2275
60	de Valenciennes à Orsinval	6700	»	»	6700
61	d'Haveluy à Wallers...............	2392	»	»	2392
62	de Bois-Grenier à Wavrin..........	4305	3412	»	7717
63	d'Ennetières-en-Weppes à Englos...	776	6340	»	7116
64	de Bondues à Bousbecques	8415	»	»	8415
65	de Doual à Oisy..................	5242	2633	»	7875
66	de Marcq à Marquette	2025	»	»	2025
67	de St-Souplet au Câteau...........	»	6976	»	6976
68	de Wavrechain à Denain............	1365	»	»	1365
69	de Wulverdinghe à Bollezeele	8500	»	»	8500
70	de Cuvillers à Bantigny	1260	»	»	1260
71	de Paillencourt à Hordain	1150	»	»	1150
72	de Dunkerque au p. de Leffrinckoucke	1400	3895	»	5295
73	d'Arnêke au Ménégat à Nordpeene ...	200	3318	»	3518
74	d'Avesnes-le-Sec à Lieu-St-Amand..	5266	»	»	5266
75	de Zermezeele à Cassel et à Ledringhem	731	4887	»	5618
76	de Niergnies à Cambrai	1280	70	»	1350
77	d'Estaires à Steenwerck...........	228	7692	»	7920
78	du bac de Wavrin.................	11520	»	»	11520
79	de Steenbecque à Ebblinghem.......	»	8700	»	8700
80	de Beugnies à Sains	»	11370	»	11370
81	d'Hornaing à Marchiennes	7761	»	»	7761
82	de Demicourt à laroute nat. N° 29 ...	»	1812	»	1812

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR Pavage.	Empierrement.	Sol naturel.	TOTALE.
83	d'Ohain à la frontière	»	2395	»	2395
84	de Bavai à la frontière	»	7061	»	7061
85	d'Haspres à Solesmes	9935	»	»	9935
86	du Quesnoy au Câteau	4632	12643	»	17275
87	de Gommegnies à Roisin	»	7233	»	7233
88	de Dunkerque au Rosendael	»	2225	»	2225
89	de Bailleul au Mont-Noir à la frontière	»	2784	146	2930
90	de Genech à Baisieux	9530	»	»	9530
91	de Leers à Tourcoig	7850	»	»	7850
92	du Câteau à Landrecies	»	10380	»	10380
93	de Seclin à Haubourdin	»	5150	»	5150
94	de Seclin à Vendeville	5200	»	»	5200
95	de La Longueville au bois des Dames.	334	8186	»	8520
»	»	»	»	»	»
97	de Montigny à Lallaing	4370	»	»	4370
98	de Maing à Famars et Valenciennes	611	2040	»	2651
99	d'Hasnon à Raismes	5950	»	»	5950
100	de Ruesnes à Famars	8224	»	»	8224
101	de St-Aubert à la route dép. N° 7	2011	»	»	2011
102	de Condé à Bruille-St-Amand	6367	»	»	6367
103	de Busigny à Vaux	1806	»	»	2724
104	de Fellerles à Avesnes	»	7840	»	7840
105	de Wallers à Hasnon	4800	»	»	4800
106	de Solrinnes à Dimechaux	»	3000	»	3000
107	de Caëstre à Steenvoorde	300	5354	»	5654
108	de la Madeleine à la route dép. N° 14	2000	»	»	2000
109	de ceinture de Douai	7780	»	»	7780
110	de Wattignies à Faches	3000	»	»	3000
111	d'Englefontaine à la Balance	»	5309	»	5309
112	de Roubaix à Mouscron	2600	»	»	2600
113	de Bergues à Dunkerque p. Steen-Dam	3090	5380	»	8470
114	de Renescure à Campagne	»	1500	»	1500
115	de l'Arbre-de-Guise à la Laurette, par Mazinghien	»	6120	»	6120
116	de Quérenaing à Trith-St Léger	8172	»	»	8172
117	de Beaurain à Solesmes	2020	»	»	2020
118	d'Iwuy à Cattenières	12544	»	»	12544
119	d'Hélesmes à Escaudain	5453	»	»	5453
120	de Pont-à-Marcq à Mérignies	1350	»	»	1350
121	de Templeuve à Cysoing	2070	»	»	2070
122	de Merville à Estaires	956	4813	»	5769
123	d'Hantay et Salomé à La Bassée	3769	731	»	4500
124	de Vendegies-au-Bois à Ovillers	»	2419	»	2419
125	de Thérouanne à Cassel	»	3165	»	3165
126	de Marchiennes à Landas	5010	»	»	5010
»	»	»	»	»	»
128	de Steenvoorde à Wormhoudt	»	11501	»	11501
129	de Péronne à la gare de Fretin	7298	»	»	7298
	Totaux	357942	418637	146	776725

Ces chemins sont confiés aux soins de MM. les Agents-Voyers. Ils sont entretenus aux frais des communes avec le concours du département.

Le nombre et l'étendue des lignes de grande et de moyenne vicinalité se résument ainsi qu'il suit par arrondissement :

ARRONDISSEMENTS.	CHEMINS de grande communication.		CHEMINS d'intérêt commun.		TOTAL.	
	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.
Dunkerque	8	163089	12	74408	20	237497
Hazebrouck	12	119531	17	108620	29	228151
Lille	17	157015	29	164831	46	321846
Cambrai	11	118578	23	128806	34	247384
Avesnes	13	159576	19	147041	32	306617
Douai	8	113085	13	74387	21	187472
Valenciennes	7	77029	14	78632	21	155661
Totaux	76	907903	127	776725	203	1684628

Les lignes du nouveau réseau, à considérer comme chemins d'intérêt commun, sont actuellement les suivantes :

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR à entretenir en 1881.
		m.
2 *bis*	des Moëres à Uxem	4834
6 *bis*	du Schoubrouck à Noordpeene	3937
21 *bis*	de l'Arbrisseau à Ronchin	8677
32 *bis*	de Roost-Warendin à Râches	719
35 *bis*	de Landrecies à Ors	2687
36 *bis*	du Schoubrouck à Wormhoudt	1064
43 *bis*	d'Accès à la gare de Bourbourg	430
44 *bis*	de Thiennes à Boeseghem	2859
48 *bis*	de Blaringhem à la route nationale No 43	1865
52 *bis*	de Dunkerque à Loon	12600
59 *bis*	de Quiévrechain à Saultain	4352
60 *bis*	de Watten à Bollezeele	8686
61 *bis*	de Denain à St-Amand	2726
63 *bis*	d'Englos au Bac d'Ancoisne	12997
66 *bis*	de Villers-au Tertre à Bouchain	2396
67 *bis*	de Busigny à la Haie-Manneresse	3708
73 *bis*	de Craywick à Loon	5430

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR à entretenir en 1881
		m.
74 *bis*	de Ligny à Avesnes-le-Sec..................	6062
75 *bis*	de Petite-Synthe au Grand-Mille-Bruggbe....	9966
82 *bis*	de Demicourt à Mœuvres..................	2000
85 *bis*	de la gare de Solesmes à St-Python.........	845
87 *bis*	du chemin d'int. com. N° 38 à Gommegnies.	4373
94 *bis*	de Seclin à la Maisoncelle................	6250
99 *bis*	de Marchiennes à Hasnon.................	870
100 *bis*	d'Englefontain à Valenciennes	10812
105 *bis*	de Fort-Mardyck à Petite-Synthe............	3522
109 *bis*	d'Accès à la gare de Dorignies............	665
112 *bis*	de Croix à Mouscron....................	3725
115 *bis*	de Cattenières à l'Arbre-de-Guise..........	3068
122 *bis*	d'Estaires au Pont-de-Nieppe..............	670
141	du Mesnil à Pérenchies..................	9830
142	de Loos à Faches.......................	8197
143	de Wambrechies à Hem, avec 6 embranchem.	22163
144	de la Madeleine à Marcq-en-Barœul.........	9604
145	du Moulin-de-Lesquin....................	10975
146	de Lille à Sainghin-en-Mélantois...........	7573
147	de Lille à Houplin......................	6390
151	d Halluin à Tourcoing	5973
152	de Wambrechies à Halluin	5739
153	du Dronkart...........................	6449
158	d'Houplin à Carvin......................	6975
161	de Mons-en-Pévèle à Auchy......	3533
177	d'Abscon à Emerchicourt..................	4695
179	de Condé à Blaton.......................	4123
185	de Fresnes à Crespin	5884
191	d'Estreux à Saint-Saulve	3951
195	d'Elincourt à Audencourt..................	3866
197	d'Estourmel à Serain....................	2450
199	de Mazinghien à Forest..................	10707
200	de Carnières à Montrécourt...............	2149
201	de Bantouzelle à Gouzeaucourt............	6021
202	de Bantouzelle à Epehy..................	6794
203	de Graincourt à Gouzeaucourt.............	11403
204	de Gouzeaucourt à la Terrière.............	9777
205	de Malincourt à Maretz..................	6512
210	de Briastre à Solesmes..................	2725
213	de la Groise à Floyon, par Prisches.........	9341
214	de Berlaimont à Malplaquet	13195
215	de Prisches à la Groise..................	8148
223	de Bousies à la Forêt de Mormal	4161
228	de Taisnières sur-Hon à la ferme Bellevue. ..	5550
230	de Maubeuge à Ferrière-la-Grande..........	4379
231	de la Chapelle de-Rocq au Fort-Leveau	22288
232	du Bois-des-Sarts à la ferme Grévaux	4100
		m.
	TOTAL....	388412

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Conformément au système observé depuis l'application de la loi du 11 juillet 1868 sur l'achèvement des chemins vicinaux, ces chemins se divisent en deux classes distinctes, formant l'une le réseau subventionné, l'autre le réseau non-subventionné.

Le tableau ci-après indique par arrondissement la consistance de ces deux catégories de chemins :

ARRONDISSEMENTS.	RÉSEAU		TOTAL.
	subventionné.	non-subventionné	
Dunkerque.........	557919	174074	731993
Hazebrouck........	616893	265116	882009
Lille.....	903422	230690	1134112
Cambrai	707502	325122	1032624
Avesnes...........	825119	323313	1148432
Douai.............	419180	168395	587575
Valenciennes	474067	253791	727858
Total......	4504102	1740501	6244603

Dépenses et ressources du service vicinal de l'exercice 1879.

	CHEMINS de grande communication.	CHEMINS d'intérêt commun.	Ensemble.
DÉPENSES.			
Entretien	723,985 15	610,447 »	1,334,432 15
Grosses réparations	203,888 22	40,726 24	244,614 46
Travaux neufs	» »	25,899 40	25,899 40
Acquisitions de terrains, etc	67 50	2,920 84	2,988 34
Dommages et dépenses diverses	17,010 80	8,377 58	25,388 38
Frais généraux. — Personnel	29,600 »	132,686 »	162,286 »
Total des dépenses	974,551 67	821,057 03	1,795,608 70
RESSOURCES.			
Revenus communaux et produits divers ordinaires	57,668 90	195,931 12	253,600 02
Prestations en nature	30,969 66	88,359 92	119,329 58
Prestations en argent	42,746 09	31,809 51	74,555 60
Centimes spéciaux	139,881 27	79,401 57	210,282 84
Impositions extraordinaires	» »	4,754 42	4,754 42
Produits extraordinaires	» »	608 52	608 52
Subventions industrielles	53,287 56	27,612 91	80,900 47
Souscriptions particulières	15,022 75	11,506 04	26,528 79
Fonds départementaux ordinaires	597,391 55	342,726 82	940,118 37
Fonds départementaux extraordinaires	65,149 07	300 »	65,449 07
Fonds de l'État	1,200 »	3,805 »	5,005 »
Ensemble	994,316 85	786,815 83	1,781,132 68
A déduire : Pour non-valeurs	19,643 12	13,566 78	33,209 90
Total des ressources	974,673 73	773,249 05	1,747,922 78

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Dépenses et ressources de l'exercice 1879.

	RÉSEAU		
DÉPENSES.	subventionné.	non subventionné.	Totaux.
Entretien	2,344,610 03	205,628 54	2,550,238 57
Grosses réparations	55,219 69	17,348 88	72,568 57
Constructions	2,558,028 97	36,302 19	2,594,331 16
Acquisitions de terrains	31,722 42	2,920 »	34,642 42
Dommages et dépenses diverses	4,929 45	997 29	5,926 74
Frais généraux	60,472 01	1,164 31	61,636 32
Remboursements et intérêts d'emprunts	796,922 23	3,093 29	800,015 52
Total des dépenses	5,851,904 80	267,454 50	6,119,359 30
RESSOURCES.			
Ressources d'origine communale	4,173,506 58	271,510 12	4,445,016 70
Subventions industrielles et offres particulières	70,780 57	7,386 18	78,166 75
Subventions du département et de l'État	1,447,164 09	12,365 09	1,459,529 18
Ensemble	5,691,451 24	291,261 39	5,982,712 63
A déduire :			
Dégrèvements et non-valeurs	88,002 67	3,276 02	91,278 69
Total des ressources	5,603,448 57	287,985 37	5,891,433 94

RESUME.

	DÉPENSES.		RESSOURCES	
	—		—	
Chemins de grande communication.....	974,551	67	974,673	73
Chemins d'intérêt commun.............	824,057	03	773,249	05
Chemins vicinaux ordinaires...........	6,119,359	30	5,891,433	94
Totaux...........	7,914,968	»»	7,639,356	72

La situation matérielle du service vicinal était au 31 décembre 1879 comme suit :

	A l'état d'entretien.	A l'état de viabilité.	En construction.	En lacune.	TOTAL.
Chemins de grande communication...	829,794	78,109	»	»	907,903
Chemins d'intérêt commun	765,235	11,344	»	146	776,725
Chemins vicinaux ordinaires :					
Réseau subventionné	4,109,762	73,587	161,496	159,257	4,504,102
Réseau non subventionné...........	232,074	68,188	1,020	1,439,219	1,740,501
Totaux......	5,936,865	231,228	162,516	1,598,622	7,929,231

CHEMINS DE FER.

Les terrassements ont été régulièrement entretenus. On y a exécuté toutes les réparations et travaux de consolidation reconnus nécessaires. Ils sont généralement en bon état d'entretien. On a continué le remplacement du ballast terreux ou de mauvaise qualité par du ballast en cailloux ou en laitier. De nombreux travaux d'amélioration ou de perfectionnement ont été exécutés. Le nombre des accidents de personnes n'a présenté rien d'exceptionnel.

Les lignes de Calais à Dunkerque, de Watten à Bourbourg et de Saint-Omer à Armentières ont été pourvues de sonneries allemandes.

L'extrême rigueur de l'hiver, et une tourmente de neige exceptionnelle survenue le 4 décembre 1879, ont jeté dans le service des trains une profonde perturbation qui s'y est fait sentir pendant quatre mois consécutifs. Plusieurs gares ont dû être fermées pendant un temps plus ou moins long au service des arrivages de marchandises, jusqu'à la fin de décembre. Un certain nombre de trains de marchandises et de trains de voyageurs ont dû être supprimés pendant plusieurs jours sur la plus grande partie du réseau, et le nombre des retards a dépassé considérablement celui des années antérieures ; celui du mois de décembre 1879, seul, a atteint 1419, chiffre bien supérieur à celui d'une année ordinaire (846 en 1877).

Un nombre important de véhicules a été livré à la Compagnie du Nord dans le courant de l'année 1879 ; il s'élève à 86 voitures et 2,150 wagons de marchandises.

Au 1er janvier 1880, le nombre total des voitures et wagons appartenant à la Compagnie du Nord était de 34,861 (3,127 pour le service des voyageurs, 31,744 pour celui des marchandises).

La ligne de Tourcoing à Menin a été ouverte le 16 octobre 1879. Elle comprend trois stations : Tourcoing-Sud-Ouest, Roncq et Halluin.

Quatre embranchements ont été établis : Les raccordements de la distillerie de St-Porion avec la gare de La Madeleine, de la filature de laines de M. Pollet avec la station de Tourcoing, de la distillerie de MM. Persignat avec la gare de Valenciennes et de la verrerie de MM. Leroy et fils avec la station d'Abscon.

La halte de Wattignies, sur la ligne de Douai à Lille, a été ouverte au service des voyageurs le 3 novembre 1879.

Les lignes de St-Amand à la frontière belge, vers Tournai, de Douai à Orchies et de Valenciennes à Douzies-Maubeuge ont été mises en exploitation en 1880.

La section de Quesnoy à la frontière (ligne de Cambrai à Dour) ainsi que la partie entre la Sensée et Douai (ligne de Cambrai à Douai) seront livrées à l'exploitation en 1881.

Les formalités administratives préalables à l'exécution des lignes intéressant le département que la loi du 17 juillet 1879 a classée dans le réseau des chemins de fer d'intérêt général se poursuivent pour plusieurs d'entr'elles. Des travaux ont été adjugés pour les lignes de Lens à Armentières et de Valenciennes au Câteau. Les enquêtes sur les avant-projets sont terminés pour les lignes d'Armentières à Roubaix et Tourcoing et de Valenciennes à Denain et Lourches.

La Compagnie de Picardie et Flandres a ouvert en 1880 sa station définitive de Cambrai.

Les produits de l'exploitation des chemins de fer dans le département du Nord, en 1879, ont été supérieurs à ceux de l'année 1878. Les recettes effectuées par les diverses Compagnies se sont élevées à 36,735,353 fr. 24, soit une augmentation de 2,134,823 fr. 21 sur celles de 1878.

Produits des stations des chemins de fer d'intérêt général situées dans le département du Nord.

Exercice 1879.

Chemins de fer de la Compagnie du Nord (ancien et nouveau réseau).

N^os d'ordre. 1879	N^os d'ordre. 1878	GARES par ordre d'importance des produits	NOMBRE de voyageurs en 1879.	PRODUITS. 1879. fr. c.	PRODUITS. 1878. fr. c.
1	1	Dunkerque	193,127	5,546,736 84	5,205,324 77
2	3	Lille	1,721,314	3,268,545 09	3,295,827 49
3	2	Somain	121,062	3,153,389 28	3,307,247 39
4	4	Lille (Saint-Sauveur)	»	2,278,372 03	2,217,043 23
5	5	Valenciennes	269,710	1,934,074 24	1,875,745 27
6	6	Roubaix	591,084	1,571,986 91	1,630,694 21
7	7	Douai	322,265	1,568,093 25	1,591,924 32
8	»	Front. de Baisieux	131,852	1,015,153 79	» »
9	9	Lourches	23,648	1,011,798 50	912,135 94
10	8	Cambrai	185,334	1,000,570 23	1,026,895 08
11	10	Gare des Usines	»	883,520 45	783,848 »
12	13	Hautmont	64,444	701,814 90	672,230 56
13	12	Tourcoing	335,057	700,358 68	682,861 20
14	11	Armentières	204,763	694,059 82	688,113 54
15	14	Maubeuge	138,929	589,227 46	550,039 79
16	15	Pont-de-la-Deûle	18,689	509,028 70	520,186 97
17	16	Avesnes	113,157	416,127 94	431,915 82
18	17	Fourmies	96,679	394,854 99	380,748 87
19	18	Jeumont	27,936	386,702 80	346,124 31
20	20	Fives	»	345,098 66	327,126 07
21	19	Raismes	27,005	337,675 45	343,073 57
22	23	La Madeleine	21,447	321,297 37	298,412 28
23	26	Blanc-Misseron	17,439	298,826 87	247,162 03
24	29	Frontière d'Anor	19,053	297,402 01	211,578 24
25	24	Aulnoye	79,269	292,194 86	294,262 85
26	21	Le Cateau	44,337	291,393 27	312,105 57
27	22	Hazebrouck	95,814	289,440 58	304,427 54
28	25	Bergues	98,984	243,190 13	258,834 67
29	27	Landrecies	37,140	218,439 99	231,446 29
30	28	Seclin	80,810	216,710 85	213,663 35
31	30	Le Quesnoy	59,453	210,658 47	205,766 34
32	31	Caudry	32,252	189,954 78	198,774 74
33	33	Croix-Wasquehal	64,100	183,861 79	185,055 28
34	32	Sains	48,501	175,684 39	186,242 75
35	35	Anor	52,343	160,986 22	147,255 87
36	34	Busigny	53,536	140,225 97	157,623 32
37	36	Bailleul	54,144	119,405 78	122,646 68
38	38	Montigny	31,019	105,364 05	95,756 69
39	37	Bouchain	26,867	103,247 15	108,207 26
40	40	Feignies	15,145	97,529 58	87,455 05
41	43	Baisieux	33,893	96,288 20	75,249 24
42	41	Cassel	29,359	80,108 92	79,197 37

Nos d'ordre. 1879	1878	GARES par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1879.	PRODUITS. 1879.		PRODUITS. 1878.	
				fr.	c.	fr.	c.
43	39	Watten	30,671	79,308	34	88,124	41
44	42	Bertry	17,606	76,526	59	75,320	74
45	44	Iwuy	23,857	73,493	13	68,405	64
46	46	Strazeele	16,141	71,731	68	65,578	82
47	45	Cattenières	12,568	70,323	96	68,181	56
48	47	Onnaing	28,694	66,287	64	62,340	78
49	49	Esquelbecq	31,865	60,178	32	58,545	71
50	50	Steenwerck	16,940	51,811	67	55,280	17
51	52	Arnèke	17,100	40,683	22	41,756	40
52	51	Wallers	17,316	39,604	89	40,280	83
53	53	Ascq	38,049	39,464	18	40,604	92
54	55	Artres	10,364	37,541	18	33,568	46
55	56	Pérenchies	28,794	37,467	38	30,418	66
56	54	Dompierre	18,824	34,492	81	43,749	48
57	57	Phalempin	19,295	28,414	95	26,822	27
58	48	Ebblinghem	11,468	25,289	77	59,847	59
59	58	Thiennes	5,742	21,045	63	22,190	41
60	59	Steenbecque	5,668	17,780	41	16,424	99
61	»	Wattignies (2 mois)	»	311	67	»	
		Totaux	5,931,945	33,281,158	66	31,704,545	69

Ancien réseau (Convention du 30 décembre 1875).

1	1	Solesmes	31,785	135,141	08	126,255	87
2	2	St-Aubert	17,631	38,695	24	37,458	42
3	3	Salesches	6,688	14,613	82	14,833	87
4	4	Rieux	15,145	13,624	02	12,192	56
		Totaux	71,249	202,074	16	190,740	72

Chemin de fer de Lille à Béthune.

1	2	Haubourdin	20,327	195,766	22	155,444	93
2	1	La Bassée	36,949	177,179	82	162,241	25
3	3	Don	24,125	148,695	70	150,616	70
4	4	Loos	15,853	75,896	38	63,785	60
5	5	Wavrin	22,609	42,967	81	39,828	58
6	6	Lille (porte d'Arras)	9,228	29,634	83	28,306	46
7	7	Marquillies	10,348	18,029	30	20,571	94
8	8	Santes	5,846	17,179	23	18,948	59
9	9	Lille (porle des Postes)	»	512	40	1,178	78
		Totaux	145,285	706,161	69	641,162	50

Nos d'ordre. 1879	Nos d'ordre. 1878	GARES par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1879.	PRODUITS 1879.	PRODUITS 1878.
		Chemin de fer de Lille à Valenciennes.			
1	1	Fresnes	11,738	571,537 99	246,676 31
2	2	St-Amand	58,650	227,402 76	236,443 96
3	4	Orchies	54,064	143,098 62	135,744 06
4	3	Brual................	»	139,854 40	167,444 25
5	5	Raismes-Vicoigne......	12,225	72,986 66	64,766 28
6	6	Templeuve	28,523	57,164 73	52,147 28
7	7	Rosult	13,440	17.179 80	18,494 34
8	8	Fretin	18,338	14,438 62	13.720 68
9	11	Odomez	5,485	12,529 27	11,878 09
10	10	Lesquin	8,777	10,507 35	12,474 90
11	9	Landas	6,896	10,288 74	13,085 77
12	12	Nomain	6,737	9,834 04	9,632 18
13	13	Beuvrages............	2,904	2,366 57	1,634 20
14	14	Vicq	965	655 02	639 28
15	15	Fontaine-Bouillon......	559	453 34	542 74
		Totaux...	229,298	1,290,294 94	985,264 32
		Chemins de fer du Nord-Est.			
1	1	Gravelines............	35,246	349,871 11	329,801 20
2	2	La Gorgue-Estaires....	35,671	170,727 29	170,293 54
3	3	Merville..............	29,243	164,263 98	142,090 84
4	5	Bourbourg	44,597	110,121 89	92,293 71
5	4	Quesnoy-sur-Deûle.....	28,831	100,341 88	94,339 03
6	6	Comines	29,296	95,584 32	83,951 07
7	7	Marchiennes	20,302	59,724 92	58,330 94
8	18	Lannoy...............	21,201	47,092 18	26,323 98
9	19	Roubaix-Wattrelos.....	3,529	40,725 26	11,061 94
10	9	St Pierre-Brouck	5,336	21,973 98	14,362 41
11	16	Cysoing	18,322	20,961 43	10,833 18
12	8	Loon.................	8,019	16,233 33	15,010 19
13	10	Wambrechies	8,134	11,882 15	10,557 40
14	12	Fenain...............	5,945	7,463 82	4,687 73
15	20	Blaringhem	6,343	5,763 40	4,508 21
16	17	Tressin	9,673	5,219 32	1,438 56
17	11	Beuvry-lès-Orchies.....	6,238	4,049 63	5,026 24
18	15	Genech...............	4,059	2,687 76	995 05
19	13	Petite-Synthe..........	3,790	2,629 11	2,523 32
20	14	Nomain-Ouvignies.....	1,710	1,063 04	388 30
21	»	Tourcoing-Mouveaux(3m	2,054	6,440 27	»
22	»	Roncq (3 mois).......	3,099	2,477 35	»
23	»	Halluin (3 mois).......	5,033	8,366 10	»
		Totaux...	335,641	1,255,663 82	1,078,816 80

RÉCAPITULATION.

	Voyageurs.	1879.	1878.
Chemins de fer de la Cie du Nord (ancien et nouveau réseau)....	5,931,915	33,281,158 66	31,704,545 69
Ancien réseau (Convention du 30 déc. 1875).	71,249	202,071 16	190,740 72
Chemin de fer de Lille à Béthune............	145,285	706,161 69	641,162 50
Chemin de fer de Lille à Valenciennes.... ...	229,298	1,290,291 91	985,261 32
Chemins de fer du Nord-Est................	335,641	1,255,663 82	1,078,816 80
Totaux.........	6,713,388	36,735,353 21	34,600,530 03
Augmentation ..	....	2,134,823 21	

L'exploitation des chemins de fer d'intérêt local a donné les résultats indiqués ci-dessous, pendant l'année 1879 :

LIGNES EXPLOITÉES.	GARES DE PROVENANCE.	Nombre de Voyageurs	RECETTES TOTALES 1879.	RECETTES TOTALES 1878.
			fr.	fr.
I. — *Cambrai à Epehy.*	Cambrai.........	42,970	259,163 20	316,818 40
	Marcoing	16,980	34,783 05	53,412 45
	Gouzeaucourt	18,380	35,933 80	86,199 90
II. — *Marcoing à Bapaume* (1).	Marcoing.........	12,117	53,418 10	14,794 80
	Flesquières (*halte*).	3,764	3,754 35	2,057 15
III.— *Don-Sainghin à Hénin-Liétard* (2).	Don (*intérêt local*).	645	733 75	» »
	Bauvin-Provin....	1,339	5,006 10	» »
	Totaux....	96,195	392,822 35	473,282 70

(1) Ouverte à l'exploitation le 10 mars 1878.

(2) Ouverte à l'exploitation le 8 novembre 1879.

En résumé, les chemins de fer d'intérêt local du département du Nord ont donné, en 1879, un produit brut total de 392,822 fr. 35 en diminution de 80,460 fr. 35 sur celui de 1878.

PORTS MARITIMES.

Le département du Nord possède deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelines, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le service spécial des ports, phares et balises du Nord, comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zône du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises à 16 ou 17 milles au large jusque par le travers de la pointe de Walde à 6 ou 7 milles au large sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports, ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

L'éclairage et le balisage des ports, rades et passes navigables du Nord ont été maintenus dans les mêmes conditions que par le passé pendant l'année 1879-1880.

En outre d'un phare et de fanaux de jetées à Gravelines, d'un phare, d'un feu sur la tour du Leugenaer et de fanaux de jetées à Dunkerque, le service maritime emploie d'une manière permanente 3 feux flottants et 26 bouées. Un bâtiment à vapeur le *Baliseur N° 2* pourvoit aux mouvements et au ravitaillement des feux flottants, ainsi qu'à la vérification, à la mise en place et au renouvellement périodique des bouées.

Le service des ports est divisé en deux arrondissements sous la direction d'un Ingénieur en chef résidant à Dunkerque ; savoir :

Le 1er arrondissement comprenant l'entretien du port de Dunkerque, les grosses réparations, les manœuvres d'eau nécessaires aux desséchements, l'éclairage et le balissage de la rade et des bancs de Flandre et les travaux d'amélioration ;

Le 2e arrondissement comprenant les travaux de restauration du port de Dunkerque et le service du port de Gravelines avec les

manœuvres des ouvrages à la mer destinés aux dessèchements et à l'hygiène du littoral.

Dunkerque est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'Etat y possède un bassin à flot et de vastes établissements. Ce bassin a été remis à l'administration civile et reçoit les bâtiments de la marine marchande concurremment avec les autres bassins du port.

Gravelines, ce port de 3e ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un chenal intérieur, d'un port d'échouage et d'un bassin à flot. Leur longueur totale est d'environ 4,300 mètres et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. Le tirant d'eau est de 5 m. en vives eaux et 4 m. en mortes eaux.

Les travaux d'amélioration autorisés par la loi du 14 décembre 1875 continuent à s'exécuter au moyen des avances de fonds montant à 12,600,000 fr. que la ville de Dunkerque s'est engagée à faire à l'État. L'administration municipale avait commencé ses versements au Trésor en 1876; elle les a terminés en 1880. Les dépenses faites en 1876, 1877, 1878 et 1879 se sont élevées à 9,150,000 fr. Les crédits ouverts pour 1880 forment une somme de 3,777,487 fr. 71 c.

Les travaux de restauration des ports de Dunkerque et Gravelines ordonnés par une seconde loi du 14 décembre 1875, se poursuivent également, au moyen des avances de fonds du département et de la Chambre de commerce de Dunkerque. Les dépenses faites jusqu'en 1880 ont été de 2.965.821 fr. 70. Un crédit de 1,526,400 fr. est ouvert pour les travaux de 1880, sans préjudice de ceux à obtenir sur les versements de la Chambre de Commerce.

Mais ces dépenses, quoique considérables, seront loin de suffire pour compléter les installations du port de Dunkerque et lui faire acquérir l'importance qui lui est due par sa situation. A la suite d'un avis émis par la Commission régionale du Nord chargée de préparer les bases des grands travaux projetés pour l'amélioration des ports, canaux, etc., MM. les Ingénieurs ont présenté un avant-projet des travaux complémentaires et d'extension du port de Dunkerque. Ces travaux ont été déclarés d'utilité publique par une loi du 31 juillet 1879 qui leur a affecté une somme totale de 50 millions.

Des travaux d'amélioration ont aussi été autorisés au port de Gravelines, par décrets du 16 septembre 1867 et 18 janvier 1871. La dépense de ces travaux s'élève à 2,500,000 fr. Ils sont terminés, à l'exception de la digue insubmersible avec jetée en charpente à l'ouest du chenal.

Le mouvement commercial de nos ports est resté en 1879 dans des conditions normales.

Le nombre des navires entrés et sortis à Dunkerque, a été de 5,716, jaugeant ensemble 1,650,346 tonneaux et portant 1,456,372 tonnes de marchandises. Il y a eu sur 1878, 2 navires en moins mais augmentation de 166,131 tonneaux de jauge, et de 199,198 tonnes de marchandises.

Le tonnage moyen a été de 289.

A Gravelines, les navires entrés et sortis ont été au nombre de 617, jaugeant ensemble 67,781 tonneaux et portant 50,685 tonnes de marchandises. Il y a augmentation sur 1878, de 6,172 tonnes de marchandises, mais diminution de 35 navires et de 3,361 tonneaux de jauge.

Le nombre des navires entrés et sortis s'est divisé comme suit :

	Français.	Étrangers.
A Dunkerque.	2,041	3,675
A Gravelines.	523	94
	2,564	3,769

Le nombre des navires affectés à la pêche à la morue d'Islande a été à Dunkerque de 134, de 12,234 tonneaux de jauge, montés par 2,054 marins et à Gravelines de 18, de 1,233 tonneaux de jauge, avec 233 hommes d'équipage. Les produits ont été pour les premiers de 55,618 quintaux d'une valeur de 3,059,000 fr. et pour les seconds de 4,568 quintaux évalués 251,000 fr.

La pêche côtière occupait à Dunkerque 63 bâtiments de 439 hommes d'équipage et à Gravelines 86 navires montés par 602 marins. Leur produit a été : pour Dunkerque de 7,673 quintaux métriques d'une valeur de 613,810 fr.; pour Gravelines de 21,440 quintaux métriques. Nous n'avons pu obtenir de renseignements sur le produit en argent.

Le nombre des navires construits ou réparés et lancés en 1879 a été, à Dunkerque, de 6 jaugeant ensemble 756 tonneaux, à Gravelines, de 6 d'une capacité totale de 148 tonneaux.

Les navires naufragés ou échoués ont été au nombre de 19 dans les parages de Dunkerque où 2 hommes ont péri et de 3 dans la circonscription de Gravelines où aucune perte d'hommes n'a eu lieu.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

Les bateaux à vapeur français naviguant sur mer, qui ont leur station à Dunkerque, sont au nombre de 30, savoir :

NOMS des Navires.	Force en chevaux.	Capacité — Tonneaux.	STATIONS.	PASSAGERS. Maximum.	PASSAGERS. Transportés en 12 mois.
Albert	237	269	Hâvre, Lorient, Bordeaux.	60	39
Jean-Bart ...	136	419	Bordeaux	12	47
Flandre	59	120	Rotterdam.	12	»
Nord........	400	630	Bordeaux.	10	48
Newa.......	279	207	Hâvre.	2	60
Dunkerquois.	518	195	Dunkerque.	Service du remorquage.	
Marine......	171	92	Idem.	Id.	
Progrès.....	438	82	Idem.	Id.	
Mouche	45	24	Idem.	Id.	
Baliseur N° 2.	59	69	Idem.	Service du balisage.	
Gravelinois..	49	32	Dunkerque, Calais.	»	»
Charles (chpé)	17	18	Bourbourg et St-Omer.	Remorquage de bélandres.	
Émile (chpe).	12	35	Idem.	Id.	
Émile-Héloïse	100	125	Angleterre.	10	»
Ville de Lille.	420	735	Baltique. Méditerran., Afrique, Bordeaux, Hâvre.	8	95
Courrières ..	230	309	Hâvre, Lorient, Bordeaux.	7	36
Fives-Lille n°1	150	334	Passe d'ent. du port de Dunk.	Dragages.	
Ville de Camb.	420	735	Baltique, Méditerran., Afrique, Bordeaux, Hâvre.	8	88
Ville de Dunk.	506	667	Idem.	7	50
Abeille n° 2.	84	33	Dunkerque, bancs du large.	Rem. de chalands charg. de vases.	
Drague n° 2.	25	170	Dunkerque.	Drag. dans les bassins à flot.	
Etincelle (chpe)	12	4	Dunkerque et canaux dépendant du port.	Rem. de chalands charg. de vases.	
Hébé (chalpe)	3	4	Navigation de plaisance.	8	15
Courageuse..	58	70	Dunkerque.	Dragages.	
Aurore......	120	273	d°	Rem. de chalands. charg. de vases.	
Marie.......	45	200	d°	Dragages.	
Marie-Gabriel	23	13	d°	Transpt. d'eau douce pr la marine	
Lucien	130	34	d°	Rem. de chalands. charg. de vases	
Cadegal.....	432	554	Bilbao.	»	»
Pilote.......	46	7.9	Dunkerque.	Se du pilotage.	

BATEAUX A VAPEUR ÉTRANGERS AYANT AUSSI LEUR STATION A DUNKERQUE.

1° De Dunkerque à Londres par la Tamise, sir Robert Peel et lord John Russell ; Blonde, Blanche.

2° De Dunkerque à Hull, service régulier le mercredi, Zebra ou Falcon.

3° De Dunkerque à Leith-Edimbourg, steamers Marie Stuart King-Horn, Windsor, Osborne.

4° De Dunkerque à Goole, un départ par semaine, steamer Annie.

5° De Dunkerque à Grangemouth ; Amelia; Bertha.

6° De Dunkerque à Rotterdam, steamer Flandre, tous les samedis.

7° De Dunkerque à Liverpool tous les 10 jours et plus tôt si nécessaire ; steamers Tern ou Lestris.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières qui coulent sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 27 et forment ensemble un développement de 52 myriamètres 8,614 mètres. Tous sont compris dans le bassin de l'Escaut, à l'exception de la Sambre, qui fait partie du bassin de la Meuse. Voici leur nomenclature et leur description.

N° 1. *Rivière de l'Aa.* — La rivière de l'Aa, venant de Saint-Omer, et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur, dans le département, est de 24,507 mètres. Sa largeur, y compris les digues, est de 32 mètres.

N° 2. *Canal de la Haute-Colme.* — Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Sa longueur est de 24,660 mètres.

N° 3. *Canal de Bourbourg.* — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de St-Nicolas, et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque, où il débouche dans les bassins du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20,929 mètres.

N° 4. *Canal de la Basse-Colme et becque d'Hondschoote.* — La Basse-Colme, qui réunit les villes de Furnes et de Bergues tombe

dans le canal de Bergues. Sa longueur depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 11,366 mètres. La Becque d'Hondscoote a une longueur de 2,146 mètres.

N° 5. *Canal de Furnes.* — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur dans le département du Nord, depuis Houtem (Belgique), jusqu'à l'écluse octogone à Dunkerque, est de 13,210 mètres.

N° 6. *Canal de Bergues.* — Ce canal reçoit à Bergues les eaux de Haute et Basse-Colme, ainsi que celles des 2e et 3e sections des Waeteringues, et les déverse à la mer à Dunkerque. Sa longueur est de 8,091 mètres, sa largeur est de 20 mètres au niveau des eaux et de 30 mètres de crète en crète.

N° 7. *Canal des Moëres.* — Il se divise en deux branches qui communiquent avec le canal de Bergues, l'une par l'écluse de Bernardstraete, l'autre par le sas octogone de Dunkerque. Sa longueur, depuis son origine près du bassin des Moëres jusqu'au sas octogone de Dunkerque, en y ajoutant l'embranchement de Bernardstraete, est de 10,320 mètres. Le canal des Moëres, comme canal navigable n'a point d'issue, son principal objet est d'amener dans le canal de la Cunette, par les sas octogones, les eaux des Moëres et d'une partie de la 3e section des Waeteringues.

N° 8. *Canal de la Cunette.* — Le canal de la Cunette reçoit les eaux du canal des Moëres, traverse le canal de Furnes et une autre branche de communication de ce même canal avec ceux des Moëres et de Bergues, et débouche dans le chenal du port de Dunkerque. Sa longueur, depuis sa jonction avec le canal des Moëres jusqu'à l'écluse à la mer, est de 2,303 mètres. Sa largeur, au fond, est de 12 mètres, et de crête en crête de 44 mètres.

N° 9. *Canal de Mardyck.* — Ce canal n'est plus navigable, mais il reçoit les canaux de Bourbourg et de Bergues à Dunkerque, et sert de réservoir pour alimenter les chasses qui s'opèrent par le canal de dérivation et par l'écluse de la Cunette. Sa longueur, depuis le sas du Mail jusqu'à l'ancienne écluse de Mardyck, est de 3,500 mètres. Sa largeur, au fond, est de 38 mètres, et de crête en crête de 64 mètres.

N° 10. *Canal de Neuf-Fossé.* — Ce canal forme en partie, vers le sud-ouest, la limite de l'arrondissement d'Hazebrouck et du département du Pas-de-Calais. Sa longueur totale, de la Lys à l'Aa, est de 17,950 mètres.

N° 11. *Rivière de la Lys.* — La longueur de cette rivière, dans le département du Nord, depuis Thiennes jusqu'à Wervicq, est de 61,271 mètres.

N° 12. *Canal de la Nieppe.* — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9,126 mètres.

N° 13, *Canal d'Hazebrouck.* — Il s'étend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est de 5,778 mètres. Ce canal n'a point d'écluse.

N° 14. *Canal de Préavin.* — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois, et communique à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Dam. Sa longueur est de 2.180 mètres.

N° 15. *Rivière de la Bourre.* — La rivière de la Bourre naît au territoire de Borre, reçoit les eaux du canal de Préavin et a son confluent dans la Lys. Sa longueur, depuis l'écluse du Grand-Dam jusqu'à la Lys, est de 7,370 mètres. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préavin et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement local, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

N° 16. *Rivière de la Lawe* — Cette rivière n'a qu'une très-petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire de La Gorgue, où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2,293 mètres.

N° 17. *Canal de la Haute-Deûle.* — Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 30,547 mètres.

N° 18. *Rivière de la Basse Deûle.* Cette rivière, qui fait suite à la Haute-Deûle, commence à l'écluse Saint-André et débouche dans la Lys, à Deûlémont. Sa longueur est de 16,714 métres.

N° 19. *Canal d'Aire.* — Ce canal, construit en 1823, a son origine sur la Deûle, à Bauvin, et sort du département du Nord à La Bassée, où il entre dans le département du Pas-de-Calais. Sa longueur entre Bauvin et Aire est de 41,145 mètres, dont sur le département du Nord 4,530 mètres.

N° 20. *Canal de Roubaix.* — Ce canal commence à la Basse-Deûle, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire

de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté à l'état d'impasse entre ses deux extrémités et Roubaix, est livré à la navigation depuis le 1er janvier 1877. Il a une longueur de 20,038 m.

N° 21. *Rivière de la Scarpe.*— Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes et St-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne. Sa longueur, dans le département, est de 43,058 mètres.

N° 22. *Rivière de l'Escaut.* — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai, et de Valenciennes, et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Sa longueur, dans le département, est de 63,065 mètres.

N° 23. *Canal de Saint Quentin.* — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à la Fère, est de 96,349 mètres. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26,049 mètres.

N° 24. *Canal de la Sensée.*—Ce canal, qui a son origine au bassin rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut avec la Scarpe au moyen de trois écluses placées à Fressies, Gœulzin et Férin. Il fait suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire. La longueur est de 25,000 mètres. La navigation est très-active sur ce canal.

N° 25. *Canal de Mons à Condé.*—La longueur totale de ce canal est de 25,280 mètres. Son étendue, dans le département du Nord, est de 5,058 mètres.

N° 26. *Rivière de la Sambre canalisée.*—Cette rivière est la seule voie navigable dans l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur, depuis Landrecies jusqu'à la frontière, est de 54,253 mètres.

N° 27. *Canal de jonction de la Sambre à l'Oise.* — Ce canal fait suite à la Sambre canalisée. Il a une longueur totale de 67,235 mètres., dont 13,202 dans le département.

Situation du service de la navigation intérieure.

Les canaux et rivières navigables existant dans le service du département sont au nombre de 17, dont :

Lignes de l'intérieur	337,850m
Lignes de la Belgique sur Paris	161,627
Ensemble	499,477

Ces voies de transport sont généralement dans un état satisfaisant; elles sont entretenues avec soin par MM. les ingénieurs qui y exécutent en même temps les améliorations qui y sont nécessaires dans la mesure des fonds alloués par l'Administration supérieure.

Le mouvement commercial des transports par eau a été sensiblement le même en 1879 qu'en 1878. Il avait été dans cette dernière année de 9,613,016 tonnes et s'est élevé, en 1879, à 9,898,491 tonnes. Une augmentation de 285,481 tonnes s'est ainsi produite.

En somme, le mouvement des transports par eau a été, en 1879, de 9,898,497 tonnes, suivant le détail ci-après :

	Tonnage moyen.
Canal de Mons.	795,650
Escaut	1,566,023
Canal de St-Quentin	1,802,793
Sambre.	512,138
Canal de jonction de la Sambre à l'Oise .	500,593
Canal de la Sensée	984,076
Scarpe moyenne	1,105,111
Scarpe-Inférieure	216,269
Haute-Deûle	1,069,436
Basse-Deûle	296,276
Canal de Roubaix	108,697
La Lys	132,189
Canaux d'Hazebrouck.	10,645
Canal de la Haute-Colme.	105,692
Canal de Bourbourg	533,067
Canal de Bergues	78,447
Canal de Furnes	62,317
Canal de la Basse-Colme	19,058

Les travaux en cours d'exécution pour l'approfondissement des canaux, en vertu de la loi du 14 juillet 1875, se poursuivent activement au moyen des avances de fonds faites à l'État par le département et les houillères du Nord et du Pas-de-Calais. Ils seront terminés dans le cours de la campagne de 1881.

Les travaux d'approfondissement du canal de Furnes qui avaient été entrepris par la Compagnie concessionnaire ont été suspendus.

Une loi du 27 juillet 1880 a affecté 8,240,000 fr. pour l'amélioration de la ligne navigable de Mons à Paris. Les travaux sont commencés.

Des décrets en date des 3 août et 18 octobre 1880 ont autorisé une dépense de 3,418,000 fr. pour l'amélioration du canal de la Deûle ; de 720,000 fr. pour complément du canal de Roubaix et de 315,000 fr. pour l'amélioration du canal de Seclin.

Un service spécial d'Ingénieurs est chargé de procéder, selon le vœu émis en 1878 par le Conseil général, aux études d'un canal à grande section du Nord sur Paris destiné à mettre le commerce et l'industrie du pays en mesure de soutenir leurs intérêts contre la concurrence étrangère. Une commission d'inspecteurs généraux des ponts-et-Chaussées est chargée de l'examen de l'avant-projet présenté pour l'établissement de ce canal.

Un autre service spécial est chargé des études d'un canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. L'avant-projet est soumis à l'administration supérieure.

SERVICE HYDRAULIQUE.

La situation géographique du département, la grande richesse de son agriculture et l'immense développement de son industrie, donnent une grande importance aux attributions de ce service qui se rapportent à sept groupes distincts, comprenant en deux séries :

Les dessèchements, les curages, les irrigations et la mise en culture des terrains communaux :

Les usines à eau, le drainage et la pêche fluviale.

Desséchements. — Les desséchements terminés et à l'état d'entretien dans le département sont ceux ci-après :

		Superficie.
Waeteringues de l'arrondissement de Dunkerque.	1re section	9298
	2e —	10189
	3e —	8509
	4e — (y compris 8,750 hect. environ situés en Belgique)	10884
Les Moëres		2091
Prés Duhem, territoire d'Armentières		76
Vallée de la Scarpe, arrondissements de Douai et de Valenciennes		10792
Vallées de la Hayne et de l'Escaut		3697
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne		120
Marais de Bruay et de l'Épaix		340
Prairies de Flines-lez-Mortagne		140
Vallée de la Naville		416
Vallée de la Vergne		113
Vallée de la Haute-Sambre, rive gauche		64
— — rive droite		723
Vallée de la Moyenne-Sambre		74
— Basse-Sambre		»
Marais de la Haute-Deûle		1223
Marais de Bourlain et de Trith		189
Marais de Lauwin-Planque		250
Total		59188

Les desséchements établis sont au nombre de quatorze ; ils comprennent une superficie de 59,188 hectares, abstraction faite de celui de la Basse-Sambre qui n'a pas encore fonctionné. Tous, sauf celui-ci, sont terminés.

Ces dessèchements fonctionnent régulièrement et d'une manière convenable.

Les principaux sont ceux des Waeteringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut, de la Haute-Sambre et de la Haute-Deûle.

Les Waeteringues doivent être considérées à deux points de vue car elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le dessèchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer et l'alimentation du pays waeteringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

Les Waeteringues sont dans une situation généralement bonne ; toutefois, la première et la quatrième section laissent à désirer sous le rapport de l'écoulement des eaux. Pour la première on espère que l'amélioration générale de la navigation du bassin de l'Aa fournira prochainement à l'association les moyens de réaliser la création de débouchés directs à la mer dans le chenal de Gravelines.

La quatrième est celle qui laisse le plus à désirer sous le rapport du dessèchement. Le grand bassin situé au nord de la Basse-Colme se dessèche uniquement par le canal des Moëres qui aboutit à Dunkerque au canal de la Cunette lequel verse ses eaux à la mer. La construction prochaine de l'écluse à la mer du bastion 28 à l'extrémité des nouveaux fronts de l'est des fortifications, améliorera les conditions actuelles du dessèchement du bassin dont il s'agit, mais ne lui permettra pas d'assurer la continuité des écoulements qui s'opèrent par le canal des Moëres lesquels resteraient soumis aux intermittences résultant des mouvements de marée; or, pour compléter l'amélioration de son territoire, la 4e section a installé au pont de Steendam deux pompes pouvant débiter ensemble jusqu'à 350 mètres cubes par seconde. Le canal des Moëres étant barré, l'eau est prise en amont et rejetée en aval où son niveau peut s'élever jusqu'à 2m50 au-dessus de celui d'amont. L'eau est ainsi emmagasinée dans le canal même, qui fait fonction de réservoir, depuis le pont de Steendam jusqu'à Dunkerque, et la quantité qu'il peut ainsi recevoir, en élevant son niveau de 2m50, est d'environ 110,000 mètres cubes, ce qui correspond à une durée de marche de machines de 6 heures environ. Lorsque la marée est basse, cette énorme masse d'eau est évacuée très-rapidement par l'ouverture des écluses à la mer. La 4e section complétera l'amélioration de son territoire au moyen de pompes à vapeur qui puiseront l'eau du canal des Moëres, au pont de Steendam, pour l'emmagasiner dans de vastes réservoirs pendant tout le temps de la fermeture des écluses à la mer, de manière à rendre son dessèchement continu, quel que soit l'état de la mer et indépendant des manœuvres du service des ports. Les travaux sont en cours d'exécution.

L'association des vallées de la Hayne et de l'Escaut est une de celles qui fonctionnent dans les meilleures conditions, mais elle aura à pourvoir à l'approfondissement du canal du Jard quand la Belgique aura complété l'amélioration de l'Escaut.

Des travaux d'amélioration sont nécessaires dans la vallée de la Scarpe. Le rachat de la Scarpe inférieure ayant été effectué, le syndicat sera sans doute bientôt en mesure d'entreprendre les travaux.

Les curages de cours d'eau se font toujours avec soin chaque fois que le besoin en est signalé. Ceux effectués en 1879 ont embrassé une étendue de 804,183 mètres.

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE

HOUILLES.

Le tableau qui suit donne le détail de la production par Compagnie pendant l'année 1879.

NOMS des Mines.	Étendue de la surface concédée	NOMS des Compagnies exploitantes.	NOMBRE de machines. d'extraction.	d'épuisement	d'aérage.	Ouvriers employés.	NOMBRE de chevaux.	QANTITÉS extraites.
	hectares.							quint métr.
Anzin	11851	Cie d'Anzin	13	3	12	7521	297	1239394
Denain	4343	Id	1	»	1	462	11	67362
Raismes.....	4819	Id	3	1	1	1463	52	199430
St-Saulve....	2200	Id	1	1	2	1148	35	169062
Fresnes	2073	Id	1	1	1	394	44	67597
Vieux-Condé .	3996	Id	6	1	»	1842	45	355271
Odomez	316	Id	»	»	»	36.	»	4973
Aniche	11850	Cie d'Aniche	12	»	6	3123	118	562484
L'Escarpelle .	4721	- de l'Escarplle	5	»	4	4048	55	237568
Douchy......	3419	- de Douchy...	8	»	»	1247	45	156705
Vicoigne.....	1320	- de Vicoigne..	4	2	»	624	26	147103
Escaupont...	110	- de Thivencelles et Fresnes-M.	2	1	»	243	6	48731
Thivencelles .	981	- de Thivencelles et Fresnes-M.	2	1	»	112	»	42376
Azincourt....	2182	- d'Azincourt..	3	»	2	242	11	37964
Marly	3343	- de Marly	1	»	»	30	»	500
Crespin	2842	- de Crespin...	1	»	»	15	1	»
Hasnon	1488	- d'Anzin	»	»	»	»	»	»
Bruille	403	- de Vicoigne..	»	»	»	»	»	»
Château-l'Abb	946	Id	»	»	»	»	»	»
St-Aybert....	455	- de Thivencelles et Fresnes-M.	»	»	»	»	»	»
Annœullin...	920	- d'Annœullin.	»	»	»	»	»	»
Totaux...	64518	....	63	11	29	19490	746	3273511

Le nombre des fosses en exploitation dans la dernière campagne a été de 48, dont 19 appartenant à la Compagnie d'Anzin et 10 à la Compagnie d'Aniche, 3 autres étaient en creusement ou en préparation.

Ainsi que l'indique le tableau ci-dessus, la production de la houille a été, en 1879, de 3,273,514 tonnes. Cette quantité est supérieure de 33,509 tonnes à celle de 1878. Il y a augmentation du chiffre de l'extraction pour toutes les Compagnies houillères, sauf celles de l'Escarpelle et Vicoigne, mais cette augmentation est généralement très faible.

Le nombre des ouvriers du fond a été, en 1879, de 15,243 et celui des ouvriers du jour de 4,247. Il avait été en 1878 de 16,157 pour les ouvriers du fond et de 4,048 pour les ouvriers du jour. La diminution de 715 ouvriers (soit $^1/_{27}$ de la population ouvrière totale) porte sur le nombre des ouvriers employés au fond, pour lequel la réduction atteint la proportion de $^1/_{18}$.

Le total des salaires payés en 1879 a été de 18,187,355 fr., ce qui correspond à 933 fr. 16 de salaire moyen par ouvrier du fond et du jour. En 1878, le total des salaires a été de 18,776,222 fr. 02 ce qui correspond à 929 fr. 28 de salaire moyen par ouvrier du fond et du jour.

Le compte-rendu de la situation par le service des mines contient en outre les renseignements suivants :

Compagnie d'Anzin. — Cette Compagnie a eu, en 1879, 19 fosses en activité. La production journalière par fosse a été à peu près la même qu'en 1878, elle a atteint le chiffre de 800 tonnes à la fosse Renard. Les travaux de foncement d'une avaleresse ont été commencés sur le territoire de la commune d'Hellesmes ; la fosse qui prendra le nom de fosse Lambrecht avait atteint au 31 décembre 1879 la profondeur de 53 mètres.

Compagnie d'Aniche. — Cette Compagnie a eu 10 fosses en exploitation. Les travaux de préparations de la fosse Roucourt ont été poursuivis activement au moyen de la perforation mécanique. On n'y a rencontré jusqn'à ce jour aucune veine de houille.

Compagnie de l'Escarpelle. — Cette Compagnie a eu 4 fosses en activité. La fosse N° 3 mise en chômage en 1877, pour réparation au puits, sera reprise très prochainement.

Compagnie de Douchy. — Cette Compagnie a maintenu 7 de ses fosses en activité pendant toute l'année. Elle vient de terminer les

travaux au jour destinés à relier sa dernière fosse, dite de Douchy, aux autres sièges d'extraction.

Compagnie de Vicoigne. — Trois des fosses de cette Compagnie ont été en activité, en 1879 ; la quatrième est restée en chômage d'une manière permanente, de même que les années précédentes.

Compagnie de Fresnes-Midi. — Cette Compagnie a eu 2 fosses en extraction, la fosse Soult dans la concession d'Escaupont et la fosse St-Pierre dans la concession de Thivencelles. Un système de perforation mécanique a été installé récemment pour activer les travaux de préparation de cette dernière fosse.

Compagnie d'Azincourt. — Cette Compagnie a eu 2 fosses en exploitation, savoir : Les fosses St-Roch et St-Edouard, la seule où l'exploitation ait été régulière, en 1879, a été la fosse St-Roch. A la fosse St-Édouard l'extraction n'a pu être qu'intermittente vu l'irrégularité du gisement.

Compagnie de Marly. — La fosse St-Saulve, de cette Compagnie, a été en activité pendant toute l'année 1879, mais la production a été insignifiante. Plusieurs travaux de recherches y ont été exécutés ; leurs résultats jusqu'à ce jour ne sont pas très satisfaisants.

Compagnie de Crespin. — Aucun travail nouveau de recherche n'a été exécuté par cette Compagnie pendant le cours de l'année 1879. Les travaux de foncement d'une avaleresse doivent être prochainement commencés à Quiévrechain, à proximité du sondage exécuté en 1877-1878.

Travaux de recherches. — Il n'a été exécuté pendant le courant de l'année aucun travail de recherche par des Compagnies autres que celles qui sont concessionnaires.

Concessions inexploitées. — Les quatre concessions de Saint-Aybert, de Bruille, de Château-l'Abbaye et d'Hasnon sont restées inexploitées pendant tout le cours de 1879, de même que pendant le cours des années précédentes. La concession d'Annœulin abandonnée en juin 1878, par suite de l'épuisement du gisement, est restée inexploitée depuis cette époque.

Demandes en concession. — Aucune demande en concession ou extension de périmètre n'est en instance devant l'Administration.

Accidents. — Les accidents survenus en 1879, dans les mines de houille, ont occasionné la mort de 24 ouvriers, ce qui correspond à une victime pour 812 ouvriers. La proportion avait été en

1878, de une victime pour 1,010 ouvriers, en 1877, d'une victime pour 755 ouvriers.

MINES DE FER.

Les mines de fer concédées dans le département sont au nombre de six. Aucune n'a été exploitée en 1879.

MÉTALLURGIE.

USINES A FER.

Le tableau suivant donne le résumé de la production des usines à fer du département pour les années 1879 et 1878.

NATURE DES PRODUITS.	1879.		1878.	
	QUANTITÉS.	PRIX.	QUANTITÉS.	PRIX.
Fonte d'affinage	170.147 tonnes	62 f. 88	181.408 tonnes	62 f. 76
Fers marchands.......	150.214	165 »	150.961	180 »
Rails.................	17.482	170 »	18.069	190 »
Fers spéciaux.........	60.787	160 »	55.482	175 »
Tôles.................	25.766	230 »	24.970	245 »
Acier Bessemer........	31.458	220 38	35.406	255 30

USINE A ZINC D'AUBY.

Cette usine a produit en 1879, 7,667 tonnes de zinc laminé qui se sont vendus au prix moyen de 410 fr. 80.

En 1878, elle en avait produit 9,339 tonnes.

APPAREILS A VAPEUR.

Etat des appareils qui ont fonctionné dans le département pendant l'année **1879.**

	Nombre d'établissements.	CHAUDIÈRES		Récipients de vapeur.	MACHINES	
		motrices	calorifères.		Nombre.	Force en chevaux
Mines et Carrières	213	444	»	1	348	10054
Usines métallurgiques	342	852	»	17	679	13857
Agriculture	243	285	»	2	286	1205
Routes	1	1	»	»	1	43
Industries alimentaires	882	1551	592	2656	1493	15872
Industries chimiques et tanneries	237	355	69	231	310	3926
Tissus et vêtements	753	1520	288	2084	982	11089
Objets mobiliers et d'habitat.	134	136	»	3	134	713
Papeteries, teintures et impressions	145	186	204	761	176	3099
Instruments de précision et divers	52	55	»	»	55	348
Bâtiments et travaux	173	230	5	9	217	1794
Navigation	»	»	»	»	»	»
Établissements de l'État	6	11	1	2	10	300
TOTAUX	3181	5626	1159	5766	4661	92240

Ont chômé pendant l'année 1879, 203 chaudières motrices, 28 calorifères, 104 récipients de vapeur et 166 machines d'une force totale de 4,889 chevaux.

SANTÉ PUBLIQUE.

D'après la liste générale arrêtée le 1er août 1877, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de guérir dans le département est de 1013, dont :

Docteurs en médecine, 249 ; officiers de santé, 228 ; sages-femmes reçues par les écoles spéciales, 169 ; sages-femmes reçues par le jury médical, 122 ; pharmaciens de 1re classe reçus par les écoles spéciales, 96 ; pharmaciens de 2e classe reçus par le jury médical, 147 ; herboristes, 2.

VACCINE.

Le compte-rendu du service des vaccinations, en 1879, contient les renseignements ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE		Proportion des vaccinations aux naissances.	Nombre des revaccinations.	Nombre d'individus atteints de la variole	
	des naissances.	des vaccinations.			vaccinés	non vaccinés
			°/o			
Dunkerque	4600	2761	60 02	38	23	30
Hazebrouck	3546	1932	54.48	176	1163	45
Lille.............	19811	15581	79 15	682	79	12
Cambrai	5604	4016	71 66	488	8	»
Avesnes..........	3905	3106	79 53	198	»	»
Douai............	3750	3096	82 56	842	2	»
Valenciennes	6263	4339	69 27	125	26	14
Totaux......	47479	34831	73 36°/o	2549	1301	101

Les vaccinations ont été un peu moins nombreuses en 1879 qu'en 1878. Elles avaient même alors déjà fléchi. Par suite de cas de variole qui se sont produits dans le cours de l'année et qui ont atteint notamment des sujets vaccinés, les revaccinations se sont élevées à un nombre de 2549.

Les arrondissements dans lesquels les vaccinations ont été proportionnellement le plus nombreuses sont ceux de Douai, Avesnes et Lille. Les autres arrondissements sont restés au-dessous de la moyenne.

L'Administration et le Comité central de vaccine poursuivent leurs efforts et leurs encouragements afin de faire comprendre aux populations l'utilité de cette opération contre l'éventualité d'une maladie qui exerce particulièrement ses ravages sur les jeunes âges.

Des récompenses ont été accordées aux vaccinateurs qui se sont distingnés en 1879 par leur zèle pour la propagation de la vaccine.

Nous signalons particulièrement ceux qui ont obtenu une médaille d'or.

Arrondissement de Dunkerque. — Dame Demeester, sage-femme à St-Gol.

Arrondissement d'Hazebrouck. — M. Blond Cyrille, officier de santé, à Merville.

Arrondissement de Lille. — M. Boulanger Marc, docteur en médecine, à Phalempin.

Arrondissement de Cambrai. — Dame Basquin, sage-femme, à Beaumont.

Arrondissement d'Avesnes. — Dame Cordier-Martin, sage-femme, à Maubeuge.

Arrondissement de Douai. — Dame Dupret, sage femme, à Douai.

Arrondissement de Valenciennes. — Dame Pillion-Morchipont, sage-femme, à Raismes.

L'administration a en outre accordé les récompenses ci-après : 18 médailles d'argent de 1re classe avec rappel de médailles d'or. 64 médailles d'argent de 4e classe, et 79 médailles d'argent de 2e classe.

SAGES-FEMMES.

Le département entretient quatre bourses à l'école d'accouchement de Paris, les élèves qui sortent de cette école avec le titre de capacité s'établissent d'une manière utile dans les campagnes et même dans les villes. Un crédit de 1,500 fr. est en outre inscrit au budget départemental pour le traitement du professeur du cours d'accouchement à la Faculté de médecine de Lille.

ALIÉNÉS.

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des

asiles affectés au traitement des malades de cette catégorie dans le département pendant l'année 1879.

	ARMENTIÈRES (hommes).	BAILLEUL (femmes).	LOMMELET (hommes).	TOTAL.
Aliénés existant au 1[er] janvier	566	1039	513	2118
Admis pendant l'année......	221	184	117	522
	787	1223	630	2640
Sortis ou décédés pendant l'année	197	187	102	486
Restant le 31 décembre 1879.	590	1036	528	2154

Dont : Hommes 1118

Femmes 1036

Ces 2640 aliénés qui ont séjourné en 1879 dans les asiles se divisaient ainsi qu'il suit, suivant la nature des affections dont ils étaient atteints :

	Hommes.	Femmes.	TOTAL.
Folie simple	811	966	1777
Folie compliquée d'épilepsie...........	141	83	224
Folie paralytique........................	106	48	154
Démence sénile et démence organique ..	124	54	178
Idiotie et crétinisme..................	235	72	307
	1417	1223	2640

Les deux tiers des malades sont atteints de folie simple. — Les cas de folie compliquée et de démence sénile ou organique forment un douzième du total. — Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et idiots dont le nombre est beaucoup plus grand parmi les hommes que parmi les femmes.

Épidémies.

EXTRAIT du rapport de M. le Docteur PILAT, *sur les épidémies qui ont régné dans le département du Nord pendant l'année* 1879.

L'état sanitaire a été assez satisfaisant pendant le cours de l'année 1879 ; toutefois, cette situation a été moins bonne que celle de l'année précédente, si nous en croyons les tableaux fournis, chaque année, par les médecins des épidémies des chefs-lieux d'Arrondissement du département.

Les diverses épidémies qui ont attiré plus particulièrement l'attention sont :

Variole. — La variole est toujours une des maladies qui font le plus de ravages dans le Nord, surtout dans les centres où il existe beaucoup de Belges qui résistent à l'application de la vaccine, par suite de préjugés qu'on n'est pas encore parvenu à déraciner chez eux. Néanmoins, cette affection, contagieuse par excellence, est aussi, parmi les maladies épidémiques, celle qu'on peut arrêter dans sa marche envahissante, par l'intervention de la vaccine et la vigilance des médecins vaccinateurs.

Dans la commune de Marquette (hameau de Lommelet, composé de 20 habitations environ) le nombre des personnes atteintes et celui des décès y a été assez sensible, eu égard au chiffre de la population du hameau.

A La Madeleine (hameau de Berkem), 28 personnes ont été atteintes dans l'espace de quelques jours ; six décès ont été constatés parmi les enfants qui n'avaient pas été vaccinés, sauf un qui avait été vacciné la veille de l'éruption, alors qu'il était arrivé à la fin de la période d'incubation Il n'y a point eu de cas de variole hémorrhagique, comme lors de l'épidémie de 1870-1871. Ici, la maladie a pu être arrêtée dans sa marche par la vaccination et la revaccination, opérées dans le début et sur une grande échelle.

A La Chapelle-d'Armentières, la maladie a atteint peu de personnes (7 seulement, sur lesquelles elle n'a pas fait de victimes).

A Wattrelos, à Roncq, où il existe beaucoup de Belges, la variole a fait aussi quelques victimes parmi les personnes non vaccinées, et celles non revaccinées.

Lille a été préservée cette année, malgré le nombre encore considérable d'enfants non vaccinés ; il y a eu tout au plus 12 décès.

Dans l'arrondissement d'Hazebrouck on a signalé une épidémie assez bénigne de variole dans la commune de Méteren. Ailleurs, on a observé des cas isolés qui ont donné lieu à quelques décès.

Rougeole. — Les épidémies de rougeole ont aussi régné dans plusieurs localités, avec leur caractère essentiellement contagieux, mais elles ont fait, en général peu de victimes. C'est surtout dans les écoles que se trouvent les foyers de propagation du mal. A Flers, à Annappes, à Hellemmes-lez-Lille et à Roncq, il n'y a pas eu de décès. A Halluin, sur 30 attaques, 3 décès. A Seclin, 4 décès sur 200 cas environ. A Wattrelos, 1 sur 11 cas. A Villers-Guislain, 6 sur 135. A Caëstre, 6 sur 100, et, à Dunkerque, 42 sur un nombre de cas indéterminé.

Scarlatine. — La scarlatine n'a sévi que sur peu de communes, et elle s'y est montrée d'une bénignité qu'on rencontre rarement dans cette maladie. Ainsi, à Sainghin-en-Mélantois, sur une centaine de cas, il n'y a eu qu'un décès, et, à Seclin, deux sur 25 attaques. A Roncq, il n'y a pas eu de victime sur 9 malades. Les complications du côté du pharynx et du larynx ont été une des causes efficientes des complications funestes.

Coqueluche. — La coqueluche s'est montrée dans quelques communes, où elle a présenté une contagiosité marquée. A Lille, elle a fait 93 victimes. Ce sont les complications de bronchite capillaire qui amènent la mort, surtout chez les jeunes sujets. A Fressain, sur 40 cas, trois décès ont eu lieu. A Dunkerque, de juillet à décembre, il y a eu 60 décès sur un nombre indéterminé de malades.

Fièvre typhoïde. — La fièvre typhoïde a une tendance à revêtir, dans certaines communes, la forme endémique ; elle y fait, chaque année, un certain nombre de victimes. A Houplines, au mois de février, la fière typhoïde s'est concentrée dans une agglomération d'habitations appartenant au sieur Carlier. La maladie semble y avoir trouvé les conditions les plus favorables à son développement dans l'encombrement des habitations, les mauvaises odeurs et la mauvaise qualité de l'eau de la pompe servant à alimenter un grand nombre de ménages, et dans laquelle les latrines avaient laissé pénétrer une certaine partie de leur contenu. Vers le mois d'août, une nouvelle épidémie s'est déclaré dans la même commune, dans la partie Nord-Ouest, séparée de 1,500 mètres de l'agglomération où

la maladie s'était déclarée en février. Cette fois, c'est dans l'école communale de filles qu'elle a pris naissance, pour de là se répandre principalement dans les habitations et les familles dont les enfants fréquentaient la classe. L'école des garçons fut préservée. La cause principale du développement de l'épidémie doit être rapportée au mauvais entretien de l'égout qui traverse la cour de l'école des filles, et dont les regards ne sont fermés que par une grille à barreaux espacés. Il y avait quinze ans qu'il n'avait été curé, et les jours de grande pluie, l'eau refluant par l'orifice, faute d'écoulement suffisant, laissait sur le sol une boue noire et fétide; il existait, en outre, dans une cour voisine de l'école, une mare d'eau stagnante laissant dégager des odeurs malsaines. Le fils de la directrice de l'école, âgé de 18 ans, et la sous-maîtresse, payèrent leur tribut à l'épidémie et moururent de fièvre typhoïde adynamique. Plusieurs enfants succombèrent également dans les mois d'août et de septembre. Une d'entre elles fut enlevée par une hémorrhagie grave des intestins.

A Marquette, la fièvre typhoïde s'est déclarée en juin, d'abord dans une agglomération de 10 habitations; là, l'encombrement semble avoir donné lieu aux premiers cas; l'altération passagère de l'eau alimentaire a aussi apporté son contingent dans le développement de l'épidémie, qui a fait deux victimes sur 17 attaques. A 150 mètres de là, dans trois habitations contigües mais entièrement séparées de l'agglomération, deux décès ont eu lieu par suite de fièvre typhoïde à forme adynamique, sur 9 attaques. L'eau altérée du puits a été, sans conteste, la cause principale de la maladie, qui a atteint, à des degrés divers, presque tous les habitants de ces trois maisons.

A Linselles, 181 attaques ont été constatées, 16 décès ont eu lieu. La maladie a pris naissance dans deux maisons dont l'encombrement était notoire. De là elle s'est propagée dans une filature de lin où travaillaient des membres de ces deux familles; elle s'est développée par contagion, et a atteint 51 ouvrières, occupées presques toutes dans le même local, puis s'est répandue dans les diverses parties de la commune, principalement dans les familles des ouvrières de ladite fabrique. Quelques-unes qui habitaient les communes voisines (Roncq et Bousbecque), ont également porté la maladie chez elles, mais heureusement, elle y est restée sporadique. L'école des filles, que fréquentait une enfant d'une des familles primitivement atteintes, a eu trois cas de fièvre typhoïde avec un décès. A Linselles, la qualité des eaux alimentaires ne peut être considérée comme ayant contribué au développement de l'épidémie.

Dans la Maison d'arrêt de Lille, une épidémie de fièvre typhoïde s'est déclarée dans le mois de mai, par suite de l'encombrement due au grand nombre de fraudeurs arrêtés dans les premiers mois de l'année. Les mesures énergiques prises par l'Administration ont mis fin, dans un temps très-court, au développement de cette épidémie, qui menaçait de prendre des proportions très grandes dans l'espace de quelques semaines.

Enfin, *la ville de Lille* a présenté, dans le mois de décembre 1878 et dans le premier semestre de 1879, des cas nombreux de fièvre puerpérale, non seulement dans les établissements hospitaliers, mais aussi dans les différents quartiers de l'ancienne cité. Il y a eu 53 victimes. Cette épidémie a revêtu les formes diverses de péritonite généralisée, d'infection puerpérale, d'angeioleucite, etc... Deux cas de gangrène de la vulve, avec phénomènes d'infection, ont été observés à quelques jours de distance; le second cas semble avoir été déterminé par contagion.

Dans l'arrondissement d'Avesnes, la fièvre typhoïde s'est fait sentir sur les garnisons de Maubeuge et de Landrecies; il y a eu 41 malades, sur lesquels 6 décès. Les médecins de ces deux garnisons et le médecin en chef de l'hôpital militaire de Lille, ont cru devoir attribuer ces épidémies aux grandes fatigues et à l'insuffisance relative de l'alimentation.

Dans l'arrondissement de Douai, la fièvre typhoïde s'est montrée à l'état épidémique dans les communes de Lewarde et de Montigny. Dans la première, sur 99 malades, il y a eu 12 décès, et dans la deuxième, 11 sur 80. Depuis longtemps on n'avait point observé d'épidémie de cette nature dans ce pays, dont les habitations sont propres, aérées et suffisamment spacieuses, l'eau abondante et salubre.

Dans l'arrondissement de Dunkerque, une épidémie de rougeole a sévi au chef-lieu de cet arrondissement; il y a eu 84 décès : 25 hommes, 17 femmes et 42 enfants. Ces décès ont eu lieu, pour la plupart, à la suite de complications de pneumonie et de méningite, surtout chez les enfants. La coqueluche a fait aussi, dans la même ville, 60 victimes chez les enfants au-dessous de cinq ans; ici, ce sont les complications du côté des poumons qui ont joué le principal rôle.

Dans l'arrondissement d'Hazebrouck, au mois de janvier, une épidémie de fièvre typhoïde a pris naissance au collège communal. Le Recteur ordonna le licencement du collège pendant quinze

jours. Pendant ce temps, on modifia les dispositions d'un égout, on badigeonna à la chaux les murs des classes, les dortoirs, on fit des arrosages avec de l'eau phéniquée. A la rentrée, aucun cas nouveau ne se manifesta et la maladie prit fin définitivement.

A Morbecque, une épidémie de fièvre typhoïde s'est déclarée, mais là elle s'est localisée dans un quartier du village composé de maisons basses, étroites et habitées par une population pauvre. L'humidité semble avoir contribué puissamment au développement de l'épidémie.

Le village de Méteren a été éprouvé par une épidémie de variole qui fut arrêtée, dans son développement, par la vaccination et la revaccination, pratiquées sur une large échelle.

A Nieppe, village contigu à l'arrondissement de Lille, la même maladie s'est montrée dans le mois d'août. Plus sérieuse, plus tenace que celle de Méteren, elle a fait un grand nombre de victimes. Là, on a remarqué dans cette affection un caractère particulier de malignité, et les cas de variole hémorrhagique ont été fréquents dès le début. Elle s'est étendue sur toute la commune et dans les hameaux qui en dépendent. Plus de 500 personnes ont été atteintes, et le nombre des victimes a été de 35, tant adultes qu'enfants. Les rapports fréquents qui existent entre Nieppe et Armentières, ont facilité la transmission de l'épidémie dans cette dernière ville, où elle a pris, dans les premiers mois de 1880, une grande extension.

M. Denis, médecin à Steenvoorde, dit avoir constaté que, cette année, un grand nombre de réservistes, à leur retour des grandes manœuvres d'automne, ont été atteins de conjonctivité granuleuse, affection qui n'avait jamais été observée dans la population.

L'arrondissement de Valenciennes n'a présenté aucune épidémie sérieuse dans le courant de 1879.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

Classe de **1879**.

Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes du tirage par le conseil de révision a été, par subdivision de région, arrêté comme suit :

Subdivision de Lille (arrond.)........	4,255
id. de Valenciennes (arrond.)	1,927
id. de Cambrai (arrondissements de Cambrai et de Douai)......	2,519
id. d'Avesnes (arrondissement) ...	2,194
id. de Dunkerque (arrondiss. de Dunkerque et d'Hazebrouck)	2,090
Total. . . .	12,985

Ces jeunes gens ont tous été examinés par le conseil de révision. 856 d'entre eux ayant été exemptés pour infirmités, la liste départementale du recrutement s'est trouvée réduite à 12,129 hommes, que le conseil a répartis de la manière suivante :

Première partie de la liste du recrutement — Jeunes gens déclarés propres au service militaire.

Service actif.	6,811

Deuxième partie. — Dispensés en vertu de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872 :

Soutiens de famille.	865	2,332
Aînés de deux frères concourant au même tirage	9	
Frères de militaires.	1458	

Troisième partie. — Jeunes gens conditionnellement dispensés en vertu des articles 19 et 20 :

Élèves de l'école polytecnique et de l'école forestière.	5	
Voués à l'enseignement	89	
Artistes ayant remporté les grands prix de l'Institut	1	
Élèves ecclésiastiques du culte catholique . .	74	
Élèves des autres cultes salariés par l'État . .	1	1,466
Jeunes gens auxquels il a été fait application de l'art. 21 de la loi :		
Engagés volontaires de 5 ans.	747	
Engagés conditionnels d'un an	416	
Inscrits maritimes	133	
Quatrième partie. — Jeunes gens classés dans le service auxiliaire		633
Cinquième partie. — Jeunes gens ajournés à un an . . .		887
Total de la liste du recrutement. . .		12,129

Détails sur l'instruction des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage.

Ne sachant ni lire ni écrire.	2,196
Sachant lire seulement	186
Sachant lire et écrire	1,999
Ayant une instruction primaire complète	8,038
Ayant obtenu le diplôme ou le brevet institué par la loi du 21 juin 1865.	5
Bacheliers ès-lettres, bacheliers ès-sciences.	127
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	434
Total.	12,985

Indication de la taille des jeunes jens du service actif.

Ayant moins de 1 m. 54.	»
Ayant de 1 m. 54 à 1 m. 62	1,210
Ayant de 1 m. 63 à 1 m 66	1,863
Ayant de 1 m. 67 à 1 m. 69	1,180
Ayant de 1 m. 70 à 1 m. 72	1,138
Ayant au-delà de cette dernière taille (1 m. 73 et au-dessus	1,128
Dont on n'a pu connaître la taille.	172
Total.	6,811

Parmi les jeunes gens classés dans le service auxiliaire et ajournés à un nouvel examen, 8 étaient atteints de maladies de la peau, 13 de maladies du cuir chevelu, 39 de myopie, 49 de strabisme, 11 de surdité légère, 17 de perte des dents, 2 d'autres maladies de la bouche, 12 de bégaiement, 38 de goître, 148 de hernie, 36 de maladies génito urinaires et 68 d'affections des membres.

Renseignements généraux sur les opérations du recrutement.

Les tableaux de recensement ont été, comme d'ordinaire, établis avec soin et régulièrement publiés.

Lors de la vérification des tableaux, le nombre des inscriptions retranchées a été de 28 et celui des inscriptions ajoutées, de 26.

Les fils et petits-fils d'étrangers ont été au nombre de 1,301. Parmi eux : 1,032 n'avaient pas été inscrits sur les tableaux par les maires, en raison de leur origine, sept ont été rayés après le tirage et 282 ont réclamé la qualité de Français.

Sur ces 282 jeunes gens, 173 ont été compris dans la première partie du contingent, 28 exemptés pour infirmités, 9 ajournés à un nouvel examen, 22 déclarés propres à un service auxiliaire, 42 dispensés en vertu des articles 17 et 20 de la loi et 8 annotés comme réclamant le bénéfice des articles 19 et 21.

Plusieurs jeunes gens ont été inscrits pour n'avoir pas rempli les formalités prescrites par la loi du 16 décembre 1874.

Les omis des classes précédentes, au nombre de 63, ont concouru au tirage de la classe de 1879.

D'après les renseignements que nous empruntons aux tableaux du recrutement, le nombre des jeunes gens sachant lire et écrire, était de 10,302 sur 12,985 inscrits, ou près de 80 %. — Ce rapport qui est à peu près le même qu'en 1879 est supérieur à celui des années précédentes.— L'application, de plus en plus régulière des lois sur le travail des enfants dans les manufactures, contribuera à rendre plus sensibles encore les améliorations qui seront obtenues à cet égard.

Les opérations du tirage au sort se sont accomplies dans le plus grand ordre, aucune irrégularité n'a été signalée.

L'itinéraire du Conseil de révision a été exactement suivi, sans qu'il se soit produit le moindre retard et qu'aucun incident soit venu troubler le calme des séances.

Deux médecins militaires ont assisté le Conseil pendant toute la tournée. Ils ont opéré, tour à tour, et se sont parfaitement acquittés de leur mission.

Les séances ont été au nombre de 64. — Par suite de la coïncidence des grèves qui ont eu lieu dans le Nord et des travaux du Conseil de révision, le Préfet n'a pu présider qu'à 12 de ces séances. Les 52 autres ont été presidées, savoir : 45 par le Secrétaire-Général et 7 par un Conseiller de Préfecture. Les diverses autorités qui ont assisté aux opérations étaient revêtues de leurs costumes ou insignes.

La tournée a eu lieu en 64 jours. 45 membres du Conseil général et 51 membres des Conseils d'arrondissement ont assisté aux opérations.

Le nombre des hommes visités par les médecins, a été de 11,339 et celui des jeunes gens sur lesquels le Conseil de révision a statué, de 12,873.

Sur les 12,873 hommes convoqués, 12,787 se sont présentés; 86 ne se sont présentés, ni ne se sont fait représenter. 112 ont été autorisés à se faire visiter au lieu de leur résidence.

Le nombre des exemptés pour infirmités a été de 1047, y compris 191 ajournés des classes précédentes. Ce nombre représente encore 6 % du chiffre des inscrits.

Les engagés volontaires pour 5 ans des classes de 1877 à 1880, au nombre de 747 ont été classés, savoir : 609 dans l'armée de terre et 138 dans l'armée de mer.

Les jeunes gens classés dans le service auxiliaire, ont été au nombre de 859, dont 633 appartenant à la classe de 1879 et 216 ajournés des classes de 1877 et 1878.

Les 616 ajournés de 1877 et les 1171 ajournés de 1878, ensemble 1,787 ont été reconnus, d'après les décisions du Conseil : 1,021 propres au service armé, 226 classés dans le service auxiliaire et 191 exemptés pour infirmités.

SAPEURS-POMPIERS MUNICIPAUX.

Les corps des sapeurs-pompiers sont nombreux dans le département. Nous indiquons ci après l'état de leur matériel. — 1879.

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE de communes pourvues de pompes.	NOMBRE de pompes possédées par les communes.
Dunkerque	16	41
Hazebrouck	19	42
Lille	99	194
Cambrai	55	71
Avesnes	61	83
Douai	41	61
Valenciennes	67	97
Totaux	358	589

Cette situation indique 1 pompe de plus que l'année précédente et deux communes de plus pourvues de pompe.

Lille compte un bataillon composé de six compagnies d'un effectif total de 500 hommes.

Depuis plusieurs années, un crédit de 1000 fr. est inscrit au budget départemental pour venir en aide aux communes dans le paiement des secours et pensions auxquels les sapeurs-pompiers, leurs veuves et leurs enfants peuvent prétendre en vertu de la loi du 5 avril 1851 en cas de blessures ou de maladies reçues ou contractées dans le service.

PRISONS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Il existe dans le département :

1° Une maison centrale de correction pour les condamnés à l'emprisonnement au-dessus d'un an, à laquelle est annexé un quartier correctionnel, affecté aux condamnés, ayant à subir des peines de deux mois à un an.

2° Six maisons d'arrêt et de correction dans les chefs-lieux d'arrondissements de Lille, Avesnes, Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, et une maison d'arrêt, de justice et de correction dans celui de Douai.

3° 49 chambres de sûreté pour les prisonniers arrêtés ou de passage, dans les localitées dotées d'une brigade de gendarmerie.

4° Une colonie agricole située près de la maison centrale de Loos et destinée aux jeunes détenus condamnés ou envoyés en correction par les tribunaux.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, en vertu d'une ordonnance royale du 6 août 1817, possède de vastes locaux distribués en dortoirs, réfectoires et ateliers, où une population d'environ 1,400 adultes est employée à diverses industries, telles que le tissage, la boutonnerie de nacre, la vannerie, l'ébénisterie, la cordonnerie, etc.

Les jeunes détenus de la colonie pénitentiaire sont appliqués à l'exploitation de terrains loués par le Gouvernement dans l'enclos de l'ancienne abbaye et à diverses professions industrielles.

POPULATION DES PRISONS DU DÉPARTEMENT.

MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des détenus était au 31 décembre 1879 de. 1,291 savoir :

Correctionnels à plus d'un an d'emprisonnement	1,040	1,291
Quartier correctionnel	251	

Les détenus de la maison centrale provenaient des départements ci-après :

Nord, Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme.

Colonie agricole de St-Bernard.

Les jeunes détenus étaient au nombre de 403 au 31 décembre 1879, savoir :

Condamnés en vertu des articles 67 et 69 du C. P.,	à moins de deux ans. .	4	5
	à plus de deux ans. . .	1	
Acquittés, mais retenus en vertu de l'article 66 du Code pénal.			394
Détenus par voie de correction paternelle			4
TOTAL			403

MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION ET CHAMBRES DE SURETÉ.

Population au 31 décembre 1879.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Lille.	243	69	312
Avesnes.	129	15	144
Cambrai	56	5	61
Douai	125	37	162
Dunkerque	47	13	60
Hazebrouck.	43	8	51
Valenciennes	52	18	70
Chambres de sûreté	7	5	12
Totaux	702	170	872

Ce nombre de 872 détenus se décompose ainsi qu'il suit :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Prévenus et accusés	148	33	181
Condamnés à un an et au-dessous	380	118	498
Détenus de diverses catégories .	141	12	153
Enfants	33	7	40
Totaux . .	702	170	872

Récapitulation.

Maison centrale.	1,291
Maisons d'arrêt et chambres de sûreté	872
Colonie agricole de St-Bernard	403
Total de la population des prisons . .	2,566

ADMINISTRATION COMMUNALE.

IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

Toutes les communes du département sont obligées de recourir à des impositions extraordinaires, pour couvrir les dépenses de leur service ordinaire, et pour faire face à des travaux urgents ou d'autres objets d'intérêt local.

Ces impositions dont la quotité est indiquée au tableau statistique ont eu pour objet, en 1879:

1° Le traitement des gardes-champêtres;
2° Le service des dépenses municipales ordinaires;
3° Le service ordinaire du culte paroissial;
4° Le service ordinaire de l'instruction publique;
5° Le service des chemins vicinaux;
6° Des travaux et autres dépenses extraordinaires d'intérêt communal.

Les communes qui ont voté des ressources pour travaux et dépenses extraordinaires, sont au nombre de 434 et la quotité des centimes qu'elles y ont affectés est indiquée ci-après : De 1 à 5 centimes, 30 communes; de 5 à 10, 52; de 10 à 15, 68; de 15 à 20, 138; de 20 et au-dessus, 146.

OCTROIS.

Les communes comptent en outre parmi leurs ressources les produits des octrois. Nous indiquons ci-après les localités dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du revenu net fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1879.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues	54,197
Bourbourg-Ville	15,194
Bourbourg-Campagne	10,073
Coudekerque-Branche	5,113
Dunkerque	649,978
Gravelines	44,883
Hondschoote	14,779
Saint-Pol	7,102
Total	801,319

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul	86,134
Cassel	20,536
Estaires	48,835
Hazebrouck	93,834
La Gorgue	11,210
Merville	49,952
Morbecque	8,713
Nieppe	14,780
Steenvoorde	13,696
Vieux-Berquin	8,562
Total	356,246

Arrondissement de Lille.

Annœullin	12,047
Armentières	335,629
La Bassée	47,546
Bois-Grenier	3,084
Chapelle-d'Armentières	11,032
Comines	14,994
Erquinghem Lys	4,341
Halluin	38,466
Haubourdin	25,269
Houplines	18,848
La Madeleine	30,227
Lannoy	11,276
Lille	3,719,965
Lomme	15,009
Loos	20,722
Roncq	13,032
Quesnoy-sur-Deûle	14,694
Roubaix	1,476,532
Seclin	24,240
Tourcoing	677,671
Wambrechies	15,190
Total	6,499,448

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai	356,112
Le Câteau	97,026
Solesmes	35,290
Total	488,428

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes	66,747
Bavai	12,219
Fourmies	81,745
Hautmont	37,934
Landrecies	33,628
Maubeuge	134,745
Le Quesnoy	38,151
Sars-Poteries	7,347
Solre-le-Château	14,043
Wignehies	14,760
Total	441,259

Arrondissement de Douai.

Aniche	30,671
Douai	436,402
Flines	4,885
Orchies	9,280
Total	481,238

Arrondissement de Valenciennes.

Amand (St-)	45,531
Anzin	66,461
Condé	30,817
Fresnes	34,724
Lourches	19,681
Denain	88,613
Valenciennes	414,780
Vieux-Condé	21,585
Total	722,492

Récapitulation par arrondissement.

Dunkerque	801,319
Hazebrouck	356,246
Lille	6,499,448
Cambrai	488,428
Avesnes	441,259
Douai	481,238
Valenciennes	722,492
Total	9,790,400

Le produit des octrois avait été, en 1878, de 9,485,900 fr. environ. — Il y a eu augmentation de 304,200 fr.

Le produit de 1879, comparé à la population, donne, pour les villes et communes soumises à cet impôt, une taxe moyenne d'environ 21 fr. par habitant.

Taxe municipale sur les chiens.

La taxe municipale sur les chiens est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret du 9 janvier 1856 :

Dans la ville de Lille.	chiens d'agrément ou servant à la chasse	10 »
	chiens de garde	2 »
Dans les autres communes.	chiens d'agrément ou servant à la chasse	8 »
	chiens de garde	2 »

ASSISTANCE PUBLIQUE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Population, Ressources et Dépenses des établissements hospitaliers pendant l'année 1879.

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS. Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.	RESSOURCES de toute nature. 1879	DÉPENSES de toute nature. 1879	EXCÉDANT des recettes de 1878.
Arrondissement de Dunkerque.							
Bergues	28	72	50	150	55063	43771	65211
Bollezeele	8	12	»	20	21567	25344	6145
Bourbourg	18	48	39	105	39833	32263	10412
Dunkerque	113	218	90	422	153816	154198	11771
Esquelbecq	»	9	»	9	3650	5156	»
Ghyvelde	9	9	»	18	17040	16438	5500
Gravelines	»	42	»	42	13102	7873	2847
Hondschoote	5	37	4	46	7366	6873	1136
Arrondissement d'Hazebrouck.							
Bailleul { Hospice	»	100	25	125	27083	27050	»
Bailleul { Hôpital	46	46	»	92	19526	11655	»
Cassel { Hospice	»	36	»	36	43930	8095	»
Cassel { Pauvre-École	»	»	36	36		5582	»
Estaires	»	40	»	40	9361	9304	741
Haverskerque	»	12	»	12	4200	4200	»
Hazebrouck	14	80	55	149	32552	32748	241
La Gorgue	»	19	»	19	4529	4529	»
Merville	»	17	»	17	10148	8137	1145
Morbecque	»	18	»	18	3671	3754	312
Nieppe	5	16	2	23	8357	7429	6796
Steenbecque	6	16	1	23	1301	1301	»
Steenvoorde	»	44	»	44	17072	16124	3520
Steenwerck	10	51	5	66	14361	15000	2362
Vieux-Berquin	»	22	»	22	3823	3736	»
Arrondissement de Lille.							
Armentières	74	82	97	253	153523	154958	24751
Bondues	2	46	14	62	25678	22455	4210
Bousbecque	»	17	»	17	2947	2649	48
Comines (hôpital)	28	64	»	92	26725	41097	23237
Cysoing	»	16	»	16	2660	2653	»
Erquinghem-Lys	»	14	»	14	4285	4285	»

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS. Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.	RESSOURCES de toute nature 1879.	DÉPENSES de toute nature 1879.	EXCÉDANT des recettes de 1878.
Halluin	»	36	»	36	8978	8993	995
Haubourdin	2	30	10	42	17616	15848	2314
Herlies	»	6	»	6	2773	2773	»
Houplines	»	20	»	20	4820	5537	143
La Bassée	2	30	25	57	24632	24524	2936
La Chapelle-d'Arment	2	16	»	18	3502	3717	215
Lannoy	»	16	»	16	23113	26909	8002
Lille – Hospice-Général	»	807	100	907			
Lille – Hôp. St-Sauveur	338	»	»	338			
Lille – Vx.-Hommes et Bleuets	»	95	56	151			
Lille – Hospice Gantois	»	178	»	178	2559163	2313003	»
Lille – Hospice Stappaert	»	»	60	60			
Lille – Hôpit. Ste-Eugénie	390	»	»	390			
Lille – Maison de santé	40	»	»	40			
Fond. Baës (vx ménages)	»	»	»	»	45525	78737	44168
Linselles	»	40	»	40	10340	8419	1194
Loos	»	17	»	17	20280	7912	24510
Marcq-en-Barœul	»	33	»	33	5735	5589	62
Quesnoy-sur-Deûle	»	33	»	33	8524	8083	1468
Roncq	»	24	»	24	4695	4614	189
Roubaix – Hosp. civil	»	145	83	228	262125	251099	5576
Roubaix – Hôpital	160	»	»	160			
Seclin (hôpital)	80	78	»	158	73506	80787	77329
Templeuve	»	24	»	24	6055	5588	»
Tourcoing – Hosp. Génér	»	132	»	132	110256	109575	»
Tourcoing – Hôpital	77	»	»	77	27094	27094	»
Wambrechies	»	36	»	36	8666	8385	764
Wattrelos – Hospice	»	54	40	94	26214	18746	13148
Wattrelos – Hôpital	24	»	»	24	7000	7313	630

Arrondissement de Cambrai.

ÉTABLISSEMENTS.	Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.	RESSOURCES 1879.	DÉPENSES 1879.	EXCÉDANT 1878.
Cambrai – Hosp. Général	»	200	75	275	194705	122287	207314
Cambrai – Hôp. St-Julien	107	»	»	107	90052	94542	30470
Cambrai – Hice Vanderburch	»	»	100	100	95854	96872	64298
Le Câteau (hôp. Paturle)	28	»	»	28	12867	14861	6507

Arrondissement d'Avesnes.

ÉTABLISSEMENTS.	Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.	RESSOURCES 1879.	DÉPENSES 1879.	EXCÉDANT 1878.
Avesnes	40	60	»	100	30271	29723	22978
Bavai	»	15	»	15	5056	6505	1517
Landrecies	6	60	»	66	17744	15588	2110
Le Quesnoy	102	45	22	169	44752	39652	7210
Maubeuge	34	40	44	118	61758	52416	46399
Solre-le-Château	»	4	»	4	792	565	2267

Arrondissement de Douai.

ÉTABLISSEMENTS.	Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.	RESSOURCES 1879.	DÉPENSES 1879.	EXCÉDANT 1878.
Douai – Hosp.-Général	»	530	30	560	323106	240801	224154
Douai – Hôtel-Dieu	110	»	»	110		77984	
Orchies	20	40	20	80	63313	63614	6000

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1879.	DÉPENSES de toute nature. 1879.	EXCÉDANT des recettes de 1878.
	Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.			
Arrondissement de Valenciennes.							
Bouchain	5	25	»	30	21835	19001	»
Condé, hce des vieillards	»	»	»	»	5250	»	2726
Condé, hosp. des veuves	»	20	»	20	11182	2796	3393
St-Amand, Hospice	10	70	18	98	44495	47572	16835
St-Amand, Orphelins	»	»	24	24	17588	18444	2947
Valenciennes, Hosp.-Général	»	400	30	430		124586	
Valenciennes, Hôtel-Dieu	122	»	»	122		51189	
Valenciennes, Hôtellerie	»	9	»	9	404966	42709	222894
Valenciennes, Chartriers	»	50	»	50		34003	
Valenciennes, Orphelins	»	»	10	10		10128	
Totaux	2365	4621	1165	8151	5430367	4907740	1218047

Les établissements hospitaliers, au nombre de 82, sont situés dans 60 villes et communes. La population des hospices et hôpitaux est à la population générale du département, dans la proportion de 1 pour 186 habitants.

Par délibération du 4 septembre 1866 et conformément à l'art. 3 de la loi du 7 août 1851, le Conseil général a désigné les hospices et hôpitaux ci-après dans lesquels les malades et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers peuvent être admis moyennant un prix de journée, savoir :

Arrondissement de Lille : Lille, Roubaix, Seclin, Armentières et Tourcoing ;

Arrondissement d'Avesnes : Maubeuge et Le Quesnoy ;

Arrondissement de Cambrai : Cambrai ;

Arrondissement de Douai : Douai ;

Arrondissement de Dunkerque : Dunkerque et Bergues ;

Arrondissement d'Hazebrouck : Hazebrouck, Bailleul, Cassel et Merville ;

Arrondissement de Valenciennes : Valenciennes et Saint-Amand.

Depuis plusieurs années, le département inscrit à son budget un crédit pour aider les communes pauvres à placer leurs malades ou incurables dans un hôpital ou hospice voisin. Cette mesure produit de bons résultats et permet de faire profiter les campagnes

des dispositions de la loi du 7 août 1851. L'administration s'attache à ne l'appliquer qu'en faveur des malades appartenant à des communes pauvres qui ne peuvent, à défaut de ressources, leur procurer les soins nécessaires.

Un crédit est également ouvert au budget départemental pour secourir les indigents sans domicile de secours connu, qui tombent malades dans des communes privées d'établissements hospitaliers.

ENFANTS ASSISTÉS.

Cette catégorie d'indigents se compose d'enfants trouvés, abandonnés et orphelins pauvres. Ces enfants sont confiés aux soins et à la tutelle des Commissions administratives des hospices des villes de Dunkerque, Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes. Ils sont élevés en nourrice jusqu'à l'âge de douze ans aux frais de l'État et du département avec le concours des communes, et restent après cet âge à la charge des établissements hospitaliers.

Le nombre comparatif des pupilles de l'assistance publique en 1878 et 1879, s'établit comme suit :

	31 DÉCEMBRE	
	1878.	1879.
Enfants trouvés....	13	12
Enfants abandonnés	512	540
Orphelins pauvres	126	133
	651	685
A quoi viennent s'ajouter :		
Les pupilles de 12 à 21 ans	834	842
Les enfants secourus temporairement..	474	627
Total	1959	2154

Il en résulte une augmentation de 34 sur les premières classes et qui porte principalement sur la catégorie des *abandonnés*, une augmentation de 8 sur la seconde et de 153 sur la troisième. — L'augmentation totale est de 195.

La situation des pupilles de l'Assistance publique est satisfaisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toute garantie sous le rapport de la moralite, ils y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi presque toujours des sentiments de réelle affection.

Le concours des Comités de patronage est indispensable à l'Ins-

pecteur des enfants assistés ; malheureusement, ce n'est guère que dans les arrondissements de Cambrai, Douai et Dunkerque que l'œuvre fonctionne d'une manière assez régulière. Il serait cependant nécessaire que la surveillance prescrite s'exerçât dans les communes où elle fait defaut et où un grand nombre d'enfants se trouvent réunis.

La mortalité des enfants a été, en 1879 : pour les enfants d'un jour à 12 ans placés en nourrice, de 6,27 p. °/₀ ; pour ceux de 12 à 21 ans, de 0,42 p. °/₀, et pour les enfants secourus temporairement, de 7,25 p. °/₀. Ces résultats comparés à ceux de 1878 accusent une augmentation de 0,50 p. °/₀ sur la population totale des enfants assistés. Par contre, en ce qui concerne les enfants de premier âge, c'est-à-dire de 1 jour à 1 an, la moyenne de la mortalité a légèrement fléchi : de 41,17 p. °/₀ qu'elle avait été en 1878 pour les enfants *abandonnés* et de 15,81 °/₀ pour les enfants *secourus temporairement*, elle est descendue à 39,44 °/₀ et à 15,27 p. °/₀ en 1879.

Les dépenses du service se sont élevées en 1879 à 220,998 fr. 71 et se sont ainsi réparties :

Dépenses intérieures	50,599 51
Dépenses extérieures	170,399 20
Ensemble	220,998 71

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Ces établissements sont au nombre de 639 dans le département. Le nombre des communes étant de 663, il en résulte que 24 d'entr'elles sont privées de bureaux de secours.

Le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé en 1879 à 243,256.

Les veuves et les chefs de famille surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, dans beaucoup de communes, des secours en nature, des secours de loyer, et dans certains cas quelques secours en argent.

Les vieillards, les infirmes et les orphelins sont placés en pension, autant que possible, dans les communes où ils ont droit à l'assistance publique et de préférence chez leurs parents.

Les malades indigents sont soignés à domicile par des médecins que les administrations charitables rétribuent à cet effet, et reçoivent, en outre, de ces administrations les secours spéciaux que leur état réclame. Quelquefois, les malades sont placés dans les hôpitaux des villes voisines aux frais du bureau de bienfaisance.

Les ressources et les dépenses de ces établissements, pendant l'année 1879, ont été les suivantes :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE d'établissements.	RESSOURCES.	DÉPENSES.	FONDS LIBRES.
Dunkerque	61	474.118	351.491	107.233
Hazebrouck........	53	336.314	321.295	57.424
Lille.............	129	1.651.180	1.520.240	170.152
Cambrai...........	108	586.078	520.146	451.230
Avesnes...........	143	434.949	447.983	238.918
Douai.............	64	317.936	297.800	123.595
Valenciennes.......	81	583.029	504.501	236.993
TOTAUX......	639	4.383.604	3.963.456	1.385.545

SECOURS EN CAS D'EXTRÊME MISÈRE.

Un crédit pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce secours, l'administration parvient à localiser de plus en plus les indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance. La charité publique et la charité privée rivalisent de zèle pour seconder les efforts de l'autorité.

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Résumé des opérations de l'année 1879.

VILLES dans lesquelles les établissements sont situés.	ENGAGEMENTS.		DÉGAGEMENTS.		VENTES.	
	Nombre d'articles.	Sommes prêtées.	Nombre d'articles.	Sommes qui avaient été prêtées.	Nombre d'articles.	Produits.
Dunkerque	39028	405333	34439	371636	2478	27935
Lille { Mont-de-piété	178505	1331966	172350	1290579	4830	65816
Lille { fond. Masurel	3720	63409	3320	57220	188	3393
Roubaix	49969	422649	45426	376141	2110	29508
Cambrai	13707	72435	13086	60012	499	4008
Douai	25884	144603	25364	139948	2066	15108
Valenciennes	32039	266561	30886	247302	2630	30540
Totaux.... .	342852	2706956	324871	2542808	14804	176308

Le mouvement des Monts-de-Piété a diminué pendant l'année 1879.

La valeur moyenne des gages reçus a été de 7 fr. 90 et celle des nantissements retirés de 7 fr. 83 c.

Le produit moyen des gages vendus s'est élevé à 11 fr. 91 c.

Les bénéfices réalisés par ces établissements en 1879 se sont élevés : à Dunkerque, à 3,815 fr. 98 c., Lille, 11,648 fr. 58 c., Roubaix à 9,657 fr. 50 c., Douai à 3,188 fr. 73 c., Cambrai, 26 fr. 35 c.

Le Mont-de-Piété de Valenciennes a éprouvé une perte de 3,878 fr. 64.

L'intérêt des prêts est fixé, savoir : à Dunkerque, 12 p. °/₀ ; à Lille, 9 p. °/₀ ; à Roubaix, 12 1/2 p. °/₀ ; à Cambrai, 12 p. °/₀ ; à Douai, 10 p. °/₀ ; à Valenciennes, 7 1/2 p. °/₀.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Les caisses d'épargne étaient, dans le département, en 1879, au nombre de 27, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit :

Dunkerque, 4; Hazebrouck, 6; Lille 6 ; Cambrai, 5 ; Avesnes, 4 ; Douai, 1 ; Valenciennes, 1.

Il y existait en outre 38 succursales, en sorte que le nombre des dépôts était porté à 65.

Le mouvement des caisses d'épargne a donné en 1879 les résultats consignés dans le tableau suivant :

VILLES où sont situées les Caisses d'épargne.	NOMBRE DE LIVRETS existant au 1er janvier 1879.	ouverts pendant l'année.	reçus par transfert	soldés pendant l'année.	restant au 31 déc. 1879.	SOLDE DÛ aux déposants au 1er janvier 1879.	VERSEMENTS effectués pendant l'année 1879.	CRÉDITS des livrets ouverts par suite de transferts. en 1879.	INTÉRÊTS alloués aux déposants.	ARRÉRAGES de rentes perçus par les caisses.	REMBOURSEMENTS effectués pendant l'année tant en rentes qu'en argent.	SOLDE DÛ aux déposants au 31 décembre 1879.
Armentières	1740	646	9	243	2122	646243	189294	2646	23098	»	157662	703590
Avesnes	5683	873	26	270	6312	1204402	454525	12169	45679	»	445070	1268705
Bailleul	2867	367	2	180	3056	1240993	341683	1229	45780	763	233569	1366879
Bergues	3749	389	3	196	3945	1267506	379406	791	47442	»	356555	1338561
Bourbourg	1722	237	3	143	1819	409406	125873	373	15532	50	109311	441922
Cambrai	11806	2228	50	898	13186	2971480	920373	12074	112926	»	842647	3174236
Cassel	1066	245	3	167	1147	462456	144057	1027	17191	2689	127280	500140
Câteau (Le)	1440	386	»	135	1691	192187	94992	»	7604	»	69202	225581
Clary	1591	436	»	72	1955	237349	121274	»	9788	»	92178	276200
Comines	1164	154	»	120	1498	680489	116270	»	25220	»	117492	704486
Douai	17307	3021	45	896	19477	5778730	1452509	8856	220132	455	1304554	6155825
Dunkerque	11602	1084	30	291	12425	3229017	1263829	7540	124976	217	1047429	3608149
Estaires	551	74	2	41	586	128078	44604	593	4753	»	29984	148041
Etrœungt	989	86	»	19	1056	204884	140933	»	8118	»	108848	242087
Gravelines	1077	239	5	60	1261	244545	134486	3304	9614	»	89682	299268
Hazebrouck	2236	324	13	165	2408	747805	233757	6482	26909	522	186866	798640
Iwuy	815	188	»	87	946	247015	75243	»	8954	»	64800	266143
La Bassée	681	133	2	66	750	264315	60407	692	9923	439	39799	295978
Landrecies	1456	282	7	196	1549	353150	123642	3122	11432	»	132855	358491
Lille	29976	4578	78	3459	31173	8567481	1995918	27442	318559	2370	2046653	8865118
Maubeuge	8405	1626	19	437	9613	2244962	703762	6809	85203	»	637573	2409162
Merville	569	43	1	28	585	155747	45726	217	5660	»	32907	174443
Roubaix	12524	2845	18	1311	14076	4442542	1008860	4976	166352	802	1020970	4602562
Solesmes	934	372	3	129	1180	249758	112490	336	9890	»	73459	299014
Steenvoorde	874	130	»	61	943	311374	70976	»	11692	»	70626	323417
Tourcoing	6930	989	16	624	7314	3629113	793334	3744	137502	62	688205	3877547
Valenciennes	18449	3166	60	4342	20333	4492599	1503656	20190	162035	»	1179080	4939400
TOTAUX	148173	25141	395	11633	162076	44567596	12620870	124552	1674934	8069	11275225	47717795

Le service des Caisses d'épargne a continué son mouvement ascendant en 1879. Le solde dû aux déposants qui, au 31 décembre 1878, était de 44,565,617 fr. en augmentation de 3,364,452 fr. sur 1877, s'est élevé au 31 décembre 1879 à 47,717,795 fr. Il s'est ainsi accru de 3,152,178 fr.

Les versements qui avaient été en 1878 de 12,330,594 fr. ont produit en 1879 une somme de 12,620,870 fr.

Le nombre des versements a été de 157,606 et celui des remboursements de 46,120. Il résulte sur 1878, une différence en plus de 13,121 pour les premiers, et en moins, de 118 pour les seconds.

La division des livrets et des crédits par classes de quotité était au 31 décembre 1879 celle ci-après :

		Livrets.	Crédit
500 fr.	et au-dessous	116,071	9,593,756 53
501	à 800.	17,728	10,891,127 11
801	à 1000.	13,776	12,063,830 04
1001	et au-dessus.	14,394	14,810,008 71
1001	(non réductible). . . .	107	359,072 38
	Totaux	162,076	47,717,794 77

Les comptes nouveaux ouverts pendant l'année et dont le nombre a été de 25,141 se divisent comme suit par classes de déposants :

	Livrets.	Crédits.
Ouvriers	4,205	788,885
Domestiques.	1,355	211,326
Employés	785	153,468
Militaires et Marins	437	42,204
Professions diverses.	4,170	977,612
Mineurs.	14,174	697,889
Sociétés de secours mutuels . .	15	76,500
Totaux	25,141	2,947,884

Le compte des rentes sur l'Etat achetées au nom des déposants s'établit d'après le détail suivant :

401 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au premier janvier 1879, 414 inscriptions, montant ensemble à 8,515 fr. 578 autres titres de rente, d'une valeur totale de 12,800 fr. ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur demandes au nom

de 583 déposants ; 6 autres, s'élevant à 134 fr., sont arrivés par transfert. — Ensemble 584 titres montant à 12,934 fr.

583 titres, montant ensemble à 14,311 fr., ont été retirés par 578 personnes. — 81 autres titres ont été déposés à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est resté aux caisses, au 31 décembre, 334 incriptions appartenant à 325 titulaires, et d'une valeur de 6,614 fr.

La fortune particulière des Caisses d'épargne du département était au 31 décembre 1879, de 1,559,461 fr. 18 c. dont en fonds de dotation 1,423.737 fr. 48 et en fonds de réserve 135,723 fr. 70.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

SOCIÉTÉS APPROUVÉES.

Opérations de l'année 1879.

Au 31 décembre 1879, le nombre et le personnel de ces sociétés étaient répartis ainsi qu'il suit :

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de Sociétés.	Nombre des Membres participants.		Nombre des Membres honoraires.	TOTAL.
		Hommes	Femmes.		
Dunkerque	4	876	7	244	1127
Hazebrouck	23	3451	35	1087	4573
Lille	150	21278	2110	3479	26867
Cambrai	6	785	27	437	1249
Avesnes	5	921	250	220	1391
Douai	16	1785	1048	729	3562
Valenciennes	19	6269	290	975	7534
Totaux	223	35365	3767	7171	46303

En 1879, il y a eu, sur 1878, une augmentation de 10 Sociétés, de 383 membres participants, hommes, une diminution de 106 membres participants, femmes, et une augmentation de 75 membres honoraires.

Avoir des Sociétés.

Recettes pour 1879.

Cotisation des membres participants.	388,665 fr.	78
Cotisation des membres honoraires	58,120	93
Amendes.	9,008	17
Droits d'entrée	5,242	»
Subventions, dons et legs.	20,905	75
Intérêts touchés des capitaux.	25,591	36
Recettes diverses	34,071	27
Total des recettes	541,605 fr.	26

Dépenses.

Frais de gestion	28,310 fr.	83
Honoraires des médecins	53,194	57
Frais pharmaceutiques	73,791	73
Secours en argent aux malades.	255,313	90
Frais funéraires	20,017	30
Secours aux veuves et orphelins	3,352	15
Secours aux incurables	10,565	91
Pensions de retraites.	9,034	97
Paiements divers	29,925	24
Versements à la caisse des retraites.	45,177	»
Total des dépenses	528,183	60
d'où un excédent de recettes de	13,421 fr.	66

L'avoir des Sociétés qui était de 2,276,609 fr. 67 c. au 31 décembre 1878, s'est élevé à 2,472,002 fr. 95 c. se décomposant comme suit :

En capitaux placés.	616,468 fr.	05
A la caisse des retraites.	1,855,534	90
Total égal.	2,472,002	95

Le tableau ci-après fait connaître la situation du service des pensions pendant les années 1878 et 1879 :

PENSIONS au 31 décembre 1878			PENSIONS éteintes.		PENSIONS inscrites en 1879.			PENSIONS au 31 décembre 1879.		
Nombre	Montant	Coût	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Coût	Nombre	Montant	Coût
	fr.	fr.		fr.		fr.	fr.		fr.	fr.
576	35428	726674	58	4206	168	10736	214292	686	41958	853273

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement supérieur.

Comme nous l'avons fait connaître dans la première partie de cet Annuaire, il existe :

A Douai, une Faculté des lettres et une Faculté de droit ;

A Lille, une Faculté des sciences et une Faculté mixte de médecine et de pharmacie.

Ces écoles reçoivent de nombreuses inscriptions.

Enseignement secondaire.

L'état ci-après indique le nombre des élèves des lycées nationaux et des colléges communaux, au 4 octobre 1880, date de la rentrée des classes dans les établissements publics d'instruction secondaire.

VILLES où les établissements sont situés.		Pension-naires.	Demi-pension-naires.	Externes.	TOTAL.
LYCÉES..	Lille	254	183	428	865
	Douai	302	38	160	500
	Valenciennes	149	70	201	420
COLLÉGES	Dunkerque	83	17	150	250
	Bailleul	108	2	86	196
	Cassel	4	4	45	53
	Estaires	61	5	75	141
	Hazebrouck	12	1	124	137
	Armentières	33	13	143	189
	Tourcoing	139	30	251	420
	Cambrai	131	14	178	323
	Câteau (Le)	31	2	82	115
	Avesnes	80	12	82	175
	Maubeuge	54	16	60	130
	Le Quesnoy	89	»	49	138
	Landrecies	55	3	41	99
	Saint-Amand	17	»	85	102
	Condé	11	14	54	79
	Totaux	1613	424	2235	4332

Instruction primaire.

Extrait du rapport sur la situation du service, par M. Carré, inspecteur d'académie.

Ecoles. — A la fin de l'année scolaire 1878-1879, le département du Nord comptait 1,632 écoles, 1,312 publiques et 320 libres. Les 1,312 écoles publiques comprenaient : 609 écoles spéciales aux garçons, 563 spéciales aux filles et 150 mixtes, parmi lesquelles 139 étaient dirigées par des instituteurs, 11 seulement par des institutrices. Les 320 écoles libres comprenaient : 67 écoles spéciales aux garçons, 244 spéciales aux filles, dont 22 tenant lieu d'écoles publiques et 9 mixtes. 3 communes n'avaient pas d'école, 15 étaient légalement réunies à d'autres communes voisines pour l'entretien d'une école publique. 44 communes de plus de 500

âmes, contrairement aux prescriptions de la loi du 10 avril 1867, n'avaient pas encore d'école spéciale de filles ou d'école libre de filles tenant lieu d'école publique; par contre, 12 communes d'une population inférieure à 500 âmes avaient établi, sans y être contraintes par la loi, des écoles spéciales de filles.

Salles d'asile. — Aux 1,632 écoles publiques et libres que compte le département, il convient d'ajouter 315 salles d'asile, 186 publiques, 129 libres; 81 dirigées par des laïques, 234 par des congréganistes.

Population scolaire. — 224,207 enfants ont fréquenté l'école pendant l'année scolaire 1878-1879.

Ils se répartissent de la manière suivante: 16,676 âgés de moins de 6 ans, 188,770 âgés de 6 à 13 ans et 18,761 âgés de plus de 13 ans. 187,759 ont été reçus dans les écoles publiques, dont 101,748 garçons et 86,011 filles; 36,448 ont été reçus dans les écoles libres, dont 9,362 garçons et 27,086 filles; soit, dans les écoles publiques, plus de 91 p. °/₀ de la population des garçons, et plus de 76 °/₀ de la population des filles. 124,630 ont été instruits par des laïques, dont 83, 616 garçons et 41,014 filles; 99,577 ont été instruits par des congréganistes, dont 27,557 garçons et 72,020 filles; ce qui donne, dans les écoles laïques, une proportion de 75 p. °/₀ en ce qui concerne les garçons et de 36 p. °/₀ en ce qui concerne les filles. 128,137 gratuits et 59,622 payants ont été reçus dans les écoles publiques; 13,623 gratuits et 22,825 payants ont été reçus dans les écoles libres.

Les salles d'asile publiques et libres ont reçu ensemble 59,264 enfants des deux sexes, soit 5,931 de plus que l'année précédente. Ils se répartissent de la manière suivante: 28,106 garçons et 31,158 filles; 44,399 dans les asiles publics et 14,865 dans les asiles libres; 17,012 payants et 42,252 gratuits.

A la population des écoles et des salles d'asile, il faut ajouter encore celle de 309 cours d'apprentis, tenus à des heures déterminées pour des enfants occupés dans des usines ou manufactures; 217 de ces cours sont dirigés par des maîtres de l'enseignement public dûment autorisés, 58 par des instituteurs libres qui ont fait la déclaration légale. Ils ont reçu, les premiers 14,017 enfants (9,395 garçons et 4,622 filles); les seconds, 4,155 enfants (2,313 garçons et 1,842 filles). En général, ces cours donnent peu de résultats; au moins les enfants y apprennent-ils à lire, à écrire et à compter.

En résumé, si l'on fait la somme des enfants de tout âge qui re-

çoivent l'instruction dans le département du Nord, on arrive au chiffre de 301,643, soit 19.85 p. % de la population totale.

Cours d'adultes. — Pendant l'hiver 1879-80, il a été ouvert 528 cours d'adultes, dont 426 pour les hommes (421 publics, 5 libres), et 102 pour les femmes (101 publics, 1 libre). Les premiers ont réuni 14,585 garçons (14,366 dans les cours publics, 219 dans les cours libres); les seconds 3,010 jeunes filles (2,996 dans les cours publics, 14 dans les cours libres) : en somme, 17,595 auditeurs. Le nombre des cours avait été, pendant l'hiver précédent, de 520 et le chiffre des auditeurs de 17,338, soit : 8 cours et 257 auditeurs en plus en faveur de l'année courante.

Bibliothèques scolaires. — On comptait dans le département du Nord, au 31 décembre 1879, 520 bibliothèques scolaires, soit 41 de plus que l'année précédente à la même date. Ces bibliothèques renferment deux catégories de livres : ceux qui sont destinés à être prêtés aux familles et ceux qui sont destinés à être prêtés aux élèves, comme livres de classe. La première catégorie comprend 64,521 volumes et la seconde 32,113 ; ensemble 96,634, avec une augmentation de 17,110 sur l'année précédente, 5,814 pour la première catégorie et 11,296 pour la seconde.

Caisses d'épargne scolaires. — Au 31 décembre 1879, le département du Nord comptait 865 caisses d'épargne scolaires. Depuis leur fondation, ces caisses avaient reçu en dépôt 837,977 fr. 32 possédés par 36,648 enfants ; elles avaient encore à cette date 641,972 fr. 78 possédés par 33,048 enfants. 28,243 de ces enfants avaient un livret de la grande caisse d'épargne ; 4,805, dont les dépôts n'atteignaient pas un franc, en étaient encore dépourvus.

Personnel enseignant. — Pour diriger les 1,312 écoles publiques, le département du Nord comptait, à la fin de l'année scolaire, 748 instituteurs titulaires, 66 congréganistes et 682 laïques, et 564 institutrices titulaires, 285 laïques et 279 congréganistes. 1 instituteur et 1 institutrice laïques et 243 institutrices congréganistes exerçaient sans brevet. Le personnel comprenait en outre : 728 adjoints dont 487 laïques, parmi lesquels 58 non brevetés et 241 congréganistes, parmi lesquels 29 seulement possédaient le brevet, — ainsi que 726 adjointes, dont 191 laïques, parmi lesquelles 17 seulement non brevetées et 535 congréganistes, parmi lesquelles 36 seulement étaient pourvues du brevet. 116 instituteurs, 62 titulaires et 54 adjoints, et 148 institutrices, 77 titulaires et 71 adjointes, étaient pourvus de brevet complet ou de premier ordre. De leur côté, les salles d'asiles occupaient 315 directrices, dont 81 laïques

et 234 congréganistes. Elles étaient aidées par 246 sous-directrices. 72 directrices seulement et 39 sous-directrices possédaient le certificat d'aptitude à l'enseignement des salles d'asile. 9 directrices et 1 sous-directrice étaient pourvues du brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

Brevet de capacité. — Pendant les deux sessions de 1879, les commissions d'examen pour le brevet primaire siégeant l'une à Lille, au mois de mars, l'autre à Douai, au mois de juillet, ont examiné 327 aspirants au brevet obligatoire et 105 au brevet facultati., partiel ou complet; 140 ont obtenu le brevet obligatoire, 42 ont ajouté au brevet simple et au brevet facultatif qu'ils possédaient déjà la mention d'une ou de plusieurs matières facultatives; enfin 15 ont obtenu les trois premières séries qui constituent le brevet complet. 16 candidats, 3 pour l'allemand, 11 pour l'anglais, 1 pour l'allemand et l'anglais, 1 pour l'italien ont, en outre, obtenu la mention facultative des langues vivantes. 497 aspirantes se sont présentées au brevet de second ordre et 259 au brevet facultatif ou au brevet de premier ordre. 265 ont obtenu le brevet de deuxième ordre; 50 ont ajouté à leur brevet de deuxième ordre la mention d'une ou de plusieurs matières facultatives, 51 ont obtenu le brevet de premier ordre, qui est pour elles le brevet complet. 12 aspirantes, 3 pour l'allemand, 7 pour l'anglais, 2 pour l'allemand et l'anglais ont, en outre, obtenu la mention facultative des langues vivantes.

Il y a lieu de remarquer que si les aspirants ne prennent guère le brevet de capacité que pour devenir instituteurs, il n'en est pas de même des aspirantes. Bon nombre d'entre elles viennent demander à la Commission non un diplôme qui leur ouvre la carrière de l'enseignement, mais un titre honorable attestant les efforts qu'elles ont faits et le degré d'instruction qu'elles ont atteint.

L'école normale de Douai soutient toujours sa vieille réputation. Aux derniers examens, 38 élèves sur 39 (l'un était malade dans sa famille), déjà munis du brevet simple, se sont présentés à l'examen du brevet supérieur. 7 ont obtenu ce brevet complet; 10 l'ont obtenu moins une faculté ; 8 moins deux facultés ; 7 moins trois facultés ; les 6 autres ont ajouté à leur brevet simple la mention d'un plus ou moins grand nombre de matières facultatives. 8 sur 9 qui l'avaient demandée, ont obtenu la mention de la langue anglaise. 4 anciens élèves de l'école ont complété leur brevet.

Le cours normal confié aux dames de Flines a eu aussi ses succès : les 11 élèves qui en sortent cette année ont toutes le brevet

de second ordre : 6 d'entre elles ont obtenu le brevet de premier ordre.

Au cours pratique des salles d'asile, sur les 6 boursières du département, 4 ont été jugées dignes du certificat d'aptitude après 6 mois seulement d'études.

Certificats d'études. — Les examens qui viennent de s'achever ont montré que, cette année encore, l'institution du certificat d'études est en progrès. Le nombre des candidats ne cesse de s'accroître : 2,677 garçons se sont fait inscrire cette année ; le nombre des inscriptions n'était que de 2,619 l'an dernier ; 2,570 au lieu de 2,425 se sont présentés ; 1,621 au lieu de 1,285 ont été définitivement reçus. La progression a été plus considérable encore pour les filles, — le nombre des inscriptions s'est élevé de 1,595 à 1,712 ; celui des élèves présentées, de 1,501 à 1,638 ; celui des élèves définitivement reçues, de 1,056 à 1,145. La proportion des garçons reçus, relativement à ceux qui se sont présentés, a été de 63 p. °/₀ ; elle n'était l'an dernier que de 57 p. °/₀ ; celle des filles est restée sensiblement la même, — elle était de 70 p. °/₀ l'an dernier : elle a été cette année de 69,90 p. °/₀. Les instituteurs et les institutrices doivent aujourd'hui se rendre un compte exact des difficultés de ce petit examen : au lieu de compter sur des chances peu probables, ils feront mieux de ne présenter que des élèves sérieusement préparés ; ils éviteront ainsi des échecs toujours pénibles et pour eux et pour leurs élèves et même pour les familles.

En résumé, le service de l'instruction primaire a été l'objet d'importantes améliorations pendant l'année qui vient de s'écouler. 18 écoles nouvelles ont été ouvertes, comprenant 40 classes, — ainsi que 10 salles d'asile. 34 postes d'adjoints et 21 postes d'adjointes ont été créés dans des écoles déjà existantes et il a été dépensé plus de 5 millions pour construction ou amélioration de locaux scolaires. Le nombre des enfants qui fréquentent l'école s'est élevé de 217,956 à 224,207, soit une augmentation de 6,251 relativement à l'année précédente ; le nombre des certificats délivrés à ceux qui terminent leurs études s'est accru de 336 pour les garçons et de 89 pour les filles, ce qui témoigne d'une certaine amélioration dans les méthodes d'enseignement et de l'élévation progressive du niveau des études.

STATISTIQUE FINANCIÈRE.

Les revenus publics de l'État réalisés en 1876 dans le département se sont élevés à la somme de 146,218,270 fr. 34, suivant le détail ci-après :

Contributions directes	15,930,932	38(1)
Taxes assimilées aux contributions directes	1,288,854	34
Enregistrement, timbre et domaine	23,762,926	45
Produits des forêts	1,809,303	54
Douanes et sels	27,361,383	69
Contributions indirectes	50,457,008	83
Postes	4,218,183	83
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières	1,058,284	68
Produit de la télégraphie privée	622,340	99
Produits universitaires	185,105	»
Retenues et autres produits affectés aux pensions civiles	872,063	29
Produits divers	1,763,595	59
Ressources spéciales	16,888,347	73
Total	146,218,270	34

L'ensemble des départements a produit au Trésor, en 1876, un revenu total de 3,177,182,793f.48. Le département du Nord a fourni dans ce produit un contingent de 146,218,270f.34, équivalant à plus d'un vingtième des ressources totales de l'État.

Le département du Nord est celui, sauf le département de la Seine, qui fournit la plus importante recette au Trésor.

Mais si on met à part le département de la Seine, qui entre dans la masse du revenu pour une somme exceptionnelle de 785,581,075 fr. 23, on voit que le produit des autres départements est de 2,391,601,718 fr. 25 et que l'apport du Nord est de plus d'un *seizième* de ce total.

(1) Cette somme ne comprend que la partie des contributions directes qui appartient au Trésor. Le produit des centimes additionnels affectés aux dépenses du département et dont le montant est de 12,886,234 f. 13 est porté au compte des ressources spéciales. Le produit total des contributions directes dont le détail est donné ci-après s'élève ainsi à 28,817,166 fr. 51

Le développement des revenus du département, en ce qui concerne les contributions directes, s'établit comme suit :

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Les rôles de l'exercice se sont élevés en totalité à 28,817,166 fr. 51, savoir :

Contribution foncière	11,037,511 89
Personnelle et mobilière	3,776,916 47
Portes et fenêtres	3,583,000 62
Patentes	10,394,886 03
Taxes du premier avertissement aux contribuables	24,821 50
Total	28,817,166 51

Ces chiffres ne présentent que de faibles différences avec ceux de l'année 1875.

Le nombre des patentés a été en 1876 de 80,150. Ce nombre représente le 22ᵉ des patentés de tous les départements dont le chiffre s'est élevé, en cette même année, à 1,817,589.

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

Contribution foncière. — Fonds de secours et de non valeurs, 2 ; centimes départementaux, 49,5 ; centimes communaux, 66,1.

Total, 117,6.

Contribution personnelle et mobilière. — Centimes généraux, 17 ; fonds de secours et de non-valeurs, 3,6 ; centimes départementaux, 49,5 ; centimes communaux, 52,9 ;

Total, 123,0.

Portes et fenêtres. — Centimes généraux, 15,8 ; fonds de secours et de non-valeurs. 3 ; centimes départementaux, 24,7 ; centimes communaux, 49,7 ;

Total, 93,2.

Patentes. — Centimes généraux, 14,6 ; centimes généraux extraordinaires, 43 ; fonds de secours et de non-valeurs, 5 ; centimes déparmentaux, 25,2 ; centimes communaux, 42,6 ;

Total, 130,0.

CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1880.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement :

Arrondissements	CONTRIBUTIONS				TOTAL.
	foncière. (1)	personnelle et mobilière.	des portes et fenêtres.	des patentes.	
Dunkerque ..	497,118	154,440	147,159	324,606 00	1,420,323 00
Hazebrouck ..	441,803	98,579	105,563	110,601 37	756,546 37
Lille	1,763,106	870,651	1,110,032	2,459,455 40	6,203,244 40
Cambrai ...	604,046	176,476	158,769	352,064 99	1,291,355 99
Avesnes	741,128	208,248	172,278	470,175 96	1,591,829 96
Douai	504,767	148,429	137,710	245,226 77	1,036,132 77
Valenciennes	701,087	216,446	189,718	443,732 78	1,550 983 78
Totaux ..	5,253,055	1,870,269	2,021,229	4,405,863 27	13,550,416 27

PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 128. Elles sont divisées en cinq classes d'après leurs

(1) Y compris 67,409 fr. formant le principal afférent aux Bois de l'État qui, aux termes de la loi, contribuent aux impositions départementales et communales.

produits, savoir : 1re classe, de 8,001 francs et au-dessus ; 2e, de 5,001 à 8,000 ; 3e, de 3,601 à 5,000 ; 4e, de 2,401 à 3,600 ; 5e, de 2,400 et au-dessous.

Voici le tableau de ce classement pour l'année 1879 :

Nos d'ordre	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondissements.	Nos d'ordre	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondissements.
			39	Lannoy	L
	1re Classe.		40	Landas	D
			41	Hazebrouck	H
			42	Famars	V
1	Lille (4e division)	L	43	Quesnoy-sur-Deûle	L
2	Lille (extra-muros)	L	44	Gouzeaucourt	C
3	Tourcoing	L	45	Haussy	C
4	Halluin	L	46	Orchies	D
5	Roubaix-Est	L			
6	Roubaix-Ouest	L		*2e Classe.*	
7	Lille (1re division)	L			
8	Valenciennes	V	47	Somain	D
9	Haubourdin	L	48	Onnaing	V
10	Fourmies	A	49	Cysoing	L
11	Maubeuge	A	50	Ligny	C
12	Armentières	L	51	Méteren	H
13	Anzin	V	52	Templeuve	L
14	Lille (2e division)	L	53	Cuincy	D
15	Lille (3e division)	L	54	Annœullin	L
16	Denain	V	55	Câtillon	C
17	Croix	L	56	Fournes	L
18	Douai	D	57	Raches	D
19	Dunkerque	Dk	58	Iwuy	C
20	Cambrai	C	59	Inchy	C
21	Saint-André	L	60	Seclin	L
22	Raismes	V	61	Bouchain	V
23	Clary	C	62	Villers-Pol	A
24	Douchy	V	63	Bourbourg	Dk
25	Aniches	D	64	Steenwerck	H
26	Teteghem	Dk	65	Sains	A
27	Solesmes	C	66	Bavai	A
28	Avesnes-lez-Aubert	C	67	Englefontaine	A
29	Le Câteau	C	68	Sin le-Noble	D
30	Marcq-en-Barœul	L	69	Avesnes	A
31	Condé	V	70	Houplines	L
32	Mons-en-Pévèle	L	71	Ebblinghem	H
33	Wormhoudt	Dk	72	Le Quesnoy	A
34	Landrecies	A	73	Comines	L
35	Rouvignies	V	74	Annappes	L
36	Masnières	C	75	Lecelles	V
37	Marly	C	76	Arleux	D
38	Pont-à-Marcq	L	77	Fresnes	V

Nos d'ordre	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondissements.	Nos d'ordre	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondissements.
78	Berlaimont	A			
79	Saint-Amand	V		*3e Classe.*	
80	Beauvois	C			
81	Eecke	H			
82	Solre-le-Château	A	108	La Longueville	A
83	Santes	L	109	Mœuvres	C
84	La Bassée	L	110	Villers-sire-Nicole	A
85	Neuville-Saint-Remy	C	111	Cartignies	A
86	Gommegnies	A	112	Bergues	Dk
87	Walincourt	C	113	Estourmel	C
88	Bugnicourt	D	114	Cauroir	C
89	Maroilles	A	115	Marchiennes	D
90	Baisieux	L	116	Pitgam	Dk
91	Morbecque	H	117	Ennetières	L
92	Rexpoëde	Dk	118	Etrœungt	A
93	Hondschoote	Dk	119	Beaufort	A
94	Arnèke	H	120	Quaedypre	Dk
95	Jeumont	A	121	Looberghe	Dk
96	Abancourt	C	122	Pecquencourt	D
97	Cassel	H	123	Pont-sur-Sambre	A
98	Trélon	A	124	Cousolre	A
99	Steenvoorde	H			
100	Vendegies	C			
101	Merville	H		*4e Classe.*	
102	Bollezeele	Dk			
103	Petite-Synthe	Dk			
104	Gravelines	Dk	125	St-Waast	A
105	Bailleul	H	126	Watten	Dk
106	Wattignies	L	127	Eppe-Sauvage	A
107	Estaires	H	128	Dourlers	A

AGRICULTURE.

RÉCOLTES.

L'économie rurale est portée à un très haut degré dans le département du Nord. Il fournit à la culture une étendue de 475,000 hectares, dont 360,000 en terres labourables, sur une superficie totale de 567,864 hectares.

Les récoltes en grains et farineux ont donné en 1879 les produits indiqués ci-après :

NATURE des grains récoltés.	Nombre d'hectares ensemencés.	Quantité moyenne de semence par hectare.	Nombre de fois que la semence se multiplie, année commune.	Nombre de fois que la semence s'est multipliée en 1878.	Produit par hectare en 1878.	Produit total de chaque espèce de grains en 1878.	Poids moyen d'un hectolitre de chaque espèce de grains de la récolte de 1878.
		Hect.			Hect.	Hect.	Kilog.
Froment	136716	1,82	12,60	9,98	18,16	2482761	73
Méteil	1220	1,91	11,35	9,97	11,96	23069	69
Seigle	11383	2,87	11,76	9,17	23,52	210809	70
Orge	10281	1,97	18,29	16,22	34,97	328485	59
Epeautre	1081	1,22	14,40	12,25	31,72	34289	48
Avoine	54270	2,87	17,26	17,42	48,45	2019704	43
Menus grains	9449	2,82	9,30	6,65	15,48	145610	75
Légumes secs	9290	2,34	10,10	7,05	16,50	385106	»
Totaux	233690					5,629,826	

Les semailles d'automne ont été contrariées par des pluies abondantes qui ont persisté pendant le printemps et une partie de l'été. Des orages ont en outre considérablement nui à la maturation des grains ; aussi la moisson a été tardive et n'a donné qne des produits très-inférieurs en quantité et qualité à ceux des années précédentes.

Voici maintenant le tableau approximatif des consommations annuelles de grains dans le département :

NATURE des GRAINS.	QUANTITÉ APPROXIMATIVE d'hectolitres de grains annuellement nécessaire				TOTAL des besoins annuels.
	pour la nourriture des habitants.	pour la nourriture des animaux domestiques.	pour les semences.	pour les distilleries brasseries et autres usages.	
Froment	3.631.808	7.285	256.053	6.670	3.901.816
Méteil.............	151.958	1.012	2.206	»	155.176
Seigle	151.958	141.966	25.385	111.657	430.966
Orge	»	30.630	22.173	1.446.200	1.469.003
Epeautre..........	»	4.026	5.680	»	9.706
Avoine............	»	2.598.870	148.929	12.204	2.760.003
Maïs	»	»	»	»	»
Millet.............	»	»	»	»	»
Autres menus grains	182.350	153.414	24.374	»	360.138
Légumes secs......	151.958	48.595	23.524	»	224.077
Totaux......	4.270.032	2.985.798	508.324	1.546.731	9.310.885

D'après ces tableaux, les grains récoltés en 1879 ont donné un nombre d'hectolitres de 5,629,826

Les besoins de la consommation étant de . . . 9,310,885

Il en résulte une insuffisance de. 3,681,059

Égale à plus de 65 p. % des produits.

POMMES DE TERRE.

Il a été ensemencé en pommes de terre, pendant l'année 1879, un nombre de 23,464 hectares qui ont produit, chacun, en moyenne, 45 hectolitres 60 l., ce qui fait pour la totalité . . 1,069,958

La consommation de ce tubercule dans le département est évaluée de la manière suivante :

Pour la nourriture des habitants. .	2,294,574	3,201,968
Pour celle des animaux domestiques	539,601	
Pour les semences.	366,893	
Pour les distilleries, etc.	900	

Les produits de 1879 présentent conséquemment un déficit de 2,132,010

AUTRES CULTURES.

NATURE DES RÉCOLTES.	NOMBRE d'hectares ensemencés ou plantés.	PRODUIT MOYEN PAR HECTARE.	PRODUIT TOTAL.
		q. k.	q k.
Betteraves..................	39.832	302.02	12.030.060.64
Houblon	874	7	6.097 49
Colza et graines oléagineuses..	6.454	12.41	76.377.35
Chanvre (matiére textile).....	287	3.80	1.090.60
Lin (matière textile).;.......	8.018	5.71	45.784.20
Garance..................	»	»	»
Tabac	518	18.94	9.817.47
Foin..................	51.292	49.68	2.189.842.56
Trèfle..................	21.369	42.91	916.977.95
Luzerne..................	9.177	48.49	442.258.90
Sainfoin..................	1.711	45.17	77.291.99
	139.229		

FOIRES ET FRANCS MARCHÉS.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues, le lundi après le dimanche des Rameaux, trois jours; le lundi après le dimanche de Quasimodo, trois jours; le lundi après le dimanche de la Trinité, trois jours; le lundi après la Saint-Luc, ou le même jour, si c'est un lundi, trois jours. — *Bourbourg*, le 25 juin, le lundi après le troisième dimanche de septembre, le mardi avant le dimanche gras; le mardi avant la fête de l'Ascension; franc marché le premier mardi de chaque mois. — *Dunkerque*, le 1er janvier, quinze jours; le dimanche le plus près du 24 juin, dix jours. — *Esquelbecq*, le dernier mercredi des mois d'avril et de juillet, un jour. — *Gravelines*, le 15 août, neuf jours. — *Herzeele*, le 15 août, un jour. — *Hondschoote*, le vendredi après la Pentecôte, un jour; le premier vendredi de chacun des mois d'avril, mai, octobre et novembre, pour les bestiaux, un jour; le deuxième dimanche de juillet, cinq jours. — *Warhem*, le dernier dimanche de juin et les quatre jours suivants. — *Wormhoudt*, le mercredi avant la Pentecôte, un jour; le mercredi après la Saint-Jean-Baptiste, un jour; le mercredi après le 8 septembre, un jour; les 15 mars, 15 avril, 15 octobre et 15 décembre, pour les chevaux, vaches, etc.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul, le dernier mardi d'avril et le deuxième mardi de septembre. — *Caestre*, le dernier mercredi d'avril, le premier vendredi qui suit le 1er décembre, un jour. — *Cassel*, les 1er, 3e, 5e, 7e, 9e et 14e jeudis de l'année, un jour; le Jeudi-Saint, un jour; le jeudi après la Trinité, huit jours; le premier jeudi d'août, un jour; le dernier jeudi d'octobre, un jour; le dernier jeudi de novembre, un jour. — *Estaires*, le quatrième jeudi de juillet, deux jours; le premier jeudi d'octobre, deux jours; le 20 juin et le 15 décembre pour les chevaux. — *La Gorgue*, le premier mardi de mai, deux jours; le premier mercredi d'octobre, deux jours. — *Hazebrouck*, le premier lundi de février, un jour; le lundi de la mi-carême, un jour; le troisième lundi d'avril, un jour; le premier lundi de mai, un jour; le lundi après

le 12 juin, un jour; le premier lundi d'août, un jour; le premier dimanche après l'Assomption, neuf jours; le premier lundi d'octobre, un jour; le lundi de la Toussaint, un jour; le premier lundi qui suit le premier mercredi de chaque mois, un jour pour les bestiaux. —*Merville*, le deuxième mercredi de septembre, un jour; franc marché le deuxième mercredi de chaque mois; une foire aux chevaux le 24 décembre de chaque année. —*Morbecque*, le mardi qui suit le premier lundi de mai, un jour; le mardi qui suit le premier lundi d'août, un jour; le troisième dimanche de septembre, un jour; le 21 novembre, un jour. — *Renescure*, marché aux bestiaux le mercredi des cendres et le 19 juillet. — *Steenvoorde*, le premier samedi de mai, un jour; le premier samedi d'octobre, un jour; le deuxième samedi de novembre, un jour. — *Steenwerck*, le troisième vendredi d'avril, un jour; le 24 juin, quatre jours; le 1er juillet, un jour; le 20 novembre; un jour. — *Vieux-Berquin*, troisième samedi d'avril, troisième samedi de novembre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Armentières, le deuxième lundi d'avril, un jour; le deuxième lundi de juillet, un jour; le deuxième lundi de septembre, un jour; le premier lundi de novembre, un jour; franc marché le premier lundi de chaque mois; le premier dimanche de mai, dix jours. — *La Bassée*, le 19 janvier, deux jours; le 19 avril, deux jours; le 19 juillet, deux jours; le 19 octobre, deux jours; franc marché, le deuxième lundi de chaque mois. —*Comines*, le premier jour de marché après la Saint-Denis, un jour. — *Cysoing*, le mardi après l'Ascension, neuf jours; franc marché les 1er et 3e mardis de chaque mois, un jour. — *Haubourdin*, le 21 janvier, un jour; le 21 avril, un jour; le 21 juillet, un jour; le 21 octobre, un jour. — *Lannoy*, le deuxième dimanche d'octobre, quatre jours. —*Lille*, le 26 août, quinze jours. — *Mons-en-Pévèle*, le 3e jeudi de chaque mois pour les bestiaux.—*Roubaix*, le lendemain du dimanche de Quasimodo jusqu'au samedi inclusivement; le mardi après le premier dimanche de septembre, deux jours; franc marché le samedi, de quinze jours en quinze jours. — *Seclin*, le troisième lundi de mai, un jour; le troisième lundi de novembre, un jour; franc marché le troisième lundi de chaque mois, un jour. —*Templeuve*, le troisième mardi des mois de janvier, mai, juillet, septembre et novembre. — *Tourcoing*, le dimanche qui suit le 25 juillet, ou le même jour, s'il tombe un dimanche, dix jours; franc marché le premier lundi des mois de mars, juin, septembre et décembre, un jour. — *Wavrin*, marché aux bestiaux le troisième

samedi de chaque mois. — Lille *(Wazemmes)*, le deuxième lundi des mois de mars, avril, septembre, octobre et décembre.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Avesnes-lez-Aubert, le premier lundi d'octobre, un jour pour les bestiaux. — *Cambrai*, le 28 octobre, neuf jours; franc marché le 24 de chaque mois, un jour. — *Le Câteau*, le 22 septembre, neuf jours; franc marché le 22 de chaque mois; un jour. — *Câtillon*, franc marché le 10 de chaque mois. — *Caudry*, le 26 de chacun des mois de janvier, avril, juillet et octobre, pour les bestiaux. — *Clary*, le 6. de chacun des mois de janvier, juillet et septembre. — *Crèvecœur*, le 25 juin, un jour. — *Gouzeaucourt*, le 8 de chaque mois, un jour. — *Honnecourt*, le 22 mars, un jour; le 22 juillet, un jour. — *Iwuy*, le premier jeudi de chaque mois: marché aux bestiaux. — *Maretz*, le premier de chacun des mois de mars, juin, septembre et décembre, un jour. — *Solesmes*, franc marché le premier mercredi de chaque mois.— *Walincourt*, le 12 avril, un jour; le 23 octobre, un jour.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Anor, le premier lundi des mois de mars, d'avril, de septembre et d'octobre, un jour, le premier lundi des mois de janvier, février, mars, juin, juillet, août, novembre et décembre, un jour. — *Avesnes*, le mercredi après le dimanche de Quasimodo, un jour; le premier dimanche d'août, neuf jours; le 1er septembre, un jour, franc marché et foire aux bestiaux le 8 de chaque mois. — *Bavai*, le 15 août, quatre jours; franc marché le 9 de chaque mois, un jour; le 17 de chaque mois pour les chevaux. — *Berlaimont*, le 17 de chaque mois, un jour.— *Cartignies*, foire le 1er oc- mercredi du mois de mars, avril, octobre, : ovembre.— *Cousolre*, le 18 de chaque mois, un jour. — *Etrœungt*, franc marché le dernier lundi de chaque mois, un jour. — *Felleries*, le premier mercredi de chaque mois. — *Fourmies*, le premier lundi de chaque mois, un jour. — *Gommegnies*, le 15 de chaque mois de mars, septembre et octobre. — *Hautmont*, le 1er mardi de chaque mois un jour, foire aux bestiaux. — *Landrecies*, le quatrième jeudi de carême, un jour; le jour de Saint-Luc (18 octobre), un jour; le troisième mardi de chaque mois, un jour. — *Maroilles*, franc marché le premier lundi de chaque mois, un jour. — *Maubeuge*, le 28 de chaque mois, un jour; le 19 mars, un jour. — *Prisches*, le 3 février, un jour; le 12 mai, un jour, le deuxième lundi de septembre, un jour; le 26 novembre, un jour — *Le Quesnoy*, le 25 octobre, huit jours; franc marché les 12 et 29 de chaque mois,

un jour. — *Sains*, le 7 de chaque mois. — *Solre-le-Château*, le 1er mars, un jour; le 1er octobre, un jour; le premier mardi de chaque mois, un jour. — *Trélon*, le dernier lundi de chaque mois, un jour. — *Wignehies*, le dernier mardi de chaque mois.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai, le 1er juin, cinq jours; le 1er octobre, quinze jours; franc marché le premier mercredi de chaque mois, un jour. — *Marchiennes*, le dernier samedi des mois de janvier, avril, juillet et octobre, un jour. — *Orchies*, le lendemain de la Trinité, un jour; le dimanche après la Nativité, un jour; le lundi qui précède le dernier mercredi de janvier, un jour; le premier lundi de chaque mois, un jour.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Saint-Amand, le lundi de la Pentecôte, dix jours. — *Bouchain*, franc marché le premier vendredi de chaque mois, un jour. — *Condé*, le 1er octobre, neuf jours. — *Fresnes*, le quatrième lundi de chaque mois. — *Hasnon*, le premier jeudi de chaque mois. — *Valenciennes*, le 15 septembre, dix jours; franc marché les 10, 20 et 30 de chaque mois pour les chevaux, et les lundis pour les bestiaux.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Armbouts-Cappel, dimanche et jours de fête. — *Bergues*, lundi et vendredi; le lundi pour les grains. — *Bollezeele*, mercredi. — *Bourbourg*, tous les mardis pour les grains, graines, comestibles et menues denrées; — les 1er et 2e mardis de chaque mois pour chevaux et bestiaux; — tous les mardis des mois de mars, avril et mai pour les bestiaux. — *Brouckerque*, dimanche. — *Capellebrouck*, dimanche. — *Dunkerque*, mercredi et samedi; samedi pour les grains. — *Esquelbecq*, dimanche, mercredi et samedi. — *Ghyvelde*, jeudi. — *Gravelines*, mercredi et vendredi. — *Herzeele*, dimanche. — *Hondschoote*, mardi et vendredi. — *Les Moeres*, dimanche et mercredi. — *Looberghe*, jeudi. — *Loon*, jeudi. — *Pitgam*, dimanche. — *Rexpoede*, jeudi et dimanche. — *Volkerinckhove*, jeudi. — *Warhem*, dimanche. — *Wormhoudt*, mercredi.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul, mardi pour les grains. — *Caestre*, dimanche pour les légumes. — *Cassel*, jeudi pour les grains. — *Estaires*, mercredi et jeudi ; jeudi pour les grains. — *Hazebrouck*, lundi et vendredi ; lundi pour les grains. — *Houtkerque*, mercredi. — *Merville*, tous les jours ; mercredi pour les grains. — *Rubrouck*, le vendredi pour le beurre et les œufs. — *Steenvoorde*, samedi pour les grains. — *Steenwerck*, vendredi pour les menues denrées et grains. — *Vieux-Berquin*, samedi pour les légumes, fruits et menues denrées.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Annœullin, mardi pour les fruits, légumes, comestibles, graines et céréales. — *Armentières*, dimanche, lundi, vendredi ; lundi pour les grains. — *La Bassée*, mardi, jeudi et samedi ; jeudi pour les grains. — *Comines*, lundi et jeudi. — *Cysoing*, mardi pour les comestibles et graines. — *Fournes*, vendredi. — *Halluin*, samedi. — *Haubourdin*, mardi et samedi. — *Lannoy*, mardi, jeudi et samedi ; jeudi pour les grains. — *Lille*, tous les jours ; mercredi pour les grains. — *Linselles*, vendredi. — *Loos*, jeudi. — *Mons-en-Pévèle*, jeudi. — *Pont-à-Marcq*, vendredi. — *Quesnoy-sur-Deûle*, jeudi. — *Roubaix*, mardi, jeudi, samedi et dimanche ; mardi après midi pour les bestiaux. — *Seclin*, lundi. — *Templeuve*, le samedi pour les porcs, veaux, œufs, volailles, etc. — *Tourcoing*, lundi, jeudi et dimanche ; jeudi pour les grains ; le mardi de chaque semaine pour la vente des bestiaux. — *Wattrelos*, dimanche. — Lille (*Wazemmes*), mardi et vendredi. — *Willems*, vendredi.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Busigny, samedi. — *Cambrai*, tous les jours, mercredi et samedi pour les grains. — *Catillon*, mercredi. — *Clary*, samedi. — *Elincourt*, jeudi. — *Le Câteau*, mardi, jeudi et samedi ; les mêmes jours pour les grains. — *Maretz*, vendredi pour les légumes, beurre, fromage, œufs et autres comestibles. — *Masnières*, vendredi. — *Quiévy*, mercredi. — *Solesmes*, samedi. — *Walincourt*, vendredi.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes, lundi, mercredi et vendredi. — *Bavai*, mardi

vendredi.— *Berlaimont*, mardi et samedi.— *Cartignies*, mercredi. — *Etrœungt*, jeudi. — *Fourmies*, mercredi et samedi. — *Jeumont*, jeudi. — *Glageon*, jeudi. — *Gommegnies*, jeudi. — *Hautmont*, mardi et vendredi. — *Landrecies*, lundi, jeudi et samedi; lundi et jeudi pour les grains. — *Maroilles*, mardi et vendredi. — *Maubeuge*, tous les jours; samedi pour les grains. — *Le Quesnoy*, mardi et vendredi. — *Prisches*, lundi. — *Sains*, jeudi pour les légumes et comestibles. — *Sars-Poteries*, jeudi et lundi. — *Solre-le-Château*, mardi et vendredi. — *Trélon*, lundi. — *Wignehies*, mardi.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Aniche, mardi et vendredi. — *Arleux*, lundi. — *Auberchicourt*, mardi. — *Douai*, tous les jours; mardi, jeudi et samedi pour les grains, mercredi pour les bestiaux. — *Fenain*, mardi. — *Flers*, vendredi. — *Marchiennes*, mercredi pour les fruits et samedi pour grains et autres produits.— *Orchies*, lundi et vendredi; lundi pour les grains. — *Sin-le-Noble*, mardi et vendredi pour les légumes.— *Somain*, jeudi, lundi pour les légumes, le beurre, les fruits et autres comestibles.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Abscon, mercredi pour les légumes et comestibles.—*St-Amand*, tous les vendredis pour les bestiaux, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les menues denrées. — *Bouchain*, mardi et vendredi; vendredi pour les grains. — *Curgies*, mardi de chaque semaine pour les bestiaux et jeudi pour les denrées. — *Condé*, mercredi et samedi. — *Denain*, mardi, jeudi et samedi. — *Escaudain*, vendredi pour les légumes, fruits et comestibles. — *Fresnes*, marché aux bestiaux tous les lundis, excepté le premier lundi d'août, le troisième lundi de septembre et les lundis qui ont pour date 10, 20 ou 30 du mois. — *Hasnon*, tous les jeudis. — *Lourches*, mercredi et vendredi. — *Marquette*, jeudi. — *Raismes*, jeudi pour les fruits, légumes, comestibles et menues denrées.— *Trith-St-Léger*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, volailles, etc. — *Valenciennes*, mercredi et samedi pour les grains et fourrages; lundi pour les chevaux et bestiaux.

Les marchés du département qui sont les mieux approvisionnés en grains sont ceux de Bergues, Lille, Douai, Cambrai et Valenciennes.

Troisième partie.

TABLEAU NOMINATIF
DES
PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES
DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Depuis 1801

ANNÉES	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS,	SECRÉTAIRES.
		MM.		MM.
1801	Elections.	De Warenghien.......	....	Emmery.
1802	Elections.	De Warenghien.......	....	Emmery.
1803	Elections.	De Warenghien.......	....	Farez.
1804	Elections.	De Warenghien.......	....	Farez.
1805	Elections	De Warenghien.......	....	Farez.
1806	Elections.	De Warenghien.......	....	Michel.
1807	Elections.	De Warenghien.......	....	Michel.
1808	Elections.	De Warenghien.......	....	Michel.
1809	Elections.	De Warenghien.......	....	Michel.
1810	Elections.	Gossuin..............	....	Michel.
1811	Elections.	Gossuin..............	....	Dhaubersart.
1812	Elections.	Gossuin..............	....	Dhaubersart.
1813	Elections.	Gossuin..............	....	Dhaubersart.
1814	Elections.	Gossuin..............	....	Marquis de La Coste.
1815	Elections.	Gossuin..............	....	Marquis de La Coste.
1816	Elections.	Gossuin..............	....	Marquis de La Coste.
1817	Elections.	Potteau d'Hancarderie.	....	Marquis de La Coste.
818	Elections.	Potteau d'Hancarderie.	....	Marquis de La Coste.
819	Elections.	Gossuin..............	....	Marquis de La Coste.
820	Elections.	Potteau d'Hancarderie.	....	Marquis de La Coste.
821	Elections.	Potteau d'Hancarderie.	....	Marquis de La Coste.
822	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Marquis de La Coste.
823	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Marquis de La Coste.
824	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Marquis de La Coste.
825	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Marquis de La Coste.
826	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Marquis de La Coste.
827	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Fiezau de La Martel.
828	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Fizeau de La Martel.
829	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Béthune-Houriez.
830	....	....	....	....
831	Elections.	Barrois-Virnot	....	Farez.
832	Elections.	Farez	....	Lorrain, fils.
833	Elections.	De Brigode..........	....	Lorrain, fils.
834	Elections.	Ferrier..............	....	Lorrain, fils.
835	Elections.	Ferrier..............	....	Lorrain, fils.

ANNÉES	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRESIDENTS.	SECRÉTAIRES.
		MM.	MM.	MM.
1836	Elections.	Ferrier		Leroy de Béthune.
1837	Elections.	Ferrier		Leroy de Béthune.
1838	Elections.	Ferrier		Marchant.
1839	Elections.	Comte de Montozon		Marchant.
1840	Elections.	Ferrier		Marchant.
1841	Elections.	Ferrier		Marchant.
1842	Elections.	Ferrier		Marchant.
1843	Elections.	Ferrier		Marchant.
1844	Elections.	Ferrier		Marchant.
1845	Elections.	Ferrier		Marchant.
1846	Elections.	Delespaul		Marchant.
1847	Elections.	Delespaul		Marchant.
1848 1re Sess.	Elections.	Marchant.		Lestiboudois.
1848 2e Sess	Elections.	Marchant.		Lestiboudois.
1849	Elections.	Marchant.		Lestiboudois.
1850	Elections.	Danel		De Clebsattel.
1851	Elections.	Danel		De Clebsattel.
1852	Décret...	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1853	Décret...	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1854	Décret..	Marchant	Danel	De Clebsattel
1855	Décret...	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1856	Décret...	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1857	Décret...	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1858	Décret...	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1859	Décret...	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1860	Décret...	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1861	Décret...	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1862	Décret...	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1863	Décret...	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1864	Décret...	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1865	Décret...	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1866	Décret...	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1867	Décret...	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1868	Décret...	Comte Mimerel	Danel et Seydoux	De Clebsattel et Mailliet.
1869	Décret...	Comte Mimerel	Danel et Seydoux	De Clebsattel et Mailliet.
1870	Elections.	Danel		Mailliet.
1871	Elections.	Danel	Plichon et J. Brame	Mailliet et Saint-Léger.
1872	Elections.	Danel	Plichon et J. Brame	Mailliet et Desrousseaux.
1873	Elections.	Danel	Plichon et J. Brame	Mailliet et Desrousseaux.
1874	Elections.	Plichon	J. Brame et Mailliet	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1875	Elections.	Plichon	J. Brame et Mailliet	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1876	Elections.	Plichon	J. Brame et Mailliet	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1877	Elections.	Plichon	J. Brame et Mailliet	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1878	Elections.	Plichon	Mailliet et L. Legrand (de Lecelles).	Roussel-Defontaine et Van der Straeten.
1879	Elections.	Plichon	Mailliet et L. Legrand (de Lecelles).	Roussel-Defontaine et Van der Straeten.
1880	Élections.	Testelin	Seydoux et L. Legrand (de Valenciennes).	Van der Straeten et Duponchel.

NÉCROLOGIE.

M. LOTTHÉ,

Membre du Conseil général.

Le 29 avril 1880, le département a perdu un administrateur qui avait rendu des services à la ville de Bailleul dont il avait été maire pendant 19 ans et au Conseil général du Nord où il avait siégé durant 11 ans. Président de la Chambre des notaires de l'arrondissement d'Hazebrouck, président de la Société d'Agriculture de Bailleul, membre du Conseil général du Nord et du Conseil municipal de Bailleul, marguiller de la paroisse Saint-Vaast, Charles-Léon-Aimé Lotthé se faisait remarquer, dans toutes les délibérations auxquelles il assistait, par le caractère sérieux et pratique de ses observations. Agé seulement de 53 ans, il a succombé à une maladie dont il souffrait depuis quelque temps déjà et qui l'avait décidé peu de temps auparavant à donner sa démission de maire.

Toute la population de Bailleul et des environs s'était rendue à la maison mortuaire, le jour des obsèques. Les coins du poële étaient tenus par M. Massiet du Biest, sénateur et conseiller général, M. Mahieu, conseiller général et maire d'Armentières, M. Hié, maire de Bailleul, M. Pierre Behaghel, conseiller municipal et président du Conseil de fabrique de la paroisse Saint-Vaast, M. Benoît Van Merris, marguiller de la même paroisse, M. Bogaert, président de la Chambre des notaires de l'arrondissement d'Hazebrouck, et M. de Coussemaker, adjoint au maire de Bailleul et vice-président de la Société d'Agriculture.

Au cimetière, M. Bogaert, au nom des notaires de l'arrondissement, a exprimé des regrets et a fait connaître avec quel jugement sûr et quelle sérieuse aptitude pour le travail, M. Lotthé a rempli, pendant 28 ans, les fonctions de notaire.

M. Pierre Behaghel, après avoir rappelé que M. Lotthé avait fait ses études au collège de Bailleul et qu'il avait accepté, dans une pensée de dévouement à sa ville natale, les fonctions de maire, a rappelé les travaux utiles qui se sont accomplis sous l'administration de M. Lotthé.

« D'abord, la reconstruction de l'hôpital de la Providence, où » les pauvres malades sont si heureux de trouver des secours et » des consolations suivant leurs besoins; puis l'agrandissement de » l'hospice des vieillards et la construction d'une aile spéciale pour » les orphelines. Il fit rebâtir aussi les écoles de la Crèche, d'Outtersteene et du Steenje, qui sont établies maintenant dans les » meilleures conditions. On lui doit encore la création et le développement de la plupart des chemins vicinaux qui sillonnent le » territoire de la commune, ainsi que la reconstruction du collège » communal qu'un terrible incendie avait complètement détruit. Il » donna aussi son concours le plus zélé pour l'établissement d'un » orphelinat de jeunes garçons, bien nécessaire dans une cité » aussi populeuse que Bailleul. Ajoutez encore l'installation du » musée Depuydt et des écoles académiques fondés si généreusement » par cet honorable citoyen, et cela suffira amplement à ne jamais » laisser oublier l'administration de M. Lotthé....

» Pendant les dix-neuf ans qu'il a été à la tête de la ville de » Bailleul, M. Lotthé, par les qualités de l'esprit et du cœur, fut » en tous points digne du poste qu'il occupait. Jamais sa vigilance » et son dévouement ne se trouvèrent en défaut; il eut de belles » et solides amitiés et de dignes collaborateurs, qui l'ont toujours » soutenu et aidé dans l'accomplissement de tant de charges » diverses et de devoirs si nombreux. Aussi, sa mémoire sera-t-elle honorée; et, je ne saurais en douter, la gratitude de la cité » bailleuloise sera à la hauteur des bienfaits qu'elle a reçus.

» Comme maire d'abord, puis comme marguiller de l'église » Saint-Vaast, M. Lotthé s'intéressa particulièrement à ce temple » qui était sa paroisse et son église de prédilection, et il contribua » beaucoup à son ornementation et aux embellissements qui y ont » été effectués.

» Enfin, comme président de la Société d'Agriculture, il aida » puissamment à l'extension de cette institution si utile à une » contrée éminemment agricole. »

M. Charles-Marie-Léon DE BEFFROY DE LA GRÈVE,

Conseiller de Préfecture,

Les obsèques de M. de Beffroy ont eu lieu le vendredi 21 mai 1880, à 10 heures, dans l'église St-Étienne, à Lille. Bien avant l'heure de la cérémonie, une foule nombreuse et sympathique se tenait aux abords de la maison mortuaire dont le vestibule, transformé en chapelle ardente, abritait les parents, les fonctionnaires et les amis réunis pour rendre les derniers devoirs à cet homme de bien.

Les coins du poële ont été tenus par M. le Préfet du Nord, M. le Vice-Président du Conseil de Préfecture, M. Amédée de Margerie et de M. de Germiny, amis du défunt. Après l'office, le cortège s'est dirigé vers le cimetière du sud, où devait se faire l'inhumation. Au bord de la fosse et les prières de l'Église terminées, M. le Préfet, d'une voix émue, a prononcé les paroles suivantes qui peignent d'une manière parfaite le caractère sûr et droit du fonctionnaire, non moins que les éminentes qualités du chrétien :

Messieurs,

C'est la seconde fois depuis moins de deux ans que nous avons la douleur d'accompagner jusqu'ici les restes de l'un des membres du Conseil de Préfecture.

Il y a quelques mois, nous assistions aux obsèques du regretté M. Malpel ; aujourd'hui, c'est M. de Beffroy de la Grève qui est enlevé à l'administration, à l'amitié de ses collègues, aux sympathies de tous ceux qui l'ont connu, à la tendresse d'une noble et courageuse femme qui reste seule en proie à une douleur devant laquelle nous nous inclinons avec respect.

Je perds un collaboroteur laborieux et dévoué dont l'expérience, l'esprit juste et droit, la connaissance des affaires m'étaient d'un précieux secours, et je sens plus vivement que personne le vide laissé au milieu de nous par la disparition de cet excellent fonctionnaire.

Entré dans l'administration en 1850, M. de Beffroy avait débuté par être secrétaire de la Sous-Préfecture de Bressuire, puis de la Sous-Préfecture d'Estampes. Devenu chef de cabinet du Préfet des Vosges et signalé à l'attention de ses chefs par les sérieuses qua-

lités de son esprit, il n'avait pas tardé à entrer dans les Conseils de Préfecture.

Nommé en 1860 dans les Vosges, il se fit apprécier dans ce département par tous les Préfets auprès desquels il travailla et par tous ceux qui purent l'approcher; on garde encore à Épinal le souvenir de son passage.

Elevé de classe en 1865 par sa nomination dans le département de Seine-et-Marne, il fut bientôt après appelé à siéger dans le Conseil de Préfecture du Nord, le plus important de France par le nombre et la gravité des affaires qu'il a à traiter.

M. de Beffroy continua les laborieuses traditions de ce grand tribunal administratif.

Il ne ménageait ni son temps ni sa peine; il était toujours prêt pour le travail et pour l'étude; il se chargeait avec un joyeux empressement des missions les plus délicates et des travaux les plus pénibles, satisfait d'avoir accompli son devoir et ne recherchant jamais ni le bruit ni la louange.

Sa seule ambition était de bien servir l'Etat et d'épargner à ses collègues la peine ou l'ennui.

Au milieu des souffrances et des tristesses de ses derniers jours, alors qu'une maladie inexorable le condamnait à l'immobilité et lui infligeait des tortures aigües, il ne proférait ni un cri ni même une plainte; mais il s'inquiétait de voir les travaux du Conseil ralentis par son éloignement.

La dernière fois qu'il me fut donné de le voir, il pouvait à peine prononcer quelques mots et m'exprima, autant par le geste que par la parole, le désir de recevoir sa part habituelle de dossiers et d'affaires.

On peut dire de lui que dans son cœur « Dieu mit premièrement la bonté; » il avait l'âme ouverte, le caractère indulgent; il ne voyait que le bien en toutes choses et jamais un mot amer ne s'échappa de ses lèvres, jamais une pensée mauvaise ne traversa son esprit. C'était une âme vraiment chrétienne, détachée des querelles humaines et des mesquines rancunes. Nous le pleurons tous comme le plus sûr, le plus doux, le plus obligeant de nos amis.

Puissent nos regrets adoucir l'amertume de pareils moments pour sa compagne aujourd'hui solitaire. Nous lui offrons ici l'expression de nos respectueuses sympathies, et la mémoire de celui qu'elle a perdu vivra toujours au fond de nos cœurs.

DEVAUX,

Chef de division honoraire à la Préfecture du Nord,

Nous devons, dans l'*Annuaire du département du Nord*, un souvenir tout spécial à M. Devaux. Durant 52 ans, il a rédigé cet Annuaire avec le soin et l'esprit d'ordre qu'il apportait à tous les travaux dont il se chargeait; il fut, sous ce rapport, le digne successeur des Bottin et des Demeunynck. Il a contribué, par ce modeste travail, à conserver, pour les générations futures, les linéaments principaux de l'histoire administrative de notre département.

Ce qui a fait le mérite particulier de M. Devaux, c'est la longue durée des excellents services qu'il a rendus à la Préfecture du Nord durant près de trois quarts de siècle, de 1812 à 1880. Toutes les administrations de la ville de Lille ont montré qu'elles appréciaient ses qualités exceptionnelles, en se faisant représenter à ses obsèques. Les coins du poële étaient tenus par M. Cambon, préfet du Nord, par M. Masquelez, ingénieur en chef, par M. Doniol, ingénieur en chef du département, et par M. Lecocq, le collaborateur et l'ami du défunt.

Pour faire connaître les services rendus par M. Devaux, nous ne pouvons mieux faire que reproduire les paroles que M. le Préfet a prononcées sur la tombe, en présence d'une assistance nombreuse.

« Il y a un mois à peine, M. Devaux remplissait les fonctions « de chef de division à la préfecture du Nord. Cet homme de 85 « ans était le plus exact et le plus laborieux de tous les fonction- « naires; ni l'âge, ni les infirmités n'avaient pu vaincre son « ardeur; il ne s'arrêta qu'au moment où ses forces défaillantes « ne lui permirent plus de gravir l'escalier de son cabinet.

« Nommé chef de division honoraire, entouré de la vénération « de tous, il avait reçu du Conseil général, en prenant sa retraite, « des témoignages particuliers d'estime et de sympathie, mais « son âme vigoureuse ne pouvait supporter l'inaction, la vie lui « semblait sans objet; il s'éteignit doucement au milieu des siens, « et sa dernière pensée fut pour le pays qu'il avait fidèlement servi, « pour l'administration qu'il avait honorée pendant 68 ans.

« Il était entré à la préfecture du Nord en 1812, presque à l'ori- « gine de l'institution préfectorale. Nommé sous-chef de bureau « en 1830 chef de bureau en 1837, chef de division en 1849, « membre de la Commission des bâtiments civils, il vit passer sous

» ses yeux toutes nos grandes affaires, il mit la main à la construc-
» tion de nos réseaux de chemins de fer, de chemins vicinaux, de
» voies navigables, il fut l'ouvrier infatigable du développement et
» de la prospérité de notre cher département.

« Le gouvernement récompensa ses travaux en le nommant
» chevalier de la Légion d'honneur. Mais M. Devaux ne recher-
» chait pont les récompenses. Modeste, dévoué, désintéressé,
» il a fourni isacarrière sans autre souci que celui de bien faire
» son service et demériter la haute estime de ses chefs.

» Il était de ceux qui prisent haut l'honneur de servir l'Etat.
» Nos administrations publiques comptaient autrefois beaucoup
» de cesoommis, comme on disait sous l'ancien régime, qui
» auraient pu trouver aisément de ss ituations lucratives, mais
» qui leur préféraient le dévouemen obscur à la chose publique.
» Aussi n'eut-il jamais recours ni à l'intrigue, ni à la protection;
» il fit simplement son métier. Praticien consommé, il apportait
» dans l'étude des affaires un esprit net et une très ferme résolu-
» tion de les résoudre le moins bruyamment possible et dans le
» sens que demandait l'intérêt général. Il ne cherchait dans un
» dossier que la solution la plus aisée, la plus utile, la plus
» pratiquement réalisable. Sa rédaction était limpide, son style
» ample et précis, il écrivait sans nul effort en belle et bonne
» langue française.

» D'une rare liberté de jugement dans le conseil, il savait disc-
» uter avec ses supérieurs pour le mieux du service et les éclairer
» de sa vieille expérience; mais il pratiquait au dehors cetesprit
» de discipline et de solidarité administrative qui lie les uns aux
» autres tous ceux qui mettent la main aux affaires. Dans le cours
» de sa carrière, il avait vu passer au-dessus de lui bien des
» hommes différents et de caractères et d'opinions, il n'avait con-
» servé que le souvenir de leur commun dévouement à la prospé-
» rité publique. C'est ainsi que se forment les traditions admi-
» nistratives, et l'exemple de M. Devaux perpétuera dans la
» préfecture du Nord les habitudes de travail, de discipline, de
» discrétion et de dévouement qui sont l'honneur de notre admi-
» nistration.

» Reposez donc en paix, vieux serviteur du département et du
» pays, le souvenir de vos travaux et de vos vertus vous survivra
» parmi nous. Vous étiez un honnête homme et un bon citoyen, et
» vous pouvez vous présenter devant Dieu avec tranquillité. »

HENRI LEMAIRE, de Valenciennes,

Statuaire, Membre de l'Institut,

Né à Valenciennes, en 1798, d'un pauvre tailleur d'habits, Henri Lemaire suivit les cours d'académie de sa ville natale, en exerçant la profession de peintre de voitures, et il partit, en 1816, en qualité de pensionnaire de la ville de Valenciennes, pour Paris, où un sculpteur, son compatriote, Milhomme, devint son conseil et son premier maître. On assure qu'il avait senti son goût et son ambition s'éveiller en voyant la réception qui fut faite au Valenciennois Abel de Pujol, lorsqu'il revint de Paris vainqueur dans le concours pour le prix de Rome. D'ailleurs, dans la ville de Froissart, que de noms illustres par les arts : André Beauneveu et Marmion au moyen-âge, Watteau et Pater, Saly et Milhomme en des temps plus rapprochés de nous, et à notre époque, en laissant de côté ceux qui tiennent encore le pinceau, le ciseau et le crayon, Abel de Pujol et Carpeaux ?

En 1821, après ces travaux opiniâtres qu'exige l'art difficile de la sculpture, Henri Lemaire obtint le grand prix de Rome, et le Conseil des Académies le présenta au Conseil municipal de Valenciennes comme devant être un jour l'une des gloires de la cité. C'est durant son séjour en Italie qu'il exécuta le *Titan foudroyé*, œuvre importante qu'il a légué, avec d'autres travaux, à sa ville natale.

Quelques années après son retour de Rome, un concours fut ouvert pour l'exécution du *Fronton de La Madeleine*. On pourra se faire une idée de l'importance de ce concours lorsqu'on saura que le célèbre Pradier y prit part : Lemaire sortit vainqueur de cette épreuve. « Le coup d'essai de notre concitoyen, dit M. Louis Legrand, dans les paroles qu'il a prononcées sur la tombe de Lemaire, fut un coup de maître. Le fronton de La Madeleine est, dans le meilleur sens du mot, une œuvre classique où se révèle un ciseau à la fois élégant et ferme. Ce Christ sévère et doux qui sépare les bons des méchants, cette charmante pécheresse, qui, agenouillée à ses pieds, symbolise le repentir, tous ces personnages si harmonieusement groupés, d'une allure si noble, d'une inspiration si idéale, constituent une composition de premier ordre vraiment religieuse et vraiment sculpturale, devant laquelle les générations passeront sans se lasser d'admirer. »

Dès lors, des œuvres importantes lui furent demandées. Pour l'Arc de Triomphe de Paris, il exécuta le bas-relief représentant la *Mort du général Marceau*, pour l'une des places de Versailles, la *Statue du général Hoche*. Il fut appelé à Saint-Pétersbourg par le gouvernement Russe pour décorer de sculptures le *Temple de Saint-Isaac*. Nous ne pouvons entreprendre d'énumérer, en ces lignes, les œuvres importantes qu'il a produites : nous nous contenterons d'indiquer le *Buste de la Vierge* qui est au Luxembourg, et la *Jeune Fille au papillon*, chef-d'œuvre de pureté et de grâce qu'il a donné au musée de Valenciennes. On sait qu'il devint membre de l'Institut et professeur à l'école des Beaux-Arts.

Nous voudrions surtout parler des œuvres et des actes par lesquels Henri Lemaire se rattache à sa ville natale. Outre les tombeaux de son vieux maître Léonce de Fieuzal, de son ami Ledieu et de sa célèbre compatriote Mme Duchesnois, Henri Lemaire a laissé un noble témoignage de son amour pour Valenciennes dans le monument élevé à Froissart. C'est une grande œuvre sculpturale, dans laquelle il a représenté, ainsi que l'a si bien dit M. Louis Legrand, « l'historien attristé de la guerre de cent ans, ce qui explique l'expression grave et réfléchie de Froissart. »

En 1876, toujours inspiré par ses sentiments d'enfant de Valenciennes, Lemaire fit un acte dans lequel il déclare donner à cette ville, pour être placées au musée, ses « œuvres de sculp- » ture en marbre et les esquisses ou modèles en plâtre qui sont » dans son atelier. » Il avait alors atteint l'âge de 78 ans et « jouissait, comme l'a rappelé M. Guillaume, de ses années de repos, dans la sérénité d'une belle existence noblement parcourue. Ces années ne furent pas aussi nombreuses que l'auraient désiré ses amis. Un affaiblissement graduel diminuait chaque jour la distance qui le séparait du tombeau ; les soins dévoués qu'on lui prodiguait n'y purent rien et il s'éteignit doucement et presque sans souffrance. Mais jusqu'au dernier souffle, deux cordes n'ont cessé de vibrer en lui, l'amour de l'art, l'amour de Valenciennes. Quelques mots dits en italien le faisaient revivre en lui rappelant Rome ; quelques paroles de notre vieux patois du Hainaut le réveillaient souriant et il répondait en songeant au pays..... »

La ville de Valenciennes est restée fidèle à sa tradition en rendant à la dépouille mortelle d'Henri Lemaire, qui avait souvent exprimé le désir « de reposer près de sa mère, au milieu de ses concitoyens », les honneurs funèbres qu'elle avait rendus à Abel de Pujol et à Carpeaux.

Les restes de l'auteur du Fronton de la Madeleine, amenés à

Valenciennes par l'architecte M. Guillaume, furent déposés le 18 août 1880 dans une Chapelle ardente, disposée à l'entrée des Ecoles académiques. Le lendemain 19, à dix heures et demie, le corps fut placé sur un char recouvert d'une ample draperie de velours et d'hermine, sur laquelle étaient placés l'habit de membre de l'Institut, l'épée, des fleurs, des couronnes d'immortelles et les croix d'Officier de la Légion-d'honneur et de l'ordre de Stanislas, avec deux inscriptions, l'une rappelant le jour de la naissance de Lemaire, 9 *janvier* 1798, et l'autre le jour de sa mort, 2 *août* 1880. On a pu dire, sans aucune exagération, que toute la ville de Valenciennes assistait à ces obsèques. Derrière les autorités administratives se trouvaient une parente du défunt, Mme veuve Liet, née Sophie Lemaire, et le père du célèbre statuaire Carpeaux.

Au cimetière, où les restes d'Henri Lemaire furent déposés, comme il l'avait demandé, près de ceux de sa mère, M. Louis Legrand, député et membre du Conseil général, M. Guillaume, architecte, et M. Foucart, membre du Conseil académique, prononcèrent des discours dans lesquels ils rappelaient la vie et les travaux de l'artiste.

La ville de Valenciennes avait prouvé une fois de plus que, non contente de prendre par la main l'enfant en qui elle reconnaît la vocation des beaux-arts, de lui aplanir la voie et d'applaudir à ses succès, elle sait aussi pleurer la mort de ses artistes, et leur rendre les honneurs qui sont dus à leur mémoire Et bientôt, comme M. Guillaume en a témoigné l'espoir, « un monument semblable à ceux d'Abel de Pujol et de Carpeaux, rappellera aux Valenciennois d'aujourd'hui et fera connaître aux Valenciennois de l'avenir les traits d'Henri Lemaire et la liste de ses ouvrages. »

JOOS,

Ancien député, ancien Conseiller général.

M. Louis Joos, Chevalier de la Légion d'honneur, ancien député, ancien Conseiller général du Nord, ancien maire de Bergues, Président de la Société d'agriculture de Dunkerque, est décédé à Bergues, le 14 novembre 1880, dans sa 75e année, après une longue et cruelle maladie.

Ses obsèques ont eu lieu à Bergues le jeudi 18 novembre. La population tout entière a voulu rendre hommage à l'homme de bien qu'elle venait de perdre. Un détachement du 110e avait été convoqué pour rendre les honneurs au légionnaire.

La croix était portée par M. Demeuninck, ancien maire de Bergues.

Les cordons du poële étaient tenus par MM. Delelis, vice-président de la société d'agriculture de Dunkerque, Demeuninck, Conseiller général, de Staplande, capitaine de frégate en retraite, et Guilbert, membre de la commission administrative de l'hospice de Bergues.

Sur la tombe, au milieu d'un grand silence, M. Delelis, au nom de la Société d'agriculture, et M. Demeuninck, ancien maire de Bergues ont exprimé des regrets et ont rappelé les services rendus par M. Joos. M. Delelis a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

» Au moment où disparaît un homme qui a marqué de sa forte » empreinte son passage ici bas, d'unanimes regrets se mani- » festent naturellement parmi tous ceux qui l'ont connu.

» Ce n'est pas dans sa ville natale, que M. Joos aimait passion- » nément et où il comptait, en retour, de nombreux amis qu'il » devient nécessaire de faire un long éloge des qualités de » l'homme public que nous conduisons à sa dernière demeure.

» Membre de l'administration hospitalière jnsqu'en 1879, chacun » a pu apprécier le dévouement qu'il apportait à la Gestion des » intérêts de l'établissement ; il ne comptait ni son temps ni ses » démarches lorsqu'il s'agissait d'en accroître les ressources.

» Lieutenant Colonel de la Garde Nationale de Bergues, avant » les évènements de 1848, il reçut la croix de la Légion d'Honneur » en récompense des services rendus dans l'exercice de ces » fonctions.

» Membre du Conseil Municipal pendant de nombreuses années » et Maire de la ville de 1862 à 1870, M. Joos prit une part active » à toutes les améliorations et à toutes les créations utiles à la » commune. Il était heureux de faire visiter aux étrangers les » salles du nouvel Hôtel-de-Ville, à l'érection duquel il n'était » point étranger.

» Conseiller général pendant plus de vingt-cinq ans, il devint » membre de la Commission départementale.

» Membre, puis Vice-Président et enfin Président de la Société » d'Agriculture de Dunkerque, il déploya toute son activité au » service de cette grande industrie Agricole, la première de toutes » et la plus intéressante pour la contrée : les routes, les canaux, » le dessèchement des parties basses du pays attirèrent prici- » palement son attention.

» Au sein de notre assemblée départementale, M. Joos fut le » défenseur écouté de ces intérêts multiples. Grâce à son influence

» le comice Agricole de Dunkerque obtient les subventions qui lui » permirent, avec ses ressources propres, et les allocations de la » ville de Bergues, de conserver à ses concours annuels toute leur » importance et de maintenir à Bergues celui de la Foire des » Rameaux, rendez-vous habituel, non seulement des producteurs » et des acheteurs de la région, mpis encore de ceux des arron- » dissements et des départements limitrophes.

» Les nombreux services rendus par notre regretté défunt à la » chose publique et à chacun de ses commettants en particulier, le » désignèrent au choix des électeurs de la seconde circonscription » qui, en février 1876 et en octobre 1877, l'appelèrent deux fois » à les représenter à la Chambre des Députés.

» C'est là que sa robuste constitution reçut les premières » atteintes de la maladie qui devait terminer sa carrière.

» Dès qu'il se sentit sérieusement malade, M. Joos résigna » spontanément les divers mandats que les forces physiques » ne lui permettaient plus de remplir. — Il ne conserva que la » présidence de notre Société d'Agriculture.

» Au milieu des souffrances d'une maladie longue et doulou- » reuse, les consolations de la religion ne lui firent pas défaut ; » car M. Joos était croyant, il n'admettait pas l'existence possible » d'une société sans Dieu !

» A ceux donc qui, comme lui, pensent que tout n'est pas fini » sur cette terre de tribulations et d'épreuves, de lui dire : non » pas, Adicu ; mais, au revoir dans un monde meilleur. »

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Lille Imp. L. Danel.


BIBLIOTHE

